



HAL
open science

La parole testimoniale. Analyse lexico-discursive de témoignages du Camp de Rivesaltes

Nesrine Raissi

► **To cite this version:**

Nesrine Raissi. La parole testimoniale. Analyse lexico-discursive de témoignages du Camp de Rivesaltes. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2024. Français. NNT : 2024MON30002 . tel-04622777

HAL Id: tel-04622777

<https://theses.hal.science/tel-04622777>

Submitted on 24 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT

LA PAROLE TESTIMONIALE. ANALYSE LEXICO-DISCURSIVE DE TÉMOIGNAGES DU CAMP DE RIVESALTES

Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur
en **Sciences du langage** de l'**université Montpellier III**

École Doctorale 58 – Langues, littératures, cultures, civilisations

Présentée par **Nesrine RAISSI**

Dirigée par **Agnès Steuckardt**

Soutenue publiquement le **22 mars 2024** devant le jury composé de

| | |
|--|---------------------|
| Chantal WIONET Maitre de conférences HDR, Université d'Avignon | Rapporteuse |
| Christophe REY Professeur, Université Cergy-Pontoise | Rapporteur |
| Dominique MAINGUENEAU Professeur émérite, Sorbonne Université | Examineur |
| Grégory TUBAN Docteur, Université de Perpignan | Examineur |
| Agnès STEUCKARDT Professeure, Montpellier III | Directrice de thèse |

La parole testimoniale. Analyse lexico-discursive de témoignages du Camp de Rivesaltes

Résumé

Cette thèse étudie des témoignages de personnes internées au camp de Rivesaltes pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces témoignages ont été recueillis entre 2007 et 2014 par l'équipe projet de création du MCR qui a confié, dans le cadre d'un partenariat, le traitement de ces témoignages à l'Equipex Matrice. À partir d'une analyse quantitative et qualitative de ce corpus, elle vise à décrire le fonctionnement de la parole testimoniale et à dégager plus spécifiquement les aspects propres aux témoignages sur ce camp d'internement.

Tel qu'il s'est conçu et élaboré au cours du XX^e siècle, le genre testimonial présente trois caractéristiques essentielles : le témoignage concerne un événement historique collectif, il raconte l'expérience personnelle du locuteur, il atteste la vérité de ce récit. Dans les entretiens de Rivesaltes, la parole des hommes et des femmes interrogés présente ces caractéristiques : il s'agit de républicains espagnols et de déportés juifs pris dans la violence de l'Histoire ; ils enclenchent leur récit à l'aide de verbes mémoriels, principalement *se rappeler* et *se souvenir* ; ils en attestent la vérité, en prenant soin d'en préciser les limites, notamment par la négation des verbes de souvenir et par des modalisations qui parfois modèrent leur engagement (*je crois, je ne sais pas*), parfois l'accroissent (*je sais*).

Pour approcher la vérité du camp de Rivesaltes telle que la livrent les témoins, la thèse mène une analyse outillée des réseaux lexico-sémantiques du corpus. Elle révèle que les témoins se souviennent bien sûr de la douleur des séparations et de la difficulté de la vie quotidienne, mais que la famille – en particulier la mère et le père –, l'école, les apprentissages, la pratique religieuse occupent une place majeure dans leur mémoire. Ils parlent très peu du travail dans le camp : les témoignages de Rivesaltes rappellent le vécu d'internés qui, à l'époque, étaient des enfants ou de jeunes gens. En dépit de la souffrance vécue par les témoins lors de leur internement, le camp de Rivesaltes apparaît dans leurs représentations plutôt comme un camp de vie qu'un camp de mort, même si la mort faisait partie de leur quotidien.

Mots-clés : camp de Rivesaltes ; témoignages ; genre testimonial ; acte de langage ; verbes mémoriels ; modalisateurs ; réseaux lexico-sémantiques

The testimonial speech. Lexico-discursive analysis of testimonies from Camp de Rivesaltes

Abstract

This thesis studies testimonies of people interned at the Rivesaltes camp during the Second World War. These testimonies were collected between 2007 and 2014 as part of interviews conducted by Equipex Matrice. Based on a quantitative and qualitative analysis of this corpus, it aims to describe the functioning of testimonial speech and to identify more specifically the aspects specific to the testimonies about this internment camp.

As it was conceived and developed during the 20th century, the testimonial genre presents three essential characteristics: the testimony concerns a collective historical event, it recounts the personal experience of the speaker, it attests to the truth of this story. In the Rivesaltes interviews, the words of the men and women interviewed present these characteristics: they are Spanish republicans and Jewish deportees caught in the violence of History; they begin their story using memory verbs, mainly remember and remember; they attest to its truth, taking care to specify its limits, in particular by the negation of verbs of remembrance and by modalizations which sometimes moderate their commitment (*I think, I don't know*), sometimes accentuate it (*I know*).

To approach the truth of the Rivesaltes camp as revealed by the witnesses, the thesis carries out a detailed analysis of the lexico-semantic networks of the corpus. It reveals that the witnesses of course remember the pain of separations and the difficulty of daily life, but that the family – in particular the mother and the father –, the school, the apprenticeships, the religious practice occupy a place major in their memory. They talk very little about work in the camp: Rivesaltes' testimonies recall the experiences of internees who, at the time, were children or young people. Despite the suffering experienced by the witnesses during their internment, the Rivesaltes camp appears in their representations more as a living camp than a death camp, even if death was part of their daily life.

Keywords : Rivesaltes camp ; testimonials ; testimonial gender ; speech act ; memorial verbs ; modifiers ; lexico-semantic networks

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement et chaleureusement ma directrice de thèse Agnès Steuckardt, et cela pour plusieurs raisons : tout a commencé quand j'étais en Algérie et que j'étais obligée de choisir, dans le cadre de mes démarches, un encadreur pour mon mémoire de Master. Ne connaissant pas personnellement Agnès, je l'ai choisie uniquement pour son admirable parcours. Une fois en France, j'ai eu la chance de l'avoir comme enseignante et de travailler avec elle, et cela m'a permis de voir un autre aspect, son humanité. Lui demander d'être ma directrice de thèse était pour moi une évidence. J'ai énormément appris auprès d'elle et je ne cesse d'apprendre. Merci Agnès d'avoir suivi ce travail avec le plus grand soin et sérieux, merci de m'avoir toujours soutenue et encouragée. Merci pour tes relectures, ta disponibilité, et de m'avoir permis de faire ma première expérience dans l'enseignement universitaire.

Je remercie le laboratoire Praxiling (UMR 5267 – CNRS et Université Paul Valéry Montpellier 3), dirigé par Fabrice Hirsch, de m'avoir permis de réaliser ma recherche dans de bonnes conditions. Merci Fabrice d'être à l'écoute des doctorants.

Ce présent travail a été considérablement enrichi par l'appui de plusieurs personnes par le temps qu'elles m'ont donné, par leurs conseils et leur bienveillance. Je tiens à remercier particulièrement Giancarlo Luxardo de m'avoir aidée avec mon corpus et le logiciel TXM, pour le temps qu'il m'a accordé et nos échanges instructifs et sympathiques. Je tiens aussi à remercier Corinne Gomila, Aleksandra Nowakowska, Chantal Wionet et Fabrice Hirsch d'avoir accepté de faire partie de mes comités de thèse. Merci pour vos précieux conseils et votre bienveillance.

J'ai eu la chance de rencontrer Jean-Michel Géa, sa femme Yamina, Sonia Branca-Rosoff et Stéphanie Fonvielle. Merci de votre gentillesse et de votre prévenance. Je remercie aussi toutes les autres personnes que j'ai rencontrées lors du colloque sur les Harkis, organisé par Jean-Michel Géa. J'ai énormément apprécié nos échanges, et vous m'avez terriblement touchée. Merci pour votre histoire et votre sincérité.

J'adresse mes remerciements aux équipes du Mémorial du camp de Rivesaltes qui m'ont toujours accueillie les bras ouverts ; et particulièrement Marion Decome, Emilie Camus et Nathalie Fourcade.

Ce parcours n'aurait pas été aussi enrichissant sans les diverses rencontres que j'ai pu faire au sein du laboratoire : un clin d'œil à tous les doctorants avec lesquels j'ai partagé des moments d'échanges, de ras le bol, de joie. On s'est entraidé et soutenu dans la joie et la bonne humeur. Pour certains, vous êtes devenus mes amis. Merci Cwiosna, Ali, Hamada, Laudy, Elora et Ibrahima. J'ai aussi eu la chance de faire la connaissance de Camille Bouzereau, de Typhanie Prince et d'Oleg Averyanov. Merci d'être vous.

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien inconditionnel de ma famille et de mes amis. Je remercie mes amis que j'ai laissés en Algérie et qui n'ont cessé d'être derrière moi, et cela depuis le début de l'aventure. Merci Hanane, Kamel, Mokhtar, Sabrine et Sonia. Merci à mes amis d'ici : à Deborah, Jérémy, Lilian, Urcila. Un autre grand merci à la personne qui a tout subi avec moi, qui m'a ramassée à la petite cuillère quand ça n'allait pas, qui a toujours cru en moi, qui m'a toujours encouragée, qui a subi mes mauvaises humeurs : Bastien Caumont. Je n'oublie pas sa famille : sa maman Evelyne, son papa Christophe, son frère Benjamin et sa conjointe Mona, sa tante, son oncle, son cousin et ses cousines.

Enfin, je remercie du fond du cœur mes parents et ma tante pour tout ce qu'ils ont fait pour moi. Excusez ce court paragraphe, je ne sais pas par quoi commencer. Vous m'avez tout donné. Je suis certaine que sans vous, je ne serais pas là, et je vous en serai éternellement reconnaissante. Merci à mes frères Wahid et Hakim, mes tantes, mes cousins et cousines pour votre soutien infaillible.

Abréviations

TLFi : *Trésor de la Langue Française informatisé* (ATILF – CNRS & Université de Lorraine, 1971-1994)

XML : *eXtensible Markup Language*

TEI : *Text Encoding Initiative* (www.tei-c.org)

CQL : *Corpus Query Language*

Table des matières

| | |
|--|----|
| Résumé..... | 3 |
| Abstract | 5 |
| Remerciements | 7 |
| Abréviations | 9 |
| Introduction..... | 17 |
| Chapitre I. Présentation du corpus et des outils d'analyse..... | 23 |
| 1. Contextualisation historique du camp de Rivesaltes | 23 |
| 1.1 Le camp de Rivesaltes pendant la Seconde Guerre mondiale..... | 24 |
| 1.1.1 Un camp militaire | 24 |
| 1.1.2 Un camp d'internement | 24 |
| 1.1.3 Camp militaire pour l'armée allemande | 25 |
| 1.1.4 Dépôt de prisonniers de guerre de l'Axe..... | 26 |
| 1.1.5 Centre de transit et de reclassement pour les Harkis | 26 |
| 1.1.6 Centre de rétention administrative..... | 27 |
| 1.1.7 Mémorial et camp militaire..... | 27 |
| 1.2 L'internement des « Indésirables » sous la IIIe République | 27 |
| 1.3 La France à l'ère des réfugiés..... | 28 |
| 1.3.1 L'internement des républicains espagnols..... | 28 |
| 1.3.1.1 Le phénomène de la <i>Retirada</i> | 28 |
| 1.3.1.2 Les réfugiés espagnols dans les camps d'internement..... | 29 |
| 1.3.2 L'internement des Juifs | 30 |
| 1.3.2.1 Les Juifs au camp de Rivesaltes..... | 30 |
| 1.3.2.2 La déportation des Juifs internés au camp de Rivesaltes..... | 31 |
| 1.3.3 L'internement des Tsiganes..... | 32 |
| 1.3.4 L'arrivée des Harkis à Rivesaltes..... | 33 |
| 2. Collecte et traitement du corpus | 34 |
| 2.1 Présentation du corpus..... | 34 |
| 2.2 Recueil des données | 36 |
| 2.2.1 Collaboration entre plusieurs institutions..... | 36 |
| 2.2.2 Enregistrement et transcription des entretiens..... | 38 |
| 2.2.2.1 Protocole de collecte | 39 |
| 2.2.2.2 Étapes de l'entretien..... | 40 |
| 2.2.2.3 Limites des entretiens | 43 |
| 2.3 La transcription et ses contraintes..... | 45 |
| 2.3.1 La transcription par Matrice..... | 46 |

| | |
|---|----|
| 2.3.2 Les limites de la transcription..... | 46 |
| 3. De l'importation à l'exploitation outillée du corpus | 52 |
| 3.1 L'approche textométrique..... | 52 |
| 3.2 L'approche sémantico-discursive et textométrie..... | 56 |
| 4. Identification des réseaux lexico-sémantiques | 57 |
| Conclusions..... | 60 |
| Synthèse | 61 |
| Chapitre II. La parole testimoniale | 62 |
| 1. Qu'est-ce qu'un acte de langage selon Austin et Searle | 62 |
| 1.1 Les actes de langage directs | 62 |
| 1.2 Des récits d'actes de langage..... | 67 |
| 1.3 Le témoignage historique : de l'acte illocutoire à l'acte perlocutoire..... | 68 |
| 1.4 Le témoignage : un acte déclaratif | 72 |
| 1.4.1 Déclarer par l'attestation | 72 |
| 1.4.2 Déclarer par la confession | 75 |
| 2. Le témoignage, comme genre discursif..... | 77 |
| 2.1 Le témoignage et ses rouages linguistiques | 78 |
| 2.1.1 Le genre en tant que production verbale réalisée dans une sphère d'échanges | 78 |
| 2.1.2 Le genre en tant que dispositif de communication conditionné | 81 |
| 2.2 Les origines du témoignage | 82 |
| 2.2.1 Avant la Seconde Guerre mondiale..... | 82 |
| 2.2.1.1 Le témoignage à l'époque de la Commune | 82 |
| 2.2.1.2 Le témoignage pendant la Grande Guerre | 83 |
| 2.2.1.3 Le témoignage entre-deux-guerres | 83 |
| 2.2.2 Après la Seconde Guerre mondiale..... | 84 |
| 2.2.2.1 Le témoignage d'après-guerre..... | 84 |
| 2.2.2.2 Le témoignage sur les guerres de décolonisation | 85 |
| 2.3 Le récit de guerre selon Jean-Norton Cru : les critères stylistiques pour un « bon » témoignage..... | 88 |
| 2.4 Les caractéristiques du genre testimonial | 92 |
| 2.4.1 Distinction entre le témoignage et l'autobiographie | 93 |
| 2.4.1.1 Un même rapport identitaire | 93 |
| 2.4.1.2 Des récits véridiques..... | 94 |
| 2.4.1.3 Des objets différents..... | 95 |
| 2.4.1.4 Entre expérience collective et expérience personnelle..... | 96 |
| 2.4.1.5 Le je de la collectivité dans le témoignage | 96 |

| | |
|--|-----|
| 2.4.2 Distinction entre le témoignage et récit de vie..... | 98 |
| 2.4.2.1 Des récits mémoriaux..... | 98 |
| 2.4.2.2 Une reconstruction du passé..... | 98 |
| 2.4.2.3 Une relation d’intersubjectivité..... | 99 |
| 2.4.3 Les spécificités du genre testimonial | 100 |
| 2.4.3.1 Un vécu collectif | 100 |
| 2.4.3.2 Un acte social..... | 101 |
| 2.4.3.3 Un acte de remémoration et de reconstruction du passé | 103 |
| 2.4.4 Les spécificités du témoignage historique | 105 |
| 2.4.4.1 Le témoin historique victime et survivant de son passé | 105 |
| 2.4.4.2 La focalisation sur les événements historiques | 107 |
| 3. Les verbes de la mémoire et du souvenir..... | 107 |
| 3.1 Focus sur les verbes de la mémoire..... | 108 |
| 3.1.1 Définition du verbe mémoriel | 108 |
| 3.1.2 La sémantique des verbes <i>se rappeler</i> et <i>se souvenir</i> | 108 |
| 3.2 Les verbes <i>se rappeler</i> et <i>se souvenir</i> | 110 |
| 3.2.1 Les verbes de la mémoire selon le sexe des témoins | 112 |
| 3.2.2 Les verbes selon l’origine des témoins..... | 114 |
| 3.3 Embrayer et baliser un souvenir | 115 |
| 3.3.1 Le souvenir du camp..... | 115 |
| 3.3.2 Le souvenir du déracinement et de la perte d’un être cher | 117 |
| 3.3.3 Le souvenir d’une anecdote de l’enfance | 117 |
| 3.3.4 Le souvenir, entre particulier et collectif | 119 |
| 3.4 Le degré de la remémoration | 119 |
| 3.5 L’oubli et les paroles non dites | 122 |
| 3.5.1 L’effet de gradualité de la négation | 122 |
| 3.5.1.1 La négation selon le sexe des témoins | 125 |
| 3.5.1.2 La négation selon l’origine des témoins | 127 |
| 4. Le rôle des modalisateurs épistémiques dans l’énonciation d’un vécu | 129 |
| 4.1 La modalité : définition de quelques notions | 130 |
| 4.1.1 La modalité : entre <i>dictum</i> et <i>modus</i> | 130 |
| 4.1.2 La modalité : entre modalités d’énonciation et modalités d’énoncé | 131 |
| 4.2 La modalité épistémique | 133 |
| 4.2.1 La modalité épistémique et l’expression de la subjectivité | 136 |
| 4.2.2 Les modalisateurs <i>je sais que</i> et <i>je crois que</i> dans les témoignages de Rivesaltes | 136 |
| 4.3 Comment les témoins modalisent-ils ?..... | 141 |

| | |
|---|-----|
| 4.4 Modaliser par <i>savoir</i> | 141 |
| 4.5 Fonctionnement sémantico-pragmatique des modalisateurs <i>je crois que</i> et <i>je sais que</i> dans les témoignages | 145 |
| 4.5.1 Le positionnement du locuteur | 145 |
| 4.5.1.1 Le locuteur accentue son engagement dans son récit | 145 |
| 4.5.1.2 Le locuteur modère son engagement dans son récit | 146 |
| 4.5.2 La valeur de vérité de p | 147 |
| 4.5.2.1 Le locuteur marque son engagement pour accentuer la véracité d'une proposition X...148 | |
| 4.5.2.2 Le locuteur modère son engagement pour atténuer la véracité d'une proposition X...149 | |
| 4.6 Modaliser pour convaincre | 149 |
| Conclusion..... | 150 |
| Synthèse..... | 152 |
| Chapitre III. Les mots du camp : réseaux lexico-sémantiques et mémoriels | 154 |
| 1. Structure et organisation du vocabulaire..... | 153 |
| 1.1 Structure du vocabulaire | 153 |
| 1.2 Repérage de réseaux | 154 |
| 1.3 Le réseau lexico-sémantique de l'univers concentrationnaire..... | 156 |
| 1.3.1 L'espace concentrationnaire | 156 |
| 1.3.1.1 La description du camp | 156 |
| 1.3.1.2 Les fonctions administratives du camp | 159 |
| 1.3.1.3 Les acteurs administratifs du camp..... | 164 |
| 1.3.2 Les internés du camp..... | 171 |
| 1.3.2.1 La désignation des internés de Rivesaltes par le trait identitaire | 172 |
| 1.3.2.2 La désignation par le statut social..... | 173 |
| 1.3.3 Les étapes de l'internement..... | 174 |
| 1.3.3.1 Les mots du déplacement..... | 174 |
| 1.3.3.2 Le mot <i>survivre</i> | 175 |
| 1.3.3.3 Les mots de l'enfermement | 176 |
| 1.3.3.4 Les mots de la libération..... | 177 |
| 1.3.4 Les événements traumatiques concentrationnaires..... | 178 |
| 1.3.5 Les Œuvres de Secours | 187 |
| 2. Le réseau lexico-sémantique de la famille | 190 |
| 2.1 La représentation de la famille | 190 |
| 2.1.1 Famille restreinte | 193 |
| 2.1.2 Famille élargie | 201 |
| 2.2 La description de la famille | 202 |

| | |
|--|-----|
| 2.3 Le statut de la famille..... | 204 |
| 2.4 Le lexique de la maternité | 205 |
| 3. Le réseau lexico-sémantique de la vie quotidienne | 209 |
| 3.1 La souffrance de la vie quotidienne..... | 209 |
| 3.1.1 La vie au camp | 210 |
| 3.1.2 La description du quotidien..... | 216 |
| 3.1.3 La souffrance émotionnelle..... | 217 |
| 3.2 La violence de la vie quotidienne | 218 |
| 4. Le réseau lexico-sémantique de la religion | 222 |
| 4.1 La religion en soi | 222 |
| 4.2 L'orientation religieuse | 225 |
| 4.3 Les lieux et les acteurs religieux | 230 |
| 4.3.1 Les lieux religieux | 230 |
| 4.3.2 Les acteurs religieux | 231 |
| 4.3.2.1 Les chefs religieux..... | 232 |
| 4.3.2.2 Les pratiquants de la religion | 233 |
| 4.4 Les pratiques religieuses..... | 234 |
| 4.5 Les fêtes religieuses | 235 |
| 5. Le réseau lexico-sémantique politico-militaire | 239 |
| 5.1 Le vocabulaire de la politique | 239 |
| 5.1.1 Les institutions/régimes politiques | 241 |
| 5.1.2 Les partis politiques..... | 248 |
| 5.1.3 Les doctrines politiques..... | 251 |
| 5.1.4 Les regroupements politiques..... | 252 |
| 5.1.5 Les acteurs politiques | 255 |
| 5.2 Le vocabulaire militaire..... | 258 |
| 5.2.1 La guerre dans le discours des témoins | 258 |
| 5.2.2 La temporalité dans la narration de la guerre..... | 261 |
| 5.2.3 La spatialité dans la narration de la guerre | 263 |
| 5.2.4 Les acteurs de la guerre | 264 |
| 5.2.4.1 Les acteurs de guerre gradés..... | 264 |
| 5.2.4.2 Les acteurs de guerre non-gradés | 266 |
| 5.2.5 Les regroupements militaires..... | 266 |
| 5.2.6 Le matériel de guerre | 267 |
| 5.2.7 Les conséquences de la guerre..... | 268 |
| 5.2.8 Les figures politiques majeures..... | 269 |

| | |
|---|-----|
| 5.2.8.1 Les figures majeures politico-militaires..... | 270 |
| 5.2.8.2 Une figure politique..... | 272 |
| 6. Le réseau lexico-sémantique de l'école | 271 |
| 6.1 La présentation de l'école..... | 272 |
| 6.2 Les qualifications de l'école | 275 |
| 6.2.1 L'orientation professionnelle de l'école..... | 275 |
| 6.2.2 L'orientation genrée de l'école | 277 |
| 6.2.3 L'orientation religieuse de l'école | 277 |
| 6.2.4 Le cycle scolaire de l'école | 278 |
| 6.2.5 La qualification administrative de l'école..... | 279 |
| 6.3 Les composantes de l'école | 279 |
| 6.4 Les objectifs de l'enseignement/apprentissage | 281 |
| 6.5 Les acteurs de l'enseignement/apprentissage | 282 |
| 6.6 Les établissements scolaires..... | 284 |
| 6.7 Les documents pédagogiques..... | 285 |
| Conclusions..... | 287 |
| Synthèse..... | 290 |
| Conclusion | 291 |
| Bibliographie..... | 298 |
| Annexes..... | 322 |

Introduction

Aujourd'hui, la pratique du témoignage est devenue très courante, par le biais des médias et des réseaux sociaux : les victimes de guerres en Ukraine ou au Moyen-Orient postent des messages et des images pour montrer ce qu'elles subissent. Si les moyens technologiques du témoignage de guerre évoluent, la pratique n'en est pas nouvelle : au XX^e siècle, deux événements historiques majeurs, la Grande Guerre et la Seconde Guerre mondiale, ont suscité l'émergence d'une parole testimoniale, dont le genre mémorialiste peut apparaître comme un lointain ancêtre, mais qui participe aussi du témoignage juridique. Dans ces témoignages, les survivants racontent un vécu douloureux pendant une période dramatique de l'histoire. Au-delà de la transmission de leur vécu, les auteurs veulent rendre hommage aux morts, à ceux qui ne sont plus là pour en parler. Les témoins cherchent également à prendre de la distance à l'égard des événements vécus et à travailler autrement le discours, leur propre discours¹.

Cette recherche, menée à Montpellier au laboratoire Praxiling, en collaboration avec l'Equipex Matrice², étudie les témoignages sur un camp d'internement de la Seconde Guerre mondiale, le camp de Rivesaltes. Si ces discours s'inscrivent dans le prolongement des témoignages des années 1970-1980, qui retracent le vécu des survivants des camps d'extermination, nos témoignages traitent d'une autre expérience : les camps d'internement de la Seconde Guerre mondiale. Le vécu est différent, et le discours aussi.

Ces dernières années, le discours testimonial a suscité l'intérêt d'un certain nombre de chercheurs en histoire (Wieviorka, 1997, 2002, 2013, 2019 ; Boitel, 2001, 2013, 2015 ; Detue, 2010, 2013, 2016), en sociologie (Heinich, 1998), en psychologie clinique (Laub, 2015) et en littérature (Lacoste, 2007, 2010, 2011 ; Jeannelle, 2004). En linguistique, les travaux ne sont pas nombreux. Les études de Mayaffre et Ben Hamed (2014) ou encore de Mayaffre, Pincemin, Heiden et Weyl (2018) conduisent une analyse outillée du lexique dans des témoignages de la Shoah. La démarche adoptée est descriptive. Elle vise à classer le lexique du corpus par entrées thématiques, selon une approche méthodologique que nous avons suivie. Mais nous voudrions aussi mener une réflexion sur les fonctionnements discursifs auxquels les témoignages nous confrontent. L'ouvrage pluridisciplinaire *Guerres et témoignages de guerres* publié en 2021

¹ Le livre de Primo Levi *Si c'est un Homme* (1989), racontant son vécu au camp de Monowitz où il a subi la faim, l'épuisement moral et physique, représente parfaitement ce travail d'écriture.

² La présente thèse prend appui sur le Contrat ANR-10-EQPX-0021 MATRICE qui a bénéficié d'une aide de l'État, géré au titre des Programmes d'investissement d'avenir France 2030, par l'Agence Nationale de la Recherche. Dirigé par Denis Peschanski, le consortium MATRICE se compose notamment d'historiens, de neuroscientifiques, de sociologues qui s'intéressent aux fonctionnements, aux rouages, et aux limites de la mémoire traumatique (une mémoire aussi individuelle que collective).

sous la direction de Pascaline Lefort et Christophe Rey s'interroge sur la notion de témoignage et de mémoire. Parmi les contributions qui s'inscrivent en sciences du langage, Pascaline Lefort se questionne sur les traces lexicales et la structure syntaxique qui traduisent la violence vécue et subie par les rescapés des camps de concentration ; Mahé Ben Hamed (2021), en croisant deux niveaux d'analyse (niveau macroscopique³ et microscopique⁴), analyse les dynamismes mnésiques à l'œuvre dans le témoignage. Cet ouvrage souligne la complexité mais aussi les contraintes de la mémoire et les difficultés notamment linguistiques de l'acte de témoigner surtout quand il s'agit d'un événement violent et douloureux : l'internement. En prenant appui sur ces travaux, nous tenterons de mieux comprendre le mécanisme du discours mémoriel d'un point de vue linguistique.

En continuité avec les travaux déjà menés en analyse quantitative, nous nous focaliserons sur la construction des réseaux lexico-sémantiques, et nous chercherons à éclairer les spécificités des témoignages de Rivesaltes. Mais dans une perspective plus générale d'analyse du discours, nous chercherons aussi à dégager les caractéristiques discursives de la parole testimoniale. Pour appréhender les témoignages, nous avons choisi le mot *parole* plutôt que *genre*, car ce travail ne se focalise pas sur le genre du témoignage en tant que discours concerté, il se focalise sur la mise en mots spontanée du souvenir concentrationnaire. Les témoignages étant des productions, des réalisations personnelles (à dimension collective), nous nous sommes référée à la dichotomie saussurienne (langue/parole) qui considère la parole comme : « l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale, qui est la langue » (*Cours II R4*, notes de Riedlinger, début novembre 1908, Saussure 1957 : 8). Ainsi chaque discours, au-delà de sa nature collective, est une production personnelle prise en charge par le témoin. Cependant, il existe des caractéristiques communes dans cette multitude de paroles individuelles (nous les aborderons dans l'état de l'art). Par ces caractéristiques communes, nous abordons la notion de genre.

En France, un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, considérés comme « indésirables »⁵, se sont retrouvés relégués, avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, dans des camps d'internement. Dans le camp de Rivesaltes, les républicains espagnols et les déportés

³ À ce niveau d'analyse, le texte est considéré comme un ensemble de mots formant des thématiques.

⁴ Contrairement au niveau précédent, le niveau microscopique se focalise sur un mot pivot.

⁵ *Undesirable* est employé à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis pour désigner les nouveaux immigrants venus d'Europe. Il est emprunté au début du XX^e siècle en français pour désigner les immigrants, notamment italiens et polonais, venus travailler en France. Le décret-loi du 12 novembre 1938 entend « faire le partage entre les bons éléments et les indésirables », l'idéologie d'exclusion définissant un statut de l'étranger considéré comme dangereux pour la sécurité et l'ordre public.

juifs représentaient le plus grand nombre d'internés. Ils représentaient respectivement 53 % et 40 % de la population du camp. L'envie et le besoin de témoigner et de raconter leur vécu concentrationnaire ne se sont pas manifestés immédiatement après la guerre. Cette période « était dominée par le silence » (Jeannelle, 2004 : 101). Ce silence concernait non seulement les personnes internées, mais aussi les lieux où elles l'avaient été. En effet, les camps d'internement qui accueillait les étrangers "Indésirables" de la France « [...] ont longtemps été passés sous silence » (Orsoni, 2007 : 39).

Cependant, dans les années 1980, à la suite d'une série d'affaires de guerre et de procès⁶, la voix des survivants a commencé à émerger et une forme contemporaine du discours de témoignage s'est mise à se constituer. On peut considérer l'affaire Eichmann⁷ comme étant l'élément déclencheur de ce que l'historienne Wieviorka appelle « l'ère du témoin » (Wieviorka, 1998). Ce procès a engendré une forte demande sociale de mise en récit d'expériences vécues.

Dans le cadre de ce travail mémoriel, une série d'entretiens, réalisés et transcrits dans le cadre de l'Equipex Matrice, a permis de recueillir entre 2007 et 2014 une série de témoignages⁸ de personnes internées au camp de Rivesaltes : républicains espagnols, déportés juifs, Tsiganes et Harkis. Pour toutes ces personnes, le français n'est pas la langue maternelle. Nous avons fait le choix de travailler uniquement sur le corpus des réfugiés espagnols et des déportés juifs pour des raisons méthodologiques et pratiques. Tout d'abord, le corpus des Tsiganes était non seulement très léger en termes d'étendue, ce qui aurait causé un déséquilibre au niveau des sous-corpus (donc de la représentativité), mais il présentait aussi des difficultés spécifiques sur le plan linguistique⁹. Ensuite, nous avons mis de côté le corpus des Harkis, car la période était trop éloignée. Dans les années 1960, le camp de Rivesaltes n'était plus un camp d'internement, mais un centre de transit et de reclassement.

⁶ Dans les années 80, plusieurs procès sont tenus en France afin de juger les responsables des persécutions antisémites engendrées en France pendant la Seconde Guerre mondiale, comme l'affaire Eichmann, Klaus Barbie, Paul Touvier, Maurice Papon ou encore Alois Brunner. Ces affaires médiatisées ont permis de faire la lumière sur les crimes subis par les Juifs.

⁷ L'affaire Adolph Eichmann a révélé au monde les crimes perpétrés par les nazis, notamment par la vague de témoignages des survivants qui a déferlé la scène médiatique.

⁸ Vingt-huit témoignages (883 095 mots) ont été collectés et transcrits par l'Equipex matrice.

⁹ Illustrons par cet exemple tiré de la compilation des témoignages des Tsiganes : « Ils l'ont interné aussi à elle. Et la vie dans le camp, bon, la vie dans le camp, c'était une femme, bon qui était comme moi, une femme qui était très gentille avec tout le monde. Bon, le responsable du camp, pas le directeur, le responsable, la femme, l'infirmière, hein, qui venait toujours en vélo, elle m'avait dit ma mère » (Sargera, 2008). Avant de pouvoir exploiter les données lexicales, les autocorrections et les particularités syntaxiques demanderaient un traitement spécifique.

La spécificité de notre corpus réside dans la nature du vécu concentrationnaire. Les témoignages des camps d'internement par le vécu et le quotidien diffèrent des témoignages des camps de concentration¹⁰ ou d'extermination¹¹. Les témoignages du camp d'internement de Rivesaltes diffèrent également des témoignages des autres camps¹² d'internement¹³. Le camp de Rivesaltes occupe une place importante dans l'histoire des camps de la Seconde Guerre mondiale, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, par la durée de ses fonctions d'internement : contrairement aux autres camps, comme les camps des plages qui ont duré quelques mois, le camp de Rivesaltes est resté actif tout au long de la Seconde Guerre mondiale. Ensuite, les groupes sociaux internés au camp de Rivesaltes se distinguent par la multiplicité des nationalités, véritable « Tour de Babel » (Lebourg, 2011 : 413). Enfin, les conditions climatiques et les conditions de vie en général étaient extrêmement difficiles. Le camp se situe dans la plaine du Roussillon, connue pour son aridité : en été la chaleur était insoutenable dans la promiscuité des baraquements et en hiver le froid et le vent étaient insupportables dans ces abris précaires. De plus, la faim était omniprésente. La combinaison de ces éléments a provoqué des épidémies mortelles, comme le typhus.

Nous sommes consciente qu'une difficulté de ce corpus réside dans sa restitution formelle, qui n'est pas conforme aux conventions de transcription utilisées par les linguistes (pauses non signalées, répétitions, amorces, etc.). La transcription étant déjà faite et transmise sous la forme d'un verbatim au laboratoire Praxiling par l'Equipex Matrice, nous ne pouvions modifier le corpus, dans la mesure où nous n'avions pas accès aux enregistrements audios pour reprendre la transcription selon les normes usuelles en linguistique de l'oral. Pour autant, ce corpus n'est pas dénué d'intérêt pour une approche linguistique ; les verbatims sont en effet des objets linguistiques complexes : ce sont des énoncés écrits qui visent à restituer mot pour mot l'énoncé prononcé, mais qui suppriment certains éléments verbaux que l'auteur du verbatim considère comme une scorie, qu'il s'agisse de mots répétés, de marqueurs discursifs, de ponctuations, et qui parfois opèrent des transformations. Malgré ses limites dans les possibilités d'interprétation de la prosodie, le verbatim permet d'accéder, partiellement, au jaillissement de la parole vive, à la construction du discours et à ses récurrences.

¹⁰ Sa fonction principale est la déshumanisation de la population détenue.

¹¹ Ce sont des camps de mise à mort.

¹² Denis Peschanski, 2000, *Les camps français d'internement (1938-1946)* (Doctorat d'État), Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

¹³ Entre 1939 et 1946, environ 600 000 individus ont été internés dans près de 200 camps d'internement dans toute la France : « Entre ces deux dates quelque 600 000 personnes furent internées, pour un temps variable, dans quelque 200 camps, à la durée et au statut variables » (Peschanski, 2000 : 1).

Ce travail de thèse s'inscrit dans une approche nourrie par la tradition de l'analyse du discours, et dans la continuité des travaux en analyse du discours et en linguistique de corpus (Mayaffre et Ben Hamed 2014 ; Mayaffre, Pincemin, Heiden, & Weyl 2018) qui se sont intéressés à la trame lexicale du discours mémoriel de la Shoah par le biais de la textométrie. À leur exemple, nous nous plaçons dans les cadres conceptuels et méthodologiques de l'analyse lexicosémantique et de l'analyse du discours, complétée par une approche textométrique. Le logiciel textométrique TXM servira d'appui à une approche lexicale, sémantique et discursive pour mener à une analyse de contenu basée sur des données quantifiées : « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter » (Berelson cité par Raymond, 1986 : 167). Notre étude mobilise donc, pour sa réalisation, la linguistique de corpus qui nous permet de quantifier, de catégoriser et de comparer les données de notre corpus.

Dans ce contexte historique de violence d'État à grande échelle et dans ce contexte discursif de récits personnels, nous voudrions interroger l'élaboration linguistique et discursive du témoignage historique produit par des témoins d'une époque révolue et d'un événement douloureux. L'objectif de ce travail est de comprendre comment fonctionne et se construit la parole testimoniale : quels sont ses rouages linguistiques ? Quelles sont ses caractéristiques formelles ?

Cette étude tentera ainsi d'identifier les propriétés linguistiques propres à la parole testimoniale. Il s'agit de mettre l'accent, d'une part, sur les outils discursifs qui participent à la construction de la parole du témoin et d'autre part, sur les réseaux lexicosémantiques véhiculés par le discours produit par les témoins en souvenir de leur expérience concentrationnaire.

L'exploration du corpus nous a amenée à regarder de plus près certains aspects du discours, le processus de remémoration par le biais des verbes de la mémoire ou encore la relation du locuteur avec sa production et à chercher à comprendre comment ils convergent pour constituer un genre. Nous aborderons ces points dans le deuxième chapitre.

Cependant, afin de mieux comprendre la méthodologie de repérage et d'analyse de ces éléments du discours, nous avons consacré le premier chapitre à la méthodologie. Nous reviendrons dans un premier temps sur le contexte historique dans le but de situer le discours. Dans un second temps, nous décrirons le traitement et la collecte des données (enregistrement des entretiens, transcription et ses limites), ainsi que la méthodologie d'analyse.

Le deuxième chapitre sera consacré aux questions relatives au genre testimonial. Nous définirons le témoignage en tant que genre discursif et en tant qu'acte de langage. Nous nous concentrerons également sur les verbes mémoriels *se rappeler* et *se souvenir*, qui nomment le processus de remémoration. Ces verbes sont présents dans les témoignages de Rivesaltes (Gomila & Raissi, 2021), mais aussi dans des productions d'élèves (Elalouf & Roubaud, 2016), ou dans les écrits littéraires et journalistiques (Fesenmeier, 2010). Dans notre cas, comment fonctionnent-ils ? comment les locuteurs se rappellent-ils de leur vécu concentrationnaire ? Quels sont les verbes privilégiés ?

Dénotant une distance dans le temps et dans l'accès à un savoir sur l'événement, les verbes mémoriels sont liés à la modalisation épistémique. Nous porterons une attention particulière aux modalisateurs épistémiques qui sont employés par les locuteurs de Rivesaltes dans le processus de remémoration. Quelles sont les formes les plus fréquentes ? Comment les témoins de Rivesaltes modalisent-ils leur discours ? Prennent-ils de la distance ou au contraire s'approprient-ils leur discours ?

Le troisième et dernier chapitre sera consacré aux réseaux lexico-sémantiques. Nous examinerons de plus près la structure des thèmes dominants, et cela en construisant des parallèles entre le discours des femmes et des hommes, entre le discours des réfugiés et des déportés. L'analyse des réseaux lexico-sémantiques permet leur identification et, partant, la compréhension de la structure lexicale de la parole testimoniale. Que nous apprennent les réseaux identifiés ? Existe-t-il des différences entre les groupes d'internés dans les choix lexicaux ?

Chapitre I. Présentation du corpus et des outils d'analyse

Travailler sur un verbatim, réalisé par une équipe d'historiens, et non sur une transcription conforme aux pratiques des corpus oraux ne va pas de soi pour une recherche en sciences du langage. Pourtant, avec un engagement croissant dans l'interdisciplinarité, la recherche contemporaine confronte les linguistes à des transcriptions réalisées selon d'autres pratiques des sciences sociales. Ces transcriptions visent une restitution mot à mot du propos, mais non une fidélité scrupuleuse à la parole spontanée. Les enjeux de ces collaborations interdisciplinaires nous semblent justifier que l'analyse du discours s'intéresse à ces transcriptions verbatim, communément pratiquées dans les sciences humaines et sociales, et désormais aisément disponibles par le biais de la transcription automatique.

Dans ce premier chapitre, nous présentons le contexte qui nous a amenée à travailler sur un verbatim réalisé par une équipe d'historiens. Après un bref retour sur l'histoire du camp de Rivesaltes, nous décrivons le *corpus Rivesaltes* recueilli par deux institutions : l'*Equipex Matrice* et le *Mémorial du camp de Rivesaltes*, et transmis au laboratoire *Praxiling* dans le cadre d'une collaboration scientifique qui a donné lieu à cette thèse. Nous détaillons en outre la collecte de données qui nous a été transmise par le Mémorial du camp de Rivesaltes et l'*Equipex Matrice*, ainsi que la méthodologie que nous avons adoptée pour le traitement du corpus. Nous revenons en détail sur les limites des entretiens et de la transcription en verbatim.

1. Contextualisation historique du camp de Rivesaltes

L'analyse du discours, telle que l'ont élaborée des pionniers de la discipline, comme Michel Foucault et Michel Pêcheux, s'ancre dans la connaissance historique du contexte d'énonciation des discours, connaissance qu'elle-même nourrit :

L'analyse de la pensée est toujours *allégorique* par rapport au discours qu'elle utilise. Sa question est infailliblement : qu'est-ce qui se disait donc dans ce qui était dit ? L'analyse du champ discursif est orientée tout autrement ; il s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son *événement* ; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'*énonciation* il exclut (Foucault, 1969 : 40).

Selon Foucault, l'énoncé est intrinsèquement lié à son événement. Le contexte d'énonciation, qui peut se définir en tant qu'environnement de production, est un facteur important en analyse du discours.

Si cette recherche n'adopte pas le point de vue d'une historienne, elle entre toutefois en dialogue avec la connaissance historique du camp de Rivesaltes. Notre travail de recherche ne peut être

effectué sans la connaissance de ce contexte particulier. Il est ainsi nécessaire de contextualiser la pluralité mémorielle présente au camp de Rivesaltes.

1.1 Le camp de Rivesaltes pendant la Seconde Guerre mondiale

1.1.1 Un camp militaire

L'histoire du camp de Rivesaltes, est intimement liée à l'histoire de l'armée française, et plus largement à l'histoire tourmentée de la France du XX^e siècle (Lebourg & Moumen, 2015 : 5). Le camp de Rivesaltes se situe dans les Pyrénées-Orientales. Camp de garnison, dit *Camp Joffre* devenu camp d'internement, il a successivement accueilli tout au long de son histoire des femmes, des hommes et des enfants, des réfugiés espagnols, des Juifs, des Tsiganes, des prisonniers allemands, puis des Harkis après la guerre d'Algérie.

En 1939, les autorités civiles et militaires françaises décident de mettre en place un camp militaire à proximité de Perpignan sous le nom du camp de *Joffre*, d'une superficie de six cent douze hectares et regroupant treize îlots. Très vite, elles se rendent compte qu'elles n'avaient pas suffisamment de bras pour construire le camp. En effet, les soldats français ont été mobilisés au front pour aller combattre l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Il leur fallait donc trouver de la main d'œuvre en temps de guerre. Pour cela, il est décidé de faire appel aux républicains espagnols qui étaient déjà dans les camps des plages : Argelès-sur-Mer, Saint Cyprien, Le Barcarès.

Sa fonction première est de servir de centre de transition pour les indigènes coloniaux appelé *Centre de transition des troupes indigènes coloniales* (CTTIC). Cependant, en 1940 après la signature de la convention d'Armistice avec l'Allemagne nazie par le maréchal Pétain, la France perd son pouvoir et un régime autoritaire s'instaure à Vichy.

1.1.2 Un camp d'internement

En 1940, la capacité d'accueil du camp de Rivesaltes est déterminée à 27 000 places. Cependant, durant toute son existence, le camp de *Joffre* reste un chantier en « permanente construction » (Husser, 2014 : 30). En effet, les travaux ne seront jamais achevés malgré les efforts des services du génie civil militaire : des îlots inachevés, mal construits ou jamais construits, ainsi que des conditions sanitaires déplorables, ce qui a été à l'origine d'un certain nombre de maladies dont souffraient les internés.

Chaque nouvelle affectation exigeait un réaménagement des lieux. Anne Boitel revient sur les conditions de vie au camp de Rivesaltes en citant un rapport alarmant de docteur Lefèbvre

(Boitel, 2001). En effet, vers la fin de l'année 1940, le Docteur Lefèbvre¹⁴ fait un rapport assez inquiétant sur les conditions de vie dans le camp de Rivesaltes. Il signale la dangerosité de l'emplacement du camp qui se trouve sur un plateau aride et fortement exposé au soleil d'été et à un vent violent, mais aussi à l'état des baraquements endommagés par les conditions météorologiques ou inachevés et le manque d'hygiène. Voici un extrait du rapport :

Le camp de Rivesaltes se trouve sur un plateau nu et aride, exposé l'été à un soleil particulièrement brûlant, à des variations atmosphériques extraordinairement brutales et à un vent d'une violence considérable que connaissent bien et que redoutent les gens du pays (tramontane). Or rien ne protège les baraques de fibrociment contre ce vent ni contre le soleil et il apparaît impossible de prévoir actuellement une défense contre eux. [...] Le type de baraquements construits ne se prête aucunement [...] à la défense contre la chaleur torride qui sévira l'été sur le plateau aride de Rivesaltes. [...] Certaines questions restent à régler de façon urgente : nombreux toits enlevés par le vent, nombreuses vitres manquantes (environ 2500 par ilot), absence d'égouts, WC, sous forme de tinettes situées au milieu des ilots et dont la vidange, même journalière, ne peut se faire de façon hygiénique [...] (Rapport ADPO, 38 W 170 de docteur Lefèbvre cité par Boitel, 2001).

Le camp de Rivesaltes a été le témoin majeur de trois périodes historiques : la Guerre d'Espagne, la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie. En mai 1941, le camp de Rivesaltes regroupait déjà seize nationalités différentes (Lebourg et Moumen, 2015 : 24) : la moitié était représentée par les Espagnols, et une grande majorité par les Juifs et les Tsiganes. Avec l'installation du gouvernement de collaboration de Vichy, quelques milliers d'entre eux se font déporter. À Rivesaltes, on compte environ 2313 internés qui se font transférer au nom de la collaboration. Rapidement, en 1942, le camp devient un camp régional, puis inter-régional. Il regroupe tous les Juifs déportés de la zone non occupée. En seulement deux années, le camp a regroupé 53 % d'Espagnols, 40 % de Juifs (étrangers) et 7 % de Tsiganes (Dossier de presse, 2015 : 9).

1.1.3 Camp militaire pour l'armée allemande

Novembre 1942, les Alliés de la France organisent un futur débarquement depuis l'Afrique du nord pour libérer la France et l'Europe des nazis. En réaction, les nazis ont décidé d'envahir la zone libre pour empêcher le débarquement des Alliés : les derniers Juifs sont transférés au camp de Gurs, les Républicains espagnols au camp du Vernet, et les Tsiganes au camp de Saliers. Cela était à l'origine de la fermeture du camp d'internement de Rivesaltes.

De novembre 1942 à août 1944¹⁵, le camp reprend sa fonction initiale : un camp militaire pour l'armée allemande (Wehrmacht) jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

¹⁴ Le docteur Lefèbvre, médecin-chef du camp, avait comme mission d'examiner les conditions sanitaires du camp.

¹⁵ Date de la libération des Pyrénées orientales par les FFI (Forces françaises de l'intérieur).

L'objectif du camp militaire était de protéger et de fortifier le littoral d'un probable débarquement, ce qu'on appelle un « Südwall ».

1.1.4 Dépôt de prisonniers de guerre de l'Axe

De 1945 à 1948, le camp de Rivesaltes a été un camp de prisonniers pour les soldats de l'Axe. Il regroupait des soldats allemands, autrichiens et italiens, soldats de l'armée allemande. En effet, l'Italie et l'Autriche étaient alliées à l'Allemagne nazie. Les derniers soldats allemands étaient libérés en 1948.

L'objectif de ce camp de prisonniers était bien précis : participer à la construction économique de la France. Les prisonniers sont embauchés en tant que main d'œuvre dans des usines, les mines et dans le secteur de l'agriculture.

De 1956 à 1962, le camp de Rivesaltes a eu plusieurs occupations et plusieurs rôles :

- une partie du camp a servi de centre d'instruction pour les jeunes soldats français avant qu'ils partent faire la guerre en Algérie (1500 soldats français tous les 2 mois) ;
- un bâtiment le *Mess*. En 1958, il est reconverti en prison 727 des militants du Front national (427 des musulmans français) ;
- une partie du camp a servi de centre de formation professionnelle pour les Français musulmans qui faisaient partie de l'armée française, avec le but de diminuer le nombre de Français musulmans dans l'armée et les soustraire du FLN. Il ferme en 1962.

1.1.5 Centre de transit et de reclassement pour les Harkis

En 1962, les officiers français ont décidé de rapatrier les Harkis¹⁶ sans autorisation. Quelque temps après, le gouvernement autorisait leur rapatriement. Une fois en France, ils étaient mis dans un centre de transit et de reclassement. Son objectif était de les intégrer en leur apprenant des métiers pour qu'ils puissent s'intégrer à la société française (hameaux de forestage, des mines de fers ou des usines). Les premières familles débarquent à Rivesaltes en septembre 1962 dans des conditions déplorables. Chaque baraque est divisée pour 5 à 6 familles. De septembre 1962 à décembre 1964, 21000 à 22000 Harkis ont été relégués au camp de Rivesaltes.

Le centre de transit et de reclassement ferme officiellement ses portes le 31 décembre 1964. Les dernières familles se sont installées dans des hameaux de forestage. Et la dernière famille a quitté l'endroit en 1977 pour aller vivre dans la cité du Réart.

1.1.6 Centre de rétention administrative

Le CRA ouvre ses portes en 1986. Il se situe au sein de l'îlot N. Un centre pour les étrangers (les migrants) sans papiers qui ont épuisé tous les recours possibles pour rester en France c'est-

¹⁶ « Militaire autochtone d'Algérie qui servait comme supplétif aux côtés des Français » (*Le Petit Robert*, 2020).

à-dire dont la demande du titre de séjour a été refusée et se retrouvent en situation irrégulière. Ils étaient transférés au CRA avant d'être expulsés dans leur pays d'origine ou reconduits à la frontière. Il a fonctionné jusqu'en 2007.

1.1.7 Mémorial et camp militaire

Aujourd'hui, le camp d'internement de Rivesaltes a été converti en un lieu de mémoire. Sur les 612 hectares du camp militaire¹⁷, une partie a été vendue au Conseil Général des Pyrénées-Orientales et transformée en zone économique et industrielle.

Plus précisément, l'îlot F est transformé en mémorial (lieux de mémoire pédagogique et culturelle) et les autres îlots en camp militaire.

Le camp de Rivesaltes a ainsi endossé différentes fonctions administratives :

- un camp militaire ;
- un centre d'hébergement pour les républicains espagnols après la défaite de la République espagnole, en 1939, pour les Juifs et pour les Tsiganes ;
- un centre inter-régional de rassemblement et de déportation des Juifs qui se trouvaient dans la zone non-occupée appelée « Drancy de zone libre » ;
- après la guerre d'Algérie, il devient un centre de regroupement pour tous les Harkis et leurs familles.

L'histoire du camp de Rivesaltes fait de lui un lieu qui témoigne des mémoires tragiques d'oubliés de l'Histoire.

1.2 L'internement des « Indésirables » sous la IIIe République

En 1930, en France, la crise économique était au centre des préoccupations des politiques. Une préoccupation qui a ouvert les débats sur le statut et la place des migrants. L'idée d'une *étatisation de l'Etat* se répand¹⁸. Cette dynamique a conduit à la promulgation des articles parus en mai 1938, comme l'article 24 du 2 mai 1938 qui spécifie clairement la position de l'étranger : aucun étranger ayant quitté la France n'a le droit d'y retourner sans la délivrance d'une autorisation, au risque de se faire emprisonner et après six mois il se fera expulser sans aucun préavis.

Le 12 novembre 1938, la III^e république promulgue un décret-loi sur l'internement des étrangers *indésirables*. Ce décret autorise l'arrestation et l'internement des étrangers au motif qu'ils seraient potentiellement dangereux pour la sécurité publique. Selon ce texte, l'étranger devra se soumettre à une surveillance régulière et permanente : « dans l'intérêt de l'ordre ou la

¹⁷ Le Ministère de la Défense a vendu la moitié du terrain.

¹⁸ Une évolution qui a suivi la loi portant sur le droit de la nationalité de 1889.

sécurité publique, [il] devra être soumis à des mesures de surveillance plus étroites [...] pourra être astreint à résider dans un des centres dont la désignation sera faite par décret [...] » (décret-loi du 12 novembre 1938). Le 18 novembre, le gouvernement Daladier promulgue un décret rendant possible l'arrestation de tout individu suspecté d'être un danger pour l'Etat et la sécurité publique.

En juin 1940, après l'Armistice, le territoire français est partagé en deux parties : zone occupée et zone non occupée ou libre où s'est installé le régime de Vichy. Il engage une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie et continue à appliquer la politique d'exclusion des étrangers considérés comme étant dangereux pour la sécurité publique. Très vite, de janvier 1941 à novembre 1942, le camp *Joffre* est transformé en un camp d'internement.

Les premiers internés débarquent au camp de Rivesaltes en 1941. Ce sont des Espagnols, des Juifs et des Tsiganes considérés comme des marginaux dangereux. Ces derniers ont été évacués d'Alsace-Moselle. Une fois à Rivesaltes, ils sont placés dans des baraquements (les femmes et les enfants sont séparés des hommes).

En mai 1941, seize nationalités européennes différentes sont déjà présentes dans le camp : la moitié était représentée par les Espagnols, et une grande majorité par les Juifs et les Tsiganes. En pourcentage, on compte 53% d'Espagnols, 40% de Juifs (étrangers) et 7% de Tsiganes français. Le camp devient ainsi un camp régional, puis inter-régional. Il regroupe tous les Juifs déportés de la zone libre.

En novembre 1942, le camp retrouva sa fonction initiale : un camp militaire, et cela jusqu'à la libération des Pyrénées-Orientales en août 1944.

1.3 La France à l'ère des réfugiés

1.3.1 L'internement des républicains espagnols

1.3.1.1 Le phénomène de la *Retirada*

En février 1936, l'Espagne connaît un nouveau tournant dans sa vie politique. Le *Frente popular* accède au pouvoir en s'engageant dans des réformes novatrices, ce qui a suscité la colère du parti conservateur ayant à sa tête le général Franco.

En juillet 1936, le conflit entre les deux partis républicain (marxistes, anarchistes, socialistes, communistes et républicains modérés) et nationaliste (franquistes) déclenche une guerre civile dans un contexte international troublé, où l'Allemagne nazie se révèle une véritable menace. Dans cet affrontement, Franco reçoit le soutien, par l'armement, de deux partis en plein essor : l'Allemagne nazie (l'armée d'Hitler) et l'Italie fasciste (l'armée de Mussolini). Le régime portugais de Salazar s'y implique que partiellement. Les Républicains sont soutenus seulement par les Brigades internationales et dans une moindre mesure par l'URSS de Staline.

La prise de pouvoir progressive de Franco oblige les Républicains à quitter l'Espagne afin d'échapper aux troupes franquistes. Quelques milliers de Républicains trouvent d'abord un refuge provisoire en Catalogne avant qu'elle tombe sous l'emprise du général Franco le 26 janvier 1939. Pour fuir la guerre, les Républicains décident de quitter le territoire et de traverser les frontières françaises, ce qui a entraîné un exode massif. L'exode se fait dans des conditions très dures : fatigue, peur, bombardement, froid glacial, etc.

Entre 1937 et 1938, la France a reçu déjà environ 70 000 réfugiés espagnols. Avec la progression des troupes de Franco, le ministre de la Défense « prépare l'accueil de 15 000 nouveaux arrivants » (Lebourg et Moumen, 2015 : 13). En 1938, afin de regrouper les réfugiés, le gouvernement prévoit l'installation de plusieurs camps tout au long du littoral.

Le 28 janvier 1939, malgré ses réticences, le gouvernement de Daladier décide d'ouvrir les frontières, dans un premier temps, seulement aux civils : femmes, enfants, vieillards, blessés et malades. Ces derniers se font regrouper dans cinq centres de recueil et d'évacuation¹⁹ avant d'être transférés dans des centres d'hébergement. Le 5 février 1939, les frontières sont ouvertes aux militaires.

1.3.1.2 Les réfugiés espagnols dans les camps d'internement

Une fois les frontières ouvertes, le gouvernement est dépassé par le nombre d'arrivants, ce que souligne l'inspecteur Campo le 9 février 1939 : « Je vous rends compte que je ne peux pas faire le contrôle nominatif de tous les réfugiés qui entrent en France, et qui sont dirigés au Boulou, par la suite de l'embouteillage de tous les camps » (Campo cité par Tuban, 2018 : 43). Ce rapport montre l'impossibilité d'identifier tous les réfugiés.

Le ministre de l'Intérieur reprend, en le revisitant, le décret concernant les étrangers. En précisant que tout étranger n'ayant pas de papier officiel pourra être expulsé ou l'assigner à résidence. Les premiers à avoir subi cette restriction, ce sont les républicains espagnols considérés comme de potentiels dangers car ils pouvaient engendrer des actions contre l'ordre public. Sous surveillance renforcée, ils sont identifiés et internés dans les camps des plages tels que Rieucros, Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et au Barcarès.

Pour gérer ce flux de personnes, le gouvernement envoie 50 000 militaires aux frontières en prévoyant d'envoyer 15 000 réfugiés au camp militaire *Joffre*. Cependant, le camp était en phase d'élaboration. En juillet 1940, on y compte un millier de travailleurs y compris des républicains espagnols²⁰ utilisés comme main-d'œuvre dans le cadre des Groupements de

¹⁹ Ces centres étaient installés à proximité des postes-frontières des Pyrénées-Orientales : à Port-Vendres, au Boulou, à Arles-sur-Tech, à Latour-de-Carol et à Prats-de-Mollo.

²⁰ D'autres travaillaient à l'extérieur dans des champs ou des usines.

Travailleurs Étrangers. En octobre 1940, la capacité d'accueil du camp est estimée à 50 000 personnes.

Pendant l'hiver 1940, le camp d'Argelès est inondé. Le régime de Vichy devait trouver un autre camp pour les internés, essentiellement des républicains espagnols. Le ministre de l'Intérieur en charge de la gestion des camps d'internement négocie avec le Ministère de la Défense (propriétaire du camp militaire de Rivesaltes) afin qu'une partie du camp soit transformée en un camp d'internement.

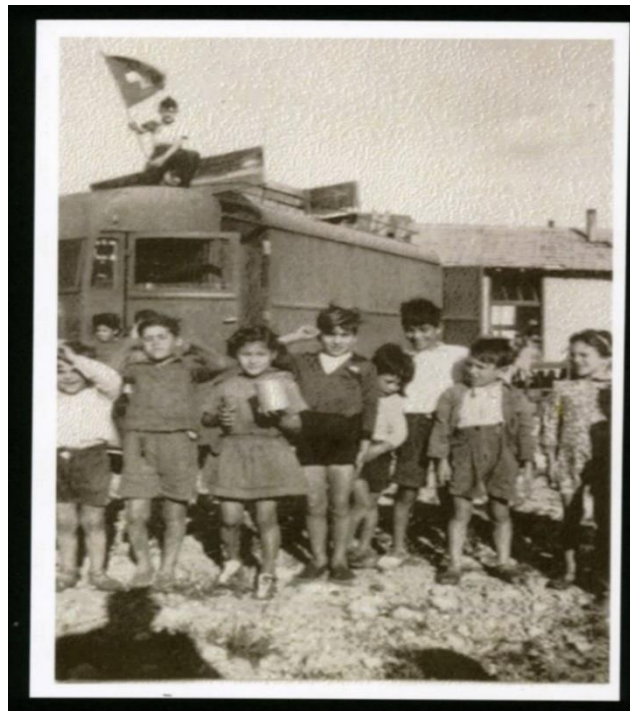


Photo 1. Antonio De La Fuente avec d'autres enfants au camp de Rivesaltes (photo dont les droits ont été donnés au Mémorial du camp de Rivesaltes)

1.3.2 L'internement des Juifs

1.3.2.1 Les Juifs au camp de Rivesaltes

À Rivesaltes, la grande majorité des Juifs était des Juifs du Bade-Palatinat expulsés par les nazis avant d'être transférés le 11 et 14 mars 1941 du camp de Gurs. En août 1941, le camp de Rivesaltes recevait une partie des Juifs arrêtés pour avoir traversé la ligne de démarcation sans autorisation officielle.

Pour atteindre l'objectif d'exterminer les Juifs, en janvier 1942, les nazis décident lors de la Conférence de Wannsee²¹ de mettre en place des camps d'extermination « approvisionnés par déportations ferroviaires » (Lebourg et Moumen, 2015 : 40). Le régime de Vichy décide de participer à cette politique d'extermination dans le cadre de la collaboration en déportant les Juifs internés y compris les Juifs du camp de Rivesaltes.

Avec la mise en place de la déportation des Juifs, en juillet 1942, les conditions de vie pour les Juifs internés se sont durcies : ils sont isolés des autres internés dans les îlots F et K clôturés par des barbelés, sont confrontés à de nombreuses difficultés matérielles et en particulier le manque de denrées alimentaires (Lebourg et Moumen, 2015 : 39). Regroupés dans l'îlot B, ils souffraient d'un sous-approvisionnement qui concernait essentiellement les enfants : « l'approvisionnement des enfants et les conditions de vie dans les baraques sont différents selon les îlots : l'îlot B serait défavorisé par rapport à l'îlot J » (Rapport du docteur Malkin par Doulut, 2014 : 31).

1.3.2.2 La déportation des Juifs internés au camp de Rivesaltes

Mi-août 1942, le camp de Rivesaltes regroupait déjà quelques centaines de familles de Juifs allemands, polonais et russes.

Le même mois, le Régime de Vichy organise des rafles dans la zone libre (la zone sud). La majorité des Juifs arrêtés dans la zone libre sont transférés au camp de Rivesaltes. Ils sont isolés dans des îlots à part, les îlots F et K, afin de limiter les possibilités d'évasion.

Très vite, le camp de Rivesaltes se transforme en centre inter-régional de rassemblement des « israélites » de Rivesaltes puis en « Centre National de Rassemblement des Israélites »²² : femmes et enfants dans l'îlot J, les hommes dans l'îlot F et la commission de criblage²³ dans l'îlot K. Le centre comprenait déjà 1176 Juifs.

Entre le 11 août 1942 et le 20 octobre 1942, neuf convois ont été organisés : 2289 Juifs ont été transférés de Rivesaltes à Drancy. Puis la majorité a été déportée à Auschwitz-Bikernau (camp de concentration et de mise à mort) et exterminée dans des chambres à gaz dès leur arrivée (84 ont survécu).

²¹ C'est une conférence qui s'est tenue le 20 janvier 1942 dans la villa de Wansee. Quinze hauts dignitaires nazis se sont réunis pour mettre en place ce qu'ils appellent « la Solution finale du problème juif » (Lebourg & Moumen, 2015 : 40).

²² Cette appellation a été choisie par le régime de Vichy.

²³ La Commission de criblage a été mise en place par la circulaire du 21 décembre 1939. Elles avaient comme missions de : « procéder à la libération des internés de plus de quarante ans s'ils étaient déjà en cours de naturalisation avant la guerre, s'ils sont mariés à des Françaises, s'ils ont des enfants français ou s'ils ont été décorés de la médaille militaire, etc. » (Grynberg, 1997 : 26).

Les premiers déportés à Drancy sont les Juifs internés au camp de Rivesaltes suivis par les hommes des GTE²⁴. À partir du 25 août, les derniers convois arrivés au camp regroupent les Juifs arrêtés dans la région Languedoc et les Juifs raflés dans la zone libre après le 3 septembre 1942. Entre août et novembre 1942, le centre aurait accueilli 5000 Juifs. Plus de la majorité des internés a échappé aux convois principalement grâce au travail des Œuvres de Secours (Croix Rouge suisse, Cimade, etc.).



Photo 2. Enfants juifs à Rivesaltes (photo dont les droits ont été donnés au Mémorial du camp de Rivesaltes)

1.3.3 L'internement des Tsiganes

La présence des nomades sur le territoire français a toujours été une source de discussion. Au XX^e siècle, le premier texte législatif abordant le statut social et la circulation des nomades est publié lors de la Grande Guerre, le 16 juillet 1912. Le nomade est défini comme celui « qui circule en France sans domicile ni résidence fixe ».

Les premiers Tsiganes débarquent en France au début du XV^e siècle. Louis XIV ordonne l'enfermement de tous les mendiants et vagabonds nomades dans des hôpitaux généraux, au nom du maintien de l'ordre public : « les hommes étaient condamnés aux galères, les femmes à la tonte ou au bannissement en cas de délit lié à la « vie bohémienne », les enfants adressés aux hôpitaux » (Lebourg et Moumen, 2015 : 33).

²⁴ Groupes de travailleurs étrangers. Ils étaient créés par le régime de Vichy afin de faire travailler notamment les républicains espagnols dans le secteur de l'agriculture et minier.

Avec l'installation de Vichy, tous les Tsiganes français ou étrangers sont internés dans des camps d'internement : Rivesaltes, Gurs, Agde, etc., ou assignés dans des résidences surveillées pour la seule raison qu'ils sont nomades.



Photo 3. Arrivée des Tsiganes au camp de Rivesaltes 1941-1942 (photo dont les droits ont été donnés au Mémorial du camp de Rivesaltes)

1.3.4 L'arrivée des Harkis à Rivesaltes

Au moment de l'indépendance de l'Algérie, des milliers des familles, ayant aidé l'armée française ou faisant partie de l'armée française, fuient l'Algérie pour échapper aux violences de l'Indépendance. Le 12 septembre 1962, environ 250 familles composées d'hommes, de femmes et d'enfants se retrouvent dans les camps en France notamment au camp de Rivesaltes. Très vite la question de l'hébergement, de ce qu'on appelait *les supplétifs de la France*, est soulevée. Le camp de Rivesaltes devient « la capitale des Harkis » (Lebourg & Moumen, 2015 : 109). Il a accueilli le plus grand nombre de supplétifs ; plus de 9000 se trouvent déracinés entre les murs invisibles du camp de Rivesaltes. Dans les mois à venir, d'autres familles venant d'autres camps : le camp du Larzac et le camp de Bourg-Lastic rejoignent le camp de Rivesaltes. Considérés comme « potentiellement dangereux » (Moumen, 2016 : 25), ils sont strictement surveillés par la 40^e compagnie de camp qui officiellement est aussi chargée de leur protection, car la vie au camp de Rivesaltes était très réglementée. Certains, considérés comme « inaptes à une vie à l'européenne » (*ibid.*), sont pris en charge par une antenne du service aux rapatriés afin de les initier culture et à la vie européenne.

Pendant que certains supplétifs et leur famille attendent d'être reclassés, d'autres se forment à leur nouveau métier dans la viticulture, les chantiers forestiers ou encore dans les usines de

textile. Pendant ce temps-là, les femmes s'occupaient des enfants et de la baraque qui leur servait de maison ; elles créent des liens d'amitié avec les voisines : « Rares sont celles qui apprennent quelques rudiments de langue française au sein des « centres de promotion sociale » (*ibid.*).

Les personnes qui ont été reclassées quittent progressivement le camp pour s'installer dans d'autres villes dans le Nord Pas-de-Calais ou dans l'Est de la France, alors que les autres se trouvent toujours dépendant du camp de leur accueil. Suite à cela, les familles sont transférées à la cité du Réart sur la Commune de Rivesaltes.

Le camp fermera officiellement ses portes le 31 décembre 1964.



Photo 4. Ancien Combattant Harki et un Enfant en 1962 à Rivesaltes (photo dont les droits ont été donnés au Mémorial du camp de Rivesaltes)

La pluralité mémorielle caractérise donc le camp de Rivesaltes. Les voix se superposent et s'entrechoquent.

2. Collecte et traitement du corpus

2.1 Présentation du corpus

Notre corpus est constitué d'une série d'entretiens réalisés et transcrits dans le cadre de l'Equipex Matrice, porté par l'historien Denis Peschanski, entre 2007 et 2014. Cette collecte comprend 28 témoignages, voire 883 095 mots, d'hommes et de femmes, de réfugiés et de déportés juifs, internés au camp de Rivesaltes pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire de 1941 à 1942.

Nous avons divisé le corpus en fonction de l'origine des internés et en fonction du genre, nous avons ainsi quatre sous-corpus :

- Sous-corpus 1 : celui des républicains espagnols ;
- Sous-corpus 2 : celui des déportés juifs ;
- Sous-corpus 3 : celui des hommes ;
- Sous-corpus 4 : celui des femmes.

Les deux premiers sous-corpus contiennent chacun 14 témoignages. Le premier comprend un total de 486 876 mots, et le deuxième, moins volumineux, contient 396 219 mots. Le sous-corpus des locuteurs masculins, avec ses 627 879 mots, représente un volume beaucoup plus important. En revanche, le sous-corpus des locutrices est le plus petit. Son total est de 255 216 mots.

Le poids des témoignages varie d'un entretien à un autre, comme le montrent les tableaux ci-dessous :

| Sous-corpus | Nombre de mots | % |
|-----------------------|----------------|------|
| MCR_03_2008_Paul | 46 263 | 12 % |
| MCR_15_2008_Norbert | 48 358 | 12 % |
| MCR_13_2008_Claude | 43 686 | 11 % |
| MCR_18_2009_Hilda | 41 694 | 11 % |
| MCR_72_2012_Yehoyahin | 35 837 | 9 % |
| MCR_76_2013_Irene | 30 089 | 8 % |
| MCR_24_2009_Leon | 25 091 | 6 % |
| MCR_67_2012_Amira | 24 089 | 6 % |
| MCR_71_2012_Frida | 25 305 | 6 % |
| MCR_02_2007_Margot | 20 833 | 5 % |
| MCR_14_2008_David | 17 580 | 4 % |
| MCR_26_2009_Raoul | 15 279 | 4 % |
| MCR_66_2012_Aharon | 14 308 | 4 % |
| MCR_69_2012_Lotte | 7 807 | 2 % |

Tableau 1. Répartition des témoignages dans le sous-corpus des déportés juifs

| Sous-corpus | Nombre de mots | % |
|------------------------|----------------|------|
| MCR_16_2008_Antonio | 99 396 | 20 % |
| MCR_82_2014_Georges | 64 482 | 13 % |
| MCR_05_2008_Antonio | 36 720 | 8 % |
| MCR_32_2010_Antonio | 37 723 | 8 % |
| MCR_58_2011_Firmo | 37 523 | 8 % |
| MCR_25_2009_Florentino | 36 372 | 7 % |
| MCR_59_2011_Jose | 35 157 | 7 % |
| MCR_04_2008_Josefa | 22 666 | 5 % |
| MCR_81_2014_Julia | 24 966 | 5 % |
| MCR_34_2010_Maria | 26 284 | 5 % |
| MCR_35_2010_Joaquin | 19 921 | 4 % |
| MCR_20_2009_Pierre | 14 183 | 3% |
| MCR_27_2009_Pilar | 15 671 | 3 % |
| MCR_28_2009_Sylvie | 15 812 | 3 % |

Tableau 2. La répartition des témoignages dans le sous-corpus des républicains espagnols

Nous avons aussi observé que la répartition des témoignages des hommes et des femmes n'est pas égale. En effet, qu'il s'agisse du sous-corpus des républicains espagnols ou celui des déportés juifs, le nombre de témoignages des femmes est largement inférieur à celui des hommes. Dans sa totalité, le corpus contient 17 témoignages d'hommes et 11 témoignages de femmes. Dans le corpus des déportés juifs, elles représentent 43 %, et dans le second, celui des réfugiés espagnols, 36 %.

Il convient de préciser que, dans nos analyses, nous avons pris en considération l'inégalité dans la répartition des témoignages.

2.2 Recueil des données

2.2.1 Collaboration entre plusieurs institutions

Depuis 2018, le projet *Rivesaltes* est mené par le laboratoire *Praxiling*²⁵ et d'autres institutions, comme le Mémorial du camp de Rivesaltes, la Bibliothèque Nationale de France et la

²⁵ Les témoignages sont disponibles sur le site de *Praxiling* : <https://praxiling.cnrs.fr/2-corpus-ecrits/>.

DGLFLF²⁶. Ces institutions sont en collaboration à travers l'Equipex Matrice²⁷. La transcription des témoignages en verbatims a été menée par les historiens Jean-Marc Dreyfus et Abderrahmane Moumen, ainsi que par le cinéaste José Jornet.

Ce tableau englobe les métadonnées de chaque entretien :

| Identifiant | Nom de l'intervieweur | Date de l'interview |
|------------------------|----------------------------------|---------------------|
| MCR_03_2008_Paul | José Jornet | 15/01/2008 |
| MCR_15_2008_Norbert | Jean-Marc Dreyfus | 28/04/2008 |
| MCR_13_2008_Claude | José Jornet et Jean-Marc Dreyfus | 31/03/2008 |
| MCR_18_2009_Hilda | José Jornet | 13/07/2009 |
| MCR_72_2012_Yehoyahin | José Jornet | 09/07/2012 |
| MCR_76_2013_Irene | José Jornet | 07/11/2013 |
| MCR_24_2009_Leon | José Jornet | 09/10/2009 |
| MCR_67_2012_Amira | José Jornet | 25/06/2012 |
| MCR_71_2012_Frida | José Jornet | 05/07/2012 |
| MCR_02_2007_Margot | José Jornet | 09/12/2007 |
| MCR_14_2008_David | Jean-Marc Dreyfus | 03/11/2008 |
| MCR_26_2009_Raoul | José Jornet | 15/10/2009 |
| MCR_66_2012_Aharon | José Jornet | 22/06/2012 |
| MCR_69_2012_Lotte | José Jornet | 25/06/2012 |
| MCR_16_2008_Antonio | José Jornet | 16/06/2008 |
| MCR_82_2014_Georges | José Jornet | 2014/2015 ? |
| MCR_05_2008_Antonio | José Jornet | 12/02/2008 |
| MCR_32_2010_Antonio | José Jornet | 26/03/2010 |
| MCR_58_2011_Firmo | José Jornet | 21/09/2011 |
| MCR_25_2009_Florentino | José Jornet | 12/10/2009 |
| MCR_59_2011_Jose | Geneviève Dreyfus-Armand | 18/02/2016 |
| MCR_04_2008_Josefa | José Jornet | 07/02/2008 |
| MCR_81_2014_Julia | José Jornet | 21/08/2014 |
| MCR_34_2010_Maria | José Jornet | 09/04/2010 |
| MCR_35_2010_Joaquin | José Jornet | 13/04/2010 |
| MCR_20_2009_Pierre | José Jornet | 30/10/2009 |

²⁶ Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

²⁷ L'Equipex Matrice se compose d'un groupe d'historiens et de sociologues qui travaillent sur l'articulation de la mémoire individuelle et collective. Leur intérêt se porte sur des événements historiques douloureux qui relèvent de la mémoire traumatique, comme : la Seconde Guerre mondiale, le 11 septembre, le 13 novembre, etc.

| | | |
|--------------------|-------------|------------|
| MCR_27_2009_Pilar | José Jornet | 27/10/2009 |
| MCR_28_2009_Sylvie | José Jornet | 27/10/2009 |

Tableau 3. Les métadonnées de chaque entretien

Le projet Rivesaltes regroupe quatre compilations, mais pour ce travail de thèse, nous nous sommes intéressée qu'aux deux premières, et cela pour deux raisons majeures : le manque de temps et le poids de la population d'internés. En effet, les deux groupes choisis représentent la plus grande population du camp de Rivesaltes.

Les sous-corpus sont les suivants :

- Compilation 1 : républicains espagnols internés au camp de Rivesaltes.
- Compilation 2 : Juifs internés au camp de Rivesaltes ou dans d'autres camps français.
- Compilation 3 : Tsiganes internés au camp de Rivesaltes ou d'autres camps français.
- Compilation 4 : Harkis relégués au camp de Rivesaltes et leur famille.

2.2.2 Enregistrement et transcription des entretiens

La démarche qui a été adoptée pour le recueil et la transcription des témoignages de Rivesaltes relève de ce que les historiens appellent l'« Histoire orale ». L'invention de l'enregistrement audio sur bande magnétique par Allan Nevis et Louis Starr en 1948 constitue les prémisses de cette démarche historique.

L'histoire orale est une méthodologie de recherche et de documentation qui valorise la production orale de témoignages, porteurs de mémoire(s), et la transcription de ces récits mémoriels. Pour Pollak, cette démarche « a fait resurgir l'importance de mémoires souterraines qui, en tant que partie intégrante des cultures minoritaires et dominées, s'opposent à la mémoire officielle » (Pollak, 1993 : 18). Il soutient ainsi que l'histoire orale a permis aux mémoires les moins connues de s'exprimer. Elle permet aussi de reconstruire le passé ou plutôt de s'en rapprocher le plus possible.

La démarche d'histoire orale est constituée de trois grandes étapes essentielles et complémentaires :

- Étape 1 : la documentation. Le chercheur doit constituer une documentation solide sur l'événement concerné en passant par la construction d'une problématique et d'un riche corpus.
- Étape 2 : l'analyse. Le chercheur analyse son corpus d'histoires de vie d'un œil critique.
- Étape 3 : la restitution. Il s'agit de la mise en valeur des résultats de l'analyse.

| Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 | Étape 4 | Étape 5 | Étape 6 | Étape 7 |
|---|---|----------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| Documentation : problématique et corpus | Élaboration d'une grille d'analyse, choisir les témoins et l'outil d'enregistrement | Préparation de l'entretien | Réalisation de l'entretien | Exploitation des données | Restitution des analyses | Une éventuelle production collective |

Tableau 4. Les démarches détaillées d'histoire orale

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons de plus près au protocole de collecte et à la transcription des données adoptés dans le cadre du projet Rivesaltes. Cela nous permettra de comprendre comment les témoignages ont été recueillis, transcrits et dans quel cadre.

2.2.2.1 Protocole de collecte

Afin de collecter et de réaliser les entretiens, l'équipe du Mémorial du camp de Rivesaltes a suivi les consignes de leur « Kit pédagogique ». Ce kit recense toutes les démarches nécessaires et adaptées à ce genre de collecte. La première partie est dédiée à la présentation de l'histoire orale et sa démarche. La seconde partie comporte une boîte à outils avec des guides, des analyses, des exemples, etc.

Selon le Mémorial, le protocole de collecte mis en place a pour objectif la meilleure conservation et valorisation des entretiens. Le Mémorial a suivi un protocole bien défini qui inclut les acteurs de la collecte et la cadre de l'entretien.

En ce qui concerne les personnes du cadre administratif qui ont participé au recueil des données, un responsable de la collecte et un responsable de la conservation et de l'organisation ont été mobilisés par le Mémorial.

Dans un souci de scientificité et de respect de la mémoire, la récolte des données a été confiée à des historiens spécialistes dans leur domaine. Parmi ces historiens, on retrouve :

- Geneviève Dreyfus-Armand (les témoins d'origine espagnole) ;
- Alexandre Doulut (les témoins d'origine juive) ;
- Fabien Theofilakis (les prisonniers de guerre de l'Axe) ;
- Abderahmen Moumen (les Harkis et leurs familles).

Par ailleurs, la mission d'enregistrement et de captation a été confiée à des élèves en formation de l'école d'audiovisuel du département *Idem*. Afin de recueillir les témoignages, le Mémorial

a souhaité les réaliser dans un même espace. Il a fait le choix de le faire dans ses locaux, un lieu de mémoire. Une salle leur a été consacrée.

2.2.2.2 Étapes de l'entretien

Les étapes de l'entretien nous ont été transmises par l'Equipex Matrice, et plus précisément par Madame Carine Klein.

Tous les acteurs qui ont participé à la réalisation des captations et leur enregistrement ont suivi une méthodologie et un protocole définis au préalable. Avant d'arriver au produit final, ils sont passés par quatre stades différents et complémentaires : avant l'entretien, le jour de l'entretien, suite à l'entretien et quelque temps après l'entretien (quelques semaines voire quelques mois).

I. Avant l'entretien

Pour que le projet Rivesaltes puisse se concrétiser, l'équipe du Mémorial qui l'a pris en charge a dû s'acquitter de plusieurs tâches :

- Investigation et documentation : l'équipe concernée a dû faire une recherche de témoins : quel témoin contacter ? peut-on parler d'un *bon* témoin qui produira un « bon témoignage »²⁸ (Prochasson, 2001 : 162) ? si oui, comment le trouver ? Cette première étape s'accompagne d'une recherche de documentation (notamment la consultation d'archives) sur l'événement en question et d'élaboration d'un pré-questionnaire.
- Prise de contact : dans un premier temps, le Mémorial contacte les témoins choisis en leur présentant leur projet dans le moindre détail (interviewer, date, lieu, finalités du projet). Dans un second temps, l'interviewer désigné prend contact avec ces témoins.
- Logistique : l'équipe du projet doit s'occuper de la partie logistique en contactant par exemple l'interviewer et l'équipe de captation, penser au matériel nécessaire et à la mobilité des témoins, etc.
- Démarche administrative : la dernière étape avant le jour de l'entretien consiste à faire signer aux témoins une convention qui permettrait l'utilisation et la diffusion de la captation, et de remplir le pré-questionnaire afin que l'interviewer puisse préparer son entretien.

II. Le jour de l'entretien

Le jour de l'entretien est l'étape cruciale. Les consignes suivies par l'équipe, l'interviewer et les témoins sont nombreuses. Avant que la séance de recueil commence, tous les membres participants doivent éteindre leur téléphone ou tout appareil pouvant perturber le déroulement

²⁸ Comme il a été établi par Jean-Norton Cru (voir chapitre 2).

de l'entretien. En effet, ne pas interrompre les échanges fait partie des consignes à ne pas transgresser. La fin de l'entretien est suivie d'un moment de latence pour permettre à l'interviewé de réintervenir si le besoin se présente.

En plus de cela, l'interviewer doit impérativement authentifier chaque témoignage sous cette forme « « Mémorial du Camp de Rivesaltes / date / Entretien de TEMOIN réalisé par le nom de l'INTERVIEWER » ».

Les intervieweurs ont privilégié l'entretien semi-directif, car depuis quelques années, il est considéré comme « une norme académique enseignée comme une méthode canonique » (Demazière, 2007 : 90). C'est l'entretien le plus apprécié dans une enquête de terrain, y compris en sociologie ou en sociolinguistique. L'entretien semi-directif est défini par Sandra Nossik comme : « (...) une forme d'interaction proche de la conversation, grâce à l'adaptation continue des interrogations et interventions du chercheur à l'échange en cours. Il s'agit idéalement pour l'enquêteur de délimiter préalablement à la rencontre les thèmes à faire émerger durant l'entretien, puis d'adapter la forme et l'ordre de ses questions aux réactions de l'enquêté au fil de l'interaction » (Nossik, 2011 : 121). Autrement dit, ce genre d'entretien est une technique qualitative qui s'appuie sur un ensemble de questions ouvertes qui permettent de centrer le sujet des échanges. Ces questions préétablies par l'interviewer sont consignées dans un guide d'entretien. Elles servent à guider le témoin dans sa réflexion. En effet, l'interviewer ou le chercheur ne doit absolument pas intervenir dans le discours du témoin, il doit seulement l'orienter et le recentrer subtilement si nécessaire autour des thématiques abordées pour ne pas perdre le fil du sujet. L'avantage de ce genre de technique de recueil est donc de permettre à l'interviewé de se sentir libre dans son discours tout en restant dans un cadre d'échanges *semi-formel*, c'est ce qui a encouragé les interviewers de Rivesaltes à choisir ce genre de technique.

III. Suite à l'entretien

L'entretien fini, le processus de mémorialisation continue. L'après-entretien est une étape complémentaire à ce qui a été dit durant l'interview. Le témoin a la possibilité de présenter des documents en ajout à son témoignage. Il peut aussi donner des documents à copier ou en faire don au Mémorial. D'ailleurs, j'ai pu récupérer toutes les copies de photos des témoins ainsi que des lettres.

Cette étape est suivie par la vérification des enregistrements. Tout au long de ce processus, l'interviewer reste à l'écoute de témoin dans le cas où d'autres souvenirs lui reviennent. De plus, le témoin a la possibilité, à tout moment, de revenir sur ces propos, les supprimer ou les modifier. Il peut aussi librement les consulter.

IV. Quelque temps après l'entretien

Une fois les entretiens réalisés, l'équipe qui a réalisé les captations doit s'occuper du montage et de la sauvegarde d'une copie de l'enregistrement de l'interview. Quatre copies sont à prévoir : une dans les collections, une pour le centre de ressources du Mémorial, une pour le témoin et une pour l'intervieweur.

Enfin, en respectant une politique de transparence, les transcriptions et les enregistrements sont envoyés à l'interviewer et aux témoins.

Le tableau ci-dessous présente les thèmes abordés le jour de l'entretien :

| Thèmes de l'entretien | Précisions |
|---------------------------|---|
| Présentation | Le témoin se présente par son état civil, sa situation familiale et son lieu de résidence actuel. Il présente aussi sa famille (ses parents, grands-parents, frères et sœurs). |
| Vie scolaire | Le témoin doit présenter son parcours scolaire, situer son ancienne école, évoquer sa classe et les souvenirs en relation avec cela. |
| Vie quotidienne | Le témoin évoque le métier de ses parents, le mode de vie et son rapport avec ses proches (parents et grands-parents). |
| Drôle de guerre | L'interviewer cherche à savoir si le témoin a gardé les souvenirs de la mobilisation et la façon dont il l'a appris avec ses parents. Il cherche aussi à savoir si la famille du témoin était concernée par la mobilisation et les changements qui ont suivi ces événements. |
| Armistice du 22 Juin 1940 | Le témoin doit parler de la façon dont il a appris et reçu la défaite, et du positionnement politique et personnel de sa famille à l'égard du gouvernement de Vichy. |
| Exode | L'interviewer cherche à mobiliser les souvenirs de l'Exode du témoin, de son ressenti, des personnes qu'il a croisées, des aides qu'ils ont eues, du rôle de sa famille, de la nature des relations entre les réfugiés et la population et de ses liens d'amitié avec les autres enfants. |
| Occupation par les Nazis | Il s'agit d'évoquer la façon dont le témoin a réagi face à l'Occupation, de la réaction et du discours son entourage, et de l'impact de cet événement sur sa vie et sur son enfance. |
| La Résistance | L'interviewer veut connaître la façon dont les parents du témoin ont reçu la nouvelle et s'ils en parlaient librement. Son intérêt se dirige aussi vers les membres de la Résistance et sur leurs actions. |
| La Collaboration | L'interviewer se focalise sur la proximité de la Milice et du village du témoin et sur la relation de ce dernier avec eux. |
| La Libération | L'interviewer cherche, dans un premier temps, à reconstituer les souvenirs du témoin autour des bombardements (quand, comment, dégâts). Dans un second temps, il s'intéresse à la Libération de la commune du témoin et de comment il l'a vécu. |
| Le retour de guerre | Il s'agit de savoir si le témoin avait un proche prisonnier de guerre en Allemagne, de comment il a vécu son retour et de son quotidien après-retour. |
| L'après-guerre | L'interviewer interroge le témoin sur sa vie après la Libération, sur l'impact qu'elle a eu sur lui et sur les raisons qui l'ont poussé à témoigner. |

Tableau 5. Les thèmes abordés lors des entretiens (transmis par l'Equipex Matrice)

2.2.2.3 Limites des entretiens

- Le cadre spatial

Le cadre spatial s'avère un élément important dans la réalisation d'un entretien. Lors d'une interview, l'historien François Hartog (2006) explique que le lieu de réalisation et de recueil des témoignages est un facteur qui construit le discours du témoin. Le lieu peut ainsi aider à construire le témoignage, comme le souligne l'historien en parlant du film de Lanzmann « Shoah » sorti en 1985 :

Dans des lieux où il y a seulement un peu d'herbe, quelques arbres, un peu de béton parfois, des gens redeviennent pour quelques instants les jeunes hommes qu'ils ont été, et cela uniquement par la parole. Ce que cherche Lanzmann, c'est à supprimer le temps, à faire s'évanouir la distance passé-présent. C'est ce qui fait la force incroyable du film (Hartog, 2006 : 47).

D'ailleurs si certains témoignages de la compilation de Rivesaltes ont été recueillis au sein même du Mémorial, c'est pour une raison : le lieu des interviews est étroitement lié au vécu concentrationnaire des sujets interrogés. Mais cela ne pourrait-il pas aussi réveiller leurs angoisses les plus inconscientes ? Réaliser un entretien dans un lieu contenant une forte charge émotionnelle, un lieu formel, dans une salle noire avec des sujets ayant une mémoire traumatique n'influencerait-il pas le comportement des témoins ? Parce que, comme le précisent Duchesne et Haegel, la réalisation d'un entretien « exige d'abord de disposer d'un endroit adapté » (Duchesne & Haegel, 2004 : 58). Si le lieu peut réveiller un certain nombre de souvenirs enfouis, cela n'est pas forcément immédiat ou machinal.

Les témoins interrogés sont porteurs de souvenirs douloureux, comme le souligne le témoin Irène quand on lui demande pourquoi elle semblait agacer lors de son interview. Sa réponse était immédiate : les souvenirs sont douloureux. Le passage d'Antonio marque également ce traumatisme par le mot *cauchemar* et par la négation :

Et avant toute chose, vous sembliez un petit peu agacé qu'on vienne vous vous interviewer encore pour ça, pourquoi ? Oui, parce qu'on remue toujours de la même douleur. Et c'est très dur pour nous. Voilà. On vous a déjà plusieurs fois interviewée ? Oui, souvent, souvent, en particulier par, je ne sais plus le nom (Irène, 2013).

Alors, je pense que si vous voulez encore revenir à Rivesaltes, je ne vois pas l'utilité. Je pense que tout ça, c'est un cauchemar qui ... Je n'oublierai jamais (Antonio, 2010).

En effet, Régine Waintrater insiste en disant qu'« Aucun récit ne peut venir à bout de l'horreur. Celle-ci ne se laisse pas appréhender sur un mode linéaire, avec un début, une suite et une fin : c'est parce qu'il porte la marque d'un traumatisme infini que le récit testimonial est difficile à construire et difficile à entendre » (Waintrater, 2004 : 86). Un locuteur porteur de cette mémoire ne peut se détacher du lieu concerné, car sa mémoire s'est construite autour de cet espace qui

lui rappelle tout son passé : son enfance au camp, la perte de ses parents, son déracinement, les souffrances physiques et psychologiques subies, etc.

- Le témoin habitué à témoigner et/ou influencé par les éléments externes

Certains témoins interrogés dans le cadre du projet de Rivesaltes sont habitués à témoigner, y compris dans des écoles, comme Léon qui informe son interlocuteur sur ses activités en tant que témoin historique, ou Irène qui déclare qu'elle a été plusieurs fois interviewée :

Pourquoi vous acceptez de témoigner ? Euh, j'ai fait deux témoignages. J'ai fait plusieurs fois des séances dans des lycées pour expliquer ce que c'est que la Shoah (Léon, 2009).

On vous a déjà plusieurs fois interviewée ? Oui, souvent, souvent, en particulier par, je ne sais plus le nom (Irène, 2013).

Dans cette perspective, nous pouvons nous interroger : le fait que le témoin ait l'habitude d'exposer son récit n'entraîne-t-il pas un figement de son discours, qui perd de son naturel et de sa spontanéité ? Cette interrogation pointe un « risque » du manque de spontanéité : à force de répéter le même discours, les témoins ne développent-ils une sorte d'habitude ? Selon Jacques Rivette, « chacun s'habitue sournoisement à l'horreur » (Rivette, 1961 : 54). Dans ce cas-là, les mots sont sélectionnés, les réactions des témoins deviennent contrôlées. Cependant, la citation de Rivette est à prendre avec précaution. Par le verbe *s'habituer*, on n'entend pas une banalisation de l'horreur vécue, mais la mise en place d'une sorte de distanciation. Tout en racontant son histoire douloureuse, le témoin tente, dans certains cas, de surmonter sa douleur. Il y aurait une sorte d'apprentissage modelé par l'habitude de témoigner.

Rappelons aussi que la mémoire n'est pas une représentation spontanée et inédite du passé, c'est une reconstruction forgée par l'impact de plusieurs éléments extérieurs : ce qu'on entend, ce qu'on voit à la télévision ou ailleurs (les débats ou les conférences par exemple), mais aussi notre relation avec notre interlocuteur. Le discours des témoins est régi par tous ces éléments. De ce point de vue, il est sans cesse en mouvement, en évolution. Cet impact de l'extérieur est souvent inconscient. Le témoin ne se rend pas forcément compte du pouvoir des voix externes qui viennent chevaucher son récit, ainsi que le formule Fink : « (...) nous obtenons différentes réponses qui sont des reconstructions rétroactives, subjectives et sélectives, avec leurs oublis, leurs erreurs et leurs déformations » (Fink, 2020 : 25). Cependant, cela ne rend pas pour autant son discours faux, il est seulement modulable, d'où l'impératif de rendre compte de ces influences lors des analyses.

- Les effets du temps

Le témoignage a comme objet de reconstituer le passé, mais cet objectif est souvent mis à mal par le temps qui passe. La présence des verbes mémoriels à la forme négative en est un indice

(cf. chapitre 2). D'autres éléments sont relevables, comme certains silences ou la présence de l'interjection *eah*, qui suppose que le témoin est en plein processus de remémoration et que sa mémoire est en train de chercher le bon passage, qui ne surgit pas naturellement.

Même si la volonté de chaque témoin était de se remémorer son vécu douloureux, sa mémoire n'a pas toujours été capable de se rappeler entièrement, comme le montre l'extrait de Florentino :

Combien de temps vous êtes resté, à peu près, là-bas ? Oh, quelques mois. Je ne peux pas vous dire exactement combien, mais je ne sais pas cinq ou six mois ? Je ne crois pas que ça dépassait. Je ne peux pas dire avec certitude. Et, ça fait longtemps et puis j'étais, j'étais jeune à cette époque, aussi (Florentino, 2009).

Par le fragment temporel *ça fait longtemps*, le locuteur évoque la propriété que possède le temps d'effacer les traces du passé.

Pour Alain Brossat, la mémoire et l'oubli sont un *couple* qu'on ne peut pas séparer. Si le témoin se présente en tant que porteur de mémoire, il se présente aussi comme porteur d'oubli, c'est pour cette raison que les témoignages, notamment ceux de Rivesaltes, sont limités par cette contrainte temporelle qu'il faut prendre en considération dans l'analyse que ce soit en Sciences du langage, en Histoire, en Sociologie, etc.

1.3 La transcription et ses contraintes

Les témoignages de Rivesaltes n'ont pas été transcrits selon les conventions de transcription adoptées par les linguistes ; ils ont été transcrits par des historiens en verbatim. Cette transcription tente de reproduire mot à mot un échange verbal, un audio (la mise à l'écrit de l'oral). Le verbatim défini par *Le Petit Robert* comme un : « Compte rendu écrit fournissant le mot à mot d'une déclaration, d'un débat oral » (*Le Petit Robert*, 2022), consiste à reprendre tous les sons, les onomatopées, les expressions faciales et corporelles, comme hocher la tête, lever le bras, etc. Tous les éléments soulignés en rouge sont la transcription de la gestualité ou des commentaires, des observations (exemple : [il bafouille]) :

José Jornet : Plus de cent personnes dans un baraquement ?

Joaquín López Morales : Oui, oui. Oui, parce qu'il y avait des lits mis comme ça **[il fait un geste pour indiquer que les lits étaient installés en parallèle, les uns à côté des autres]** et de là... quand ils nous appelaient... quand il fallait manger... il fallait aller à la « cantine » (salle à manger) [il fait un geste pour indiquer que la cantine est loin], qui était aussi... autre... **[il bafouille]**... autre baraquement, voilà. Et bon, la nourriture était... **[hoche la tête]**, plus toujours plus... disons que... José Jornet : Et vous vous souvenez de quelque chose de... ce que vous faisiez en tant qu'enfant dans ce camp ?

Joaquín López Morales : Je, euh... dans le camp [il lève une épaule] là-bas... je faisais... de la gymnastique et des choses comme ça mais... nous ne pouvions pas sortir non plus du camp, on ne pouvait plus sortir, dans ce camp-là, Argelès-sur-Mer, nous plus, nous ne sortions plus

José Jornet : Et il y avait beaucoup d'Espagnols ? D'autres nationalités aussi ?

Dans cette version²⁹, les témoignages de Rivesaltes ont été transcrits dans le cadre de l'Equipex Matrice de façon automatique. Suite à la transcription, les transcriptions ont été corrigées, améliorées par la réécoute des témoignages et la correction manuelle par Charline Hellec et Carine Klein.

2.3.1 La transcription par Matrice

Le verbatim a longtemps relevé surtout de la démarche méthodologique des historiens, qui transcrivaient la parole des survivants. Certains linguistes se mettent à travailler récemment sur les verbatims : on trouve cet intérêt essentiellement en analyse du discours politique, comme l'analyse des discours de l'Assemblée Nationale, et en analyse du discours médiatique (Doucy et Massoussi, 2012). Malgré sa récente éclosion, l'analyse des verbatims reste problématique, notamment pour les spécialistes de l'oral. Quelles sont ses limites du verbatim ?

Afin d'étudier un discours oral, il s'avère nécessaire de l'enregistrer et de le transcrire. Cette transcription peut être, dans ce cas, soit orthographique (verbatim), soit phonétique. Tout en relevant d'un choix³⁰, la transcription signifie prendre un discours brut, déstructuré et le rendre accessible à la compréhension et à l'analyse linguistique, c'est-à-dire, comme le soulignent Thibault et Vincent (1988) une forme de « standardisation des productions orales » ; cependant cette standardisation ne signifie en aucun cas « corriger la langue des locuteurs pour la rendre conforme à la norme » (Thibault & Vincent, 1988 : 24).

2.3.2 Les limites de la transcription

Dans cette partie, nous relèverons les principales limites de la transcription en verbatims qui ne respecte pas les normes de transcription telles qu'elles sont demandées et utilisées par les chercheurs en Sciences du langage.

1.3.2.1 Les coupures

Le corpus sur lequel repose notre étude comporte un certain nombre de coupures effectuées dans le verbatim qui surgissent au moment des échanges. Nous avons relevé 78 coupures dans le sous-corpus des républicains espagnols et 46 coupures dans celui des Juifs. Ces coupures

²⁹ Il existe plusieurs versions. La version dont dispose Praxiling est « septembre 2015 ».

³⁰ Il existe plusieurs conventions de transcription. La plus représentée est la convention ICOR.

sont soit immédiates voire spontanées, c'est-à-dire que l'interviewer ne prévient pas l'interviewer (elles sont seulement signalées dans la transcription entre crochets), soit elles sont signalées par l'interviewer comme dans ce passage :

Norbert Herz : Oui je me, je me suis rappelé le nom et je lui ai, je lui ai dit « Ben vous savez bien, vous... », je ne sais pas s'il se rappelait de, de, de nous mais, mais, avec lui, ils avaient des contacts et alors je m'imagine que, qu'ils étaient aidés du point de..., sur le plan financier, par des organisations qui fonctionnaient en France.

Jean-Marc Dreyfus : On peut couper juste une minute ?

[Coupure]

Marianne Petit : Moi j'en ai justement.

José Jornet : C'est parti, ça tourne. Jean-Marc Dreyfus : D'autres questions.

Jean-Marc Dreyfus demande de façon explicite s'il est possible de couper la caméra. Peu importe la nature de la coupure, l'indice temporel (la durée des coupures) est omis.

Nous avons identifié plusieurs sortes de coupures :

- certaines coupures sont dues à la longueur de la séquence. Elles sont signalées entre crochet [coupure sur la vidéo longue]. Le sous-corpus des déportés comporte 3 coupures et le sous-corpus des réfugiés 4 coupures. Que ce soit des coupures dues à la longueur de la séquence vidéo ou autre, la durée des coupures n'est pas indiquée ;

[Coupure sur la vidéo longue]

Celui qui, qui a... à moins, comme vous dites, d'être pas humain, sinon, il y avait des choses, il y avait des réflexes, c'est sûr.

José Jornet : Donc c'est le, c'est le, c'était votre oncle, le frère de votre mère ?

Léon Waysenson : Non. C'était, Max Zandman, c'était le frère de ma, de ma mère.

José Jornet : Le frère de votre mère c'est ça.

Léon Waysenson : Non, non, c'était la sœur de ma mère.

José Jornet : Ah le mari de la sœur de votre...

Léon Waysenson : Le mari de la... voilà. Celui qui n'a pas voulu partir du camp parce qu'avec l'autre malheureusement on n'était pas, on n'était pas ensemble avec l'autre. C'était avec lui qu'on était ensemble. Il a dit : « Max on va, je vais repartir, je vais ressortir encore une fois, je vais essayer de trouver une campagne, une, une ferme, une vieille ferme. On y mettra une vache et on va essayer de passer ce mauvais temps-là, tranquille dans un coin où personne... ». Voilà. Mais c'était... il a eu des très bons réflexes, des très bons réflexes. Malheureusement plus compliqué à exécuter hein. Oui, ça c'est...

- nous avons aussi identifié des coupures difficilement catégorisables, comme dans l'énoncé ci-dessous. On ne sait pas si la coupure sert à marquer une pause dans l'entretien (jugé trop long) ou à créer une sorte de transition. En effet, on ne voit pas la cohérence entre le dernier passage avant la coupure et le passage qui suit la coupure :

elle évoque dans un premier temps la mort de sa belle-fille, puis, dans un second temps, elle articule sur sa nationalité et ses origines :

Frederika Schramm : À, à Tel Aviv et entre temps, à [mot incompréhensible] il, il faisait, il, il y avait beaucoup des, des Anglais, pas des Anglais, des, de l'Afrique du sud ici et, et ils ont commencé à bâtir des, des, des, des maisons. Le groupe de, des gens de l'Afrique du sud, pour qu'ils puissent rester ensemble. Nous autres, on a entendu ça, on parlait anglais, on était des Anglais, enfin des Anglais... [Rire] et nous, alors, nous étions ensemble et c'est un groupe, jusqu'à ce jour-ci, de, de l'Afrique du sud et de l'Angleterre qui parle anglais, chaque fois qu'on se rencontre et on a commencé à vivre en Israël et développer les choses et d'une chose après l'autre, alors tout s'est bien passé. Et maintenant, j'ai deux enfants et des petits enfants.

José Jornet : Combien ?

Frederika Schramm : J'ai deux fils et trois petits enfants ! Euh, la femme d'un de mes fils est morte en donnant naissance à, à... alors, enfin, tout s'est bien arrangé.

[Coupure]

Euh, ma nationalité maintenant est israélienne mais je suis née en Allemagne et mes parents étaient polonais. Alors moi, quand on quittait l'Allemagne, on a essayé de quitter avec les documents qu'il fallait alors moi j'étais polonaise pare que là-bas, l'enfant prend la nationalité du, des parents. Et nous sommes arrivés de, de là-bas, nous étions dans toutes sortes de, de pays mais en arrivant en Angleterre, où nous sommes vraiment avec l'intention de rester, c'était déjà après la guerre et nous sommes... Alors mais moi, j'étais encore euh, polonaise mais j'ai rencontré mon mari là-bas et lui aussi il venait de l'Allemagne mais ses parents avaient déjà la nationalité anglaise et moi je me suis mariée avec lui alors automatiquement, je suis devenue anglaise, british, pas anglaise. Il y a une différence entre british et english. Et nous sommes venus en Israël et ici, on nous a donné la possibilité d'avoir deux passeports, un passeport anglais et l'autre israélien. Alors, nous avons fait ça, nous sommes devenus israéliens et toutes sortes de choses que nous avons fait pendant les années qu'il est vivant encore, c'était toujours comme israélien. Jusqu'à ce jour-ci, j'ai encore le passeport anglais mais je ne l'utilise jamais et je suis israélienne vraiment du cœur [Rire] jusqu'à la pensée, jusqu'à la tête et jusqu'à toute la vie. Et voilà

Ces coupures dans le verbatim s'avèrent gênantes pour le linguiste, car ce procédé (transcription plus libre) ne respecte pas les normes de la transcription phonétique qui n'accepte en aucun cas ce genre de coupures.

Quelques cas rares...

Nous avons également relevé des passages (ils ne sont pas nombreux) qui ne font pas partie du corps du témoignage (voir passage ci-dessous) ou qui manquent de cohérence par absence de contexte (absence de question). Dans ce cas, on a retrouvé la note suivante [Le passage suivant est difficile à comprendre car nous n'avons pas la question posée, nous manquons donc un peu de contexte] qu'une seule fois.

Ces passages posent problème car ils ressortent dans l'analyse textométrique, ils sont considérés comme des discours (le premier cas ne ressort pas) :

Passage à couper : C7 : 00 : 01 :40 - C7 : 00 :07 :39 (voir plus)

José Jornet : Excusez moi, encore, encore un petit pro..., truc que j'ai complètement oublié dans tout ça moi, parce que je me disais aussi. Bon ça va pour vous ?

Adolphe Waysenson : C'est bon.

José Jornet : Hein ? C'est bon ? Oui ce que j'ai oublié c'est ça, oui parce que je me disais mince il est... Oui, parce que vous êtes sombre de ce côté là. Alors vous regarder la caméra, juste que je vois si je peux, si je peux vous mettre... Qu'est-ce que j'ai fait des pincées moi ?

Adolphe Waysenson : Je serai encore plus beau comme ça.

José Jornet : Et, et oui parce que vous avez...

Adolphe Waysenson : En, encore plus beau.

José Jornet : [Rire] parce que sinon, vous êtes tout sombre ici. Et oui, je me disais, il y a un truc là. Merde qu'est-ce que j'ai fait de mes pincées moi... ah, bah, elles sont au fond de mon sac. Bah oui normalement, il faut être trois pour faire ça. Donc je me cherche pas des excuses mais...

Adolphe Waysenson : Je crois que les Spielberg il y avait le, le, le...

Un autre passage est introduit sous forme de séquence intercalée, c'est-à-dire que la place de cette partie, qui dure plus d'un quart d'heure, n'a pas pu être identifiée. Cette séquence furtive crée une coupure dans la linéarité du texte :

[Interruption : 02 :04 :09]

Partie qui s'est intercalée dans la transcription : place inconnue dans la vidéo :

Oui. Alors, mon frère qui avait réussi à s'échapper de l'Espagne franquiste arrive à Combronde, mais avant, je voudrais, juste un petit détail, une anecdote. Pour vous dire comment nous vivions, même après la Libération : nous n'avions pas le droit de sortir de la commune. Du village, alors ce qui était la commune. Pour se rendre à Riom Riom, à Clermont ou ailleurs, il fallait demander une autorisation pour la journée à la gendarmerie.

Alors, euh, en novembre 1944

Donc, c'est la Libération, déjà, depuis un moment...

Même si ces passages sont épisodiques (rares), ils ont une incidence sur l'interprétation des énoncés.

Cas moins importants...

Quelques autres coupures (des interruptions moins problématiques) sont imposées par des éléments externes, comme le téléphone qui sonne, ou un arrière bruit (quelqu'un qui parle derrière). Ces coupures sont intempestives et pas très récurrentes. Et même si l'élément perturbateur est signalé, la durée de la coupure n'est pas indiquée :

Joaquín López Morales: Oui, moi j'appartiens, j'ai toujours appartenu, au Parti Socialiste. De... comment, de quoi... oui, nous avons toujours été... les travailleurs... que... parce que, avant, il y avait aussi beaucoup d'abus des propriétaires terriens, ils amenaient des gens aux champs, ils ne les déclaraient pas, ils faisaient ce qu'ils voulaient... et là ça, ça va... ça s'arrange aussi.

[Téléphone] [coupure]

[Silence]

Joaquín López Morales : Ici dans le... à Jimena eh bien... c'était un village qui n'était pas mal, il n'a pas été mal mais, bon, quand après, quand la Phalange est entrée et tout ça, il y a eu aussi beaucoup... beaucoup de « labyrinthes » 142 [il balbutie] et... mes frères... maintenant ça fait... maintenant ça fait plusieurs années [il balbutie] en France... ils sont venus ici à nouveau mais ils sont restés là-bas pour travailler, ils sont mariés là-bas et... maintenant ils sont morts. Les quatre sont morts, les quatre qu'il y avait.

On a relevé des coupures forcées par le silence du témoin qui cherche, dans un processus de remémoration, son mot ou la continuité de sa phrase, ou qui n'a plus rien à dire. Dans le dernier cas, ces coupures sont précédées du marqueur [silence]. D'autres sont déclenchées par des éléments non-verbaux, comme le rire ou la toux. Ces interruptions dont la durée n'est pas signalée n'ont aucune incidence sur l'interprétation des énoncés.

1.3.2.2 Les silences

Nous avons recensé 54 silences dans le sous-corpus des Républicains et 11 dans le sous-corpus des déportés. Ces silences sont « une rupture verbale » (Laroche-Bouvy, 1984 : 34). Comme avec les coupures, la durée des silences n'est pas précisée, ce qui fait que leur intentionnalité n'est pas connue. S'agit-il de silences d'hésitation ? d'émotions ? s'agit-il seulement d'une pause dans le discours ? ou de silences volontaires ?

Joaquín López Morales : Nous avons pris... [il balbutie] c'est que je ne me souviens pas maintenant si... nous sommes venus directement ici, en Andalousie... ici, dans notre maison. [Silence] Nous, nous sommes venus ici, dans notre maison.

José Jornet : Dans votre maison, la Phalange l'avait prise ? Les Phalangistes ? Joaquín López Morales : Oui.

José Jornet : Votre maison ? Les Phalangistes l'avaient prise ? C'est ça ?

Dans ce passage, la visée du silence surligné n'est pas claire. Cette pause pourrait être expliquée par le facteur émotions, car le locuteur se rappelle de sa maison d'enfance. Elle peut aussi être liée à la remémoration : le locuteur qui cherche à affirmer son souvenir, d'où la répétition.

En ce sens, les silences font partie des interactions et peuvent avoir différents sens, c'est pour cette raison que définir l'intentionnalité et la durée de chaque silence/pause est nécessaire à l'interprétation.

1.3.2.3 Des amorces non signalées

Dans les deux sous-corpus, les amorces sont présentes non seulement dans le discours de l'intervieweur mais aussi dans celui de l'interviewé. Ces amorces concernent des mots (des

mots non terminés) et des phrases (phrases inachevées), comme dans ces passages d'Antonio de La Fuente et d'Antonio Cascarosa :

Bon, il a été mis au pain sec et à l'eau et c'est vrai, mais après, on l'a libéré de nouveau et il est venu avec nous. Pendant cette pério... quand ma, ma tante. ça, c'était la, la, l'automne 41. Y'avait, on demandait des gens pour travailler à Perpignan. Et ma tante était partie travailler dans une famille de Perpignan, comme cuisinière. C'est la famille Delacroix, qui étaient donc les filles, les demoiselles Delacroix, qui n'étaient pas une demois... y'avait un fils et une fille, qui n'était pas mariée, elle, c'était la présidente de la Croix-Rouge française (Antonio, 2008).

Ben tout simplement parce qu'ils n'avaient pas d'autre lieu ! Puis, bon parce que c'était, c'était quand même pas en ruine, mais enfin il était quand même assez amoché, hein, le, le château. Depuis, ils l'ont quand même amélioré. Mais, enfin le château, le pauvre, il avait des salles qui étaient vides, n'est-ce pas, des grandes salles. Euh ils ont mis là-dedans des euh, eh bien de, des... Je sais pas, je me souviens plus que c'était les, les modalités pour, pour, pour dormir, n'est-ce pas, mais... Je sais pas si c'était des matelas ou des, des... (Antonio, 2008).

Enfin bref. Donc y avait la division entre les femmes, enfin les femmes et les enfants, et ensuite les adolescents parce qu'il y a quand même des adolescents. Et nous avons... Alors nous, on a réclamé, à ce moment là, on a réclamé mon frère. Là, c'est ça. À ce moment-là du camp, du camp, du camp il, il est rentré (Antonio, 2010).

Dans le premier passage, le phénomène de réduction s'applique sur des mots « pério » et « demois ». En revanche, dans le second passage, on retrouve des amorces de phrases ou de segments. Certains sont le résultat d'un oubli, comme dans les deux premières suivies de « je sais pas ». Alors que dans la dernière, il pourrait s'agir d'une auto-correction/auto-reprise. Le locuteur a entamé une phrase mais avant de la finir, il a entamé une autre sur la base de la précédente.

Dans certains cas, ces phénomènes qui relèvent de l'interprétation sont facilement interprétables, d'autres moins aisément, comme dans ce passage :

De sorte qu'on a pu donc, rentrer à l'école mutu..., à l'école de la commune, dans la mesure où les gens comprenaient quelque chose, hein (Antonio, 2010).

Le mot amorcé « mutu », sans l'auto-reprise, n'est pas simple à interpréter. Le locuteur a commencé un mot qu'il a rejeté en cours de prononciation.

Donc, sans le contexte, et parfois même en s'appuyant sur le contexte, ces phénomènes rendent l'interprétation des énoncés difficile.

1.3.2.4 Répétitions des séquences

En plus des amorces, les répétitions de syntagmes sont assez présentes dans le corpus. On retrouve des répétitions de pronoms personnels, comme le *je*, des répétitions d'adverbe très par exemple, ou de fragments, comme ci-dessous :

Mon père n'a jamais été ça. Euh, mon père ça a été un homme courageux pour son travail. Mais c'était un homme de gaieté, il jouait de la guitare. C'était un... C'était un bon vivant, dans une certaine mesure, n'est-ce pas (Antonio, 2010).

Le fragment qui se répète est « c'était un » (2 occurrences). Cette répétition est aussi une sorte d'amorce complétée, car dans la seconde tentative, le locuteur a pu finir sa phrase. Elle n'est pas en suspens. Que ce soit les amorces ou les répétitions, les deux phénomènes sont très fréquents à l'oral.

3. De l'importation à l'exploitation outillée du corpus

Le traitement du corpus de témoignages de Rivesaltes s'appuie ici sur une approche textométrique. Cette dernière sera menée par le biais du logiciel de textométrie TXM.

3.1.1 L'approche textométrique

La textométrie s'inscrit dans la continuité de la *lexicométrie*. Il s'agit d'une discipline développée en France à partir des années 1970 sous l'influence des travaux fondateurs entamés en statistique lexicale par Pierre Guiraud (1954, 1960) et Charles Muller (1968, 1977), et à l'application au texte des méthodes d'analyse des données (analyses factorielles et classifications) de Jean-Paul Benzécri (1971, 1981). Le terme de *textométrie* a commencé à émerger dans les années 2000 et à se consolider à partir de 2008-2009 à l'appui du projet ANR Textométrie³¹.

L'approche textométrique permet d'effectuer des traitements quantitatifs et qualitatifs sur des corpus textuels volumineux : « L'approche se caractérise principalement par l'articulation de traitements quantitatifs, simples décomptes de fréquences ou modèles statistiques adaptés, et de traitements qualitatifs, avec différents outils de navigation pour la lecture méthodique des contextes d'emploi, dite « retour au texte » » (Pincemin, 2020 : 1) et de générer « des modèles statistiques à même de rendre compte des lignes de force et des traits saillants qui structurent les données textuelles réunies et établies en corpus, en permettant tout à la fois de les décrire globalement – à l'échelle du corpus – et localement – à l'échelle des textes, de leurs partitions, de leurs unités (graphiques, lemmatisées, grammaticales...). Cette méthode permet ainsi d'embrasser l'intégralité des productions soumises à l'analyse et de les contraster les unes par rapport aux autres afin de dégager des profils plus singuliers » (Bendinelli & Equoy Hutin, 2021 : 48).

Différents domaines tels que l'*analyse sémantique latente* (LSA), l'*analyse littéraire*, le *Texte Mining* ou encore *TAL* accordent une place importante aux calculs statistiques dans l'analyse

³¹ Le projet Textométrie ANR-06-CORP-029 regroupe plusieurs acteurs de l'Université de Lyon, de Nice, de Paris et de Besançon.

de leurs données textuelles. Toutefois, la particularité de la textométrie est sa focalisation sur le texte. En effet, la consultation des textes et des contextes constitue la spécificité de cette approche.

Dans ce cadre-là, le logiciel open-source TXM permet le traitement de textes structurés et annotés, ainsi précisé par Pincemin : « [...] repenser les calculs textométriques dans le contexte des corpus annotés et structurés (...) » (Pincemin, 2018 : 11). Il permet de travailler sur des textes bruts copiés/collés dans le presse-papier ou sur des textes encodés et annotés dans TEI. Chaque texte se compose d'unités structurelles (un ensemble de textes avec leurs métadonnées) et d'unités lexicales. Chaque texte ou chaque transcription est lemmatisé et étiqueté morphosyntaxiquement par le biais du logiciel *TreeTagger*. Cette opération d'encodage permet entre autres de faire un travail de nettoyage (homogénéiser le texte et avoir un fichier TEI propre), c'est ce qui a été fait avec ce corpus en faisant des feuilles de styles. Ces feuilles ont servi par exemple à séparer les commentaires du scripteur des énoncés, séparer et reconnaître le nom des locuteurs du reste du texte, etc.).

Dans le cadre de la collaboration entre Praxiling et l'Equipex Matrice, le corpus Rivesaltes, constitué des verbatims réalisés Matrice, a été intégré dans le portail TXM de Praxiling sous le nom de « RivesaltesV03³² » (cf. figure 1) :

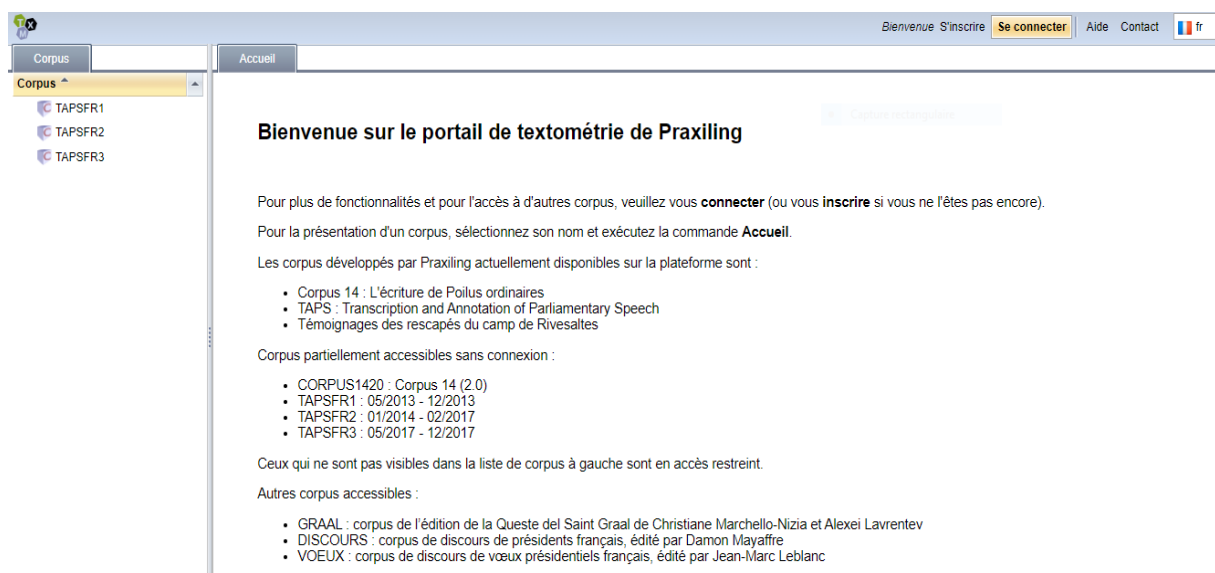


Figure 1. Fenêtre du portail TXM

Les témoignages sont regroupés dans un tableau de métadonnées qui inclut : l'identifiant des témoins, leurs noms et prénoms, leur pseudonyme, leur sexe et la date de l'entretien, ce qui facilite la consultation et l'exploitation des données sur TXM.

³² Ceci est la dernière version.

Le logiciel TXM a plusieurs fonctionnalités qui facilitent et permettent l'exploitation du corpus :

- il permet d'avoir une vue d'ensemble sur les propriétés de chaque corpus et sous-corpus, ainsi que sur le lexique qui donne au préalable une idée généraliste des taxèmes présents dans le corpus ;
- il permet de connaître la fréquence du mot ou de la locution de la requête (le pivot), voir toutes les concordances et gérer les contextes « contexte gauche et contexte droit ». On peut accéder au co-texte de chaque concordance en cliquant dessus. On peut aussi calculer les cooccurrences du mot-pivot, c'est cette fonctionnalité qui nous a permis de repérer et de constituer les réseaux lexico-sémantiques ;

| text_id | Contexte gauche | Pivot | Contexte droit |
|--------------------|--|------------|---|
| MCR_15_2008_Norbei | ai été deux fois à, à, | Rivesaltes | Donc c'était Noël 1940. Est-ce qu'il y |
| MCR_81_2014_Julia | bien traité non plus. Mais alors, | Rivesaltes | c'était pire. C'était pire. Alors que, |
| MCR_05_2008_Antoni | une grande importance. Voilà. Alors, | Rivesaltes | c'est fini. C'est fini avec toutes ... Et |
| MCR_34_2010_Maria | êtes arrivés à Rivesaltes ? Eh bien, | Rivesaltes | , nous sommes arrivées, euh, en 41, début 41 |
| MCR_05_2008_Antoni | avons trouvé sur le camp de Bram, | Rivesaltes | Bram et Rivesaltes. Alors à Rivesaltes, y'en a |
| MCR_15_2008_Norbei | Rivesaltes et à Gurs ? ABrens, | Rivesaltes | et Gurs Est -ce que vous savez, quand elle a été |
| MCR_81_2014_Julia | .AArgelès oui. Et ça, | Rivesaltes | , on les voyait pas. Et puis après mon père a |
| MCR_13_2008_Claude | ... Mais, sur les anciennes cartes, | Rivesaltes | figure. Dans les nouvelles, sur les nouvelles cartes, il |
| MCR_71_2012_Frida | , mais à la fin du compte, | Rivesaltes | c'était une place où même si, si on allait à |
| MCR_24_2009_Leon | vous traitaient là-bas ? Là-bas, euh, | Rivesaltes | , c'est ... Je vais vous raconter une anecdote de Rivesaltes |
| MCR_71_2012_Frida | était vraiment la vérité, que euh, | Rivesaltes | était quelque chose d'autre. C'était un camp différent, |
| MCR_06_2012_Aharor | on l'a envoyé à ... euh, | Rivesaltes | , Dranc ... Drancy ? Non une, une ... Drancy, |
| MCR_67_2012_Amira | Donc si je sens en moi Gurs, | Rivesaltes | m'a pas laissée des mémoires dures comme Rivesaltes, comme Gurs |
| MCR_81_2014_Julia | Rivesaltes c'était pire. Ah là, | Rivesaltes | , c'était ... On avait rien à manger, on cre |
| MCR_13_2008_Claude | C'est ça. Et de là, | Rivesaltes | Exactement. D'accord. Exactement. C'est comme ça |
| MCR_58_2011_Firmo | Les autres sont disparus. Et là, | Rivesaltes | ... Et comment, est-ce que vous pouvez nous expliquer comment |
| MCR_32_2010_Antoni | dormait. Eh bon, les lits, | Rivesaltes | était, les baraquements de Rivesaltes étaient très confortables par rapport à |
| MCR_13_2008_Claude | une carte où figurent Ille-sur-Têt et Nefiach, | Rivesaltes | n'y est pas. Et pourtant Rivesaltes c'est une, |
| MCR_59_2011_Jose | à, et à Rivesaltes ? Non, | Rivesaltes | y'avait rien. Vous vous souvenez de rien à Rivesaltes ? Non |
| MCR_66_2012_Aharor | espagnols au camp de Rivesaltes ? Non, | Rivesaltes | , il n'y avait pas ... Rivesaltes c'est la France |
| MCR_16_2008_Antoni | Mais là encore, c'est Rivesaltes, | Rivesaltes | qui m'a marqué mais encore une fois j'ai expliqué que |
| MCR_03_2008_Paul | vous dire que dans ma longue vie, | Rivesaltes | , ça faisait juste une année, hein. Mais, après |
| MCR_03_2008_Paul | de Rivesaltes mais, si vous voulez, | Rivesaltes | pour moi c'est une année ! Dans ma, dans ma |
| MCR_66_2012_Aharor | .Comment il s'appelle ce camp ? | Rivesaltes | Donc on l'a arrêté à Puy Cervier, on l' |
| MCR_66_2012_Aharor | était mon père. Le camp de ? | Rivesaltes | . Le Lot-et-Garonne et dans le Lot-et-Garonne, on leur a dit |
| MCR_66_2012_Aharor | , on leur a dit ... Lequel ? | Rivesaltes | . Vous avez entendu parler de Rivesaltes ? Bon alors lui est |
| | a guéri, elle était très faible. | Rivesaltes | quand ma mère est guérie, nous allions dans une baraque |

Figure 2. Fenêtre des concordances

- il est possible de créer des sous-corpus et des partitions à partir des propriétés (nom, sexe, groupe, entretien, pseudo, etc.) (cf. *supra* 1.1.). De là, on peut effectuer une analyse factorielle et calculer les spécificités ;
- enfin, le logiciel permet de suivre l'évolution d'un ou de plusieurs motifs dans le corpus. Cette évolution prend la forme d'un graphique cumulatif ou de densité.

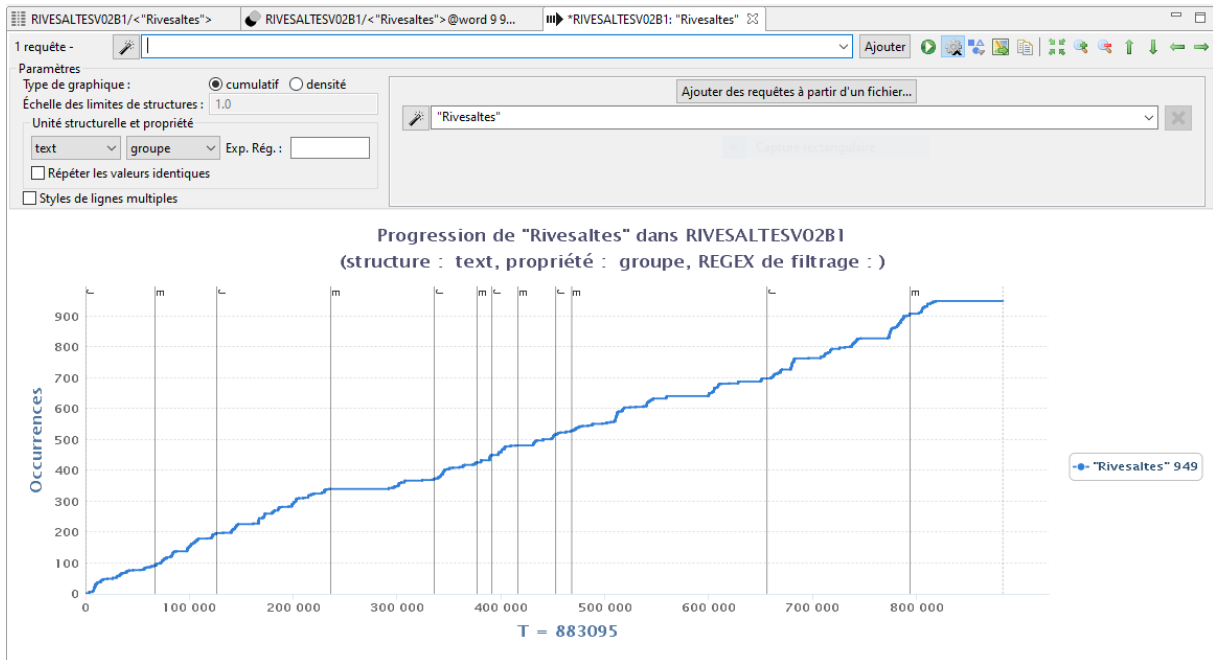


Figure 3. Exemple de progression en graphique cumulatif

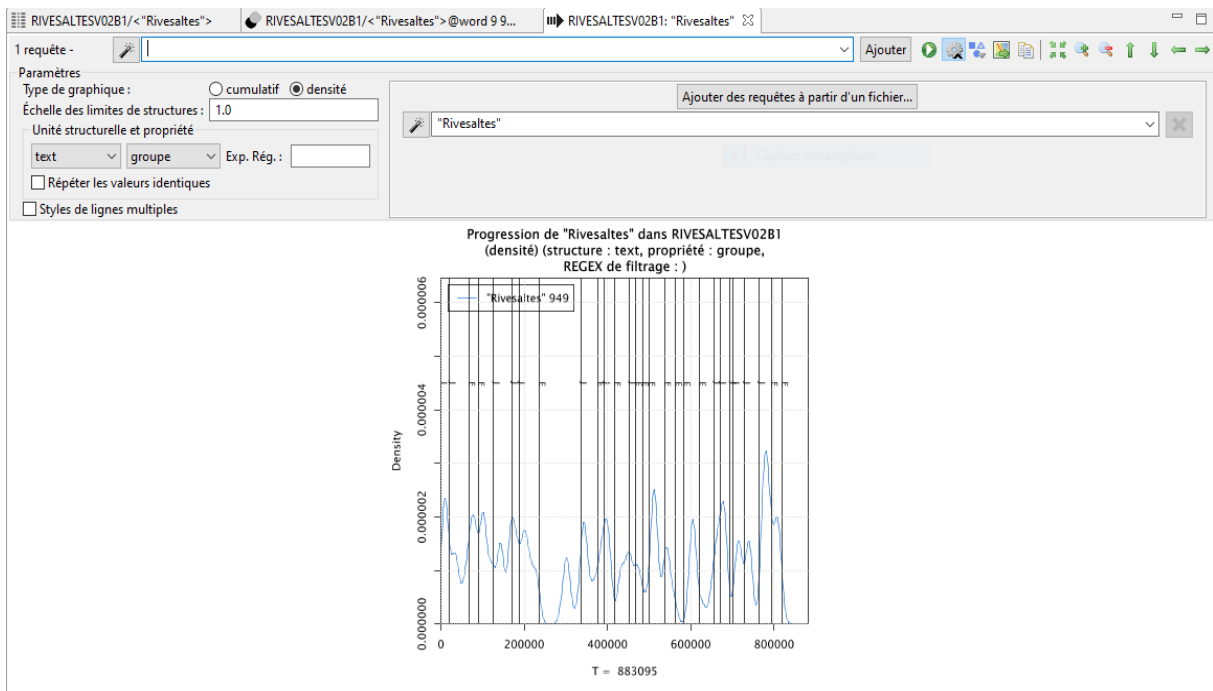


Figure 4. Exemple de progression en densité

Nous avons choisi ce logiciel pour diverses raisons. La première raison est en lien avec la visibilité et l'accessibilité du corpus Rivesaltes. En effet, grâce à la plateforme TXM, le corpus est facilement consultable par un large public. Toutes les versions sont déposées via le portail web. La deuxième raison qui a motivé ce choix est liée à sa capacité à gérer des formats standards, c'est-à-dire des textes encodés en XML-TEI, comme le soulignent Poudat et

Landragin : « rares sont les outils qui gèrent actuellement les corpus annotés suivant les formats standard, et plus spécifiquement le XML-TEI » (Poudat & Landragin, 2017 : 194). La troisième et dernière raison est sa capacité à traiter les séquences de mots grâce à son moteur CQP. Le mot est accessible avec toutes ses associations (lemme, classe grammaticale), ce qui offre un panorama très détaillé et riche en informations.

3.1.2 Approche sémantico-discursive et textométrie

L'approche textométrique fournit des informations statistiques sur le lexique d'un corpus et une aide au repérage lexico-discursif, mais ne suffit pas à l'interpréter : « on ne peut pas fournir un corpus, « faire tourner » le logiciel, et récupérer le résultat comme produit fini » (Pincemin, 2011 : 264). Pour avoir des conclusions significatives, chaque donnée statistique, chaque calcul doit être interprété. L'analyse textométrique demande ainsi à être complétée par une approche interprétative

Cette approche outillée est complétée par une approche nourrie par la tradition de l'analyse du discours en s'appuyant notamment sur les notions et concepts définis dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* de Charaudeau, Maingueneau (2002) et dans *Termes et concepts de l'analyse du discours* (1997). L'analyse du discours sert d'appui, car elle appréhende le texte à travers son dispositif d'énonciation, ou plus largement à travers son contexte de production, comme le précise Maingueneau :

Nous jugeons préférable de spécifier que l'analyse du discours comme la discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son « contexte », vise à rapporter les textes, à travers leurs dispositifs d'énonciation, aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles (Maingueneau, 1996 : 18-19).

Autrement dit, l'analyse du discours va nous permettre de prendre en considération le co(n)texte de l'interview pour l'interprétation et l'analyse discursive des énoncés extraits de nos témoignages.

Dans notre travail, ce sont les notions de *champ* et de *réseau* qui nous intéressent particulièrement. Selon Maingueneau, le *champ* « n'est pas une structure statique mais un jeu d'équilibres instables entre divers positionnements qui à certains moments bascule pour prendre une nouvelle configuration » (Maingueneau, 1996 : 24). Cela signifie qu'un champ n'est pas figé dans le temps, il est perpétuellement en mouvement. Il peut avoir plusieurs configurations différentes et cela tout dépend de son contenu discursif.

Un *champ* peut aussi inclure des *sous-champs*, c'est-à-dire des structures plus réduites qui font partie du champ dominant.

Dans notre cas, nous avons fait le choix d'utiliser la notion de *réseau* plutôt que *champ*, car nous effectuons un recensement statistique de lexies en interrelation en se basant sur leurs fréquences, sur leurs co-fréquences, leurs cooccurrences, etc. L'organisation de la structure est très importante : « Les connexions sont donc multiples au sein du système ; la notion même de système implique d'ailleurs que les éléments structurels appartenant au réseau soient mis en relation de manière cohérente les uns par rapport aux autres, et à l'intérieur d'un tout lui-même cohérent » (Sardier, 2015 : 82). En effet, ce n'est pas seulement le sens des lexies qui nous intéresse, mais la relation qu'elles entretiennent. La constitution des réseaux lexico-sémantiques passe obligatoirement par une étape interprétative, car tous les nœuds du réseau se construisent dans leur entourage textuel. Afin d'accéder au sens et de mettre en lien les nœuds avec d'autres cooccurents, il faut impérativement revenir à leur contexte de production (énoncé, paragraphe, texte).

4. Identification des réseaux lexico-sémantiques

Comment identifier et repérer l'ensemble des réseaux lexico-sémantiques employés dans le corpus ? L'approche textométrique permet un repérage raisonné, en trois grandes étapes : exploration du lexique du corpus par le biais de la commande « Lexique », relevé des mots récurrents, lancement des requêtes dans la fenêtre « Cooccurrences ».

Dans un premier temps, nous nous sommes appuyée sur le logiciel textométrique TXM qui nous a permis d'avoir une vue d'ensemble grâce à la commande « Lexique ». Cette option est définie dans le manuel TXM comme suit : « La commande Lexique calcule la liste des fréquences de toutes les valeurs de propriétés lexicales d'un corpus ou d'un sous-corpus (par exemple : des formes de mots, des étiquettes morphosyntaxiques, des lemmes, etc.) » (2019 : 99). Autrement dit, elle permet d'avoir une liste hiérarchique exhaustive des valeurs des propriétés lexicales d'un corpus donné. Par défaut, nous avons gardé la propriété lexicale « Word », comme le montre la figure ci-dessous. Dans cette fenêtre, la première colonne recense les mots du corpus par ordre de fréquence décroissante et la deuxième indique leur fréquence :

| word | Fréquence |
|-------|-----------|
| non | 1723 |
| bon | 1708 |
| On | 1702 |
| par | 1697 |
| camp | 1640 |
| mère | 1630 |
| père | 1620 |
| sais | 1556 |
| ou | 1532 |
| après | 1526 |
| oui | 1505 |
| où | 1503 |
| Oui | 1452 |
| hein | 1447 |
| Non | 1405 |
| eu | 1404 |

Figure 5. La fenêtre « Lexique » dans TXM

Dans un deuxième temps, en s'appuyant sur la fenêtre « Lexique », nous avons relevé les mots les plus récurrents qui ne serviront pour la troisième étape.

Dans un troisième et dernier temps, nous avons lancé des requêtes en utilisant les mots recensés via la commande « Cooccurrences ». Cette commande permet de calculer les cooccurents des occurrences d'une requête CQL. Les cooccurents sont triés automatiquement et par défaut par l'indice de spécificité (cf. figure 6). Le tableau engendré par la commande comprend cinq colonnes : une première colonne pour les cooccurrences, une deuxième pour les fréquences³³, une troisième pour les Co-fréquences³⁴, une quatrième pour les indices³⁵ et une cinquième pour la distance moyenne³⁶.

L'accès à la fenêtre permet de modifier les paramètres et ainsi d'effectuer d'autres actions, comme :

- trier le contenu des colonnes en cliquant sur l'entête ;
- définir les propriétés des cooccurents ;
- définir les seuils de fréquence, de co-fréquence et d'indice ;
- définir le type et la taille du contexte de rencontre.

En résumé, ce sont ces cooccurrences qui ont permis d'identifier les réseaux lexico-sémantiques ; et à chaque fois nous relançons une nouvelle requête avec les mots catalogués dans la précédente.

³³ Il s'agit du nombre d'occurrences du mot dans le corpus.

³⁴ Il s'agit de savoir combien de fois le mot de la requête est cité avec le cooccurrent.

³⁵ Ce sont des valeurs engendrées par un modèle statistique.

³⁶ Il s'agit de la distance d'emploi du mot de la requête et de son cooccurrent.

Par exemple, pour constituer le réseau lexico-sémantique de la famille, nous avons effectué une requête avec le mot *mère* (1630 occurrences) par la commande « Cooccurrences », comme dans le tableau ci-dessous :

| Requête [frlemma="mère"] | | | | | |
|--------------------------|-----------|-------------|--------|------------------|--|
| Cooccurrent | Fréquence | CoFréquence | Indice | Distance moyenne | |
| mes | 815 | 49 | 3 | 4,1 | |
| son | 766 | 41 | 2 | 4,6 | |
| faisait | 680 | 38 | 2 | 3,5 | |
| Elle | 668 | 44 | 4 | 5,1 | |
| côté | 644 | 55 | 9 | 4,2 | |
| sa | 636 | 96 | 33 | 2,0 | |
| soeur | 533 | 90 | 34 | 3,4 | |
| frère | 484 | 55 | 13 | 4,1 | |
| fille | 426 | 26 | 2 | 3,8 | |
| savait | 420 | 25 | 2 | 3,4 | |
| femme | 392 | 24 | 2 | 4,7 | |
| Mon | 337 | 26 | 3 | 4,8 | |
| voulait | 289 | 28 | 6 | 4,5 | |
| oncle | 267 | 27 | 6 | 5,1 | |
| venir | 262 | 17 | 2 | 3,9 | |
| mort | 260 | 26 | 5 | 5,5 | |
| vos | 250 | 20 | 3 | 3,0 | |
| Ma | 233 | 132 | 127 | ,3 | |
| écrit | 231 | 16 | 2 | 3,2 | |
| tante | 215 | 36 | 14 | 4,4 | |
| grand-père | 213 | 15 | 2 | 5,1 | |
| enfant | 208 | 17 | 3 | 3,6 | |
| grand-mère | 200 | 32 | 12 | 4,9 | |
| eh | 197 | 14 | 2 | 6,0 | |

t pivot 1655, v cooc 152, t cooc 8504, T corpus 883095

Figure 6. La fenêtre de la commande « Cooccurrences »

Nous avons par la suite, relevé par ordre de fréquence, le lexique généré, en occultant les bruits (comme les prépositions, les déterminants, etc.). Nous avons gardé les lemmes qui renvoient à la thématique de la famille, comme *sœur*, *frère*, *filles*, *femme*, *oncle*, *mort*, *tante*, *grand-père*, *enfant*, *grand-mère*, etc. Par ce même lexique, nous avons effectué d'autres requêtes.

Après recensement, nous avons fait un autre tri à partir de la fenêtre « Concordances » pour les mots qui ne renvoient pas forcément à la thématique, comme le mot *femme* qui peut renvoyer soit à la femme en général, soit à l'épouse, comme dans la figure ci-dessous :

| text_id | Contexte gauche | Pivot | Contexte droit |
|----------------------|--|--------|--|
| MCR_05_2008_Antonio | juives françaises, euh, Juifs allemands, | femmes | et enfants. Et là, nous avons vécu donc, de |
| MCR_05_2008_Antonio | et quelques, encore, réfugiés Espagnols, | femmes | et enfants, il y avait du ... important, sans compter |
| MCR_05_2008_Antonio | là, y'avait encore quelques réfugiés Espagnols, | femmes | et enfants, mais très peu, et des familles juives françaises |
| MCR_05_2008_Antonio | F, nous avons trouvé quelques familles, | femmes | et enfants Juifs Allemands. Au début, nous avons été un |
| MCR_25_2009_Florenti | est poursuivi là-bas. Et ma mère, | femme | au foyer, évidemment. Les femmes, en principe, là-bas |
| MCR_05_2008_Antonio | femmes et des enfants dans ces baraques ? | Femmes | et enfants, oui, oui ! Nous n'avons jamais été |
| MCR_04_2008_Josefa | . Voilà ma vie. D'enfant à | femme | . Voilà tout ce que je peux vous raconter de moi. |
| MCR_26_2009_Raoul | j'ai refait ma vie avec une autre | femme | et j'ai eu une deuxième fille qui a maintenant vingt et |
| MCR_32_2010_Antonio | femmes, qui était présentée par une autre | femme | de Toulouse. Eh bien, combien de Français peuvent vous dire |
| MCR_34_2010_Maria | a mis dans un train avec d'autres | femmes | , d'autres enfants, des vieillards, des mutilés et nous |
| MCR_02_2007_Margot | était resté dans les baraques entourées d'autres | femmes | qui s'occupaient de nous. Mais là, c'était encore |
| MCR_15_2008_Norbert | elle avait raison. Vous souvenez des autres | femmes | là dont vous parliez, c'était des réfugiées ? Toutes sortes |
| MCR_15_2008_Norbert | lui disaient les, les, les autres | femmes | lui disaient « Mais tu es folle, toi, qu'est |
| MCR_71_2012_Frida | . Et comment elles se comportaient les autres | femmes | avec les enfants ? Je ne sais pas. Je ne sais |
| MCR_59_2011_Jose | On avait, les autorités françaises demandaient aux | femmes | , parce que nous, aux mineurs, on ne nous demandait |
| MCR_16_2008_Antonio | , des vexations qu'ils ont faites aux | femmes | ! Aux femmes de ceux qui sont partis. On leur a |
| MCR_16_2008_Antonio | , ensuite tout ça c'était limité aux | femmes | , au camp des femmes, parce que les hommes, ils |
| MCR_24_2009_Leon | pas que spécialement aux filles, mais aux | femmes | en général mais enfin c'était surtout les filles qui étaient parce |
| MCR_16_2008_Antonio | davantage parce qu'ils se disaient qu'aux | femmes | , on les enverrait, enfin, ils pensaient que, n' |
| MCR_16_2008_Antonio | était contigu, n'est-ce-pas, réservé aux | femmes | , réservé aux femmes, espagnoles et juives. Je suppose que |
| MCR_16_2008_Antonio | est-ce-pas, réservé aux femmes, réservé aux | femmes | , espagnoles et juives. Je suppose que ça devait faire partie |
| MCR_82_2014_George | , ils faisaient des, des signes aux | femmes | de s'approcher vers eux, parce qu'ils voulaient les prendre |
| MCR_72_2012_Yehonai | ces trucs -là et de les vendre aux | femmes | . Ça n'a pas réussi. Mon premier start-up qui n' |
| | qu'ils ont faites, aux femmes là-bas | femmes | de ceux qui sont partis. On leur a coupé les cheveux |

Figure 7. Les occurrences du mot « femme »

Dans ce cas, nous avons gardé uniquement les variantes relationnelles du mot, comme *ma femme, sa femme, etc.*

Conclusions

En conclusion, d'un point de vue méthodologique, les corpus des témoignages de Rivesaltes, bien qu'ils ne respectent pas les normes de transcription appliquées par les linguistes, sont une source d'information pour le linguiste, au niveau du lexique et du discours. Au-delà de leurs limites sur le plan prosodique, ils permettent de comprendre, au moins partiellement, la construction et le fonctionnement de la parole vive, et dans notre cas, celle des témoins de Rivesaltes.

La démarche suivie pour l'analyse de nos données, à savoir une démarche lexico-discursive qui combine analyse du discours et approche textométrique, nous a permis de recenser plus facilement le lexique employé et ainsi identifier les réseaux lexico-sémantiques présents dans le discours des locuteurs. Elle nous a permis d'effectuer des analyses quantitatives et qualitatives. Nous avons utilisé une démarche outillée (TXM) pour effectuer des statistiques, pour identifier les récurrences (occurrences et co-occurrences) ; et une démarche discursive pour interpréter les données fournies par le logiciel textométrique. Les données analysées ont contribué à offrir une trame et un panorama précis de la structure lexicale des témoignages du camp de Rivesaltes.

Synthèse

- La démarche adoptée par les historiens de Rivesaltes pour le recueil du corpus s'inscrit dans la tradition de l'Histoire orale qui repose essentiellement sur la documentation, l'élaboration d'une grille d'analyse, la préparation et la réalisation de l'entretien, l'exploitation des données et la restitution des analyses.
- Dans le traitement et l'interprétation de nos données, nous avons pris en considération les limites du verbatim.
- La démarche adoptée pour l'analyse des données repose sur deux approches complémentaires : une approche textométrique, pour traiter quantitativement le corpus, et une approche discursive qui permet d'aborder qualitativement les données.
- L'identification des réseaux lexico-sémantiques s'appuie sur le logiciel TXM, qui permet d'accéder au lexique, en particulier aux concordances et aux co-occurrences, et d'identifier plus facilement et méthodiquement les thèmes abordés par l'intervieweur et l'interviewé.

Chapitre II. La parole testimoniale

Dans le domaine juridique, *témoigner* signifie « déposer en tant que témoin » (TLFi) ; cette définition morphosémantique ne nous éclaire pas sur la notion de témoin, à laquelle elle se contente de renvoyer, mais nous pouvons retenir en première analyse que *témoigner* signifie d'abord « déposer », donc accomplir un acte social par le langage. Dans le domaine de l'histoire, pouvons-nous considérer également le témoignage comme un acte accompli par le langage ? Par son origine juridique, le mot *témoignage* oriente de prime abord vers une approche pragmatique, par laquelle on commencera.

Le mot de *témoignage*, dans son acception générale, signifie : « déclaration qui confirme la véracité de ce que l'on a vu, entendu, perçu, vécu » (TLFi). Au-delà de l'acte qu'il constitue, le témoignage est un énoncé qui se caractérise par son rapport à la « véracité » et par son rapport au passé, comme l'indiquent les passés composés « a vu, entendu, perçu, vécu ». Il rapporte des faits passés et, par-là, relève du type narratif mais, à la différence d'une fiction narrative, il atteste la véracité de ce qu'il rapporte. Au cours du XX^e siècle, le témoignage historique est devenu une pratique répandue : les victimes des passés troublés racontent ce qu'elles ont « vu, entendu, perçu, vécu ». Comment appréhendons-nous aujourd'hui le témoignage en tant que discours ?

On suivra la piste du rapport au passé et à la vérité, placé au principe même du témoignage par la définition du *TLF* : on s'appuiera ici sur les données du corpus de Rivesaltes. On y étudiera les formes linguistiques qui nomment le mouvement cognitif du sujet vers le passé, avec les verbes du souvenir, et celles qui marquent son attitude à l'égard de son propre récit, avec les modalisateurs, dans l'espoir de dégager des caractéristiques de la parole testimoniale.

1. Qu'est-ce qu'un acte de langage selon Austin et Searle

1.1 Les actes de langage directs

Comme l'ont souligné John L. Austin et John R. Searle ou plus tard Catherine Kerbrat-Orecchioni, la parole ne sert pas uniquement à transmettre une information à autrui, elle cherche également à accomplir un acte social. Selon la fameuse formule « dire, c'est faire », le langage est une forme d'action. En conséquence, la parole « elle-même est une forme d'action » (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 1). Par la parole, le sujet agit sur l'environnement de son interlocuteur, ce que Austin et Searle appellent l'acte de langage, notion fondatrice de la pragmatique linguistique.

La théorie des actes de langage a été élaborée par le philosophe J.L Austin dans son ouvrage *How to do things with words* publié en 1962³⁷. En 1969³⁸, dans son ouvrage *Speech acts*, Searle reprend l'hypothèse posée auparavant par Austin :

Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite [...] ; deuxièmement, ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent (Searle, 1972 : 52).

Searle appréhende l'acte de langage comme une réalisation linguistique qui obéit à des règles. Un acte de langage, peu importe sa forme (promesse, invitation, question, etc.), a pour but de modifier la situation interlocutive et produire un effet sur autrui (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 16). Austin prend en considération non seulement l'effet produit par l'intermédiaire du discours, mais aussi l'acte qu'il produit lui-même. D'après ce dernier³⁹, accomplir un acte de langage revient à accomplir simultanément trois principaux actes :

- i. un acte locutoire : produire une suite de sons ayant un sens et une organisation syntaxique ;
- ii. un acte illocutoire : accomplir une action par le langage (assertion, demande, promesse, menace, etc.)
- iii. un acte perlocutoire : produire une action sur l'interlocuteur (effectuer par le fait de dire une action).

La thèse principale de cette théorie précise que le langage ne sert pas seulement à informer, à décrire (énoncé constatif), il sert aussi à accomplir un acte (énoncé performatif). En d'autres termes, un énoncé n'est pas qu'une série de sons, il est action et a une visée intentionnelle. Cela signifie que le locuteur ne pourra interpréter l'acte énoncé par son interlocuteur qu'en le contextualisant et en reconnaissant son intentionnalité.

Austin propose une catégorisation des valeurs illocutoires que Searle a repris plus tard dans ses travaux. Austin distingue cinq grandes classes : les verdictifs qui servent pour le jugement (acquitter, condamner, décréter, diagnostiquer, etc.), les exercitifs qui consiste à formuler des jugements favorables ou pas (ordonner, exhorte, pardonner, etc.), les promissifs ou commissifs qui obligent le locuteur à se comporter d'une manière bien précise (promettre, consentir, jurer

³⁷ Trad. française par G. Lane : *Quand dire, c'est faire*, Seuil, 1970.

³⁸ Trad. française par H. Pauchard : *Les actes de langage*, Hermann, 1972.

³⁹ Lors de sa huitième conférence *Quand dire, c'est faire*.

de, etc.), les comportatifs qui expriment une réaction aux attitudes d'autrui (s'excuser, remercier, féliciter, critiquer, etc.) et les expositifs qui sont utilisés pour exposer une idée, un mot, une pensée (affirmer, nier, décrire, expliquer, etc.). Cette catégorisation n'est cependant qu'un programme présenté par Austin lors de ces conférences.

Searle propose une nomination différente des valeurs illocutoires tout en gardant les mêmes propriétés pragmatiques :

Nous disons à autrui comment sont les choses (assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (directifs), nous nous engageons à faire des choses (promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (déclaratifs) (Searle, 1969 : 32).

Plus précisément, par le langage, le sujet tente de produire un effet et d'agir sur autrui par des assertifs, des directifs, des permissifs, des promissifs ou des déclaratifs. Ce travail s'appuiera sur la catégorisation de Searle reprise dans ce tableau :

| Les différentes formes d'un acte illocutoire | Propriétés pragmatiques | Exemples |
|---|--|---|
| Les assertifs | Engager le locuteur sur la responsabilité du contenu propositionnel. | informer, raconter, expliquer, etc. |
| Les directifs | Le locuteur s'engage à amener son interlocuteur à faire quelque chose. | inviter, ordonner, suggérer, insister, réclamer, etc. |
| Les promissifs | Le locuteur s'engage à adopter un certain comportement dans un futur | Promettre |
| Les expressifs | Le locuteur exprime son état psychologique en toute sincérité | Remercier, féliciter, s'excuser, déplorer, etc. |
| Les déclaratifs | Le locuteur opère un changement institutionnel immédiat. | Déclarer |

Tableau 6. Typologie des actes illocutoires selon Searle (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 20- 21)

Quand l'acte illocutoire s'effectue et se réalise, il se transforme en un acte perlocutoire : « *Dire*, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant » (Kerbrat-Orecchioni dans *Dictionnaire d'analyse du discours*, 2002 : 16). La linguiste insiste sur l'aspect actionnel de la langue. Le langage va au-delà de sa fonction primaire, celle de la transmission de l'information. La parole a le pouvoir d'accomplir une action. Cela suppose une réaction de la part de l'interlocuteur quand toutes les conditions sont réunies : modifier sa perception du monde, modifier son comportement, son ressenti, plus précisément sa vision du monde, ce qu'Austin appelle un acte perlocutoire. Cette conception du langage trouve ses origines dans la rhétorique d'Aristote qui appréhende le langage comme un acte de persuasion : « l'art de persuader par le discours » (Reboul, 1991 : 8), c'est-à-dire que le discours sert à influencer un auditoire en s'adaptant au contexte interlocutif.

Dans *Les termes clés de l'analyse du discours*, Dominique Maingueneau définit l'acte de langage comme : « la petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs » (Maingueneau, 1996 : 15) ; par exemple dans une interaction, des unités telles que *sors, je déclare*, etc., accomplissent un acte de langage.

Dans l'énoncé ci-dessous, l'acte de langage s'effectue par un acte directif :

Elle a arraché, lui a arraché des mains un fusil à un soldat, l'autre s'est mis à genoux : « Donnez-moi mon fusil, donnez-moi mon fusil » Alors, elle a pris le fusil, elle connaissait bien » (Florentino, 2009)

L'acte directif se réalise par l'injonction *donnez-moi* répétée 2 fois. Cet acte, repris en discours rapporté direct par le locuteur Florentino, est réalisé par un soldat lors d'une rébellion de femmes du camp de Rivesaltes [l'instance réceptive]. Le locuteur/ soldat, en s'adressant à son interlocuteur, cherche à agir sur ce dernier par une formule exprimant l'ordre « donnez-moi ». La répétition de l'acte précise une sorte d'urgence. La réaction supposée à cet acte est double :

- l'interlocuteur refuse de donner le fusil au soldat à genoux ;
- l'interlocuteur accepte de le lui donner, tel est notre cas. Suite à l'acte directif émis par le soldat, son interlocutrice accepte de lui donner le fusil : « Elle a enlevé toutes les balles. Et quand elle l'a vidé, elle lui dit : « Tiens, voilà ton fusil maintenant » (Florentino, 2009). Donc, le locuteur a réussi à accomplir son acte.

Comme l'a indiqué Searle, la réussite d'un acte de langage dépend d'un certain nombre de règles définies comme étant des conditions de réussite. Il a proposé quelques règles en rapport avec : le statut des participants (le locuteur doit avoir un statut institutionnel, tel est le cas du témoignage. Si le locuteur n'est pas reconnu par une institution, son acte échouera), les circonstances de réalisation et l'intentionnalité. Par exemple, pour énoncer une promesse, il faut que le locuteur soit sincère et honnête. Son énonciation représente son engagement envers son interlocuteur et sa capacité à accomplir une action future.

Plus expressément, pour qu'un acte de langage se réalise, il faut que l'objet du discours corresponde à la réalité énonciative (par exemple, on ne peut pas ordonner à quelqu'un de fermer la fenêtre si cette dernière n'existe pas ou est déjà fermée au moment de l'énonciation). Quant à l'énonciateur, son acte doit être à l'origine d'un besoin ou d'une envie et que son statut lui donne la possibilité d'émettre l'acte (il ne peut pas ordonner à quelqu'un de fermer la fenêtre s'il n'en a pas vraiment envie et si son statut institutionnel ne légitime pas son discours). En effet, selon Benveniste, pour qu'un acte puisse produire son effet, il faut que le locuteur ait une certaine autorité : « N'importe qui peut crier sur la place publique : « je déclare la mobilisation générale ». Ne pouvant être *acte* faute de l'autorité requise, un tel propos n'est plus que *parole* : il se réduit à une clameur inane, enfantillage ou démence » (Benveniste, 1966 : 273).

En appréhendant l'acte de langage, Austin distingue les énoncés simplement constatifs « qui relèvent du constat » (Détrie, Siblot, Verine & Steuckardt, 2017 : 15), qui servent à décrire une situation, un acte, un état qui peut s'avérer vrai ou faux des énoncés performatifs qui « constituent une action [...] à condition d'être prononcés dans un contexte adéquat » (*ibid.*). En d'autres termes, un énoncé devient performatif seulement si le contexte dans lequel il est produit favorise la réalisation de l'acte.

Illustrons par un exemple tiré de notre corpus le contraste entre un énoncé purement descriptif et un énoncé performatif : l'énoncé de Claude décrit une action, alors que l'énoncé de Georges contient un acte de langage :

Je ne sais pas si Margot a quelques fois parlé avec Sylvie. Je ne, je ne le crois pas. Jusqu'à ce que, moi, j'ai écrit et c'était après la mort de Margot, le premier texte de mes, de mes aventures depuis ma naissance jusqu'à, jusqu'au retour à Paris. Et après j'ai écrit, bon, le livre qui a été publié. Je suis en train d'écrire en ce moment. Mais bon, il me reste plus beaucoup de temps probablement (Claude, 2008).

Alors je lui ai fait une promesse au, au miroir, je lui ai dit : « Ecoute, je te promets que ce corps, ce, ce jeune homme, je vais faire quelque chose avec lui ». C'est une promesse : « Je te promet que je vais faire quelque chose avec lui ». Bon, c'est fini (Georges, 2014).

Dans le premier extrait, les témoins ne cherchent pas à agir sur l'environnement de leur interlocuteur, mais décrivent soit un processus en cours de réalisation autrement dit une action inachevée « en train d'écrire », soit un espace « le camp ». Cet énoncé a la propriété d'être vrai ou faux.

En revanche, le second énoncé ne décrit pas une action indépendante. Le locuteur réalise, dans un monologue, un acte de promesse par le verbe *promettre*, répété par le locuteur. Cette accentuation donne à l'énoncé une valeur illocutoire même si le locuteur s'auto-adresse l'acte par le *je* (il s'adresse à son reflet dans le miroir). Il promet à son reflet dans le miroir de faire quelque chose de sa vie. L'acte de promesse est renforcé par l'assertion « c'est une promesse ». Dans cet énoncé, ce n'est pas l'aspect du vrai et du faux qui peut être remis en cause mais sa sincérité.

Un énoncé performatif ne peut ainsi être fonctionnel que s'il est reconnu comme un acte : « De toute manière, un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentifié comme acte. Or, des circonstances qui le rendent performatif, un tel énoncé n'est plus rien » (Benveniste, 1966 : 273). Autrement dit, un acte ne peut se réaliser que si le récepteur le comprend et le reconnaît comme tel.

Selon Kerbrat-Orecchioni, la sincérité du locuteur s'avère aussi une donnée importante dans la réalisation de l'acte : « la sincérité vaut pour tous les actes de langage » (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 30). Pour qu'un acte puisse se réaliser, il faut que le locuteur soit honnête avec son interlocuteur sur l'attitude qu'il veut lui faire adopter.

1.2 Des récits d'actes de langage

Il arrive que des témoignages de Rivesaltes racontent des actes de langage. En voici un exemple :

Et en plein hiver et ma grand-mère est partie en plein hiver à Lannemezan. Et dix jours après, elle était morte. Vous ne l'avez pas revue alors ? Non. Je l'ai revue en partant de, de Gurs, elle est montée dans un camion découvert, le camion était découvert et puis elle nous a dit au revoir comme elle a dit à son fils, quand mon oncle, elle avait un fils unique, oh, c'est une histoire, je vous raconterai ça si on a le temps. Ce garçon-là est parti en Amérique parce que il y avait des membres de la famille qui ont fait venir mon oncle parce que ma grand ..., mon arrière-grand-mère avait reçu une fille dont la mère était morte et le père a demandé à mon arrière-grand-mère si elle voulait bien garder cette

filles tant qu'il a trouvé une situation en Amérique. Il est parti avec sa deuxième femme et ses, je ne sais combien d'enfants, deux filles je crois. Et lui il avait peur que ça n'allait pas entre la mère, la deuxième mère et puis sa fille aînée. Alors il a demandé à mon arrière-grand-mère si elle voulait la garder, il reviendra la chercher. Il est revenu la chercher et à la suite de ça, ils ont fait venir mon oncle en Amérique (Irène, 2013).

Dans l'exemple ci-dessous, l'énoncé *il reviendra la chercher*, introduit dans le cadre d'un discours rapporté indirect, apparaît sous la forme d'un discours indirect libre : il conserve la troisième personne du discours indirect, mais adopte le futur simple du discours direct (et non le conditionnel, qu'on aurait au discours indirect). Par ce surgissement d'un discours presque direct, le récit restitue avec la force de la parole vive l'acte de langage accompli par le père, sa promesse à l'arrière-grand-mère d'Irène de revenir chercher sa fille. Cette promesse est suivie d'effet : le récit reprend le verbe *revenir*, confirmant que le père est effectivement revenu la chercher.

1.3 Le témoignage historique : de l'acte illocutoire à l'acte perlocutoire

Selon Wadbled, le témoignage « est un acte de langage au sens où le définissent notamment John Austin et John Searle » (Wadbled, 2013 : 8), car par sa réalisation, il produit un effet sur autrui : « Son enjeu n'est pas tant de rapporter un événement que d'affirmer l'existence de l'expérience qui en a été faite afin d'en transmettre quelque chose » (*ibid.*). Autrement dit, témoigner revient à certifier l'authenticité du fait raconté. Le locuteur affirme à travers son témoignage la véracité des faits racontés, en se situant comme porteur d'une mémoire par l'expérience vécue. Par le témoignage, le locuteur ne cherche pas seulement à transmettre un vécu, un fait, une expérience, il cherche aussi à affirmer une existence par le *je* de l'énonciation, ou plus précisément, il affirme « la certitude de l'existence » (*ibid.* : 7). Comme pour tout acte de langage, le témoignage est produit non seulement pour être reçu et compris par la collectivité, mais aussi pour produire un certain effet sur celui ou celle qui le reçoit. De ce point de vue, le témoignage n'est plus qu'un acte illocutoire, le témoignage a un caractère perlocutoire dans la mesure où il peut réussir ou échouer. Par exemple, un témoignage qui n'est pas compris par l'interlocuteur ne pourra être reconnu comme tel et ne remplira pas complètement sa fonction énonciative et illocutoire. Cela signifie que le témoignage n'est pas un constatif, c'est un ensemble d'énoncés performatifs ou illocutionnaires.

Les témoins du camp de Rivesaltes transmettent leur expérience en sensibilisant leur(s) interlocuteur(s) sur les faits racontés en les présentant comme leur propre vérité vécue, comme dans ce passage de Frida :

Il y avait des choses là-bas que ces jours-ci, c'est, c'est, c'est quelque chose de terrible d'en, d'en penser. Et main ... et, et je vous dis la vérité, c'est une chose, que je n'ai pas parlé de ça, euh, pendant beaucoup d'années et je voulais pas, certainement pas à mes enfants ou à mes grands enfants de, de passer des choses comme ça (Frida, 2012).

Mais, il y avait des enfants qui n'ont jamais revu leur mère. Et ça, c'est quelque chose que j'en ..., je vous jure je l'entends toujours ces cris, ces pleures, c'était terrible. Des enfants, de tous petits enfants qui sont soudain restés sans personne (Norbert, 2008).

Frida se présente et atteste son statut de témoin par l'assertion « je vous dis la vérité ». Par cette tournure, elle se porte garante de la vérité des faits qu'elle rapporte. Cette attestation de vérité du récit va de pair avec un retour sur le silence longtemps gardé. Ce silence pourrait en effet jeter la suspicion sur le récit. La locutrice semble anticiper une objection telle que « si ce récit est vrai, pourquoi l'avoir gardé aussi longtemps » ? N'est-ce pas le signe qu'il est imaginaire ou en tout cas éloigné de l'expérience vécue ? Frida s'explique sur ce silence : c'est pour protéger ses proches des « des choses comme ça » qu'elle ne les a pas racontées. *Comme ça* fonctionne comme une qualification euphémisante de l'expérience vécue. En creux, l'indicateur temporel *pendant longtemps* et les négations *je n'ai pas parlé de ça* et *je ne voulais pas* donnent au récit du témoin un ton tragique : jusqu'au jour de l'entretien, la locutrice a gardé son vécu pour elle.

Le témoin Norbert introduit sa narration par une assertion affirmative « il y avait des enfants qui n'ont jamais revu leur mère » qui relève de son expérience concentrationnaire. Ce souvenir déclenche la mémoire traumatique du témoin : le démonstratif anaphorique *ça* et la locution *quelque chose* euphémisent en quelque sorte le traumatisme du vécu. La douleur du passé s'inscrit également dans l'attestation par le verbe de serment « je vous jure ». Le verbe de perception *entendre*, conjugué au présent d'énonciation, prolongé par l'adverbe *toujours* rendent la scène du récit réaliste comme si elle était en train de se produire au moment de la narration.

Le témoignage, pour être reconnu comme tel, doit comprendre des indices ou des marques testimoniales qui attestent de la présence du témoin sur les lieux de l'événement, comme les dates et les lieux :

Je suis née en 1931 à Kaiserslautern. Et Kaiserslautern ... Kaiserslautern c'est dans Palatinat, dans le Palatinat. Pas très loin de Sarrebruck, qu'on connaît peut-être plus. Et c'est de cette ville que nous avons été déportés en 1940. Le 22 octobre 1940 (Margot, 2007).

Et des bah ... on nous a retournés à Argelès et ça je peux donner la date : euh, je suis parti de Bram à Argelès le 20 novembre 1940, parce que c'était le jour de mon anniversaire. Ça été un transport

assez difficile parce qu'il y avait eu des, il y avait eu des tempêtes en Méditerranée, les rivières, les petites rivières qui débordent en Méditerranée et dans le coin avaient débordé, les routes n'étaient pas transitables, le train ne passait pas. Et on a été, on nous a débarqués du train « huit chevaux, quarante hommes ». On nous a débarqués du train à Elne, et de Elne à Argelès, on a fait ça à pied. Donc c'était fatigant, c'était fatigant. En plus, on avait nos quelques bagages, avec nous. On est arrivé très tard à Argelès et on nous a, on nous a mis dans des baraques, des baraques qui étaient tout près de l'eau et comme l'eau avait séjourné là-bas, le sable était hyper mouillé. On ne nous a, on ne nous a donné que ce que nous avions, une couverture qu'on avait l'un ou l'autre et moi j'ai attrapé une, un refroidissement qui a duré des années. Une bronchite qui est devenue quasi une bronchite chronique (José, 2011).

Dans le premier énoncé, le témoin Margot réalise un acte assertif en déclarant sa date et son lieu de naissance. Cet acte se prolonge quand elle introduit un autre événement : sa déportation, et précise les éléments spatio-temporels de cet événement « en 1940. Le 22 octobre 1940 ». L'assertion du témoin José se construit autour de sa déportation de Bram à Argelès. La date de la déportation s'est cristallisée dans la mémoire du témoin, comme l'indique l'assertion introduite par la locution conjonctive *parce que*. Cette dernière coïncide avec le jour de son anniversaire. Son récit se poursuit en se focalisant sur le déroulement de sa déportation et sur les difficultés engendrées par les intempéries *tempête, rivières qui débordent, route non transitables* et *sable mouillé*. Sa narration s'étend sur la description du transport par l'adjectif *difficile* renforcé par l'adverbe *assez* et l'adjectif verbal *fatigant*, des conditions de vie (marcher à pied, partager une seule couverture et baraque près de l'eau), de son état [bronchite chronique].

Dans le cours du témoignage, la construction locative *j'étais à Rivesaltes*, tout en indiquant une circonstance du procès raconté, réalise un acte assertif attestant la présence du *je* au camp et légitimant son statut de témoin.

Les conditions de réussite du témoignage peuvent se synthétiser comme suit :

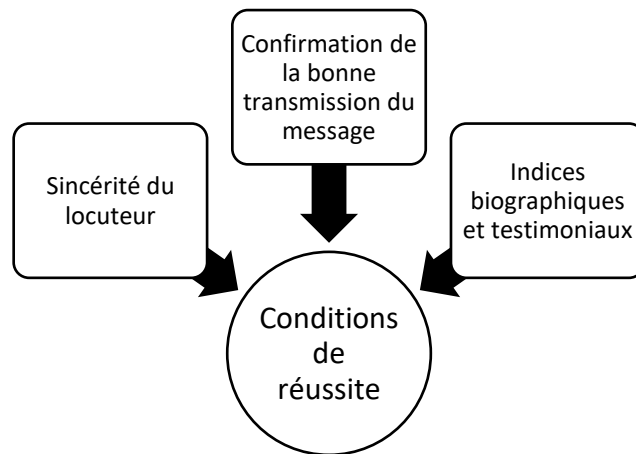


Figure 8. Schéma synthétique des conditions de réussite d'un témoignage

Selon la thèse de Wadbled, le témoignage est une institution déterminée par une *convention énonciative partagée*⁴⁰ (*ibid.*) qui permettrait sa reconnaissance. Cela signifierait que le témoignage est un discours institué produit dans un cadre bien défini. Au-delà des exigences institutionnelles, le témoignage s'avère un besoin de la mémoire : « Ce sont aussi les exigences de la mémoire familiale ou d'une responsabilité impérieuse envers les disparus qui n'ont pas laissé de traces et dont le témoignage des survivants est le seul reste » (*ibid.* : 10). Par cette citation, Wadbled représente l'acte de témoigner comme un devoir et un besoin de la mémoire familiale ayant comme objectif l'entretien et le maintien d'un héritage familial par crainte d'oublier ses origines, son identité ; ou un devoir envers les non-survivants afin de sauvegarder la mémoire collective. Cependant, le témoignage se restreint-il au seul maintien de l'héritage familial et à la peur de l'oubli ? Ne s'agit-il pas là d'une conception réductrice de ce dernier ?

L'acte de témoigner dépasse les limites tracées par le locuteur. Le témoignage est non seulement un acte de mémoire, mais aussi un acte de dénonciation et un acte social qui sert à rendre hommage aux non-survivants et à transmettre un passé aux générations futures. Ce dernier point a été repris par Olivia Lewi (2017) qui aborde la question de la modélisation et de la transmission du témoignage dans le champ scolaire. Elle considère le manuel scolaire comme un support qui permet la transmission de l'Histoire : « L'uniformisation de la représentation du genre testimonial passe également dans ces manuels par la présence du sème de la transmission (Lewi, 2017 : 9).

⁴⁰ Pour que le témoignage puisse être compris par le récepteur, le témoin et son interlocuteur établissent des conventions qui vont permettre à ce dernier de décoder le discours du locuteur.

1.4 Le témoignage : un acte déclaratif

Le témoignage relève primordialement des actes de langage assertifs : le locuteur s'engage sur la valeur de vérité de son énoncé. Cependant, il peut être aussi envisagé comme acte déclaratif parce qu'il a un rôle institutionnel : il fait passer le récit du statut de discours sans valeur de vérité définie à celui de récit réputé véridique.

Le témoignage sert à déclarer un fait vécu. Cette déclaration peut prendre la forme d'une attestation ou d'une confession.

1.4.1 Déclarer par l'attestation

Les actes assertifs passent par des énoncés par lesquels le locuteur décrit le monde. Plus précisément, le locuteur se sert des mots pour cerner le monde par le biais des affirmations, des descriptions, des constatations, etc. Le témoignage permet au sujet de décrire un événement donné en l'affirmant ou en le contestant. Par le témoignage, le sujet présente « comment les choses sont dans le monde » (Vanderveken, 1992 : 12). Le témoignage est d'abord la narration d'une expérience vécue par le témoin.

Cependant, pour être reconnu par le récepteur, ce dernier doit marquer son discours par des indices biographiques. L'acte de déclarer peut se présenter sous la forme d'une assertion de forme affirmative, comme dans les énoncés ci-dessous :

Je m'appelle Paul Niedermann, je suis né en 1927 à Karlsruhe, en Allemagne. Voilà donc si ça vous dérange pas de reprendre ... Voilà. Alors, je m'appelle Paul Niedermann, et je suis un des, maintenant, rares survivants des 6 504 Juifs du Pays de Bade en Allemagne et j'ai passé une bonne année au camp de Rivesaltes. Alors je, je me présente un peu mieux : je suis né en 1927, c'est à dire six ans avant le, la prise de pouvoir de Hitler, en Allemagne du Sud, dans la ville de Karlsruhe qui était à l'époque le, la capitale du pays de Bade, ça a une certaine importance comme on va le voir tout de suite (Paul, 2008).

Alors on a écouté les cris de la personne qui était torturée n'est-ce pas. Bon ça, c'est, ça c'était notre, notre vie, une, un manger assez mauvais, toujours de la soupe avec Caravans [...]. Là, donc j'étais jusqu'à ce qu'on nous a transférés au camp de Rivesaltes, c'était le, le 10 mars 1941, un vendredi. On était donc transporté au camp de Rivesaltes et on est arrivé là-bas le 12 mars à Rivesaltes (David, 2008).

Le témoin Paul Niedermann, l'un des survivants des 6 504 Juifs du Pays de Bade, déclare son identité par des données biographiques : son nom, son prénom, sa date et lieu de naissance. Par cet acte de présentation de *soi*, il atteste son statut de témoin, en se présentant comme un des [rares survivants] des 6 504 Juifs du Pays de Bade et du Palatinat qui furent arrêtés par les nazis dans la nuit du 22 au 23 octobre 1940 et déportés vers la France pour être conduits au camp de

Gurs. L'*ethos* du survivant est donc ce qui caractérise le locuteur. En déclarant son passage au camp de Rivesaltes, il se présente non seulement comme un survivant, mais aussi comme un témoin des camps d'internement français. Dans le second énoncé, l'indice biographique est une date qui se révèle importante pour le témoin David : la date du vendredi 10 mars 1941 [le jour où il a été transporté au camp de Rivesaltes] et le 12 mars représente [le jour de son arrivé au camp avec les autres internés].

Certains souvenirs sont affirmés par le biais des verbes de perception et de sensation *voir* (215 occurrences précédées soit du pronom *je*, soit du pronom impersonnel collectif *on*) et *faire* (31 occurrences employées pour décrire le temps), comme dans ces témoignages de Josefa et de Firmo :

Est-ce que vous voyez des petites choses que vous auriez pu nous dire sur le camp de Rivesaltes ? Est-ce que, par rapport ... est-ce que vous avez souffert du froid, vous avez souffert de la chaleur ? Est-ce que ... Euh, de la chaleur, non pas, parce qu'on rentrait dans les baraques, donc ça allait, mais du froid oui. Partout où on a été, on avait très froid. Mais le pire, c'était Gurs, hein. C'est à Gurs qu'il faisait très, très froid, parce qu'il pleuvait tout le temps, ou beaucoup du moins. Parce que j'ai été à Gurs aussi (Josefa, 2008).

Et puis je me souviens que une fois dans la baraque j'ai, j'ai vu un mouvement des ... Parce que nous étions peut-être quarante ou cinquante personnes dans, dans la baraque. J'ai vu un mouvement par-là, quand j'ai pensé qu'est-ce que c'est là ? Et puis à la fin, j'ai appris que ils avaient, ils avaient pris, séquestré un, le chat du cuisinier, l'ont tué, et puis avec, avec la poêle, là, de chauffer le chauffage, ils l'ont, ils l'ont cuit, il paraît qu'ils ont mis du vin, je sais pas quoi, ils ont cuit le chat de la cuisine dans, dans la baraque, et quand il a été cuit, ils en ont donné un morceau à chacun de ceux qui étions dedans. Ça, c'est une anecdote que je me souviens (Firmo, 2011).

Dans le premier passage, Josefa, en employant le verbe de sensation *faire* « il faisait très froid », évoque un ressenti physique (le froid) vécu au camp de Gurs⁴¹. Cette sensation de froid est renforcée par l'adverbe d'intensité *très* qu'elle répète 2 fois. Dans le second énoncé, on passe du ressenti vers la perception. Par le verbe *voir* « J'ai vu un mouvement », le locuteur atteste sa présence dans le camp, et ainsi affirme son statut de témoin. Autrement dit, il déclare avoir assisté à l'événement de sa remémoration ou ce qu'il nomme « anecdote ». Cette attestation est appuyée par un verbe de remémoration *se souvenir*.

Par l'assertion « j'y étais, croyez-moi » (Jean-Norton Cru, 1929), le témoin déclare un fait qu'il atteste comme une vérité. Cette assertion est un acte de langage qui assigne au locuteur un statut

⁴¹ En effet, le plateau se caractérisait par des conditions climatiques particulières : froid glacial en hiver et fortes chaleurs en été.

institutionnel : « On atteint ici le noyau institutionnel du témoignage, l'élément qui autorise à en parler comme une institution « naturelle » ou « ordinaire » » (Dulong, 1998 : 167). Dans l'exemple ci-dessous, le témoin déclare être détenteur d'une vérité :

Alors, je vais vous dire d'une façon générale les conditions d'hygiène et les conditions de nourriture, c'était exactement le même régime qu'au camp de Gurs. Y'avait tous les jours, y'avait une soupe. Alors là y'avait une baraque cuisine dans chacun des îlots. Alors, c'était pas tout à fait pareil. Vous avez peut-être besoin d'une petite seconde ... Alors comme je, je viens de dire les hommes et les femmes étaient séparés tout de suite de nouveau, dans des îlots (Paul, 2008).

Le témoin Paul, ayant passé toute une année au camp de Rivesaltes, embraye son récit par une déclaration *je vais vous dire* qui marque l'assurance du témoin par rapport au propos tenu. Malgré son âge avancé le jour de l'entretien (81 ans), sa mémoire a conservé des souvenirs et il n'hésite pas à les mettre en avant. Il s'engage à raconter les faits vécus « d'une façon générale ». Son engagement est total, car il s'approprie le discours par le *je*. Par *comme je viens de dire*, il fait un retour métalinguistique qui lui permet de s'auto-instituer et de déclarer implicitement « je l'ai dit et je le redis car c'est la vérité ».

Dans d'autres passages, l'attestation est marquée par des expressions d'affirmation « c'est la vérité » (4 occurrences), « je vous dis la vérité » et (je vous jure) (1 occurrence) qui sous-entendent « vous devez me croire ». En voici un exemple :

Qui voulaient vivre et qui essayaient de s'encourager à passer tout pour, euh, pour y arriver. C'est-à-dire, vous vous projetiez dans l'avenir ? Oui. Bien sûr ... Et c'était important, vous pensez pour ... ? Très. Très, parce que je ne vous cacherai pas qu'il y avait des moments où, où, euh ... j'étais très bas moralement. Et qu'après 1943 surtout. Après qu'on est revenues, et que je savais que maman avait été déportée. Si je n'avais pas eu ma sœur, je ne sais pas si j'aurais eu le courage de survivre. Je vous dis la vérité (Hilda, 2009).

La locutrice Hilda se porte garante de la déclaration qu'elle fait à son interlocuteur. Tout en lui faisant part de son état psychologique suite à son internement et à la déportation de sa mère, elle atteste et valide la véracité de la condition par « je vous dit la vérité », ce qui donne à son récit une sorte de crédibilité et de légitimité.

Le témoin peut également attester son discours par l'emploi des modalisateurs épistémiques qui évaluent le degré de responsabilité du locuteur, comme par exemple « Je crois », « Je suis sûr », etc., comme ci-dessous :

C'était la première fois dans tout votre exil où vous êtes de, dans une situation difficile, en fait, vous n'avez pas assez à manger, pas assez ... Oui, oui, on avait faim, on avait faim, on avait froid. On était incertain. On était avec des gens, avec toutes sortes de gens qui, qui, qu'on, qui ne savaient pas pourquoi ils étaient là qu'est ce qu'ils faisaient. Je crois ... l'îlot où nous étions, était l'îlot des Juifs. Mais moi je, mais je crois, mais moi je, je suis sûr, avoir vu des Tsiganes aussi (Norbert, 2008).

Norbert souligne la validité de son assertion par le modalisateur *je crois*, et présente son énoncé comme plus ou moins certain. Cette incertitude devient une certitude assumée par l'emploi du modalisateur *je suis sûr*. Le locuteur s'approprie ainsi son énonciation en se portant garant de la véracité de ses propos. Le verbe de perception *voir* est un gage de sa présence sur le lieu de l'événement, ce qui renforce la véracité de ses dires.

1.4.2 Déclarer par la confession

Comme pour l'attestation, l'acte de confession est une sous-catégorie des assertifs. Les témoins du camp de Rivesaltes racontent et dévoilent leur mal-être intérieur par l'emploi des verbes *s'en vouloir* (7 occurrences) et *regretter* (21 occurrences) précédés du pronom de la première personne du singulier *je*, comme le montrent ces propos de la locutrice espagnole Pilar Fabia :

C'est difficile à dire ce que je dis, mais bon, je le dis comme je le ressens, hein. Pourquoi c'est difficile ? Parce que je m'en veux de ne pas ... enfin, je regrette de ne pas, de ne pas être comme les autres enfants, qui sont passés avec leurs parents, qui sont restés avec leurs parents, qui ont toujours eu leurs racines, qui sont, qui parlent espagnol, qui sont, ils sont ici, mais bon ils sont d'Espagne, ils connaissent toute leur histoire. Moi je ne, moi je ne sais rien, je n'ai pas de souvenirs, je ne sais rien. Vous avez des racines aussi, vous avez ... J'ai mes racines, j'ai mes racines en Espagne évidemment. [...] Mais je voudrais me sentir beaucoup plus espagnole que ça, quoi. [...] A ce moment-là, j'ai eu plus de chance que ma sœur, ça, c'est certain. Mais bon, les enfants qui sont avec leur famille espagnole, qui parlent espagnol, qui, bon ... c'est autre chose, quand même ! Ils sont espagnols, même qu'ils sont naturalisés français, ils sont espagnols. Moi, j'ai perdu mes racines, en entier (Pilar, 2009).

Par le groupe verbal « c'est difficile », le témoin signale d'emblée la difficulté qu'il éprouve à faire ce témoignage. Il justifie cette difficulté par la culpabilité qu'il éprouve « je m'en veux », et le regret d'être différent des autres enfants des camps qui sont restés avec leurs parents « je regrette ». Autrement dit, il fait endosser à sa personne toute la responsabilité d'un passé douloureux. Par la succession de subordonnées relatives, il étend la catégorie du référent *enfants* auxquels il aurait aimé ressembler à ceux qui « sont restés avec leurs parents », « qui ont toujours eu leurs racines », « qui parlent espagnol », et ceux qui « sont d'Espagne » et qui « connaissent toute leur histoire ». Son mal-être se cristallise par le sentiment de déracinement déclenché par les négations *je ne sais rien*, redoublée, et *je n'ai pas de souvenirs* ; il se précise

avec l'assertion modale *je voudrais me sentir beaucoup plus espagnole que ça* et le verbe *perdre* au passé composé qui suppose une action achevée. Ce verbe suggère un acte radical, celui de la dépossession identitaire.

De ce fait, le témoignage peut se définir comme un récit subjectif dans lequel le témoin de l'histoire raconte non seulement une expérience, mais verbalise et délivre aussi ses sentiments, ses émotions les plus difficiles et surtout les plus personnelles : le témoignage est de ce point de vue un récit de soi⁴².

Les témoins ne parlent pas seulement de leur souffrance identitaire, ils parlent aussi de leur mal-être en général. Ils ont vécu des événements qui les ont marqués à vie, qu'ils n'arrivent pas à oublier. Ces témoins sont porteurs d'une mémoire douloureuse porteuse d'un lourd passé, ils souffrent en silence :

Quelque part j'ai gardé des séquelles très, très fortes. On ne peut pas les expliquer. C'est, c'est à l'intérieur de soi qu'on sent que quelque chose a été brisé (Josefa, 2008).

Je ne voulais pas les laisser, je ne voulais pas partir, je ne pouvais passer un jour sans eux, donc j'avais très peur qu'on vienne me chercher pour aller en Espagne. Ça c'était, je l'ai dit, jusqu'à ma majorité, ça m'a traumatisée (Pilar, 2009).

Josefa emploie le mot *séquelles* qu'elle décrit par le superlatif *très fortes* comme une conséquence de son passé concentrationnaire. La négation *on ne peut pas les expliquer* renforce le traumatisme qu'elle a vécu, un traumatisme indescriptible. Elle argumente son incapacité à verbaliser sa souffrance par l'importance de la brisure qu'elle a subie « c'est à l'intérieur de soi qu'on sent que quelque chose a été brisé ». Cette métaphorisation exprime le caractère insupportable de sa douleur. Dans le second extrait, la confession se prolonge par l'emploi des négations. La locutrice Pilar confesse la peur qu'elle a éprouvée étant enfant (être emmenée en Espagne) et qui a continué jusqu'à sa « majorité ». L'intensité de cette peur est marquée par l'adverbe *très* et accentuée par l'anaphorisation *ça m'a traumatisée*.

Hilda vit avec une mémoire douloureuse. Son passé est toujours d'actualité, il la hante tous les jours :

On peut essayer de pardonner, mais on peut, on peut jamais oublier. On vit ça tous les jours, nous. On passe des nuits entières d'insomnies jusqu'à présent. Chaque petite chose qui se passe dans le monde, ça nous ramène les images qu'on a passées nous-mêmes (Hilda, 2009).

⁴² Conférence de Boris Cyrulnik sur le récit de soi : <http://www.cineaste-public.fr/boris-cyruilnik-recit-de-soi-conference-universite-de-nantes-juin-2017/>.

La locutrice présente l'ethos du témoin sincère. En effet, elle n'hésite pas à dévoiler et à raconter, sans contraste, ses plus grandes souffrances dues à l'internement sous forme de confession. Sa mémoire d'adulte n'a pas oublié les souffrances du passé malgré son âge avancé lors de l'entretien (elle avait 85 ans). Autrement dit, sa mémoire d'adolescente (elle avait 17 ans quand elle était à Rivesaltes) est restée active tout au long de ces années. Elle introduit sa confession par une assertion positive construite sur la base d'un verbe sporadique *pouvoir*, dont le noyau sémantique exprime la possibilité, suivi du verbe *pardonner*. Cette assertion est remise en cause par la conjonction d'opposition et suivie de la négation *on peut jamais oublier*. Les circonstants de temps « tous les jours » et « jusqu'à présent » insistent sur la permanence de ses souvenirs qui sont la cause de ses insomnies et de sa réminiscence constante. Elle n'arrive pas à guérir de son passé qui ne cesse de revenir par « les images ».

Cette réflexion sur les actes de langage a montré que le témoignage, et plus précisément le témoignage historique, peut être considéré comme un acte de langage pour les raisons suivantes :

- le locuteur déclare un fait personnellement vécu (le pronom personnel *je* associé à un verbe déclaratif marque l'engagement du témoin à dire la vérité) ;
- le locuteur ne cherche pas uniquement à informer d'un événement mais aussi à 'agir sur autrui en certifiant son authenticité ;
- le témoignage peut réussir ou échouer.

2. Le témoignage, un genre discursif

À un niveau pragmatique, le témoignage est un acte de langage, plus précisément un acte déclaratif ; à un niveau discursif, peut-il être considéré comme un genre⁴³?

On tentera d'abord de définir la notion de genre. En s'appuyant sur le travail de Jean-Louis Jeannelle et sur la réflexion de Jean-Norton Cru autour des témoignages de guerre, on montrera l'élaboration progressive d'une appréhension de la parole testimoniale comme genre. Pour finir, nous recenserons les spécificités du genre testimonial puis celles du témoignage historique.

⁴³ Cette distinction entre niveau pragmatique et niveau discursif est opérée dans la terminologie de Dominique Maingueneau par la distinction entre « scène englobante » et « scène générique » (Maingueneau, 2021 : 111-126).

2.1 Le témoignage et ses rouages linguistiques

Nous définirons ici le genre en deux étapes : en tant que production verbale dépendante d'une sphère d'échanges et en tant que dispositif de communication conditionné.

2.1.1 Le genre en tant que production verbale réalisée dans une sphère d'échanges

D'un point de vue épistémologique, la notion de genre trouve ses origines dans l'Antiquité grecque. Elle a été abordée par deux anciennes traditions la Poétique⁴⁴ et la rhétorique d'Aristote : la Poétique s'intéressait aux catégories littéraires (dramatique par exemple) et la rhétorique aux différentes situations de communication : épideictique, délibératif et judiciaire.

Au XX^e siècle, le théoricien russe Mickael Bakhtine « en fait un concept heuristique » (Détrie, Siblot, Verine & Steuckardt, 2017 : 191). En effet, il s'est intéressé à la notion de genre en considérant que chaque énoncé produit, qu'il soit écrit ou oral, relève d'un genre du discours :

L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue – moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux –, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange. Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours (Bakhtine, 1984 : 265).

Dans cette citation, Bakhtine souligne le caractère communicationnel des productions linguistiques, ce qui renvoie à la notion d'énoncé en tant qu'activité langagière effective prise dans des situations de communication réelles (par voie orale ou écrite). Cela implique que l'énoncé traduit et trahit l'identité du groupe d'appartenance symbolique de l'énonciateur, en tant que groupe agissant dans le monde selon des intérêts divergents d'un groupe à un autre (groupes professionnels, classes sociales, ethniques ou idéologiques). L'énoncé est déterminé par des spécificités de nature méta(ou trans)linguistique : « L'ouverture du texte de Bakhtine, citée ci-dessus, synthétise les principaux traits de la notion de genre, en tant que type stable d'énoncé. Ces éléments sont tous de nature méta(ou trans)linguistique » (Vieira de Camargo

⁴⁴ La Poétique, dans sa conception généraliste, est l'« ensemble des conceptions relatives à la poésie propre à tel poète, à telle époque ou école donné(e) » (Dictionnaire *Trésor de la langue française*). On parlera également de la Poétique d'Aristote. L'un des plus importants ouvrages du philosophe : « Ouvrage didactique réunissant un ensemble de règles pratiques concernant la versification et la composition des divers genres de poésies » (*ibid.*)

Grillo, 2007 : 20). Des spécificités linguistiques, stylistiques et relativement à des constructions compositionnelles, c'est-à-dire à des types de textes, genres, traditions discursives, etc. Ces composantes matérialisent l'énoncé en un élément stable. Le genre est appréhendé comme un ensemble d'énoncés écrits ou oraux produits dans une sphère d'activité sociale et de la communication humaine (*ibid.*). Le genre se présente donc comme un ensemble d'énoncés liés à un domaine spécifique de l'activité humaine. Il détermine la thématique, le style et la structure du discours : « Ces formes abstraites, relativement stables, que sont les genres du discours sont liées aux différents domaines de l'activité humaine qui en déterminent le contenu thématique, le style et la structure » (Détrie, Siblot, Verine & Steuckardt, 2017 : 191).

Pour Bakhtine, le choix d'un genre du discours est lié à la sphère d'échanges (de la communication humaine) et aux intentions des énonciateurs : « Le vouloir-dire du locuteur se réalise avant tout dans le choix d'un genre de discours. Ce choix se détermine en fonction de la spécificité d'une sphère donnée de l'échange verbal, des besoins d'une thématique (de l'objet du sens), de l'ensemble constitué des partenaires, etc. » (Bakhtine, 1984 : 284).

Toute communication est définie par un genre particulier, et ce choix dépend d'une sphère d'échanges (roman, vie quotidienne, etc.) et des intentions communicatives des locuteurs. Communiquer ne se limite pas au choix de la langue mais aussi au choix du genre, selon le contexte : « Prendre la parole, c'est non seulement le faire dans telle ou telle langue, mais également dans tel ou tel genre, qui impose ses contraintes comme la langue impose les siennes (même si celles-là sont généralement moins fortes que celles-ci) » (Détrie, Siblot, Verine & Steuckardt, 2017 : 192). Le genre impose ainsi certaines contraintes : des contraintes thématiques et stylistiques. Par exemple, dans un entretien d'embauche, les questions de l'employeur doivent relever essentiellement de la sphère professionnelle et les interactants doivent échanger dans un style assez formel.

En outre, le théoricien fait la distinction entre le genre du discours premier (le bavardage, les entretiens, les salutations, etc.) qui relève des productions spontanées et le genre du discours second (le roman, le théâtre, etc.) (*ibid.* : 267) qui apparaît dans des échanges culturels, artistiques, scientifiques et socio-politiques. Cette distinction s'avère importante pour définir la nature de l'énoncé : « Les genres premiers, en devenant composantes des genres seconds, s'y transforment et se dotent d'une caractéristique particulière : ils perdent leur rapport immédiat au réel existant et au réel des énoncés d'autrui... » (*ibid.*). Dans cette citation, le théoricien russe aborde l'hétérogénéité des genres (*ibid.* : 265) qui complexifie la définition de la nature de l'énoncé. En guise d'exemple, si un locuteur prend une interaction de la vie quotidienne

(sphère d'échanges) et qu'il l'insère dans une pièce de théâtre, l'interaction s'imbriquera dans une autre sphère d'échanges tout en gardant sa signification. C'est pour cette raison que la sphère d'échange est d'une grande importance.

Dans une situation de communication entre deux ou plusieurs intersubjectivité, l'identification du genre s'avère importante pour Bakhtine :

Entendant les paroles d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (la longueur approximative d'un tout discursif), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif (Bakhtine, 1984 : 285).

Selon Bakhtine, dans une situation de communication, l'identification du genre du discours (son volume, sa structure compositionnelle, etc.) est importante dans le sens où cela favorise le bon déroulement de l'échange. Une fois le genre du discours repéré, les interlocuteurs peuvent échanger en décodant le message des uns et des autres.

Si le genre, jouant un rôle important, selon le théoricien, dans le codage des énoncés, formate en particulier les textes :

Tout texte en effet relève d'un genre, et par là d'un discours (juridique, pédagogique, etc.) qui reflète par ses normes l'incidence de la pratique sociale où il prend place. Même la violation des normes grammaticales, telles qu'elles sont édictées par les linguistes, dépend des normes du genre et du discours considéré (Rastier, 2001 : 143-144).

Selon Rastier, tout texte, voire tout discours, est défini par un genre spécifique. Dans cette optique, l'organisation syntaxique et morphosyntaxique d'un discours dépend du type de genre, car le genre du discours a ses propres normes.

En résumé, le genre est une catégorie de classement des discours. Ces discours sont produits dans une sphère d'échanges et dotés d'une intentionnalité. Les genres sont aussi nombreux que les domaines de l'activité humaine, et chaque domaine répertorie différents genres qui s'enchevêtrent dans la sphère d'échanges d'où la notion d'*hétérogénéité des genres*. La plupart des genres sont inconsciemment maîtrisés par le sujet. En effet, par l'apprentissage d'une langue, le sujet intègre des genres qu'il utilisera dans sa vie quotidienne sans se rendre compte (les compliments par exemple).

2.1.2 Le genre en tant que dispositif de communication conditionné

Apparue dans les années 1960, la notion de genre est nouvellement introduite en analyse de discours en tant que concept opératoire. Dans son ouvrage *Genèse du discours* (1984), Dominique Maingueneau lui accorde une place importante :

Nous sommes renvoyés ici à une problématique des « genres », si l'on élargit un peu les implications de cette notion usuelle. On a en effet spontanément tendance à lui conférer un statut essentiellement formel, celui, d'un ensemble de propriétés stylistiques, alors que le genre définit aussi les conditions d'utilisation des textes qui relèvent de lui (Maingueneau, 1984 : 152).

Selon le linguiste, la notion de genre ne renvoie pas seulement aux caractéristiques formelles, aux propriétés stylistiques, le genre définit aussi la réception de l'œuvre littéraire. Cela signifie que le genre du discours a une incidence sur la manière dont le sera perçu par les destinataires.

Dans sa conception contemporaine, le genre est appréhendé comme un ensemble « des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies » (Maingueneau, 1998 : 47). Le genre est ainsi un dispositif de communication régi par des conditions socio-historiques. Cela signifie que le genre est imprégné par la culture. En effet, l'apparition, la disparition ou l'évolution du genre dépendent de la culture de la communauté linguistique. Par exemple, le genre du témoignage nécessite diverses conditions telles qu' : une entreprise mémorielle, un besoin sociétal (une société en quête de son histoire) et des sujets-témoins qui ont une histoire à raconter. Selon Maingueneau, le genre dépend également d'un ensemble d'institutions permettant sa matérialisation et sa légitimation, c'est-à-dire que le genre répond à des contraintes définitoires externes (2009 : 69).

Ci-dessous les contraintes sélectionnées par Maingueneau :

- le statut et le rôle des énonciateurs ;
- les thèmes qui peuvent être abordés ;
- les ressources linguistiques mobilisées ;
- le support et le mode de diffusion, etc.

Ce dernier distingue les genres stables autrement dit figés comme la prière et les genres provisoires ou momentanés comme le journal télévisé qui sont temporellement limités. Selon la classification proposée par le linguiste, on peut répartir les genres en deux grandes catégories (2009 : 70) :

- les genres conversationnels : qui relèvent de l'oral spontané. Ils se caractérisent par l'instabilité de leur thématique et de leur organisation. Ils sont sensibles au changement ;

- les genres institués : s'opposent aux genres conversationnels. Ce sont des activités verbales non conversationnelles qui obéissent à un schéma plus défini et dont la thématique et la composition sont stables. Les genres institués comprennent également les genres routiniers (magazine, consultation médicale, débat télévisé, etc.) et auctoriaux (dissertation, l'essai, etc.).

En analyse du discours, le genre est donc devenu un concept phare : chaque discours « se réalise dans un genre » (*ibid.* : 193) qui à son tour détermine le thème, le style et la structure du discours.

2.2 Les origines du témoignage

Le témoignage trouve ses origines dans l'une des plus anciennes traditions, celle de la religion, de la foi : « la valorisation des actes d'attestation de la foi par le martyr, les principes de vie ou les écrits dans la religion chrétienne » (Jeannelle, 2014 : 91). Ce type de témoin défend une croyance qui sert son mode de vie en s'appuyant sur des principes et des valeurs qu'il veut transmettre et partager avec ses interlocuteurs.

L'autre tradition est juridique. Ce type de témoignage (déclaration sous serment) permet de fournir une preuve externe à un fait examiné, par attestation. Le témoin raconte sous serment un fait auquel il a assisté. Le témoignage juridique a le pouvoir d'apporter des éclaircissements sur les agissements et les motivations d'un individu, de reconstituer et de comprendre le système de valeur d'une communauté (*ibid.*). Issu de ces traditions discursives, le témoignage des camps, s'est élaboré en tant que genre au XX^e siècle.

2.2.1 Avant la Seconde Guerre mondiale

2.2.1.1 Le témoignage à l'époque de la Commune

Selon Jeannelle, les jalons historiques du genre testimonial sont nombreux. Le premier jalon remonte à l'époque de la Commune. Cet épisode historique présent dans les mémoires collectives par les violences qu'il a engendrées a contribué à la fixation d'un modèle textuel qui servait à rapporter les événements politiques.

Ce modèle ressemble étroitement aux écrits des événements politiques de la fin du XVIII^e siècle (exemple : *L'Insurgé* de Jules Vallès publié pour la première fois en 1886). Cependant, il s'intéresse de près aux circonstances (par exemple : *La Commune* de Louise Michel paru en 1898) :

L'isolement de la Commune et l'extrême violence de la réaction conservatrice contribuèrent à la cristallisation d'un modèle textuel qui, bien qu'il descende en droite ligne des écrits issus des événements politiques depuis la fin du XVIII^e siècle _ des Mémoires de la Révolution française aux

Mémoire d'outre-tombe de Chateaubriand, Choses vues de Victor Hugo ou l'Insurgé de Jules Vallès s'en distingue néanmoins par l'implication beaucoup plus directe du sujet dans les circonstances politiques qu'il rapporte (Jeannelle, 2004 : 94).

Cette narration des circonstances politiques est un récit rétrospectif d'un événement bien précis qui a marqué la vie du narrateur à un moment donné de son existence, et qui cherche par cet acte narratif « d'en certifier les circonstances ou d'en tirer un message destiné à être largement diffusé » (*ibid.*). Ce genre de récit marque les limites chronologiques que Jeannelle attribue au genre testimonial.

2.2.1.2 Le témoignage pendant la Grande Guerre

Le second jalon est la Première Guerre mondiale appelée aussi la Grande Guerre. Cette période historique a engendré un important mouvement de témoignage : officiers, sous-officiers ou soldats étaient en première ligne pour témoigner de la violence de la guerre vécue de près (1383000 morts). En effet, la souffrance du vécu, la violence du combat, les pertes et les répercussions physiques et psychologiques ont engendré chez les survivants un besoin de témoigner et de donner un sens à ce qu'ils ont vécu par le biais des lettres, des journaux, des récits de combats ou des fictions « reconstituant l'expérience des tranchées » (Jeannelle, 2004 : 97). Cette volonté d'extériorisation est le pilier de deux combattants de la Guerre 1914-1918 : Jacques Péricard qui a publié plusieurs ouvrages sur sa propre expérience de combattant en collaborant avec des milliers d'autres anciens combattants tel *Histoire des combattants qui se sont livrés de 1914 à 1918* ou encore André Ducasse qui publia dans son ouvrage *La Guerre racontée par les combattants. Anthologie des écrivains du front (1914- 1918)* les meilleurs récits de guerre.

Pour la première fois, le combattant s'est engagé à la reconstruction du passé douloureux : « si la Commune a marqué une étape fondamentale dans la naissance d'un genre du témoignage, la Grande Guerre en fut certainement le baptême » (*ibid.* : 96). Le témoin avait comme fonction de rétablir la vérité sur la souffrance de la guerre vécue par les soldats, comme le clame Jean de Pierrefeu : « Témoins de la Grande Guerre, que nos souvenirs se dressent comme le fantôme d'Elseneur pour imposer la vérité qu'on est en train d'étouffer sournoisement » (Jean de Pierrefeu, 1923 : 13-14). Le soldat devient le détenteur de la vérité du terrain de la guerre et d'offrir aux historiens et aux mémorialistes un support authentique. Dès lors le témoin endosse un double rôle : un rôle culturel et un rôle historique.

2.2.1.3 Le témoignage entre-deux-guerres

L'entre-deux-guerres est ce que Jeannelle appelle « une période d'exploration » (2004 : 97). Cette période a permis l'aménagement d'un espace littéraire où les auteurs pouvaient mettre en

récit une expérience qui les a marqués. Cette pratique ressemblait au genre du témoignage, mais contrairement à ce dernier, elle se présentait sous forme de document. Les œuvres littéraires publiées à cette époque reflétaient l'expérience vécue par l'être, c'est-à-dire « un voyage au bout du possible de l'homme » (Bataille cité par Jeannelle, 2004 : 99). Jeannelle suppose que cette nouvelle forme de témoignage est due à l'essor de la littérature du reportage qui dominait à cette époque (citons comme exemple le roman André Malraux *La condition humaine* publié en 1933). Le sujet exposait une expérience sans être bouleversé par les faits. Il se présente en tant que commentateur ou spectateur d'une situation sociale, culturelle ou politique. Ce nouveau récit est le fruit d'un travail de recherche approfondie. Cependant, cela ne prive en aucun cas ce récit de sa valeur testimoniale surtout quand l'auteur s'implique dans son récit, comme c'est le cas dans *Testament espagnol* d'Arthur Koestler qui est à la fois une autobiographie et un reportage.

2.2.2 Après la Seconde Guerre mondiale

2.2.2.1 Le témoignage d'après-guerre

Dans son ouvrage *Déportation et génocide* (2013), Annette Wieviorka révèle que l'immédiat après-guerre n'était pas une période dominée par le silence. En effet, au retour du camp, les déportés, essentiellement des Juifs, avaient une réelle volonté de témoigner de la souffrance et de la douleur qu'ils ont vécue, aussi vives soient-elles dans leur mémoire.

Selon Jeannelle, la Libération a été un cadre assez propice au genre testimonial : « L'erreur serait de négliger l'importance du phénomène testimonial à la Libération et dans les années qui suivent (...) » (2004 : 101). Il précise que la Libération était le théâtre d'une « véritable *libido sciendi*⁴⁵ ». La fin de la guerre a engendré un réel désir de savoir. La volonté de raconter son expérience concentrationnaire était présente chez de nombreux témoins (des témoignages de déportation à la troisième personne) : David Rousset *Les jours de notre mort* en 1949 ou encore Robert Antelme *L'Espèce humaine* en 1978. Toutefois, le genre du témoignage ne s'est pas cristallisé dans les années d'après-guerre et cela pour deux raisons majeures (*ibid.* : 103-104) :

- a) les récits mémoriels étaient impactés par les orientations politiques gaullistes qui prônaient l'image du héros ;

⁴⁵ Cette locution latine introduite par Augustin signifie « le désir de connaître, de savoir » : « Je suis né avec cette fureur d'apprendre que vous appelez *libido sciendi*. J'ai travaillé comme on dévore » (Bernanos, *Journal curé camp.*, 1936, p. 1237)

- b) les Français étaient perdus entre leur passé collectif douloureux et un avenir indéterminé.

2.2.2.2 Le témoignage sur les guerres de décolonisation

Les guerres de décolonisation sont un autre jalon de l'histoire du témoignage : « Les guerres de décolonisation représentent une étape essentielle est trop souvent négligée du processus d'émergence de la figure du témoin » (Jeannelle, 2004 : 106).

Le premier amorceur fut la guerre d'Indochine suivie de la guerre d'Algérie qui occupe une place centrale dans l'histoire nationale de la France. Politiques et soldats crient leur mécontentement contre le pouvoir en place. Les récits des soldats prenaient la forme d'une déposition « devant ou accompagnant leur arrestation puis leur jugement » (*ibid.* : 108). Cet aspect dépositaire du témoignage est repérable dans les propos de Pierre Sargent dans son livre *Ma peau au bout de mes idées* :

Vaincu, je ne songe pas à me rendre, [...] Peut-on se rendre lorsque l'on n'a aucun reproche à se faire, lorsque l'on méprise les procédés de son vainqueur, lorsque l'on a le sentiment de servir une cause plus noble et plus généreuse que celle de son adversaire ? Puisque c'est sa force qui fait son droit, qu'il emploie donc contre moi. Je ne céderai que forcé. Mais, jusqu'à là, je porterai témoignage (1967 : 283-284).

Cet ancien résistant dénonce avec colère les pratiques de ceux qu'il considère comme ses adversaires. L'image du martyr est clairement dessinée dans sa résistance qu'il juge comme étant un droit et le témoignage un devoir. Il porte en lui la rage de convaincre. C'est ce qui caractérise les écrits parus pendant cette période ainsi le signale Jeannelle : « C'est là peut-être la caractéristique la plus frappante de tous ces textes. Il s'y déploie une véritable rage de convaincre » (*ibid.* : 109).

Durant cette période deux portraits contradictoires de témoins se dressent : le témoin qui s'est mobilisé contre la politique du gouvernement français et ce que Jeannelle appelle le *contre-témoin*, un réactionnaire et défenseur de l'Algérie française ou plus précisément des partisans de l'Algérie française :

La singularité de cette période fut de superposer deux modèles contradictoires du témoin : celui-ci fut tout d'abord l'un des principaux agents de la mobilisation de l'opinion publique contre la politique du gouvernement français. Mais le choc de la « trahison » provoqua, en retour, l'apparition d'un autre type de témoin, un contre-témoin, [...] il s'agit des hommes, la plupart du temps des soldats, engagés dans la défense à outrance de « l'Algérie française » (*ibid.* : 106).

Ces hommes sont apparus en réaction à la trahison qu'ils prétendaient avoir subie. La première catégorie de témoins faisait entendre sa voix en ayant recours à « des formes littéraires adaptées à la nécessité de faire entendre une voix fracturant l'ordre de discours sociaux et

d'imposer une vérité jugée inaudible » (*ibid.*) ; C'est-à-dire que ces témoins utilisaient le témoignage dans un seul sens : dénoncer un contexte bien particulier au-delà des contraintes sociétales. Alors que la seconde catégorie de témoins est revenue au « modèle traditionnel des Mémoires » (*ibid.*). Leur objectif n'était pas de dénoncer un fait, mais de perpétuer une guerre franco-française.

Toutes les productions littéraires apparues à cette période sont nées dans un contexte d'urgence. Les témoins se sont mobilisés sur le terrain de la guerre d'opinion afin de dénoncer les crimes commis au nom de l'État (plusieurs textes révélant toutes les atrocités commises par l'armée française sur des combattants et des civils des deux rives).

2.3.3 Le témoignage dans la seconde moitié du XX^e siècle

Dans les années 1970, le *récit de vie* prend son essor⁴⁶ en réaction à une demande institutionnelle (Jeannelle, 2004 :110). Cette nouvelle narration est basée sur la mémoire du sujet, l'interprétation et l'interaction ou ce que Van Boeschoten appelle l'« intersubjectivité » (2012 : 2).

Contrairement au témoin, le raconteur du récit de vie n'a aucun statut spécifique, ce que Jeannelle appelle « la voix des anonymes » (Jeannelle, 2004 : 111). Le témoin-raconteur représente un fragment d'une réalité sociale.

Dans les années 1970 et 1980, la voix des anonymes était considérablement sollicitée. Cette considération a donné lieu à des travaux s'inscrivant dans la continuité de la réflexion de Michel Foucault, des enquêtes de terrain, des entretiens, des livres-magnétophones (A. Prévost ou encore M. Chabot). Cela a également suscité l'intérêt des historiens, comme Alain Corbin, qui se sont intéressés à l'étude des récits autobiographiques d'humbles⁴⁷.

Dans les années 1970, après un long silence, la mémoire juive se réveille. La France voulait se libérer « d'un traumatisme mémoriel » (*ibid.* : 112), pour reprendre les paroles de Jeannelle, et dénoncer les atrocités subies par les Juifs. Le genre testimonial se cristallise autour des récits de vie des survivants de la Shoah⁴⁸.

⁴⁶ C'est en 1971 que P. Lejeune a affirmé et défini le genre autobiographique comme la narration de sa propre personnalité : « Le mot « autobiographie » désigne un phénomène radicalement nouveau dans l'histoire de la civilisation, qui s'est développé en Europe occidentale depuis le milieu du XVIII^e siècle : l'usage de raconter et de publier l'histoire de sa propre personnalité » (Lejeune, 1971 : 10)

⁴⁷ Les autobiographies d'humbles, ce sont des autobiographies de personnes qui jouissaient d'une situation sociale modeste. Au XX^e siècle, ces écrits ont intéressé un certain nombre d'historiens, notamment l'historien français Alain Corbin.

⁴⁸ La Shoah signifie en hébreu « la catastrophe ». Cet événement historique correspond à l'extermination de tous les Juifs d'Europe durant la Seconde Guerre mondiale. Cette politique de mise à mort (génocide) a été mise en œuvre par le régime nazi.

Cependant, la parole du témoin a commencé à susciter une demande sociale à partir des années 1960, essentiellement avec le procès de Eichmann⁴⁹, ce que Annette Wieviorka a démontré dans son livre *l'Ère du témoin* : « le procès Eichmann marque ce que nous appelons l'avènement du témoin » (Wieviorka, 2013 : 82). En effet, à la suite à ce procès, plusieurs affaires de crimes commis durant la guerre explosent : procès médiatisés. Cette agitation dans la sphère publique a permis l'émergence progressive d'une nouvelle forme de témoignage : le récit du survivant qui a personnellement vécu les événements. Porteur d'un passé collectif et d'une mémoire vive, il devient la voix de toute une collectivité, une voix à laquelle on s'identifie.

La libération de la parole par le témoignage se renforce à partir du début des années 1980 : procès, films, livres, etc. Dès lors, la mémoire est sollicitée dans la reconstruction du passif traumatique lié à l'extermination nazie. Le témoin face à sa solitude ressent le besoin de partager l'horreur et la douleur vécues à travers un discours jugé « cru » (Pollak et Heinich, 1986 : 9). Le témoignage historique devient le vecteur de cette mémoire douloureuse.

Contrairement aux récits des résistants qui mettent l'accent sur l'engagement et la défense de la Patrie, le récit des témoins des camps remet en question les fondements de « l'humanisme traditionnel » (Jeannelle, 2004 : 113). Le récit du résistant porte la voix et le parcours d'un héros « un idéal sur lequel la société d'après-guerre s'est construite » (*ibid.*), alors que le récit du survivant des camps dévoile une réalité longtemps cachée et ignorée.

Le témoin des camps devient ainsi « porteur de l'Histoire, détenteur d'une mémoire vive » (*ibid.* : 112). Le témoignage apparaît sous l'angle de l'impératif et devient un devoir mémoriel. Le témoin n'a pas droit à l'oubli, sa mémoire doit dévoiler ce qui a été longtemps occulté volontairement.

Tout au long du XX^e siècle les récits personnels ont pris trois dimensions différentes : récits autobiographiques (*Roland Barthes par Roland Barthes* (1975⁵⁰)), récits de vie (*Antimémoires* de Malraux, 1967), les témoignages (*Les naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz* de Primo Lévi⁵¹, 1989).

⁴⁹ Adolphe Eichmann est un nazi qui a mis en œuvre la Solution finale (la décision d'exterminer tous les Juifs d'Europe lors de la conférence de Wannsee en janvier 1942). Suite à cela, il a été traqué puis arrêté et jugé en 1961. Le 15 décembre 1961 à Jérusalem, Adolf Eichmann est condamné à mort pour crime contre le peuple juif et contre l'humanité.

⁵⁰ Dans cet ouvrage paru en 1975, Roland Barthes sémiologue et essayiste fait son autoportrait. Il évoque ses réflexions, sa souffrance, sa conscience et sa vision de l'existence.

⁵¹ Dans cet ouvrage, Primo Levi, Juif italien déporté à Auschwitz, revient sur les structures d'un système autoritaire qui avait comme seul but l'anéantissement de l'humain. Son objectif n'est donc pas seulement de décrire la vie des camps, mais de lutter contre ce système qui prône la dégradation de l'homme.

En dépit du fait que le témoignage est un registre de la mémoire qui jouit d'une identité, il reste, selon Jeannelle, un genre instable contrairement aux autres genres testimoniaux à la première personne, et cela pour plusieurs raisons :

- a) le possible décalage chronologique entre l'événement et son attestation ou ce que Jeannelle nomme la « représentation testimoniale » (*ibid.* : 116) ;
- b) une tension persistante entre deux processus narratoires favorisés pour le témoignage : le plaidoyer et la narration ;
- c) la ressemblance du témoignage avec d'autres formes d'écriture telles que : le récit de vie, l'autobiographie, le reportage, etc.

la pluralité des formes discursives qu'il peut prendre (poésie, documentaire, entretien...) ⁵²

Du fait de cette pluralité, on peut, à l'instar d'Olivia Lewi (2020), envisager le témoignage comme un « hypergenre », plutôt qu'un genre. Toutefois, le témoignage des camps est, à l'intérieur de cet hypergenre, une catégorie particulière, présentant des déterminations socio-historiques fortes, dont on va maintenant tenter de cerner plus précisément les caractéristiques.

2.3 Le récit de guerre selon Jean-Norton Cru : les critères stylistiques pour un « bon » témoignage

Dans son livre fondateur *Témoin* (1929), Jean-Norton Cru a voulu dire l'horreur de la guerre le plus fidèlement et honnêtement possible, sans faussetés, en donnant la voix aux combattants de la guerre, les Poilus, les « témoins honnêtes » (Cru, 1929 : 123), qui ont été au front, ce que Stéphane Audoin-Rouzeau nomme l'« expérience combattante » (2004 : 105). Pour Cru, ce sont ceux-là qui pourront la décrire de la manière la plus juste, sans ambiguïté, car ils l'ont réellement vécue : « Ce livre a pour but de donner une image de la guerre d'après ceux qui l'ont vue de plus près ; de faire connaître les sentiments du soldat, qui ne sont pas des sentiments acquis par imitation ou par influence, mais qui sont sa réaction directe au contact de la guerre » (Cru, 1929 : 13).

⁵² Dans la terminologie de Dominique Maingueneau, on pourrait décrire cette variabilité en termes de variété des « scénographies » (2021 : 111-126) : ces différentes formes scénographiques que prend le témoignage se distinguent par la place énonciative qu'y occupe le témoin, voix solitaire dans les formes poétiques et les récits autobiographiques, ou interlocuteurs dans les entretiens filmés ou enregistrés. Plus finement encore, on pourrait distinguer différents types d'entretiens en fonction du dispositif mis en œuvre et des postures adoptées par les témoins (Lewi, 2023).

Jean-Norton Cru pose d'emblée les jalons de sa réflexion sur le témoignage. Pour ce dernier, la notion de « vérité » est très importante dans la constitution du témoignage. Il considère la vérité du témoin comme étant la plus fidèle car elle est accessible à l'homme :

Non pas vérité dogmatique, absolue ou transcendantale, mais vérité tout humaine, vérité du témoin sincère qui dit ce qu'il a fait, vu et senti, vérité accessible à tout homme intelligent qui sait voir, réfléchir et sentir. C'est la vérité que l'historien, le psychologue, le sociologue, présentent dans un témoignage » (*ibid.* : 661).

À travers cette citation, Cru estime que le témoin doit mettre en mots ses propres sentiments, non-fabriqués, loin de tous artifices. Il s'agit de faire connaître des sentiments qui ne doivent pas « être acquis par imitation ».

En effet, le but du témoignage, selon Jean-Norton Cru, n'est pas seulement de raconter mais de dévoiler, de faire connaître à autrui le véritable visage de la guerre souvent faussé, reconstruit par le sujet narrateur :

L'homme s'est toujours glorifié de faire la guerre, il a embelli l'acte de la bataille, il a dépeint avec magnificence les charges des cavaliers les corps à corps des soldats à pied ; il a attribué aux combattants des sentiments surhumains le courage bouillant, l'ardeur pour la lutte, l'impatience d'en venir aux mains, le mépris de la blessure et de la mort, le sacrifice joyeux de sa vie, l'amour de la gloire(...) Qui oserait douter des choses si anciennes confirmées par les témoignages unanimes des générations jusque dans la nuit des temps (*ibid.* : 6).

Cet extrait reprend l'image traditionnelle ancrée dans la mémoire de la collectivité de cette époque. En effet, juste après la guerre, les médias se sont emparés de la *guerre* en la transformant selon leurs représentations et leurs croyances. La guerre est pathétiquement enjolivée. La guerre est devenue une scène de jouissance et le combattant un martyr, un héros. Pourtant, le véritable témoin, selon Cru, ne se laisse pas aveugler par les représentations sociétales et reste fidèle à son devoir et à son sens de l'éthique : rester le plus proche de la vérité vécue. Par son témoignage, il rend hommage aux non-survivants, il porte leur voix et la fait connaître à travers sa narration. Le témoin véritable est conscient de l'impact des romans sur les esprits. Pour cela, il se donne comme mission d'être le plus honnête possible pour rétablir la vérité sur la guerre. Jean-Norton Cru ne reconnaît comme véritables témoins que cette magnifique phalange de témoins honnêtes » (*ibid.* : 123).

Les lectures et les critiques de Jean-Norton Cru lui ont permis de décrire pour le combattant-témoin trois positionnements (Lacoste, 2007 : 4) :

- a) les témoins optimistes qui enjolivent les horreurs de la guerre et la transforment en une belle aventure, pleine d'espérance (héroïsation et glorification), comme dans *Notre guerre* de José Germain: « pendant trois jours et trois nuits, notre ligne a connu les caresses des batteries teutonnes » (Germain cité par Cru, 1929 : 317). Le drame et le tragique deviennent un moment d'euphorie. Ces auteurs sont sévèrement critiqués par Cru car selon lui la moitié d'entre eux n'ont pas vécu la guerre de près et l'autre moitié des fanfarons qui n'assumeront jamais leur terreur à l'égard de la guerre ;
- b) les témoins pacifistes qui attribuent à la guerre une image effroyable en gardant leurs représentations d'avant-guerre.

Selon Cru, ces deux premiers témoins sont victimes « d'intoxication littéraires (Lacoste, 2007 : 5). En effet, les représentations qu'ils se sont fait de la guerre sont le résultat d'une tradition littéraire parue avant la Grande Guerre ;

- c) les témoins modestes qui narrent leur vécu sans exagération ni extravagance. Selon Cru, ce sont les seules personnes qui ont su dire la guerre à sa juste valeur. Ils ne cherchent ni à glorifier la guerre ni à la maudire. Leur préoccupation est de la raconter selon leur vécu, selon leur ressenti dans des récits *honnêtes*. Cependant, leur voix s'est trouvée « étouffée dans le tumulte des vantardises héroïques ou des dénonciations sensationnelles » (Cru, 1930 : 113).

Jean-Norton Cru, ancien combattant de la Grande Guerre (1914-1918), considère que chaque témoin ayant vécu l'horreur de la guerre a le devoir de la verbaliser pour la faire connaître aux autres, contrairement à d'autres qui pensent que l'horreur de la guerre ne peut être fidèlement mise en mots. Un témoin louable a pour objectif de relater avec des mots simples ce qu'il sait, son expérience, faire connaître à autrui l'horreur générée par la guerre pour ne plus revivre les mêmes expériences traumatisantes : « le témoin écrit pour être compris et, idéalement, pour que l'on n'ait jamais à revivre la même chose que lui ; non pour revivre lui-même l'expérience, ni pour violenter son lecteur » (Lacoste, 2007 : 12).

Pour Cru, un témoin digne de ce nom a le devoir de dire la vérité sur la guerre : « Or non seulement l'horreur peut être dite mais encore elle *doit* l'être, pense Cru (...) » (*ibid.* : 8), sans chercher à créer la crainte ou le mépris chez les autres. Et condamne ces « étranges pacifistes qui oublient d'accuser la guerre de ce qu'elle a de plus barbare, de plus intolérable, de plus inhumain ! » (Cru, 1929 : 148-149). Le témoin ne doit pas avoir peur de dire que la guerre est « laide, sale et méchante » (*ibid.* : 226).

Également, le témoin ne doit pas faire usage du pathos : « ces sensitifs qui s'inspirent plutôt de la sensibilité que de la raison » (*ibid.* : 431). Dans ses réflexions, il privilégie la raison à l'émotion.

Un des autres critères appuyés par Cru est celui de la présence des anachronismes⁵³ dans les témoignages. En effet, ce dernier condamne farouchement les auteurs dont leurs œuvres présentent des anachronismes, tel est le cas des mots *Alboche* et *Boche*⁵⁴ :

Ceux qui dans le récit des combats d'août font usage du mot Boche commettent donc un anachronisme et donnent la preuve qu'ils rédigent leur récit sans notes, avec un vocabulaire a posteriori. Ce qui le confirme c'est que tous les récits du début, faits d'après un carnet bien tenu, emploient exclusivement le mot Alboche pendant les premiers mois (*ibid.* : 569).

L'anachronisme présenté dans cette citation est un anachronisme lexical. En effet, le mot *Boche* n'a remplacé le mot *Alboche* qu'à partir de septembre 1914. Selon Cru, la présence de ce genre de phénomènes est un indice révélateur sur la non-conformité des récits à la réalité racontée.

Selon Cru, le témoignage se distingue des autres productions par sa sobriété. Le témoignage reconnu par Jean-Norton Cru doit être « bref, raisonnable » (*ibid.* : 129), « sans apprêt » (*ibid.* : 131), homogène, cohérent, « continu » (*ibid.* : 431) et linéaire. Le témoin ne doit pas sélectionner les épisodes à raconter, il ne doit pas essayer de réajuster des scènes du vécu. Le témoin n'a pas également à inventer et à sublimer le décor de sa narration, il doit « raconter simplement, clairement, sans phrases » (*ibid.* : 340). De ce fait, pour cet ancien combattant, un bon écrivain/témoin de guerre doit se contenter d'exposer son expérience au front avec la plus grande simplicité : « Dans la critique de la guerre par un témoin la meilleure méthode, accessible à la majorité des écrivains du front, est d'exposer, non pas des principes mais les faits d'expérience personnelle en toute simplicité » (*ibid.* : 232).

Le témoin idéal doit donc raconter les faits le plus fidèlement possible « sans réticence comme sans exagération » (*ibid.* : 131). La transparence du récit est ainsi fortement appréciée par ce dernier qui n'hésite pas à la mettre en pratique en déclarant : « Je suis sûr de n'avoir jamais tuer un homme. » (*ibid.* : 566-567). Autrement dit, le témoin ne doit pas décrire la guerre au sens générique, il décrit sa propre guerre, celle qu'il a vécue : « il ne décrit pas la guerre mais sa guerre, laide et intéressante, donc. [...] Il s'en tient à la simple description de ce qu'il a

⁵³ « L'anachronisme est une : « confusion de dates, attribution à une époque de ce qui appartient à une autre » (*Le Petit Robert*, 2020).

⁵⁴ Le mot *Alboche* est une appellation usitée pendant la Première Guerre mondiale. Employée dans un sens péjoratif pour désigner un soldat allemand ou une personne d'origine allemande.

personnellement vu, senti, éprouvé, et pensé, (...) » (Lacoste, 2007 : 9). Cette précision est appliquée par Maurice Genevoix dans *Ceux de 14* publié en 1950.

Ainsi, dans son livre, Jean-Norton Cru a proposé une nouvelle conception du témoignage en ne reconnaissant que les témoignages des combattants qui se basent sur leurs propres expériences et non sur leurs lectures. D'après lui, pour pouvoir se proclamer comme témoin, le sujet doit avoir vécu l'événement de près. La guerre ne peut être racontée en se rapportant aux connaissances livresques. Le vrai témoin n'est pas un spectateur qui a vécu la scène de loin, c'est celui qui a été au front et qui a vécu de l'intérieur l'événement raconté.

Cru promet ainsi l'authenticité du témoignage. Le témoin doit raconter son expérience avec la plus grande modestie. Un bon témoignage, selon lui, n'admet aucun procédé d'atténuation et n'occulte aucun détail. Tout est dit et raconté avec précision et clarté. Cru a d'ailleurs critiqué les auteurs qui faisaient preuve d'une précaution remarquée dans leur narration.

Cette conception du témoignage a été contestée par certains historiens, comme Annette Wieviorka qui estime que l'Histoire ne peut se limiter aux témoignages de guerre, cela serait une image réductrice de l'histoire : « Comme si l'Histoire se résumait à celle des guerres ; comme si le témoin témoignant de l'histoire devait être pris dans une tourmente. C'est une vision extrêmement réductrice de l'histoire » (Wieviorka, 2003 : 28). René Rioul soutient la thèse de Wieviorka en soulignant qu'« il faudrait sortir de notre léthargie historique, sortir de nos frontières, au sens propre et au sens figuré (notre culture, nos problèmes, notre langue) pour que, continuant l'histoire du genre (...) » (Rioul, 2016 : 63) et s'intéresser aux discours des autres victimes : « victimes d'épidémies et de famines, de dictatures sanguinaires ou de guerres civiles, femmes opprimées et malmenées d'Inde et d'Afrique, esclaves modernes de partout, pauvres des bidonvilles du monde entier et boat-people qui s'échouent sur nos côtes » (*ibid.*). Le témoignage doit comprendre l'ensemble des textes (combattants et autres) qui évoquent une expérience qui se rapporte à cet événement historique.

2.4 Les caractéristiques du genre testimonial

Afin d'identifier les spécificités énonciatives du genre testimonial, nous procéderons à une étude comparative entre le témoignage et d'autres genres qui lui sont proches. Pour cela, nous nous appuyons entre autres sur les travaux de Philippe Lejeune *Le pacte autobiographique*⁵⁵ publié en 1975 et la thèse de doctorat de Marie Controneo en 2013. Dans un premier temps,

⁵⁵ Afin de repérer les caractéristiques du pacte autobiographique, Lejeune a adopté une démarche comparative. Il a fait la distinction entre l'autobiographie et la biographie et entre l'autobiographie le récit de témoin.

nous identifierons les similitudes et les divergences entre le genre du témoignage et l'autobiographie. Dans un second temps, nous nous intéresserons au récit de vie. Nous procéderons par comparaison, car le témoignage comme le récit de vie et l'autobiographie sont des récits véridiques d'un événement raconté par le *je* et dépendent d'un acte. Cette démarche va permettre de cibler et de lister les caractéristiques propres au témoignage historique.

2.4.1 Distinction entre le témoignage et l'autobiographie

Le témoignage et l'autobiographie partagent un certain nombre de similitudes, comme le souligne Controneo : « Le témoignage et l'autobiographie partagent plusieurs caractéristiques qui font que ces deux pratiques littéraires sont souvent confondues » (Controneo, 2013 : 80). Cependant, ce sont deux genres complètement différents. Il est important de ne pas confondre entre un récit autobiographique et un témoignage. Le récit autobiographique est un récit rétrospectif où l'auteur raconte ses propres souvenirs soit à la première personne au singulier *je*, soit en utilisant la deuxième ou troisième personne du singulier. Contrairement au témoignage qui porte essentiellement sur la collectivité, le récit autobiographique porte son intérêt sur l'individualisme. L'auteur raconte sa propre existence en mettant l'accent sur sa propre personne. L'auteur fait partager sa propre expérience mais dans un objectif bien précis : maintenir la mémoire d'un événement collectif et tragique, et le cristalliser dans l'Histoire.

2.4.1.1 Un même rapport identitaire

Les deux genres s'appuient sur un rapport identitaire entre l'auteur, le narrateur et le personnage (protagoniste). Cette triple adéquation légitime les propos du sujet qui se porte garant d'une vérité vécue et par laquelle se constitue la fiabilité du témoignage : « l'assertion de réalité est inséparable de son couplage avec l'auto-désignation du sujet témoignant. (...) Il ne se borne pas à dire : « j'y étais », il ajoute « croyez-moi » (Ricœur, 2000 : 204-205). Par « l'auto-désignation », le témoin affirme sa présence sur les lieux de l'événement, il confère à sa parole une valeur de vérité en assumant son discours. Dans cette procédure d'attestation, la mise en œuvre d'un contrat de vérité s'avère d'emblée nécessaire :

Alors voilà, alors nous sommes arrivés à Rivesaltes, ce qui a fait, il savait que j'étais Juif, bien sûr, alors il m'a déposé, il m'a déposé dans l'îlot K. Et voilà, hop et alors j'étais dans l'îlot K et j'ai commencé à chercher ma mère. Et, et, et, c'est par hasard que je l'ai vu, c'est drôle, mais c'était comme ça, je l'ai vu (Norbert, 2008).

Le locuteur se déclare témoin d'un fait et atteste sa présence dans le camp de Rivesaltes en s'appuyant sur un verbe de perception « je l'ai vu » repris 2 fois. Le verbe de perception attribué à la situation un caractère plus concret et réaliste.

La légitimité du témoignage peut être également marquée par le procédé de remémoration :

Oui, il y avait plusieurs classes dans l'école, je ne sais, je ne sais plus très bien, je crois que l'école était divisée entre, en deux, école de filles et école de garçons. Et oui, je, oui, je, je me rappelle, j'avais de bonnes relations avec les enfants (Norbert, 2008).

Norbert se remémore son passage à l'école et son rapport avec les autres enfants. Par l'emploi du verbe du souvenir *je me rappelle*, il affirme et valide la proposition « j'avais de bonnes relations avec les enfants ».

En somme, par le *je*, les deux internés se présentent comme porteurs d'une mémoire et d'un vécu. Le *je* permet au locuteur de :

- se porter garant de son témoignage en s'auto-instituant comme témoins ;
- attester sa présence dans les lieux de l'événement.

Dans les récits autobiographiques, cette adéquation identitaire transparaît au niveau du paratexte, plus précisément par la présence du nom de l'auteur sur la couverture de l'œuvre : « Le pacte autobiographique, c'est l'affirmation dans le texte de cette identité, renvoyant en dernier ressort au *nom* de l'auteur sur la couverture » (Lejeune, 1975 : 26). Par ces éléments, le lecteur comprend à quoi il a à faire et s'attend naturellement à ce que les faits racontés correspondent à la vie de l'auteur. Le témoignage concentrationnaire n'échappe pas à la règle. Dans *L'espèce humaine* de Robert Antelme, l'identité de l'auteur, le narrateur et le personnage est remarquable dans la préface par cette phrase : « Je rapporte ici ce que j'ai vécu » (1947 : 11). Cependant, cela n'est pas toujours explicité dans un témoignage quand les indices d'identité ne sont pas clairement identifiables tel est le cas du livre de D. Rousset *L'univers concentrationnaire*. Le statut autobiographique apparaît subtilement dans la dédicace qui comporte des noms présents dans le texte. Cette répétition entre texte et hors-texte est un marqueur du *je*.

2.4.1.2 Des récits véridiques

La notion de vérité s'avère importante dans ces deux productions. En effet, dans le témoignage comme dans l'autobiographie, le sujet « ne prétend pas dire la vérité mais une vérité » (Lejeune, 1980 : 86). Dans un récit autobiographique, l'auteur veille à reconstituer son passé le plus fidèlement possible. L'auteur fait évoquer ses souvenirs pour reconstituer son passé, pour reconstituer sa propre vie.

Dans le témoignage, la notion de vérité est un élément fondamental. Le témoin déclare sa propre vérité, ce qui suppose la présence d'autres vérités. La vérité du témoin dépend de sa vision du

monde : de son vécu, de son expérience, de ses souffrances, etc. Chaque témoin a ainsi sa propre vérité car chaque sujet est unique. On peut vivre les mêmes expériences, mais chacun les vivra différemment. Concernant les témoignages des internés du camp de Rivesaltes, même si ces personnes ont vécu la même expérience, la diversité des témoignages constitue une diversité de points de vue, voire de vérités perçues.

Pour finir, le témoignage repose sur un acte de foi et de vérité c'est-à-dire que le témoin se donne comme mission d'être fidèle à la réalité vécue et racontée sans reconstitution fictive, comme l'a affirmé Charlotte Lacoste : « le témoignage est un document comportant un récit véridique » (Lacoste, 2007 : 2), qui rapporte « une expérience testimoniale » (Controneo, 2013 : 82).

En résumé, le témoignage comme l'autobiographie reposent sur un pacte basé sur l'authenticité des faits racontés et l'identité de celui qui les raconte, ce qu'on appelle un « pacte autobiographique ». Néanmoins, si l'autobiographie repose essentiellement sur ce pacte, le témoignage possède une dimension beaucoup plus éthique : le témoignage se conforme non seulement aux principes du pacte autobiographique, mais aussi à ceux du pacte testimonial. Dulong définit le témoignage comme un acte éthique : « Témoigner, répéter le même récit, apparaît alors formellement comme le lancement désespéré d'une bouteille à la mer, [...] un engagement à corps perdu, un acte éthique » (Dulong, 1998 : 114).

Au-delà de leur ressemblance, le témoignage et l'autobiographie sont deux genres différents sur bien des points.

2.4.1.3 Des objets différents

Le premier trait de divergence est d'ordre définitoire, en ce sens que le témoignage et le récit autobiographique n'appréhendent pas le même objet : « l'autobiographie se focalise avant tout sur « la vie individuelle » et « l'histoire » de la « personnalité », en règle générale, le témoignage et les mémoires inscrivent l'individu dans un contexte plus ample » (Goldschläger, 1996 : 263). L'autobiographie est une narration de la vie personnelle (de l'enfance jusqu'à aujourd'hui), alors que le témoignage est un récit limité chronologiquement. Plus expressément, l'objet de l'autobiographie est l'individu en lui-même et celui du témoignage est l'expérience vécue par cet individu : « En effet, l'autobiographie atteste d'une personne alors que le témoignage veut attester d'un événement : la première vise à exposer une authenticité alors que le second tend à avancer une explication et à atteindre une vérité de l'acte » (*ibid.* : 261-262). À travers cette citation, Goldschläger établit une dichotomie entre autobiographie et

témoignage, voire entre authenticité et vérité. Il considère que l'autobiographie est un récit qui atteste la vie d'une personne, son parcours, contrairement au témoignage qui s'intéresse principalement à l'événement et non à la personne. Le récit autobiographique est donc un récit d'authenticité. En effet, par le *je*, le sujet affirme son récit autrement dit les faits qui le concernent. Le témoignage, en revanche, établit un rapport de vérité. Le témoin cherche à expliquer un événement donné et dévoiler ainsi une vérité.

2.4.1.4 Entre expérience collective et expérience personnelle

Dans le témoignage, l'expérience racontée par le témoin n'est pas seulement personnelle comme dans l'autobiographie, c'est aussi une expérience collective. En d'autres termes, le témoignage vise à transmettre une expérience, à partager des connaissances sur un événement vécu par toute une collectivité. Cette dimension collective du témoignage est abordée par Marie Bornand :

La figure contemporaine du témoin consiste en cela : il ne s'agit pas d'une introspection, mais d'un regard sur l'histoire et l'homme qui la fait, d'une prise de parole de la part de victimes d'événements historiques mondiaux, ou en leur nom. La rhétorique vise à acquérir le lecteur non pas à la cause personnelle de la victime, mais à une cause historique et collective (Bornand, 2004 : 62).

Alors que l'autobiographie se présente comme une analyse de *soi*, le témoignage se présente comme une des « victimes d'événements historiques mondiaux », un élément d'une collectivité. Ce dernier restitue un passé pour le partager avec autrui au nom de cette collectivité. Cependant, cette restitution du passé se fait par le prisme de l'expérience personnelle. Plus précisément, le sujet, par son vécu personnel, raconte un fait historique vécu par toute une collectivité. La narration du vécu dépend néanmoins du regard du témoin, de ses sentiments voire de son rapport avec le monde.

Aussi personnel soit-il, le témoignage ne s'intéresse pas au vécu personnel de l'auteur, il vise à transmettre par le biais de sa personne une histoire collective.

2.4.1.5 Le je de la collectivité dans le témoignage

Le dernier trait porte sur le rapport avec le pronom personnel. Le témoignage étant un récit restituteur d'un passé commun, le témoin témoigne au nom de la collectivité en utilisant un *je* collectif : « les marques de première personne demeurent au sein du texte testimonial, mais il s'agit d'une première personne du pluriel plutôt que du singulier » (Lacoste, 2011 : 606). Ainsi, le récit du témoin ne marque pas l'individualité mais la collectivité : le singulier devient pluriel, le *je* devient un *nous*. L'effacement du singulier est expliqué par deux raisons. D'une part, le

témoignage, tel que le témoignage concentrationnaire, est le vecteur d'une mémoire traumatique qui a un impact immesurable sur le *soi* du témoin : « À mesure que les corps et les personnalités se dissolvent, les noms tendent à disparaître, si bien que le sujet profond du témoignage, c'est plutôt le nom commun : c'est ce *nous*, qui est le nom qui leur est commun » (*ibid.* : 608). Lacoste met en évidence la posture du survivant qui porte en lui une mémoire douloureuse consécutive à un passé ou à un événement marquant. Cette expérience douloureuse provoque chez le témoin une rupture avec *Soi*. De ce fait, le témoin n'est plus le *je* individuel, c'est un *nous* collectif de la neutralité énonciative.

D'autre part, l'utilisation du *nous* marque l'appartenance du survivant à un groupe. Par le pronom pluriel, le témoin représente le non-survivant, mais aussi les victimes qui ont partagé avec lui la même expérience, d'où la superposition des voix, comme ci-dessous :

On m'a demandé si je pouvais aider à monter, donc, le scoutisme à Kaiserslautern. C'est ce que j'ai fait. Et là, j'ai trouvé vraiment de très très bons amis avec lesquels j'ai encore le contact maintenant. Et ça nous a beaucoup aidées à surmonter ces sentiments de, on peut pas dire de haine, mais de, de tristesse de, de rentrer dans dans ce pays qui avait, qui nous avait tant, oui, fait de mal (Magot, 2007).

Je n'ai même plus l'image devant mes yeux. Je sais seulement qu'on était dans cette école, tous ensemble et puis qu'on avait l'impression qu'on était exclus de tout le reste de, de la ville et surtout de l'école (Margot, 2008).

Bon, au niveau de la nourriture, comme je vous ai dit, au début ça allait, mais après nous avons souffert de la faim et nous avons souffert beaucoup du froid. Parce que par manque de vêtements, le peu que nous avions c'était vraiment en mauvais état. Et puis les chaussures ... (Antonio, 2008).

Dans ces énoncés, le *nous* est la conjugaison du *je* et de la troisième personne du pluriel. Par-là, Margot et Antonio accomplissent deux rôles : ils se présentent comme faisant partie d'une collectivité et représentants de cette dernière. En effet, quand Antonio bascule du *je* vers le *on* et le *nous*, c'est pour marquer son appartenance à une collectivité qui a vécu les mêmes souffrances que lui. Donc, par le *je* latent, il représente la voix de ceux et de celles qui ne sont plus là pour témoigner.

Pour résumer, par l'utilisation du *nous* ou du *on*, le témoin s'identifie à un groupe et témoigne en même temps d'un événement historique au nom de ce groupe de victimes. Le *nous* du témoin a ainsi une double fonction :

- restituer une expérience vécue par lui-même et sa collectivité ;
- transmettre la voix d'une collectivité absente.

2.4.2 Distinction entre le témoignage et récit de vie

Le témoignage et le récit de vie sont considérés comme deux productions quasi similaires : « Dans la littérature autour de la mémoire orale les termes « témoignage » et « récit de vie » sont souvent traités comme interchangeables » (Van Boeschoten, 2012 : 1). Cette vision est restrictive, car au-delà de leurs similitudes, ces deux genres se distinguent sur le plan du contenu et de la méthodologie.

2.4.2.1 Des récits mémoriaux

Le témoignage entretient des liens étroits avec le récit de vie défini par Legrand comme : « la narration ou le récit, écrit ou oral, par la personne elle-même de sa propre vie ou de fragments de celle-ci » (Legrand, 1993 : 180). Qu'il soit oral ou écrit, le récit de vie, est une narration réalisée par le sujet qui raconte un fragment de sa propre vie.

Comme le témoignage, le récit de vie se présente comme une narration qui repose sur la mémoire du sujet. L'individu raconte un vécu particulier, raconte une histoire qu'il a vécue : « Le sujet, qui réalise son récit de vie, fait une « histoire » des événements vécus, une trajectoire » (Burrick, 2010 : 16). Cela signifie que dans un récit de vie le sujet reconstitue linéairement un passé, un vécu.

2.4.2.2 Une reconstruction du passé

Dans les deux cas, l'interprétation des expériences vécues est de vigueur : « le récit résulte d'une interprétation, de mise en ordre et d'imputation de sens que le locuteur opère sur la mémoire de sa vie (...) Il raconte en sélectionnant, donc en taisant ; il ordonne, valorise, hiérarchise donc élague, écarte, dévalorise » (Lalivie d'Épinay, 1983, dans Juan, 1999 : 119). Le récit est une reconstruction de la mémoire, une mémoire imparfaite (qui cohabite avec l'oubli). Dans le témoignage comme dans le *récit de vie*, le témoin construit son identité en sélectionnant des épisodes de vie, en valorisant ou dévalorisant certains, en décidant de se taire par moments et par endroits, etc. En effet, comme dans tout acte d'échange, le sujet transmet une histoire à un auditoire fictif, imaginé. Il est conscient qu'il s'adresse à une instance mémorielle et son histoire sera une source historique et culturelle. Dans cette prise de conscience, le témoin reconstruit son histoire et sa présentation en portant une attention particulière aux éléments verbaux (le choix des mots, les intonations, les pauses, etc.) et non verbaux (la gestualité, l'expression faciale).

La reconstruction du passé se fait également par l'emploi des déictiques spatiaux, comme *ici* (660 occurrences), et l'emploi des temps passés, comme l'imparfait ou le passé composé qui

situent le récit dans un contexte référentiel passé, et ainsi permettent au témoin de restituer la scène de la narration, comme dans ces deux extraits :

La chose, je l'ai dit à plusieurs reprises hier, la chose qui m'a moi frappé mais le plus en arrivant dans cette première baraque, bon, y'avait de la charpente puisque les baraques ici c'était pas en bois mais c'était en tuile, en brique, mais y'avait une charpente pour la toiture, est tombé de la charpente, un nuage rouge, des puces. Mais alors je savais pas combien de millions de puces il pouvait y avoir ! Bah, ils étaient complètement affamés parce que c'était vide, y'avait rien (Paul, 2008).

Mais d'abord parce que j'avais été une enfant très, j'avais été malade, très malade, donc j'étais très fragile et très craintive, donc je ne faisais pas trop de bruit et j'étais sûrement très douce puisque ils m'aimaient beaucoup (Josefa, 2008).

Dans ces deux passages, le temps qui domine est l'imparfait de description, suivi du passé composé « m'a frappé », « est tombé », « a été prise » ou encore « est restée ». Ces temps verbaux inscrivent le récit des témoins dans une temporalité passée : leur vie au camp. Dans le premier énoncé, le locuteur se lance dans une description des baraques « y'avait de la charpente puisque les baraques ici c'était pas en bois mais c'était en tuile, en brique, mais y'avait une charpente pour la toiture, est tombé de la charpente, un nuage rouge, des puces ». Cet écart temporel est également précisé par le déictique spatial *ici* qui réactualise l'espace dont il est question. Dans le second énoncé, l'imparfait est soutenu par le plus-que-parfait « j'avais été » (2 occurrences) qui souligne l'antériorité de l'action. Les deux temps sont employés pour décrire l'état de la locutrice étant enfant.

2.4.2.3 Une relation d'intersubjectivité

Tant dans le témoignage que dans le récit de vie, l'échange se fait en intersubjectivité⁵⁶ : le récit de vie comme le témoignage constituent une co-construction entre un narrateur et un enquêteur qui définissent ensemble au préalable les règles et la portée de l'échange. Cependant, cette notion d'intersubjectivité ne se limite pas au lien narrateur/ enquêteur. Dans un rapport d'échange, le sujet fait également appel à sa culture mémorielle, ce que Abrams appelle le « circuit culturel » (Abrams, 2010 : 59) : l'acte de transmission de l'histoire orale induit l'échange avec le contexte extérieur (social, politique et culturel). Sans ce troisième intervenant, l'interprétation serait incomplète, voire erronée.

⁵⁶ C'est-à-dire que le témoignage se construit entre deux sujets, deux interlocuteurs.

2.4.3 Les spécificités du genre testimonial

Après avoir recensé les caractéristiques communes entre le témoignage et les genres qui lui sont voisins, à l'instar de l'autobiographie et du récit de vie, nous tenterons dans cette partie d'identifier les spécificités du genre testimonial.

2.4.3.1 Un vécu collectif

Le témoignage est une narration d'un événement marquant ou d'une expérience vécue par le témoin. Dans notre cas, il s'agit du vécu concentrationnaire. Les témoins racontent leur internement dans les camps de la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement de leur vie à Rivesaltes : leurs souffrances, leur quotidien, leurs espérances, etc. Le sujet raconte, décrit non seulement son quotidien, mais aussi celui des autres internés car dans cet épisode traumatique le témoin a cette conscience du *Soi* et de l'autre. Il fait partie d'une collectivité avec laquelle il partage un passé commun :

Mais dans le bus bien sûr, jusqu'à Rivesaltes, c'était de nouveau une ambiance triste. Et les gens étaient déprimés. Ils étaient, y'en a qui pleuraient, qui disaient : « Voilà, c'est fini maintenant, on a eu quelques mois dans la liberté et maintenant on va de nouveau à Rivesaltes. Qu'est-ce qu'il va se passer ? Qu'est-ce qu'ils vont faire de nous ? ». On se doutait qu'il allait se passer quelque chose (Margot, 2007).

Donc, vous vous souvenez de votre arrivée à Rivesaltes ? De l'arrivée au camp ? Non encore une fois, c'est une chose qu'il ne me reste pas ? Je, je suis là et nous sommes dans le camp et il y avait d'autres, d'autres personnes, c'est-à-dire les baraques étaient pleines de gens qui se chamaillaient etc. [...] En contraste avec Brens, c'était quelque chose de tout à fait différent. C'était la première fois dans tout votre exil où vous êtes de, dans une situation difficile, en fait, vous n'avez pas assez à manger, pas assez ... Oui, oui, on avait faim, on avait faim, on avait froid (Norbert, 2008).

Margot Schwarzschild évoque ses sentiments et de ceux qui étaient avec elle dans le bus qui les amenait au camp de Rivesaltes en employant des mots portant les sèmes de la souffrance morale *triste, déprimés, pleuraient*. Avec le pronom personnel *on*, elle marque et évoque son appartenance à ce groupe avec lequel elle a partagé et partage encore la même souffrance, la même mémoire douloureuse. En revanche, dans l'énoncé de Norbert, la souffrance collective s'exprime par des mots portant les sèmes de la souffrance physique ou subie par le corps *faim* et *froid* vécue par la même collectivité *on*.

Contrairement aux autres genres déjà cités, dans le témoignage, le témoin se focalise sur un seul événement, un événement focal. Plus précisément, la mémoire se mobilise autour de ce seul épisode qui devient un événement « sursignifiant » (Thanassekos, 2007 : 42).

Comme dans tous les témoignages, le témoin doit établir avec l'interlocuteur une relation de confiance. Cependant, quand il s'agit d'un témoignage d'un survivant, d'une mémoire douloureuse, le rapport entre eux devient plus fragile. L'interlocuteur doit témoigner de la compassion et de l'empathie envers le témoin, le rassurer pour qu'il ne réveille pas son traumatisme. Les deux sujets établissent un pacte testimonial (Wievorka, 1998 : 143).

Le témoin de l'histoire porte ainsi la voix de la collectivité. Il témoigne d'un événement vécu par le groupe social auquel il s'identifie. Le témoin sollicite avant tout la mémoire de sa collectivité (Halbwachs, 1997). Son récit n'est jamais individuel, aussi personnel soit-il en apparence. Pour évoquer un souvenir de son passé personnel, le témoin prend comme repères les « les mots et les idées » (*ibid.* : 98) qui sont déjà fixés par et dans sa société. Plus que d'autres encore, le discours du témoin, qui se veut porteur d'une voix collective, illustre le principe bakhtinien selon lequel aucun discours n'est entièrement inédit.

2.4.3.2 Un acte social

Les témoins prennent la parole car ils ressentent le devoir de le faire, un devoir de mémoire envers l'Histoire, envers les autres générations : « Mais tous les hommes sont des sujets de l'histoire commune et à cet égard ont le droit de témoigner, comme les Poilus de Jean-Norton Cru, pour faire connaître ce qu'ils vivent d'important, au-delà de leurs cas personnels, à un public dont ils estiment qu'il l'ignore très largement » (Rioul, 2016 : 56-57), comme dans les énoncés ci-dessous :

Et moi je pense que réfléchir à tout ça, aujourd'hui qu'on a le problème des immigrés qui viennent d'Afrique ou qui viennent d'ailleurs, tous les problèmes que ça pose, moi je pense que réfléchir ça tout ça, c'est important de connaître ces expériences et de savoir que ces expériences n'aboutissent à rien ou n'aboutissent que du mal. C'est en ce sens que c'est important qu'on, le, le devoir de mémoire mais si c'est juste pour figer ou des célébrations, ça a aucun intérêt. Moi je pense que le, la mémoire doit éclairer l'avenir (José, 2011).

Pourquoi vous acceptez de témoigner ? Euh, j'ai fait deux témoignages. J'ai fait plusieurs fois des séances dans des lycées pour expliquer ce que c'est que la Shoah. Et je me suis arrêté là. Et quand mon frère m'a dit : « C'est pour Rivesaltes et que c'est pour le Conseil Général. » j'ai dit : « Ça c'est quand même des gens ... ce c'est plus une question d'argent. C'est une question de mémoire » (Léon, 2009).

Ben, je suis restée toujours avec la famille Lopez, oui, ben, heureusement. Des gens exceptionnels aussi, vraiment. Je leur dois tout au départ, hein. Votre père adoptif, vous ne souhaitez pas en parler, rappeler son nom ? Non, parce que y'a de la famille, bon, je ne sais pas si ça leur plairait ou pas. Non, je préfère le taire. Il a eu pourtant une action extraordinaire à la fois de vous aider, en même temps d'aider ... C'est, ce n'est pas grave, le fait que je le dise, c'est déjà lui rendre hommage. C'est

surtout pour ça que, que je témoigne, parce que sinon, bon, je ne témoignerais pas. Parce que c'est pareil : je n'aime pas en parler. Pourquoi ? Je ne sais pas. Mais bon, je veux parler comme ça, de cette famille, de la famille Lopez, parce que je leur dois tout (Pilar, 2009).

Les trois locuteurs présentent le témoignage comme un devoir, une sorte d'impératif. Dans le premier énoncé, José le considère par l'attribut « important ». Cependant, la conjonction de coordination *mais* et la condition *si* reconstituent la définition du groupe nominal *devoir de mémoire* en rejetant les deux conceptions : le figement et la célébration. Pour José, le devoir de mémoire ne doit pas servir uniquement pour figer et célébrer des événements. Par le verbe modalisateur *je pense que*, il se positionne et définit l'objectif de ce devoir « éclairer l'avenir ». Pilar rejoint la conception de José. Sous forme de discours rapporté, il rejette par la négation une autre valeur [le témoignage est une question d'argent], et la redéfinit par le groupe nominal *une question de mémoire*. Dans le troisième et dernier énoncé, le témoin Pilar présente une autre valeur du témoignage [rendre hommage]. Dans notre cas, il s'agit de rendre un hommage à la famille Lopez qui s'est occupée de lui quand il était au camp de Bram avec une mère hospitalisée. Par l'assertion *je veux parler*, il se présente comme porteur d'un message qu'il élargit par la locution conjonctive et explicative *parce que je leur dois tout*.

Le témoignage est également un enseignement pour ceux qui n'ont pas vécu l'événement. Il est la propriété de l'Histoire. Le témoin transmet son histoire, ainsi que l'histoire de tout un groupe social qui a vécu la souffrance de près, aux générations futures :

Ce n'est mon témoignage mais c'est vraiment pas à moi. Ce témoignage ne m'appartient pas. Ce témoignage appartient au futur, aux enfants qui vont venir devant nous. C'est à eux que je fais un témoignage, c'est pour eux (Georges, 2014).

Le locuteur Georges embraye son discours par un rejet *ce n'est pas mon témoignage*. Ce rejet est amplifié par la répétition de la négation. Il se décharge de la responsabilité de son témoignage, et l'attribue à deux autres instances : une instance abstraite [au futur] et une instance concrète [aux enfants qui vont venir]. Cette dernière est étendue par la répétition du pronom personnel *eux*. Autrement dit, Georges dédie son témoignage aux enfants du futur.

En outre, le témoignage est un acte de dénonciation. Le témoin révèle, dénonce une vérité jusqu'à présent cachée, non-connue, non-révélee :

Ils ne montraient pas leur méchanceté, si vous voulez, les Allemands, quand ils venaient chercher les Juifs. Sauf qu'ils étaient brutaux pour les faire monter dans des camions (Josefa, 2008).

Enfin, j'oublie, là, on était gardé par les Sénégalais surtout. Alors là, ils étaient méchants, vraiment ! Surtout, ils, ils faisaient des, des signes aux femmes de s'approcher vers eux, parce qu'ils voulaient les prendre et les violer ou faire quelque chose avec les femmes (Georges, 2014).

La locutrice Josefa dénonce le comportement des soldats allemands avec les Juifs par l'adjectif qualificatif, en position d'attribut du sujet, *brutaux*. Cette péjoration du référent est étendue dans l'énoncé de Georges, mais cette fois-ci il s'agit du référent les Sénégalais qu'il décrit par un adjectif moins violent *méchant*. Il argumente sa qualification en explicitant les actions de ses soldats *faire des signes aux femmes, les prendre, les violer et ou faire quelque chose avec les femmes*.

Donc, le témoignage apparaît non seulement comme un devoir envers le passé, mais aussi envers l'Histoire et les générations futures.

2.4.3.3 Un acte de remémoration et de reconstruction du passé

Le témoignage est un acte de remémoration d'un passé collectif, comme l'indique C. Lacoste :

Cela explique que le lecteur ne se sente pas projeté dans la réalité représentée, mais qu'il ait plutôt l'impression d'assister à un discours de remémoration. Les scènes ne se rejouent pas devant lui ; elles sont figées depuis longtemps dans la mémoire subjuguée du témoin qui ne peut que les décrire – quitte à y découvrir de nouveaux détails qui lui avaient échappé – et non vraiment de les raconter (Lacoste, 2007 : 690).

Cette dimension du témoignage met en avant le caractère évolutif de ce genre. Le témoignage n'est pas rigide, n'est pas constant. Le vécu le façonne et le reconstitue. En d'autres mots, témoigner consiste à revisiter des souvenirs.

Le témoignage se présente, de ce fait, comme un acte de mémoire : « Donner la parole au témoin, c'est solliciter sa mémoire » (Frank, 1992 : 1). Par l'acte de témoigner, le sujet fait l'inventaire de ses souvenirs, de son passé, il le reconstitue. Donc, au-delà de la remémoration, le témoignage est une « reconstruction du passé à partir du présent » (*ibid.* : 4).

Le témoin a comme mission de raconter seulement ce qu'il sait par son vécu, ce n'est pas qu'un témoin oculaire, comme l'atteste Lacoste : « Le genre du témoignage flirte avec la confession » (Lacoste, 2007 : 9). Le témoignage a cette faculté de reconstituer à travers les souvenirs un épisode historique sans contraste.

Cependant, le témoignage historique reste un acte difficile à réaliser étant donné le traumatisme vécu. Le témoin est hanté par ses souvenirs et par son passé douloureux. Dans ce cas, l'acte de témoigner se présente comme un besoin de se libérer des chaînes du passé :

On attendait toujours le retour de papa. Quand on est, quand papa est parti, on a dû se séparer à Rivesaltes, on a dit que la Croix-Rouge suisse à Berne serait le point de contact si jamais après la guerre on pouvait se retrouver [...] Alors on est rentré en Allemagne et c'est là qu'elle a reçu une lettre d'un cousin de mon père, qui a survécu à Auschwitz, mais qui est mort à la suite, assez vite après. Il écrit que papa avait, qu'il avait, qu'ils ont dû travailler dans les rues et à Katowice je crois et que il a eu une blessure à la jambe et que pendant trois jours, il pouvait pas travailler alors on l'a mis à, il a été transporté à Auschwitz pour se remettre « zu Erholung » comme on dit en allemand. Et c'est là qu'il a été, probablement qu'il a été donc gazifié. [...] Et ces nouvelles, on a reçu ces nouvelles par ce cousin, Ludwig Moses qui a survécu et son frère aussi. Mais ils sont morts après à la suite de maladies et y'en a un qui a eu un coup de fusil, je crois dans la tête, et c'est après qu'il a, il est mort de ça. Il voulait encore aller en Amérique, sa fille était en Amérique, il voulait la rejoindre mais il est mort avant. C'est une histoire qui nous hante toujours, enfin, nous y pensons bien sûr. Ça fait cinquante-cinq ans ou plus que ça s'est passé mais c'est comme si c'était hier (Margot, 2007).

Cinquante-cinq ans après le drame qui a touché sa famille (la mort tragique d'un des cousins de son père mort par fusillade), le passé est toujours ancré dans sa mémoire par le verbe *hanter* suivi de l'adverbe temporel *toujours* qui étend la continuité de l'action du verbe qui le précède. L'analogie *comme si c'était hier* attribue au souvenir une valeur temporelle récente ou actuelle.

La volonté de témoigner n'est pas suffisante. Certains événements sont occultés par les témoins ; ils préfèrent les passer sous silence car le souvenir est violent :

Ce témoignage que j'ai fait, il était un peu, un peu long mais non, il n'est pas long parce que je ne peux pas approfondir, je parle mais il y a beaucoup de choses que je ne peux pas parler. Bon, laissons ce, ce, ce passage et retournons sur Venezuela (Georges, 2014).

Le locuteur exprime son incapacité à relater certains événements par les négations totales *je ne peux pas approfondir* et *je ne peux pas parler*, mais en aucun cas cela remet en cause la volonté de Georges à vouloir raconter et transmettre l'histoire vécue. Afin d'atténuer sa détresse, le locuteur propose à son interlocuteur d'abandonner leur sujet actuel qui s'avère difficile à raconter et de reprendre le sujet sur le Venezuela.

Le procédé de remémoration est présent également à travers les groupes verbaux « me souviens » et « me rappelle » qui font référence à un travail de mémoire continu. Dans ce cas, le témoin replonge dans ses souvenirs et les reconstruit en s'adaptant au contexte et en s'appuyant sur son vécu, sur son présent :

À Rivesaltes, je me souviens à Rivesaltes on allait voir un vieux Juif. Si on avait pas trop mangé notre pain, on allait lui porter un bout de pain et puis enfin un truc et il nous faisait regarder des timbres, on avait le droit de choisir des timbres si on n'avait pas été trop gourmand à manger du pain, bien sûr ! Voilà (Josefa, 2008).

Vous vous souvenez pas, vous vous souvenez pas, il y avait pas la Croix-Rouge, il y avait pas ... Je, je, non. Si elle est venue c'est certainement pour l'ensemble du ... mais mon frère devait s'en souvenir un plus parce que il était malade. Comme je vous ai dit il a eu, on l'a badigeonné, il a été, il a eu la gale, je ne sais pas ce qu'il a eu. Et je me suis retrouvé ..., il a attrapé une maladie de foie qu'il a toujours eu d'ailleurs, ça l'a ..., il l'a gardé à vie. Et moi je me suis pas mal sorti d'affaire mais j'ai, je, je me souviens d'une faim atroce, mais permanente, permanente, permanente. Je ne peux pas parler du ... si, je me rappelle des, des, des, comment on s'appelle ça là ? Des puces et des poux, ça c'est quelque chose d'horrible (Léon, 2009).

Dans les deux derniers énoncés, les témoins se portent garants de leurs souvenirs par le *je*. Les faits qu'ils racontent ne sont pas fictifs, ils font partie de leur expérience concentrationnaire et plus précisément de leur séjour au camp de Rivesaltes. Dans le premier énoncé, Josefa se souvient d'un référent non identifié ; il est désigné par la périphrase *un vieux juif*. Dans le second énoncé, le souvenir ne concerne pas un individu, mais la faim et l'hygiène au camp de Rivesaltes. Le locuteur qualifie la faim qu'il a éprouvée étant enfant par les adjectifs qualificatifs *atroce* et *permanente* intensifiés par la répétition ; et détermine la présence des puces et des poux par le groupe nominal péjoratif *quelque chose d'horrible*.

Dans d'autres passages, la persistance de la remémoration est introduite et marquée par des verbes sensoriels, comme *entendre* accompagné d'un adverbe temporel, comme dans un extrait de Norbert qui ne cesse d'entendre les cris et les pleurs des enfants ; et donc de revivre cette scène traumatisante qui n'a jamais quitté sa mémoire. Ce souvenir relève de sa mémoire traumatique qui continue à faire vivre le souvenir en le reconstruisant sans cesse par le biais des réminiscences intrusives.

Le souvenir s'avère être une construction complexe tiraillée entre deux temporalités aussi différentes que complémentaires : le passé et le présent, entre le vécu et le revécu, car, par la remémoration, le témoin revit dans le présent l'événement passé.

2.4.4 Les spécificités du témoignage historique

2.4.4.1 Le témoin historique victime et survivant de son passé

Le témoin historique endosse deux rôles majeurs. Il est en même temps victime et survivant d'un événement : il est victime car, malgré sa volonté, il a subi et souffert. C'est un survivant, il est la voix de ceux qui ont vécu le même événement que lui mais qui ne sont plus là pour en témoigner, comme le souligne Lacoste : « Le témoignage est un document comportant le récit véridique, en prose et à la première personne, des souffrances physiques et morales endurées par un survivant qui endosse le rôle de témoin et décrit, clairement et sobrement, ce qu'il a vu,

entendu, senti ou pensé au contact de la mort et sous les tortures qui lui furent infligées par l'homme, (...) » (Lacoste, 2007 : 1-2).

Dans les témoignages de Rivesaltes, les témoins construisent leur ethos de victime/survivant par l'emploi des verbes de sentiments ou d'émotion, comme l'entend Christian Plantin (1997). Ces verbes portent une forte charge émotionnelle, comme l'indiquent ces passages :

Ben, je leur souhaite de pas souffrir ce que j'ai souffert et j'espère que, quand même, le monde va devenir meilleur, mais je pense que c'est ... (Josefa, 2008).

Ça c'était, je l'ai dit, jusqu'à ma majorité, ça m'a traumatisée (Pilar, 2009).

J'ai toujours eu peur. Jusqu'à ma majorité je rêvais que, il y avait une côte en face de chez nous, que Franco descende la côte. Je le voyais avec une grande cape noire qui venait me chercher. Ça m'a toujours hantée jusqu'à ma majorité (Pilar, 2009).

Dans ces énoncés, les témoins décrivent l'état psychique dans lequel ils étaient pendant leur internement. Leur vécu concentrationnaire a laissé des séquelles importantes : Josefa décrit sa souffrance par le participe passé *souffert*, Pilar emploie le participe passé *traumatisée* et *hantée* qui sont plus violents. Tous ces mots portent le sème de la douleur et de la souffrance : ils ont subi, résisté et survécu. Cette mise à nue apparaît comme un acte de confession ultime. Le substantif *peur* clôturé l'isotopie de la souffrance. Les indicateurs temporels, comme *toujours* et *jusqu'à ma majorité* inscrivent cette souffrance sur l'axe diachronique.

L'ethos du survivant apparaît dans les énoncés ci-dessous :

Bon j'ai survécu à tout ce que je vous ai raconté ... (Paul, 2008).

Et Domp est parti à Auschwitz. Bon. Fallait encore passer un an, encore un hiver. Bon, j'ai survécu. Mais, au dernier moment ... A Auschwitz, c'était déjà libéré (Claude, 2008).

Alors, bon ... Oui, on devait survivre ! Chacun ... C'est le, le côté débrouillard de ces choses-là ... (Antonio, 2019).

Les locuteurs reconstruisent l'ethos du survivant par le verbe survivre. Dans les deux premiers énoncés, Paul et Claude s'auto-désignent par le *je* comme survivants ; en revanche dans le dernier énoncé, le *je* laisse place à *on* (on passe de l'individualité à la collectivité). Le survivant n'est plus le locuteur uniquement, mais tout le groupe ayant vécu et survécu à l'internement.

Antonio emploie le verbe modal *devoir* (modalité du faire) afin de définir la survie comme une nécessité. Cette modalité est orientée vers l'agent *on*.

2.4.4.2 La focalisation sur les événements historiques

Qu'il s'agisse du témoignage judiciaire, scientifique, politique ou historique, la thématique ou l'objet de l'échange est défini au préalable. Un témoin de la guerre ne construit pas son témoignage autour du meurtre de son voisin par exemple. Il construit sa narration autour d'un événement historique connu par une majorité ou par une minorité et qui a été vécu par un groupe d'individus : la Grande Guerre, le génocide de la Shoah, la Déportation, etc. Cela permet de définir clairement les témoignages des internés du camp d'internement de Rivesaltes comme des témoignages historiques. Par leur statut de survivants, les témoins reconstruisent un passé collectif douloureux. Le « témoin historique » est le témoin de l'histoire comme l'explique Prstojevic :

Il est la preuve vivante de la vérité du *Grand Récit* dont il n'est ni l'architecte ni l'initiateur. Tel son ancêtre dans le droit romain, qui garantissait l'authenticité de l'écrit s'il venait à disparaître ou en cas de litige, le témoin historique assure la pérennité de la connaissance d'un événement dans un monde incertain (Prstojevic, 2009 : 41).

Le témoin historique ne se contente pas de rapporter des faits quelconques : il rapporte des faits qui fournissent à l'historiographie une matière susceptible de confirmer d'autres sources, voire de combler des lacunes : « C'est dire que le témoin historique ne poursuit pas de façon impérative l'objectif de pure factualité, mais tente de combler des lacunes inhérentes à l'historiographie en tant que science » (*ibid.* : 42).

3. Les verbes de la mémoire et du souvenir

Dans cette section, nous mettrons en évidence la nomination de l'opération de remémoration. Nous nous pencherons sur certains verbes de la mémoire présents dans les témoignages des internés du camp de Rivesaltes. Comment les témoins se remémorent leur vécu concentrationnaire ? Comment le discours mémoriel fonctionne-t-il ?

Tout d'abord, nous définirons le verbe mémoriel en nous appuyons sur les travaux en sémantique de Baldinger (1984), Fesenmeier (2010) et Gomila et Raissi (2021). Quels sont les verbes les plus utilisés par les témoins ? Notre enquête, menée par le biais du logiciel TXM, a permis de repérer un emploi fréquent des verbes *se rappeler* et *se souvenir*. Puis, nous nous

intéresserons à leurs fréquences et à leurs emplois en discours. Et pour finir, nous reviendrons sur leur forme négative qui souligne la dimension de l'oubli. Ce dernier point sera appréhendé notamment à partir des travaux de Paveau (2014), de Elalouf & Roubaud (2016) et de Gomila et Raissi (2021).

3.1 Focus sur les verbes de la mémoire

3.1.1 Définition du verbe mémoriel

Les verbes de la mémoire/ du souvenir ou les verbes mémoriels sont : « l'ensemble des verbes ou locutions verbales qui activent la mémoire, qu'ils signifient le processus même de réactivation du souvenir, remémoration d'un fait, d'un événement, d'une personne ou réminiscence d'une impression (...) ou qu'ils renvoient à un état de fait » (Gomila & Raissi, 2021 : 57). En effet, en embrayant le discours par *je me rappelle* ou *je me souviens* le locuteur déclenche fatalement le souvenir, l'activité de remémoration.

L'activité de remémoration peut signifier non seulement un retour immédiat à la mémoire par les verbes *se souvenir*, *se rappeler*, *se remémorer*, *se remettre/revenir en mémoire*, *retrouver le souvenir*, *se ressouvenir*, etc., mais aussi un état de permanence par *avoir/garder/rester en mémoire* ; *avoir/ garder le souvenir*, *commémorer*, etc. Dans ce passage, il s'agit du souvenir du trou à asticots creusé par les gardiens du camp :

Et y'avait à un endroit aussi, y'avait un grand trou et je sais qu'est-ce qu'ils versaient là-dedans mais ça grouillait des, enfin les asticots, les machins comme ça qui grouillaient. Et ça, on s'est toujours demandé qu'est-ce qu'il y avait dedans. On savait pas. Et ça là, c'est pareil, je l'ai gardé en mémoire ce trou et puis y'avait des, des Sénégalais qui venaient, qui, qui se mettaient un peu plus loin ils rigolaient (Julia, 2014).

Dans l'extrait de Julia « je l'ai gardé en mémoire » souligne la permanence du souvenir, et renvoie à un état de fait. En effet, contrairement à *je me rappelle* ou *je me souviens* qui actualisent le souvenir, dans cette locution verbale, le souvenir dont le témoin parle n'est pas en construction, il est déjà façonné par leur mémoire, il s'est matérialisé : le souvenir s'est construit autour d'un événement et la mémoire l'a sauvegardé tout au long de ces années.

Ainsi le verbe mémoriel déclenche le souvenir du locuteur et permet d'embrayer le récit autour d'un événement souvent vécu.

3.1.2 La sémantique des verbes *se rappeler* et *se souvenir*

Selon le dictionnaire *Le Petit Robert*, les verbes *se rappeler* et *se souvenir*, associés au verbe *se remémorer*, entretiennent une relation synonymique. Tous les deux consistent à faire appel à la

mémoire. Selon la norme grammaticale, ils se distinguent par leur construction : *se rappeler* est transitif direct, *se souvenir* est transitif indirect, mais, dans le corpus, comme dans l'usage courant, ils peuvent se construire tous deux avec un groupe nominal introduit par *de* ou *des*⁵⁷, comme dans « Je me rappelle des punaises » (Margot, 2007), un infinitif passé « Et moi je me souviens d'avoir vu ma mère (...) » (Joaquin, 2010), et une subordonnée complétive avec la conjonction *que*⁵⁸ « Je me rappelle que ma mère m'avait fait, elle m'avait tricoté un pull-over rouge avec des mailles comme ça en longueur, euh, et elle avait lavé ce pull-over, elle l'avait étendu, euh, à côté de, de la b ... enfin, à côté de notre dortoir » (Antonio, 2010).

Dans les témoignages de Rivesaltes, ces verbes assurent des fonctions discursives communes. Tout d'abord, ils sont employés comme des préfaces ou des introducteurs de souvenirs qu'ils soient individuels ou collectifs. Ensuite, que ce soit dans des assertions positives ou négatives, ils servent à la catégorisation ou la présentation du souvenir ainsi qu'à sa mise en valeur. Par *je me rappelle* ou *je me souviens*, le locuteur/témoin se présente comme détenteur d'un souvenir assez important pour être raconté : ces séquences font « une catégorisation de l'énoncé qui est de fait identifié comme un souvenir marqué et marquant » (Gomila & Raissi, 2021 : 60).

Dans certains énoncés, la mise en valeur discursive du souvenir se fait par l'anaphorisation par l'emploi du pronom *ça*, comme dans le passage de Julia :

Ben des gendarmes. Ils nous poussaient comme des, comme des bestiaux. Et ça, ça, je me rappelle de ça. (Julia, 2014).

Cette dernière revient par le pronom démonstratif *ça* sur un souvenir bien précis : celui des gendarmes qui poussaient les internés « comme des bestiaux ». Dans ce cas-là, il reprend en anaphore résomptive le souvenir.

Cette mise en relief se fait également par des pseudo-clivages avec *ce dont je me souviens* (7 occurrences) et *ce dont je me rappelle* (11 occurrences). Ces séquences pseudo-clivées mettent en avant le souvenir qui persiste dans la mémoire du témoin.

Parallèlement à ces points communs, Fesenmeier souligne que ces verbes de la mémoire ne sont pas réellement des synonymes mais : « qu'il existe une différence sémantique entre *se souvenir* et *se rappeler* qui ne concerne pas l'état de choses désigné, mais la contribution spécifique que

⁵⁷ *Je me rappelle de* (35 occurrences) et *je me souviens de* (35 occurrences). La construction normée *je me rappelle quelque chose* est rarement attestée ; on la relève cependant chez Paul Niedermann : « Moi, je me rappelle l'entrée des troupes allemandes à Montpellier. Je, je me rappelle parce qu'à la Comédie, je les ai vues parader » (2008).

⁵⁸ *Je me rappelle que* (56 occurrences), *je me souviens que* (35 occurrences).

chaque verbe apporte à la mise en relief discursive » (Fesenmeier, 2010 : 87). Le point de divergence réside dans la mise en relief discursive ou ce qu'il appelle aussi « le centrage » (2010 : 87). Comment ces verbes caractérisent le souvenir ? qu'est-ce qu'il entend par « centrage » ?

Selon le sémanticien, le verbe *se souvenir* « met en relief la présence psychique de quelque chose *auprès du référent du sujet (...)* tandis que *se rappeler* focalise l'attention *sur l'état de choses exprimé par le complément* » (*ibid.*). Cela veut dire que le verbe *se souvenir* permet une focalisation sur l'état du souvenir gardé par la mémoire, alors que par le verbe *se rappeler* permet une focalisation sur les faits.

Cependant, cette distinction soutenue par Fesenmeier n'est pas confirmée par les témoignages de Rivesaltes. Peut-être que la nuance n'est pas perçue : « Nous ne pouvons écarter le fait que le français ne soit pas la langue maternelle des témoins » (Gomila, Raissi, 2021 : 63). Mais il est possible aussi que l'interprétation de Fesenmeier demande à être réexaminée.

3.2 Les verbes *se rappeler* et *se souvenir*

D'après l'enquête menée par le biais du logiciel TXM, le verbe du souvenir qui domine dans le corpus des internés de Rivesaltes est bien le verbe *se rappeler*, qui, avec 586⁵⁹ occurrences, représente 0.066 % du corpus ; le verbe *se souvenir*, avec ses 381 occurrences, représente 0.043 % du corpus. Quels locuteurs recourent aux verbes de la mémoire *je me rappelle* et *je me souviens* ? Et à quelle fréquence ?

Avec un pourcentage de 0.371 %, Frida est le témoin qui emploie le plus fréquemment le verbe de la mémoire *se rappeler*. Le locuteur Firmo, en revanche, est le témoin qui l'utilise le moins. Dans tout son corpus, il l'a employé qu'une fois, alors qu'il utilise 22 fois *je me souviens* :

Je suis allé au consulat espagnol, je me souviens plus de où est-ce qu'il était, et j'ai demandé au, au consulat que je voulais rentrer en Espagne. Mais où, où, où, le consulat ? C'est ce que j'ai essayé de, de me rappeler, et je me rappelle pas où est-ce que je l'ai fait (Firmo, 2011).

Firmo peine à se rappeler l'emplacement exact du consulat d'Espagne. Le processus de remémoration est en défaillance. D'abord, le locuteur marque son oubli par le verbe *se souvenir* à la forme négative suivi de *plus* qui présuppose un souvenir sous-jacent. Puis, il se positionne en insistant sur sa tentative de se rappeler avec le verbe *essayer*. Cette tentative était vaine car

⁵⁹ Ce recensement prend en considération tous les emplois de ces verbes dans toutes leurs formes : « je + V de la mémoire », « je + V modal + V de la mémoire », « je + V de la mémoire au participe passé ».

il n'a pas pu retrouver l'élément manquant. Cet échec est souligné par la négation totale et l'emploi du verbe, si rare, chez Firmo, *se rappeler*, ici associé à un effort cognitif très marqué de remémoration

En ce qui concerne le verbe *se souvenir*, l'emploi le plus important revient à Hilda avec un taux de 0.115 %. Avec une seule occurrence, le témoin Georges est le locuteur qui l'a le moins employé. Il l'a utilisé uniquement pour évoquer son départ précipité de Barcelone à l'arrivée des troupes de Franco, alors qu'il avait 8 ans, et son périlleux parcours vers la frontière française sous les bombardements de l'aviation. Il souligne l'importance qu'il attache à ce souvenir :

Alors c'est une histoire qui ne, qui ne s'en va pas et moi aussi j'ai commencé à faire des petites notes, je, j'écrivais beaucoup et donc c'est pour ça que je me souviens et je peux en parler et quand j'en parle, euh, ma mémoire retourne de ce temps-là et c'est... Je suis retourné dans ces endroits et vraiment, j'ai quatre-vingt-deux ans mais j'ai pleuré et peut-être que je vais pleurer maintenant [pleurs] parce que c'est un peu dur de se rappeler de ce temps-là (Georges, 2014).

Alors qu'il utilise 45 fois *je me rappelle*, pour cette histoire qui présente une forte charge émotionnelle (et déclenche ses pleurs), c'est au verbe, rare pour lui, *se souvenir* qu'il recourt. Le choix du verbe rare dans l'idiolecte apparaît ainsi lié soit à un effort cognitif intense, soit à une émotion forte.

Certains témoins n'utilisent pas ou rarement le verbe du souvenir/ mémoriel *je me rappelle*. Le tableau ci-dessous récapitule les fréquences de ces deux verbes :

| Locuteurs | Verbe <i>Se rappeler</i> | Fréquence % | Verbe <i>se souvenir</i> | Fréquence % |
|------------|--------------------------|-------------|--------------------------|-------------|
| Frida | 94 | 0.371 % | 6 | 0.023 % |
| Yehoyahin | 94 | 0.262 % | 1 | 0.002 % |
| Margot | 37 | 0.177 % | 1 | 0.004 % |
| Lotte | 13 | 0.166 % | 1 | 0.012 % |
| Julia | 33 | 0.132 % | 20 | 0.080 % |
| David | 20 | 0.113 % | | |
| Pierre | 14 | 0.098 % | 1 | 0.007 % |
| Pilar | 15 | 0.095 % | | |
| Norbert | 43 | 0.088 % | 42 | 0.086 % |
| Florentino | 27 | 0.074 % | 3 | 0.008 % |
| Córdoba | 28 | 0.074 % | 1 | 0.002 % |

| | | | | |
|--------------|----|---------|----|---------|
| Claude | 32 | 0.073 % | 24 | 0.054 % |
| Georges | 44 | 0.068 % | 1 | 0.001 % |
| Amira | 13 | 0.053 % | | |
| Josefa | 12 | 0.052 % | 9 | 0.039 % |
| Irène | 14 | 0.046 % | 2 | 0.006 % |
| Joaquin | 7 | 0.035 % | 13 | 0.065 % |
| Paul | 15 | 0.032 % | 3 | 0.006 % |
| José | 10 | 0.028 % | 20 | 0.056 % |
| Hilda | 11 | 0.026 % | 48 | 0.115 % |
| Léon | 2 | 0.007 % | 7 | 0.027 % |
| Firmo | 1 | 0.002 % | 22 | 0.058 % |
| A. Cascarosa | | | 77 | 0.077 % |
| Raoul | | | 6 | 0.038 % |
| Maria | | | 7 | 0.026 % |
| Aharon | | | 12 | 0.083 % |

Tableau 7. Les fréquences des verbes *se rappeler* et *se souvenir* dans les sous-corpus

Les locuteurs Sylvie et Antonio sont les seuls à n'utiliser ni l'un, ni l'autre mais préfèrent remplacer ces verbes par des locutions verbales telles *avoir/ garder en mémoire* ou *avoir le souvenir*. En ce qui concerne le verbe *se souvenir*, il est employé par la majorité des témoins sauf par Pilar et Amira qui optent pour *je me rappelle*. Quels facteurs peuvent expliquer le choix de l'un ou l'autre verbe ?

3.2.1 Les verbes de la mémoire selon le sexe des Témoins

Examinons d'abord s'il existe une différence d'emploi liée au sexe. Utilise-t-on plutôt *se rappeler* ou *se souvenir* selon que l'on est un homme ou une femme ?

En termes de pourcentage, le verbe *se rappeler* se distingue des autres. Il représente 0.094 % du sous-corpus des locutrices et 0.053 % du sous-corpus des locuteurs masculins. Quant au verbe *se souvenir*, les résultats ne sont pas significatifs⁶⁰.

⁶⁰ Il représente 0.037 % chez les hommes et 0.036 % chez les femmes.

Quant à leur emploi, l'activité de remémoration est ancrée et porte essentiellement sur la vie concentrationnaire :

Barbelés ? Oui, les barbelés. Alors je me rappelle, au commencement, on ... il y avait des enfants d'un côté et des enfants de l'autre côté, on essayait de se parler mais eux ils parlaient espagnol, nous on parlait allemand alors (Frida, 2012).

A Argelès-sur-Mer. Et ça, Argelès-sur-Mer, on n'était pas loin de la Méditerranée et on était dans des baraquements que c'était des tôles au-dessus et ça je me rappelle, là on était enfermé là hein. Et maltraités. Et quand y'avait le vent qui était si froid, la tramontane, et ben les tôles s'envolaient (Julia, 2014).

Les souvenirs des femmes sont centrés sur la vie et l'organisation au camp, comme dans l'énoncé de Frida qui revient sur la place des enfants juifs et espagnols dans le camp de Rivesaltes, et sur les difficultés qu'ils avaient pour communiquer à cause des barrières de la distance et de la langue. Les organisateurs textuels « d'un côté...de l'autre côté » marquent cette distanciation spatiale ainsi que la stigmatisation des deux groupes d'enfants. Julia évoque un autre aspect de la vie concentrationnaire : le quotidien au camp. Sa remémoration se cristallise autour de la souffrance engendrée par la rudesse de la vie concentrationnaire (baraques rudimentaires, conditions climatiques difficiles).

La mémoire d'adulte des locuteurs est encore vive quand il s'agit de raconter leurs routines entre les murs du camp (comme aller à l'école) :

Euh, je me rappelle aussi, ils avaient là-bas, ils ont commencé une école de la Croix-Rouge et je me rappelle comme enfant, l'école ils nous donnaient une tranche de pain ou un morceau de pain et il fallait le manger à l'école, on n'avait pas le droit de, de la faire sortir de l'école (Frida, 2012).

Dans ce sens-là, Frida se rappelle la tranche de pain que l'école de la Croix-Rouge distribuait aux enfants.

La famille et l'entourage sont très présents dans les souvenirs des témoins. Les locutrices parlent de la famille proche (la mère, le père) ou d'une simple connaissance comme le docteur Fournier qui a soigné Julia étant enfant. Certaines se remémorent des épisodes de la vie hors les murs du camp. Elles se rappellent des rassemblements religieux, des fêtes religieuses, etc. Le discours des hommes contient quasiment les mêmes thématiques, cependant nous relevons une légère dominance des souvenirs concentrationnaires : le mot *Rivesaltes* est 14 fois cooccurrent du verbe *se rappeler*.

3.2.2 Les verbes de la mémoire selon l'origine des témoins

Y-a-t-il une différence d'emploi entre le groupe des réfugiés et le groupe des déportés ?

D'après l'analyse des occurrences, le verbe *se rappeler*, avec un pourcentage de 0.097 %, revient plus fréquemment dans le sous-corpus des déportés juifs et très peu dans le sous-corpus des républicains avec un taux de 0.039 %. La différence dans les fréquences d'emploi du verbe *se souvenir* n'est pas significative⁶¹.

De quoi les déportés juifs, témoins qui privilégient les verbes de la mémoire, se rappellent-ils le plus souvent ?

Les souvenirs qui reviennent sont ceux de la période d'internement, comme la Croix-Rouge, la faim, les conditions de vie dans le camp. Citons par exemple ces souvenirs de la vie matérielle et sociale au camp :

Ce que je me rappelle d'Agde, c'était que c'était fermé avec des barbelés, ou je ne sais plus quoi, mais je savais qu'on peut pas sortir de la place. On peut sortir de la baraque, de qu'il y a autour mais que c'est fermé (Yehoyahin, 2012)

On était solitaire. Tout le monde qui ... je me rappelle que dans notre baraque il y avait au moins deux, deux filles qui ... nous allions ... enfin, nous étions des amies ou quelque chose comme ça mais nous n'étions pas des amies comme il y a des amis aujourd'hui parce qu'il y avait pas une possibilité d'être ami (Frida, 2012).

Dans l'énoncé ci-dessus, Yehoyahin active sa mémoire en se remémorant son passage au camp d'Agde. L'assertion « ou je ne sais plus quoi » marque qu'une partie du souvenir est perdue : la nature matérielle de la clôture : il ne se rappelle plus s'il s'agissait de fils barbelés ou d'autre chose. La conjonction de coordination *mais* restreint toutefois l'étendue de la perte : le verbe épistémique *savoir* signale que l'essentiel du souvenir est préservé : l'existence d'une clôture.

Frida se souvient d'un autre aspect de la vie concentrationnaire : la solitude provoquée par l'internement. Par la négation dans « il y avait pas une possibilité d'être ami », elle dépeint le camp comme un endroit, un lieu qui ne permet pas l'amitié.

Chez les locuteurs réfugiés, la même thématique concentrationnaire domine : ils se souviennent de la faim, des baraques, d'un médecin de la Croix-Rouge, de Rivesaltes, des bagarres ou encore des barbelés. Le verbe *se rappeler* a engendré une série de cooccurrents, comme : *Rivesaltes*

⁶¹ Il représente 0.035 % chez les républicains espagnols et 0.038 % chez les déportés juifs.

(22), *Agde* (7), *îlot* (6), *baraquas* (6), Noël (5), *Leipzig* (5), *vent* (4), *film* (3), *toilettes* (3), *punaises* (3), *couvre-feu* (2), *tombes* (2), *manteau* (2) et *nouilles* (2).

Le verbe *se souvenir* a engendré une liste plus réduite : *Croix-Rouge* (6), *barbelés* (4), *Brens* (3), *école* (3), *cuisine* (3), *film* (3), *cinéma* (2), *Ruth* (2), *Elsa* (2) et *Leipzig* (2).

Que ce soit réfugiés ou déportés, leur mémoire s'active davantage quand il s'agit d'un souvenir de leur vie concentrationnaire.

3.3 Embrayer et baliser un souvenir

La majorité des souvenirs introduits par les deux verbes de la mémoire remontent à leur enfance concentrationnaire (ils n'avaient pas plus de dix ans à l'époque). Les locuteurs relatent la souffrance de leur quotidien par rapport aux conditions de vie déplorables, au climat, à la perte d'un proche, etc. :

Donc on a eu une vie assez difficile comme enfants, et c'était vraiment des moments d'horreur, et après on a eu quand même beaucoup de chance dans la vie (Margot, 2007).

Le témoin Margot qualifie sa vie au camp par l'adjectif épithète *difficile* et la catégorise par le groupe nominal des *moments d'horreur*, où le mot *horreur* dénote l'intensité dans la souffrance de son quotidien. En effet, il exprime la violence que la locutrice éprouve, en se remémorant cette vie concentrationnaire.

Pour les internés de Rivesaltes, la souffrance ne peut s'oublier ou ne s'oublie pas facilement, comme l'exprime Josefa :

On reste marqué à vie, même si on essaie d'oublier (Josefa, 2008).

Le verbe *rester* marque la persistance de cette souffrance et son impact sur la suite de sa vie. La locution conjonctive *même si* suivi du verbe *essayer* attestent la volonté de la locutrice à vouloir oublier son passé et son vécu douloureux. Cette tentative est un échec, car elle n'a pas réussi à les oublier.

Cela rejoint la réflexion de Cyrulnik qui affirme que la douleur s'enracine plus facilement dans la mémoire de la personne qui a vécu le moment douloureux : « les moments terribles se marquent plus profondément dans la mémoire (...) » (Cyrulnik, 2012 : 8).

3.3.1 Le souvenir du camp

Les souvenirs du camp sont relatifs aux conditions de vie. Les témoins parlent de l'hébergement, des soins, de la faim, du froid ou encore des maladies :

À manger, il y avait rien. On mangeait de l'herbe, il fallait ramasser de l'herbe et on mangeait l'herbe. Il y avait des arbres, je me rappelle très bien de, de, la, la, « la corteza del árbol », [...] bon « la corteza del árbol », on l'enlevait alors il y avait un petit peu de « savia » entre l'arbre et la, « la corteza » et alors là, on mangeait ça. Et c'était un peu de liquide aussi parce qu'il n'y avait pas d'eau. On n'avait rien (Georges, 2014).

Oui je me souviens d'une chose : la seule dont je me souviens c'est de la faim énorme qu'on avait. On avait une faim ... Moi j'ai jamais, je crois que c'est à Rivesaltes que j'ai eu le plus faim. On a, on n'était pas rassasié partout, on a eu des moments durs un peu partout de ce point de vue-là mais Rivesaltes, le souvenir c'est la faim (José, 2011).

Dans ces énoncés, les témoins se rappellent la faim incessante qui les poussait à ramasser de l'herbe et à en manger. Le souvenir que Georges a gardé en mémoire persiste par l'adverbe d'intensité *très bien*. Il se rappelle l'herbe et la sève « *sevia* » qu'ils mangeaient afin de calmer leur faim. Chez José, l'isotopie de la faim est prolongée par le substantif *faim* répété 4 fois, et la négation « pas rassasié ».

D'autres se rappellent le manque d'hygiène : l'état des toilettes⁶², la présence des poux, des puces, des punaises et des maladies :

Et surtout à Rivesaltes, je me rappelle des punaises. Que pendant la nuit, quand y'avait pas de lumière, elles se sont laissées tomber sur nous. Et on a eu partout des boutons et je me rappelle de cette odeur de ces punaises, c'est quelque chose d'affreux. Je ne sais pas aujourd'hui, personne ne sait plus ce que c'est qu'une punaise ou peu de gens le savent mais c'était vraiment l'horreur. Ça pue ! Ça s'appelle punaise mais ça pue aussi ! Et puis on avait des boutons rouges qui s'enflammaient, ça démangeait, c'était très désagréable (Margot, 2007).

Nous étions remplis de poux, des poux. Maman cherchait tout le temps, pour voir, pour nettoyer les poux. Euh, je me souviens vaguement que nous pouvions nous laver dans des dans une petite cuvette d'eau froide. Y'avait pas d'autre moyen, on n'avait pas de douche, ni rien. Et les waters, comme je vous dis, c'était des latrines, un trou et c'est tout. Il fallait s'arranger avec ça. Pour nous qui n'avons jamais connu des conditions pareilles, c'était traumatisant (Hilda, 2009).

Dans les énoncés ci-dessus, le réseau lexico-sémantique de la saleté domine par l'emploi des mots comme *punaise*, *poux*, *puces* et *latrines*. Dans le premier énoncé, Margot revient sur son souvenir des punaises par le champ lexical de l'odorat qui se construit essentiellement avec le nom *odeur* et le verbe *puer*. Dans le second énoncé, Hilda se remémore la précarité et du manque d'hygiène qui régnaient dans le camp de Rivesaltes. En effet, les douches sont remplacées par une « petite cuvette d'eau froide ». Les internés se lavaient dans ce qu'ils

⁶² Dans le corpus, le mot *poux* est repris 56 fois, le mot *puces* 36 fois, le mot *toilettes* 33 fois, le mot *punaises* 13 fois.

appelaient des « latrines ». Hilda décrit cette situation par l'adjectif *traumatisant*, ce qui souligne l'intensité de sa souffrance.

Quelques-uns se rappellent la rudesse climatique. Ils évoquent la violence du vent « le mistral » :

Et ce que je me rappelle aussi c'est d'être il y avait des grands, des grands vents là-bas et comme, comme une petite fille ne pèse rien, alors un jour, je suis sortie et le vent m'a attrapé, il m'a jeté en, dans l'air et je ... il y avait des, des, des toilettes de ... avant, dehors mais elles étaient sur des marches alors j'ai ..., le vent m'a claqué contre, contre ces, ces marches là-bas et j'ai été très, très malade après ça parce que vraiment j'ai, j'ai reçu, comment qu'on dit, un coup (Frida, 2012).

Le vent était tellement violent que les internés devaient se tenir pour ne pas tomber ou « s'envoler dans les airs », comme ce qui est arrivé à Frida. Cette violence est signifiée par les verbes d'action assez violent *jeter*, *claqué* et *coup*.

3.3.2 Le souvenir du déracinement et de la perte d'une être cher

La remémoration ne se limite pas au quotidien concentrationnaire, cela implique aussi les souvenirs liés au déracinement, comme pour Frida qui a dû fuir avec sa famille l'Allemagne ou encore Joaquin qui a été obligé de quitter l'Espagne.

À l'instar de ces énoncés, la séparation forcée fait partie des sujets de la remémoration :

Mais je, je, je me rappelle à ma mère quand on, quand on a pris les enfants, on les a fait sortir du camp comme elle m'a poussé avec les larmes qui tombaient de ses yeux et elle pleurait, elle pleurait mais elle m'a poussé parce que moi non plus je ne voulais pas me, me quitter d'elle mais elle savait mieux que moi ce que serait le résultat final de tout ça. [...] (Frida, 2012).

Dans l'extrait ci-dessous, Frida embraye son discours avec *je me rappelle* pour parler du jour où elle a été séparée de sa mère. La répétition du verbe *pleurer* et du substantif *larmes* renforcent l'isotopie de la douleur liée à la séparation. La négation « je ne voulais pas me quitter d'elle » marque le traumatisme subi par la petite fille qui voulait rester avec sa mère. Cependant, au fil de son récit, Frida trouve une sorte de résilience à sa souffrance qu'elle introduit par la conjonction d'opposition *mais* dans : « mais elle savait mieux que moi ce que serait le résultat final de tout ça ».

3.3.3 Le souvenir d'une anecdote de l'enfance

Les verbes introducteurs *je me rappelle* et *je me souviens* permettent aussi aux témoins d'évoquer des souvenirs personnels, des souvenirs propres à l'enfance. Ces souvenirs concernent leur passage à l'école, un être proche (une mère, d'un père, etc.) ou un ami :

Une chose que je me rappelle que ma mère faisait quelque chose toujours pour manger. Une chose elle achetait du lait, elle l'a mis dans une bouteille, une demi-bouteille de lait et moi j'ai dû la remuer comme ça jusqu'à ce qu'il y ait des des, de la, beurre, des morceaux de beurre. On sortait et on avait du beurre à mettre sur le pain (Yehoyahin, 2012).

Là je sais que le, le Revier, c'est-à-dire le, comment ça s'appelle, l'infirmier, là c'était chauffé. Ça, je me souviens le, le, où était mon père, mon père était, avait un, une pièce à côté de la, l'infirmier et là il avait des draps, il avait ... Bon. Donc il était médecin chef des détenus ? Il était médecin, il était médecin et il était, enfin, il était traité différemment. Donc il avait plus de nourriture, il avait ... ? Il avait ... Est-ce qu'il dormait dans sa pièce ? Oui, oui, oui, oui. D'accord. Il avait sa pièce séparée mais moi je n'y, moi je n'y étais pas. Moi, je ne dormais pas avec mon père. Moi, j'étais dans la baraque comme les autres, j'allais à l'appel le ... Le matin ? Tôt dans le, le matin (Claude, 2008).

Le souvenir de Yehoyahin relève de l'intime. Sa mémoire d'adulte se rappelle le repas que sa mère lui préparait quotidiennement, car c'est l'un des moments les plus joyeux de son enfance. Le souvenir de Claude, contrairement à celui d'Yehoyahin, se dresse sous forme de reproche, comme une tristesse enfouie dans sa mémoire d'enfant et d'adulte : « il était traité différemment ». Il se rappelle du confort de son père interné mais qui avait certains privilèges grâce à son statut de médecin. Tout ce récit est construit autour d'une mise en place d'une distanciation entre le *il* (le père) et le *Moi* (Claude), ce petit garçon qui dormait dans une baraque et qui devait être présent tous les jours tôt à l'appel.

Les récits personnels portent également sur des moments festifs singuliers, comme Noël et le Nouvel An. Cependant, certains passages de la remémoration sont *faussement anecdotiques*, c'est-à-dire qu'en racontant un souvenir, le témoin a d'autres ambitions que de partager un simple vécu. Par le récit, il cherche à exprimer un mal-être, une souffrance profonde voire cachée. Et pour arriver à cette étape d'extériorisation, il se sert du passage anecdotique comme une sorte d'introduction à son récit, comme dans l'énoncé de Joaquin :

Et moi je me souviens d'avoir vu ma mère, ma mère qui était très belle et qui avait les cheveux noirs, elles se faisaient des tresses et c'était comme ça, « Arriba España » on l'appelait parce que c'était comme ça. Et de l'avoir vu sur le sol morte, venant de la rue où je jouais et de la voir sur le sol parce qu'elle avait des crises à cause de la si grande peine qu'elle ressentait pour ses frères parce qu'ils s'aimaient beaucoup. Entre frères ils s'aimaient beaucoup et comme ils étaient très bons, ils n'avaient rien fait à personne, eh bien, qu'elle souffrance ! Et moi je me souviens d'avoir vu ma mère et ma grand-mère, ma grand-mère, qu'elle souffrance de voir ma grand-mère ! Je me souviens qu'elle est rentrée de Valence et qu'elle disait : « Regarde, j'ai appris une chanson là-bas, elle s'appelle : “ De rancho grande ”, elle s'appelle “ Allá en el Rancho grande, allá donde vivía ” ». Et

elle commençait à nous la chanter mais elle pleurait. Elle disait : « Parce qu'il faut voir le toupet que j'ai de chanter avec la peine que je ressens » (Joaquin, 2010).

Tout en parlant de sa mère, de sa beauté, des tresses qu'elle se faisait, Joaquin revient sur la tragédie qu'il a vécue : la mort de sa mère. Tout ce passage porte l'isotopie de la douleur par les mots *souffrance* (2), *pleuvoir* et *peine*.

3.3.4 Le souvenir, entre particulier et collectif

Les souvenirs personnels introduits par les deux verbes de la mémoire *je me rappelle* et *je me souviens* sont intriqués dans des souvenirs historiques : « La préface est alors le nœud qui les articule » (Gomila & Raissi, 2021 : 65). Ces souvenirs ont été vécus par une large collectivité. Il s'agit dans la majorité des cas de l'arrivée des nazis au pouvoir, des fascistes, de la Déportation, etc. En d'autres termes, les récits personnels ne comprennent pas seulement des souvenirs qui relèvent de l'expérience individuelle, comme de l'adulte qui se rappelle sa mère ou de sa maîtresse d'école, ils comprennent également des souvenirs qui relèvent de l'expérience collective. Qu'il s'agisse des punaises, des conditions climatiques, des maladies ou d'événements historiques, tous ces épisodes de vie sont des réalités vécues en collectivité. Le *je* de l'énonciation n'est donc pas toujours individuel. Quand les locuteurs se rappellent par exemple l'arrivée des nazis au pouvoir ou de la Déportation, il dresse le souvenir du *nous* :

On nous a donné de temps en temps des sandwichs et quelque chose à boire. Et autrement on était tous, c'était un train de, tout le monde s'est lamenté, c'était, c'était la catastrophe dans ce train. On savait pas où on allait, je sais que maman pleurait (Margot, 2007).

Le *nous* utilisé par la locutrice regroupe non seulement sa personne, mais aussi les Juifs, collectivité désignée notamment par le pronom *on* et le groupe nominal *tout le monde*.

3.4 Le degré de la remémoration

Lors du processus de remémoration, il ne s'agit pas uniquement de négations totales *je ne me rappelle pas*, ou de négations partielles *je ne me rappelle plus*. Les témoins peuvent aussi modifier les verbes de souvenir à l'aide d'adverbes qui expriment la gradualité de la remémoration. Cette gradualité est marquée par des adverbes d'intensité (type *je me souviens parfaitement*), de restriction (*je me souviens seulement*), et de permanence (*je me souviens encore*).

Le locuteur marque un effet de gradualité de la réminiscence comme une sorte d'échelle à valeurs : V + adverbe. Il exprime le degré d'intensité en utilisant des adverbes à valeur négative. Ces adverbes indiquent l'instabilité du souvenir. En effet, en modifiant le verbe de souvenir par

pas exactement, plus exactement, presque, vaguement, etc., les témoins modèrent le degré d'exactitude de leur souvenir et signalent le dysfonctionnement de leur mémoire qui n'arrive pas toujours à retenir les éléments du passé.

D'autres souvenirs sont renforcés par des adverbes à valeur positive, comme : *bien, très bien, beaucoup, parfaitement, etc.* Cela signifie que la souvenir est ancré dans la mémoire de l'adulte qui, enfant, a subi et vécu l'événement. On remarquera dans ce tableau que l'adverbe qui ressort le plus souvent est *très bien* :

| Adverbes d'intensité | Verbe se rappeler + adv | Verbe se souvenir + adv |
|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| V + très bien | 16 | 12 |
| V + pas exactement | 11 | 2 |
| V + bien | 7 | 3 |
| V + plus exactement | 6 | 1 |
| V + beaucoup | 5 | 0 |
| V + même pas | 2 | 5 |
| V + presque rien | 2 | 0 |
| V + pas vraiment | 1 | 0 |
| V+ fortement | 1 | 0 |
| V + parfaitement | 1 | 2 |
| V + pas beaucoup | 1 | 0 |
| V + à peu près | 1 | 0 |
| V + vaguement | 0 | 2 |

Tableau 8. Les adverbes d'intensité selon le nombre d'occurrences

L'adverbe de restriction marque, encore une fois, la difficulté du travail de la remémoration. Par cet adverbe, le locuteur souligne la particularité du souvenir qui s'avère souvent douloureux :

Je m'appelle Frieda, je suis née le 19 juin 1932 à Leipzig. Malheureusement, à cause des, de toute la vie de ces choses-là, je me rappelle seulement une, la première fois que j'ai vraiment souffert comme une petite fille c'était que mon père est mort. Je ne sais pas la date, sans rien mais je me rappelle que j'étais très petite, peut-être trois ans quelque chose comme ça. Alors vous vous appelez Frida (Frida, 2012).

Dans l'énoncé de Frida, la douleur de la réminiscence résulte de la mort de son père. Elle cristallise sa souffrance par l'adverbe *vraiment* suivi du verbe *souffrir*.

Certains souvenirs singuliers persistent dans la mémoire malgré les contraintes du temps. Il peut s'agir de fragments de la vie concentrationnaire, d'un plat, d'une langue, de la famille, etc. Ces éléments sont spécifiés par les verbes de la mémoire accompagnés d'un adverbe temporel, comme *toujours*.

Le tableau ci-dessous regroupe tous les adverbes d'intensité employés par les témoins :

| Adverbes d'intensité | Verbe se rappeler + adv | Verbe se souvenir + adv |
|-------------------------|----------------------------|----------------------------|
| V + toujours | 23 | 8 |
| V + toute (la) ma vie | 5 | 0 |
| V + encore | 4 | 2 |
| V + jusqu'à aujourd'hui | 2 | 0 |
| V + jusqu'à présent | 1 | 0 |

Tableau 9. Les adverbes de permanence selon le nombre d'occurrences

Ce tableau montre que l'adverbe de permanence qui accompagne le plus souvent les verbes de la mémoire est l'adverbe temporel *toujours*. Il est utilisé 23 fois avec le verbe *se rappeler* et 8 fois avec le verbe *se souvenir*.

Occasionnellement, les témoins donnent à leur souvenir une orientation argumentative par l'adverbe *même* (utilisé 5 fois dans des assertions positives).

3.5 L'oubli et les paroles non dites

3.5.1 L'effet de gradualité de la négation

Damon Mayaffre et Ali Ben Hamed décrivent le souvenir comme « une marque, un palimpseste, une représentation : le sceau (l'instrument même, c'est-à-dire l'événement lui-même) est à jamais disparu et laisse sur le témoin seulement une empreinte que l'activité cérébrale du sujet et la société (le grand récit, la doxa) réélaborent sans cesse » (Mayaffre & Ben Hamed, 2014 : 4). Cette disparition de l'événement et ces réélaborations cognitives impliquent que le récit de vie du témoin n'est pas sans failles. La mémoire peut perdre des épisodes de vie, c'est l'*oubli*. Dans un acte de remémoration, le témoin déplore souvent les failles de cette mémoire causées par l'écart temporel et s'efforce de se souvenir des faits qui n'existent dorénavant que dans sa mémoire : « La mémoire n'est pas seulement conservation et transmission ; elle est aussi modification, falsification et disparition » (Paveau, 2006 : 110). Dans le corpus de Rivesaltes, les locuteurs utilisent à haute fréquence les verbes *se rappeler* et *se souvenir* à la forme négative : plus de la moitié des occurrences servent dans ces témoignages à signifier l'oubli, avec un total de 218 occurrences pour le premier verbe et 146 occurrences pour le second. L'ensemble représente 0.041 % du corpus.

Comme pour les assertions positives, les assertions négatives servent à baliser des épisodes de vie singuliers dans le vécu du témoin, comme dans les énoncés ci-dessous :

Nous étions là-bas quelques journées et je ne me rappelle pas où nous étions ou comment nous étions et à la fin du compte, nous sommes montées dans le train et, et le train est sorti de la gare, il est sorti de la gare, il a allé, il a roué, il a roulé, il a roulé. Et à la fin du compte, il s'est arrêté quelque part et c'était en France ... (Frida, 2012).

Euh, le lendemain, je me rappelle plus si on est sorti un peu ou non mais à la fin, pendant la nuit, on sort et y'a un autre quelqu'un, je me rappelle qu'il avait un chapeau et une, une plume dans le chapeau et ça me rappelait, vous savez, il y a les livres des frères Grimm en Allemagne (Yehoyahin, 2012).

Dans le premier extrait, les adverbes *pas* met l'accent sur la *non-existence* d'un passage de vie dans la mémoire du témoin « où nous étions ou comment nous étions » ; alors que dans le second exemple l'adverbe *plus* souligne la cessation du souvenir ; c'est-à-dire une rupture temporelle s'est produite entre un avant et un après, comme le souligne Riegel : « Il découpe la succession temporelle en distinguant un avant et un après » (Riegel, 1994 : 707). Cette rupture donne à l'énoncé « un statut de présupposé » (*ibid.*) : la locution adverbiale *ne...plus* présuppose que l'élément de l'oubli faisait, auparavant, partie de sa mémoire.

Dans le récit des témoins, ce sont les négations absolues qui dominent. Elles représentent un peu plus des trois quarts des occurrences négatives. De ce fait, les témoins ont plus tendance à énoncer leur oubli de façon catégorique et définitive que de le modérer par des négations partielles ou intermédiaires. La négation absolue exprimée par l’adverbe *pas* porte sur la proposition entière, alors que la négation partielle *ne...plus*, *ne...jamais*, *ne...rien* ne concerne qu’une partie de la proposition.

Ce tableau illustre les négations identifiées dans le corpus :

| La négation | Verbe <i>se rappeler</i> (Occurrences) | Verbe <i>se souvenir</i> (Occurrences) |
|---------------------------|---|---|
| (ne) + V + pas | 156 | 95 |
| (ne) + V + plus | 51 | 30 |
| (ne) + V + rien | 5 | 1 |
| (ne) + V + vraiment pas | 2 | 0 |
| (ne) + V + même pas | 2 | 6 |
| (ne) + V + pas du tout | 2 | 7 |
| (ne) + V + vraiment rien | 1 | 0 |
| (ne) + V + absolument pas | 0 | 2 |
| (ne) + V + aucunement | 0 | 1 |
| (ne) + V + jamais | 0 | 2 |
| (ne) + V + de plus rien | 0 | 1 |
| (ne) + V + de rien | 0 | 3 |

Tableau 10. La négation dans le corpus de Rivesaltes

D’un verbe à un autre, la fréquence de la négation change. Les témoins articulent leur(s) oubli(s) absolu(s) essentiellement par le verbe *se rappeler* qui représente 0.017 % du corpus contre un pourcentage de 0.010 % pour le verbe *se souvenir*.

Cependant, l'oubli ne s'exprime pas uniquement par le biais de négations absolues ou de négations partielles, il peut aussi s'exprimer par le biais de négations restrictives et de négations « intermédiaires » (Gomila & Raissi, 2021 : 68), majoritairement présentes dans le sous-corpus des locuteurs masculins et des déportés juifs. Peu nombreuses, les négations intermédiaires se situent à mi-chemin entre le souvenir et l'oubli : même si le locuteur ne se rappelle pas complètement du fait raconté, un souvenir est toujours présent aussi minime soit-il, comme ci-dessous :

C'est aussi à cause de ça qu'on nous a, qu'on a pu aller à Pringy. On était sous-alimenté et puis avec ça et tout. Mais autrement je me rappelle pas vraiment de ce qui était dans le secteur sanitaire (Margot, 2007).

Margot, par la négation *pas vraiment*, déclare ne pas se rappeler complètement de l'état du secteur sanitaire, mais elle se rappelle, par l'assertion positive, de la sous-alimentation qui y régnait dans le camp de Rivesaltes. Son souvenir n'a pas été entièrement sauvegardé par sa mémoire.

Voici, sous forme de tableau, la liste des négations intermédiaires présentes dans les témoignages :

| La négation intermédiaire | Verbe <i>se rappeler</i> | Verbe <i>se souvenir</i> |
|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| (ne) + V + pas + exactement | 11 | 2 |
| (ne) + V + plus + exactement | 5 | 1 |
| (ne) + V + pas + très bien | 3 | 2 |
| (ne) + V + pas + vraiment | 1 | 0 |
| V + à peu près | 1 | 0 |
| (ne) + V + plus + très bien | 0 | 1 |

Tableau 11. Les négations intermédiaires dans le corpus de Rivesaltes

Quant à la négation restrictive ou exceptive, encore moins présente dans le corpus que la négation intermédiaire, elle est introduite par des adverbes de restriction, comme *seulement*⁶³ ou *uniquement* :

⁶³ Se rappeler + seulement (8 occurrences) ;
Se rappeler + uniquement (0 occurrence) ;
Se souvenir + seulement (1 occurrence) ;
Se souvenir + uniquement (1 occurrence).

Parce que n’oubliez pas moi j’étais une, une petite fille qui ne, qui ne savait pas faire la différence entre un Allemand seulement si il parlait l’allemand ou un Français qui, qui travaillait dans les camps, je ne savais autre chose, je me rappelle seulement que les gens étaient, que les gens qui travaillaient là-bas n’aimaient pas les Juifs parce qu’il y avait aussi des Espagnols, il y avait des, des îlots, nous étions dans des, l’îlot des Juifs, il y avait des îlots pour les Espagnols, d’autres races aussi et je n’ai jamais entendu qu’on se comportait là-bas avec les enfants comme on, comme ils se comportaient dans le, dans notre îlot (Frida, 2012).

Par la complétive, Frida introduit la partie restrictive « que des gens étaient, que les gens qui travaillaient là-bas n’aimaient pas les Juifs », l’élément que sa mémoire n’a pas effacé. Cette restriction est prolongée par un récit explicatif déclenché par la conjonction *parce que* comme pour légitimer son assertion.

En somme, les assertions négatives apparaissent comme une sorte de balises qui instaurent une distance entre le locuteur et l’événement. Ce dernier se détache du contenu mémoriel en ne se présentant plus comme le porteur de l’information demandée par son interlocuteur.

3.5.1.1 La négation selon le sexe des témoins

Le recensement des occurrences, nous a permis de détecter une légère différence d’emploi chez les locuteurs ayant employé les verbes du souvenir à la forme négative (cf. tableaux 12 et 13) :

| La négation | Sous-corpus des hommes | Sous-corpus des femmes |
|------------------------------------|------------------------|------------------------|
| (ne) + se rappeler + pas | 91 | 65 |
| (ne) + se rappeler + plus | 32 | 18 |
| (ne) + se rappeler + rien | 3 | 2 |
| (ne) + se rappeler + même pas | 2 | 0 |
| (ne) + se rappeler + pas du tout | 1 | 1 |
| (ne) + se rappeler + vraiment pas | 0 | 2 |
| (ne) + se rappeler + vraiment rien | 0 | 1 |

Tableau 12. La distribution du verbe « se rappeler » à la forme négative selon le sexe des témoins

| La négation | Sous-corpus des hommes | Sous-corpus des femmes |
|-------------------------------------|------------------------|------------------------|
| (ne) + se souvenir + pas | 69 | 24 |
| (ne) + se souvenir + plus | 24 | 6 |
| (ne) + se souvenir + pas du tout | 7 | 0 |
| (ne) + se souvenir + de rien | 3 | 0 |
| (ne) + se souvenir + jamais | 2 | 0 |
| (ne) + se souvenir + même pas | 2 | 4 |
| (ne) + se souvenir + absolument pas | 1 | 1 |
| (ne) + se souvenir + aucunement | 1 | 0 |
| (ne) + se souvenir + rien | 0 | 1 |
| (ne) + se souvenir + de plus rien | 0 | 1 |

Tableau 13. La distribution du verbe « se souvenir » à la forme négative selon le sexe des témoins

Les tableaux ci-dessus montrent que les femmes qui expriment plus souvent leur(s) oubli(s) par le verbe *se rappeler* et les hommes par le verbe *se souvenir*. En effet, le verbe *se rappeler* représente 0.034% dans leur sous-corpus et 0.020 % dans le sous-corpus des hommes ; le verbe *se souvenir* qui représente 0.017 % chez les hommes et 0.014 % chez les femmes. Ainsi, les femmes préfèrent embrayer leur(s) oubli(s) essentiellement par le verbe *je me rappelle*. En ce qui concerne, le verbe de la mémoire *je me souviens*, son emploi dans les deux sous-corpus ne nous paraît pas significatif : les hommes l’emploient légèrement plus que les femmes.

L’oubli concerne certaines périodes d’enfermement. Il s’agit du temps qu’elles ont passé à Rivesaltes, à Gurs ou dans les maisons d’enfants, comme dans cet énoncé de Frida :

Vous sortez de Rivesaltes alors vous arri ..., vous allez où alors ? Euh, dans une maison d’enfants.

Vous restez combien de temps à peu près ? Ah, je ne sais pas, je ne me rappelle pas (Frida, 2012).

La locutrice répond à son interlocuteur en introduisant une double négation avec le verbe modalisateur *savoir* qui nie toute détention d’informations sur le sujet posé et le verbe de la mémoire *se rappeler*.

Le quotidien concentrationnaire est sujet à l’oubli. Certaines ne se rappellent plus leur vie dans le camp, comme Margot qui n’arrive pas à se rappeler son quotidien à Gurs. D’autres n’ont gardé en mémoire que quelques fragments de leur quotidien. Elles ne se rappellent pas la soif,

la faim, la vie sociale, l'infirmier, ni les gardes. Le souvenir du camp est toujours présent mais avec des passages effacés.

3.5.1.2 La négation selon l'origine des témoins

La fréquence d'emploi de ces deux verbes varie selon les groupes d'internés, comme le montrent ces deux tableaux :

| La négation | Sous-corpus des républicains espagnols | Sous-corpus des déportés juifs |
|------------------------------------|--|--------------------------------|
| (ne) + se rappeler + pas | 68 | 88 |
| (ne) + se rappeler + plus | 5 | 45 |
| (ne) + se rappeler + pas du tout | 1 | 1 |
| (ne) + se rappeler + vraiment pas | 0 | 2 |
| (ne) + se rappeler + vraiment rien | 0 | 1 |
| (ne) + se rappeler + rien | 0 | 5 |
| (ne) + se rappeler + même pas | 0 | 2 |

Tableau 14. La distribution du verbe « se rappeler » à la forme négative selon le groupe des témoins

| La négation | Sous-corpus des républicains espagnols | Sous-corpus des déportés juifs |
|-------------------------------------|--|--------------------------------|
| (ne) + se souvenir + pas | 56 | 37 |
| (ne) + se souvenir + plus | 17 | 13 |
| (ne) + se souvenir + même pas | 2 | 4 |
| (ne) + se souvenir + de rien | 2 | 1 |
| (ne) + se souvenir + pas du tout | 1 | 6 |
| (ne) + se souvenir + jamais | 1 | 1 |
| (ne) + se souvenir + rien | 0 | 3 |
| (ne) + se souvenir + absolument pas | 0 | 2 |
| (ne) + se souvenir + aucunement | 0 | 1 |
| (ne) + se souvenir + de plus rien | 0 | 1 |

Tableau 15. La distribution du verbe « se souvenir » à la forme négative selon le groupe des témoins

Il apparaît que les témoins déportés juifs emploient la négation plus fréquemment que les républicains espagnols. En effet, le verbe *se rappeler* à la forme négative représente 0.036 % du sous-corpus des déportés juifs et seulement 0.015 % du corpus des républicains espagnols. Donc, pour énoncer les fragments oubliés, moins présents dans le sous-corpus des réfugiés, les locuteurs juifs favorisent l'emploi du verbe *se rappeler*. En ce qui concerne le verbe *se souvenir*, la différence n'est pas significative, les fréquences d'emploi sont quasiment identiques : 0.017 % chez le premier groupe et 0.016 % chez le second groupe.

La modification adverbiale des verbes du souvenir est ainsi surtout marquée par la négation totale sous forme *ne + V + pas*, suivie de la négation partielle sous forme *ne + V + plus*. Par la négation totale, le témoin déclare qu'il n'a pas ou plus connaissance de toute la vérité. Son récit dépend d'une mémoire qui subit les effets du temps, et dont les négations *ne... pas* et *ne... plus* signalent les failles. Cependant, dans quelques énoncés, le *ne...pas* est nuancé par des adverbes qui créent un intermédiaire entre l'oubli total et l'oubli modéré ou nuancé, comme : *pas*

exactement, pas très bien, pas vraiment. Ces adverbes contribuent à diminuer l'effet de la négation :

Ils ont eu la gentillesse, une secrétaire, enfin, une personne gentille a eu la, la gentillesse de renvoyer un télégramme à mon grand-père, à Montilla, et mon, mon grand-père et mes oncles nous attendaient à la gare de Montilla lorsque nous sommes arrivés, un jour après, ou deux jours après. Enfin, je ne me rappelle pas exactement le temps que nous avons mis pour arriver à Montilla (Antonio, 2010).

Antonio nuance son oubli par l'adverbe *exactement* pour dire que le souvenir n'est pas complètement oublié. Même si celui-ci ne se rappelle plus aujourd'hui du temps qu'ils ont passé pour arriver à Montilla, il arrive à donner des indices temporels approximatifs « lorsque nous sommes arrivés, un jour après, ou deux jours après ». Cela signifie que l'information exacte pourrait éventuellement être récupérée.

Par la négation des verbes du souvenir, les témoins signalent les limites de leur accès aux faits du passé et balisent les frontières de ce qu'ils présentent comme une vérité ; à l'intérieur même du territoire ainsi balisé, comment présentent-ils les faits racontés ?

4. Le rôle des modalisateurs épistémiques dans l'énonciation d'un vécu

Lorsqu'un locuteur témoigne, quelle position prend-il par rapport à son discours ? Le présente-t-il comme factuel ou modalise-t-il son discours ?

Afin d'identifier les différentes positions qu'un locuteur/témoin adopte à l'égard de son discours, nous définirons tout d'abord les termes *modalisation*, *modalité* et *modalisateur*. Nous reviendrons également sur la définition des binômes *dictum/modus* et *modalité d'énonciation/modalité d'énoncé*. Quels modalisateurs utilisent les témoins de Rivesaltes ? D'après l'enquête que nous avons menée avec le logiciel TXM, nous avons repéré un emploi fréquent des modalisateurs épistémiques. Nous mènerons une analyse approfondie des formes les plus fréquentes : *je sais que* et *je crois que*⁶⁴. Et nous tenterons de comprendre leur fonctionnement sémantico-discursif et pragmatique dans le corpus.

⁶⁴ Bien évidemment d'autres modalisateurs épistémiques sont employés, comme *certainement* (140 occurrences) ou *sans doute* (13 occurrences), mais il n'était pas possible dans le cadre de cette thèse de travailler sur tous les modalisateurs. On a choisid'étudier *je crois* et *je sais* en raison de leur très haute fréquence : à la seule forme affirmative, *je crois* compte 903 occurrences, *je sais* 683. Ce travail pourrait être élargi.

4.1 La modalité : définition de quelques notions

La logique des modalités remonte à Aristote qui a développé sa théorie autour de quatre modalités : *le nécessaire*, *le possible*, *l'impossible* et *le contingent*. Elles ont été appelées plus tard de *modalités aléthiques*.

La modalité exprime l'attitude du sujet parlant par rapport à son énoncé, comme l'explique Le Querler : « La modalité, c'est l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler, 1996 : 14) ; alors que la modalisation est l'indication même de cette attitude en discours. Gosselin considère l'*opération de modalisation* comme un processus qui permet au locuteur de choisir, selon son intentionnalité, une modalité bien définie : « On parle d'opération de modalisation pour désigner le processus qui consiste à choisir d'employer une modalité particulière à des fins pragmatiques, illocutoires et/ou perlocutoires, dans une situation de discours particulière » (Gosselin, 2010 : 21).

Quant au modalisateur, c'est un marqueur qui permet au locuteur d'exprimer le degré de son adhésion envers son énoncé ou « l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler, 2004 : 646). L'adhésion du locuteur envers ce dernier varie selon sa conception de l'objet : il peut l'accentuer, l'atténuer ou le rejeter.

4.1.1 La modalité : entre *dictum* et *modus*

La modalité est présente dans toute évaluation opérée par un locuteur. Dans le champ de la linguistique, c'est Bally qui a introduit la dichotomie *dictum/modus*. Selon ce dernier, la phrase se compose de deux éléments primordiaux : le *dictum* qui se définit comme étant la représentation virtuelle actualisée à savoir une représentation du réel qui ne comporte aucun positionnement du locuteur, aucun marqueur d'opinion. Le *modus* est, quant à lui, la validation⁶⁵ de cette représentation par l'assertion. Le verbe d'opinion permet au locuteur de valider positivement ou négativement la représentation virtuelle par sa subjectivité :

Logiquement, une phrase est une représentation virtuelle actualisée par une assertion. Une représentation est virtuelle tant qu'elle n'est pas conçue comme vraie, fausse ou possible par un sujet pensant. C'est alors une simple vue de l'esprit [...]. C'est l'assertion qui actualise la représentation en la localisant dans un sujet, qui devient ainsi le lieu du jugement, par le fait qu'il pose la représentation comme vraie, fausse ou possible [...]. La représentation ainsi actualisée peut être appelée dictum et l'assertion qui l'actualise modus (Bally, 1932 : 31-32).

⁶⁵ Selon Gosselin, la validation est : « un concept linguistique qui désigne une opération linguistico-cognitive consistant à présenter, dans l'énoncé, une représentation comme valide » (2010 : 54).

Le *dictum* apparaît ainsi comme le contenu de la phrase, autrement dit, l'énoncé sans le modalisateur. Le *modus*, contrairement au *dictum*, est la réaction du locuteur à l'égard d'une représentation. Plus précisément, c'est l'attitude, la position de ce dernier envers le contenu de sa phrase.

a. Aurora Fernández. Je pense qu'elle a pris le, le bateau pour la France (Pilar, 2009).

Modus Dictum

b. Je crois que mes mes parents n'ont pas dû se plaindre de ma conduite (Amira, 2012).

M D

c. Euh, mais bon ... les gens ... je sais qu'il y avait des disputes entre les gens pour la nourriture, euh

M D

c'est des gens qui venaient des camps (Hilda, 2009).

Ces expressions expriment une modalité épistémique extrinsèque au contenu représenté, comme l'explique Gosselin : « Les modalités extrinsèques, externes au contenu représenté et correspondant à ce que l'on désigne classiquement comme modus (...) » (Gosselin, 2015 : 7).

Dans le premier énoncé, par exemple, le *dictum* est « elle a pris le, le bateau pour la France ». Par le *dictum*, le locuteur se présente comme le constructeur du sens et par le *modus*, il devient reconstruteur de ce sens en précisant sa position envers l'énoncé. Le *modus* est dépendant du *dictum*. Le *modus* varie selon le choix du modalisateur, c'est-à-dire selon la position du locuteur. C'est pour cette raison qu'il est important de séparer le sujet parlant porteur du contenu propositionnel et l'instance de validation (sujet modal).

4.1.2 La modalité : entre modalités d'énonciation et modalités d'énoncé

La modalité se compose de deux grands axes : les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé. Nølke définit les modalités d'énonciation comme des modalités de la phrase déterminées par des marqueurs linguistiques (syntaxiques ou typographiques) : « Par modalités d'énonciation, j'entends les éléments linguistiques qui portent sur le dire, pour reprendre une expression chère à beaucoup de linguistes. Ce sont les regards que le locuteur jette sur son activité énonciative » (Nølke, 1993 : 85). Il distingue trois principaux types de phrases⁶⁶ : les assertifs (phrases déclaratives), les interrogatifs, les injonctifs (cf. tableau 16) :

⁶⁶ Les grammaires ajoutent traditionnellement à cette liste le type exclamatif, qui ne correspond cependant pas à un acte de langage clairement distinct du type déclaratif, sous lequel il peut être rangé.

| Les modalités d'énonciation | Formes et fonctions |
|------------------------------|--|
| Les assertifs ou déclaratifs | Structure de la phrase canonique : SN + SV. |
| Les interrogatifs | Le locuteur exprime une question ou une demande. Dans le corpus, ce genre de phrases sont essentiellement employées par l'intervieweur ou dans des discours rapportés. |
| Les injonctifs | Par l'impératif, le locuteur cherche à changer le comportement de son interlocuteur. Dans le corpus, le mode injonctif est présent dans les discours rapportés. |

Tableau 16. Les modalités d'énonciation

Quant aux modalités d'énoncé, elles renvoient à l'attitude et à la manière dont le locuteur perçoit son énoncé. Nølke ajoute : « si les modalités d'énonciation portent sur le dire, les modalités d'énoncé portent sur le dit » (Nølke, 1993 : 143). Plus précisément, contrairement à la première catégorie qui porte sur la construction phrastique, la seconde porte sur le contenu propositionnel.

Elles se résument comme suit :

- Les modalités logiques : modalité déontique (permis, interdit, obligatoire, facultatif), modalité épistémique (certain/incertain) et modalité aléthique (possible, impossible, nécessaire, contingent) ;
- Les modalités affectives : adjectifs et adverbes affectifs, expressions subjectives, etc. ;
- Les modalités appréciatives : axiologiques (des termes qui portent un jugement de valeur) et non-axiologique (adjectifs, adverbes, verbes sans valeur appréciative).

Ce travail abordera en particulier les épistémiques puisqu'ils définissent le degré de véracité et la position du locuteur envers ses énoncés.

| Modalités logiques | | | Modalités appréciatives | | Modalités affectives |
|---|--|---|--|--|---|
| Déontique | Épistémique | Aléthique | Axiologique | Non-axiologique | |
| Exprime l'obligation et la permission | Elle réfère aux connaissances et aux croyances du locuteur | Elle concerne le vrai, le faux et l'indéterminé | Elle réfère à l'estimable, louable et blâmable | Porte sur des évaluations qualitatives ou quantitatives | Indiquent les sentiments et les émotions du locuteur |
| Falloir, pouvoir, devoir, interdire, etc. | Je sais que Je pense que Je crois que, etc. | Pouvoir, devoir, paraître, sembler, etc. | Aimer, détester, bien, idéal, mauvais, etc. | Grand, petit, long, court, gravement, curieusement, etc. | Heureusement, malheureusement, contente, triste, etc. |

Tableau 17. Les modalités d'énoncé

4.2 La modalité épistémique

L'adjectif *épistémique* vient du grec épistêmê, un substantif qui signifie « science, connaissance ». D'après Dendale, le substantif *connaissance* est étroitement lié au degré de la fiabilité de l'information : « est épistémique ce qui est relatif à, ou ce qui a à voir avec le statut de fiabilité de la connaissance ou de l'information » (Dendale, 1991 : 33).

Les modalisateurs épistémiques font partie de la catégorie des modalités logico-sémantiques avec les aléthiques et les déontiques. La catégorie des épistémiques est liée aux connaissances et aux croyances du locuteur qui exprime son degré de certitude ou d'incertitude envers p.

Dans la logique épistémique, il s'avère important de distinguer entre le savoir et la croyance. Le savoir fait référence aux connaissances objectives ou à la vérité objective du locuteur alors que la croyance est plus relative à la subjectivité de ce dernier, comme dans les énoncés ci-dessous :

Moi, maintenant que je suis adulte, que j'ai vécu en France, que je sais que les Français ont beaucoup souffert aussi de la faim (Josefa, 2008).

Je crois que mon père n'a pas fait beaucoup de résistance pour, pour ne pas aller dans le camp (Antonio, 2008).

L'effet discursif de ces énoncés est différent. Dans le premier énoncé « les Français ont beaucoup souffert aussi de la faim » apparaît comme un élément qui fait partie des connaissances du témoin par opposition au second énoncé « mon père n'a pas fait beaucoup de résistance pour, pour ne pas aller dans le camp » qui exprime un haut degré de croyance.

Les expressions épistémiques sont de nature descriptive, leur direction d'ajustement⁶⁷ va de l'énoncé au monde. Autrement dit, l'énoncé s'ajuste au monde parce que le locuteur « exprime un jugement évaluatif sur le monde » (Gosselin, 2010 : 73).

La portée de ces modalités est dans tous les cas extra-prédicative. Un marqueur épistémique doit porter sur l'ensemble du contenu propositionnel, sur tout le *dictum*, comme le précise Le Querler : « La portée de la modalité épistémique est toujours extra-prédicative : le locuteur marque son degré de certitude sur l'ensemble du contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler, 1996 : 80) :

Je ne sais pas très bien, je crois que c'était avec de l'huile technique, qu'il qu'il vendait (Margot, 2007).

Dans cet exemple, le témoin Margot, par *je crois*, marque son attitude plus ou moins incertaine à l'égard du contenu de l'énoncé « c'était avec l'huile technique, qu'il vendait ». Cette attitude se stabilise dans ce qui suit :

(...) je sais que maman pleurait (Margot, 2007).

Le degré de véracité de p change, il est renforcé par le verbe du savoir *je sais*. La locutrice présente le contenu propositionnel « maman pleurait » comme étant certain.

En outre, étudier les modalisateurs épistémiques revient à s'intéresser au degré d'engagement du locuteur. En embrayant son énoncé par le modalisateur *je pense que*, le locuteur se désengage ou modère sa responsabilité énonciative. Le modalisateur *je sais que* est sémantiquement plus stable. Il permet au locuteur de marquer et d'accentuer son engagement.

⁶⁷ Notion empruntée à la pragmatique de Searle (1982), qui vise à décrire l'orientation de la mise en correspondance linguistique entre les mots et les choses.

| Modalisateurs | Responsabilité du locuteur | Exemples |
|--------------------------|--|--|
| Certain/amplificateurs | Accentuée (+RE) [Locuteur responsable de x] | « Je sais que », « Je suis certain(e) ». |
| Incertain / atténuateurs | Modérée (-RE) [Le locuteur se désengage ou modère sa responsabilité de X] | « Je crois que », « Je pense que ». |

Tableau 18. La relation entre le degré de certitude et le degré d'engagement du locuteur à l'égard de son énoncé (Rioux-Turcotte, 2017 : 8)

Gosselin a identifié cinq modalités épistémiques : exclu, contestable, indécis, probable et certain : « Les valeurs des modalités épistémiques extrinsèques correspondent aux divers degrés de doute ou de croyance (indiqués par les valeurs de F) : de l'exclu au certain, en passant par le douteux et le probable » (Gosselin, 2010 : 331).

Les marqueurs épistémiques sont variés : ils peuvent prendre la forme d'un marqueur morphologique ou d'un marqueur lexical. Les marqueurs morphologiques englobent les modes (futur du passé et conditionnel) et les auxiliaires modaux (*pouvoir*, *devoir*) :

On pourrait le retrouver, parce que j'ai ici, sur le camp de Rivesaltes, je pourrais certainement retrouver la date mais enfin ça doit être autour de ça, hein (Antonio, 2008).

Alors, quand je suis allée le voir, j'ai été voir, je suis allée dans une cabine téléphonique, j'ai regardé toutes les adresses pour, où j'aurais pu travailler. Je leur ai téléphoné (Margot, 2007).

Par le mode conditionnel, qu'il soit au passé ou au présent, les témoins exposent des faits du domaine de l'éventualité. Cette éventualité peut être répartie en deux sous-classes : fait possible et fait non-vérifié :

Elle a travaillé, elle, elle a tricoté, elle faisait du cuisine, du ménage, elle a fait beaucoup de choses, enfin, l'histoire est très long, j'ai fait mon livre, dans le livre j'explique un peu plus, parce que autrement, ici on devrait passer toute une semaine pour expliquer tout (Georges, 2014).

Et que il voulait arriver, quand on est passé en France, il croyait probablement que de France, on pourrait trouver un bateau ou quelque chose comme ça pour passer en Amérique, et sinon passer en Espagne, d'Espagne au Portugal ou quelque chose comme ça (Yehoyahin, 2012).

Par l'emploi de *devoir* et de *pouvoir*, et le tiroir en *-rais*, le locuteur marque l'incertitude de son énoncé. Ces marqueurs expriment également l'éventualité de l'information qu'ils énoncent.

La catégorie des marqueurs lexicaux est plus large. Elle comprend les verbes, les adjectifs et les adverbes épistémiques :

Bon, il avait probablement trouvé quelqu'un qui le payait plus. Bon. Ça c'était le, un désastre ! Vraiment. Si ça n'était pas arrivé, probablement on serait toujours à Paris (Claude, 2008).

Je, je ne sais pas exactement, je peux pas, mais je crois qu'elle est, était aussi des Eclaireurs juifs n'est-ce pas (David, 2008).

Je suis persuadé que c'était au mois peut-être de juin-juillet qu'on a vraiment, on était plus que quelques-uns (Antonio, 2008).

Les adverbes comme *probablement* et *peut-être*, les verbes comme *je crois* et *je pense*, présentent l'assertion comme plus ou moins certaine que les adverbes *certainement* et *forcément* ainsi que les adjectifs *je suis sûr* et *je suis persuadée* qui la présentent comme quasiment certaine.

4.2.1 La modalité épistémique et l'expression de la subjectivité

La modalité épistémique est une sous-classe des modalités subjectives : « celles par lesquelles le locuteur exprime son degré de certitude sur ce qu'il affirme [...] sont les modalités épistémiques » (Le Querler, 1996 : 64). Par le pronom personnel *je* et par le biais de marqueurs linguistiques, les modalisateurs, le locuteur explicite son positionnement énonciatif.

Par les expressions à valeur modale comme *je pense que*, *je crois que*, *peut-être*, etc., le locuteur introduit un jugement en exprimant une opinion personnelle et individuelle sur la représentation qui se dégage de la proposition : « Ces expressions ont pour particularité de marquer explicitement que le jugement qu'elles introduisent relève de l'opinion personnelle du locuteur » (Gosselin, 2015 : 34). L'énoncé « mes parents se sont installés à Kehl en 1926 » est non modalisé dans le sens où il ne comporte aucune trace personnelle du locuteur par opposition à l'énoncé « je crois que mes parents se sont installés à Kehl en 1926 » (Claude, 2008).

Par le modalisateur *je crois que*, Claude présente son énoncé sous forme d'une croyance ou un « jugement de réalité » (Gosselin, 2010 : 69). Donc, par le biais du modalisateur, le locuteur exprime une évaluation personnelle et subjective sur la validation de la prédication « mes parents se sont installés à Kehl en 1926 ».

4.2.2 Les modalisateurs *je sais que* et *je crois que* dans les témoignages de Rivesaltes

Dans les témoignages de Rivesaltes les verbes modalisateurs *croire* et *savoir* sont les plus employés par les témoins. Ils se distinguent par leurs fréquences : le verbe *croire* représente

0.072 % du corpus et le verbe *savoir* 0.064 %. Si on considère ces deux modalisateurs, le verbe *croire* représente plus de la moitié des occurrences.

Le tableau ci-dessous recense l'emploi de ces deux modalisateurs par ordre de fréquence :

| Modalisateurs | Nombre d'occurrences | Proportion % | Forme avec « que » | Proportion % |
|---------------|----------------------|--------------|--------------------|--------------|
| Je crois | 639 | 53 % | 264 | 70 % |
| Je sais | 568 | 47 % | 115 | 30 % |
| Total | 1205 | 100 % | 379 | 100 % |

Tableau 19. Recensement des modalisateurs « je crois que » et « je sais que » selon le nombre d'occurrences

Les données du tableau montrent que le verbe modalisateurs qui revient le plus fréquemment dans les discours est le verbe *croire* avec ou sans la conjonction *que*. Le corpus contient aussi quelques cas de complétives introduites par un verbe épistémique à la forme positive : le tour avec complétive introduite par le verbe *croire* est le plus employé. Il représente 70 % du total des occurrences contre 30 % pour le tour avec complétive introduite par le verbe *savoir*. Les locuteurs favorisent donc l'emploi du verbe modalisateur d'incertitude.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons recensé les verbes épistémiques *savoir* et *croire* à la forme négative :

| Modalisateurs à la forme négative | Négation + verbe | Proportion % | Négation+ verbe + que | Proportion % |
|-----------------------------------|------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| Je (ne) sais + pas | 1062 | 96 % | 8 | 30 % |
| Je (ne) crois + pas | 43 | 4 % | 19 | 70 % |
| Total | 1105 | 100 % | 27 | 100 % |

Tableau 20. Recensement des modalisateurs épistémiques à la forme négative selon le nombre d'occurrences

Les locuteurs privilégient largement les formes négatives sans complétive par *que*. Cependant, quand il s'agit d'introduire une subordonnée conjonctive, le verbe le plus employé est le verbe *croire*. Il représente 70 % du total des occurrences relevées (qui ne sont pas très nombreuses). En résumé, les locuteurs privilégient le verbe *croire* à la forme affirmative et le verbe *savoir* à la forme négative, c'est-à-dire qu'ils modèrent leur engagement sur la valeur de vérité de ce qu'ils énoncent.

Comment les occurrences se répartissent-elles entre les sous-corpus des femmes et des hommes ?

| Modalisateurs à la forme négative | Sous-corpus des femmes | Fréquence % | Sous-corpus des hommes | Fréquence % |
|-----------------------------------|------------------------|-------------|------------------------|-------------|
| Je (ne) sais + pas | 283 | 0.110 % | 804 | 0.128 % |
| Je (ne) crois + pas | 17 | 0.006 % | 29 | 0.004 % |

Tableau 21. Recensement des modalisateurs dans le sous-corpus des femmes et des hommes

Que ce soit les femmes ou les hommes, ils modalisent leurs énoncés à la forme négative quasiment à la même fréquence avec une préférence pour le verbe *savoir*. Ce dernier représente 0.110 % du sous-corpus des femmes et 0.128 % du sous-corpus des hommes. Le verbe *croire* à la forme négative est faiblement employé : il représente 0.006 % du sous-corpus des femmes et 0.004 % du sous-corpus des hommes. Hommes et femmes modalisent de la même façon.

Observe-t-on une différence de modalisation entre républicains espagnols et déportés juifs ?

| Modalisateurs à la forme négative | Sous-corpus des républicains espagnols | Fréquence % | Sous-corpus des déportés juifs | Fréquence % |
|-----------------------------------|--|-------------|--------------------------------|-------------|
| Je (ne) sais + pas | 440 | 0.090 % | 647 | 0.163 % |
| Je (ne) crois + pas | 16 | 0.003 % | 30 | 0.007 % |

Tableau 22. Recensement des modalisateurs dans le sous-corpus des républicains espagnols et des déportés juifs

Dans les sous-corpus des réfugiés et des déportés, nous relevons la même préférence pour le verbe modalisateur *savoir* à la forme négative : il représente respectivement 0.090 % dans le premier sous-corpus et 0.163 % dans le second. Encore une fois, le verbe *croire* est employé à faible fréquence : il représente 0.003 % dans le premier sous-corpus et 0.007 % dans le second.

Dans les tableaux ci-dessous, nous avons recensé les fréquences des verbes *croire/croire que* et *savoir/savoir que* chez les locuteurs afin de voir si la présence d'une construction avec une complétive par *que* a-t-il un impact sur ces résultats ? :

| Locuteurs | <i>je crois</i> | Fréquence % |
|-----------------|-----------------|-------------|
| Yehoyahin | 67 | 0.186 % |
| Firmo | 8 | 0.021 % |
| Hilda | 42 | 0.100 % |
| David | 23 | 0.130 % |
| Sylvie | 3 | 0.018 % |
| Raoul | 12 | 0.078 % |
| Paul | 2 | 0.004 % |
| Julia | 1 | 0.004 % |
| Margot | 19 | 0.091 % |
| Pierre | 0 | 0 |
| A. Cascarosa | 66 | 0.066 % |
| A. Córdoba | 20 | 0.053 % |
| Claude | 48 | 0.109 % |
| Josefa | 3 | 0.013 % |
| José | 27 | 0.076 % |
| Florentino | 13 | 0.035 % |
| Léon | 5 | 0.019% |
| Norbert | 77 | 0.159 % |
| Joaquin | 5 | 0.025 % |
| Pilar | 17 | 0.108 % |
| Frida | 33 | 0.130 % |
| Irène | 18 | 0.059 % |
| Amira | 14 | 0.058 % |
| Lotte | 8 | 0.102 % |
| Aharon | 15 | 0.104 % |
| A. de la Fuente | 8 | 0.021 % |
| Georges | 56 | 0.086 % |
| Maria | 29 | 0.110 % |

Tableau 23. « je crois » dans le corpus

| Locuteurs | <i>je sais</i> | Fréquence % |
|----------------|----------------|-------------|
| Yehoyahin | 73 | 0.203 % |
| Firmo | 49 | 0.130 % |
| Hilda | 52 | 0.124 % |
| David | 21 | 0.119 % |
| Sylvie | 18 | 0.113 % |
| Raoul | 14 | 0.091 % |
| Paul | 50 | 0.108 % |
| Julia | 22 | 0.088 % |
| Margot | 17 | 0.081 % |
| Pierre | 9 | 0.063 % |
| A. Cascarosa | 61 | 0.061 % |
| A. Córdoba | 21 | 0.055 % |
| Claude | 23 | 0.052 % |
| Josefa | 11 | 0.048 % |
| José | 17 | 0.048 % |
| Florentino | 16 | 0.043 % |
| Léon | 11 | 0.043 % |
| Norbert | 20 | 0.041% |
| Joaquin | 7 | 0.035 % |
| Pilar | 5 | 0.031 % |
| Frida | 8 | 0.031 % |
| Irène | 9 | 0.029 % |
| Amira | 7 | 0.029 % |
| Lotte | 2 | 0.025 % |
| Aharon | 3 | 0.020 % |
| A.de la Fuente | 7 | 0.019 % |
| Georges | 11 | 0.017 % |
| Maria | 4 | 0.015 % |

Tableau 24. « je sais » dans le corpus

| Locuteurs | <i>je crois que</i> | Fréquence % |
|----------------|---------------------|-------------|
| Yehoyahin | 39 | 0.108 % |
| Norbert | 44 | 0.090 % |
| Maria | 20 | 0.076 % |
| David | 12 | 0.068 % |
| Frida | 16 | 0.063 % |
| Raoul | 9 | 0.058 % |
| Hilda | 23 | 0.055 % |
| Aharon | 8 | 0.055 % |
| Claude | 23 | 0.052 % |
| Lotte | 4 | 0.051 % |
| Amira | 12 | 0.049 % |
| Pilar | 7 | 0.044 % |
| José | 15 | 0.042 % |
| A. Cascarosa | 37 | 0.037 % |
| Georges | 24 | 0.037 % |
| A. Córdoba | 12 | 0.031 % |
| Irène | 9 | 0.0299 % |
| Margot | 6 | 0.028 % |
| Joaquin | 5 | 0.025 % |
| Firmo | 7 | 0.018 % |
| A.de la Fuente | 6 | 0.016 % |
| Léon | 4 | 0.015 % |
| Florentino | 5 | 0.013 % |
| Josefa | 2 | 0.008 % |
| Julia | 1 | 0.004 % |
| Paul | 0 | 0 |
| Pierre | 0 | 0 |
| Sylvie | 0 | 0 |

Tableau 25. « Je crois que » dans le corpus

| Locuteurs | Verbe <i>savoir que</i> | Fréquence % |
|----------------|-------------------------|-------------|
| Hilda | 40 | 0.095 % |
| Raoul | 10 | 0.065 % |
| Yehoyahin | 20 | 0.055 % |
| Julia | 12 | 0.048 % |
| Margot | 9 | 0.043 % |
| Josefa | 8 | 0.035 % |
| A. Córdoba | 10 | 0.026 % |
| David | 4 | 0.022 % |
| Pilar | 3 | 0.019 % |
| Florentino | 6 | 0.016 % |
| A. Cascarosa | 15 | 0.015 % |
| Léon | 4 | 0.015 % |
| Firmo | 5 | 0.013 % |
| Lotte | 1 | 0.012 % |
| José | 4 | 0.011 % |
| Joaquin | 2 | 0.010 % |
| Norbert | 5 | 0.010 % |
| Frida | 2 | 0.007 % |
| Aharon | 1 | 0.006 % |
| Irène | 2 | 0.006 % |
| A.de la Fuente | 2 | 0.005 % |
| Amira | 1 | 0.004 % |
| Maria | 1 | 0.003 % |
| Georges | 2 | 0.003 % |
| Paul | 1 | 0.002 % |
| Claude | 1 | 0.002 % |
| Pierre | 0 | 0 |
| Sylvie | 0 | 0 |

Tableau 26. « Je sais que » dans le corpus

Les deux premiers tableaux indiquent que les introducteurs *je crois* et *je [ne] sais* sont employés à haute fréquence par le témoin Yehoyahin. Plus précisément, le verbe *je crois* représente 0.186 % du corpus du locuteur et le verbe *je [ne] sais* 0.203 %. Les locutrices Julia et Maria sont celles qui les emploient le moins : dans le témoignage de Julia l'introducteur *je crois* représente 0.004 % et dans le témoignage de Maria le verbe *savoir* représente 0.015 %.

L'utilisation de *je crois* et *je sais* comme introducteur de complétive confirme leurs fréquences générales. La forme conjonctive est particulièrement présente dans le témoignage du locuteur Yehoyahin et dans celui de Hilda. C'est cette dernière qui emploie le plus le modalisateur *je sais que* avec un taux de 0.095 %, alors que le modalisateur *je crois que* est principalement employé par le témoin Yehoyahin avec un taux de 0.108 %. En ce qui concerne les témoins qui modalisent le moins, dans le témoignage de Sylvie le modalisateur *je sais que* représente une faible fréquence de 0.004 %. Quant au modalisateur *je crois que*, il est employé à basse fréquence, voire 0.002 % par les témoins Paul et Claude suivi de Maria et de Georges avec un taux de 0.003 %, de Amira 0.004 %, de Aharon et d'Irène 0.006 % et de Frida 0.007 %. Les témoins Pierre et Sylvie ne les utilisent pas. On constate ainsi une forte variabilité dans l'usage des modalisateurs *savoir* et *croire* : peut-on identifier des facteurs explicatifs de ces différences ?

Pour tenter de les identifier, on analysera plus en détail les témoignages qui utilisent le plus ces modalisateurs : celui de Hilda pour la modalisation par *je sais que* et celui de Yehoyahin pour la modalisation par *je crois que*.

4.3 Comment les témoins modalisent-ils ?

L'analyse cooccurrence révèle que les témoins modalisent essentiellement quand il s'agit de parler de leurs souvenirs d'enfance, de leur quotidien concentrationnaire, du nom de certaines personnes, d'organismes, de lieux, de dates, etc. Afin de recenser les sujets les plus modalisés, nous nous appuyerons sur les témoignages des internés qui les utilisent le plus fréquemment, à savoir Hilda et Yehoyahin.

4.4 Modaliser par *savoir*

La structure verbale *je sais que* est employée par les témoins pour délimiter clairement ce qu'ils peuvent attester comme un fait véridique, un souvenir certain, par opposition avec ce sur quoi ils ne peuvent pas s'engager, comme en témoignent les exemples suivants :

Quand vous parlez de soldats qui étaient avec vous, y'avait pas que des Belges ? Je ne sais pas, si ... je sais que l'armée anglaise était déjà aussi arrivée pour soi-disant pour aider (Hilda, 2009).

Est-ce que vous vous souvenez de choses ? [...] Mais, euh ..., je n'ai pas gardé beaucoup de souvenirs. Je sais que comme maman avait, savait coudre, elle euh ... On était logé chez des personnes de à Luchon même. Et pour leur rendre service, je sais que maman faisait la couture pour eux. Et moi, j'ai tricoté pour eux, il y avait des bébés, j'ai tricoté des, euh, layettes pour le bébé, je me souviens, pour aider un peu ... et euh mais comme ça n'a pas duré (Hilda, 2009).

Dans le premier énoncé, Hilda commence par indiquer une absence de savoir ou de souvenir par la forme négative du verbe *savoir* « je ne sais pas », puis elle enchaîne par ce qu'elle considère comme un savoir, une certitude introduite par l'affirmation *je sais que*. Dans le second énoncé, la locutrice réutilise la même structure. Quand elle prend la parole, elle déclare immédiatement à son interlocuteur que sa mémoire est défaillante « je n'ai pas gardé beaucoup de souvenirs ». Cette démarche construit son ethos de témoin sincère. Elle enchaîne sur ce qu'elle connaît « Je sais que comme maman avait, savait coudre » et « je sais que maman faisait la couture pour eux ».

Ainsi le modalisateur *je sais que* lui sert à mettre en évidence ce qu'elle peut attester par rapport à ce dont elle n'est pas sûre.

Plus de la moitié (55 %) des énoncés de Hilda introduits par *je sais que* relatent un fragment de son passé concentrationnaire :

Je sais qu'on se lavait, euh, très rudimentaire, euh, avec euh tout simplement une lavette et un peu d'eau (Hilda, 2009).

Je sais qu'il y avait des disputes entre les gens pour la nourriture, euh ... c'est des gens qui venaient des camps. Faut pas oublier, c'est des gens qui avaient passé vraiment des choses terribles et qui ne parlaient pas tous la même langue (Hilda, 2009).

La locutrice modalise son récit par le modalisateur de certitude, le verbe *savoir*. Elle revient sur son quotidien au camp de Rivesaltes par les mots de l'hygiène *lavait, rudimentaire, lavette*, mais aussi par les mots de la souffrance *disputes, nourriture et terribles*. La mémoire de Hilda n'a pas oublié la souffrance vécue au camp.

La modalisation est de mise quand il s'agit d'aborder les liens amicaux ou familiaux, comme quand Hilda parle de la relation qu'entretenait sa mère avec les autres internés :

Je sais qu'elle était très respectée dans la baraque, parmi les gens qu'elle a connus dans la baraque, qu'elle avait de très bonnes relations avec elles (Hilda, 2009).

Euh, surtout avec les gens qui se trouvaient dans la même baraque parce qu'il y avait beaucoup de monde. Euh, je sais que maman avaient fait, avait des amies parmi elles, avec lesquelles elles étaient très liées (Hilda, 2009).

Dans les deux énoncés, Hilda déclare avec certitude, par le biais du verbe *sais que*, que sa mère entretenait une bonne relation avec les internés présents dans la baraque où elle était et qu'elle avait même lié des liens d'amitié avec certaines femmes. Par *je sais*, la locutrice se déclare porteuse de ce souvenir et en atteste la vérité.

Il s'agit aussi de modaliser les énoncés qui parlent des organismes et agents faisant partie de la vie du camp, comme le docteur Malkin ou encore les Quakers :

Je me souviens très bien du nom du docteur Malkin. Euh, je sais qu'il travaillait dans le camp (Hilda, 2009).

Hilda présente son souvenir comme un élément véridique. Le verbe *je me souviens* suivi de l'adverbe *très et bien* témoigne du degré de pertinence du propos énoncé. Le nom du docteur Malkin est resté dans sa mémoire d'adulte. Dans la seconde partie de l'énoncé, elle introduit un autre élément sur Malkin en certifiant ses propos par le verbe de savoir *je sais que*. Elle introduit son souvenir comme une sorte de certitude, une connaissance.

Environ un cinquième des énoncés de Hilda relate la vie hors les murs du camp. Ce sont généralement des souvenirs qui se rapportent à la vie de sa mère ou de ce qu'elle a vécu avant et après le camp.

À faible fréquence, quelques-uns des énoncés modalisés concernent les certitudes personnelles de la locutrice : une prise de conscience introduite par l'adverbe temporel *aujourd'hui* qui s'oppose à l'adverbe *avant* :

Je sais que aujourd'hui je ne compterai pas sur quelqu'un d'autre pour venir nous aider (Hilda, 2009).

Je sais que nous sommes obligés aujourd'hui d'avoir une force militaire assez grande pour pouvoir nous protéger parce que personne nous protège (Hilda, 2009).

Ces énoncés sont des réflexions personnelles qui expriment une philosophie de la vie. Les deux extraits comportent un implicite, un non-dit relatif au vécu et à l'expérience du sujet. Dans le premier énoncé, le verbe épistémique *savoir* et l'adverbe temporel *aujourd'hui*, sous-entendent deux temporalités différentes : un avant et un maintenant dans sa croyance. L'emploi de la négation marque un rejet total de sa croyance d'avant. Dans le second énoncé, le processus est le même. Elle est dans une position de certitude en ce qui concerne la nécessité d'avoir une force militaire importante. Cependant, l'adverbe *aujourd'hui* présuppose que cette conscience s'est construite au fil du temps. Le complément de cause introduit par *parce que* justifie et s'inscrit dans la continuité de cette prise de conscience.

Pour conclure, par l'introducteur *je sais que*, la locutrice Hilda indique les frontières de son savoir, et en particulier celles de ses souvenirs du camp de Rivesaltes.

4.3.2 Modaliser par *croire*

Les témoins restent assez prudents dans l'énonciation de leurs souvenirs. Par la forme verbale *je crois que*, ils déclarent être porteurs de souvenirs dont ils ne sont pas sûrs. Certains locuteurs, particulièrement Yehoyahin, utilisent le modalisateur d'incertitude *je crois que* essentiellement quand il s'agit d'aborder son passé hors les murs du camp : se rappeler un film, une boisson, etc. Ces énoncés représentent un taux de 46 % :

Je crois que c'est peut-être le deuxième film que j'ai vu, le premier en Allemagne, Fernandel (Yehoyahin, 2012).

Dans cet énoncé, par le verbe modalisateur *croire*, Yehoyahin se rappelle avec incertitude le deuxième film qu'il a vu en Allemagne. La locution adverbiale *peut-être* renforce le positionnement d'incertitude du locuteur.

La modalisation des souvenirs concentrationnaires représente un taux de 26 %. Dans ces énoncés, c'est le parcours concentrationnaire qui est mis en avant. La modalisation par le verbe épistémique concerne également certains fragments de sa vie d'adulte. Cela représente 18 % de son énonciation :

Un jour, je crois qu'on est allé, ma femme et moi, à Anvers, on a cherché la maison où j'ai, on a habité pour lui montrer mais j'ai trouvé la rue (Yehoyahin, 2012).

Yehoyahin se rappelle être allé avec sa femme à Anvers pour lui montrer la maison où il a vécu. Cependant, ce souvenir devient instable par le poids du verbe *croire que*. Le sujet ne se porte donc pas garant de ses propos.

Contrairement au discours d'Hilda, la moitié des énoncés de Yehoyahin tournent autour de la vie à l'extérieur du camp, ce qui présente un total de 26 %. Il se focalise également sur sa vie d'homme d'adulte qui regroupe presque un cinquième des énoncés.

Chez Yehoyadin, la modalisation par *je crois que* apparaît non pas comme une manière de délimiter ce qu'il peut attester ou pas sur la vie du camp, mais comme un fonctionnement plus général de son discours. Yehoyadin modère son engagement dans ce qu'il dit, c'est une attitude qui tient sans doute à sa personnalité telle qu'elle s'est construite.

La modalisation épistémique atténuative est particulièrement présente chez Hilda et Yehoyahin, et, comme on l'a constaté chez les témoins juifs en général. Hilda suggère une piste explicative dans l'énoncé ci-dessous :

Et donc, euh, et donc, on avait vraiment peur de, à ce moment-là, donc que ça nous découvre, qu'on puisse venir nous chercher de nouveau. On avait fait un accord avec le personnel euh, espagnol qui travaillait à la cuisine en bas et dans la buanderie et tout ça. On avait fait un accord que si jamais un Allemand se présente, ou un gendarme, ou quelqu'un et qu'il nous cherche, que avant cela qu'elles, qu'ils nous préviennent, quand quelqu'un se dirige parce que la colonie était un peu à l'écart, que, qu'on puisse se cacher, courir par un chemin dans le village et se cacher quelque part (Hilda, 2009).

Depuis ce moment-là, on a eu on a toujours eu peur qu'on vienne nous chercher. On était toujours vraiment sur le qui-vive (Hilda, 2009).

Dans le premier énoncé, la locutrice témoigne de la peur que la collectivité des Juifs ressentait par le pronom personnel indéfini *on*. Elle évoque l'ampleur de cette peur par l'adverbe d'intensité *vraiment* complété par les complétives indirectes « que ça nous découvre » et « qu'on puisse venir nous chercher de nouveau ». Cette peur est associée aux Allemands (le mot *Allemands* est 7 fois cooccurrent du mot *peur* dans le sous-corpus des Juifs. Elle les a poussés à s'arranger avec le personnel espagnol pour les prévenir si des Allemands venaient les chercher. La subordonnée circonstancielle de but « qu'on puisse se cacher, courir par un chemin dans le village et se cacher quelque part » renforce encore le degré de peur qui consumait les Juifs. Dans le second énoncé, l'adverbe de temps *toujours* inscrit ce sentiment de peur dans une durée continue. Parallèlement, l'analogie familière *être sur le qui-vive* souligne l'insécurité dans laquelle vivaient les Juifs. Cette peur continue d'une déportation a peut-être dominé d'autres émotions et empêché que se fixent avec précision dans la mémoire certains épisodes de la vie au camp de Rivesaltes.

4.5 Fonctionnement sémantico-pragmatique des modalisateurs *je crois que* et *je sais que* dans les témoignages

4.5.1 Le positionnement du locuteur

4.4.1.1 Le locuteur accentue son engagement dans son récit

La prise en charge se fait avant que le témoin s'intéresse à la fiabilité de p. Cet engagement reflète le degré d'adhésion du locuteur envers p. Dans les énoncés ci-dessous par le modalisateur *savoir que*, le locuteur fait appel à son champ de connaissances :

Je ne me souviens pas d'avoir vu des gens malades. Mais je sais que Rivesaltes avait beaucoup de malades parce que ma f ..., ma mère, comme je vous dis ma mère, elle, elle faisait ça (Norbert, 2008).

Bon, euh, nous avons, ça je me rappelle pas non plus, je sais que à Gurs y'avait du, euh, comment ça s'appelle ... Du chauffage ? Que, quand il pleuvait c'était ... De la boue ! (David, 2008).

Dans les exemples ci-dessus, les locuteurs prennent en charge p par le verbe modalisateur *savoir que*, c'est-à-dire qu'ils accentuent ou amplifient leur engagement envers p : en déclarant *je sais que p*, ils affirment ainsi que p « Rivesaltes avait beaucoup de malades » et « à Gurs y'avait [...] de la boue » est vraie.

4.5.1.2 Le locuteur modère son engagement dans son récit

Par l'utilisation du verbe modalisateur *croire que*, le locuteur se désengage de p en modérant sa responsabilité énonciative. Par *je crois que*, le locuteur déclare p comme soit vraie, soit fausse sans néanmoins s'engager sur sa véracité ou sa fausseté, ce qui veut dire que le locuteur ne se porte pas complètement garant de la véracité du contenu propositionnel. Contrairement au verbe *savoir que*, la complétive introduite par le verbe modalisateur *croire que* n'est pas présupposée connue, comme dans les énoncés ci-dessous :

Ce dont je me rappelle et je ne sais pas si c'est juste, je crois que au début le camp était gardé par des Indochinois (Norbert, 2008).

Je parle de nous, Républicains espagnols réfugiés de 39, je crois que si la France n'était pas due rentrer en guerre, dans une guerre mondiale qui avait été quelque chose d'énorme ! (Antonio, 2008).

Eux, ils sont arrivés, je ne sais pas exactement, je crois qu'ils sont arrivés dans les années 33, 34 (Raoul, 2009).

Norbert par exemple, par le verbe d'incertitude, remet en cause la véracité de la complétive « au début le camp était gardé par des Indochinois » : sa proposition est partiellement validée. Dans l'énoncé de Raoul, l'incertitude de la proposition est soulignée par un double désengagement. Le verbe *croire que* est renforcé, au préalable, par la proposition incise « je ne sais pas exactement » qui d'emblée marque le manque de connaissance du locuteur sur le sujet abordé, comme le précise Bourmayan : « Le fait que le locuteur utilise le verbe croire et non savoir est interprété comme le signe que le locuteur est soit agnostique sur la vérité de la proposition en jeu, soit persuadé de sa fausseté » (Bourmayan, 2020 : 23).

Pour récapituler, par *X sait que p*, le locuteur se porte garant de la proposition complétive directe et déclare que p fait partie de ses connaissances, alors que par *X croit que p*, il se désengage ou

modère son engagement envers la complétive. Le verbe modalisateur *croire que* déclenche ainsi chez l'interlocuteur une implicature supposant que la certitude d'un énoncé réside dans le verbe de connaissances *savoir* ou dans la proposition en elle-même sans modalisateur. Or le verbe *savoir* ne semble déclencher aucune implicature. En employant le verbe *croire*, le locuteur ne s'engage plus à exposer ses connaissances et son savoir mais uniquement à dire ce qu'il croit savoir ou pas. Ce n'est plus la véracité de l'énoncé qui est mise en avant mais la sincérité du locuteur : « Le locuteur ne s'engage plus alors à dire ce qu'il sait, mais seulement ce qu'il croit : il s'engage à être sincère, à défaut d'être nécessairement véridique » (Gosselin, 2010 : 332).

| Verbe modalisateur | Positionnement du locuteur |
|--------------------|----------------------------------|
| Croire que + p | Désengagement/ engagement modéré |
| Sais que + p | Engagement / engagement accentué |

Tableau 27. Les différentes positions du locuteur envers son discours

Pour résumer, la subordonnée conjonctive est soit entièrement validée par le verbe *sais que*, soit plus ou moins validée par le verbe *croire que*. Dans le premier cas, le locuteur s'engage dans son énonciation et dans le second cas il prend de la distance à l'égard de cette dernière.

4.5.2 La valeur de vérité de p

Après avoir traité de l'engagement et de la responsabilité énonciative du locuteur envers son discours, envers son énoncé, nous nous focaliserons ici sur le contenu de la proposition afin de montrer que même si ces deux opérateurs énonciatifs sont des verbes d'attitude propositionnelle, ils ne véhiculent pas la même valeur de vérité.

Les modalisateurs épistémiques peuvent avoir une double fonction : une fonction qui porte sur le contenu propositionnel et qui permet au témoin de préciser la valeur de vérité de sa proposition, de l'information énoncée, et une fonction qui porte sur l'interlocuteur (une fonction à visée persuasive).

4.5.2.1 Le locuteur marque son engagement pour accentuer la véracité d'une proposition X

Par le verbe épistémique *savoir que*, la proposition complétive est présupposée comme vraie : X certain de p. Pour attribuer une valeur de vérité à p, il faut que cette dernière fasse partie du monde réel, comme l'explique Vatrican : « < Pierre est parti > est vrai si effectivement dans le monde réel, Pierre est parti (...) » (2012 : 70). Le verbe *savoir* semble à maintes reprises

fonctionner avec le verbe de la mémoire *se rappeler*. Il est 49 fois son cooccurrent, comme dans cet extrait :

On n'avait pas beaucoup d'habits mais on pouvait euh, je sais que c'était un grand contraste de ce qu'il y avait pendant l'année à Rivesaltes, que je me rappelle même [pas] si je me suis lavé ! (Yehoyahin, 2012).

Dans ce premier énoncé « je sais que les parents, les grands-parents de, euh, d'une amie sont morts là-bas », p indique que « les parents, les grands-parents de, euh, d'une amie sont morts là-bas » (q) est vraie car les grands-parents de son amie sont réellement morts là-bas. Donc (p) et (q) sont toutes deux vraies ; d'ailleurs on ne peut pas attribuer à (p) une valeur de vérité si (q) est fausse : « il faut que q soit vraie pour attribuer une valeur de vérité à p » (Vatrican, 2012 : 70).

La proposition subordonnée introduite par le verbe *savoir que* se présente comme le résultat d'une réminiscence. Le locuteur balise son récit par deux processus : la réminiscence et la connaissance des faits, ce qui renforce le degré de certitude de p.

4.5.2.2 Le locuteur modère son engagement pour atténuer la véracité d'une proposition X

Le locuteur prend position par rapport à un énoncé, à une information en soulignant le degré de son engagement. Cette prise de position manifeste la prudence du locuteur envers ce qu'il énonce, comme le souligne Borillo : « Pour le locuteur, signaler le point de vue subjectif du propos qu'il énonce est une manière d'en affaiblir la portée. Il manifeste ainsi une certaine prudence, soit par rapport à la vérité de ce qu'il avance, soit par rapport aux jugements évaluatifs qu'il introduit dans son discours » (Borillo, 2004 : 31). Cette dernière explique que quand un locuteur n'est pas convaincu de la véracité de p, il utilise des modalisateurs pour marquer une certaine distance entre sa position et le contenu propositionnel. Le modalisateur *croire que*, par exemple, présuppose d'emblée que la complétive est incertaine. En employant un modalisateur épistémique comme le verbe *savoir*, le locuteur déclenche chez son interlocuteur une implicature qui signifie que p ne relève pas d'un savoir certain, c'est-à-dire que le locuteur n'est pas sûr de sa proposition, comme dans la séquence suivante :

Je ne sais pas très bien, je crois que c'était avec de l'huile technique, qu'il qu'il vendait (Margot, 2007).

Je me souviens très bien du nom du docteur Malkin. Euh, je sais qu'il travaillait dans le camp. Il était aussi à Rivesaltes, je crois. Il était à Agde, mais je crois qu'il était aussi à Rivesaltes (Hilda, 2009).

Dans le premier exemple, en introduisant son énonciation avec « Je ne sais pas très bien », Margot souligne d'entrée de jeu son doute par rapport à la véracité de l'information qu'elle apporte à son interlocuteur. Le verbe *croire que* conforte l'incertitude du témoin, y compris dans le second exemple, car, comme le souligne Gosselin, il est : « impossible de dire sans mauvaise foi *Je crois* qu'il est à la maison si je sais pertinemment qu'il y est » (Gosselin, 1987 : 57). Autrement dit, l'énoncé « je crois que c'était avec de l'huile technique, qu'il qu'il vendait » (p) n'indique en aucun cas que « c'était avec de l'huile technique » (q) est vraie ou plutôt cela indique que (q) est vraie ou fausse. Le modalisateur *croire que* vient seulement souligner la croyance du locuteur sans que ce dernier s'engage sur sa véracité ou sa fausseté.

4.6 Modaliser pour convaincre

Par la prise en charge d'un énoncé, quelle est la visée du locuteur ? Modaliser signifierait-il assigner un caractère perlocutoire à l'énoncé ?

Comme pour les actes de langage, les modalisateurs épistémiques jouissent d'une fonction pragmatique dans la mesure où ils sont investis d'une intentionnalité. En effet, Gosselin définit la modalisation comme étant : « un procédé sémantico-pragmatique consistant à utiliser des modalités à des fins illocutoire et perlocutoire » (Gosselin, 2014 : 79). Un modalisateur épistémique ne permet donc pas seulement d'introduire un positionnement ou une valeur évaluative, il sert aussi à influencer le comportement de l'interlocuteur :

Je sais que leurs enfants aussi à un moment donné ont été envoyés, certains ont été envoyés par l'OSE, qui les a pris en charge je crois à Moissac ou quelque part, je suppose (Hilda, 2009).

Alors les moniteurs, les monitrices, là je crois que c'était Mademoiselle parce qu'elle était d'origine allemande, alors elle, elle ne savait pas accent circonflexe, alors elle le convoi ... (Norbert, 2008).

Dans les exemples ci-dessus, par *je crois que*, *je sais que*, le locuteur souligne une intentionnalité supposée : vouloir modifier le comportement ou plus précisément la croyance de son interlocuteur. Cependant, l'intentionnalité qui réside derrière ces verbes épistémiques n'est pas la même.

En utilisant le modalisateur *savoir que*, le locuteur souhaite convaincre X de la véracité de p qu'il déclare vraie et par là obtenir son adhésion. Cela vise à renforcer la fiabilité de son témoignage.

Le modalisateur *croire que* marque quant à lui « l'idée que le locuteur doit croire à la vérité de la complétive » (Vartican, 2012 : 74) sans présenter p comme totalement certaine. Le locuteur

exprime un désir de convaincre moins fort. Par exemple, si le locuteur retranscrit la phrase « je sais qu'il y a beaucoup d'enfants qui sont partis dans les maisons d'enfants de l'OSE. » en remplaçant *savoir* par *croire* « Je crois qu'il y a beaucoup d'enfants qui sont partis dans les maisons d'enfants de l'OSE. », p s'incline sur l'axe horizontal et perd de son intensité, ce qui rend la proposition moins certaine.

Ces énoncés modalisés sont considérés comme faisant partie des sous-catégories d'assertions, comme l'explique Saint-Pierre : « Les énoncés « peut-être qu'il est malade » et « bien sûr, il est guéri » sont des sous-catégories d'assertions différentes de “il est malade” (...) » (Saint-Pierre, 1991 : 225). Cependant, les énoncés « je crois que c'était Mademoiselle » et « c'était Mademoiselle » ne font pas partie de la même catégorie d'assertions. Ils n'ont pas la même orientation sémantico-pragmatique et n'accomplissent pas la même action.

Dans les témoignages de Rivesaltes, les témoins ne cherchent pas uniquement à informer leur interlocuteur de l'événement concentrationnaire, ils cherchent aussi à préciser leur degré d'adhésion à ce qu'ils rapportent, par là à se présenter comme un locuteur digne de confiance et donc à amener l'interlocuteur à recevoir son récit comme un récit véridique.

Conclusions

À partir du corpus de Rivesaltes, nous avons mis en évidence un processus du témoignage, qui passe par l'activité de remémoration, et par la déclaration du souvenir remémoré, accompagné d'une modalisation, forte ou faible.

Les études précédentes qui se sont intéressées à ce genre (Cru 1929, Lacoste 2007, 2011, 2016, Rioul 2016) ont montré que le témoignage tel que nous le connaissons aujourd'hui s'est constitué récemment, au XX^{ème} siècle. Elles ont souligné un certain nombre de caractéristiques stylistiques du témoignage des rescapés de la Grande Guerre : la fidélité au vécu, la simplicité, la clarté et la cohérence dans la narration. D'autres éléments généraux ont été relevés dans le corpus, comme : la volonté de dire la vérité sans enjolivement, témoigner au nom de la collectivité, l'auto-désignation par le *je* et l'emploi des temps passés. Ces caractéristiques sont identifiables dans nos témoignages d'une époque et de locuteurs différents.

Ces travaux permettent de distinguer entre le « récit de vie » ou « l'autobiographie » d'un côté et le témoignage de l'autre qui définit un hypergenre, dont le témoignage des camps est une sous-catégorie.

Le témoignage raconte des faits passés à caractère collectif tout en attestant leur vérité, avec une visée de transmission. Défini par son rapport au passé et à la vérité, il se caractérise par l'opération de remémoration qu'il met en œuvre et un positionnement par rapport au degré de vérité du dit.

Les témoignages de Rivesaltes explicitent à des degrés différents, l'opération mémorielle présente dans les témoignages de Rivesaltes, notamment par les verbes de la mémoire *je me rappelle* et *je me souviens*. Les fréquences d'emploi du verbe *se souvenir* à la forme négative ne sont pas significatives. Ce travail de remémoration est modalisé par l'emploi des verbes épistémiques *croire que* et *savoir que*. Dans ces cas, l'acte de remémoration est soit fortement, soit faiblement modalisé : les femmes et les hommes modalisent les énoncés à la même fréquence avec un taux respectif de 0.073 % et 0.071 %. En ce qui concerne les groupes de républicains espagnols et de déportés juifs, les fréquences changent légèrement de manière peu significative : ce dernier groupe modalise son discours avec une préférence pour le verbe *croire* qui représente 0.096 % contre 0.078 % pour le verbe *savoir*.

Synthèse

- Le témoignage est un acte déclaratif qui se réalise par le biais des actes d'attestation et/ou de confession. Par l'acte d'attestation, le témoin atteste de la véracité de son discours. Par l'acte de confession, le témoin déclare une douleur et des regrets liés à son vécu concentrationnaire
- L'acte de témoigner est considéré par certains témoins comme un devoir envers un passé douloureux, envers l'Histoire et envers les générations à venir. Il comporte ainsi une forte charge collective. Il porte la voix du survivant qui témoigne au nom de sa collectivité, une collectivité qui n'est plus là aujourd'hui pour en témoigner et faire circuler son histoire. En outre, il répond à un impératif social. Le témoin prend la parole non seulement pour informer sur un événement historique, mais aussi pour rendre hommage à ceux qui ne sont plus là aujourd'hui pour témoigner et transmettre l'histoire aux générations futures.
- Le témoignage historique ne se focalise pas sur les aspects personnels du témoin, mais sur l'événement lui-même. Contrairement aux autres genres qui lui sont proches, il ne s'intéresse qu'aux événements historiques. Le statut du témoin historique est particulier dans le sens où il endosse un double rôle. Il est en même temps témoin et victime de l'événement historique raconté.
- L'activité de remémoration est une activité d'actualisation du souvenir. Par *je me rappelle* et *je me souviens*, le locuteur fait un bond dans le passé afin de reconstituer un vécu de son enfance, et ainsi dresser la trame discursive de son récit.
- Les modalisateurs *je sais que* et *je crois que* sont des modalités épistémiques extrinsèques au contenu représenté. Ils ont la même instance de validation : le sujet qui se positionne envers p. Ils servent non seulement à évaluer le degré d'implication du locuteur, mais aussi à influencer le comportement de son interlocuteur.

Chapitre III. Les mots du camp : réseaux lexico-sémantiques et mémoriels

De quoi parlent les témoignages ? Quels sont les réseaux lexico-sémantiques qui dominent dans le corpus ?

Dans cette partie, à l'aide du logiciel textométrique TXM, nous avons repéré les occurrences les plus employées dans le corpus. Le « Lexique », issu du traitement informatique du corpus, a fourni la liste des mots du corpus triée selon leur fréquence d'utilisation. On a choisi le tri par fréquence décroissante et focalisé l'attention sur les mots lexicaux, et principalement les noms communs (voir annexes). Quels sont les lexèmes les plus fréquents dans les témoignages ? Peut-on, à partir de ces mots récurrents, dégager leurs thématiques dominantes ?

1. Structure et organisation du vocabulaire

1.1 Structure du vocabulaire

Pour nommer les lexèmes relevant d'un même thème, les lexicologues utilisent les termes de *champ lexical* ou de *réseau lexical*. On distingue deux types de champs : champ lexical en langue et champ lexical en discours. Le champ lexical en langue est défini comme : « un ensemble d'unités lexicales correspondant à un même champ notionnel. Dans le cadre de la sémantique structurale, il est compris comme un ensemble de termes dont les éléments ont, au plan du signifié, un dénominateur commun sémantique » (Détrie, Siblot, Vérine & Steuckardt, 2001 : 50). Le champ lexical en discours se définit également par l'existence d'un dénominateur commun sémantique, mais au niveau du discours : il se repère dans un texte, dans un corpus, c'est-à-dire en situation d'actualisation, alors que le champ lexical en langue est appréhendé au niveau virtuel. Le champ lexical en discours est parfois appelé *réseau lexical*, pour souligner le tissage qu'opèrent les mots du champ lexical dans le corpus, comme l'explique Magali Guaresi : « L'ensemble de la matrice formalise le texte comme un tissage où les réseaux lexicaux, thématiques et sémantiques s'élaborent dans la rencontre entre les mots » (Guaresi, 2015 : 18).

Le terme *réseau* commence à être utilisé par les linguistes dans les années 1990 : dans un article de 1994, Jacqueline Picoche considère qu'il est « à la mode » et se demande si elle doit préférer *champ* ou *réseau* :

Quelle est la meilleure métaphore ? Un champ est un espace sur lequel on cultive toute une végétation d'espèce homogène ; de façon subduite, ce serait donc un ensemble d'objets linguistiques de même espèce. Un réseau est une structure de fils reliés ensemble par des nœuds, jeté sur un espace occupé par divers objets, et destiné à attraper tout ce qui ne s'échappera pas entre les mailles : Quand réginglettes et réseaux attraperont petits oiseaux... comme dit La Fontaine ! De façon subduite, cela donnerait quelque chose comme « ensemble de relations et d'oppositions pertinentes permettant au langage d'appréhender le réel extralinguistique ». La seconde métaphore est plus riche et plus exacte, incontestablement. Va donc pour réseaux (Picoche, 1994, p. 31).

Dans cette perspective, le terme de *réseau* permet de réunir des mots, qui, tout en présentant une diversité lexicale et syntaxique, entretiennent en langue une relation sémantique, qu'il s'agisse de synonymie, d'antonymie, ou d'hyponymie/hyponymie⁶⁸.

Par la dénomination *réseau lexical-sémantique*, on vise à appréhender un ensemble de mots qui sont réunis en langue, et dans le corpus étudié, par une relation sémantique.

1.2 Repérage de réseaux

Le tableau⁶⁹ ci-dessous est un relevé des douze mots les plus fréquemment utilisés par les locuteurs. Ces mots ont été relevés via la fonctionnalité « Lexique ». Ils servent de première base à l'identification des réseaux sémantiques dominants. Ces mots sont recensés par ordre décroissant :

⁶⁸ Depuis son adoption par les lexicologues, la notion de réseau a été reprise par les spécialistes de Traitement Automatique des Langues (TAL). La qualification de « lexico-sémantique » renvoie en TAL à deux types de réseaux différents : le réseau lexical et le réseau sémantique. Le premier est défini par Lafourcade, comme « une structure de graphe mettant en jeu des nœuds correspondant au sens le plus réducteur, à des éléments du lexique, tandis que les arcs correspondent à des relations binaires » (Lafourcade, 2011 : 16). Le réseau lexical est ainsi une structure qui englobe et qui rassemble tous les mots qui entretiennent une relation lexicale. Le second se focalise sur les relations purement sémantiques. Pour Brouard « il s'agit d'un graphe (ou plus précisément d'un multigraphe si on considère que deux nœuds peuvent être reliés par plusieurs arcs) orienté et étiqueté » (Brouard, 2000 : 82). Un réseau sémantique comprend des nœuds qui représentent des objets, des événements, des propriétés ou encore des états, des arcs qui relient les concepts entre eux ainsi que leur étiquette. En effet, chaque arc a une étiquette qui précise le type de relation. On ne distinguera pas ici les deux types de réseaux.

⁶⁹ Ce tableau n'est qu'un échantillon. D'autres thématiques sont présentes dans le corpus. Nous les prendrons en considération dans notre analyse.

| Mots | N. occurrences | Fréquence % |
|--------------|----------------|-------------|
| Camp | 1640 | 0.185 % |
| Mère | 1630 | 0.184 % |
| Père | 1620 | 0.183 % |
| Enfants | 1325 | 0.150 % |
| Rivesaltes | 949 | 0.107 % |
| Famille | 945 | 0.107 % |
| École | 813 | 0.092 % |
| Guerre | 675 | 0.076 % |
| Parents | 637 | 0.072 % |
| Juifs | 422 | 0.047 % |
| Militaire(s) | 205 | 0.023 % |
| Franco | 127 | 0.014 % |

Tableau 28. Noms les plus fréquents dans le corpus

Sur la base de ce premier relevé, six réseaux sémantiques ont été repérés :

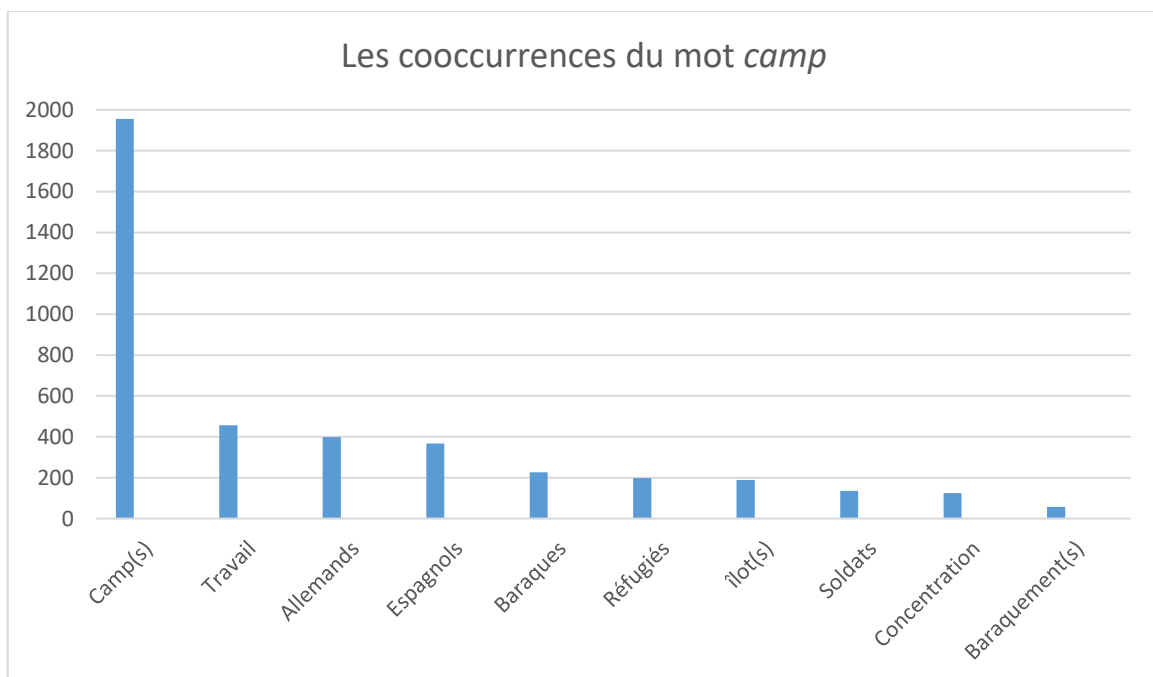
- l'univers concentrationnaire : le mot représentatif de ce réseau est le mot *camp* avec ses 1640 occurrences, il représente 0.185 % de tout le corpus ; suivi du nom propre *Rivesaltes* (949 occurrences). Le mot *camp* génère plusieurs cooccurrences que nous traiterons dans le premier chapitre. Parmi ses cooccurrences, nous retrouverons des mots qui désignent et décrivent le quotidien concentrationnaire, comme le mot *séparé(s)* (103 occurrences) ou encore *barbelés* (87 occurrences). Ils forment à eux seuls un réseau à part entière. On ne les a pas relevés dans le tableau car leur fréquence est modérée ;
- la famille : ce réseau est essentiellement présent par les mots *mère* (1630 occurrences), *père* (1620 occurrences), *enfants* (1325 occurrences), *famille* (945 occurrences) et *parents* (637 occurrences) ;
- le domaine politico-militaire : ce sont les mots *guerre* (675 occurrences), *militaire(s)* (205 occurrences) et *Franco* (127 occurrences) qui sont les plus cités par les locuteurs. Le nom de Franco siège dans les deux pôles (militaire et politique) ;
- la religion : le réseau de la religion est particulièrement marqué par le mot *Juifs* (422 occurrences) qui représente 0.047 % du corpus ;
- l'école : le mot *école* (813 occurrences) est le plus recensé. Ce mot générique apparaît avec une série de cooccurrences employées à plus faible fréquence.

1.3 Le réseau sémantique de l'univers concentrationnaire

En suivant la hiérarchie des fréquences, on commencera par les mots de l'espace du camp pour aller vers ceux du temps et des événements, qui jalonnent la vie dans le camp.

1.3.1 L'espace concentrationnaire

Ce sont les mots du réseau concentrationnaire qui produisent le nombre le plus élevé de cooccurrences. Les cooccurrences relevées et recensées dans le graphique ci-dessous sont les plus employées. Elles sont énumérées par ordre décroissant :



Graphique 1. Les mots relatifs à l'univers concentrationnaire

Dans ce graphique, c'est le vocabulaire spatial qui domine. Le mot *camp* engendre deux catégorisations distinctes : une catégorisation de l'espace et une catégorisation de la population internée. La première est déterminée par les mots *camp(s)*, *baraque*, *îlot(s)* et *baraquement*, et la seconde par les mots *allemands* et *espagnols*.

1.3.1.1 La description du camp

L'espace concentrationnaire est défini par les mots : *camp(s)* (1955), *baraques* (227), *îlot(s)* (189) et *baraquement(s)* (57).

Dans les extraits de témoignage ci-dessous, le camp devient un espace d'exclusion :

Ecoutez euh, à Luchon, lorsqu'on nous a rassemblés, on ne nous a pas dit qu'on allait nous enfermer dans un camp. On nous a dit tout simplement : « l'hiver arrive, il fait très froid ici, vous n'avez pas l'habitude de ce climat, on va déménager, on va vous, on va vous emmener dans un endroit où le

climat est plus clément ». Voilà ce qu'on nous a dit comme excuse. Et vous n'aviez pas entendu parler de Gurs, de tout ça ? Non, absolument pas, ni Rivesaltes, ni Gurs, on ne connaissait pas ... Pas du tout (Hilda, 2009).

On est resté un jour ou deux à Pau et puis après, ils nous ont pris et ils nous ont enfermés au camp de Gurs. Le camp de Gurs, il existait encore à la Libération. Seulement, c'était tout à fait différente, parce que quand on est arrivé au camp de Gurs, moi, je me rappelle (Florentino, 2009).

Hilda revient sur la dimension d'enfermement par la négation « on ne nous a pas dit qu'on allait nous enfermer », suivi d'un complément circonstanciel de lieu afin de préciser l'endroit dont il est question dans ses propos « le camp ». Dans le passage de Florentino, l'enfermement s'annonce comme une sorte de déracinement par le verbe *prendre*. Autrement dit, l'internement comprend l'étape de prise de possession, puis l'étape d'enfermement.

Le locuteur Pierre est le seul témoin à employer les mots *baraque* et *baraquement* comme s'ils étaient des synonymes :

Ils nous ont emmenés au camp de Rivesaltes jusqu'à la gare et de la gare au camp, il a fallu le faire à pied. Et on habitait dans une baraque, un baraquement. La cuisine, elle était à, à cinquante mètres, tout près. Et devant la baraque, il y avait un grand, grand tas de, de, d'aggloméré ... d'aggloméré, des, des baraques (Pierre, 2009).

L'espace concentrationnaire constitue une sorte d'habitat, une sorte de maison avec ses espaces de vie notamment la cuisine. L'emploi du verbe *habiter* atténue la dimension tragique du lieu et lui attribue une dimension familière.

Au camp de Rivesaltes, les îlots étaient éloignés, ce qui nécessitait de longues marches. Cette configuration est présente dans l'énoncé de Lotte :

C'était, y'avait un îlot d'hommes et un îlot de femmes, entre eux, y'avait une route. Et, alors ma mère m'a tout de suite dit : « Lotte, ne sois pas étonnée, mais grand-mère n'est pas ici, elle est dans la maison des vieux, mais elle ne reconnaît personne. Même moi sa fille qui suis avec elle tout le temps, elle ne me reconnaît pas » (Lotte, 2012).

Lors de sa narration, Lotte évoque la distance entre l'îlot de femmes et l'îlot d'hommes, ce qui rejoint la logique concentrationnaire instaurée dans les camps d'internement de la Seconde Guerre mondiale : séparer les femmes des hommes.

Chaque îlot comprenait une *cuisine* (42) nommée par certains témoins « baraque cuisine » :

Je ne sais pas où j'étais dans ce camp. Je connaissais que mon îlot ! C'est, c'est tout ce que j'ai vu. Alors, comme j'ai dit, y'avait des baraques cuisines dans chacun des, des îlots. C'était un peu différent, donc on allait devant les baraques cuisines et on prenait sa soupe avec la gamelle, un vieux

pot de confiture ou ce qu'on avait trouvé hein. Et on mangeait, on buvait. Bon le pain c'est pareil, les cent-quatre-vingt grammes par semaine, c'était la même chose : partage, bagarres (Paul, 2008).

Le locuteur Paul se rappelle qu'il y avait une cuisine dans chaque îlot qui leur servait de réfectoire « et on mangeait, on buvait »⁷⁰.

Les baraques étaient des logements rudimentaires avec des lits en paille, un mobilier de très mauvaise qualité, des douches sans eau chaude et sans chauffage, etc. :

Eh bon, les lits, Rivesaltes était, les baraquements de Rivesaltes étaient très confortables par rapport à Argelès-sur-Mer. Euh les, c'était de la vraie charpente, c'était des, des briques, elles étaient construites les baraques. D'ailleurs c'était un camp militaire et des militaires avaient vécu là lorsque c'était en bon état. Maintenant, ils avaient fait un petit peu aménagement avec les planches pour qu'ils puissent rentrer le plus de monde possible. Et ça m'a laissé perplexe quand j'ai, je me rappelais que les tuiles, les baraques étaient couvertes, y'avait une charpente métallique, et les baraques étaient couvertes avec de l'éverite (Antonio, 2010).

Le témoin Antonio, dans un processus de remémoration, se rappelle les baraques du camp de Rivesaltes : avec leurs tuiles et leur charpente métallique, recouvertes d'éverite⁷¹. Il décrit ces constructions primaires par l'adjectif *confortable* renforcé par l'adverbe *très* (superlatif absolu).

L'espace concentrationnaire est décrit par les témoins par le biais d'adjectifs qualificatifs. Les locuteurs qualifient le camp en termes de superficie, de volume, avec des adjectifs comme *grand*⁷² (290) et *immense*⁷³ (7). Dans certains cas, les deux adjectifs sont employés avec des superlatifs, avec la conjonction *si* et l'adverbe *très*. Ces mots font partie de ce que Damon Mayaffre *et al.*⁷⁴ appellent « le vocabulaire de l'extrême et de l'intensité » (2018 : 17).

Ces adverbes intensifs reflètent le regard que le locuteur porte sur l'espace concentrationnaire, comme dans les énoncés de Margot :

⁷⁰ Cela correspond au propos de Friedel Bohny-Reiter : « La cuisine du camp se trouvait au début dans cet îlot et c'est pour cette raison que l'on a commencé à ouvrir des cuisines dans chaque îlot » (Bohny-Reiter citée par Boitel, 2001 : 67).

⁷¹ Il s'agit d'un matériau à base d'amiante (toiture Everite).

⁷² Sur 290 occurrences de *grand*, 31 d'entre elles qualifient le mot *camp*.

⁷³ Sur les 7 occurrences, 6 d'entre elles renvoient au mot *camp*.

⁷⁴ Dans leur article intitulé « L'évolution de la mémoire de la Shoah au prisme de la statistique textuelle » (2018), l'analyse des lexiques est réalisée à partir d'un corpus constitué de 20 témoignages majeurs d'Auschwitz de trois périodes différentes : l'immédiat après-guerre, les années 1970-1990 et les années 2000-2010. Ils supposent que le lexique primaire (vocabulaire sensoriel et des besoins vitaux) devrait être sur-employé dans les discours temporellement proches de l'événement, et le lexique secondaire (reconstruit) dans les discours des années 2000.

Le camp était si grand, si immense, avec tellement d'îlots. A Gurs plutôt, on voyait, on voyait les, les gardes mobiles qui nous gardaient mais à Rivesaltes je n'ai aucune, aucun souvenir de ça (Margot, 2007).

Le camp était grand très grand. Je ne sais pas combien de baraques par cœur je ne pourrais pas vous dire combien de baraques (Margot, 2007).

Par les adverbes *si*, *tellement* et *très*, elle marque sa subjectivité par rapport à la façon dont elle perçoit l'espace du camp. Ces intensifs sont des amplificateurs qui déterminent le rapport que Margot entretient avec l'espace concentrationnaire.

1.3.1.2 Les fonctions administratives du camp

Les expansions du nom *camp* peuvent également préciser la fonction administrative du camp : *travail* (456), *réfugiés* (198), *concentration* (125), *accueil* (35), *internement* (13), *triage* (13), *hébergement* (5), *punition* (5), *disciplinaire* (4). Une fois que les cooccurrences du mot *camp* ont été identifiées, nous avons fait un tri en nous basant sur les co-fréquences pour ne garder que les relations pertinentes.

| | |
|--------------------------|-----|
| Camp(s) de concentration | 123 |
| Camp de travail | 15 |
| Camp(s) de réfugiés | 8 |
| Camp(s) d'extermination | 8 |
| Camp(s) d'internement | 7 |
| Camp de triage | 5 |
| Camps d'accueil | 3 |
| Camps d'hébergement | 2 |
| Camp de passage | 1 |
| Camp de punition | 1 |
| Camp disciplinaire | 1 |

Tableau 29. Les fonctions du camp par ordre de fréquence

Dans certains cas, la nomination *camp de concentration* et *camp d'internement* sont employées de manière quasiment synonymique, comme ci-dessous :

Et moi, à Rivesaltes y'a une des cousines de la famille, mais très éloignée, qui habitait déjà Perpignan à cette époque-là, qui avait appris par un oncle qu'on était au camp de concentration à Rivesaltes (Josefa, 2008).

Dans cet énoncé de Josefa, nous relevons une instabilité dans la nomination administrative des camps, comme le précise Peschanski : « La difficulté croît si l'on considère les statuts qu'ont connus les camps français d'internement : certains sont dits d'internement, mais d'autre d'hébergement, de transit, voire de concentration » (Peschanski, 2000 : 1). Dans cet énoncé, la locutrice définit le camp de Rivesaltes, nommé de « camp d'internement » par la littérature historique : « La première trace qu'on ait d'une possible utilisation du camp militaire de Rivesaltes comme camp d'internement date de la fin octobre 1940 » (*ibid.* : 407), par l'ancienne nomination officielle « camp de concentration ». Ce constat est essentiellement présent dans le discours des républicains espagnols (voir tableau ci-dessous) qui ont vécu la *Retirada* :

| Nominations | N. d'occurrences dans le discours des réfugiés | N. d'occurrences dans le discours des déportés |
|---------------------------------------|--|--|
| Camp(s) de concentration | 101 | 22 |
| Camp(s) d'internement | 0 | 7 |
| Camp(s) d'extermination ⁷⁵ | 1 | 7 |
| Camp de triage ⁷⁶ | 0 | 5 |
| Camp de travail ⁷⁷ | 2 | 14 |
| Camp de réfugiés ⁷⁸ | 3 | 5 |
| Camp d'accueil ⁷⁹ | 0 | 3 |
| Camp d'hébergement | 0 | 2 |
| Camp de passage | 0 | 1 |
| Camp de punition ⁸⁰ | 1 | 0 |
| Camp disciplinaire ⁸¹ | 1 | 0 |

Tableau 30. Distribution des nominations selon l'origine des internés

⁷⁵ Un camp d'extermination est un endroit de mise à mort. Ceux qui sont envoyés sont immédiatement tués.

⁷⁶ Un camp de triage permet de trier et d'étiqueter les réfugiés selon divers critères tels que le sexe, la profession, le statut, les compétences professionnelles et les diriger vers un camp donné.

⁷⁷ Un camp de travail peut être un camp de concentration et/ou un espace où sont utilisés les déportés comme une main d'œuvre gratuite afin de participer à l'effort de guerre mené par les nazis.

⁷⁸ Un camp de réfugiés est un synonyme pour indiquer un camp d'internement.

⁷⁹ *Camp d'accueil* est également une dénomination pour désigner un camp d'internement. C'est un terme officiel utilisé par les autorités françaises pour « donner une image positive de ces espaces d'exclusion et territorial » (Caumont, 2018 : 6).

⁸⁰ Sur le plan administratif, la nomination de *camp de punition* n'existe pas.

⁸¹ Un autre terme est employé pour désigner les camps disciplinaires, celui de locaux disciplinaires : « Ils visent à isoler un individu ou un groupe d'individus du reste du collectif en les exposant comme punis à la vue de tous » (Tuban, 2018).

Le tableau, ci-dessus, permet de voir que la nomination la plus fréquente dans les témoignages de Rivesaltes est *camp(s) de concentration*, essentiellement présente dans le sous-corpus des réfugiés espagnols (101 occurrences), et très peu employée dans le sous-corpus des déportés juifs. Quand elle est employée par les Juifs, c'est sous sa forme plurielle. Ils utilisent sa forme au singulier quand ils parlent du camp d'Auschwitz (voir l'extrait ci-dessus de Raoul). En revanche, la nomination « camp d'internement » est complètement absente du discours des réfugiés espagnols. Elle revient 7 fois dans le discours des déportés souvent sous sa forme plurielle, comme dans l'énoncé de David :

C'est comme le, l'histoire des camps d'internement. Ils ont oublié, ils veulent oublier. Ils, enfin, ils ont fait, par exemple en France, ce qui était et c'était pas tous, la Résistance, bon, il faut enlever le chapeau n'est-ce pas, parce qu'ils ont, ils ont lutté (David, 2008).

Le locuteur dénonce l'oubli qui a longtemps régné autour de l'histoire des camps d'internement par l'emploi du verbe *oublier*. Cependant, il limite cette critique en saluant le rôle de la Résistance.

En ce qui concerne l'emploi de la nomination « camp d'extermination », elle a été reprise qu'une fois dans le discours des réfugiés, et cela par l'interlocuteur d'Antonio qui voulait savoir si Oliva, l'ami juif du locuteur, a connu les camps d'extermination :

Mon père était un ami de, du père d'Oliva, ils étaient tous les deux socialistes, responsables, et ... Oliva, c'était un ... ? Oliva, c'était le petit copain à Argelès-sur-Mer ... Le petit Juif ? Que les, les, les policiers lui ont fait voir ... Voilà, le petit Juif ? Ils ont vu qu'il était juif, qu'il avait une incision. Et donc lui, il a réussi, ils ont réussi à ne pas partir dans les camps d'extermination, alors ? Euh, Oliva et le, et sa mère, si ! Ils ont été, ils ont vécu pas mal là-bas, et la mère, elle nous raconté, après dans le château quand on est revenu la deuxième fois, qu'elle avait été, son camp avait été libéré par les Russes et que elle avait attrapé un, un, un cabot, un, un Kapo et el e, elle lui avait arraché une poignée de cheveux (Antonio, 2010).

Deux appellations apparaissent dans les témoignages pour spécifier la répartition des femmes et des hommes dans le camp : *camp de(s) femmes* et *camp de(s) hommes*⁸². Ces appellations opèrent une catégorisation de l'espace en le subdivisant en deux parties distinctes. Pour chaque catégorie, ce sont les formes plurielles qui sont privilégiées par les témoins.

⁸² Cette configuration correspond à la représentation que les témoins avaient du camp, et non à la réalité concentrationnaire. Car, dans le camp y compris dans le camp de Rivesaltes, les hommes et les femmes étaient placés dans des îlots différents et non dans des camps séparés.

| | |
|--------------------|----|
| Camp des femmes | 37 |
| Camp(s) des hommes | 29 |
| Camp(s) de femmes | 4 |
| Camp d'hommes | 1 |

Tableau 31. La répartition des groupes dans le camp

Cette répartition du camp est essentiellement présente dans les témoignages des locuteurs hommes. En effet, la lexie *camp(s) de(s) femmes* a été recensée 36 fois chez les témoins hommes et 5 fois seulement chez les témoins femmes. Et la lexie *camp(s) des hommes* revient 26 fois dans les témoignages des hommes et 3 fois dans les témoignages des femmes.

Quand les témoins parlent de cette séparation, ils parlent des moyens qui ont été mis en place par les autorités du camp afin de la maintenir :

Bon alors, euh, donc on se retrouve, octobre 40, au camp d'Argelès-sur-Mer. Ce camp-là il était assez important. Il y avait le camp des femmes et le camp des hommes mais séparés quand même par des barbelés et donc on se voyait (Antonio, 2008).

Il y avait des, des soldats qui descendaient, armés, prenaient des bateaux, et à la rame, ils allaient vers le camp des hommes. Et c'est là qu'on a vu aussi que dans les fils de fer barbelés qui séparaient le camp des hommes et des femmes, il y avait aussi des soldats avec leurs, leurs fusils, qui faisaient une barrière (Florentino, 2009).

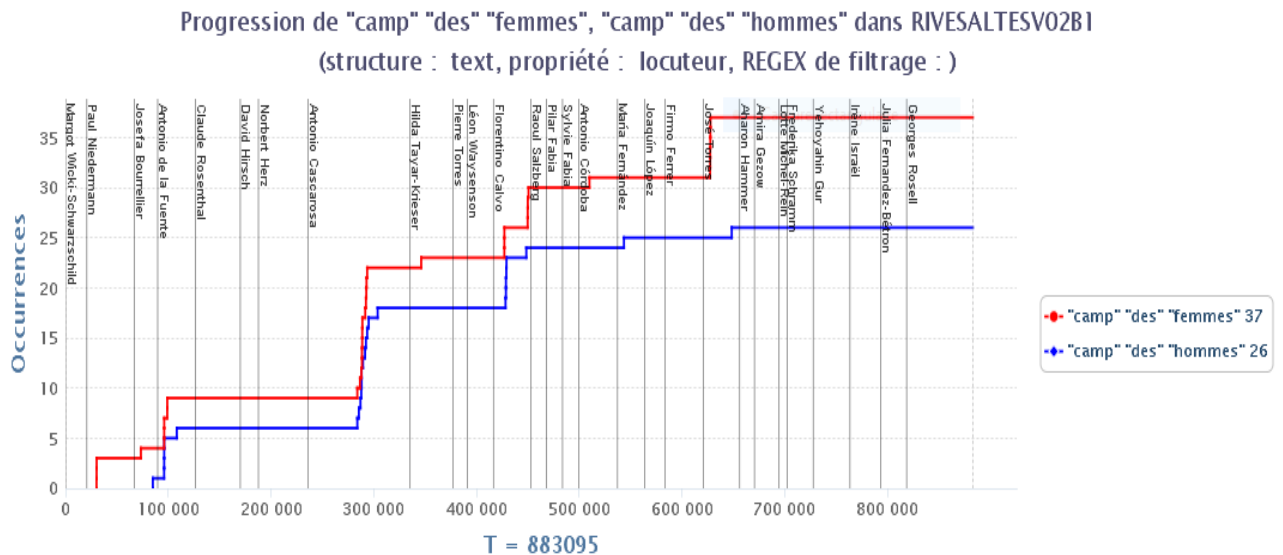
Les locuteurs Antonio et Florentino affirment à leur interlocuteur que les deux groupes d'internés (les hommes et les femmes) étaient séparés par le biais de moyens matériels, comme « des barbelés » et « les fils de fer barbelés » ; mais aussi par le biais de moyens humains « des soldats ».

Ce graphique issu du logiciel textométrique TXM représente la progression, c'est-à-dire l'évolution de deux motifs⁸³ « camp des femmes » et « camp des hommes », comme il est expliqué dans le manuel TXM 0.8.0 : « Une progression représente graphiquement l'évolution au fil d'un corpus d'un ou de plusieurs motifs, exprimés par des requêtes CQL⁸⁴. Elle produit un graphique cumulatif ou un graphique de densité et superpose à la demande des positions de structures du corpus » (2019 : 113). Dans TXM, et selon le manuel, les expressions CQL

⁸³ Il s'agit de motifs linguistiques qui peuvent être soit un mot, soit une suite de mots.

⁸⁴ Il s'agit de l'acronyme de *Corpus Query Language*. C'est le langage utilisé pour produire des requêtes spécifiques de type *[word= "mot"]*, *[lemma = "mot"]* ou encore *[pos = "mot"]*. La première expression permet de repérer toutes les occurrences du mot, la deuxième permet d'identifier toutes les formes du mots (singulier, pluriel, tous les temps verbaux, etc.) et la dernière permet de cibler tous les verbes à l'infinif.

obéissent à la syntaxe des expressions régulières « REGEX » : « L'expression des chaînes de caractères dans les requêtes CQL suit la syntaxe des expressions régulières PCRE (Perl-Compatible Regular Expressions) » (*ibid.* : 167). Ces dernières permettent de filtrer les résultats de la requête (cf. graphique2) :



Graphique 2. La progression des lexies « camp des femmes » et « camp des hommes » dans le corpus

Les résultats du graphique montrent que les deux lexies *camp des femmes* et *camp des hommes* étaient fréquemment employées par le locuteur Antonio Cascarosa. La première est employée 13 fois et la seconde 12 fois. Concernant la lexie *camp des femmes*, d'autres petits pics apparaissent chez Florentino (7) et José (6). Chez Josefa, Antonio Córdoba et Hilda, la fréquence est très faible.

En ce qui concerne les groupes d'internés, ce sont essentiellement les républicains espagnols qui emploient ces deux lexies. Le groupe nominal *camp des femmes* est employé 4 fois par les déportés juifs, alors que le syntagme *camp des hommes* est complètement absent de leur témoignage.

Parmi les témoins juifs, il n'y a que Paul (3 occurrences) et Hilda (1 occurrence) qui l'ont employée, et de manière très modérée :

Les premières deux semaines au camp, je les ai passées donc dans le camp des femmes, dans l'îlot des femmes avec ma mère, et mon, bon y'avait ma grand-mère enfin, et tous les membres de la famille : cousines, deux tantes (Paul, 2009).

Le locuteur se rappelle ses premiers temps dans ce qu'il appelle, dans une première tentative, « le camp des femmes ». Puis, dans une volonté de rectification, il remplace cette appellation

par une autre « îlot des femmes ». Le régime de Vichy avait fixé l'âge de 14 ans pour la séparation des enfants d'avec leur mère. Avant cet âge l'enfant avait le droit de rester avec sa mère.

1.3.1.3 Les acteurs administratifs du camp

La structure et l'organisation institutionnelle des camps d'internement de la Seconde Guerre mondiale sont inspirées des camps militaires : la fonction initiale du camp de Rivesaltes, comme le précise Gruev : « Cette institution est un lieu par excellence de l'exercice du pouvoir policier pur, mais aussi reçoit une importante inspiration du mode d'organisation militaire (source aussi pour la transfiguration du pouvoir politique) » (Gruev, 2013 : 248). Selon Boitel (2001), les camps d'internement comprenaient :

- un chef de camp qu'on appelle aussi *directeur du camp* ou *commandant-chef*. Il était à la tête du camp, secondé par un chef du camp adjoint ;
- les gestionnaires (« Le rôle du gestionnaire consiste à calculer les rations, commander les marchandises, trouver des fournisseurs, vérifier les envois, stocker et conserver les denrées » (Boitel, 2001 : 51) ;
- les gardiens (civils), les gendarmes, les soldats, qui surveillaient les internés ;
- les chefs d'îlot, qui sont responsables du bon fonctionnement des services de l'îlot y compris le ravitaillement. Ils étaient élus par les chefs de baraque ;
- les chefs de baraque, qui s'occupent du bon fonctionnement de la baraque. Ils devaient éviter les conflits entre les internés. Les chefs de baraque étaient des internés comme les autres.

Dans les témoignages, les acteurs administratifs du camp sont désignés par les substantifs suivants :

a) Les mots *soldat*, *gendarme* et *gardien* dans les témoignages de Rivesaltes

Dans le camp de Rivesaltes, la surveillance était confiée aux *soldats* (135) et aux *gendarmes* (110), comme l'explique Georges :

Ils savaient que c'était moi et ils ouvraient la porte et je rentrais. Parce que personne ne pouvait sortir alors, les gendarmes qui étaient là et les, le, les soldats militaires aussi, il, il y avait la porte, il y avait deux, deux tours, en haut, il y avait des, des militaires, et en bas, c'était des gendarmes (Georges, 2014).

On était gardé par des gendarmes, il y avait aussi des militaires de l'armée française et il y avait des Sénégalais, alors ceux-là, vraiment ils étaient méchants, ils étaient dé ... déplorables (Georges, 2014).

Dans le premier énoncé, ce dernier, fait la distinction entre *gendarme* et *soldat* en qualifiant le soldat de militaire. Dans le second énoncé, il prolonge son énumération en introduisant les « Sénégalais » qualifiés par l'adjectif *méchants*. L'historien Peschanski ne reprend pas exactement cette énumération des agents destinés à surveiller. En plus des soldats et des gendarmes, on retrouve les gardes mobiles : « La garde fut confiée à des militaires, gardes mobiles, gendarmes et, plus souvent, soldats » (Peschanski, 2000 : 57).

George continue sa distinction en précisant le rôle du gendarme qui était au service du gouvernement, il devait exécuter des ordres :

Les gendarmes, bon comme-ci, comme ça mais naturellement ils étaient au service de, du gouvernement, ils devaient accomplir avec les ordres qu'on lui donnait. Les soldats, la même chose (Georges, 2014).

Pour quelques-uns, comme Maria, la distinction entre gendarme et gardien n'est pas claire :

Bon, les gardiens étaient dehors, étaient hors des ... Les gendarmes n'étaient pas dans le camp, hein. Ils étaient hors du camp, ils surveillaient pour que le, les gens ne se, ne s'é ..., ne s'é ... ne s'échappent pas (Maria, 2010).

Dans un premier temps, elle utilise le mot *gardiens*, puis, dans un second temps, elle le remplace par le mot *gendarmes* : les deux mots semblent interchangeable pour elle.

Pour Firmo en revanche, ces deux statuts sont différents :

Alors, ils sont venus encore une fois, mais y'a deux gendarmes, non, c'était pas deux gendarmes, c'était deux gardiens du camp, c'était pas des gendarmes qui sont entrés et m'ont dit que, que je devais aller avec eux, que je devais ... Alors, à ce moment-là, c'était, j'étais habillé que j'avais rien que le pantalon (Firmo, 2011).

La négation « non, c'était pas deux gendarmes », opère une rectification par rapport aux propos antérieurs et montre que Firmo distingue les deux statuts.

Dans sa première acception, le mot *gardien* (68) désigne une personne qui surveille, qui garde quelqu'un ou quelque-chose dans un endroit bien précis. Dans les témoignages, le groupe nominal *gardiens du camp* représente 8 occurrences.

Au camp de Rivesaltes, les gardiens devaient surveiller les internés du camp, comme l'indiquent les énoncés ci-dessous :

Les gardiens, c'était pas de la gendarmerie, c'était des types en uniformes noirs, un peu comme la SS, mais c'est des Français de Vichy, des collaborateurs à cent pour cent parce que je ne sais pas, j'ai l'impression, j'avais l'impression qu'ils étaient pires que la SS. Et ils voulaient faire une bonne lettre avec nous, devant les Allemands, que eux ils savent aussi tuer et de, de frapper aux Juifs, n'est-ce pas (David, 2008).

Je me rappelle également que dans l'îlot, il y avait un homme et une femme qui étaient gardiens, c'était des Français. C'était des Français. Elle, je la vois toujours elle était élancée, svelte, blonde et

lui il était plutôt petit. Ils se promenaient toujours ensemble et les gens disaient qu'ils étaient frère et sœur, mais ne se ressemblaient pas (Norbert, 2008).

Dans le premier passage, le témoin revient sur le statut et le comportement des gardiens qui étaient employés par le régime de Vichy. Les gardiens avaient des uniformes noirs qui les distinguaient des autres agents. Il précise leur origine par le substantif *Français*. Leur comportement brutal est signifié par les verbes *tuer* et *frapper*, mais aussi par l'analogie avec la SS⁸⁵ « j'avais l'impression qu'ils étaient pires que la SS ».

Dans le second passage, le locuteur Norbert, dans un processus de remémoration, affirme l'appartenance des gardiens du camp de Rivesaltes par le présentatif « c'était des Français ». Leur souvenir est toujours d'actualité par le verbe *voir* et l'adverbe temporel *toujours*.

Au camp de Rivesaltes, les gardiens étaient choisis par le brigadier de semaine. Ils devaient garder les internés en faisant en sorte qu'ils respectent les règles du camp. En cas de non-respect des règles, en cas de rébellion, les gardiens étaient dans l'obligation de faire un rapport détaillé au brigadier afin que ce dernier puisse proposer des alternatives ou des sanctions au chef de camp, comme l'explique Boitel :

En ce qui concerne le dispositif de surveillance, le brigadier de semaine désigne les gardiens qui, à l'intérieur du centre doivent faire régner la discipline parmi les hébergés [...] Il reçoit des rapports des gardiens sur les actes d'indiscipline, de rébellion et les tentatives d'évasion, et propose, au chef de camp, par l'intermédiaire du commissaire, les sanctions à prendre (...) (Boitel, 2001 : 57).

Cependant, dans les témoignages des internés de Rivesaltes, on ne trouve aucune trace de la présence des brigadiers ou du brigadier-chef qui faisaient partie du dispositif de garde du camp de Rivesaltes.

Si les témoins n'arrivent pas forcément à nommer précisément l'agent *gardien*, *soldat* ou *gendarme*, ni son appartenance, ils se rappellent clairement des fonctions et du rôle qu'occupaient ces acteurs administratifs.

b) Les mots *chef directeur et commandant* dans les témoignages de Rivesaltes

Chef (s) (102) : le mot *chef* désigne une personne qui commande, qui est hiérarchiquement supérieure. Suivi de la préposition *de*, le mot est employé dans les constructions suivantes :

⁸⁵ Ce sigle fait référence à la Schutzstaffel. Cette organisation était l'une des principales du régime national-socialiste.

| | |
|-----------------|----|
| Chef de/du camp | 10 |
| Chef de baraque | 4 |
| Chef d'îlot | 3 |

Tableau 32. Les différentes constructions du mot « chef »

- Le chef de camp

Dans les témoignages des internés, on ne retrouve qu'une seule fonction du chef du camp : accorder les permissions, ainsi que le précise Antonio :

Bref, on a été voir le chef de camp et à ce moment-là, il a réclamé et ma mère est rentrée dans le camp. Alors bon, j'ai pu encore la nourrir, etc. Bon, la pauvre, bon, enfin, elle m'a vu quand même partir (Antonio, 2008).

Au camp de Rivesaltes, le chef du camp était secondé par un adjoint mais cette fonction, endossée par un interné du camp, n'est citée ni dans les documents administratifs, ni dans les témoignages de Rivesaltes⁸⁶.

- Le chef d'îlot

Le chef d'îlot avait le devoir de maintenir le calme et l'ordre dans les îlots et de s'occuper de leur gestion, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'entretien, le ravitaillement, la distribution du courrier, etc. Ils transmettaient aussi les informations nécessaires aux internés. Selon le témoin Irène, le chef d'îlot avait une certaine autorité sur les autres internés :

C'est comme le chef d'îlot de Rivesaltes, il vendait notre pain. Il trouvait un moyen de nous punir, il vendait notre pain au marché noir à Perpignan. C'était un sale type. Oui, on nous punissait, on avait, au lieu de la moitié d'un morceau de pain, je ne peux plus vous dire, il le vendait au marché noir (Irène, 2013).

Certains profitaient de leur statut pour faire leur loi. La locutrice le décrit par l'adjectif péjoratif « un sale type » pour ses actions « vendait notre pain » et le verbe *punir*, ainsi que le confirment les propos de Perdrizet⁸⁷ à M. Barot⁸⁸ : « L'îlot B souffre beaucoup en ce moment [...] (un chef d'îlot) prive parfois plusieurs baraques de nourriture pendant toute une journée. Il n'a aucun

⁸⁶ La mission de l'adjoint-chef de camp n'est précisée nulle part, le souligne l'historienne : « Cette fonction a très certainement été supprimée aussi rapidement qu'elle est apparue car il n'est pas fait mention de cette dernière dans d'autres documents » (Boitel, 2001 : 53).

Dans les témoignages de Rivesaltes, le *chef du camp* est aussi nommé *directeur du camp*.

⁸⁷ Il s'agit d'Elisabeth Perdrizet. Elle était assistante sociale au camp de Rivesaltes.

⁸⁸ Ce nom renvoie à Madeleine Barot, secrétaire générale de la Cimade.

sens de la décence et entre chez les femmes à n'importe quelle heure sans frapper. J'en ai touché un mot au chef de camp » (Perdrizet & Barot dans Boitel, 2001 : 95).

- Le chef de baraque

Les locuteurs, essentiellement Josefa, se rappellent certaines tâches quotidiennes attribuées au chef de baraque :

Y'avait toujours un chef de baraque qui servait le manger, enfin le pain, parce que la soupe c'était un bol, une louche d'eau avec un bout de topinambour ou du, du ... c'est jaune ... du rutabaga ! (Josefa, 2008).

Et c'était un chef de baraque, parce qu'y a toujours un chef dans les baraques. Il avait une p'tite balance et il faisait des tranches et puis fallait les peser, mais pour deux mies, deux trois petites mies de pain en plus, c'était, c'était des bagarres épouvantables parce que les gens avaient faim quand même (Josefa, 2008).

D'après les souvenirs de Josefa, la mission du chef de baraque est de servir à manger aux internés et surveiller la ration de chacun d'eux. Sa fonction est déterminée par l'isotopie de la nourriture, par les mots *manger*, *pain*, *soupe*, *topinambour*, *rutabaga*, *mie* et *faim*, Josefa revient sur quelques fonctions du chef de baraque. Les mots *manger* et *pain* sont 2 fois cooccurrents de la lexie « chef de baraque ».

- Le directeur du camp⁸⁹

Dans les témoignages la lexie *directeur du camp* est citée 7 fois. Le directeur devait exécuter des ordres dans son camp, car il dépendait d'une hiérarchie tel était le cas du chef de camp désigné par le locuteur Raoul :

Le directeur du camp qui n'était pas d'accord avec ce qui se passait mais qui était obligé d'exécuter un certain nombre d'ordres a demandé à son chauffeur d'emmener quelques prisonniers à Perpignan, soi-disant pour faire des courses et lorsque le chauffeur est arrivé à Perpignan, il s'est installé à une terrasse de café et leur a tourné le dos, sous-entendu, vous pouvez partir, échappez-vous, c'est le moment (Raoul, 2009).

Ce dernier souligne la notion du devoir du directeur/chef de camp par le verbe déontique *obliger*, mais donne un exemple de transgression.

Étant un haut fonctionnaire administratif, il était responsable de tout ce qui se passait dans le camp :

Ensuite, le, le patron, enfin, le directeur du camp, enfin le directeur du camp, il est venu, il nous a dit qu'il était pas question, qu'il était pas question de les emmener, il a calmé la population. (Antonio, 2008).

⁸⁹ Par leur fonction, le directeur du camp et le chef de camp sont la même personne.

Antonio nomme le chef de camp par le groupe nominal *le patron*, faisant une analogie entre entreprise et camp, puis corrige par la dénomination plus attendue de « *directeur du camp* ».

Dans les témoignages, le groupe nominal *directeur du camp* est repris 7 fois ; dans un cas, on relève la variante le groupe nominal *directeur de Rivesaltes*.

a) Le mot *autorités* dans les témoignages de Rivesaltes

Dans le corpus, le groupe nominal *autorités du camp* est cité seulement deux fois par les locuteurs Yehoyahin et Antonio. Le témoin Yehoyahin souligne le pouvoir des *autorités* (82) dans le camp par les prises de décision :

Et je savais déjà qu'elle était à Drancy mais j'ai cru que les autorités du camp tout ça ne voulaient pas écrire dans un document en 1950 qu'elle a été envoyée de là-bas à Drancy pour être envoyée à Auschwitz. Alors ils ont écrit qu'elle s'était évadée (Yehoyahin, 2012).

Dans cet énoncé, la négation associée au verbe modal *vouloir* montre que ce sont les autorités qui prenaient les décisions et ordonnaient leur application. Dans les camps, ce sont les responsables hiérarchiques qui décidaient du devenir des internés et qui avaient la main sur les documents qui les concernaient.

- Le responsable

Le mot *responsable* (73 occurrences) renvoie au responsable de baraque, de camp ou d'îlot. Ils sont aussi désignés par le mot *chef*. Dans les passages ci-dessous, nous retrouvons les mêmes caractéristiques attribuées au chef de baraque :

Les îlots, y'avait toujours le même principe, hein, y'avait un responsable de baraque qui s'occupait de la nourriture. Nous ... l'entretien, la vie dans le camp, c'était comme dans les autres camps, c'était très difficile. La nourriture était, très peu de nourriture ... (Antonio, 2008).

Et dans chaque baraque, y'avait une petite pièce, je les ai vus dans certaines baraques, à l'entrée à droite, et ça, c'était la responsable de baraque qui logeait là. Et c'était le seul endroit où il y avait une lampe, une lumière (Antonio, 2008).

Le témoin Antonio détermine la fonction du responsable de baraque par la proposition subordonnée relative « qui s'occupait de la nourriture. Nous... l'entretien, la vie dans le camp ». Le responsable de baraque devait ainsi prendre en charge toutes les tâches domestiques du camp. Contrairement aux autres internés, le responsable de baraque était plus privilégié, il disposait d'un logement peu plus confortable défini par le témoin comme étant « le seul endroit où il y avait une lampe, une lumière ».

| | |
|---------------------------|---|
| Responsable de baraque | 5 |
| Responsable de la baraque | 2 |
| Responsable du camp | 2 |
| Responsable de l'îlot | 1 |

Tableau 33. Les différents emplois du mot « responsable »

Les locuteurs ont toutefois une préférence pour le mot *chef* (cf. *supra* 1.3.2.). En revanche, le tableau montre que le mot *responsable* est davantage employé quand il s'agit de désigner le responsable de baraque.

Les nominations *responsable du camp* et *responsable d'îlot* sont aussi faiblement employées. Le groupe nominal *responsable d'îlot* se trouve uniquement dans un passage d'Irène :

Il y avait un responsable de l'îlot, c'était pas le, le principal mais c'était un deuxième responsable qui était charmant et il nous protégeait (Irène, 2013).

Pour conclure, dans les témoignages, le choix du mot *responsable* ou *chef* paraît aléatoire. Nous pourrions justifier la préférence des locuteurs pour le mot *chef* par son contenu sémantique. En effet, selon le TLFi, le mot *chef*⁹⁰ est étroitement lié au commandement et à l'autorité, alors que le mot *responsable*⁹¹ a une charge moins forte.

- Le commandant ⁹²

Le substantif *commandant* (33) est utilisé par les témoins pour désigner le *commandant du camp* (3) qui jouissait d'un haut grade dans la hiérarchie du camp.

Certains commandants de camp étaient disposés à aider les internés, tel était le cas du deuxième commandant évoqué par Claude :

Ils nous passaient du pain. Bon. On était, on était assez bien. Et même le deuxième commandant du camp nous a aidés. Un jour il m'a donné la, la, la clef de sa chambre qui était à l'extérieur du camp. Il me dit : « Je t'ai laissé du pain. Vas-y le chercher » (Claude, 2008).
Bon, le, le préfet du camp ou le commandant, je ne sais pas, lui ont donné le permis pour pouvoir sortir du camp et venir, et aller là. Alors, on était ensemble » (Georges, 2014).

⁹⁰ Définition du TLFi du mot *chef* : « Personne qui exerce un commandement, une autorité ; qui a sous sa direction la responsabilité d'un service ».

⁹¹ Définition du TLFi du mot *responsable* : « Personne ayant la charge d'une fonction de responsabilités au sein d'une administration, d'une entreprise, d'un mouvement, d'une organisation ».

⁹² Le commandant de camp avait la responsabilité de veiller au bon fonctionnement du camp, comme l'atteste l'ancien interné et commandant du camp Georges Kohn : « Mon rôle consiste à faire marcher le camp et à obtenir qu'il tourne rond malgré les ordres contradictoires ou inexécutables que je reçois des chefs, économiste, capitaine de gendarmerie ou commandant du camp » (Kohn cité par Peschanski, 2000 : 731).

Le locuteur Claude se souvient du jour où le commandant du camp lui a donné les clés de sa chambre où il lui a laissé un bout de pain. Georges, quant à lui, se rappelle du jour où le commandant a autorisé un interné à quitter le camp et à revenir.

Certains témoins font l'amalgame entre *commandant du camp* et *préfet du camp*, comme l'indique l'énoncé de Georges ci-dessus. Par la conjonction de coordination *ou*, le locuteur témoigne de sa confusion quant au choix de la bonne nomination.

Cependant, l'appellation *préfet du camp*, présente qu'une seule fois dans les témoignages, n'existe ni dans le vocabulaire des camps de concentration, ni dans le vocabulaire militaire. Cela n'empêche que le préfet a joué un rôle important dans l'administration du camp à l'échelle départementale⁹³.

Mis à part quelques confusions entre certaines appellations, les témoins se rappellent toujours le fonctionnement de la structure administrative.

1.3.2 Les internés du camp

Dans le tableau ci-dessous, nous avons recensé toutes les appellations que les locuteurs emploient pour nommer les internés des camps d'internement :

| Les appellations des internés | N. occurrences | Fréquence % |
|-------------------------------|----------------|-------------|
| Travailleurs | 74 | 0.008 % |
| Déportés | 63 | 0.007 % |
| Étrangers | 54 | 0.006 % |
| Brigades | 22 | 0.002 % |
| Brigadistes | 22 | 0.002 % |
| Internés | 23 | 0.002 % |

Tableau 34. Tableau général des désignations des internés avec leurs fréquences

Ces données montrent que les mots relatifs à la nomination des internés ne sont pas beaucoup employés. Leur fréquence est très basse. Les appellations qui sortent légèrement du lot sont

⁹³ L'historienne Boitel revient sur le pouvoir et l'ampleur du rôle du préfet dans la mise en place des camps de la Seconde Guerre mondiale : Pourtant, dans ce système, le préfet départemental et par extension le préfet régional, véritables bras droits et représentants locaux du gouvernement de Vichy, ont un pouvoir extrême car le chef de camp se doit de les informer des mesures structurelles qu'il compte prendre dans le camp relevant de sa responsabilité. D'autre part, le préfet est investi d'un pouvoir quasi discrétionnaire car il peut prononcer des mesures d'internement sans en référer à ses supérieurs. Le chef de camp propose et les préfets disposent (Boitel, 2001 : 271).

travailleurs, déportés et étrangers. Le mot *internés* ou encore *brigades/brigadistes* ne représente que 0.002 %, une fréquence quasiment nulle.

1.3.2.1 La désignation des internés de Rivesaltes par le trait identitaire

Quant aux personnes étrangères « indésirables » pour le régime de Vichy, elles sont désignées par le mot générique *étrangers* (54), ou par leurs traits identitaires énumérés ci-dessous :

- La religion : *Juifs* (412) ;
- La nationalité : *Allemands* (399), *Espagnols* (367) ;
- L'obédience politique : *Républicains* (59) ;
- Le groupe ethnique : *Tsiganes* (38), *Gitans* (33). Pour la locutrice Irène, la différence entre *Tsiganes* et *Gitans* n'était pas claire pour tout le monde : « J'étais petite fille, on me disait toujours : " Fais attention, les Gitans ou les Tsiganes volent les enfants" » (Irène, 2013). Cette réputation est liée au racisme et aux préjugés construits autour de ce groupe social : mode de vie différent, car la France croyait aux « valeurs unitaires » (Lebourg et Moumen, 2015 : 33), et cela « explique largement l'incapacité sociale à accepter réellement qu'il existe des citoyens voyageurs » (*ibid.*).

Cependant, chez les autres témoins la distinction est vite établie : « C'est en 42 qu'ils ont commencé à séparer les Juifs parce qu'autrement, on était tous mélangé, les Juifs, les Tsiganes, les Gitans, tout le monde était au même enseigne » (Josefa, 2008), ou encore « Mais y'avait encore les Allemands, puis alors, les Tsiganes, beaucoup de Tsiganes, des Gitans, bien sûr et puis, bon, ben, toute la race espagnole qui est très multiple » (Josefa, 2008).

Les mots *Brigades* (22) et *Brigadistes*⁹⁴ (22) apparaissent également dans les témoignages. Ce sont les Brigades Internationales qui sont passées par les camps d'internement⁹⁵, notamment par celui d'Argelès. Elles sont constituées de prisonniers politiques qui se sont portés volontaires pour combattre auprès des républicains espagnols.

⁹⁴ Un brigadiste est une personne volontaire étrangère qui s'est engagée auprès des républicains espagnols pour combattre les franquistes.

⁹⁵ Les brigadistes ont également été internés car ils étaient aussi considérés comme « Indésirables » par les autorités françaises.

1.3.2.2 La désignation par le statut social

Les internés du camp sont appelés par leur statut administratif : *travailleurs*⁹⁶ (75 occurrences). Le mot fait référence aux travailleurs étrangers, cités 27 fois par les témoins, ou plus précisément aux compagnies ou groupements de travailleurs étrangers sous le sigle de *GTE*.

Dans les témoignages, les locuteurs évoquent certaines tâches manuelles attribuées aux travailleurs étrangers, comme travailler dans des champs ou encore dans des mines, c'est ce qui a permis au père de Margot de quitter le camp.

Le mot *déporté(s)* (63 occurrences) en tant que substantif est très peu présent. On ne retrouve pas plus de 5 occurrences pour désigner les internés qui ont été transférés dans des camps d'internement, de concentration ou envoyer au camp de mise à mort tel est le cas de la plupart des Juifs :

Les premiers déportés dans les camps de les déportés d'Allemagne, ceux qui s'étaient échappés des camps de et qui avaient été emmenés dans les marches, les dernières marches de la mort, vers l'Allemagne, quand ils sont revenus de Pologne après la défaite euh, ça c'était, déjà on avait déjà croisé ces gens-là, on savait déjà que une partie de la vérité (Hilda, 2009).

Dans l'énoncé de Hilda, le mot *déporté* n'est pas utilisé pour désigner les internés de Rivesaltes, mais pour désigner les personnes déportées dans les camps d'Allemagne ayant participé aux « marches de la mort » menées par les SS.

Le mot générique *internés* (23 occurrences) englobe tous les groupes sociaux des camps d'internement. Il est utilisé 12 fois comme substantif. Dans le discours administratif de l'époque, le mot *interné* désigne toutes les personnes que le gouvernement de Vichy a décidé d'enfermer dans des camps, parce qu'il les jugeait dangereuses pour la sécurité publique :

Les individus dangereux pour la défense nationale et pour la sécurité publique peuvent, sur décision du préfet, être éloignés par l'autorité militaire des lieux où ils résident et, en cas de nécessité, être astreints à résider dans un centre désigné par décision du ministre de la Défense nationale et de la Guerre et du ministre de l'Intérieur (art.1 cité par Peschanski, 2000 : 137).

Certains témoins utilisent les verbes *enfermer* et *interner*⁹⁷ comme presque des synonymes. Voici un extrait du locuteur Antonio qui illustre nos propos :

⁹⁶ La compagnie de travailleurs étrangers était constituée par le ministère de la guerre, début octobre 1941. L'objectif de Vichy n'était pas seulement d'ordre économique, il y avait une volonté d'exclusion. Le gouvernement de Vichy voulait écarter tous les étrangers du marché du travail, car ils étaient considérés comme des éventuels concurrents.

⁹⁷ Selon le *TLFi*, le mot *interner*, contrairement au mot *enfermer*, a une connotation politique : « Assigner à résidence dans un lieu déterminé avec défense d'en sortir ».

Alors, là, les îlots au fur et à mesure avaient été fermés et on est resté ... on nous a enfermés, enfin, internés, dans les îlots qui restaient encore debout dans de très mauvaises conditions (Antonio, 2008).

Par l'adverbe *enfin*, Antonio déclenche une reprise ou plus précisément une rectification de ce qui a été énoncé « on nous a enfermés ». Il considère que le mot *interner* est plus adéquat que le mot *enfermer*.

Les témoins emploient également le mot *indésirables* (5 occurrences dont 4 sont présentes dans le discours des Juifs) dans des structures nominales pour qualifier les internés. Il est employé en tant que nom, attribut du sujet ou adjectif qualificatif dans « personnes indésirables ».

Les témoins l'emploient pour nommer les Juifs, les Sintis et Roumain ainsi que les républicains espagnols.

Pour finir, la désignation des internés des camps est très peu identifiable dans les témoignages. Les mots *déporté(s)* et *interné(s)* sont, dans la majorité des cas, employés en tant que participe passé à valeur adjectivale.

1.3.3 Les étapes de l'internement

Tout au long de leur internement, les internés des camps sont passés par différentes étapes. Ils en parlent par les mots du déplacement, de la survie, de l'enfermement et de la libération.

1.3.3.1 Les mots du déplacement

La thématique du déplacement est très présente dans les témoignages des internés par le biais des verbes : *emmené(s)* (132), *amené(s)* (94), *déporté(s)* (87), *transféré (s)* (31), *transporté(s)* (16), *déplacés* (4).

Le déplacement faisait partie de leur quotidien. Ils parlent de leur propre déplacement, de celui d'un proche ou d'un membre de la famille. Ils se faisaient déplacer vers d'autres camps, vers d'autres îlots ou baraques. Le camp est devenu leur demeure, leur « lieu de résidence », comme le souligne Léon :

Alors qu'est-ce qu'ils ont fait, ils nous ont laissé le temps de trouver hum, un lieu et puis il nous, nous, ils nous ont donc obligés de partir, ils nous ont emmenés à Rivesaltes. Voilà. Donc notre lieu de résidence c'était le camp de Rivesaltes, voilà. De la façon avec laquelle nous avons euh, fini par aboutir à Rivesaltes. Euh, voilà (Léon, 2009).

Le verbe *obliger* appuie le caractère forcé du déplacement relaté par Léon. Ce verbe implique une action de contrainte qui dépasse la volonté de la personne qui se fait déplacer. La

nomination du lieu d'internement par le groupe nominal *lieu de résidence* souligne l'idée d'une fatalité : la résignation des internés à accepter leur situation.

Le déplacement des internés, d'un camp à un autre, se faisait, dans la plupart des cas, dans des conditions primaires. Quand un déplacement était nécessaire, les wagons à bestiaux étaient un moyen de transport⁹⁸, comme l'énonce Antonio :

Là où on a fait le fameux rond-point, à Bram, y'a un rond-point, oui, de Montréal, y'a eu, on l'a inauguré y'a des années les fameuses sculptures Retirada, et puis le fameux fer forgé qui a été offert par l'artiste qui a réalisé cette oeuvre. Alors là, on a ... on nous a fait monter dans le train, à partir de là, c'était des trains avec des wagons à bestiaux. Et, de nouveau, un autre déplacement. On est arrivé au camp d'Argelès (Antonio, 2008).

Ces multiples déportations étaient une forte source d'inquiétude et de peur pour les internés juifs. Cette peur de la déportation est présente dans certains passages du corpus, comme ci-dessous dans l'énoncé d'Irène :

Et de là, j'ai appris que se faisait la déportation de Rivesaltes. On nous a appris que nos parents étaient en danger. Et maman a fait une, elle est tombée dans les pommes, elle a fait une crise cardiaque. Et grâce à maman, ils sont restés à Rivesaltes au lieu de, d'être déportés à Drancy, Drancy Auschwitz. Il y a énormément de gens de Rivesaltes qui ont été envoyés à Drancy et Auschwitz. Donc, je vous ai raconté l'histoire. Et votre maman elle, parce qu'elle était tombée dans les pommes à Rivesaltes ? A Rivesaltes quand elle, ils étaient alignés pour partir, elle est tombée dans les pommes (Irène, 2013).

Le mot *danger* employé par le témoin montre la gravité de la situation dans laquelle se trouvaient les Juifs des camps. La crise cardiaque de sa mère le jour de la déportation, engendrée par la peur, Irène la décrit comme une sorte de bénédiction par la locution *grâce à*. Car cet incident a permis à sa mère de rester à Rivesaltes et donc ne pas rejoindre le camp d'extermination.

1.3.3.2 Le mot survivre

La survie est représentée par les formes fléchies du lemme *survivre*. L'emploi du mot *survécu* (61) et *survivre* (20) témoignent de la rudesse de la vie dans les camps d'internement, ce qui a

⁹⁸ Les wagons à bestiaux étaient utilisés pour les transports de personnes « indésirables » y compris les Juifs. La déportation des Juifs aux camps de Drancy puis au camp d'Auschwitz fait partie de la politique d'extermination votée et décidée lors de la conférence de Wannsee, le 22 janvier 1942. L'accord avec la France consistait à : « livrer aux Allemands 10 000 juifs de toute la zone non-occupée » (Boitel, 2001 : 252). Suite à cela, neuf convois ont été programmés afin de déporter les Juifs étrangers des camps d'internement, comme Rivesaltes, Gurs, Noé, etc. Le France commence, dès lors, à mettre en pratique la « Solution finale ».

fait que tant d'enfants, de femmes et d'hommes n'ont pas survécu, encore moins ceux et celles qui ont été déportés aux camps de Drancy puis à Auschwitz.⁹⁹

| | |
|--------------------------|---|
| Survécu à Auschwitz | 3 |
| Survécu à Theresienstadt | 2 |
| Survécu à Mannheim | 1 |
| Survécu à Gurs | 1 |

Tableau 35. Les différents emplois du mot « survivre »

Ce tableau montre que le verbe *survivre* est souvent utilisé comme un verbe transitif, avec pour complément indirect le nom d'un camp.

1.3.3.3 Les mots de l'enfermement

La thématique de l'enfermement est représentée par les mots *enfermé(s)* (55) et *interné* (10). Les témoins ont vécu l'enfermement et l'internement, y compris de leurs proches, comme une période très difficile qui a fait naître en eux une souffrance morale profonde.

Voici quelques passages qui en témoignent :

Ah oui, ah oui, on était enfermé dans la baraque. Et qui a pris en charge, est-ce que vous, vous savez qui a pris en charge tous ces enfants. Je ne sais pas. Ah ça, je ne sais pas, non. Je sais seulement ce qui, ce que j'ai ressenti, je sais vraiment seulement ce que j'ai ressenti (Norbert, 2008).

Vous en avez voulu à la France qui vous a interné quand même, qui a interné votre mère ? Comment vous vous ... Oui mais ça, c'était une période, vous savez c'était une période très triste. Et euh, oui, j'en veux, dans le sens que je trouve que une culture comme la France, un peuple comme la France, une culture comme la France aurait dû avoir le, le, la force si vous voulez de caractère etc., je parle du peuple, de s'opposer à de telles choses (Norbert, 2008).

La répétition dans l'énoncé de Norbert du verbe *savoir* et *ressentir* met l'accent sur le haut degré de douleur qu'il a vécu quand il été enfermé dans la baraque. Dans le second énoncé, cette douleur est amplifiée par le sentiment de rancœur marquée par l'intensif *très* et l'adverbe

⁹⁹ Selon Serge Klarsfeld, le camp de Rivesaltes, est un : « redoutable camp de concentration aux conditions climatiques rigoureuses, aux conditions d'alimentation et d'hygiène lamentables, (...) » (Klarsfeld dans *Le camp de Rivesaltes 1941-194*, Boitel, 2001 : 280).

de confirmation *oui* suivi du verbe *s'en vouloir*. Le locuteur assume son ressentiment envers celle qu'il juge coupable : la France.

| | |
|-------------------------------|---|
| Enfermé à Rivesaltes | 2 |
| Enfermé dans la/une baraque | 2 |
| Enfermé dans la/les prison(s) | 2 |
| Enfermé à Gurs | 1 |

Tableau 36. Les différents emplois du mot « enfermé »

Les mots de l'enfermement contiennent donc une forte charge émotionnelle relative à la souffrance des internés.

1.3.3.4 Les mots de la libération

Cette étape est balisée par les mots *libéré(e)* (36), *sauvées* (5), *échappés* (4). Certains internés se sont échappés du camp, ou ont été libérés, sauvés par la Croix-Rouge, d'où l'emploi du nom de *Friedel* cité 56 fois.

Je crois que de là, nous sommes de nouveau allées à Pringy. On nous a de nouveau emmenées à Pringy. Donc la Croix-Rouge a pu nous remettre à Pringy. On a été avec d'autres d'ailleurs ; avec d'autres filles qui ont aussi été sauvées par Friedel. Ce sont deux sœurs aussi, surtout qui sont encore, qui vivent encore en Israël. Nous avons beaucoup de contact avec eux. C'est comme deux sœurs. On se téléphone beaucoup, on se voit de temps en temps (Margot, 2007).

Margot raconte à son interlocuteur le rôle qu'a eu la Croix-Rouge dans son sauvetage, mais aussi dans celui d'autres filles. Cette dernière action est accomplie par l'agent Friedel, par le verbe *sauver*. Ces filles ont été sauvées de la vie concentrationnaire¹⁰⁰.

Dans les témoignages, les locuteurs racontent non seulement leur libération, mais aussi celle d'un membre de leur entourage. Claude raconte à son interlocuteur le parcours concentrationnaire de la famille de Margot libérée en 1945 :

¹⁰⁰ La Croix-Rouge a joué un rôle important non seulement dans le sauvetage d'enfants des camps, mais aussi des autres internés, le confirme Boitel : « L'initiative des Œuvres permet à plusieurs centaines d'internés de quitter le camp afin de les éloigner de la saleté, de la vermine et de la promiscuité » (2001 : 122).

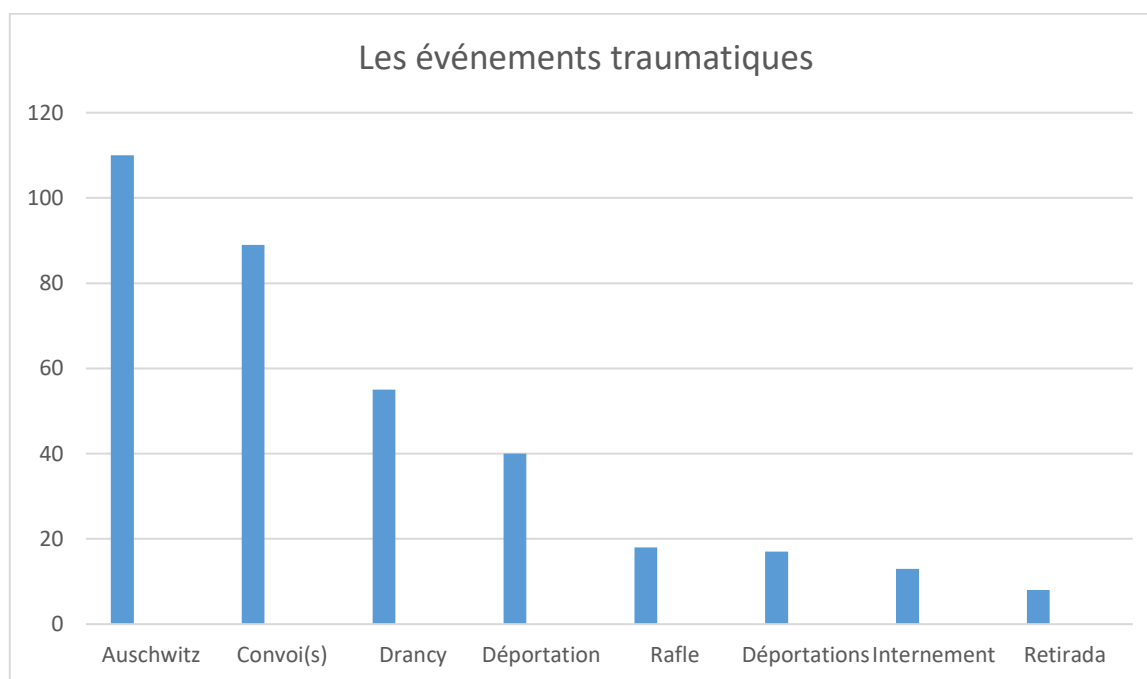
Le père meurt à Theresienstadt d'une, de maladie. Et, comme j'ai dit, la mère a été déportée à Auschwitz et Margot l'a accompagnée volontairement. Margot a été à Auschwitz un mois et, ensuite, elle a été transférée à Mauthausen, et là, à un commando extérieur, qui s'appelle Lenzing et c'est là qu'elle a été, elle, libérée le 5 mai 1945 par les américains (Claude, 2008).

La libération reste une période très peu racontée par les témoins de Rivesaltes qui n'évoquent pas forcément leur propre libération mais celle de leurs proches.

1.3.4 Les événements traumatiques concentrationnaires¹⁰¹

Dans cette sous-partie, nous recenserons, avec le logiciel TXM, tous les mots qui renvoient à un vécu traumatique particulier lié pour la plupart au déracinement, comme l'internement, la déportation, les convois vers Drancy et Auschwitz, les rafles ou encore le phénomène de la *Retirada*.

Le graphique ci-dessous regroupe les différents événements qui ont marqué la mémoire des internés :



Graphique 3. Recensement des événements traumatiques concentrationnaires

Les données indiquent un emploi récurrent des noms propres *Auschwitz* et *Drancy*. Ces deux noms renvoient à des souvenirs de morts et d'extermination, d'où leur persistance dans la mémoire des témoins. Le mot *convois* fait aussi partie des souvenirs d'extermination. Ces mots

¹⁰¹ Nous les nommons « événements », car ils représentent des épisodes historiques qui ont marqué la mémoire collective. Dans ce cas, le témoin « mobilise une mémoire traumatisée (...) » (Mayaffre & Ben Hamed, 2014 : 2).

sont suivis par les mots *déportation(s)*, *internement* et *rafle* qui représentent le processus d'exclusion. Le mot *Retirada* reste cependant très peu utilisé en dépit de sa forte charge émotionnelle. Qu'est-ce qui est à l'origine de ce sous-emploi ?

Auschwitz (110) et *Drancy* (55) : il s'agit essentiellement de la déportation d'un membre de leur famille ou d'un proche. Pour les survivants, et les témoins ayant perdu un être proche, ces deux mots relèveraient de leurs souvenirs traumatiques (Mayaffre & Ben Hamed, 2014)¹⁰². L'énoncé de George témoigne de ce traumatisme :

J'ai, on a perdu sa trace. Je vraiment, maintenant que je suis en train de parler, il y a quelqu'un qui peut voir ce témoignage, je vous en prie, si il y a quelqu'un qui sait qui c'est, de me le dire. Parce que ça me ferait un grand plaisir de pouvoir le voir. Parce que sa mère a été brulée au camp de Auschwitz et le père est disparu aussi. Alors il est tout seul, enfin, je ne sais pas qu'est-ce qu'il est venu de lui. J'ai cherché, j'ai cherché par beaucoup d'endroits, j'ai pas pu trouver (Georges, 2014).

Le discours du locuteur apparaît comme un discours à ton pathétique qui dévoile la souffrance et la détresse du témoin expressément par la locution de prière « je vous en prie ». Ayant perdu ses parents, transférés à Auschwitz, il n'a cessé de chercher son père disparu. Les négations totales « je ne sais pas » et « j'ai pas pu trouver » signalent le désarroi du locuteur qui est en quête d'un lien familial, celui de son père.

Par ailleurs, les mots *survécu* et *extermination* sont en co-fréquence avec le mot *Auschwitz*, c'est-à-dire qu'ils se croisent un certain nombre de fois. Dans notre cas, le mot *survécu* lui y est 6 fois associé et le mot *extermination* 2 fois.

Convoi(s) (89) : les témoins évoquent le convoi des Juifs de Rivesaltes vers Drancy puis à *Auschwitz*. Le mot *convois* est 4 fois en co-fréquence avec le mot *juif*¹⁰³.

Dans notre corpus, le témoin Léon se rappelle ces convois :

Ces, ces convois étaient organisés en train. Il y avait pas d'autre moyen. Et c'était des convois qui partaient donc officiellement pour débarrasser le plancher et ils ont donc traversé ... il a eu un

¹⁰² Dans cet article paru en 2014 dans la revue *Argumentation et Analyse Du Discours*, Mayaffre et Ben Hamed avancent l'hypothèse que les témoignages de la Shoah comportent des traces lexicales du traumatisme vécu ainsi que des traces de la « reconstruction narrative ». Grâce aux méthodes d'ADT, cette hypothèse a été confirmée. Lire : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01253245/file/Mayaffre_BenHamed_-recits-de-mort-et-souvenir-traumatique.pdf.

¹⁰³ En 1941, le camp de Rivesaltes est devenu : « un des « réservoirs » privilégié de la zone libre pour la déportation » (Boitel, 2001, 252). Il y a eu 9 convois vers Drancy. Au final, 2313 Juifs étrangers de Rivesaltes ont rejoint le camp d'extermination entre 1941 et 1942. Boitel décrit la détresse des internés à l'annonce de leur déportation. Terrorisés, plusieurs déportés ont perdu la vie ou ont essayé de se suicider en tentant d'avaler : « des bouts de fers, de verre... Il se passait des choses affreuses » (Friedel Bohny-Reiter citée par Boitel, 2001 : 251).

parcours horrible. Et ces convois étaient pratiquement déjà une coutume là euh, ils ont pris une habitude (Léon, 2009).

Ce parcours est décrit par l'adjectif axiologique *horrible*, qui souligne la forte charge émotionnelle engendrée par ces convois multiples chez le témoin de plus de 80 ans. Cela signifie que ce souvenir est toujours vif dans sa mémoire. On peut s'étonner de le voir utiliser l'expression familière et euphémisante *débarrasser le plancher*. S'agit-il d'une forme de dédramatisation ? Ou d'une reprise ironique des propos prêtés aux autorités d'alors ?

Déportation (59) : les convois font partie du processus de déportation. Il s'agit, dans la majorité des cas, de la déportation des Juifs au camp de Drancy avant d'être transférés au camp d'Auschwitz. Le mot *déportation(s)* est 3 fois cooccurent du mot *Rivesaltes*. Les témoins évoquent les déportations à partir du camp de Rivesaltes.

Dans la majorité des cas, le mot *déportation* sert à évoquer une déportation en particulier. Il peut s'agir de la déportation des autres internés, ou de leur propre déportation marquée par le possessif *notre* « notre déportation ».

Rafle (18) : les rafles sont les multiples arrestations de Juifs programmées par le gouvernement Vichy durant la Seconde Guerre mondiale. Iancu précise que : « La rafle prévoyait l'arrestation d'un millier d'hommes, femmes et enfants (...) » (Iancu, 2007 : 201). Les témoins se rappellent la plus grande rafle effectuée en France le 16 et 17 juillet 1942, celle de la Vel d'Hiv¹⁰⁴.

Dans les témoignages, ces rafles sont évoquées par le témoin Paul :

Pour preuve, je ne vais vous citer que les, la première grande, rafle massive en France au mois de Juillet 42 : le « Vel d'Hiv ». Ça bon c'est connu, tout le monde connaît. Parce que, à ce moment-là, les camps d'extermination étaient opérationnels et ils, bon, nous ils n'avaient pas besoin de nous chercher, hein (Paul, 2011).

Paul qualifie cette rafle par trois adjectifs successifs *première*, *grande* et *massive*. Ces adjectifs soulignent l'importance de cette rafle dans l'histoire de la déportation. Par l'indéfini « tout le monde », le locuteur inscrit cet événement dans la mémoire collective. Il le présente comme un souvenir connu et partagé par toute une collectivité. Cette affirmation déclenche chez lui le besoin d'expliquer et de justifier ses propos. La conjonction *parce que*, dans ce cas précis,

¹⁰⁴ Suite aux ordres de Vichy, environ 12.884 Juifs ont été arrêtés et transférés immédiatement vers les camps d'extermination appelés aussi les *camps de mise à mort*. Cet événement majeur de l'Histoire a engendré une vague de révoltes que Laborie décrit comme étant : « des réactions jamais enregistrées jusque-là » (1993 : 658).

introduit une énonciation contextualisante, c'est-à-dire une énonciation qui va permettre à l'interlocuteur de saisir pourquoi il s'agit d'un événement collectif : camps d'extermination actifs.

Internement (13) : dans le corpus, le mot *internement* détient dans la majorité des cas la place du complément du nom quand il est précédé du mot *camp*, *moments*, *temps* ou encore *années*.

| | |
|-----------------------|---|
| Camp(s) d'internement | 9 |
| Moments d'internement | 1 |
| Temps d'internement | 1 |
| Années d'internement | 1 |

Tableau 37. Les différents emplois du mot « internement »

La nomination *camp(s) d'internement* est celle qui revient le plus souvent. Sa forme plurielle représente 5 occurrences, et sa forme au singulier 4 occurrences. Le locuteur emploie la construction plurielle en tant que lexie généralisante, c'est-à-dire qu'il ne cite aucun camp, comme ci-dessous :

Je ne crois pas que nous y étions euh, un an. Euh, durant 1940, à la fin de 40 je crois, ils ont commencé, on a commencé à mettre des gens comme nous dans les, dans des camps d'internement (Norbert, 2008).

Dans ce passage, le locuteur ne cherche pas à se rappeler un camp en particulier, il cherche seulement à transmettre une information *incertaine* introduite par le verbe modalisateur *croire* à son interlocuteur : l'internement a commencé en 1940.

Quand la lexie est employée au singulier, c'est pour définir un camp bien précis :

Donc avait déjà une séparation à ce moment-là, au, à Rivesaltes on était dans deux baraques différentes. Mon frère d'un côté et moi et mon père de l'autre côté. Qui c'est qui vous a reçu à Rivesaltes ? Est-ce que vous vous souvenez comment vous avez été reçu à Rivesaltes et par qui ? Euh par les autorités françaises, c'était les autorités françaises. C'était tout d'ailleurs sous l'autorité française. C'était un camp de, de, de, de d'internement, de, de, je crois que c'était tout des, des, des, des gradés français, des gardes mobiles ou quelque chose dans ce goût-là, des, des gendarmes ou des ... enfin c'était pas la police (Léon, 2009).

Tout en se rappelant son arrivée au camp de Rivesaltes, le locuteur Léon, voulant préciser le statut administratif du camp à cette époque-là, revient sur le camp par l'anaphorisation introduite par *c'était*.

Retirada (8) : L'événement de la *Retirada* fait partie de l'histoire de l'Espagne et de la France¹⁰⁵.

En dépit de son importance historique, le mot *Retirada* reste faiblement employé par les témoins. Il est utilisé 3 fois par Antonio Córdoba, 2 fois par Antonio De la Fuente, 2 fois par José Torres et une fois par Georges Rosell.

Le souvenir du locuteur José de cet événement est sensoriel *sifflement* (2), *explosion* (2) et *silence*. Il décrit les moments de silence par l'adjectif/superlatif *effrayant*, ce qui montre l'intensité de la peur ressentie durant ces moments :

Vous entendez le sifflement, puis le sifflement s'arrête et quelques instants après, y'a l'explosion et l'explosion, vous savez pas si elle va vous tomber sur la gueule. Alors ces quelques instants de silence, c'était effrayant. Ça c'est un souvenir de la *Retirada* (José, 2011).

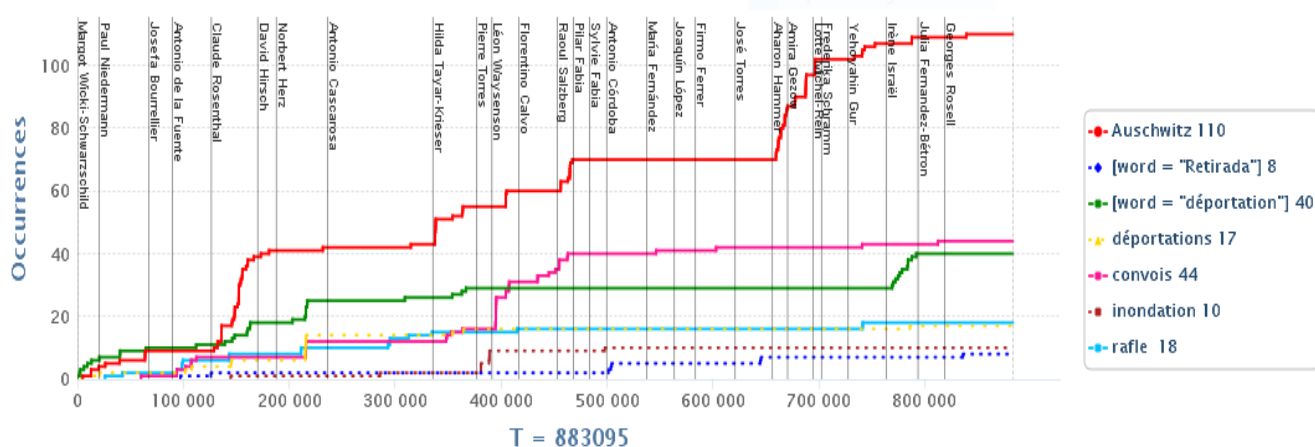
La progression, ci-dessous, affiche l'évolution de plusieurs motifs dans le corpus. Elle apporte des informations supplémentaires sur la fréquence d'emploi de ces derniers :

¹⁰⁵ En février 1936, l'Espagne connaît un nouveau tournant dans sa vie politique. Le *Frente popular* (ou le front populaire espagnol) accède au pouvoir en s'engageant dans des réformes novatrices, ce qui a suscité la colère du parti conservateur ayant à sa tête le général Franco. Très vite, et en réaction à cela, ce dernier installe un gouvernement répressif. En juillet 1936, l'entrechoque des partis républicains et nationalistes (franquistes) déclenche une guerre civile dans un contexte international en plein chamboulement où l'Allemagne nazie se révèle une véritable menace.

La prise de pouvoir progressive de Franco oblige les républicains à quitter l'Espagne afin d'échapper aux troupes franquistes. Entre 1937 et 1938, la France compte déjà environ 70 000 réfugiés espagnols. Avec la prise de terrain de la troupe de Franco, le ministre de la Défense « prépare l'accueil de 15 000 nouveaux arrivants » (Lebourg et Moumen, 2015 : 13). Le 28 janvier 1939, malgré ses réticences, le gouvernement de Daladier décide d'ouvrir partiellement les frontières, dans un premier temps, seulement à quelques civils, comme l'explique Lebourg et Moumen : « Le gouvernement français opte à la fin du mois pour une ouverture partielle, admettant le passage par jour de 2000 femmes, enfants, vieillards et malades » (2015 : 13). Finalement, en février 1939, plus de 450 000 réfugiés traversent les Pyrénées-Orientales, ce que l'histoire appelle la *Retirada*.

Progression de Auschwitz, [word = "Retirada"], [word = "déportation"], déportations, convois, inondation, rafle dans RIVESALTESV02B1

(structure : text, propriété : locuteur, REGEX de filtrage :)



Graphique 4. La progression des motifs relatifs aux événements marquants

Le graphique permet d'identifier le(s) locuteur(s) qui utilise(nt) le plus (et/ou le moins) les mots de la progression par le biais des accroissements¹⁰⁶. Par exemple, pour le mot *Auschwitz*, un accroissement assez important est remarqué chez le locuteur Claude (30 occurrences), et un décroissement chez les locuteurs David, Norbert, Antonio Cascarosa, Irène et Georges. Le pic remonte légèrement chez la locutrice Hilda (12 occurrences). La courbe chute à 0 chez les locuteurs Antonio De la Fuente, Maria, Joaquín, Firmo, Sylvie, Antonio Córdoba et José, ce qui signifie qu'ils n'utilisent pas le mot *Auschwitz* dans leur témoignage.

En ce qui concerne les mots *déportation(s)*, *convoi*, *rafle* et *Retirada*, les accroissements ne sont pas significatifs.

Le tableau ci-dessous reprend les emplois des mots de la progression selon leur nombre d'occurrences :

¹⁰⁶ Augmentation en intensité de la courbe.

| Locuteurs | Auschwitz | Déportation | Déportations | Convois | Rafle | Internement | Retirada |
|--------------|-----------|-------------|--------------|---------|-------|-------------|----------|
| Margot | 4 | 7 | 2 | | 2 | | |
| Paul | 5 | 3 | | 1 | | 4 | |
| De la Fuente | | 1 | 2 | | 4 | | |
| Claude | 30 | 7 | 2 | | 2 | | |
| David | 2 | | | | | 1 | |
| Norbert | 1 | 7 | 8 | 5 | 2 | 7 | |
| A.Cascarosa | 1 | 1 | | 6 | 5 | | 2 |
| Hilda | 12 | 4 | 2 | 4 | | | |
| Pierre | | | | | | | |
| Léon | 5 | | | 15 | 1 | 1 | |
| Florentino | | | | 4 | | | |
| Raoul | 10 | | | 5 | | | |
| Sylvie | | | | | | | |
| Córdoba | | | | | | | 3 |
| Maria | | | | 1 | | | |
| Firmo | | | | 1 | | | |
| Jose | | | | | | | 2 |
| Aharon | 17 | | | | | | |
| Amira | 10 | | | | | | |
| Lotte | 5 | | | | | | |
| Yehoyahin | 5 | | | 1 | 2 | | |
| Irène | 2 | 10 | 1 | | | | |
| Julia | | | | 1 | | | |
| Georges | 1 | | | | | | 1 |

Tableau 38. La répartition par fréquence des mots de la progression

Le tableau met en évidence trois constats sur les noms des événements historiques :

- les locuteurs privilégient les récits autour d'*Auschwitz* et des *convois*. Le premier mot est présent essentiellement dans le discours des Juifs Claude (30 occurrences) et Aharon (17 occurrences). On le retrouve aussi dans le discours de Hilda (12 occurrences), Raoul (10 occurrences) et Amira (10 occurrences). Il est rarement cité par un réfugié espagnol. Le second mot est davantage utilisé par le témoin Léon (15 occurrences) ;
- l'événement de la *déportation* et de l'*internement* sont superficiellement abordés. On les retrouve encore une fois dans le discours des déportés juifs avec Irène, Norbert, Claude et Margot. Le mot *internement* est identifiable surtout chez Norbert (7 occurrences) ;
- l'événement de la *Retirada* est quasiment occulté du discours des témoins. Le mot est utilisé à très basse fréquence uniquement par les réfugiés Córdoba (3 occurrences), Cascarosa (2 occurrences) et José (2 occurrences).

| Mots-événement | Locuteurs femmes | Fréquence % | Locuteurs hommes | Fréquence % |
|----------------|------------------|-------------|------------------|-------------|
| Auschwitz | 33 | 0.012 % | 77 | 0.012 % |
| Convoi(s) | 19 | 0.007 % | 70 | 0.011 % |
| Déportation(s) | 26 | 0.010 % | 31 | 0.004 % |
| Drancy | 11 | 0.004 % | 44 | 0.007 % |
| Rafle | 0 | 0 | 18 | 0.002 % |
| Internement | 0 | 0 | 13 | 0.002 % |
| Retirada | 0 | 0 | 8 | 0.001 % |

Tableau 39. La fréquence d'emploi des mots-événements dans le sous-corpus des femmes et des hommes

Le tableau ci-dessus montre que ces événements sont particulièrement cités par les témoins masculins mis à part pour le mot *déportation(s)* qui est plus présent dans le discours des témoins féminins. Il représente 0.010 % de leur sous-corpus. Le mot *Auschwitz* est utilisé à la même fréquence par les femmes et par les hommes, les mots *rafles*, *internement* et *Retirada* sont complètement absents du sous-corpus des femmes.

| Mots-événements | Locuteurs républicains espagnols | Fréquence % | Locuteurs déportés juifs | Fréquence % |
|-----------------|----------------------------------|-------------|--------------------------|-------------|
| Convoi(s) | 19 | 0.003 % | 75 | 0.018 % |
| Rafle | 7 | 0.001 % | 9 | 0.002 % |
| Retirada | 8 | 0.001 % | 0 | 0 |
| Auschwitz | 2 | 0 | 108 | 0.027 % |
| Déportation(s) | 4 | 0 | 53 | 0.013 % |
| Drancy | 4 | 0 | 51 | 0.012 % |
| Internement | 0 | 0 | 13 | 0.003 % |

Tableau 40. La fréquence d'emploi des mots-événements dans le sous-corpus des Juifs et des républicains espagnols

L'emploi de ces mots-événement, essentiellement les mots *Auschwitz* et *convoi(s)*, est majoritairement présent dans le discours des témoins juifs. Le mot *Auschwitz* représente un pourcentage de 0.027 %, et le mot *convoi (s)* 0.018 % de leur sous-corpus. Comme on pouvait le prévoir, ils sont sous-employés par les témoins républicains espagnols. Le premier a une fréquence quasiment nulle (2 occurrences) et le second a un taux de 0.003 %.

Le mot *Auschwitz* est évoqué quand Georges se remémore un souvenir d'enfance (la mère d'une connaissance d'enfance a été brûlée à Auschwitz) et quand Antonio essaie de se rappeler dans quel camp Daniel Trocmé¹⁰⁷ est mort.

Le mot *Auschwitz* est employé pour évoquer la déportation d'un proche ou d'un membre de la famille (un grand-père, un frère, une mère) au camp d'Auschwitz.

Les mots *Drancy* et *déportation(s)* sont utilisés à fréquence moyenne par les déportés juifs et sous-employés par les témoins républicains espagnols, y compris pour le mot *rafle*. Le mot

¹⁰⁷ Daniel Trocmé était un professeur et un résistant qui a sauvé, avec son cousin André Trocmé, 5 000 Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Il est mort en déportation au camp de concentration Madjanek.

internement n'a été employé à aucun moment par les républicains espagnols. Et le mot *Retirada* est, étonnamment, peu employé.

Hormis ces mots, la liste des cooccurrences contient des dates qui ne peuvent être déterminées en dehors de leur contexte. Pour cela, l'observation des concordances s'avère nécessaire.

Parmi les dates relevées, le 42 (100) et 1942 (34) sont les plus employées. Elles sont en lien avec deux faits majeurs :

- la déportation de presque la moitié des Juifs de Rivesaltes à Drancy ;
- la fermeture du camp de Rivesaltes (novembre 1942).

L'événement majeur auquel renvoie le mois d'*octobre* (78) est celui de l'expulsion des Juifs du pays de Bade et du Palatinat et leur transfert dans les camps d'internement de la Seconde Guerre mondiale y compris au camp de Gurs¹⁰⁸ :

Malheureusement, c'était trop tard. Si mon père avait accepté à l'époque un, une place comme médecin à l'hôpital juif de Cologne, beaucoup de choses auraient changées. Mais il a accepté le poste de médecin à l'hôpital juif de Mannheim. Excuse-moi ... Ce qui a entraîné ... Pourquoi ça aurait changé les choses ? Justement. Ce qui aurait ... Parce qu'ils étaient à Mannheim et ils ont donc été déportés le 22 octobre 1940 avec tous les Juifs du pays de Bade et du Palatinat à Gurs (Claude, 2008).

Dans l'énoncé de Claude, le déterminant *tous* englobe toute la collectivité juive (les expulsés). Il s'agit de tous les Juifs qui ont été déportés à Gurs.

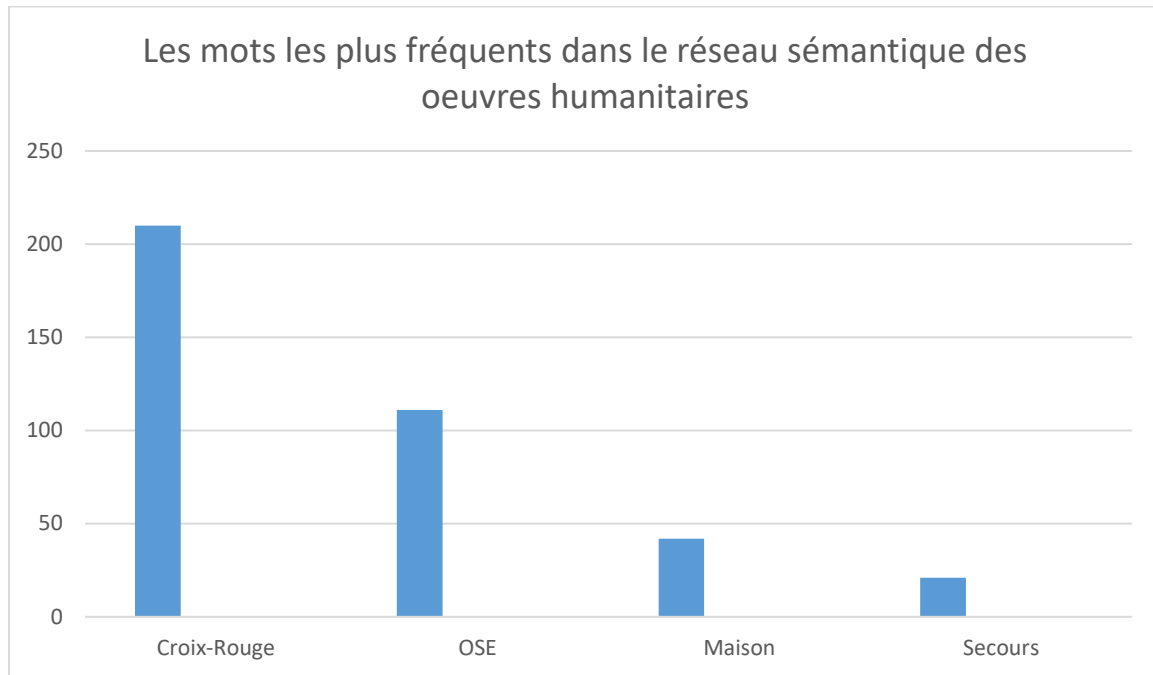
La mémoire des locuteurs reste impactée par le souvenir des événements qu'ils ont vécus avant ou pendant leur internement. L'aller sans retour à Auschwitz est l'un des événements majeurs gardé par leur mémoire traumatique.

1.3.5 Les Œuvres de Secours

Le discours des témoins comprend des mots qui renvoient aux œuvres humanitaires présentes dans les camps d'internement de la Seconde Guerre mondiale. L'exploitation du logiciel TXM a permis de relever la liste suivante : *maison*, *Croix-Rouge*, *OSE* et *secours*. Nous appréhenderons ces mots, en contexte, pour pouvoir cibler le rôle de ces œuvres dans la vie concentrationnaire.

¹⁰⁸ Cet événement a eu lieu en octobre 1940 : « [...] s'ajoutant les Juifs de Bade, du Palatinat et de la Sarre expulsés vers la zone libre en octobre 1940, malgré les protestations répétées du gouvernement français » (Boitel, 2001 : 22).

Ce graphique regroupe tous les mots faisant référence aux acteurs humanitaires, classés par ordre décroissant :



Graphique 5. Les mots du réseau sémantique des œuvres humanitaires

D'après le graphique, la *Croix-Rouge* et le sigle *OSE* sont les plus employés par les témoins. Car, dans les camps, ces deux Œuvres de Secours ont joué un rôle important qui consiste à s'occuper des internés et particulièrement des enfants du camp¹⁰⁹. On retrouve également le mot *maison* qui, sans son contexte d'emploi, ne renvoie pas forcément aux Œuvres de Secours (nous reviendrons sur son emploi ci-dessous).

L'emploi du mot *maison* (42), suivi d'un complément, fait référence à la « maison de la Croix-Rouge » citée 2 fois, mais surtout à « la maison d'enfants », citée 4 fois, dans laquelle les enfants juifs provenant des camps d'internement étaient cachés sous une fausse identité par les Œuvres de Secours afin de les éloigner et de les protéger de la vie concentrationnaire.

Croix-Rouge (210) : il s'agit de la Croix-Rouge suisse présente dans les camps d'internement. Les témoins parlent aussi de la Croix-Rouge française (6 occurrences). Cette nomination est employée plus fréquemment dans le sous-corpus des républicains espagnols (123 occurrences) par le témoin Antonio Cascarosa (36 occurrences) :

¹⁰⁹ Lebourg revient sur l'importance des Œuvres de Secours dans les camps d'internement : « Au cimetière de Rivesaltes restent 212 tombes d'internés décédés durant leur séjour. La décrue progressive des effectifs est manifeste. Elle s'explique par de nombreux facteurs : transfert vers d'autres camps, autorisation d'émigration, évasions, libérations, et actions des Œuvres de Secours, qui font tout leur possible pour faire sortir les « hébergés » (Lebourg, 2011 : 417).

La même chose que pour Elne, n'est-ce-pas, c'est-à-dire qu'on essayait la Croix-Rouge française, la Croix-Rouge suisse essayait, à travers les petits enfants, essayait d'en sortir le maximum vers la maternité d'Elne et ben moi, si tu veux, moi je, bon, je suis sorti, là bon ... (Antonio, 2008).

Dans l'énoncé ci-dessus, Antonio, en tant qu'enfant secouru par la Croix-Rouge suisse, se rappelle le rôle que cette dernière a eu dans le sauvetage d'enfants. Pour parler de l'action de cette œuvre humanitaire « secourir », il emploie le verbe de mouvement *sortir*.

| | |
|---------------------------------|----|
| Baraque de la Croix-Rouge | 10 |
| Infirmière(s) de la Croix-Rouge | 2 |
| Pavillon de la Croix-Rouge | 2 |
| Maison de la Croix-Rouge | 2 |
| Mouvement de la Croix-Rouge | 1 |

Tableau 41. Les différents emplois de la lexie « Croix-Rouge »

OSE (111) : cet acronyme renvoie à l'Œuvre de Secours aux Enfants. Il est employé 108 fois que par les déportés juifs. L'acronyme est 13 fois cooccurrent du mot *enfants*. L'OSE était une œuvre juive destinée à sauver le maximum d'enfants des camps :

Mais pour nous, l'OSE, l'OSE, on n'a jamais participé à l'aide de l'OSE. C'était vraiment exclusivement réservé aux familles juives, aux enfants juifs (Antonio, 2008).

Le témoin Antonio, par la négation et l'adverbe *exclusivement*, réduit le champ d'attaque de cette œuvre qui s'occupait uniquement des enfants juifs. Son statut est décrit par Hazan et Weill : « L'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) est bien connue pour son importante contribution au sauvetage des enfants juifs de France : tous les ouvrages concernant le sort des Juifs sous l'Occupation décrivent sa lutte contre le nazisme et le gouvernement de Vichy » (Hazan & Weill, 2008 : 259).

La séparation des enfants de leur mère faisait partie des différentes tâches de l'OSE : « Néanmoins, la tâche la plus délicate pour l'OSE est de convaincre les parents de se séparer de leurs enfants » (Boitel, 2001 : 124). Frida se remémore le jour où elle était séparée de sa mère comme « la chose la plus difficile » :

[...] vraiment me séparer de ma mère, c'est la chose la plus difficile que j'ai dû faire de toute ma vie. Et de voir, de, de me rappeler des, des pleurs, des yeux de ma mère qui me poussait pour, pour que j'aïlle, pour que j'aïlle (Frida, 2012).

Par la remémoration, la locutrice décrit une scène tragique très concrète. Sa description de la scène donne l'impression qu'elle est en train de se dérouler devant elle. L'image de sa mère en train de pleurer persiste dans sa mémoire par le souvenir « me rappeler », mais aussi par la vision (le verbe *voir*). Frida n'a jamais cessé d'entendre les pleurs de sa mère, et de se rappeler son regard (les yeux). Cette scène du passé est à chaque fois réactualisée par sa mémoire. Cette réactualisation du souvenir renforce la douleur de la locutrice qui n'a pu quitter son passé. Le verbe *pousser* suivi du complément circonstanciel de but « pour que j'aïlle » rend la scène encore plus tragique par le sacrifice de cette mère prête à tout pour sauver sa fille.

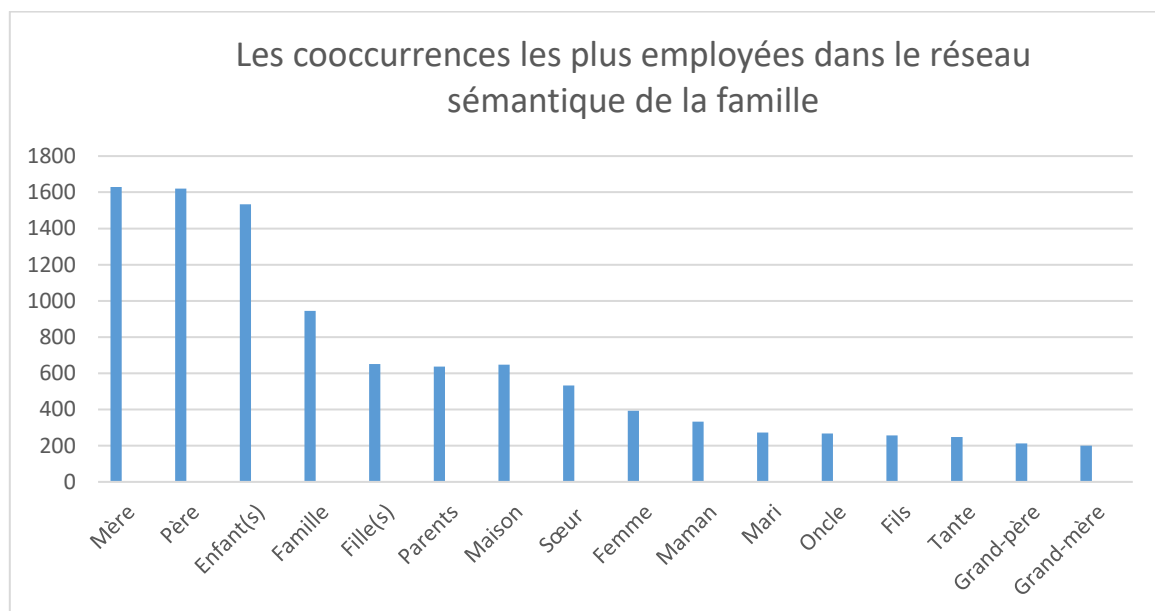
Secours (21) : ce mot fait référence aux organisations de secours en général. D'ailleurs, la locution *organisation de secours* est utilisée 2 fois par le témoin Norbert pour désigner les Œuvres de Secours qui étaient dans les camps y compris l'*OSE*.

2. Le réseau sémantique de la famille

En suivant un ordre hiérarchique, nous structurons le réseau de la famille en deux grandes parties : les mots de la famille restreinte et de la famille élargie. Puis, nous organiserons les mots de la description et nous finirons par les mots de la maternité.

2.1 La représentation de la famille

Ce graphique regroupe les cooccurrences les plus significatives générées par le mot *famille* avec leurs fréquences d'emploi :



Graphique 6. Les mots de la famille

Comme les données l'indiquent, les mots qui sont étroitement liés au mot *famille* sont *mère*, *père* et *enfant(s)* (respectivement 0.184 %, 0.183 % et 0.174 %). Le réseau de la famille comporte aussi les mots génériques *famille* et *parents* qui sont moins employés que les précédents. La filiation est essentiellement représentée par le mot *fil(e)s*. Le mot *fil(s)* est peu utilisé. La sororité est représentée par le mot *sœur*. On retrouve à la fin le binôme des grands-parents par les mots *grand-père* et *grand-mère*. Plus on s'éloigne dans la pyramide familiale, plus les fréquences sont basses. Nous reviendrons plus bas sur les différentes fréquences.

Les mots *famille* (945) et *parents* (637) endossent deux rôles : un rôle générique (la famille/les parents en générale) ou un rôle spécifique (nommer telle ou telle famille/ nommer les parents de telle ou telle personne). Ces deux mots souvent sont suivis de la préposition *de* afin d'introduire un groupe nominal ou un nom propre (patronyme ou toponyme), comme dans les extraits ci-dessous :

La famille de ma mère a, s'est installée à Berlin, la famille de mon père dans une ville au sud de l'Allemagne. Et ils étaient tous les deux de familles orthodoxes et à Berlin, quand ils se sont mariés, ils ont ouvert un, un, une boutique pour l'habit, un salon, une boutique d'habits de femme (Yehoyahin, 2012).

Et ma tante était partie travailler dans une famille de Perpignan, comme cuisinière. C'est la famille Delacroix, qui étaient donc les filles, les demoiselles Delacroix, qui n'étaient pas une demois ... y'avait un fils et une fille, qui n'était pas mariée, elle, c'était la présidente de la Croix-Rouge française (Antonio, 2008).

Dans les deux énoncés, le mot *famille* est suivi d'un un complément du nom et a un emploi spécifique. Dans le premier énoncé, il s'agit de la famille d'un parent (le père et la mère). En revanche dans le second énoncé la référence est plus large. Le mot *famille* est associé au nom d'une ville « Perpignan ». La famille est identifiée par la ville de son appartenance.

| | |
|--------------------------|---|
| Famille de ma mère | 5 |
| Famille de mon père | 5 |
| Famille de Margot | 4 |
| Famille de mon beau-père | 3 |
| Famille de mon mari | 2 |
| Famille de son père | 2 |
| Famille de Normands | 1 |

| | |
|----------------------|---|
| Famille de paysans | 1 |
| Famille de Perpignan | 1 |
| Famille de réfugiés | 1 |
| Famille de Riva | 1 |
| Famille de sa mère | 1 |
| Famille de son mari | 1 |
| Famille de Stéphane | 1 |
| Famille de maman | 1 |

Tableau 42. Les différents emplois du mot « famille »

Le mot *famille* génère quelques cooccurrences, comme *chef* (90) et *membre* (19). Le premier mot se rapporte à la locution « chef de famille » employée 7 fois dont 4 fois par les locuteurs juifs. Le second mot, quant à lui, fait référence à une personne constituante de la famille. Il est utilisé dans les groupes nominaux suivants : *membre de sa famille* (2), *membre de notre famille* (2) et *membre de la famille* (1).

Le souvenir de la famille déclenche, quelques fois, des souvenirs de *mariage* (46 occurrences) ou encore de *naissance* (44 occurrences), comme Georges qui se remémore son propre mariage :

On était marié et tout ça, je vais continuer avec autre chose, parce que autrement, on finira jamais parce que il n'y a pas de temps. Et donc vous vous êtes mariés tous les deux ? Il n'y avait pas, c'était qui vos témoins ? Non, non, non, non, le mariage était bien. J'ai fait un mariage ... Enfin moi j'étais tout seul, ma mère est venue du Venezuela et j'avais simplement ma mère. Mon père n'a pas pu venir, parce qu'il avait le magasin. Alors mon père est resté, ma mère est venue et on, on s'est marié. Alors de sa part oui, elle avait sa tante, elle avait des cousines, elle avait beaucoup de famille, ils se sont ... On s'est marié (Georges, 2014).

Georges se rappelle son mariage avec un air de regret exprimé par « j'étais tout seul » dû à l'absence de son père qui était obligé de rester au Venezuela pour tenir le magasin. Il n'avait que sa mère [j'avais simplement ma mère]. Cette absence se faisait ressentir surtout par la présence de la famille de sa femme qui était nombreuse.

L'utilisation des mots *famille* et *parents* varie selon le sexe et les groupes sociaux. Le mot *famille* représente 0.140 % du sous-corpus des femmes et le mot *parents* 0.127 %, alors que dans le sous-corpus des hommes, le premier représente 0.089 % et le second 0.049 %. Donc, les femmes se distinguent largement des hommes par leurs emplois de ces mots, conformément à ce que laissent attendre les stéréotypes sociaux.

En ce qui concerne les groupes d'internés, ce sont les républicains espagnols qui parlent légèrement plus de la *famille* avec un pourcentage de 0.111 % contre 0.101 % pour les déportés juifs. Cependant, ce sont les témoins juifs qui évoquent de façon récurrente les *parents* avec un taux de 0.107 % contre 0.049 % pour les républicains espagnols. De ce fait, les réfugiés espagnols évoquent plus la famille dans son sens générique que le mot *parents*. Chez les déportés juifs, cet écart n'est pas significatif.

2.1.1 Famille restreinte

Dans la nomination du duo parental, nous avons relevé une fréquence contrastée entre *mère* (1630) et *maman* (333), *père* (1620) et *papa* (76). Le mot *mère* représente 0.184 % du corpus, et le mot *père* (1620) 0.183 %. Ces mots sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

| Mots | Locuteurs masculins | Fréquence % | Locuteurs féminins | Fréquence % | Locuteurs Réfugiés espagnols | Fréquence % | Locuteurs déportés juifs | Fréquence % |
|-----------|---------------------|-------------|--------------------|-------------|------------------------------|-------------|--------------------------|-------------|
| Père | 1225 | 0.194 % | 404 | 0.155 % | 987 | 0.201 % | 642 | 0.161 % |
| Mère | 1158 | 0.182 % | 497 | 0.190 % | 1018 | 0.206 % | 637 | 0.157 % |
| Enfant(s) | 778 | 0.102 % | 760 | 0.273 % | 608 | 0.124 % | 930 | 0.205 % |
| Maman | 36 | 0.004 % | 341 | 0.118 % | 133 | 0.027 % | 244 | 0.054 % |
| Papa | 14 | 0.001 % | 73 | 0.027 % | 35 | 0.007 % | 52 | 0.012 % |

Tableau 43. Le duo parental et ses fréquences d'emploi selon le groupe d'internés

Les témoins n'emploient pas les mots *mère*, *maman* et *père*, *papa* avec la même fréquence. Dans le sous-corpus des femmes, le mot *mère* représente 0.190 % et le mot *père* 0.027%, alors que dans le sous-corpus des hommes, le premier représente 0.182 % et le second 0.194 %. Dans le sous-corpus des réfugiés, les fréquences sont élevées : le mots *mère* représente 0.206 % de leur sous-corpus et le mot *père* 0.201 %. Dans le sous-corpus des déportés, les fréquences sont un peu plus basses : le mot *mère* représente un taux de 0.157 % et le mot *père* un taux de 0.161 %. La *maman* est donc très présente dans tous les sous- groupes. Les mots *maman* et

papa sont, cependant, très peu employés par les témoins masculins. La fréquence du mot *papa* est basse dans le discours des républicains espagnols et des déportés juifs, car devant une personne étrangère à la famille, les personnes notamment les hommes recourent peu aux dénominations privées, familières.

Pour finir, le mot *enfant(s)* est largement employé par les sous-groupes essentiellement par les témoins féminins avec un taux de 0.273 % et les déportés juifs avec un taux de 0.205 %. Comme pour le mot *mère*, les témoins n'hésitent pas à évoquer le sujet des enfants.

L'analyse des cooccurrences¹¹⁰ montre que les femmes évoquent le décès de leur mère par le biais des verbes atténuateurs (euphémisme) *perdre* ou *décéder* au lieu du verbe *mourir*.

Les souvenirs des femmes s'attardent sur la description de l'état psychologique et émotionnel de leur mère soit par un vocabulaire mélioratif, comme l'adjectif attribut *intelligente*, *bien intégrée* et *courageuse*, les superlatifs *très brave* et *très forte*, le groupe nominal *un tempérament très fort*, soit par un vocabulaire dépréciatif, et dans ce cas-là, ce sont les superlatifs *très peur* et *très peureuse* qui sont employés :

Ben, elle cachait les armes, elle cachait des hommes qui étaient poursuivis, c'était, c'était le festival chez nous. Ah non, maman était très ... un tempérament très fort, très ... Elle était pourtant petite mais d'une force de caractère extraordinaire (Josefa, 2008).

Mon père voulait essayer de s'enfuir. Mais maman était très peureuse, et elle l'a retenu. Elle n'a pas permis, elle ne voulait pas suivre (Hilda, 2009).

Les locutrices se rappellent souvent la douleur et de la souffrance de leur mère. Cette affliction se traduit dans leurs énoncés par l'isotopie de la maladie *malade*, *hospitalisée*, par le verbe *souffrir* qui renvoie, dans le passage de Josefa, à la souffrance morale, par l'adjectif *malheureuse* qui, suivi de la négation, exprime un état de souffrance profonde, ou encore par le verbe *pleurer* et le substantif *pleurs*.

Ci-dessous, quelques passages :

[...] maman était malade aussi, elle était en, elle était hospitalisée, elle était malade, alors ... Ben, on n'a pas voulu te, te préoccuper, etc., alors, on a baptisé ta fille. M'enfin, de toute façon, c'est quelque chose qui, qui n'avait jamais compté pour moi, euh, ni pour mes papiers, ni pour mon, hein, jusqu'à, jusqu'à vingt cinq ans quoi. Voyez, c'est Rivesaltes, oui (Maria, 2010).

¹¹⁰ Requête 1: [word = "ma"] [word= "mère "]
Requête 2 : [word = "maman"]

Mais, franchement oui, quelque part, j'en voulais à mes parents, parce que je souffrais à cause de leur idéologie, alors que, que moi j'avais jamais rien fait. Et j'acceptais, voyez comme les enfants sont durs, parce que c'est dur ça, je me disais après tout, ma mère souffre au camp de concentration, beaucoup, mais elle souffre pour ses idées, elle trouvait quand même le moyen encore de les défendre ses idées, alors que moi j'étais effrayée par cette violence qu'elle avait pour ses idées parce que oui, elle était même violente pour ses idées, pour défendre ses idées, elle était vraiment très, très forte (Josefa, 2008).

Les énoncés de Maria et de Josefa expriment la souffrance qu'elles ressentaient à l'égard de la situation de leur mère. Dans le premier énoncé, cette souffrance s'exprime par l'isotopie de la maladie par les mots *malade* et *hospitalisée*. Dans le second énoncé, on retrouve les mots de la souffrance par le verbe *souffrir*, répété, qui décrit l'état dans lequel était la mère de la locutrice qui s'est retrouvée dans un camp de concentration pour ses idées, les mots de la peur par l'adjectif qualificatif attribut *effrayée* qui cette fois-ci décrit l'état de Josefa qui avait peur de la violence exprimée par sa mère quand il s'agissait de défendre ses idées, et enfin les mots de la violence et du courage par le groupe nominal *cette violence* et les adjectifs qualificatifs attribués *violente* et *forte*.

La mère était aussi une femme active. Elle était infirmière ou couturière. Elle se définit par sa foi : elle était pratiquante, chrétienne, comme dans les énoncés ci-dessous :

Ma mère est catholique pratiquante mais bon, voilà, c'est surtout elle qui est pratiquante, combattante. Voilà, après, nous on n'est pas du tout pratiquants, enfin les enfants, mon père. Et si ma mère est assez pratiquante. Bon bien sûr elle, elle a vécu dans un petit village où, où, ils étaient pratiquants dans sa famille mais enfin sans plus je pense (Sylvie, 2009).

M'enfin, les cuáqueros sont venus et ils ont distribué des couvertures dans tout le camp. Maman était couturière et elle aidait beaucoup, elle faisait beaucoup de choses euh, pour les enfants. Tout, tout à la main bien sûr, il n'y avait pas de machine à coudre, hein, c'était ... Bon (Maria, 2010).

Sylvie décrit sa mère par le vocabulaire de la religion. Elle emploie 3 fois l'adjectif *pratiquante* et une seule fois l'adjectif *catholique*. En revanche, Maria n'évoque pas la religion de sa mère, elle revient sur le rôle qu'elle a joué dans la vie concentrationnaire « elle aidait beaucoup, elle faisait beaucoup de choses euh, pour les enfants ». Par son métier de couturière, elle a pu aider les enfants du camp en tissant des couvertures.

Les souvenirs des locutrices se cristallisent également autour de leur rapport avec leur mère :

Et moi j'étais très, très attachée à ma mère parce que nous n'avions pas d'autre famille, autre chose. Alors, j'ai vraiment, quand je suis séparée de ma mère c'était une semaine où je ne mangeais pas, nous étions quelque part avec ... tout ce qu'on faisait, je ne voulais pas savoir (Frida, 2012).

Frida explique son fort lien avec sa mère par l'absence des autres membres de la famille. Ce lien est renforcé par la répétition de l'adverbe *très* qui sert d'amplificateur. Puis, elle explique à son interlocuteur le degré de son attachement à sa mère par la prostration qui a suivi leur séparation, soulignée par les négations totales « je ne mangeais pas » et « je ne voulais pas savoir », ce qui accentue sa souffrance.

Les hommes, à la différence des femmes, parlent davantage de leur père. Ce dernier représente 0.194 % de leur sous-corpus et 0.155 % du sous-corpus des femmes. Quant au substantif *papa*, il est plus présent dans le discours des femmes avec un pourcentage de 0.027 % contre 0.001 % chez les hommes. Comment les locuteurs parlent-ils de leur père ?

Quand il s'agit de parler de leur père, les hommes se focalisent essentiellement sur sa profession. Parmi les cooccurrents du mot *père*, le mot *gérant* ressort le plus souvent (co-fréquence 6), suivi de *instituteur* (co-fréquence 5), *carabinier* (co-fréquence 4) et *cordonnier* (co-fréquence 3).

La disparition ou la fuite de leur père est souvent mentionnée :

En tout cas, mon père a disparu avant la Nuit de cristal, Kristallnacht, oui. Et je ne sais pas, aujourd'hui où il était (Yehoyahin, 2012).

Moi je ne sais pas comment j'ai pu m'en sortir. Pourtant et ça a passé, jusqu'au jour où mon père s'est échappé. Il s'est échappé et ils l'ont, ils l'ont rattrapé parce que c'était très facile à comprendre maintenant. Il n'y a aucune gare à Rivesaltes, c'est la gare de Perpignan (Léon, 2009).

Les verbes *disparu* et *échappé* sont 4 fois cooccurrents du substantif *père*. Pour le témoin Yehoyahin, par exemple, la disparition de son père n'a jamais quitté sa mémoire d'adulte. L'utilisation de l'adverbe temporel *toujours* et l'emploi de la négation supposent un intérêt continu du locuteur envers cette disparition qui reste sans réponse. Il ne sait toujours pas où son père est parti avant cette fameuse nuit appelée « Nuit de cristal »¹¹¹. Le témoin Léon revient sur la tentative d'évasion de son père du camp de Rivesaltes par la répétition du verbe d'action et de mouvement *échapper*.

Certains locuteurs, comme Raoul, Antonio, José ou Joaquin décrivent leur père comme une personne engagée :

¹¹¹ La Nuit de cristal est une succession de violences de la part des nazis contre les Juifs allemands. Ces actions antisémites se sont déroulées en Allemagne dans la nuit du 09 au 10 novembre 1938.

Eh bien, donc, il y avait des syndicats et tout ça ... pooo [il balbutie] et mon père était de gauche aussi et tout ça, donc, il fallait partir en courant et partir, partir n'importe où. Comme ils ont tué tant de gens ici ... ici ils ont tué, à [je pense qu'il donne le nom d'un village mais je ne comprends pas vraiment, Menace ?-35-52], ils ont tué (Joaquin, 2010).

Le locuteur Joaquin revient sur l'engagement de son père par le mot *gauche* « mon père était de gauche », le parti qui était contre l'idéologie franquiste. À cause de son engagement politique, son père était obligé de quitter l'Espagne avec sa famille pour échapper aux fascistes. L'expression « partir en courant » accroît l'urgence de la situation.

Ensuite, le père est décrit par ses qualités morales, comme ci-dessous :

Alors quand il est arrivé à Puigcerdá, il s'est rendu là où nous habitons et il a commencé à appeler d'en bas. Parce que mon père était un homme très, très nerveux, très nerveux, même des fois impulsif, hein, et il est arrivé, surtout à cette époque-là, certainement plus (Antonio, 2008).

Il avait son appartement, il avait tout. Mais c'était, moi, après j'ai réfléchi, mais c'était un homme qui se faisait des soucis. Autant mon père était un homme assez gai, etc., moi-même, je suis un peu comme ça, je suis un peu gai, en tout cas, je suis plutôt du côté optimiste (Antonio, 2008).

Plusieurs adjectifs sont employés pour décrire les qualités morales de leur père. Ils utilisent des qualificatifs péjoratifs, comme *très nerveux* et *impulsif*. Ces deux adjectifs sont employés par Antonio. La répétition de l'intensif *très* insiste sur le haut degré de sa nervosité. D'autres qualificatifs sont mélioratifs. Ils parlent d'un père *passionné*, *malin* ou *gai*.

Donc, les souvenirs des femmes sont plus axés sur leur mère, alors que ceux des hommes sont plus focalisés sur la figure paternelle, sur le père. Les républicains espagnols et les déportés juifs font-ils le même usage des mots *père* et *mère* ? Les mots *père* et *mère* sont légèrement plus fréquents des républicains espagnols. Le mot *mère* représente 0.206 % de leur sous-corpus contre 0.157 % du sous-corpus des déportés juifs.

Les mots *père* et *mère* relèvent essentiellement du répertoire des républicains espagnols. Le mot *mère* représente 0.206 % de leur sous-corpus contre 0.157 % du sous-corpus des déportés juifs. Le mot *père* représente 0.201 % du premier sous-corpus et 0.161 % du second sous-corpus. Quant aux mots *maman* et *papa*, ils sont sensiblement plus employés par les déportés juifs. Le mot *maman* occupe 0.054 % de leur sous-corpus et le mot *papa* 0.012 %.

Au final, l'écart dans les emplois des différents groupes ne nous semble pas très significatif.

Les souvenirs des républicains espagnols portent sur la famille en tant que structure restreinte. Le mot *famille* est 25 fois cooccurents du mot *mère* :

Oui, oui, pardon, pardon. Il est parti. Ma famille, y'a que mon père, ma mère, ma France et moi qui sommes restés en France. Donc nous arrivons à Argelès-sur-Mer, et on passe la fin de, de l'été, dans ce camp, avec tous les ... Bon, je, je me rappellerai toujours qu'à un moment donné, y'avait que des topinambours à manger, et personnellement, bon, on mangeait des topinambours, et aussitôt on allait à la plage, et puis on se vidait aussitôt qu'on avait rempli le ventre, et il était vide (Antonio, 2010).

Je sais que j'ai dans les lettres les noms, dans les lettres de mes parents, y'avait les noms. Donc, elles, je sais qu'elles étaient au camp avec nous, dans la même baraque, et que maman était amie avec elle, oui. Elle avait un contact avec plusieurs personnes (Hilda, 2009).

Dans l'énoncé d'Antonio, la famille se restreint, par la conjonction restrictive *que*, au père, à la mère, à la France et à lui-même. Chez les déportés juifs les souvenirs qu'ils ont de leur mère appartiennent expressément au quotidien concentrationnaire. Dans ce cas, le mot *baraque* est 7 fois cooccurrent du mot *maman*. Dans l'énoncé d'Hilda, la maman est celle qui noue des relations amicales avec les autres internés.

La famille restreinte se compose du mot *enfant(s)* cité 1533 fois. Il représente 0.173 % du corpus. Ce dernier est pris en considération avec toutes ses variantes relationnelles.

Quand il s'agit de parler des enfants, les locuteurs privilégient des récits qui portent sur leurs propres enfants, ce qui justifie la récurrence du déterminant possessif *mes*, comme chez Hilda ou Josefa :

Euh, mais, euh, je suis quand même revenue vers la religion. Je n'étais pas capable de, euh, c'était c'était la voie que mes parents nous ont enseigné et j'ai senti qu'en leur mémoire, il faut que je continue. Et mes enfants sont religieux, pas extrêmes, personne n'est extrême chez nous, mais religieux. Et euh ... mes petits-enfants aussi (Hilda, 2009).

Ah non, maman était très ... un tempérament très fort, très ... Elle était pourtant petite mais d'une force de caractère extraordinaire. D'abord, vous savez, mes enfants à Noël, tous les ans à Noël, ils lui demandaient de chanter l'Internationale (Josefa, 2008).

Hilda qualifie ses enfants par l'adjectif qualificatif *religieux*, répété. La négation « pas extrême » et « personne n'est extrême chez nous » agit comme une sorte d'atténuateur par rapport à leur degré de croyance (ils sont modérés). Josefa, quant à elle, se rappelle le tempérament de sa mère décrit par les adjectifs *extraordinaire* et *fort*. Ce dernier est accentué par l'adverbe *très*. Elle se rappelle aussi son physique souligné par l'adjectif *petite*. Ce fragment descriptif est suivi d'une anecdote en lien avec l'enfance de ses enfants. Elle se souvient qu'à

chaque Noël ses enfants demandaient à leur grand-mère, femme engagée, de chanter l'International¹¹².

Quant au mot *enfant(s)*, il relève d'un emploi plus important chez les femmes avec un taux de 0.273 %, alors que chez les hommes, il ne représente que 0.102 %. Il reste toutefois largement employé par les déportés juifs¹¹³, avec un taux de 0.205 % contre 0.124 % chez les républicains espagnols.

Quand les déportés juifs parlent des enfants, c'est pour évoquer leur vie dans le camp en tant qu'enfant juif du camp, comme on le voit dans ces extraits :

Vous faisiez quoi toute la journée ? Rien. C'est-à-dire ? On se tournait, on parlait, les enfants. On jouait avec des pierres. Oui. Et on n'avait aucune occupation intellectuelle tout ça, malgré que nous on se, on discutait et tout ça (Yehoyahin, 2012).

Nous étions dans une baraque spécialement des enfants. On est allé dans une salle à manger, à manger, on n'a, on n'a rien, on n'avait rien à faire avec la police, avec la police française. Vous avez eu froid ? Vous avez eu faim ? Vous avez eu ... Non, ça ... n'oubliez pas c'était au mois d'août, Roch Hachana. Vous savez quand c'est Roch Hachana ? Et vous avez pas eu trop chaud ? Parce qu'il fait très chaud là-bas. Non, non, non, pas trop chaud. Vous aviez de l'eau ? Vous aviez ... Oui. Y'avait une salle à manger (Aharon, 2012).

Vous avez caché ? Non, j'étais dans une, une baraque d'enfants. Et c'est Andrée Salomon, c'est elle qui, qui m'a fait sortir malgré que j'avais déjà un peu plus de seize ans (Aharon, 2012).

Par les pronoms personnels *on* ou *nous* les locuteurs Yehoyahin et Aharon regroupent tous les enfants du camp y compris eux-mêmes : les témoins portent la parole de la collectivité, celle des enfants du camp.

En revanche, dans le dernier énoncé, la trace de la collectivité disparaît pour laisser place à l'individualité par le *je*, ce qui veut dire que le souvenir raconté ne concerne que le témoin Aharon. Le mot *enfant(s)* est employé comme cooccurrent du mot *baraque* (il est 24 fois cooccurrent du mot *enfant(s)*). Dans ces constructions se trouvent employer des groupes nominaux tels que *baraque d'enfants* ou *baraque des enfants*.

¹¹² L'Internationale est un chant révolutionnaire qui a été écrit en 1871 par Eugène Pottier pour rendre hommage à l'Internationale ouvrière.

¹¹³ La présence récurrente du mot *enfant(s)* dans les témoignages des déportés juifs n'était pas anodine. Durant leur internement, ils étaient les plus marginalisés, comme le confirme Boitel : « Les internés juifs sont volontairement mis à l'écart (...) » (2001 : 231). Face à cela, face à cette discrimination antisémite, les enfants ne pouvaient réagir. Ils subissaient en silence : « Les enfants subissent, impuissants, les mesures répressives de la vie carcérale (...) » (*ibid.*).

Dans la narration des témoins, le mot *kibboutz* est 18 fois cooccurrent du mot *enfant(s)*. Après leur libération, certains enfants, comme Amira, Yehoyahin et Lotte, ont rejoint des kibboutz. Le groupe nominal *enfants du kibboutz*¹¹⁴ est repris 3 fois. Ces enfants ont tenté l'expérience des kibboutz afin de trouver du travail : travailler dans des champs, des jardins, etc.

Le mot *enfant(s)* a engendré une autre cooccurrence, celle du mot *convois*, qui est 5 fois cooccurrent du mot *enfant(s)*. Même si les convois vers le camp d'extermination ont touché surtout les adultes, c'est-à-dire les hommes et les femmes, les enfants du camp de Rivesaltes n'ont pas été complètement épargnés. Norbert se le rappelle :

Il y avait sans doute beaucoup de déportations ou un moins grand nombre de déportations bien sûr. Mais, mais moi je me souviens que de ça. Il y a eu neuf convois. Parce que ça, ça m'est resté. Il y a eu neuf convois. Ça m'est resté gravé dans la mémoire. Le premier, c'était début août. Donc là, c'était probablement un des convois d'août, puisque les enfants n'étaient pas pris hein, au début il y avait, c'était des convois sans enfant et à partir de septembre, les convois incluent aussi les enfants (Norbert, 2008).

Dans un processus de remémoration, le locuteur Norbert affirme que les enfants faisaient partie des convois. Par le circonstanciel de cause introduit par *parce que*, il justifie la permanence de son souvenir « ça m'est resté gravé dans la mémoire ». Le verbe *graver* insiste sur le degré de permanence.

Parmi les membres de la famille restreinte *la fille(s)* (651), *la femme* (392), *le mari* (273), *le garçon* (53) et *l'épouse* (19) ont été pris en compte avec toutes leurs variantes. Il s'agit soit de la fille ou de la femme du témoin, soit celle d'un proche. Le mot *fille* est dans plusieurs cas cooccurrent du mot *filles* (256). Le lien marital est désigné par les mots *marié* (92), *mariée* (76), *épousé* (23). Les témoins évoquent leur mariage ou celui d'un proche.

L'extension de la famille restreinte se poursuit avec les mots de la fraternité et de la sororité : *sœur* (533) et *frère* (484). En ce qui concerne le mot *sœur*, c'est chez Hilda que le mot a la

¹¹⁴ Le kibboutz symbolisait un renouveau pour ces enfants épargnés. Ils avaient besoin d'une stabilité. Ils avaient besoin d'appartenir à une collectivité, à un groupe social et de ne plus de sentir rejeter, l'explique Ouzan : « Pourtant, l'idéal du kibboutz, implantation coopérative en *Eretz-Israël* (terre d'Israël) a été le symbole d'une vie chargée de sens, en particulier chez les jeunes. Les valeurs liées à ce type de vie étaient souvent véhiculées à travers l'affiliation à un mouvement qui procurait un sentiment d'appartenance. Davantage que l'unité provenant d'un destin partagé, la vie au kibboutz donnait l'impression d'un foyer, d'une cohésion sociale et d'une aide mutuelle » (2004 : 40).

Le Secours Suisse aux enfants, entièrement dépendant de la Croix-Rouge, s'est occupé des enfants juifs y compris ceux qui étaient internés au camp de Rivesaltes de 1941 à 1942, ce qui justifie la présence du cooccurrent *Croix-Rouge* (10). Leur objectif était le bien-être des enfants : « Le Secours Suisse outre ses distributions alimentaires, installe des « homes » pour accueillir principalement des enfants » (Boitel, 2001 : 126).

fréquence la plus élevée. Il est repris 88 fois. Quant au mot *frère*, il est repris 99 fois par le témoin Antonio Cascarosa qui évoquent son frère par le possessif *mon*. Il l'emploie 70 fois :

Après qu'on est revenues, et que je savais que maman avait été déportée. Si je n'avais pas eu ma sœur, je ne sais pas si j'aurais eu le courage de survivre. Je vous dis la vérité. J'avais des pensées de suicides quelquefois, tellement j'étais désespérée, me trouver comme ça, seule, sans parents, sans rien dans la vie, dans un endroit inconnu, on n'appartenait à personne, ni nulle part ! Ni nationalité, ni rien ! Alors, euh, mais je savais que j'avais ma sœur (Hilda, 2009).

Mon frère qui en même temps, parce qu'ils avaient aussi un atelier de menuiserie, au village, la Croix-Rouge suisse. Et donc, mon frère, qui était très, très, qui était, une capacité énorme, n'est-ce-pas, de ses mains, il a commencé à apprendre, justement, l'ébénisterie, hein (Antonio, 2008).

Dans son énoncé, Hilda attribue à sa sœur l'ethos de la sauveuse, car elle n'aurait pas eu « le courage de survivre » sans elle quand elle en avait vraiment besoin. L'ethos de la sœur se construit en dépit de l'état alarmant de la locutrice décrit par les mots *suicide* et *désespérée*, mais aussi par la conjonction de coordination d'opposition *mais* qui transforme la sœur en symbole d'espoir. Alors qu'elle n'avait plus rien, ni parents, ni repères, sa sœur était là. Antonio, à son tour, décrit les compétences manuelles de son frère par l'adverbe *très*, répété, ce qui marque le renforcement de la qualité dénotée par l'adjectif *énorme*.

2.1.2 Famille élargie

La famille élargie est nommée par les mots suivants : *oncle* (267), *tante* (248), *grand-père* (213), *grand-mère* (200), *cousin(s)* (103), *grands-parents* (89), *cousine* (73), *petits-enfants* (37), *tantes* (33), *beau-père* (31), *neveu* (17), *beau-frère* (33), *belle-sœur* (24), *fiancé* (7), *arrière-grand-mère* (6), *arrière-grand-père* (5).

Le cousin est désigné par l'adjectif *germain* (3), et l'adjectif *futur* (28) désigne, dans certaines situations, le mari, le père ou le beau-père.

D'autres mots apparaissent dans la liste des cooccurrences tels que les adjectifs qualificatifs *aîné* (36) et *aînée* (32) qui désignent la position d'un membre dans la chaîne familiale, comme la fille ou le fils aîné(e).

| | |
|--------------------|----|
| Fille aînée | 14 |
| Fils aîné | 13 |
| Sœur aînée | 12 |
| Frère aîné | 7 |
| Petite fille aînée | 1 |
| Enfant aîné | 1 |
| Oncle aîné | 1 |

Tableau 44. Les emplois du mot « aîné »

Le mot *aîné* relevé au masculin et au féminin, dans certains cas, est précédé de l'article élide *l'*. Il n'est plus adjectif mais substantif, comme ci-dessous :

Et quand ils nous ont passés, ma sœur et la moitié de ceux, ceux qu'on était, on était vingt-deux du village. On était dix enfants et moi, j'étais l'aîné. Et alors, le camion, il s'est emporté tous les gosses et les mamans (Pierre, 2009).

Dans cet énoncé le mot *aîné* se trouve dans un groupe nominal. Dans un échange avec son interlocuteur, Pierre se présente comme l'aîné des dix enfants qui étaient dans le camion qui les transportés

La mémoire familiale se construit autour de la famille restreinte, mais aussi autour de la famille élargie, qui reste très présente dans la narration des témoins.

2.2 La description de la famille

Dans cette sous-partie, nous nous intéressons aux qualifications de la famille par les deux groupes de témoins : les déportés juifs et les républicains espagnols. L'objectif de cette démarche est de voir comment les locuteurs parlent de la famille. Y a-t-il des différences notables entre les deux groupes ?

Les deux groupes d'internés décrivent la famille par son appartenance nationale. L'adjectif qui revient le plus souvent est *française(s)*. Parmi les 151 occurrences, 11 occurrences sont relevables dans le sous-corpus des réfugiés espagnols et 2 occurrences seulement dans le sous-corpus des déportés juifs.

Le premier sous-corpus, comporte, à faible fréquence, les adjectifs *espagnole(s)* (5), *andalouse* (1) et *mexicaine* (1). Le second sous-corpus comprend les adjectifs *suisse* (2), *alsacienne* (1), *anglaise* (1) et *polonaise* (1).

La description de la famille inclut l'appartenance confessionnelle qui se trouve légèrement plus exprimée par les déportés juifs par le biais d'adjectifs *juive(s)* (7), *orthodoxes* (5), *religieuse* et *pratiquante* (1). Les républicains espagnols emploient l'adjectif *juive(s)* (11) et le superlatif *très religieux* :

Moi, dans la famille, ça, c'était d'une famille très religieuse du côté de ma mère. Il y a même une tante à ma mère, sœur de ma grand-mère maternelle qui a été, euh, a donné le titre en Espagne de « Miraculeuse » (Florentino, 2009).

J'ai été élevé dans une famille pratiquante mais pour des raisons très personnelles et puis, je peux vous dire, en 1943, j'ai laissé tomber tout ça parce que je ne, j'étais incapable de croire en une, allez comment on va appeler ça, une « justice divine » hein, mais qui allait faire arriver tout ce que je vous ai raconté ! (Paul, 2008).

Les adjectifs *pratiquante* et *religieuse*, dans les passages ci-dessus, ne véhiculent aucune orientation religieuse spécifique, mais apportent des précisions sur le degré de foi de la famille concernée, la famille de Florentino et de Paul.

Parler de sa famille revient à lui attribuer une filiation, il s'agit soit de la famille maternelle, soit de la famille paternelle. Les mots de la filiation sont quasiment absents dans les témoignages des réfugiés espagnols. Un seul adjectif est utilisé, *maternelle* (1) par Sylvie :

Mon grand-père. Ben, donc tout ce que nous savons d'eux, quasiment enfin, que je sais plutôt de ma grand-mère, c'est ce que j'ai trouvé en faisant des recherches dans les archives, parce qu'en fait nous avons commencé à nous préoccuper de, de notre famille maternelle espagnole très tard et donc nous n'avions pas de témoignages et donc la seule piste, c'étaient les archives (Sylvie, 2009).

La locutrice explique à son interviewer qu'elle a perdu tout lien familial avec sa famille maternelle. Par le *je*, elle déclare posséder des informations regroupées grâce aux histoires de sa grand-mère et aux archives. Elle a commencé à s'intéresser à la famille de sa mère très tardivement. Cet ancrage temporel est souligné par le fragment « très tard ».

Cependant, les déportés juifs n'hésitent pas à employer les deux formes *paternelle* (3) et *maternelle* (2).

Afin de décrire la famille, d'autres adjectifs sont employés. La famille est représentée, dans certains passages, par sa taille. Cette précision est surtout apportée par les réfugiés espagnols. La famille peut être *grande* (6), *nombreuse* (2), *normale* (2) ou *petite* (1). Dans leur discours, les déportés reprennent uniquement les deux premiers adjectifs. L'adjectif *grand* est cité 3 fois

et l'adjectif *nombreuse* une seule fois. Il arrive que les témoins accentuent l'adjectif par un adverbe intensif *très*.

La description de la famille se prolonge par le biais d'adjectifs qualificatifs moins neutres. Deux groupes d'adjectifs se distinguent : les adjectifs qui décrivent la classe sociale de la famille et les adjectifs qui décrivent ses qualités. Le premier groupe englobe les mots *aisée(s)* (4), *pauvre* (1) et *riche* (1). Le mot *aisée(s)* est identifiable dans le discours des républicains espagnols, et les deux derniers dans ceux des déportés juifs.

Concernant le second groupe, dans le sous-corpus des déportés, l'adjectif privilégié est *bonne* (4) suivi de l'adjectif *honorable* (1). Le sous-corpus des réfugiés comprend davantage de vocabulaire mélioratif, comme *exceptionnelle* (2), *nouvelle* (2), *réunie* (2), *extraordinaire* (1), *honnête* (1), *convenable* (1), *bien* (1) et *très engagée* (1). Ci-dessous quelques passages :

Je suis rentré dans une famille de, très, très convenable, très, très bien. Et ma belle-mère la deuxième, elle m'a accueilli les bras ouverts et puis bon maintenant, je, je suis très content, elle m'a aidé (Antonio, 2010).

C'était, la famille Cuadrado était une famille très engagée dans le mouvement libertaire. Et c'est parce que c'était les membres de la famille Cuadrado qui étaient très engagés dans le mouvement libertaire que ma mère a connu mon père. Qui lui était engagé sans être Cuadrado mais il a rencontré ma mère Cuadrado dans le cadre de, de la mouvance de la famille Cuadrado (José, 2011).

Dans l'énoncé d'Antonio, l'adjectif *convenable* est accentué par la répétition de l'adverbe *très*, ce qui amplifie la valeur méliorative de l'adjectif. Cette amplification est présente dans l'énoncé de José. Par l'intensif, il met en exergue le force d'engagement de la famille Cuadrado dans le mouvement libertaire.

Pour les témoins, la famille reste toutefois un repère d'identification et d'appartenance que ce soit l'appartenance nationale ou confessionnelle. L'appartenance se dresse aussi par le biais du système de la filiation.

2.3 Le statut de la famille

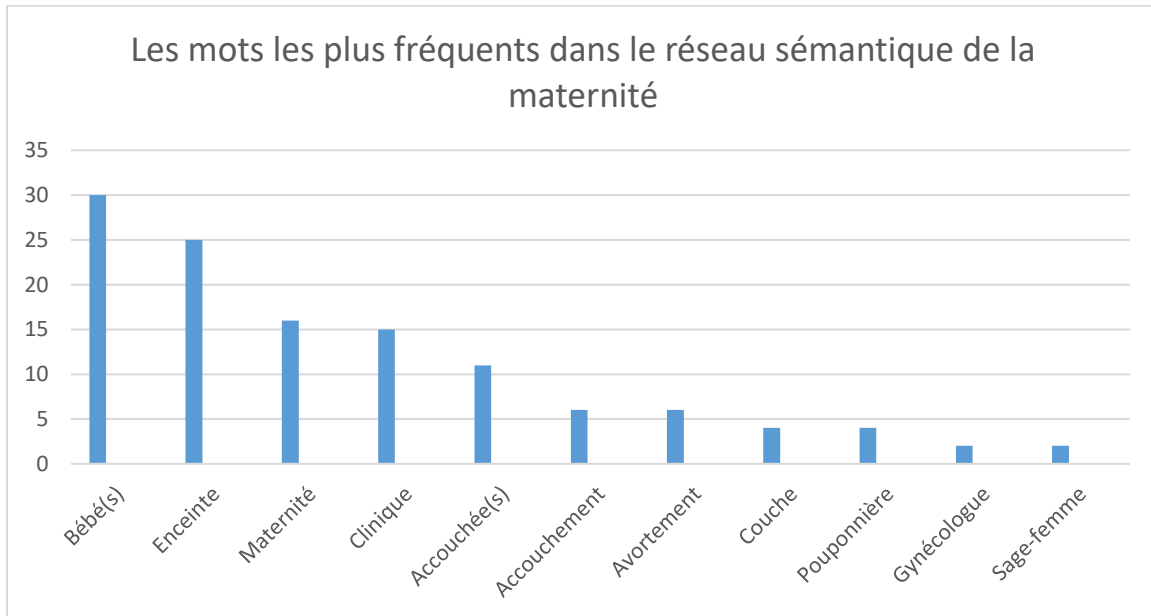
Plusieurs mots sont employés par les témoins pour désigner le statut administratif de la famille. Le mot *accueil* (35) est le plus fréquent. Il est employé dans le groupe nominal « famille d'accueil » cité 6 fois.

Le mot *adoptive* (12) est particulièrement présent dans le discours de Pilar qui parle de sa famille adoptive. Le groupe nominal « famille adoptive » est cité 6 fois : 4 fois par Pilar et 2 fois par son interlocuteur.

La famille est peu définie par son statut officiel ou administratif. D’ailleurs, la fréquence des adjectifs qualifiant la famille est relativement basse dans le corpus.

2.4 Le lexique de la maternité

Très proche du lexique de la famille, le lexique de la maternité est employé modérément, comme le montre le graphique présenté ci-dessous :



Graphique 7. Les mots de la maternité

Le mot le plus fréquent dans le discours des témoins est *bébé(s)*. Ce lexique est prolongé par des compléments de lieu *maternité*, *pouponnière* et *clinique*, et par des mots qui expriment un état de maternité tels qu’*enceinte*, *accouchée*, *accouchement* et *avortement*. Les mots *gynécologue* et *sage-femme* sont sous-employés.

Le mot *bébé(s)* (30 occurrences) est repris 24 fois par les témoins juifs. Le locuteur Paul emploie le mot *bébé* dans un contexte d’internement :

Alors un chiffre : parmi les nôtres, parmi les six mille cinq-cent-quatre du pays de Bade et de Palatinat, dans les premiers, premières semaines de l’hiver 40-41, mille deux cents des nôtres, en chiffre rond, mille deux cents des nôtres ont crevé. On n’avait pas besoin de les tuer, hein. Ben ils mourraient. Y’avaient des vieux, des malades, des bébés, on pouvait pas survivre là-dedans (Paul, 2008).

Dans cet énoncé, il s’agit pour le locuteur de dénoncer la misère des camps et ses conséquences notamment sur la collectivité des plus fragiles : les « vieux », les malades et les bébés en dressant l’isotopie de la mort par les verbes *crever*, *tuer* et *mourir*. Les conditions des camps étaient tellement extrêmes que les personnes âgées, les malades et les bébés ne pouvaient survivre. Les négations totales « On n’avait pas besoin de les tuer hein. Ben ils mourraient » et

« on pouvait pas survivre là-dedans » dénoncent le caractère, extrême de cette situation de misérable¹¹⁵.

Afin de sauver les enfants de la misère de l'internement, les Œuvres de Secours devaient séparer les mères de leur(s) enfant(s). Cette démarche était compliquée à réaliser et difficile à accepter pour la mère :

Donc il y avait des maisons pour les petits et les mères ne voulaient pas les donner. C'était une bagarre avec l'OSE. Et j'ai vécu ça en face, moi j'étais à la Poste qui se trouvait à la direction du camp, la direction de ..., oui. Et il y avait une baraque en face avec des petits bébés. Et c'était la bagarre, la mère ne voulait pas donner les enfants, quelquefois il fallait les arracher (Irène, 2013).

La difficulté de cette situation s'explique par le mot *bagarre* et le verbe *arracher* qui expriment l'état d'une extrême violence, dans l'énoncé d'Irène. Ils témoignent de la douleur ressentie par les mères qui devaient abandonner leur enfant au risque de ne plus jamais le revoir.

La maternité se traduit également par les accouchements. Quand il ne s'agit pas de la femme, de la mère ou de la grand-mère d'un interné, il s'agit des femmes qui tombaient *enceintes* (19) ou qui ont *accouché(e)* (11) dans les camps :

Et quant au, quant à l'autre question, oui, elle m'a, elle m'en a parlé, que, qu'effectivement, parce qu'il y avait quelques hommes, au camp, qui faisaient ... Je ne sais pas quels étaient exactement ... Je parle de, d'espagnols. Et alors, oui, il y a eu des histoires, comme ça, de femmes qui se sont trouvées euh, enceintes, et qui, et qui avaient peur que leur mari arrive à un moment donné, etc. Et là, il y avait les, les, les fameux avortements aussi (Maria, 2010).

Donc, si, s'ils faisaient l'amour, je sais pas si, je me souviens je ne sais pas si on entendait ou pas. Ouais, parce que je suis persuadé qu'y avait des gens qui faisaient l'amour parce qu'après les femmes étaient enceintes (Antonio, 2008).

¹¹⁵ Dans les camps d'internement, y compris au camp de Rivesaltes, la mortalité infantile était une réalité malheureuse. Les bébés, les nourrissons étaient les plus touchés à cause des diverses infections dues au manque d'hygiène, le signale Boitel : « La mortalité infantile est assez significative, particulièrement chez les nourrissons. Le médecin chef fait état de 46 décès entre février et août 1941, dont une vingtaine uniquement pour le mois de juillet. Des cas d'infections se présentent en raison de la mauvaise conservation du lait (...) » (2001 : 187).

Afin de sauver le plus d'enfants, les organisations de secours pour enfants tentaient de les faire sortir du camp, comme les envoyer dans les colonies des Œuvres d'assistance : « [...] leur envoi dans les colonies des Œuvres d'assistance permet à ces derniers d'obtenir une ultime protection » (*ibid.*). Ceux qui souffraient de malnutrition, et ils étaient nombreux, et du froid, se faisaient transférer, sous la demande des infirmières et des assistantes des Œuvres à la maternité d'Elne. Cependant, cela ne pouvait se faire sans l'autorisation du médecin-chef. Au camp de Rivesaltes, le médecin-chef était Lefèbre. L'état des enfants et des bébés était alarmant, leur état de santé était très inquiétant, l'explique Bohny-Reiter :

C'était une lutte pour chaque bébé car lui et tout le personnel du camp n'aimaient pas que l'on voie ce qui se passait dans le camp. Ces bébés étaient squelettiques. Lorsque j'avais quatre à cinq bébés et la signature pour chacun d'eux, je les enveloppais dans une couverture et je les mettais à côté des bidons de lait sur le camion. A Elne, ils recevaient du lait maternel. Beaucoup de bébés ont pu être sauvés de la sorte... (Témoignage de Bohny-Reiter cité par Boitel, 2001 : 127).

Maria se rappelle les grossesses involontaires extraconjugales. Le groupe verbal « avaient peur » décrit la gravité et l'urgence de la situation de ces femmes qui étaient obligées d'avorter pour que leur mari ne découvre rien, ce qui explique l'emploi, dans le corpus, du mot *avortement* (6). Ce dernier est employé par Irène (4 occurrences) et par Maria (2 occurrences).

Dans son énoncé, Antonio, par le verbe modalisateur *je suis persuadé*, atteste de la présence d'une activité sexuelle chez les internés tout en s'appuyant sur un constat réel : la présence de femmes enceintes.

Le mot *maternité* (16), dans la majorité des cas, renvoie à la maternité d'Elne¹¹⁶ qui a accueilli un certain nombre d'enfants et de femmes enceintes des camps d'internement. Entre mai et novembre 1941, elle en a accueilli environ 75 venant du camp de Rivesaltes.

Le Secours Suisse avait sous sa charge deux pouponnières qui s'occupaient des femmes enceintes et des enfants du camp de Gurs, d'Argelès et de Rivesaltes. Le mot *pouponnière* (4) est employé par les témoins Hilda et Raoul.

| | |
|------------------------|---|
| Maternité de/d'Elne | 9 |
| Maternité de Barcelone | 2 |
| Maternité de la Grave | 1 |

Tableau 45. Les emplois du mot « maternité »

Clinique (15) et *accouchement(s)* (6) : le substantif *clinique* est employé dans le groupe nominal « clinique d'accouchement », repris 4 fois par le témoin Hilda qui parle de son parcours d'infirmière dans des cliniques d'accouchement à Rivesaltes ou à Grenoble :

Euh, dans le temps que je travaillais dans la clinique à Rivesaltes, dans la clinique d'accouchement, j'ai eu beaucoup de patientes euh arabes qui sont venues accoucher par ce que c'était un hôpital avec des médecins femmes et comme elles ne voulaient pas qu'un homme les touche ou les voit, elles ont toujours choisi une clinique où les femmes étaient les médecins et les infirmières (Hilda, 2009).

Hilda revient sur son travail à la clinique de Rivesaltes qui a accueilli beaucoup de femmes arabes enceintes. Leur présence est justifiée par le complément circonstanciel de cause « les femmes étaient les médecins et les infirmières ». Le choix de ces femmes est orienté par une sorte de pudeur marquée par la négation « elles ne voulaient pas qu'un homme les touche ou les voit ».

¹¹⁶ La maternité d'Elne a ouvert ses portes en décembre 1939.

D'autres cooccurrents, utilisés à faible fréquence, sont relevés, comme :

Couche (4) : il est employé dans la locution nominale « fausse-couche ». Elle est utilisée 2 fois par Claude et Joaquin. Dans les deux cas, la locution est utilisée dans le cadre privé. Il s'agit de la femme ou de la mère du témoin qui a subi une fausse-couche.

Les mots *gynécologue(s)* (2) et *sage-femme* (2) sont peu présents dans le corpus de Rivesaltes. Ils ne sont pas employés par rapport au contexte concentrationnaire, mais dans le récit de leur vie après le camp, comme dans celui d'Antonio qui explique à son interlocuteur pourquoi il n'a pas eu d'enfants avec sa femme ou encore celui de Claude qui retrace le parcours de sage-femme de Margot :

Bon, elle avait trente-huit ans quand même quand on s'est marié, c'est pour ça qu'on n'a pas pu avoir des enfants. On a été voir de, des sexologues, on a été voir des, des gynécologues, non. Enfin tout était normal mais on n'a pas pu avoir des enfants. On a rien fait pour éviter, au contraire, on voulait ! Moi, même à mon âge avancé, j'aurais été content d'avoir trois ou quatre de plus, hein. J'aime beaucoup les enfants (Antonio, 2010).

Ils se sont tout de suite occupés de Margot, qui a immédiatement commencé à faire des études de sage-femme et elle a eu son diplôme officiel de sage-femme en 47. Donc, elle y était plus ou moins deux, deux ans. Deux ans d'études. Margot avait obtenu des autorités suisses un visa d'entrée immédiate comme déportée survivante (Claude, 2008).

Antonio entame sa narration en posant le problème sous forme d'une proposition subordonnée de conséquence (ils n'ont pas eu d'enfants car sa femme avait 38 ans quand ils se sont dit oui). Leur volonté d'avoir des enfants était à l'origine de leur démarche à consulter des sexologues et des gynécologues. Antonio anticipe la question de son interlocuteur par l'adverbe *non* et en affirmant qu'ils n'avaient aucun souci de santé. Cela apparaît comme un besoin de justifier quelque chose, comme s'il devait le faire (on a tout fait, ce n'est pas de notre faute). Ce besoin de justification se poursuit par les affirmations « on voulait », « j'aurais été content » ou encore « j'aime beaucoup les enfants ».

La très faible fréquence de ces mots relève d'une perspective historique. En effet, toutes les femmes de Rivesaltes transférées à la Maternité d'Elne¹¹⁷ étaient prise en charge par quatre infirmières volontaires suisses appelées « sœurs », soutenues par une sage-femme locale, le plus souvent par Madame Fillols¹¹⁸. Il n'y avait aucun gynécologue : « Le personnel médical est composé d'une à quatre jeunes infirmières suisses volontaires, appelées « sœurs », qui se relaient tous les trois mois. Elles sont aidées ponctuellement par une sage-femme locale qui est

¹¹⁷ La Maternité d'Elne a été fondée en 1939, au début de la *Retirade*, par Elisabeth Eidenbenz. La volonté de cette dernière est d'aider et de procurer des soins aux femmes enceintes de l'exil.

¹¹⁸ Cet anthroponyme est absent des témoignages des internés de Rivesaltes.

rémunérée pour les accouchements » (François, 2017 : 4). Dans ce contexte, les témoins privilégient le mot *infirmière(s)* (64) pour faire référence aux infirmières des Secours Suisse qui faisaient partie de la vie concentrationnaire donc plus connues par les internés.

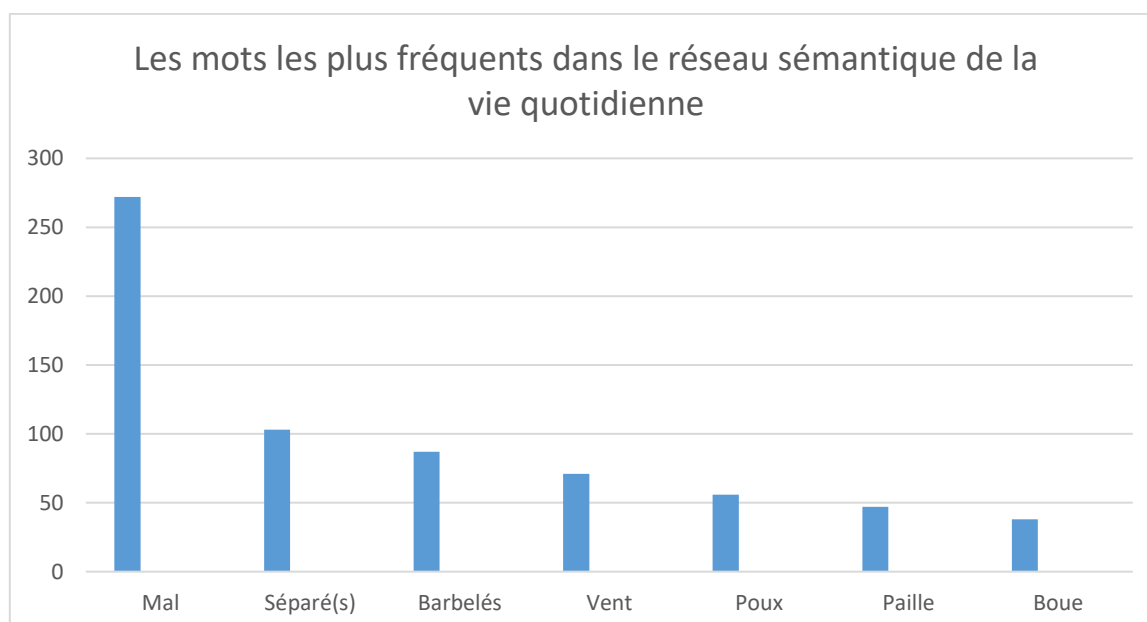
Le vocabulaire relatif à la maternité est assez limité, et proche du vocabulaire du réseau sémantique de la famille. Il s'en distingue par le fait que ce dernier englobe seulement les mots qui se rapportent directement à la maternité.

3. Le réseau sémantique de la vie quotidienne

La vie concentrationnaire était très difficile que ce soit par le climat, le manque d'hygiène et de nourriture, les maladies, etc. Les internés vivaient dans la peur du lendemain et la souffrance du présent. Comment les locuteurs racontent-ils leur quotidien au camp ? Quels sont les mots qu'ils utilisent pour revenir sur leur vécu ? Afin de reconstituer ce réseau, nous identifierons les mots de la souffrance engendrée par leur quotidien ainsi que les mots de la violence physique subie. Ces mots ont été repérés par la requête [frlemma="camp"]. Ils décrivent le quotidien concentrationnaire.

3.1 La souffrance de la vie quotidienne

Le graphique, ci-dessous, recense le vocabulaire le plus employé pour décrire et parler de la vie quotidienne au camp :



Graphique 8. Les mots de la vie quotidienne

Les éléments du graphique montrent que les témoins évoquent les conditions de vie déplorables au camp de Rivesaltes, essentiellement par les mots *séparé(s)* et *barbelés*. Ils parlent aussi des

conditions climatiques *vent* et *boue*, et du confort sommaire ou inexistant *paille*, du manque d'hygiène *poux*. Cependant, les mots de cette dernière classe sont peu repérables (leur fréquence sera abordée ci-dessous).

3.1.1 La vie au camp

Le mot qui détermine davantage la vie au camp dans le discours des témoins est *mal* (272). Un travail de tri a permis de repérer celles que les témoins utilisent pour décrire les conditions de vie dans le camp : l'analyse des occurrences a permis d'écarter les emplois dans lesquels le mot *mal* ne renvoie pas au vécu concentrationnaire, comme certains emplois introduits par la locution *avoir du mal à* : faire les papiers, à me situer, à prendre des décisions, etc.

Dans cet énoncé, par exemple, José témoigne du mal-être que l'enfermement a engendré à sa propre personne :

Pour, à Rivesaltes, c'est la, la date de ça. Je me souviens de bagarres avec ma sœur cadette qui elle ne voulait pas aller en Espagne car elle ne voulait pas s'éloigner de papa. Et ma sœur et moi qui, qui insistions pour y aller parce qu'on en avait vraiment marre. Moi, pour moi, l'enfermement était très, très dur. J'ai très mal vécu l'enfermement (José, 2011).

Le mal-être dont il s'agit dans l'énoncé de José déclenché par le souvenir « Je me souviens » et persiste et s'intensifie, dans une première construction, par la répétition de l'intensif *très* suivi de l'adjectif *dur*. Dans une seconde construction, il réinsiste sur ses précédents propos par la reprise. Enfin, dans une volonté d'éclaircissement, il reformule E1 [l'enfermement était très, très dur] par E2 [J'ai très mal vécu l'enfermement].

Ces occurrences, recensées dans le tableau ci-dessous, sont relatives à la malnutrition, à l'habillement, au logement et au vécu. Cependant, ce qui revient le plus fréquemment est le thème de la malnutrition :

| | |
|----------------|---|
| Mal nourri.e.s | 9 |
| Mal vécu | 2 |
| Mal logé(s) | 2 |
| Mal habillé | 1 |

Tableau 46. Les différents emplois du mot « mal »

Dans cet extrait, Antonio revient sur la vie déplorable au camp de Rivesaltes :

Je suppose qu'il devait y avoir des barbelés. Mais enfin, on s'est retrouvé donc dans ce camp-là, alors vraiment en rase campagne comme il est actuellement, tout le monde peut le comprendre, de ce que faisait la tramontane. Ah, là, là ! Il faisait un froid de canard, en plus on était très mal nourri, comme d'habitude, très mal nourri et alors, donc, nous, pour nous, c'était pour nous quand même assez embêtant parce que tout notre petit commerce sautait ! (Antonio, 2008).

Le locuteur insiste sur les difficultés de la vie concentrationnaire. Il se rappelle du froid glacial par la métaphore « froid de canard », mais surtout du manque de nourriture par l'adverbe intensif *très*, répété, et suivi de l'adjectif *mal* et le participe passé *nourri*. La malnutrition était constante au camp de Rivesaltes, ce dont témoigne le fragment entre les deux incises « comme d'habitude ».

Le mot *séparé(s)* (103) renvoie à la séparation des hommes et des femmes dans des îlots différents que certains témoins appellent des *blocs* (4). En effet, les autorités du camp avaient l'obligation de les séparer dans des îlots distincts. Le camp de Rivesaltes était ainsi un lieu de rassemblement et de séparation : « La particularité du lieu est de rassembler des familles sans les regrouper : il est des baraques pour les hommes, d'autres pour les femmes et les enfants » (Lebourg et Moumen, 2015 : 24).

Le verbe *séparer* fait écho à la séparation des enfants de leurs mères, de leurs parents ou de leur famille¹¹⁹. L'énoncé de Paul revient sur le processus de séparation :

De part et d'autre de cette route, y'avait ce qu'on appelle, comme à Rivesaltes, des îlots. Donc des blocs séparés par des barbelés, qui étaient nommés par des lettres de l'alphabet : A, B, C, D, E, etc. Des deux côtés de la route. Le début du camp, du A jusqu'à je me rappelle plus quelle lettre, J il me semble, c'étaient les camps des hommes. Après un deuxième portail couvert de fils barbelés qui était ouvert ce jour-là. Et après c'était le camp des femmes. Donc, on a séparé les hommes des femmes, séparé les familles tout de suite (Paul, 2008).

Le locuteur introduit sa narration par le procédé de définition. Il définit les îlots dans lesquels les internés étaient séparés par « blocs séparés par des barbelés » et nommés par des lettres alphabétiques. En déterminant la présence de deux camps : le camp des femmes et le camp des hommes, il énonce l'urgence de la séparation des internés par la locution adverbiale *tout de suite*. Dès leur arrivée au le camp, ces deux groupes étaient mis dans des îlots distincts.

¹¹⁹ Après un certain âge, comme l'affirme Boitel, les adolescents étaient séparés de leur mère pour rejoindre l'îlot où étaient enfermés les hommes : « La grande majorité de ces derniers est composée principalement de femmes de 15 à 65 ans et d'enfants de 0 à 15 ans » (2001 : 99).

La séparation des groupes d'internés dans des îlots se faisait par le biais de *barbelés* (87). Cette séparation concernait tous les internés y compris les personnes qui faisaient partie d'une même famille : « Les femmes, les hommes et les enfants d'une même famille étaient séparés dans des îlots différents. Or, ces îlots pouvaient être éloignés de plusieurs centaines de mètres, tout en étant clôturés de barbelés » (Sanguin, 2017 : 161). La locutrice Julia précise à son interlocuteur que les internés étaient séparés :

Vous êtes pas restés longtemps à Argelès ? Oh quelques mois. Et vous pouviez voir votre père ? A, à ... On le voyait à travers les grillages. Des grillages ou des barbelés ? Enfin des barbelés, enfin grillages, c'était des barbelés hein (Julia, 2014).

Elle ne semble pas clairement pouvoir dire si la séparation était constituée par des « barbelés » ou par des « grillages » (4), comme le montre l'énoncé ci-dessus. La question de l'interlocuteur a introduit trois auto-corrections. Dans la première, elle a changé de mot : Elle a remplacé *grillages* par *barbelés*. Dans la deuxième, elle est revenue à son premier mot *grillages*. Et dans la troisième, elle a repris le mot *barbelés*.

La souffrance du vécu apparaît également par le vocabulaire météorologique ou climatique comme, *vent* (71), *boue* (38) et *pluie* (21). Ces mots sont employés par les témoins pour parler de la rudesse des conditions climatiques, comme des rafales de vent qui frappaient le camp d'Argelès, de Agde et essentiellement le camp de Rivesaltes.

Les conditions climatiques rendaient la vie au camp de Rivesaltes très difficile. Se situant sur un plateau sec, aride, l'été était très chaud et l'hiver très froid. En saison hivernale, la pluie est abondante et la tramontane souffle fort¹²⁰.

Voici un extrait de Frida qui en témoigne :

Vous vous souvenez pas s'il y avait de la boue ou pas, Ah oui, de la boue, il y avait, oui, oui. Alors ça serait plutôt en hiver. Ça se peut. La boue il y a, il y avait partout, à Brens, à Rivesaltes, partout il y avait de la boue. Et comme j'ai dit, une fois à Rivesaltes le vent m'a emporté et m'a jeté, oui alors ... (Frida, 2012).

Dans un processus de remémoration, la locutrice se rappelle la boue présente dans les camps essentiellement à Brens et à Rivesaltes. L'adverbe *partout* souligne l'omniprésence de cette substance dans les camps d'internement. La locutrice revient sur la puissance du vent qui était

¹²⁰ « La rudesse du climat méditerranéen, avec ses grands écarts de température en bordure des Corbières, le froid de la tramontane et la sécheresse chronique rendaient l'internement très dur » (Peschanski, 2000 : 170).

capable d'emporter les gens, de les jeter par terre par la personnification du vent « le vent m'a emporté et m'a jeté ».

De plus, le manque d'hygiène a engendré la prolifération des *poux* (56), *puces* (36), *punaise(s)* (13) et *gale* (9). L'invasion des poux n'était pas négligeable, comme l'énonce Margot :

Des lits de camps oui, c'était pas et ce dont je me rappelle beaucoup, y'avait énormément de punaises. On avait d'ailleurs, à à Gurs aussi, y'avait des poux et y'avait des puces qui nous, qui nous démangeaient, qui nous mangeaient (Margot, 2007).

Cette dernière détermine la profusion des punaises au camp de Gurs par l'adverbe intensif et La métaphore « qui nous mangeaient ». La présence des poux et des puces dans le camp avait des répercussions désagréables sur la vie quotidienne des internés, comme les démangeaisons.

Cette saleté était à l'origine d'un certain nombre de maladies épidémiques, comme le *typhus* (17), *dysenterie* (11), *diarrhée* (4), *scorbut* (2) et *avitaminose* (2)¹²¹. La dysenterie, mot 2 fois cooccurrent au mot *épidémie* (4), est l'une des maladies qui a le plus touché les internés du camp de Gurs et de Rivesaltes. Elle était causée par le manque d'hygiène et la malnutrition. Quand les témoins en parlent c'est soit en tant que personne touchée par la maladie, soit c'est un membre de leur famille qui en a été atteint.

Le témoin Paul revient sur l'impact de sa vie concentrationnaire sur son état de santé :

J'ai vraiment passé mon temps d'internement à Rivesaltes, une année, à m'occuper des, de ma survie. Oh, ça m'a pas empêché le manque de vitamines total hein, complet j'ai pas, j'ai pas raté mon truc hein, j'ai fait de, du scorbut comme les marins dans le temps qui n'avaient pas de vitamines sur les bateaux. Nous, on n'avait pas de choucroute non plus, hein. Et bon ça m'a gâché toute ma vie après, c'est les séquelles de, de cette avitaminose. C'était quand même un, un truc qui était bon, difficile, hein. Quand je suis, moi quand je suis sorti du camp, je me souviens je n'avais pas une seule de mes dents en bon état. Pas une seule ! Alors bon, ça c'est les, c'est des, des petites choses comme ça qui font la, la vie de tous les jours hein (Paul, 2008).

¹²¹ En plus de la saleté, la dureté du climat avait un impact nocif sur la santé des internés qui ont développé des maladies respiratoires souvent mortelles, l'eau stagnante de la pluie favorise l'apparition de moustiques et ainsi du paludisme. Dans cet extrait, Elisabeth Perdrizet, assistante sociale et infirmière, décrit les ravages fatals du froid en saison hivernale :

Pendant notre absence, il est arrivé bien des choses : les gens sont morts nombreux de faim et de froid. La nourriture devient de plus en plus insuffisante et le vent a été tel, paraît-il que certains n'ont pas pu y résister. Et puis, on a dû retirer des couvertures, le camp étant obligé d'en fournir un certain nombre à l'armée ... on a plus droit qu'à trois petites couvertures et les gens ont froid ... » (Perdrizet citée par Boitel, 2001 : 184).

Perdrizet insiste sur le fait que les internés du camp de Rivesaltes étaient non seulement victimes de la famine, mais aussi du froid au point où certains n'ont pas pu survivre. Les internés étaient aussi privés de plusieurs couvertures distribuées à l'armée, ce qui n'a pas arrangé leur situation déjà alarmante.

L'isotopie de la maladie prend forme par les mots *scorbut*, *avitaminose*, le groupe nominal *le manque de vitamines* et le groupe verbal à la forme négative *n'avais pas une seule de mes dents en bon état*. Face à cela, la question de la survie était l'objectif du témoin. Le mot *séquelles* souligne le fort impact de son vécu sur sa vie en dehors du camp. Les traces de son passé font partie de lui.

La moitié des occurrences du participe passé *nourri* (13) dénoncent les difficultés qu'avaient les internés à s'alimenter, à se nourrir aux camps de Rivesaltes et de Gurs. La famine a fait des ravages dans les camps d'internement, ce qui a augmenté le taux de morbidité. Les cas de malnutrition étaient nombreux surtout chez les enfants, les plus fragiles¹²².

| | |
|----------------------|---|
| Très mal nourri | 2 |
| Pas très bien nourri | 1 |
| Pas nourri | 1 |
| Mal nourri | 1 |
| Très très mal nourri | 1 |

Tableau 47. Les différentes constructions du mot « *nourri* »

Certains, y compris les enfants, avaient tellement faim qu'ils allaient fouiller dans les *poubelles* (17) du camp dans l'espoir de trouver de la nourriture comestible, le rapporte Julia :

Ah là, Rivesaltes, c'était ... On avait rien à manger, on cre, on crevait de faim alors c'était affreux. Affreux. On faisait les poubelles, parce que y'av, y'avait des gardiens, hein. Alors ils avaient mis leurs, les poubelles de leur, de notre côté et on faisait des poubelles pour, pour pouvoir manger. C'était vraiment vraiment affreux (Julia, 2014).

La locutrice raconte la détresse qu'avait engendré le manque de nourriture par l'emploi de la locution verbale « crever de faim »¹²³ et des intensifs « affreux » et « vraiment affreux ».

¹²² La situation devient rapidement dramatique, comme le témoigne Bohny-Reiter : « Ils étaient là, mourant, dans une baraque à gauche et à droite. Dans certaines baraques, des hommes ne pouvaient plus tenir debout et restaient couchés. On voyait le voisin regardant dans l'assiette de celui qui allait mourir. La faim faisait perdre toute dignité aux hommes » (Bohny-Reiter citée par Boitel, 2001 : 182).

¹²³ La locution familière « crever de faim » est employée 3 fois par les locuteurs.

À cause de la malnutrition et des conditions sanitaires déplorables, certains témoins souffraient de douleurs à l'*estomac* (15). Le mot *estomac* entretient cooccurrent des mots *maladies* (2) et *dysenterie* (2).

La difficulté de la vie concentrationnaire résidait aussi dans le mobilier primaire. Dans les camps comme Gurs, Bram, Agde ou Rivesaltes, les internés dormaient sur de la *paille* (47), sur des *paillasses* (10) à même le sol. Autrement dit, ils dormaient sur des planches recouvertes de paille, comme le décrit Paul. Ces planches étaient *sales* (7), *abimées* (1), *pourries* (1). Les mots *paille* et *paillasses*¹²⁴ sont 4 fois cooccurrents. Le mot *paille* revient 30 fois dans le discours des hommes et le mot *paillasses* 8 fois.

| | |
|-----------------------|---|
| Sac de paille | 2 |
| Balles de paille | 2 |
| Sac avec de la paille | 2 |

Tableau 48. Les emplois du mot « paille »

Les *toilettes* (33) ou les *latrines* (14) du camp de Rivesaltes étaient dans un état lamentable. Les témoins les décrivent par des superlatifs, comme « affreux », « abominable », « terrible » ou « super rudimentaires ». Il y'avait de la boue, des mauvaises odeurs, un manque d'eau, etc. Cela était à l'origine de diverses maladies, comme la dysenterie.

Le mot *sang* (24) revient souvent dans leur discours. Il s'agit du « sang des menstruations ». En effet, la vie rudimentaire dans les camps faisait que les femmes n'avaient rien pour se nettoyer. Conséquence à cela, elles saignaient tout au long de la journée sans aucune protection, c'est ce qui a marqué la mémoire de Georges :

Mais il y a une chose qui ne s'arrête jamais de ..., j'y pense toujours, c'est voir les femmes qui avaient sa, la menstruation, le sang qui coulait dans ses jambes, ça c'est quelque chose qui ne s'en va jamais de ma mémoire, voir une femme avec ses, le, ses ... Enfin, je ne sais pas comment le dire, la, l'unique manière de pouvoir se nettoyer, la femme levait sa jupe et allait à la plage avec de l'eau salée de la plage, elle se nettoyait et n'avait rien, n'avait rien du tout. Elle ne pouvait pas se soigner, il n'y avait rien (Georges, 2014).

L'image des femmes avec le sang qui coulait entre leurs jambes demeure présente dans la mémoire du témoin par l'adverbe temporel *toujours*. La négation « qui ne s'en va jamais de ma mémoire » montre à quel point il était impacté et touché par ce qu'il voyait. Cette image est

¹²⁴ Ce sont des sacs remplis de paille sur lesquels dormaient les internés.

incrustée dans sa mémoire depuis son enfance. Dans la seconde partie de son énonciation introduite par le connecteur *enfin*, sur un ton élégiaque, il explique comment ces femmes se nettoyaient de leur sang. Par manque de moyens « n'avait rien, n'avait rien du tout », ces dernières étaient obligées d'aller à la plage pour se laver. Pour le témoin, cette image est tellement dégradante qu'il compare l'état de ses femmes à celui d'une personne malade « elle ne pouvait pas se soigner ».

3.1.2 La description du quotidien

La difficulté de la vie concentrationnaire est décrite par les adjectifs *difficile* (141) et *terrible* (131). Il est souvent employé avec les adverbes de degré *peu* ou *très*, comme ci-dessous :

Nous ... l'entretien, la vie dans le camp, c'était comme dans les autres camps, c'était très difficile. La nourriture était, très peu de nourriture ... (Antonio, 2008).

Et, au matin, quand on se réveillait, enfin, on se ... si on pouvait dormir, quelquefois on pouvait même pas dormir parce que nous avons faim, nous avons rien. Alors naturellement c'est un peu difficile de pouvoir dormir (Georges, 2014).

Antonio décrit le degré d'adversité de la vie concentrationnaire par l'intensif *très* suivi de l'adjectif *difficile*. L'intensité est plus relative dans le passage de Georges avec l'adverbe *peu* employé pour décrire la difficulté que les internés éprouvent pour dormir à cause de la faim.

Les mots *pire* (37) et *Affreux* (26) sont particulièrement utilisés par les témoins femmes. D'après l'analyse occurrence, 18 occurrences du mot *pire* et 13 occurrences du mot *affreux* décrivent la vie au camp. Les locuteurs les emploient pour décrire la saleté, la soif et la faim.

Pour finir, le mot *Enfer*¹²⁵ (8) est employé en tant qu'analogie. Cette dernière est usitée par les témoins femmes pour décrire leur vie au camp d'Argelès et de Gurs :

On avait une petite maison où on était plusieurs, hein, et quand on est arrivé à Argelès, pour moi ça a été vraiment l'enfer. Pour moi le camp d'Argelès, pour moi, ça a été un enfer, épouvantable (Josefa, 2008).

Dans les baraques mêmes, les femmes qui étaient ennuyées, qui n'avaient rien à faire, se sont, y'avait des batailles entre les femmes, même on s'est battu, des femmes qui sont venues tout de même d'Allemagne, d'une, d'un niveau acceptable, de venir dans cet enfer de Gurs, c'est très difficile (Amira, 2012).

¹²⁵ Le mot *enfer* est aussi employé dans des constructions nominales métaphoriques « entrée de l'enfer » et « enfer en soi-même » pour parler du camp de Gurs.

Dans ces deux énoncés, les locutrices définissent métaphoriquement le camp d'Argelès et le camp Gurs d'« enfer ». En effet, le mot *enfer* suivi de l'adjectif *épouvantable* et le groupe adverbial *très difficile* appuient la souffrance vécue par les internés.

3.1.3 La souffrance émotionnelle

L'internement était à l'origine de plusieurs tourments, comme la *peur* (224), *l'angoisse* (10), *la crainte* (7) et *l'inquiétude* (3). On retrouve également l'adjectif *inquiet(e)* (6). Les deux premiers sentiments sont légèrement plus exprimés dans le discours des femmes que dans le discours des hommes. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, ils privilégient le mot *peur* à celui d'*angoisse*. Le mot *peur* représente 0.032 % du sous-corpus des femmes et 0.022 % de celui des hommes. Josefa le reprend 22 fois. Il se retrouve 11 fois cooccurrent du mot *Allemand*, 3 fois des mots *bombardements* et *fascistes*. Cette peur est due, dans l'extrait ci-dessous, à l'incertitude du lendemain :

On était jamais sûr de rien, donc c'était constamment l'angoisse de ce qui allait nous arriver. Ça on a toujours eu peur. Enfin moi, personnellement, j'ai tout le temps eu peur. Et je suis quand même restée très craintive. Si j'entends crier ou autre, je ne peux pas, je ne peux pas rester. Mais je pense que c'est surtout cela que on a gardé, l'angoisse de pas savoir ce qui allait nous rester, de pas avoir un chez-soi parce que vous savez bon, même quand vous êtes misérable, que vous avez un coin à vous, vous vous y habituez, vous faites votre petit nid, et pourquoi ou ... on sait pas pourquoi, du jour au lendemain, on vous prend on vous transporte, ailleurs (Josefa, 2008).

La négation dans l'énoncé de Josefa marquée par *ne...jamais...de rien* est à l'origine de ses angoisses et de ses peurs quotidiennes. Ce sentiment se perpétue dans le temps par l'adverbe temporel *toujours* et par la locution adverbiale *tout le temps*. Elle attribue ce ressenti à la collectivité concentrationnaire par le *On*, comme si ce sentiment les consumait tous sans exception. Cependant, dans une sorte de rectification, elle bascule très vite vers l'individualité. Elle focalise sa narration sur sa propre personne par l'adverbe *personnellement* et le pronom personnel de la première personne du singulier *Je* et *moi*. Les cris réveillent en elle cette crainte cultivée lors de la période d'internement quand le futur était incertain, quand elle n'avait rien, quand on pouvait, sans la prévenir, la transporter en laissant derrière elle le semblant de chez-soi.

La souffrance apparaît par le champ de la tristesse exprimée par les mots *larmes* (7) et *pleurs* (7). Les témoins parlent de leur tristesse ou de celle de leur mère quand elle n'était pas rassurée ou quand elle devait se séparer de son enfant dans le but de lui sauver la vie.

Il s'agit aussi des enfants qui avaient peur et qui voulaient rester avec leurs parents :

C'est la baraque de la Croix-Rouge. Là, il y avait beaucoup beaucoup d'enfants, la baraque était tout plein d'enfants. Et ils criaient comme ça de ce qu'ils ont perdu leurs parents. Ils seront plus avec leurs parents, s'ils savaient ou non. Mais l'au revoir des parents était très très difficile et très douloureux. Moi la même chose. Toute la nuit, ces enfants ont gueulé et moi j'entends jusqu'à maintenant, j'entends encore les pleurs de enfants et les bruits qu'il s'est passé là-bas. Et nous avons entendu les trains partir (Amira, 2012).

Amira se rappelle les cris et des pleurs des enfants qui venaient de la baraque de la Croix-Rouge. Ces enfants criaient car ils venaient de perdre leurs parents. Aujourd'hui, elle les entend toujours crier. Les adverbes *jusqu'à maintenant* et *encore* justifient la permanence du souvenir. Ce souvenir sensoriel souligné par le verbe *entendre* est vif. Dans cet énoncé, il prend la valeur du présent de l'énonciation, car cette scène qui décrit des enfants en pleurs a marqué sa mémoire à long terme.

Certains mots comme *souffert* (58) et *misérable* (12) décrivent l'état physique et moral du sujet. Le mot *souffert*, dans quelques cas, est accompagné par les adverbes d'intensité *beaucoup* et *énormément*, ce qui renforce le degré de souffrance. Les témoins évoquent aussi la souffrance qu'ils ont éprouvée durant leur internement à Gurs, à Argelès ou encore à Rivesaltes. D'ailleurs, ils qualifient cette situation par les adjectifs péjoratifs *terrible* et *affreux*.

Voici un extrait :

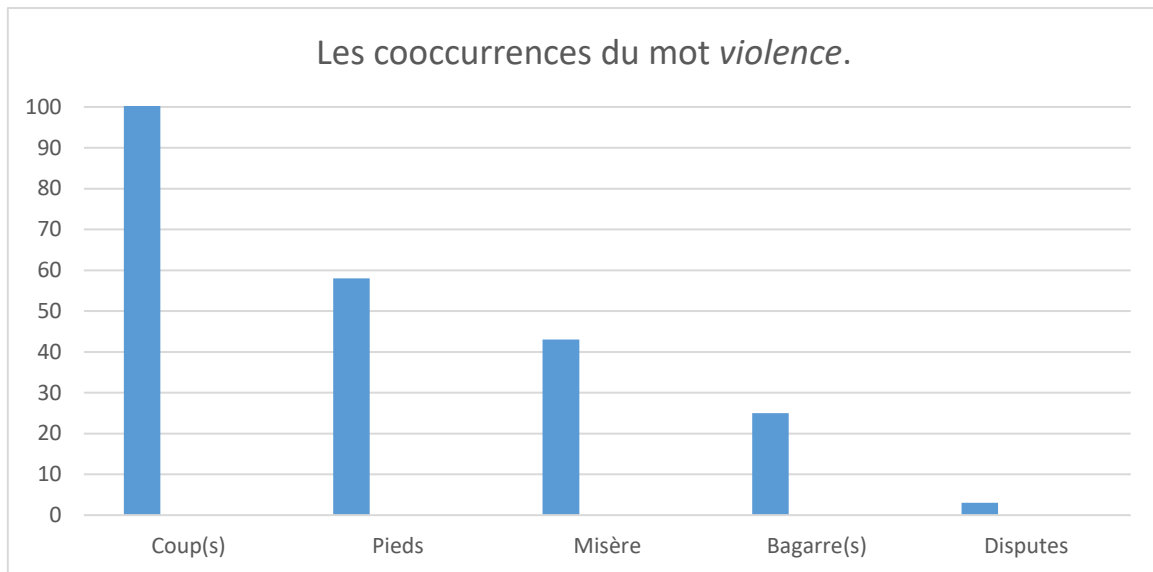
Tout le monde était devenu craintif, pas que les enfants. Alors, non c'était, on était très misérable, très malheureux et c'est pourtant là qu'ils ont essayé de faire un, une baraque pour qu'on aille apprendre à lire et à écrire. Ça, je m'en rappelle à Gurs (Josefa, 2008).

L'adjectif *misérable* est employé par le témoin Josefa pour décrire son propre état et celui des internés lors de leur passage au camp d'Argelès. En effet, dans l'énoncé, cet adjectif est employé au nom de la collectivité [tout le monde]. Elle lui attribue comme synonyme l'adjectif *malheureux*.

Ainsi, après 80 ans, les mots de la souffrance sont toujours présents dans le discours des témoins, ce qui appuie l'intensité de leur mal-être dû à leur vécu concentrationnaire.

3.2 La violence de la vie quotidienne

Le réseau de la vie quotidienne est prolongé par le vocabulaire de la violence vécue et subie par les témoins durant leur internement, leur déportation ou leur transfert, cité dans le graphique ci-dessous :



Graphique 9. Les mots de la violence physique et émotionnelle

Les résultats du graphique indiquent que le lexique de la violence se définit essentiellement par le mot *coup(s)*, suivi du mot *pieds*. Le mot *misère*, sans son contexte, ne renvoie pas directement à la violence (l'emploi du mot sera traité ci-dessous). Autrement dit, les mots qui reviennent le plus souvent sont relatifs à la violence physique. Le mot *disputes* indique une violence d'un autre type : une violence verbale.

Dans les témoignages de Rivesaltes, la violence et la souffrance physique s'expriment surtout par le mot *coup(s)* (154). Cette violence dite par les témoins se traduit par un vocabulaire sensoriel, car elle est endurée et infligée au corps. Le mot *coups* est employé dans des locutions : *coups de pieds* (17), *coups de poing* (2), *coups de matraque* (1) et *coup de bâton* (1). Le mot revient un peu plus fréquemment dans le discours des femmes avec un taux de 0.019 % contre 0.016 % dans celui des hommes. L'écart n'est pas très significatif.

La locution la plus employée par les femmes est « *coup(s) de pied(s)* » (10 occurrences). Elle renvoie aux comportements des soldats avec certains internés adultes du camp, ce qui a d'ailleurs marqué Josefa pendant longtemps :

Par exemple, moi, le souvenir le plus terrible pour moi, j'ai vu, un jour, un homme tué à coups de pieds par des soldats parce qu'il s'était sauvé du camp et, bien sûr, tout le monde s'est mis à crier et les femmes ont voulu aller lui porter secours. [...] Et je pense que quand on est un enfant, on les agrandit encore plus. Mais moi, franchement, ce qui m'a le plus frappé c'était de voir un homme tué à coups de pieds. Et ça, ça m'a poursuivi longtemps (Josefa, 2008).

Parmi tous ce qu'elle a vécu au camp, le souvenir de l'homme tué par des soldats à coups de pieds s'avère « le plus terrible ». C'est un souvenir qui l'a farouchement marquée « ce qui m'a

le plus frappé ». L'emploi du superlatif et les cris des femmes témoignent du degré d'horreur de la scène. Le verbe *poursuivre*, employé métaphoriquement avec l'adverbe temporel *longtemps*, indiquent que l'image de cet homme est restée ancrée dans sa mémoire d'enfant et d'adulte

Les locuteurs emploient la locution nominale pour parler de la manière dont les enfants étaient traités dans les camps d'internement. Les enfants prenaient des coups de pieds tel était le cas de Julia qui a pris un coup de pied car elle n'avancait pas rapidement :

Donc tout ça juste parce que vous avanciez pas assez vite. Parce que j'allais pas assez vite. Ça a dû être violent comme coup de pied quand même ! Ah bah oui ! Oui c'était pas un petit coup de pied que j'ai eu hein. Je me rappelle, ça m'avait fait mal aux fesses même. Alors, je vous dis, si, c'est incroyable, ils traitaient les enfants comme des bestiaux, pareil (Julia, 2014).

La tournure litotique « c'était pas un petit coup de pied » montre la force du coup que Julia a pris, un coup assez fort appuyé par le remémoration sensorielle « mal aux fesses ». Elle décrit péjorativement et de façon ironique le comportement de ces soldats par le mot *incroyable*. En effet, il n'y a rien d'incroyable dans leur comportement, les enfants étaient réduits au statut d'animal.

Mis à part cette locution, le mot *pieds* (58) apparaît dans d'autres constructions nominales telles que « pieds gelés » (1) et « pieds attachés » (1). Ces emplois sont utilisés uniquement par les témoins hommes qui racontent ce qu'ils ont subi lors de leur internement.

Misère (43) : sur les 43 occurrences, 20 occurrences sont relatives au vécu concentrationnaire, essentiellement à la vie au camp de Rivesaltes et de Gurs (c'est la misère du quotidien par les poux, les puces, etc.). Ce sont les femmes qui en parlent le plus souvent (15 occurrences). Dans certains cas, le substantif est suivi des adjectifs, comme *complète* (1), *noire* (1) ou *épouvantable* (1), qui accentuent la misère et lui attribuent une connotation assez violente car c'est le corps qui en souffrait, comme dans cet extrait :

Il y avait une partie du camp ... Euh, oui, une partie du camp qui avait des hommes. Ah, oui, il y avait des hommes. Mais vous savez, euh ... Alors, là, vraiment, vous voyez un cadavre qui se promène avec une couverture sur le dos, vraiment la misère du monde ! Vraiment la misère du monde ! Gurs, c'était ... Puis, je sais pas, on avait l'impression qu'on était plus bousculé, plus ... c'était l'impression que le camp donnait, vous savez, vraiment, on avait l'impression que c'était la misère du monde qu'on, qu'on traînait derrière nous, c'est surtout ça (Josefa, 2008).

Dans cet énoncé de Josefa, la misère s'exprime par une analogie lugubre, mortuaire « cadavre qui se promène avec une couverture sur le dos » portant métaphoriquement tout « la misère du monde » (3), ce qui donne un ton morbide à la scène.

La violence physique réside notamment dans les *bagarre(s)* (25) et les *disputes* (3) entre les femmes du camp. Le mot *bagarre* fait partie des comportements fréquents : se bagarrer pour la nourriture, se bagarrer contre les soldats ou contre les responsables. Même si, dans la plupart des cas, ce sont les femmes qui étaient à la tête de ces bagarres, ce sont les hommes et plus précisément les républicains espagnols qui en parlent (14 occurrences).

Souvent ces disputes étaient très violentes, comme l'explique José :

Donc les gars ne voulaient pas y aller, ils se sont battus, les femmes se sont battues avec et là c'était une très, très grosse bagarre. Les femmes ont écrasé les barbelés, elles sont sorties. L'arm, les, les gendarmeries ne suffisant pas, ils ont amené la troupe. Ça a été une véritable bagarre : les femmes se battaient contre les soldats et les gendarmes en leur jetant du sable à la figure parce que c'était la seule arme qu'elles avaient et y'a eu une bagarre qui a duré plusieurs jours (José, 2011).

En apprenant que les autorités françaises prévoyaient d'envoyer en Afrique les gens des Brigades Internationales, envers lesquelles elles étaient reconnaissantes pour leur aide, elles ont attaqué les soldats et les gendarmes présents. La violence de cette bagarre est décrite par la répétition de l'intensif *très* et l'emploi des adjectifs *grosse* et *véritable*, mais aussi par le verbe d'action *écrasé* qui illustre la spontanéité et la colère de ces femmes. La peur n'y était pas malgré la présence de la gendarmerie et l'absence de moyens de défense et d'attaque.

En ce qui concerne, le substantif *disputes*, dans la majorité des cas, il est employé avec le mot *bagarre*. Il est rarement suivi d'un adjectif qualificatif.

Punitions (5) : en cas de rébellion ou de transgression d'une règle, les internés subissaient les conséquences de leurs actes. Ils se faisaient punir, ce qu'Antonio explique à son interlocuteur :

Donc, quand on se faisait prendre, y'avait des punitions, alors ? Il y avait des punitions, oui, oui, oui. Dans les ... Ah mais partout, partout ... Et c'était quoi, les punitions ? Les punitions, ils étaient enfermés et ils avaient juste un peu, un morceau de pain sec et de l'eau, un peu d'eau pour, pour passer la journée, rien d'autre, rien d'autre (Antonio, 2008).

Antonio affirme, par l'adverbe *oui* répété 3 fois, à son interlocuteur que les internés qui ne respectaient pas les règles du camp se faisaient punir pour leur(s) acte(s). Ces punitions consistaient à les enfermer toute la journée avec peu de nourriture et d'eau « ils étaient enfermés

et ils avaient juste un peu, un morceau de pain sec et de l'eau, un peu d'eau pour, pour passer la journée ». Par « rien d'autre », le locuteur marque la limite des punitions évoquées.

Le Préfet ou le chef de camp pouvait appliquer deux types de punitions : des punitions individuelles qui concernaient uniquement la personne qui a transgressé les règles du camp, ou des punitions collectives, en cas d'évasion par exemple.

Enfin, bien que ce réseau sémantique ne soit pas le plus représenté, il montre toutefois l'impact de la vie concentrationnaire sur la mémoire et la vie des témoins qui ont gardé une mémoire traumatique piétinée par la misère de leur vécu concentrationnaire.

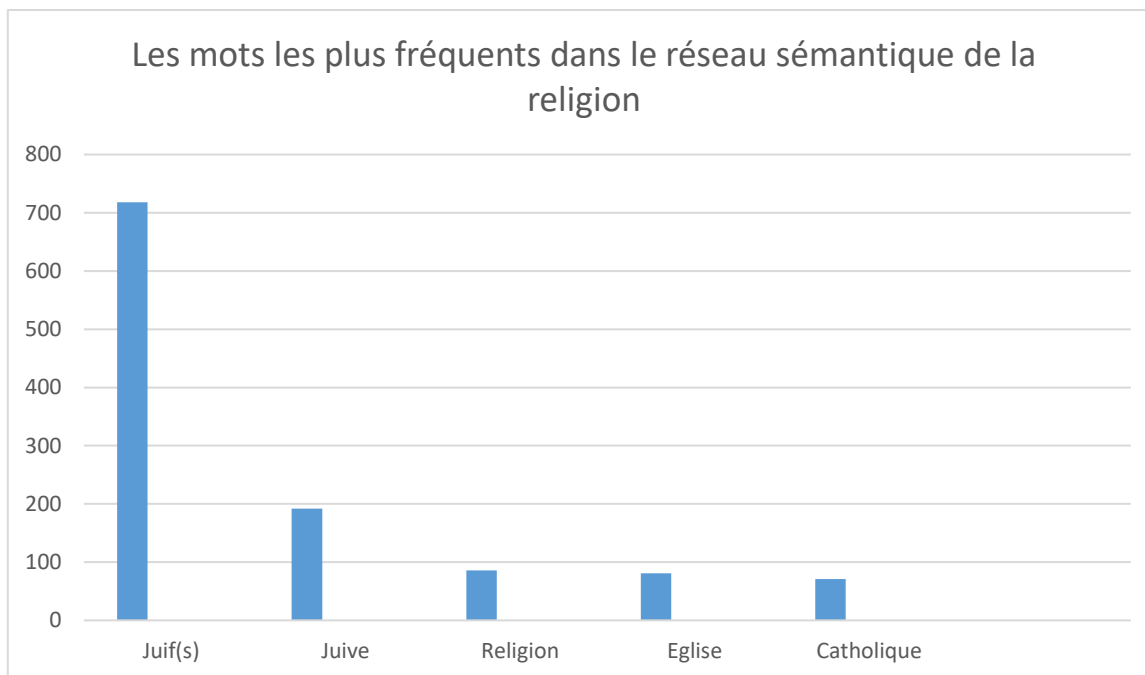
4. Le réseau sémantique de la religion

Le vocabulaire de la religion est relativement présent dans les témoignages, car elle avait un rôle majeur dans la vie concentrationnaire, comme le soutient Boitel : « L'activité religieuse au sein du camp est assez vivace et cela est valable pour chaque confession » (Boitel, 2001 : 160). En effet, que ce soit les chrétiens du camp ou les Juifs, chacun avait un lieu dédié à la pratique de sa religion. Suite à un règlement sur la mise en place des cultes religieux, sorti en printemps 1941, la vie religieuse devient beaucoup plus présente dans le camp de Rivesaltes. Comment les locuteurs de Rivesaltes abordent-ils la religion ?

Ce réseau englobe le lexique de la religion, des acteurs, des lieux et des pratiques religieuses. On recensera vers la fin du chapitre les fêtes religieuses célébrées dans le camp de Rivesaltes.

4.1 La religion en soi

Ce graphique regroupe les mots de la religion les plus fréquents dans les témoignages des internés du camp de Rivesaltes :



Graphique 10. Les mots de la religion

Le graphique indique que les mots les plus cités dans les témoignages sont ceux qui font référence à l'orientation religieuse des locuteurs, comme *juif(s)/juive* et, à faible fréquence, *catholique*, et ceux qui font référence aux lieux religieux par le mot *église*. La fréquence du mot *religion* est moyenne.

Le mot *religion(s)* (86) est souvent employé en tant que complément du nom, complément d'agent, complément d'objet direct, complément du présentatif *c'est* ou encore dans une proposition subordonnée complétive directe. Dans certains cas, il est suivi d'un adjectif qualificatif. Le plus utilisé est l'adjectif *juive*. Le tableau ci-dessous énumère les autres emplois :

| | |
|------------------------|---|
| Religion juive | 4 |
| Religion catholique | 3 |
| Religions monothéistes | 1 |

Tableau 49. Les emplois du mot « religion »

Le mot *religion(s)* est majoritairement employé par les témoins féminins avec un taux de 0.019 % contre 0.005 % chez les témoins masculins. Le locutrice Maria l'a repris 12 fois suivi

de près de Hilda avec 11 occurrences. Maria reprend le mot *religion* pour parler des impôts de la religion catholique¹²⁶. Les mots *impôt* et *catholique* sont 2 fois cooccurents du mot *religion* :

Il me dit : « Ben, tu, tu dois aller réclamer parce que si tu n'es pas catholique, tu n'as, tu n'as pas à payer l'impôt ». Je dis : « Ben pourquoi est-ce qu'on me l'a mis ? ». Il dit « Ben, je ne sais pas, mais c'est pas, c'est pas normal ». Bon, donc, je décide d'aller à, à un bureau qu'il y a, qui est à Francfort, comme pour n'importe quel autre impôt il y en a un, des impôts de religion. Alors, qu'est-ce qu'il se passe ? Quand tu vas travailler quelque part, on te demande « Vous avez une religion ? ». Tu peux dire oui ou non « Quelle religion avez-vous ? ». Tu peux être bouddhiste, tu peux être protestant, tu peux être évangéliste ou tu peux être catholique. Alors, ils te, ils te marquent la religion que tu as et ils te décomptent ... Donc, c'est normal que tu payes pour ta religion, parce que là, l'état ne donne pas, ne donne pas un sou à, à l'Eglise, aux églises (Maria, 2010).

Dans ce passage, Maria définit le groupe nominal « impôt de religion » comme une pratique administrative dont elle n'avait jamais entendu parler à l'époque lors de son voyage à Francfort. Son incompréhension est marquée par l'interrogation « Ben pourquoi est-ce qu'on me l'a mis ? ». Elle explique cette pratique décrite comme « normal » par la locution conjonctive « parce que là, l'état ne donne pas, ne donne pas un sou à, à l'Eglise, aux églises » qui précise que l'État n'apportait aucun appui financier aux églises.

Dans les sous-corpus des témoins masculins, le mot *religion* est cité 36 fois. On retrouve cependant 13 occurrences dans le témoignage de Paul. Ce dernier considère que la religion relève uniquement de la sphère privée :

En Allemagne, à l'époque, y'avait des questionnaires, y'avait toujours une rubrique « religion ». Alors moi je leur ai toujours marqué « Ça ne vous regarde pas ! ». Je, on m'a jamais fait de problèmes, mais enfin, la religion c'est une chose personnelle, hein, très très, la plus personnelle qui soit et moi je veux pas qu'un État quel qu'il soit, qu'un confrère, vienne se mêler de ça. Je ne veux pas, je n'accepte pas (Paul, 2008).

Paul informe son interlocuteur sur la place de la religion en Allemagne. Il considère que la religion doit demeurer dans la sphère privée, du personnel et vouloir l'exposer sur un papier est une violation à la vie privée. Par les négations « ça ne vous regarde pas », « je ne veux pas », « je n'accepte pas », il renforce son positionnement de refus face à la pratique administrative de l'époque.

¹²⁶ L'impôt de religion est défini par Team documentation et information fiscale Administration fiscale des contributions, comme étant une : « prestation pécuniaire qu'une collectivité publique religieuse habilitée par l'État prélève, grâce à sa souveraineté territoriale, auprès de ses membres et souvent des personnes morales, en vue de couvrir ses besoins financiers » (2009 : 3). Autrement dit, les impôts de la religion ou la taxe du culte, autorisés par l'Etat, servent à financer les communautés religieuses.

Si le mot *religion* apparaît davantage dans le discours des femmes, il reste très peu employé par les républicains espagnols. Il représente 0.005 % de leur sous-corpus contre 0.015 % du sous-corpus des déportés. L'écart n'est pas très significatif.

4.2 L'orientation religieuse

Le mot *juif(s)* domine dans les témoignages. Il représente 0.081 % du corpus. Ce sont les locuteurs juifs, et particulièrement le témoin Aharon, qui l'emploient à haute fréquence, plus précisément 530 occurrences sont recensées, ce qui représente 0.265 %. Les locuteurs républicains espagnols l'emploient à basse fréquence. Nous avons relevé 188 occurrences, ce qui représente 0.038 % de leur sous-corpus.

Le tableau ci-dessous permet de voir les fréquences d'emploi du qualificatif chez tous les locuteurs juifs :

| Locuteurs | N. occurrences | % |
|-----------|----------------|---------|
| Aharon | 38 | 0.265 % |
| Margot | 42 | 0.201 % |
| Norbert | 87 | 0.179 % |
| Raoul | 27 | 0.176 % |
| Irène | 51 | 0.169 % |
| Amira | 30 | 0.124 % |
| Claude | 54 | 0.123 % |
| David | 21 | 0.119 % |
| Yehoyahin | 43 | 0.119 % |
| Paul | 48 | 0.103 % |
| Hilda | 39 | 0.093 % |
| Léon | 23 | 0.091 % |
| Lotte | 7 | 0.089 % |
| Frida | 22 | 0.086 % |

Tableau 50. La fréquence d'emploi du mot « Juifs » chez les témoins

Ce tableau montre que les fréquences du mot *juif(s)* sont assez importantes chez les locuteurs. La fréquence baisse toutefois dans le sous-corpus de Lotte qui l'a utilisé 4 fois, ce qui fait 0.089 %.

Les mots *juif(s)*, *juive(s)* sont employés dans des structures nominales en tant que substantif ou en tant qu'adjectif qualificatif. En tant que substantif, il est employé au pluriel précédé de l'article *les* et par la préposition *de* en tant que complément de l'adverbe *beaucoup*.

Il peut endosser la fonction du complément du nom, comme dans « camps des Juifs », ou encore la fonction du complément du présentatif « c'était des Juifs ».

L'adjectif est particulièrement utilisé pour qualifier les écoles et les enfants juifs. Quand il s'agit d'école, les témoins se remémorent leur propre scolarité, comme Frida qui raconte à son interlocuteur son année scolaire dans une école juive :

Alors, j'ai seulement, je suis allée à l'école, c'était une école juive mais seulement pour une année parce qu'on a fermé l'école ou, ou ma mère ne me laissait plus sortir de la maison, quelque chose comme ça, ça je ne sais pas pourquoi (Frida, 2012).

La locutrice se rappelle avoir été, pendant un moment, dans une école juive. Par l'emploi du verbe modalisateur *savoir* à la forme négative, elle déclare son incertitude sur les raisons qui l'ont obligée d'arrêter l'école après une année de scolarisation seulement.

| | |
|--------------------------|----|
| École juive | 25 |
| Organisation(s) juive(s) | 22 |
| Communauté(s) juive(s) | 20 |
| Famille(s) juive(s) | 19 |
| Agence juive | 6 |
| Maison(s) juive(s) | 4 |
| Femme(s) juive(s) | 4 |
| Filles juives | 3 |
| Ferme-école juive | 2 |
| Fête(s) juive(s) | 2 |
| Personnes juives | 2 |
| Éducation juive | 1 |
| Enfant juive | 1 |
| Mamans juives | 1 |
| Coutume juive | 1 |
| Année juive | 1 |
| Armée juive | 1 |
| Association juive | 1 |
| Clientèle juive | 1 |

| | |
|--------------------------|----|
| Enfant(s) juif(s) | 37 |
| Petits Juifs | 7 |
| Jeunes juifs | 5 |
| Hôpital juif | 5 |
| Cimetière juif | 4 |
| Réfugiés juifs | 4 |
| Quartier juif | 4 |
| Comités d'entraide juifs | 3 |
| Élève(s) juif(s) | 3 |
| Nom juif | 2 |
| Garçons juifs | 2 |
| Peuple juif | 2 |
| Pauvres Juifs | 2 |
| Copain juif | 1 |
| Fonctionnaires juifs | 1 |
| Docteur juif | 1 |
| Médecins juifs | 1 |
| Hospice juif | 1 |
| Architecte juif | 1 |
| Brigade juive | 1 |
| Enseignant juif | 1 |
| Homme juif | 1 |
| Socialiste juif | 1 |
| Savants juifs | 1 |
| Convois juifs | 1 |
| Combattants juifs | 1 |
| Chercheurs juifs | 1 |
| Survivants juifs | 1 |

Tableau 51. Les emplois des mot « juive(s) » et « juif(s) » en tant qu'adjectif qualificatif

L'autre adjectif qualificatif employé est le mot *catholique* (75), comme le mot *juif(s)*, il se définit par deux classes grammaticales : il est substantif et adjectif qualificatif. Ces fonctions grammaticales varient d'un énoncé à un autre.

Il est davantage employé par les déportés juifs. Il représente 0.011 % contre 0.005 % chez les réfugiés espagnols. Il se retrouve 4 fois en cooccurrence avec les mots *église* et *maman*, comme dans l'énoncé de Margot :

Notre grand-mère, la maman de notre mère, était catholique, elle allait toujours à la messe le dimanche. Et quand on était chez elle, toutes les années où on était chez elle en vacances, elle nous a emmenées à l'église. Alors pour nous, l'église catholique c'était déjà connu, c'était quelque chose qui nous a beaucoup plu, qui nous a intéressées, avec l'encens, avec les bougies, avec, enfin c'était tout une espèce de, on avait l'impression d'un petit théâtre mais un côté positif, ça nous a au fond plu, donc c'était plus un si grand pas d'être, d'être baptisées après (Margot, 2007).

Cette dernière qualifie sa grand-mère par l'adjectif *catholique*. Elle recense les pratiques religieuses pratiquées par sa grand-mère par l'emploi des mots *messe*, *église* et le verbe *baptiser* qui dressent l'isotopie de la religion catholique.

Le tableau ci-dessous, regroupe les différents emplois de l'adjectif catholique en tant qu'adjectif épithète :

| | |
|---------------------|---|
| Église catholique | 6 |
| Religion catholique | 3 |
| Prêtre catholique | 1 |
| Curé catholique | 1 |
| Prière catholique | 1 |
| Ville catholique | 1 |
| Famille catholique | 1 |

Tableau 52. Les emplois du mot « catholique(s) » en tant qu'adjectif qualificatif

Le champ lexico-sémantique de l'orientation religieuse est prolongé par les mots *orthodoxe* (28) et *judaïsme* (10). Ils sont uniquement employés par les déportés juifs. Le mot *orthodoxe* est utilisé 27 fois par les locuteurs masculins et une fois par Amira. Dans la plupart des cas, il est cité afin de définir l'orientation religieuse d'un *milieu* (co-fréquence 7).

Le mot *orthodoxe* se retrouve plusieurs fois en co-fréquence avec le mot *école* (co-fréquence 6), comme ci-dessous :

Je suis allé à l'école, c'était une école orthodoxe juive euh, et parce que, évidemment, mon, mon oncle qui ... et ma tante qui n'avaient pas d'enfant et mon oncle était rabbin et il était très orthodoxe. Et le fait d'être orthodoxe, m'a accompagné, euh, le fait d'être ressortissant d'un milieu orthodoxe m'a accompagné le long de tout le chemin, soit, soit en France, qu'en Suisse (Norbert, 2012).

Norbert embraye son récit en s'appuyant sur l'affirmation « je suis allé à l'école ». Il élargit son assertion en précisant l'identité religieuse du complément circonstanciel de lieu *école* par les adjectifs *orthodoxe* et *juive*.

L'adjectif orthodoxe est aussi employé pour définir la religion d'une famille (co-fréquence 2) ou d'une communauté (co-fréquence 3). Quant au mot *judaïsme*, il est employé par les locuteurs pour définir leur judéité par le possessif *mon*, ou encore pour définir Israël par des groupes nominaux ayant une connotation religieuse :

C'est à ce moment là que Herzl qui est finalement celui qui a eu l'idée et qui a commencé l'idée qu'il faut retourner en Israël d'où on vient parce que finalement c'est le berceau du judaïsme Israël. Il y a toutes les preuves que les arabes ont très bien caché et détruire mais ils n'y arriveront pas. Il y a quand même des preuves que nous étions là physiquement, que nous avons existé ici, que nous avons été éparpillés partout les, par les romains, par les grecs, par toutes les euh les invasions qu'il y a eu après. La Judéité ça existe depuis cinq ou quatre ou cinq mille ans ? Pardon ? La reli ..., les juifs existent depuis ... la religion juive existe depuis quatre ou cinq mille ans (Hilda, 2009).

Hilda, étant de confession juive, désigne Israël par le groupe nominal valorisant « berceau du judaïsme ». Elle étaye son affirmation en exposant des preuves de la présence précoce du judaïsme comme pour légitimer ses propos. Elle termine son argumentation en insistant sur l'ancienneté de la religion juive qu'elle présente comme une vérité générale « la religion juive existe depuis quatre ou cinq mille ans ».

La sphère religieuse intègre la religion *chrétienne(s)* (23) et *protestante* (7). La qualification *chrétienne* est très peu employée par les locuteurs. En effet, nous avons relevé 20 occurrences dans les témoignages des déportés juifs, et seulement trois dans les témoignages des réfugiés espagnols. Le discours des Juifs ressemble deux dichotomies : entre le Juif et le chrétien, entre le christianisme et le judaïsme, comme chez Frida :

Sur notre étage, il y avait quatre appartements, je me rappelle être petite fille et jouer avec les enfants des autres appartements mais dans une fois, enfin, pendant un certain temps, il y avait plus de contact entre les enfants, les uns, les autres. C'est seulement plus tard que j'ai compris que nous étions juifs et eux, ils étaient chrétiens (Frida, 2012).

Dans un procédé de remémoration par le verbe *se rappeler*, la locutrice évoque son enfance à Leipzig en tant qu'enfant juif. Elle se rappelle l'immeuble où elle vivait, de ses voisins qui jouaient ensemble et qui du jour au lendemain ont arrêté tout échange. Face à ce changement, la locutrice marque son incompréhension par une prise de conscience tardive est soulignée par la locution adverbiale *plus tard*.

Enfin, l'adjectif *chrétienne* est souvent associé à la *mère* (co-fréquence 4). Il s'agit de définir la religion de sa mère chrétienne.

4.3 Les lieux et les acteurs religieux

4.3.1 Les lieux religieux

Les lieux sacrés ou religieux sont désignés par les mots *église* (81 occurrences), *synagogue(s)* (48) et *couvent* (24).

Le mot *église* est employé 51 fois par les locuteurs masculins et 54 fois par les réfugiés espagnols. Il se retrouve 5 fois cooccurrent du mot *catholique*.

Dans le témoignage des hommes et des réfugiés, le nom *Santa* est 4 fois cooccurrent du mot *église*. Il s'agit de l'église Santa Ana où les parents du témoin Georges se sont mariés quelque temps après leur rencontre.

En revanche, le mot *synagogue* est présent uniquement dans les témoignages des déportés juifs. À cinq reprises, les mots *synagogue* et *école* sont cités ensemble, comme dans l'énoncé de Yehoyahin :

Et j'étais, j'avais fini une année d'école, dans une école juive religieuse, de l'école de ce, de la communauté juive orthodoxe, qui avait aussi une synagogue dans l'école et un jour, je vais à l'école le matin et y'a pas d'école. Pendant la nuit, on a brûlé et cassé presque toute l'école et la synagogue, c'était le 9 novembre 1938 (Yehoyahin, 2012).

Le locuteur se rappelle son ancienne école juive orthodoxe qui abritait une synagogue. Le souvenir de sa scolarité s'achève par le marqueur temporel « un jour » qui crée une sorte de fracture dans la continuité du souvenir : la première remémoration se termine pour laisser la place à une autre, celle de l'école brûlée « on a brûlé et cassé presque toute l'école et la synagogue ».

Dans la liste des cooccurrences, on retrouve l'adjectif *grande* (co-fréquence 4) mais seulement pour décrire et qualifier la taille de la synagogue.

Le dernier lieu religieux cité dans les témoignages est *couvent*. Il est repris 18 fois par les témoins juifs et 17 fois par les témoins féminins. Leur témoignage regroupe le champ lexical de la religion chrétienne par le mot *sœurs* par rapport aux sœurs religieuses (co-fréquence 3) et le groupe nominal *filles du couvent* (co-fréquence 3).

Il est aussi 3 fois cooccurrent du mot *école*, comme ci-dessous :

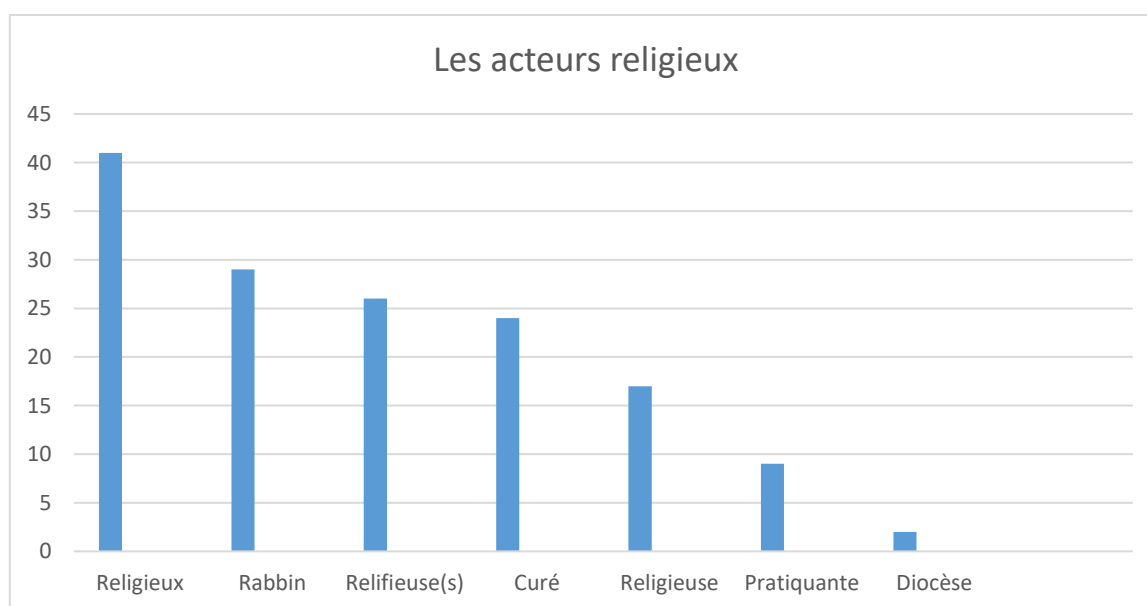
Et là, moi j'étais à l'école, une école supérieure dans un couvent. Et là, j'ai appris l'anglais aussi. J'ai d'abord de nouveau dû apprendre l'allemand mais j'ai vite eu l'allemand parce que c'était aussi dans mon oreille. Et là, j'ai fait, on a fait Mittlere Reife¹²⁷, c'est pas la maturité mais c'est, je ne sais pas comment on dit en français mais c'est comme un brevet, c'est après, c'est trois ans d'école supérieure après l'école ... Primaire ... Primaire qu'on avait fait en France (Margot, 2007).

Dans son énoncé, Margot revient sur l'éducation qu'elle a reçue à son école supérieure au sein d'un couvent où elle a appris l'anglais et l'allemand. Cela lui a permis d'obtenir son brevet qu'elle nomme dans sa langue maternelle « Mittlere Reife ». Cette nomination engendre par la suite un processus de reconstruction dans la langue cible, le français. Ce processus est signalé par les négations successives.

En effet, l'éducation monastique avait comme objectif non seulement de préserver la *vraie* foi, mais aussi d'offrir aux filles du couvent une bonne éducation intellectuelle.

4.3.2 Les acteurs religieux

Les acteurs religieux englobent : les chefs religieux et les pratiquants de la religion comme nous pouvons le voir dans ce graphique :



Graphique 11. Les différents acteurs religieux

Les acteurs religieux les plus cités par les témoins sont les pratiquants de la religion qui sont qualifiés par les adjectifs *religieux*, *religieuse* (qui s'emploie aussi comme substantif) et, à très

¹²⁷ C'est un certificat de fin d'études qu'on obtient en Allemagne après 10 ans de scolarité.

faible fréquence, par l'adjectif *pratiquante*. Les chefs religieux qui reviennent dans le discours des locuteurs sont *rabbin* ou encore *curé*. Le mot *diocèse* reste très peu utilisé.

4.3.2.1 Les chefs religieux

Pour cette première catégorie le mot *rabbin*¹²⁸ (29) est le plus employé, et particulièrement par les locuteurs masculins juifs (25 occurrences). Norbert parle souvent du rabbin Kapel. Ce patronyme est 8 fois son cooccurrent, comme dans cet énoncé :

C'était encore une fois à un home très orthodoxe et nous étions à l'école du village en Israël et là le, le rabbin Kapel était venu rendre visite parce que tous, nous étions des enfants réfugiés, des enfants qui étaient venus d'Europe, réfugiés de toutes les, de parties différentes d'Europe et il, il était venu. Alors c'est là, la première fois que je l'ai vu (Norbert, 2008).

Le locuteur se rappelle la première fois qu'il a vu, en Israël, le rabbin dans son école du village. Par la circonstancielle de cause introduite par *parce que*, Norbert revient sur les circonstances qui ont poussé le rabbin à leur rendre visite.

Le mot *oncle* rentre aussi 3 fois en cooccurrence avec le mot *rabbin*. C'est toujours le témoin Norbert qui raconte le souvenir de son oncle rabbin interné au camp de Brens, ou encore Hilda qui affirme la présence des rabbins au camp de Rivesaltes :

Vous aviez jamais eu de visite de rabbin, ou des choses comme ça ? Y'a eu, mais moi, je n'en ai pas le souvenir. Mais je sais que y'a eu des rabbins qui sont venus à Rivesaltes. De l'extérieur, je crois. Par ... je sais pas si c'était l'OSE à ce moment-là qui travaillait encore dans le camp. Parce qu'après l'OSE ne pouvait plus travailler dans le camp. Y'avait plus que la Cimade je crois, et euh ... la Croix rouge suisse. Mais avant cela, je crois qu'il y avait un rabbin, qu'il y avait un rabbin qui venait de temps en temps oui (Hilda, 2009).

Si, dans un premier temps, Hilda annonce son incertitude par le verbe modalisateur *croire que* quant à la présence des rabbins au camp, elle affirme, dans un second temps, sa première assertion (son incertitude) par l'adverbe d'affirmation *Oui*.

¹²⁸ Au camp de Rivesaltes, la présence des rabbins était autorisée. C'est le rabbin Schilli qui rendait visites aux internés du camp de Rivesaltes, d'Agde et d'Argelès. Les visites étaient assez fréquentes : entre 2 à 4 visites par mois. Les rabbins devaient non seulement célébrer les fêtes religieuses et les mariages autrement dit encadrer la vie religieuse et culturelle dans les camps, mais aussi de faire en sorte que l'internement se passe bien au niveau de l'aménagement et qu'il n'y ait pas de tensions entre les internés et l'administration, l'affirme Boitel : La tâche des aumôniers des camps est multiple : célébration des offices, fêtes religieuses, instruction religieuse, circoncisions, fêtes, mariages et cacherouts. Ils doivent s'assurer que des conditions d'aménagement suffisantes sont prévues : hygiène, nourriture, veiller à ce que les rapports entre internés et administration se déroulent normalement (2015 : 161).

La rabbin Schilli n'était pas le seul à intervenir dans le camp de Rivesaltes. D'autres rabbins comme le rabbin Fuks ou le rabbin Mordoh étaient présents dans le camp, mais cela n'a pas été mentionné par les locuteurs.

On retrouve, en deuxième position, le mot *curé* (24). Il est associé aux mots *village* (co-fréquence 4) et *catholique* (co-fréquence 2). Dans une première association, le mot *curé* est employé dans le groupe nominal *curé du/d'un village*, et dans une seconde association, le mot *catholique* est employé en tant qu'adjectif qualifiant le nom *curé*.

Enfin, en dernière position, on retrouve le mot *diocèse* (2). Il est employé seulement par Julia, comme dans cet énoncé :

Alors il comprenait pas que sa mère avait donné ça et en plus, elle l'a donné à la mairie, elle l'a donné à l'église et au diocèse de là-bas. Alors je suis née quatre fois, je suis comme Jésus, je suis venue quatre fois au monde. Mais elle donnait des dates différentes à chaque fois ? Bah, à la mairie, elle a donné le mois de mars hein, je suis née au mois de mars ... 32 ! 33. Et puis à l'église elle a donné au mois d'avril 32 et au diocèse de, de là-bas elle a donné au mois de mai 32. Alors je suis née quatre fois (Julia, 2014).

Sur un ton de dérision, Julia se compare au prophète qui a pu renaître de ses cendres « je suis née quatre fois ». Une analogie significative, car sa mère n'a pas donné la bonne date de naissance de sa fille aux institutions civiles « la mairie » et religieuses « église », « diocèse ».

4.3.2.2 Les pratiquants de la religion

Les pratiquants de la religion sont qualifiés par les mots : *religieux* (41), *religieuse* (17) et *pratiquante* (9).

Les mots *religieux* et *religieuse* sont employés par les locuteurs pour définir l'état de croyance d'un membre de la famille ou de leur propre personne, comme dans ces énoncés de Hilda et de Frida :

Je n'étais pas capable de, euh, c'était c'était la voie que mes parents nous ont enseigné et j'ai senti qu'en leur mémoire, il faut que je continue. Et mes enfants sont religieux, pas extrêmes, personne n'est extrême chez nous, mais religieux. Et euh ... mes petits-enfants aussi (Hilda, 2009).

Et quelle est votre relation avec la religion ? Euh, je ne suis pas religieuse, au contraire, je n'ai pas ..., je n'aime pas la religion. C'est, je ne sais pas, j'ai certainement, euh, quelque chose dans ma tête qui ne, qui ne marche pas très bien, je n'étais jamais religieuse même je veux vraiment, je crois que la religion peut faire du mal comme elle peut faire du bien à certaines gens mais pour moi je, je suis fière d'être juive et je suis fière d'être israélienne mais la religion ne me dit rien (Frida, 2012).

Dans le premier énoncé, la locutrice qualifie ses enfants et ses petits-enfants par l'adjectif *religieux*. Elle précise, par la négation, que leur implication dans la religion était modérée. Toutefois, par la négation totale *ne...pas* et *ne...jamais*, Frida se définit catégoriquement comme une *non-religieuse*. Elle affirme son positionnement par l'assertion négative « je n'aime

pas la religion ». La négation « ne masher pas très bien » souligne l'incompréhension de la locutrice face à ce rejet total. Puis, elle tente de modérer ses propos sur son rejet de la religion en prenant de la distance et en insistant sur le caractère manichéen de la religion par le verbe *je crois que*. Elle termine son argumentation par un discours de reconnaissance. Elle déclare par l'adjectif *fière* son appartenance à la communauté juive d'Israël, mais cela ne l'empêche pas de ne pas adhérer à la religion « ne me dit rien ».

| | |
|------------------------|---|
| Instruction religieuse | 4 |
| Pratiques religieuses | 3 |
| Fêtes religieuses | 2 |
| Croyance religieuse | 1 |
| Famille religieuse | 1 |
| Partie religieuse | 1 |
| Secte religieuse | 1 |
| Conviction religieuse | 1 |
| Tradition religieuse | 1 |

| | |
|--------------------|---|
| Juifs religieux | 2 |
| Offices religieux | 2 |
| Gens religieux | 1 |
| Kibboutz religieux | 1 |
| Institut religieux | 1 |

Tableau 53. L'emploi des mots « religieuse(s) » et « religieux »

Le mot *pratiquante*, utilisé à faible fréquence, détermine le niveau de pratique de la religion chez un membre de la famille. Il peut s'agir de la mère, du père ou de la grand-mère.

4.4 Les pratiques religieuses

Les pratiques religieuses sont qualifiées par *messe* (12), *communion* (8), *baptême* (7) et *confession* (3).

Le mot *messe* revient 7 fois dans le discours des républicains espagnols. Les locuteurs évoquent la messe du dimanche en dehors des murs du camp, mais aussi à sa pratique dans le camp de Rivesaltes, comme ci-dessous :

Au, au camp de Rivesaltes, il y avait des messes ? Ben, moi, je crois que dans tous les camps. Le camp de Rivesaltes, je ne, je ne sais pas concrètement, mais maman disait ..., bon, elle, elle n'y allait pas, elle n'y allait pas, mais il y avait, il y avait des messes, oui. Il faut penser que les gens qui sortaient étaient chrétiens (Maria, 2014).

Maria affirme, sans être certaine, la présence de la religion à Rivesaltes par le verbe modalisateur *je crois* et par l'adverbe de confirmation *Oui*.

En ce qui concerne le mot *communion* (8), il est repris 6 fois par les déportés juifs, essentiellement par Margot (4 occurrences). Le mot *confession* (3 occurrences) est 2 fois cooccurrent du mot *communion* :

Mes parents ont toujours pensé que ça serait une possibilité comme maman était chrétienne, qu'elle était catholique, que ça pourrait aussi peut être nous sauver la vie d'être catholique. Et mon père était absolument pour. Il a dit que tout ce qui pouvait nous sauver était bon pour lui. Il n'avait aucune opposition. Et là, nous avons été baptisées par un prêtre catholique. Il était de la Pologne, il était polonais et puis on a même fait à Rivesaltes notre première communion et la première confession (Margot, 2007).

Dans cet énoncé, Margot se remémore sa première communion et confession au camp de Rivesaltes. En restituant, par le biais du discours rapporté indirect, les propos de son père « Il a dit que tout ce qui pouvait nous sauver était bon pour lui », elle considère que cette conversion au catholicisme, grâce à sa mère qu'elle décrit par les attributs du sujet *chrétienne* et *catholique*, était pour ses parents un moyen de sauver la vie de leurs enfants. Ainsi, l'acte de ses parents est décrit comme une action réalisée dans une situation d'urgence.

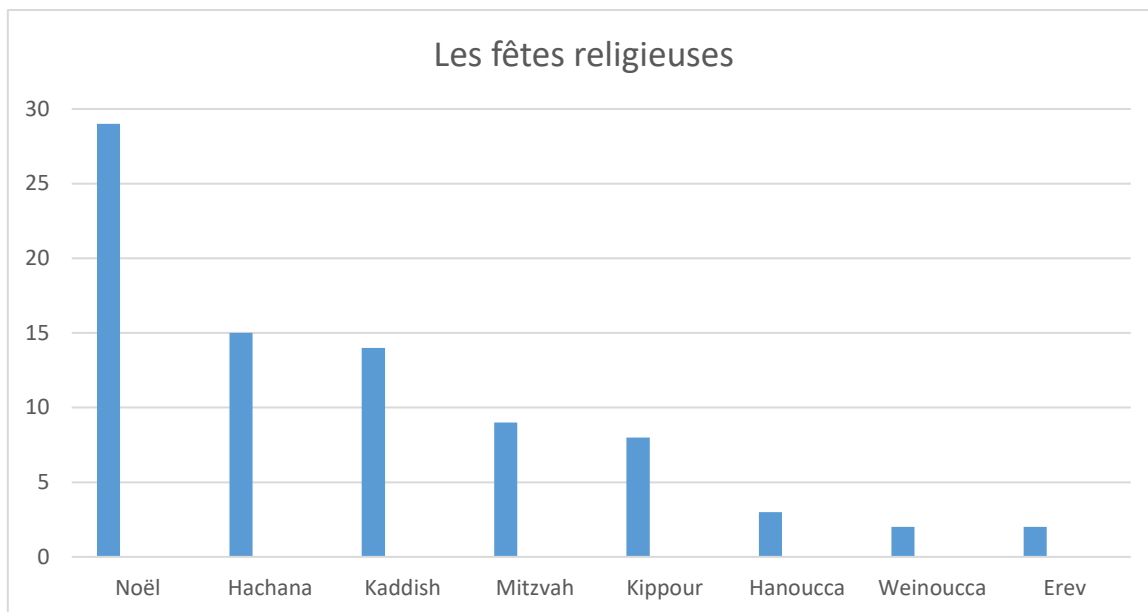
Le mot *baptême*¹²⁹ est utilisé 5 fois par les réfugiés espagnols.

La pratique de la religion s'avère ainsi très importante pour les internés, et surtout les internés juifs.

4.5 Les fêtes religieuses

Le graphique ci-dessous regroupe toutes les fêtes religieuses citées par les témoins de Rivesaltes :

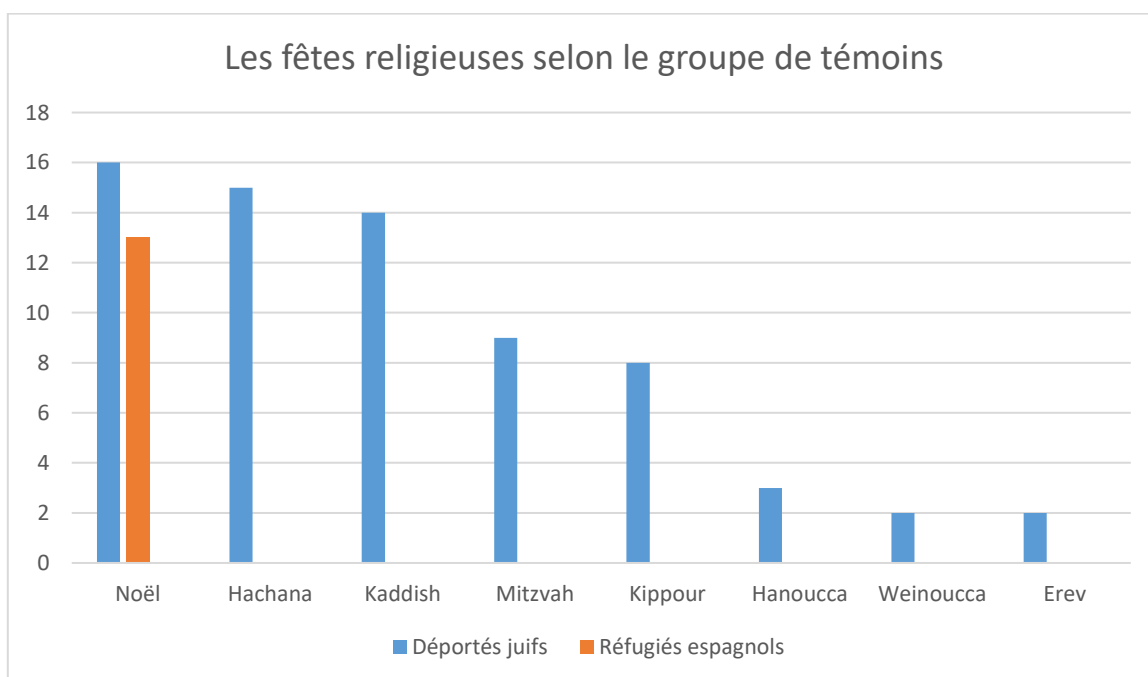
¹²⁹ Comme pour les autres pratiques religieuses, au camp de Rivesaltes, les baptêmes étaient effectués par un curé. Il s'agissait soit de vrais baptêmes de chrétiens, soit de faux baptêmes qui impliquaient de faux papiers. Sous la responsabilité du curé et de la Cimade, l'objectif de ces actions était de sauver les enfants juifs : « En outre, la complicité consista à élaborer de faux papiers et de faux certificats de baptême ; ainsi firent le curé de Rivesaltes et la Cimade, leur fabrication étant centralisée à Nîmes, au siège social » (Boitel, 2015 : 231).



Graphique 12. Les fêtes religieuses dans les témoignages des internés de Rivesaltes

Les fêtes qui reviennent le plus fréquemment font partie de la culture juive. On retrouve surtout *Roch Hachana*, *Kaddish*, *Bar Mitzvah* et *Yom Kippour*. Les autres fêtes, comme *Hanoucca*, *Weinoucca* et *Erev* sont utilisées à très basse fréquence. La seule fête chrétienne citée est *Noël*.

Ce deuxième graphique recense les fêtes religieuses dans chaque groupe de témoins : dans le groupe des républicains espagnols et des déportés juifs :



Graphique 13. Les fêtes religieuses dans le sous-corpus des réfugiés et des déportés juifs

Le graphique montre un emploi important des fêtes religieuses dans le discours des déportés juifs. Toutes les fêtes citées relèvent de leur discours, mises à part pour *Noël* qui reste toutefois plus employée par les déportés que par les réfugiés.

La fête de *Noël* (29) est la plus présente dans les témoignages. Nous avons relevé 16 occurrences dans le sous-corpus des déportés juifs, dont 9 dans le témoignage de Norbert. Quand ils parlent des fêtes, c'est essentiellement sur un ton narratif :

Elles, elles, elles avaient l'autorisation de fonctionner dans le camp. Et donc il y a, il y avait une fête, une fête de Noël donc. Qu'est-ce que ... Je me rappelle une petite fête de Noël, pas, pas, pas grand-chose mais je crois qu'elle ..., je crois que je me rappelle un sapin de Noël qu'elles avaient préparé (Norbert, 2008).

Le locuteur Norbert embraye son souvenir de la fête de *Noël* célébrée au camp par le verbe *se rappeler*. Il la qualifie par l'adjectif *petite*. Il ne se rappelle pas tous les détails, mais sa mémoire a quand même gardé le souvenir du sapin décoré. Ce souvenir est introduit sous forme de croyance *je crois*. Le verbe *se rappeler* est ainsi 4 fois cooccurrent de *Noël*.

Le mot *Noël* est toutefois 3 fois cooccurrent de *Hanoucca*¹³⁰ (3 occurrences) et 2 fois cooccurrent de *Weinoucca* (2 occurrences). En effet, certains internés fêtaient Hanoucca et Noël : « Après Hanoukkah, les internés juifs participent aux fêtes de Noël (...) » (Boitel, 2001 : 164)¹³¹. Ces appellations sont reprises par Margot :

Enfin, on a pratiqué Hanoucca et, et Noël ensemble, ce qu'on appelait Weinoucca et on allumait les bougies de, de, de cette lampe de Hanoucca et on avait en même temps un arbre de Noël (Margot, 2007).

Margot explique qu'elle fêtait ensemble, avec sa famille, *Noël* et *Hanoucca*. Cette double fête a donné lieu à une autre nomination collective *Weinoucca*. Le pronom indéfini *on* renvoie à la famille de Margot qui célébrait Hanoucca en allumant la lampe d'Hanoucca, et Noël par le sapin de Noël.

¹³⁰ C'est une fête religieuse juive qui dure huit jours : du 18 au 26 décembre. Durant ces huit jours, les Juifs allument huit bougies d'un chandelier de neuf branches, une bougie pour chaque soir.

¹³¹ C'est un passage du film de Jacqueline Veuve. Cette dernière a adapté le livre de Friedel Bohny-Reiter intitulé *Journal de Rivesaltes 1941-1942*.

La première fête juive citée est *Hachana* (15). Le mot renvoie à la fête religieuse Roch Hachana¹³² citée 12 fois par le témoin Aharon. Ce dernier raconte comment il a passé ces deux jours de Roch Hachana au camp de Rivesaltes.

Le mot *Mitzvah* (9) fait référence à la Bar Mitzvah. Il revient 7 fois dans le discours de Léon et seulement 2 fois dans le discours de Claude. Il est cooccurrent des mots *synagogue* et *communion* (co-fréquence 2) :

(...) j'avais mes treize ans révolus, on a fait la Bar Mitzvah à Rivesaltes. Et du monde y en avait suffisamment pour pouvoir faire la Bar Mitzvah c'est à dire les hommes, on a donc réuni, on a ..., j'ai fait ma Bar Mitzvah au camp de Rivesaltes. Et la seule chose que je n'oublierai jamais c'est mon cadeau de Bar Mitzvah. Y avait une femme allemande, que je n'ai jamais connue, que j'ai vue comme ça là, qui était voisine avec ma mère, dans le, dans la, dans la baraque, elle m'a offert une rondelle de saucisson, voilà ça c'était mon cadeau de Bar Mitzvah, voilà. Mon cadeau de communion, voilà (Léon, 2009).

Ci-dessus, Léon évoque le souvenir de sa Bar Mitzvah fêtée au camp de Rivesaltes quand il avait 13 ans. Il déclare par la négation associée au verbe de l'oubli *oublier* « je n'oublierai jamais » la permanence du souvenir du cadeau qu'il a eu ce jour-là : une rondelle de saucisson qui lui a été offerte par la voisine de sa mère.

La dernière fête est d'Erev Yom Kippour : le mot *Kippour* est cité 8 fois et *Erev* 2 fois. Le mot *Kippour* est 2 fois cooccurrent du mot *Hachana*, comme dans l'énoncé de Norbert :

C'est, c'est seulement ce Seder dont je me souviens, mais sinon les fêtes comme Roche Hachana et Yom Kippour non je, je, je, je n'ai aucun souvenir (Norbert, 2008).

Le témoin embraye son souvenir par une restriction introduite par *c'est seulement* suivi du verbe mémoriel à la forme affirmative. Sa mémoire reste active au souvenir de Seder. Il déclare par le verbe *se souvenir* à la forme négative ne pas se rappeler Roch Hachana et de Yom Kippour.

En plus des fêtes religieuses, le témoin Aharon parle de *Kaddish*¹³³ (14). D'ailleurs, le mot *prière* est 20 fois cité dans les témoignages, soit les locuteurs font référence à la prière catholique, soit à la prière juive, comme dans ce qui suit :

¹³² C'est une fête juive qui dure deux jours. Elle est considérée comme étant le Nouvel an des Juifs. Durant ces deux jours, les Juifs commémorent aussi la création du monde. Elle marque le début de dix jours de pénitence (Techouva).

¹³³ Il s'agit du nom d'une prière juive.

Expliquez ce que c'est le Kaddish. Le Kaddish, quelqu'un dont les parents sont morts, on dit une prière qui s'appelle Kaddish. On, et on dit ça une année, une année entière. Alors c'est pour cela que j'ai dit Kaddish pour elle, une année entière (Aharon, 2012).

Dans cet énoncé, le témoin tente de définir le mot *Kaddish*. Il sollicite la définition par prototypie en spécifiant le mot à définir *Kaddish* par une proposition relative « quelqu'un dont les parents sont morts ». Mais cette relative ne sert pas réellement à définir le terme, elle sert à le contextualiser. Le mot définitoire du terme se trouve dans la seconde partie de la proposition « une prière ». Il le définit comme une prière qu'on fait pendant toute une année suite à la mort des parents.

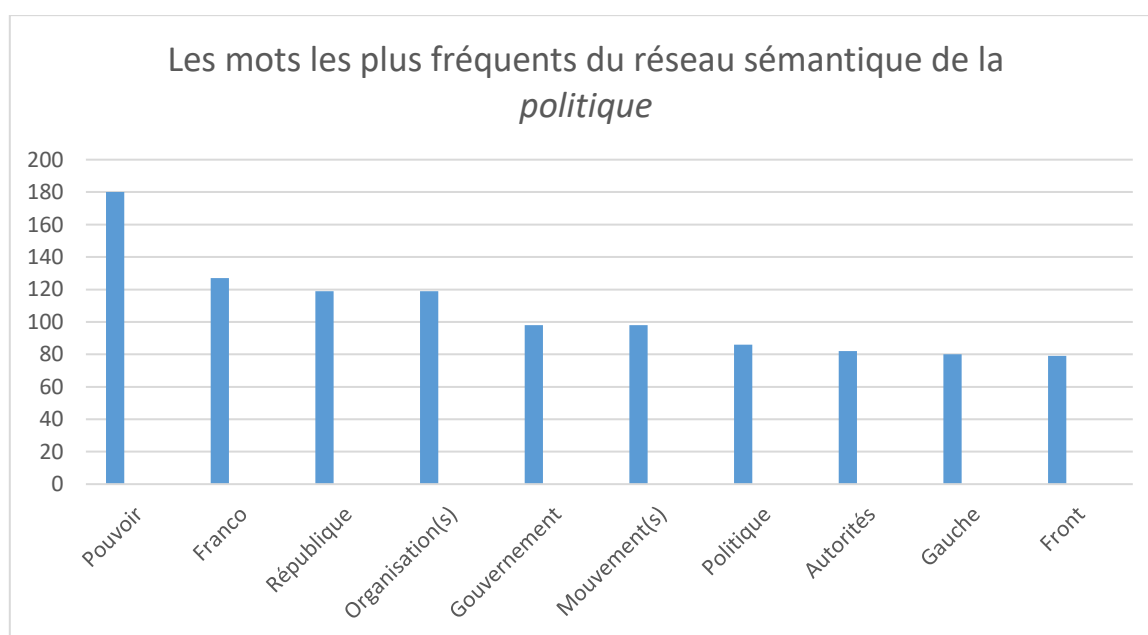
5. Le réseau sémantique politico-militaire

Nous scindons ce réseau en deux parties regroupant le vocabulaire de la politique et le vocabulaire militaire.

La première partie traitera le lexique relatif aux institutions, aux partis et aux régimes politiques, aux regroupements et aux doctrines, ainsi qu'aux acteurs de la sphère politique. La seconde partie répondra aux questions suivantes : quels sont les mots de la guerre ? Quels sont ses acteurs ? Et ses conséquences ?

5.1 Le vocabulaire de la politique

Le vocabulaire de la politique se cristallise autour des mots regroupés dans ce graphique :



Graphique 14. Les mots de la politique

En observant de plus près, nous relevons une focalisation sur les institutions/régimes politiques tels que *République, organisation(s), gouvernement, mouvement(s) et autorités*. Les partis politiques sont repérables par les mots *gauche* et *Front*. Cependant, le mot le plus utilisé est un substantif abstrait *pouvoir*. Dans cette liste, pas très exhaustive, un seul nom propre apparaît, celui de *Franco*, une figure haïe mais majeure pour les républicains espagnols.

Bien que le mot *pouvoir* soit le plus employé, sur les 180 occurrences, presque un quart des occurrences renvoient à la sphère politique¹³⁴. Le mot *pouvoir* est employé soit en tant que terme générique, soit dans des constructions nominales ou verbales plus ou moins figées telles que « prise de pouvoir », « abus de pouvoir » ou encore « arrivé au pouvoir » reprise 5 fois. Le tableau ci-dessous regroupe tous les autres emplois :

| | |
|--|---|
| Arrivé(s) au pouvoir | 5 |
| Prise de pouvoir | 4 |
| Prendre le pouvoir / a pris le pouvoir | 4 |
| Abus de pouvoir | 2 |
| Venus au pouvoir | 2 |
| Assoiffés de pouvoir | 1 |
| Pouvoir militaire | 1 |

Tableau 54. Les emplois du mot « pouvoir »

Le mot relève du vocabulaire des locuteurs masculins, en effet sur les 28 occurrences, une seule occurrence revient dans le sous-corpus des femmes (le témoignage d'Irène). Le mot est prononcé non par la locutrice elle-même, mais par l'intervieweur, et qui demande était déjà au pouvoir quand Irène est arrivée à Worm dans les années 30.

Voici quelques énoncés du sous-corpus des locuteurs masculins :

Je, je, je me rappelle évidemment que euh, lorsque les nazis sont venus au pouvoir, il n'était plus possible, comme Juif, d'aller dans certains quartiers de la ville, les jardins publics étaient euh, défendus et aussi, je me rappelle une fois, euh, j'étais dans la rue avec ma tante et il a commencé à pleuvoir et alors elle a dit « Allons nous abriter là, dans un bistrot, à l'entrée d'un bistrot. » et à l'entrée de ce, de, de, de ce bistrot, il y avait écrit « Juden unerwünscht » (Norbert, 2008).

¹³⁴ Dans les autres constructions, non prises en compte, le mot *pouvoir* est employé en tant que verbe infinitif, par exemple : « pour pouvoir manger », « sans pouvoir travailler », « on va pouvoir commencer », etc. Nous avons, de ce fait, pris que sa forme nominale.

Mais aujourd’hui on ne sait jamais parce que aujourd’hui, euh, vous voyez, vous regardez le monde n’est-ce pas et vous avez, tout le monde parle la démocratie. Mais combien de dictateurs il y a dans le monde ? N’est-ce pas ? combien de de de, de, de terroristes ? Vous voyez ici, à, à, en Colombie ... Ils sont, ils sont tous égal ! Ils veulent le pouvoir ! C’est la seule chose qui les intéresse, ça intéresse pas l’individu (David, 2008).

Dans le premier énoncé, le mot *pouvoir*, placé dans un fragment indépendant marqué par des incisives, permet de situer temporellement le souvenir du témoin introduit et embrayé par le verbe du souvenir *je me rappelle que*. Il est employé en tant que complément essentiel du verbe précédé de la préposition *au* qui rend sa fonction grammaticale plus ambiguë. Car même s’il est pronominalisable dans l’énoncé « *Ils y sont arrivés* », il ne joue ni le rôle du complément d’objet indirect, ni celui du complément d’objet direct. S’agit-il d’une sorte d’interférence entre la langue française et la langue allemande (la langue maternelle du témoin Norbert)¹³⁵ ?

Dans le second énoncé, employé en tant que complément d’objet direct, il prend la forme d’un syntagme nominal ou d’un nom massif précédé du déterminant générique *le* qui attribue au substantif un sens générique : « l’article défini singulier fait figure de parent pauvre à côté de ses « cooccurrents » génériques les et un. [...] Dans la plupart des cas, toutefois, la généricité ne lui est pas retirée (...) » (Kleiber, 1989 : 73). Ainsi, dans ce cas particulier, le mot *pouvoir* peut avoir plusieurs rôles grammaticaux.

5.1.1 Les institutions/régimes politiques

Les institutions politiques sont représentées par les mots *République* (119) et *gouvernement* (98). Le mot *République* est souvent suivi d’un adjectif qui spécifie l’appartenance nationale de l’organe, comme le montre le tableau ci-dessous :

| | |
|-------------------------------|---|
| République espagnoles | 8 |
| République dominicaine | 4 |
| République française | 3 |
| République fédérale allemande | 1 |

Tableau 55. Les emplois du mot « République »

Grâce au logiciel TXM, nous avons pu suivre la progression de ces deux mots dans le corpus, tout d’abord selon le sexe des locuteurs, puis selon leur groupe d’appartenance (républicains

¹³⁵ En allemand, l’énoncé pourrait se traduire ainsi « Die Nazis Kamen an die Macht ». « kamen » provient du verbe *kommen* en langue allemande qui signifie *arriver* en langue française.

espagnols ou déportés juifs) : le mot *République* revient le plus fréquemment dans les témoignages des locuteurs masculins et des déportés juifs. Dans le premier sous-corpus, il représente 0.017 % et dans le second 0.023 %, alors que dans les témoignages des femmes et des réfugiés, le taux est extrêmement faible. Il représente seulement 0.004 % dans le premier sous-corpus et 0.001 % dans le second. Plus précisément, c'est le témoin Antonio Cascarosa (25 occurrences) qui le reprend plusieurs fois dans son discours pour parler de la restitution de la République espagnole par exemple.

Quant au mot *gouvernement*, il est employé dans des structures nominales. Il est, dans la plupart des cas, accompagné soit d'un complément du nom, soit d'un adjectif qualificatif. Il revient particulièrement dans le discours des locuteurs masculins avec un taux de 0.013 % et dans le discours des déportés avec un taux de 0.015 %. En revanche, son taux est très faible chez les femmes (0.006 %) et chez les réfugiés (0.005 %). Le groupe nominal qui est en tête de liste est « gouvernement français ». Il apparaît 25 fois dans le témoignage de Paul. Il l'utilise pour évoquer ce que le gouvernement français leur a fait subir :

Autrement, si on prenait l'eau pour se nettoyer, alors on savait pas si ils allaient nous porter un autre citerne d'eau, parce que vraiment le gouvernement français, il était si dégueulasse parce qu'ils nous ont portés aussi des, des camions, euh, des camions comme qui, ils, ils se inclinaient et ils vidaient ce qu'ils portaient, comme j'ai dit, des, des carottes, des, des, des betteraves, enfin tout ça ils les jetaient là, sur le sable, alors comme si, là, comme j'ai dit d'abord, comme on était des cochons : « Si tu veux manger, mange » (Georges, 2014).

Le locuteur revient sur les pratiques du gouvernement français par des comparaisons péjoratives à des animaux ou à des légumes « nous traitait comme si on était un groupe de vaches ou un groupe de cochons » et « comme qui, ils, ils se inclinaient et ils vidaient ce qu'ils portaient, comme j'ai dit, des, des carottes, des, des, des betteraves, ...comme on était des cochons ». Le discours rapporté, octroyé ici implicitement aux gendarmes, renforce le processus de déshumanisation par la condition et l'injonction « mange ». Le comportement du gouvernement est qualifié par le témoin par le superlatif d'intensité forte « si dégueulasse ».

| | |
|--------------------------|----|
| Gouvernement français | 17 |
| Gouvernement espagnol | 6 |
| Gouvernement républicain | 3 |
| Gouvernement allemand | 3 |
| Gouvernement communiste | 1 |
| Gouvernement américain | 1 |
| Gouvernement fédéral | 1 |

Tableau 56. Le mot « gouvernement » suivi d'un attribut ou d'un complément sans préposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Gouvernement de la République | 5 |
| Gouvernement de Vichy | 4 |
| Gouvernement de Catalogne | 3 |
| Gouvernement de Venezuela | 3 |
| Gouvernement de France | 2 |
| Gouvernement de droite | 1 |
| Gouvernement des Juifs | 1 |
| Gouvernement du Mexique | 1 |

Tableau 57. Le mot « gouvernement » suivi d'un complément du nom

Le mot *mouvement(s)* (98) est un autre cooccurent du mot *politique*. Quand les témoins l'emploient, c'est pour évoquer le « mouvement libertaire » (21 occurrences) :

Y avait ... Parce que la CNT, enfin le mouvement libertaire, ce qu'y avait de très important, c'était le, le, la, la tonalité de culturel, hein, qui touchait les paysans. [...] Et cela, il faut bien reconnaître que la, la, le mouvement libertaire avait su euh vraiment donner ce goût à, à l'émancipation des gens, hein (Antonio, 2008).

Antonio énonce que les actions portées par le mouvement libertaire étaient d'une grande importance, d'où l'emploi du superlatif absolu « très important ». Après avoir qualifié ce mouvement politique, il affirme son impact sur l'émancipation d'un certain nombre de personnes qui voulaient vivre libres sans dépendre d'un pouvoir autoritaire par l'assertion de reconnaissance « il faut bien reconnaître que ».

| | |
|----------------------|----|
| Mouvement libertaire | 21 |
| Mouvement syndical | 1 |
| Mouvement socialiste | 1 |
| Mouvement ouvrier | 1 |

Tableau 58 . Les emplois du mot « mouvement »

L'adjectif *libertaire* (41) se retrouve également dans d'autres constructions très peu employées. Nous les avons recensées dans le tableau ci-dessous :

| | |
|------------------------|---|
| Monde libertaire | 2 |
| Militant(e) libertaire | 2 |
| Communiste libertaire | 2 |
| Athénée libertaire | 2 |

Tableau 59. Les emplois du mot « libertaire »

Politique (86) : quand les témoins parlent de la politique, ils en parlent soit comme une entité gouvernante, soit en l'associant à un parti plus spécifique. Dans le tableau ci-dessous, le nombre d'occurrences est très faible. Maria qui se présente comme une femme militante utilise les groupes nominaux *la politique de Franco* et *la politique mexicaine* à deux reprises :

| | |
|------------------------------------|---|
| Politique de Franco | 2 |
| Politique mexicaine ¹³⁶ | 2 |
| Politique de droite | 1 |

Tableau 60. Les emplois du mot « politique »

La locutrice Maria emploie le groupe nominal *constitution mexicaine*, car, jeune, elle a immigré au Mexique dont le soutien aux républicains espagnols s'est matérialisé par une politique d'accueil :

¹³⁶ Les témoins évoquent la « politique mexicaine », car le Mexique a toujours soutenu la cause des républicains politiquement parlant mais aussi au niveau des armes, de la nourriture et des matières premières, comme le signale Noblet : « Le Mexique réagit d'une manière tout à fait originale face aux événements d'Espagne. Son gouvernement soutient ostensiblement les républicains espagnols auxquels il s'identifie. Il leur fournit ainsi des armes, de la nourriture et du pétrole et les défend à la Société des Nations en culpabilisant les démocraties occidentales paralysées par la politique officielle de non-intervention » (2004 : 398).

Donc vous avez toujours été militante alors ? Oui. A partir de vingt ans, quoi ? Oui. Et au Mexique, ça se passait comment ? Eh bien au Mexique, bon au Mexique, nous avons un problème, parce que nous ne pouvions pas nous « involucrer » dans la politique mexicaine. Ça, c'était absolument impossible. Alors, ce que nous faisons ... Pourquoi ? Ben, c'est la constitution qui le, qui ne le permet pas. La constitution mexicaine. Les étrangers, les étrangers n'ont pas la possibilité de s'intromettre ... on dit " s'intromettre " ? Non ? De participer. De participer, oui, dans la politique mexicaine (Maria, 2010).

Très tôt, à l'âge de 20 ans, Maria s'est intéressée au militantisme, car la constitution mexicaine interdisait aux étrangers de s'impliquer et de s'engager en politique, comme elle l'explique par les négations « nous ne pouvions pas nous « involucrer » et « c'était absolument impossible ». Les verbes *permettre* et *participer* à la forme négative soulignent le caractère radical de la constitution.

Les témoins qui évoquent le mot *politique* tendent à l'associer au mot *engagement* (5 co-fréquences). Ils parlent de leur engagement politique ou de leur absence d'engagement :

C'est un engagement, il faut dire que, dans le monde, comme j'étais un élève très studieux et « polar » comme on dit, je n'ai pas eu d'engagement politique dans ma jeunesse. Je pensais surtout à faire des études, j'ai fait Maths Sup / Maths Spé, j'ai fait des Grandes Écoles et cet engagement n'est venu qu'à l'âge de vingt six ans lorsque je travaillais comme ingénieur à l'Aérospatiale et ça a été les événements de 68 c'est là où tout à coup j'ai découvert des choses (Raoul, 2009).

Quand l'intervieweur questionne le locuteur Raoul sur le degré de son engagement politique étant jeune, ce dernier répond immédiatement par la négation totale. Il justifie son non-engagement ou plutôt son engagement tardif par son intérêt aux études et à sa scolarité studieuse. Il a commencé à s'intéresser à la politique à 26 ans quand il a eu son premier travail en tant qu'ingénieur de l'Aérospatiale. Cette prise de conscience marquée par la locution adverbiale *tout à coup*, a été déclenchée par les événements de mai 68 quand la jeunesse internationale s'est révoltée contre le pouvoir politique et la société de consommation de l'époque.

| | |
|------------------------|---|
| Engagement politique | 5 |
| Parti politique | 5 |
| Point de vue politique | 3 |
| Vie politique | 3 |
| Homme politique | 3 |
| Classe politique | 2 |
| Réfugié politique | 2 |

Tableau 61. Les différentes constructions nominales du mot « politique »

Le mot *politique* est employé dans diverses constructions nominales plus ou moins figées. Les plus présentes, avec cinq occurrences, sont « engagement politique » et « parti politique ».

Les mots de la politique s'élargissent avec le mot *autorités* (82). Il est essentiellement cité par les locuteurs masculins (73 occurrences) et par les républicains espagnols (47 occurrences). Le mot *autorités* peut être employé avec un qualificatif ayant la forme d'un adjectif ou d'un complément du nom introduit par la préposition *de*. Le groupe nominal « autorités françaises » est plus récurrent avec 21 occurrences. On retrouve également le groupe nominal « autorités allemandes » avec une fréquence plus faible (8 occurrences).

| | |
|-----------------------|----|
| Autorités françaises | 21 |
| Autorités allemandes | 8 |
| Autorités espagnoles | 1 |
| Autorités franquistes | 1 |

| | |
|---------------------------|---|
| Autorités du camp | 2 |
| Autorités de Berlin | 1 |
| Autorités de Franco | 1 |
| Autorités de Montilla | 1 |
| Autorités de Pétain | 1 |
| Autorités du gouvernement | 1 |

Tableau 62. Les emplois du mot « autorité »

Dans les témoignages, les autorités françaises sont présentées comme une instance de pouvoir qui commande et qui impose ses décisions¹³⁷ :

Et l'argent qui, qu'ils récoltaient avec ça, ils, ils achetaient de la, de la nourriture et ils en, ils avaient l'autorisation des autorités françaises de venir au camp des femmes, ils cherchaient les enfants, ils voyaient ceux qui étaient les, les plus délabrés pour leur donner un, un supplément de, de soutien. Donc les femmes étaient très reconnaissantes à l'égard des gars des camarades des Brigades Internationales à cause de ça (José, 2011).

Mais les autorités françaises interdisaient aux juifs qui revenaient de Suisse de venir avec quelques valeurs, que ce soit. Il fallait qu'ils reviennent nus, sans bijoux, sans argent, sans rien (Raoul, 2009).

Dans ces énoncés, le pouvoir des autorités est marqué par les permissions et les interdictions qu'elles attribuaient, et cela par l'emploi du substantif *autorisation* et du verbe *interdire*. Dans le premier énoncé, José explique que les membres des Brigades Internationales [ils] avaient le droit de venir dans l'îlot des femmes, car ils avaient l'autorisation des autorités. Il décrit le comportement des femmes à l'égard des brigadistes par le superlatif absolu « très reconnaissantes ». Dans le second énoncé, le discours du locuteur Raoul se focalise sur les interdictions que les autorités imposaient notamment aux Juifs de Suisse « Il fallait qu'ils reviennent nus, sans bijoux, sans argent, sans rien ».

Le mode de fonctionnement du régime de Vichy ou franquiste est nommé par *régime* (17). Il s'agit du régime de Vichy, de Pétain ou de Franco. Les adjectifs qualificatifs épithètes associés à ce mot sont *allemand* et *épouvantable*. Ce dernier adjectif est employé pour décrire le régime franquiste :

Je pense que c'est pour vous dire que nous nous sommes tous très bien sortis, même ceux qui ont été obligés, comme moi, de revenir faire la navette deux fois et de passer une dizaine d'années dans ce régime épouvantable, épouvantable, et, et rétrograde, et, et néfaste pour l'Espagne ! Parce que Franco, la seule chose qu'il a fait sortir, c'est quand il s'est rendu compte, avec l'aide d'autres nations, qu'il pouvait sortir l'Espagne de la misère, qu'elle était, elle était totale, elle était pire que, que actuellement l'Inde, ou d'autres pays plus misérables encore (Antonio, 2010).

¹³⁷ Les autorités françaises jouissaient donc d'une souveraineté assez importante, le soutient Peschanski : « Encore et toujours les plus hautes autorités françaises cherchaient à affirmer la souveraineté de l'État français sur l'ensemble du territoire national et, plus précisément, ses pouvoirs de police » (2000 : 268).

Antonio n'hésite pas à décrire le régime de Franco par des adjectifs à valeur péjorative assez évocateurs, comme *épouvantable*, *rétrograde* et *néfaste*. Cette suite d'adjectifs renvoie à la misère qui s'est installée en Espagne durant les années franquistes.

L'extrême droite vichyste comprenait la *Milice* (28) de Pétain que les témoins nomment aussi « la Milice française » (2 occurrences), « la police de Vichy » (3 occurrences) ou « la police de Pétain » (1 occurrence).

Le mot *Milice* est essentiellement présent dans le sous-corpus des hommes (18 occurrences) et dans le sous-corpus des républicains espagnols (19 occurrences) :

C'était des gens très, très courageux parce que, comme j'avais dit, la Croix-Rouge suisse leur a imposé de, d'être neutre, de ne pas se mêler d'affaires politiques, ou, ou de, de se mêler de ce qui se passe des nazis, entre les nazis et les collaborateurs en France, la milice française, donc le régime de Pétain. Mais eux n'ont pas fait attention à ça, ils avaient, c'était leur cœur qui leur a dit ce qu'il fallait faire (Margot, 2007).

Dans cet extrait, Margot introduit, par le biais de la conjonction de coordination *donc*, une sorte de définition par prototypie du groupe nominal « la Milice française ». Nous avons ici une sorte d'auto-reformulation. La locutrice reprend les groupes nominaux *les collaborateurs en France*, *la Milice française*, par *le régime de Pétain* : elle introduit ainsi une autre formulation plus généralisante et englobante. Il s'agit ici d'explicitier les premiers groupes nominaux par un référent peut-être plus connu par la mémoire collective, à savoir Pétain.

Ainsi, les institutions et les régimes politiques sont largement utilisés et identifiables dans le discours des témoins.

5.1.2 Les partis politiques

La sphère politique se compose également de partis politiques. Le mot *parti* est 6 fois cooccurrent du mot *politique*.

Dans les témoignages des locuteurs, le parti politique le plus présent est celui de la *gauche* (80) par opposition à la *droite* (62). Les deux mots se croisent 29 fois dans le discours. Leur croisement est justifié par un facteur historique. En effet, depuis le 19^{ème} siècle, le clivage gauche/droite s'est imposé, en France, comme un clivage d'opposition, ainsi l'indique l'historien Gilles Richard : « Être de droite ou de gauche au cours du long 19^e siècle en France consista donc *in fine* à être hostile ou favorable à la République, puis à refuser ou accepter sa laïcisation (...) » (2006 : 159).

Antonio s'attarde à définir le parti de la gauche politique comme un regroupement qui comporte deux grandes orientations politiques, celle des communistes et celle des socialistes¹³⁸ :

Enfin, lui, il est parti dans une compagnie de travail, et il est parti à Laroquebrou dans le Cantal et, justement, j'ai appris y'a quelques mois par Monsieur José Cobero, que mon père a dû faire de la Résistance, mais comme tout bon franc-maçon qui se respecte et comme tout bon socialiste, ils ont toujours été, ils ont toujours eu honte de dire qu'ils étaient, euh, à gauche. Mais maintenant on pense qu'il y avait que les communistes qui ont fait la Résistance. Mais je, je veux démontrer, avant de mourir, si je peux, que y'avait beaucoup plus de socialistes, qui étaient à gauche, que, que les communistes (Antonio, 2010).

Il définit le socialiste et le franc-maçon comme des acteurs de la résistance qui n'ont jamais voulu assumer leur appartenance au(x) parti(s) de gauche. Par le verbe modalisateur *je veux* et le verbe *démontrer*, le locuteur cherche à affirmer un fait : le parti gauche comprenait plus de socialistes que de communistes, ce qui vient à contredire la croyance collective qui s'oppose clairement à cette attestation¹³⁹.

Les occurrences montrent que le mot *droite* revient naturellement dans les témoignages des Républicains touchés par la dictature de Franco. Par contraste à la gauche, la droite espagnole est étroitement associée à Franco dans l'énoncé de Firmo :

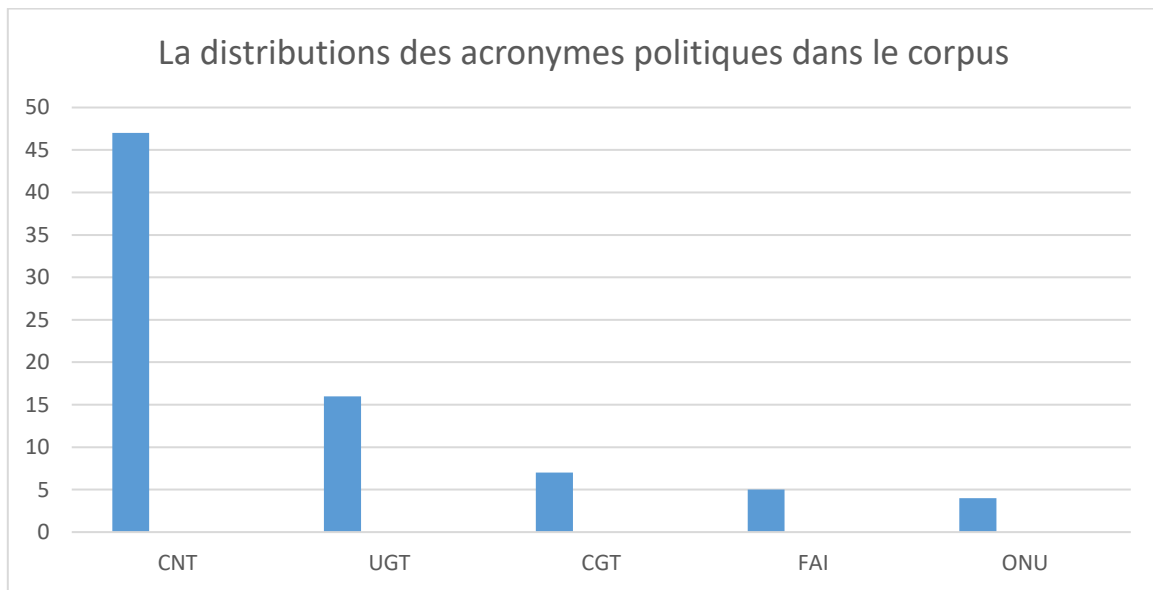
Si, je voudrais que, que on fait cette mémoire historique, que, qu'on parle, et je voudrais que, que les gens sachent ce qui s'est passé, avec la guerre d'Espagne, les gens que Franco ont fait, ont fait tuer, parce que y'avait, y'avait déjà cinq ans que la guerre était finie, et encore Franco faisait fusiller des, des gens, des prisonniers qu'il avait. Et maintenant, la droite espagnole, la droite espagnole ce sont beaucoup d'eux des héritiers de Franco (Firmo, 2011).

Ce dernier souhaite dénoncer, par le verbe modal *vouloir* exprimant l'envie d'accomplir un acte au conditionnel, les atrocités que Franco avaient commises durant la guerre d'Espagne. Il a illustré ces atrocités par l'isotopie de la mort est présente ici par les mots *tuer* et *fusiller*. Antonio nomme les adhérents de la droite espagnole d'aujourd'hui par le groupe nominal à connotation péjorative *des héritiers de Franco*. Cette désignation témoigne du positionnement (distanciation) du locuteur envers ce parti politique.

¹³⁸ La définition du locuteur Antonio correspond aux propos de l'historien Lafforgue : « Ces pays ont tous connu dans la première moitié du XX^e siècle un mouvement ouvrier important, avec des organisations de gauche fortes, qu'elles soient socialistes, communistes ou anarchistes » (2019 : 99).

¹³⁹ Lafforgue appuie cette représentation collective concernant le rôle du Parti Communiste dans la résistance contre le fascisme en considérant que ce sont particulièrement les communistes et les anarchistes qui se sont organisés pour faire face à la vague fasciste.

La liste des partis politiques englobe également des acronymes cités ci-dessous :



Graphique 15. La progression des acronymes politiques dans le corpus

Comme l'indique le graphique, les acronymes les plus cités sont, dans la majorité des cas, des organisations ou des syndicats auxquels certains témoins et leurs proches ont adhéré. Le graphique permet d'avoir un panorama global de la distribution de ces acronymes dans le corpus. L'acronyme politique le plus relevable est *CNT*.

L'acronyme *CNT*¹⁴⁰ (47 occurrences) revient 27 fois dans le témoignage d'Antonio Cascarosa qui y était un fervent partisan :

Mais, pour le reste, c'était des gens qui était à la CNT parce que c'était le mouvement, n'est-ce pas, qui, qui défendait les ouvriers. Il y avait beaucoup d'ouvriers sans, sans terre, hein. Et par conséquent, d'une manière générale ... D'ailleurs la preuve en était qu'ensuite Aragon a bien résisté (Antonio, 2008).

Le locuteur décrit le rôle de ce syndicat [CNT] par le verbe *défendre*, car il défendait des ouvriers délaissés, qui n'avaient rien, comme l'indique le groupe prépositionnel qui exprime la privation « sans terre, hein ».

Cet acronyme est en cooccurrence avec les mots *mouvement* (6), *syndicat* (5), *libertaire* (3) et *anarchiste* (3). Il est suivi de l'*UGT*¹⁴¹ défini par les qualificatifs *syndicat* (5) et *socialiste* (2). La *CGT*¹⁴² (7) est décrite par José comme étant un syndicat militant.

¹⁴⁰ Cet acronyme signifie « syndicat anarchiste « Confédération nationale du travail ».

¹⁴¹ Syndicat espagnol « Union générale des travailleurs ».

¹⁴² Syndicat français « Confédération générale du travail ».

Enfin, l'acronyme *FAI*¹⁴³ est souvent juxtaposé à *CNT*. Il est repris 5 fois dans le sous-corpus des républicains espagnols.

À l'instar des acronymes politiques, des doctrines et des regroupements politiques apparaissent dans le corpus.

5.1.3 Les doctrines politiques

Les mots *nazisme* (18) et *fascisme* (7) représentent les deux doctrines politiques autoritaires les plus relevables dans le discours des locuteurs.

Voici un exemple qui reprend ces doctrines :

Donc ceux qui ne nous connaissaient pas ne savaient pas si nous allions sur la rue que nous étions juifs. Mais y 'avait des voisins qui ont, qui sont passés de l'autre côté du trottoir qui ne voulaient plus nous rencontrer. Même des voisins, donc, avec lesquels on avait de bonnes relations. Ils étaient vraiment endoctrinés par ce nazisme, par Hitler et ça c'était très dur pour nous. Je sais que c'était un, un temps, c'était vraiment l'horreur, c'était l'incertitude on savait pas ce qu'il se passe (Margot, 2007).

Dans l'énoncé de Margot, le nazisme se décrit comme une doctrine stigmatisante à tel point que leurs voisins changeaient de trottoir quand ils les apercevaient. Le participe passé *endoctrinés* montre la forte influence de l'idéologie hitlérienne. Cette peur se traduit par le mot *dur* renforcé par l'intensif *très*. La locutrice déclare par l'assertion affirmative se rappeler le climat d'*horreur* et d'*incertitude* de l'époque. Ce fragment de mémoire est formulé comme un souvenir certain par le verbe *savoir*.

Le mot *nazisme*, cité 11 fois par les locuteurs masculins et 14 fois par les locuteurs déportés, est en cooccurrence avec le mot *montée* (4) pour évoquer la montée ou l'arrivée d'Hitler au pouvoir, *Hitler* (3) et *fascisme* (2). Le mot *fascisme* est aussi en cooccurrence avec le mot *Espagne* (2). Il est repris 7 fois par les locuteurs républicains. Dans quelques-uns des énoncés, le *nazisme* et le *fascisme* sont employés en binôme avec la conjonction de coordination *et*. Dans ce cas-là, Lafforgue a trouvé un juste milieu entre nazisme et fascisme en introduisant la lexie *nazi-fascisme* qu'elle définit comme un outil issu de la bourgeoisie dont l'objectif est d'avoir plus de pouvoir sur la gauche et ainsi rendre le prolétaire encore plus prolétaire : « Le fascisme est une idéologie bourgeoise. Il est ainsi énoncé picturalement que, dans un contexte de forte crise économique où les travailleurs réclament des changements sociaux, le nazi-fascisme est

¹⁴³ Organisation espagnole « Fédération anarchiste ibérique ».

un outil de la bourgeoisie pour asservir encore plus le prolétariat et écraser les forces de gauche, (...) » (Lafforgue, 2019 : 105).

Cette composition lexicale ne se retrouve aucunement dans le corpus.

5.1.4 Les regroupements politiques

Le réseau politique englobe notamment des groupements ayant une orientation politique, comme les organisations, les syndicats, les fédérations, les comités et les Ministères.

Le regroupement qui se distingue est *organisation(s)*¹⁴⁴ (124). Les organisations ont joué un rôle important dans la vie des locuteurs, d'où le nombre élevé d'occurrences. La majorité des organisations citées étaient présentes dans les camps d'internement, comme l'OSE ou l'ORT dont l'objectif était d'aider les enfants juifs. De ce fait, le mot *organisation(s)* est 7 fois cooccurrent du mot *juif*, 5 fois du sigle *OSE* et 4 fois du sigle *ORT*, ce qu'explique l'emploi récurrent (24 occurrences) du groupe nominal *organisation(s) juive(s)*, comme dans le tableau ci-dessous :

| | |
|----------------------------------|----|
| Organisation(s) juive(s) | 24 |
| Organisation Todt ¹⁴⁵ | 12 |
| Organisation(s) syndicale(s) | 3 |
| Organisation chrétienne | 2 |
| Organisation OSE | 1 |

| | |
|---|---|
| Organisations de secours | 2 |
| Organisation de travailleurs sociaux | 1 |
| Organisation de travail juif | 1 |
| Organisation de l'ORT | 1 |
| Organisation d'anciens combattants | 1 |
| Organisation des comités d'entraide juifs | 1 |

Tableau 63. Les emplois du mot « organisation »

¹⁴⁴ Véret et Bernard définissent le mot *organisation(s)* comme un ensemble de structure faisant parties d'un syndicat et dont l'objectif est de défendre les intérêts des autres : « Le terme de syndicat recouvre un grand nombre d'organisations dont les objectifs sont principalement de promouvoir et de défendre les intérêts des personnes ou organismes qu'ils représentent » (2014 :17).

¹⁴⁵ L'organisation Todt a été créée en 1938 par Hitler. Elle avait comme objectif principal « d'élever en un temps record un rempart bétonné sur la frontière occidentale du Reich » (Desquesnes, 1992 : 535).

Ce sont en particulier les locuteurs masculins qui citent le plus ces organisations (98 occurrences) et les déportés juifs (87 occurrences). Parmi ces occurrences, 32 occurrences ont été recensées dans le témoignage d'Aharon, ce qui représente 0.223 % de son corpus. Paul ne fait pas exception :

Je, je vous prie d'essayer d'imaginer ce que peuvent ressentir des parents quand on leur suggère de laisser leur, partir leurs enfants avec des gens qu'on connaît pas. Bah, nous l'OSE, cette organisation, pff, hein, on connaissait pas. Et des gens qu'on connaissait pas, sans savoir où vont aller les enfants et il n'y avait bien entendu aucun moyen de communiquer, ça existait pas. Bon ça a été très, très, très difficile pour mes parents je sais (Paul, 2008).

Dans cet énoncé, le locuteur revient sur le rôle qu'avait joué l'OSE dans le secours des enfants du camp en les séparant de leurs parents. Il insiste sur cet instant difficile en invitant son interlocuteur à imaginer la souffrance des parents qui sont obligés de faire leurs adieux à leur enfant sans savoir où il allait être envoyé. La négation « il n'y avait bien entendu aucun moyen de communiquer » rend la situation plus tragique. Il décrit ce sentiment par le superlatif *très difficile* par la triple répétition de l'adverbe d'intensité.

Le mot *organisation(s)* est suivi de loin par le mot *syndicat(s)*¹⁴⁶ (49). En effet, il est totalement absent dans le sous-corpus des internés juifs. Il est uniquement employé dans le sous-corpus des locuteurs républicains qui faisaient partie d'un syndicat, comme chez Antonio Córdoba :

Et mon collègue de la CGT, moi j'étais, je représentais le syndicat Force Ouvrière. Depuis 68, j'ai fait tous les syndicats. J'ai commencé par être anarchiste, bien sûr, la CNT pour me faire les dents contre mon père. Parce que mon père m'avait donné la première carte de la UGT, mais j'aimais pas être dans le même syndicat que mon père (Antonio, 2010).

Dans cet extrait, Antonio se présente par le déictique *je* du fervent syndicaliste ayant fait « tous les syndicats ». Il était membre de plusieurs syndicats tels la CNT, l'UGT ou encore le syndicat Force Ouvrière. Sa présence dans la CNT est liée à la circonstancielle de cause « Parce que mon père m'avait donné la première carte de la UGT ». Cependant, il avoue par la conjonction de coordination *mais*, qu'il n'aimait pas faire partie du syndicat de son père.

¹⁴⁶ Bérout a élargi la définition apportée par Véret et Bernard en définissant le syndicalisme comme une action collective portée par un ensemble de personnes dans un intérêt professionnel dont les mouvements ouvriers CGT, CNT, etc. : « Le syndicalisme désigne à la fois l'action collective dans la sphère du travail et les organisations qui se donnent comme objectif la défense des personnes ayant un intérêt professionnel commun. Par extension, le syndicalisme renvoie au mouvement ouvrier dont il est l'une des expressions historiques » ((Bérout, 2009 : 540).

| | |
|-------------------------|---|
| Syndicat allemand | 2 |
| Syndicat de la CNT | 2 |
| Syndicat Force Ouvrière | 2 |
| Syndicat vertical | 2 |
| Syndicat anarchiste | 1 |
| Syndicat CNT | 1 |
| Syndicat ouvrier | 1 |
| Syndicat socialiste | 1 |

Tableau 64. Les emplois du mot « syndicat »

Le vocabulaire politique comporte le mot *comité(s)* (40 occurrences). Il est 9 fois cooccurent du mot *entraide*, et 4 fois du mot *juifs* : le Comité d'entraide juive (ou « aux Juifs » dans les témoignages) est en effet le plus cité de ces comités d'assistance.

| | |
|---|---|
| Comité (s) d'entraide | 9 |
| Comité de grève | 4 |
| Comité central | 3 |
| Comité National du Mouvement libertaire | 2 |
| Comité paritaire | 1 |
| Comité révolutionnaire | 1 |

Tableau 65. Les emplois du mot « Comité »

Dans les témoignages, le mot *fédération* est également employé. Il représente 14 occurrences. Le mot renvoie à l'engagement politique de la « Fédération Anarchiste » (7 occurrences) et de la « Fédération Communiste Libertaire » (5 occurrences). La Fédération anarchiste ou la FA rassemble un groupe de militants anarchistes¹⁴⁷.

¹⁴⁷ Leur idéologie se base sur l'autonomie de chacun sans dirigeant, ainsi l'énonce Luck :

« La Fédération anarchiste est une organisation regroupant des militants conscients idéologiquement et pratiquement, ayant connaissance des différents aspects de l'anarchisme et de la Fédération anarchiste. Elle est organisée sur le principe du libre fédéralisme, conservant aux groupes et individus qui la composent leur autonomie dans le cadre des Principes de Base. C'est à tous les militants qu'il appartient de la faire progresser, car elle ne reconnaît pas en son sein la division dirigeant/exécutant » (2010 : 708).

La Fédération Communiste Libertaire ou la FCL n'est que la re-nomination de la FA : « À la fin de l'année 1953, la FA devient la Fédération communiste libertaire (FCL) (*ibid.* : 169).

Les deux structures ont des enjeux politiques et se portent sur l'engagement libertaire. D'ailleurs, le mot *engagée* fait partie des cooccurrences (2) du mot *Fédération*. La Fédération Anarchiste dont il s'agit est qualifiée par les témoins par les adjectifs *Ibérique* et *française* :

La majorité a été d'accord avec lui donc il, la fédération anarchiste s'est transformée en fédération communiste libertaire. Et le Libertaire est resté le journal de l'organisation. Et ceux qui n'étaient pas d'accord ont recréé à côté la Fédération Anarchiste française et, pour, Le Monde libertaire, Le monde libertaire date de cette rupture-là. Et par exemple, une des caractéristiques qui séparait la Fédération Anarchiste française de la Fédération Communiste Libertaire, c'est que la Fédération Communiste Libertaire s'est engagée à fond, la guerre d'Algérie venait de commencer, la Fédération Communiste Libertaire s'est engagée à fond par, en solidarité avec le FLN (José, 2011).

Dans l'énoncé ci-dessous, le témoin reprend le mot *fédération* 5 fois de suite. Il revient sur la rupture de la Fédération Anarchiste Française et de la Fédération Communiste Libertaire. Cette rupture est due à l'engagement respectif de ces dernières : l'une dans la guerre d'Algérie, et l'autre dans sa solidarité avec le *FLN*.

Le mot *Ministère* (5) est peu présent. Les témoins l'emploient pour évoquer le « Ministère de l'Intérieur »¹⁴⁸ qui devait assurer la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des camps :

Tous les dirigeants du camp, important, étaient des officiers ou sous-officiers de l'armée française. Bon, responsable du camp, M. Humbert, tout ça, c'était un colonel et beaucoup d'autres. Et le reste, c'était des gens qui s'étaient trouvés dans la zone sud et qui avaient été démobilisés et qui sont rentrés là comme gardiens, mais ils dépendaient du Ministère de l'intérieur (Antonio, 2008).

Antonio détermine le statut de ce qu'il appelle « les dirigeants du camp » par des nominations officielles « des officiers » et « des sous-officiers ». Il explique à son interlocuteur que les gardiens qui se sont retrouvés au camp de Rivesaltes autrement dit les gens qui ont subi l'action de démobilisation « démobilisés » étaient sous l'autorité du Ministère de l'intérieur.

L'activité politique à l'intérieur et à l'extérieur des camps d'internement de l'époque est très représentée dans le discours des locuteurs quand il s'agit de parler de la hiérarchie ou encore des engagements politiques de certains.

5.1.5 Les acteurs politiques

Les acteurs politiques se divisent en deux catégories : les acteurs politiques du gouvernement et les acteurs politiques des autres parties. Les membres du gouvernement ne

¹⁴⁸ Le note de service de septembre 1941 détaille le rôle du Ministère dans l'organisation du service de surveillance. Chaque gardien-surveillant extérieur devait respecter un emploi du temps bien défini. Il devait aussi faire des rondes de contrôle dans toutes les localités avoisinantes y compris dans les gares.

représentent pas un fort emploi. On retrouve le *ministre* (21), le *député* (8) et l'*ambassadeur* (4).

Dans quelques cas, le mot *ministre* est précédé d'un adjectif qualificatif, comme *premier* (4) et *ancien* (2), comme ci-dessous :

Ils étaient trop nombreux, mais enfin, je crois que c'était bien voulu ; on voulait l'extermination de, des Républicains espagnols, c'était des mangeurs de curé, des violeurs de sœurs, de des terreurs de carmelita, et tout ça, le premier ministre, pendant la République, en 1934, il le disait à la radio tous les jours, hein, pendant les histoires, la révolution que les Anarchistes appellent la revolución d'Asturias, bon, on a vu que ... (Antonio, 2010).

Dans cet énoncé, en reportant le discours du Premier ministre, Antonio décrit ceux qu'il nomme un peu loin dans le texte de « Rouges marxistes » par des groupes nominaux analogiques « des mangeurs de curé », « des violeurs de sœurs » et « des terreurs de carmelita¹⁴⁹ ». Ces désignations ont un sens extrêmement péjoratif car elles renvoient à des épisodes de violence.

Les mots *député* et *ambassadeur* sont peu utilisés par les locuteurs. Dans le passage de Paul, le premier est suivi d'un adjectif :

Je ne, je ne citerais qu'un événement historique que beaucoup de gens connaissent, y'avait à Karlsruhe, dans ma ville natale, un, un avocat qui avait vraiment, pour Hitler, il avait tous les défauts : il était avocat, il était juif et il était député socialiste au Reichstag. Ça ... Tout à fait en haut, en rouge sur la liste. Et bien en 34, soit une petite année après la prise de pouvoir d'Hitler, on l'a arrêté, on l'a tra, traîné à travers la ville dans une cage à fauves, et on lui a jeté dessus des œufs pourris et autres saletés (Paul, 2008).

Paul se remémore un épisode historique qui fait partie de la mémoire collective des Juifs. Il s'agit ici d'un avocat juif devenu député socialiste au Reichstag lors de l'ascension d'Hitler. Très vite, il est devenu l'ennemi du dictateur allemand qui lui a fait savoir son inimitié en l'arrêtant et en le traînant telle une bête dans « une cage à fauves » dans un défilé d'ordures.

Le second mot est mis en relation avec *Pétain* (co-fréquence 5), *Espagne* (co-fréquence 3) et *Franco* (co-fréquence 2). Car, de mars 1939 à mai 1940, Pétain était l'ambassadeur français en Espagne, comme l'énonce Marques : « La politique d'apaisement, commencée lorsque Pétain

¹⁴⁹ Cela fait écho avec l'histoire des trois religieuses tuées par la Milice républicaine durant la guerre d'Espagne en 1936. Durant la guerre d'Espagne, qui opposait les franquistes et les Républicains, ces derniers ont massacré des hommes et femmes appartenant au clergé, car ils étaient anti-cléricaux, car l'église était du côté du régime franquiste

était ambassadeur à Madrid en 1939, et poursuivie par les gouvernements suivants, prend fin en 1946 » (Marques, 2014 : 140).

Les acteurs politiques les plus cités sont ceux qui appartiennent à des mouvements politiques autre que le gouvernement. Nous y retrouvons les *Républicain(s)* (88), les *socialiste(s)* (60), *anarchiste(s)* (55), les *communiste(s)* (54), les *libertaire(s)* (53) et les *sioniste(s)* (16). Toutes ces appellations relèvent essentiellement du vocabulaire des locuteurs masculins et des républicains espagnols, mise à part pour le mot *sioniste(s)* qui est absent dans ce dernier sous-corpus.

Le mouvement républicain comprenait ainsi toutes ces variantes politiques avec chacune leur idéologie. Le mot *anarchiste(s)* est repris 54 fois par les locuteurs masculin et 55 fois par les locuteurs républicains espagnols (55 occurrences) et le mot *libertaire(s)* revient 53 fois dans chacun des sous-corpus. Ils sont souvent cooccurents du mot *communistes* (6), car l'Histoire les a connus comme des opposants politiques : « Un mur de haine a longtemps séparé, dans le même quartier, communistes et anarchistes » (Vaz, 2018 : 285), y compris durant la Révolution russe, ce qui explique la présence de ces occurrences dans l'énoncé de José :

Y'a, on s'est beaucoup posé la question de quelles étaient les responsabilités de l'échec de la République. Bon le, les uns accusent les autres, les communistes accusent les anarchistes, les anarchistes accusent les communistes. La question de savoir ce que l'idéologie anarchiste a causé la fin, non je ne crois pas. L'idéologie n'a pas fait ça. Des pratiques peut-être, des pratiques mauvaises, des mauvaises réactions (José, 2011).

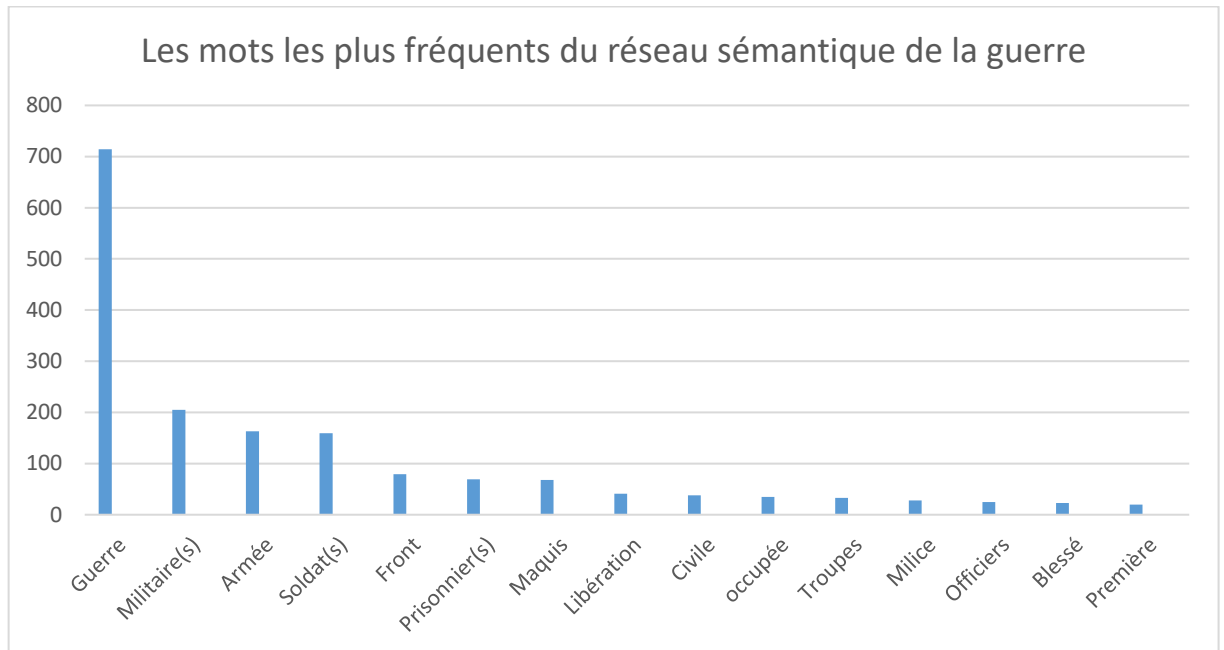
Par le verbe *accuser*, le locuteur instaure directement une relation de coupable/victime. Il sous-tend la présence d'un coupable suite à « l'échec de la République ». Certains jetaient la faute aux communistes, d'autres aux anarchistes. Cependant, très vite, José souligne son positionnement par rapport à ces accusations. Il se positionne négativement face à cela par le verbe *croire* à la forme négative. Ce positionnement est modéré par l'adverbe *peut-être* qui instaure une certaine nuance en remettant en cause certaines pratiques anarchistes qualifiées par l'adjectif *mauvaises*.

Dans les mêmes sous-corpus, on retrouve le mot *socialiste(s)* qui se répète 56 fois dans le discours des réfugiés, et qui rentre en cooccurrences avec les mots *anarchistes* (5) et *communistes* (2). Ce mot renvoie au parti socialiste auquel un proche du témoin ou le témoin lui-même a adhéré.

Le lexique de la politique s'avère relativement employé par les locuteurs y compris par les acteurs politiques des mouvements qui circulaient à l'époque.

5.2 Le vocabulaire militaire

Afin d'identifier le vocabulaire militaire, nous avons procédé par mots clés tels que *guerre* ou *militaire*. Ces mots ont engendré une riche liste de cooccurrents, comme l'affiche le graphique ci-dessous :



Graphique 16. Les mots de l'univers militaire et de la guerre

Mis à part les mots génériques *guerre* et *militaire*, ce réseau comporte des regroupements et des acteurs militaires, comme *armée*, *soldat(s)*, *troupes*, *Milice* et *officiers*, des lieux de combat par les mots *front* et *maquis*. D'autres mots sont employés à faible fréquence, comme *blessé* ou *Première* se rapportant à la Première Guerre mondiale. Le mot *Libération* est employé en tant que nom propre. Enfin, le mot *civile* nécessite un retour au co(n)texte pour déterminer sa présence dans le lexique militaire.

5.2.1 La guerre dans le discours des témoins

Le substantif *guerre*¹⁵⁰ est employé quasiment à la même fréquence par les deux groupes d'internés : les femmes et les hommes. Dans le discours des femmes, il représente 0.085 % et dans le discours des hommes, on relève 0.078 %. Chez les locuteurs déportés et réfugiés, la

¹⁵⁰ Pour le mot *guerre*, j'ai pris en considération ses deux formes : minuscule et majuscule.

différence de fréquence n'est pas encore significative. Dans le premier sous-corpus, le mot représente 0.092 %, et dans le second 0.073 %.

Ce tableau résume les différents emplois du mot *guerre*. Le groupe nominal le plus relevé est *La Guerre d'Espagne*, ce qui renvoie au vécu collectif des républicains espagnols.

| | |
|-------------------------------------|----|
| La Guerre d'Espagne | 32 |
| La Première Guerre mondiale | 22 |
| La Seconde/deuxième Guerre mondiale | 15 |
| La Guerre civile | 14 |
| La guerre 14-18 | 9 |
| La guerre 48 | 4 |
| La guerre de Corée | 4 |
| La guerre d'Algérie | 4 |
| Guerre mondiale | 3 |
| La guerre de 14 | 3 |
| La guerre de (la) France | 3 |
| La guerre d'indépendance | 2 |
| La Guerre des six jours | 1 |
| La Guerre éclair | 1 |
| La Grande guerre | 1 |
| La guerre 38-39 | 1 |
| La guerre d'Israël | 1 |
| La guerre de 67 | 1 |
| La guerre de Cuba | 1 |

Tableau 66. Les emplois du mot « guerre »

Les locuteurs espagnols et les locuteurs masculins sont les seuls à évoquer dans leur discours la guerre d'Algérie, la guerre de Cuba et la guerre de Corée. La guerre froide est citée uniquement dans le discours des réfugiés masculins et féminins. Les Déportés juifs ne parlent à aucun moment de ces événements historiques, ils citent davantage les deux guerres mondiales, et brièvement la guerre d'Espagne et la Guerre des Six Jours. Le groupe nominal *guerre*

d'Espagne, étant le plus recensé, revient 30 fois dans le discours des réfugiés qui l'ont personnellement vécu quand ils étaient jeunes¹⁵¹.

Quand l'interviewer demande à Firmo s'il voulait rajouter un dernier mot, sa réponse est immédiate :

Est-ce que vous avez quelque chose, en conclusion, vous avez quelque chose que vous voudriez dire, qui peut, parce que vous savez qu'on va faire ce musée à Rivesaltes, et tout, est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez dire ?

Si, je voudrais que, que on fait cette mémoire historique, que, qu'on parle, et je voudrais que, que les gens sachent ce qui s'est passé, avec la guerre d'Espagne, les gens que Franco ont fait, ont fait tuer, parce que y'avait, y'avait déjà cinq ans que la guerre était finie, et encore Franco faisait fusiller des, des gens, des prisonniers qu'il avait (Firmo, 2011).

Firmo présente par le verbe modalisateur *vouloir* suivi du verbe *savoir* la guerre d'Espagne comme un souvenir que la mémoire doit sauvegarder. Dans ce cas, transmettre cette histoire devient un devoir. Par ces deux verbes, le locuteur dévoile d'emblée son intention, sa volonté, celle de transmettre un vécu collectif en dénonçant les exécutions que Franco a continué d'orchestrer après la fin de la guerre.

Le substantif *guerre* se trouve aussi employé dans des groupes nominaux plus ou moins figés, comme : *déclaration de (la) guerre* (15), *prisonnier(s) de guerre* (10), *bateau de guerre* (7) et *matériel de guerre* (4).

Parmi les cooccurrents du mot, on retrouve le mot *front* (79) employé dans des locutions verbales telles que « être au front » reprise 16 fois, « partir au front » reprise 5 fois, « aller au front » reprise 2 fois et « envoyer au front » reprise qu'une fois par Raoul. Les deux mots sont, quelquefois, employés en tant que synonymes, comme dans l'énoncé de Firmo :

Mon frère ? Il avait été déjà mobilisé, il avait, il a, il a été obligé d'aller à la guerre, au front, mais il a tombé prisonnier de Franco. Alors qu'il a été prisonnier pendant toute la guerre, enfin, depuis qu'il est arrivé, et puis à la fin de la guerre, on l'a, on l'a obligé de nouveau de faire son service militaire (Firmo, 2011).

¹⁵¹ En 1936, Franco organise un coup d'Etat afin de renverser la seconde République espagnole, c'est ce qui va déclencher la guerre civile espagnole qui opposera les franquistes aux républicains espagnols. Ce dernier instaura la répression au sein de la société espagnole où : « la femme dépendait d'un homme – généralement son mari – pour tous les aspects de la vie civile, une veuve qui n'en était pas officiellement une, même si l'ensemble de la communauté villageoise la reconnaissait comme telle, était une sorte de morte vivante. Car, tant que la mort de son mari n'était pas attestée, elle demeurait une femme mariée » (Leizaola, 2007 : 487). La répression s'instaura aussi par la mise en place des fosses communes et des camps de concentration.

Le locuteur reprend un référent X pour mieux l'expliciter par Y. Nous avons ici une reprise du mot *guerre* (X) par le mot *front* (Y).

Enfin, le mot *militaire* (205) est employé soit en tant que substantif pour faire référence à l'homme de guerre, le militaire, soit en tant qu'adjectif qualificatif, comme dans la construction nominale « service militaire » (47 occurrences). D'autres groupes nominaux employés à faible fréquence sont relevés.

| | |
|------------------------|----|
| Service militaire | 47 |
| Camion(s) militaire(s) | 4 |
| Terrain militaire | 3 |
| Camionnette militaire | 2 |
| Région militaire | 2 |
| Soldats militaires | 2 |
| Base militaire | 2 |
| École militaire | 2 |
| Garde militaire | 1 |
| Camp militaire | 1 |
| Force militaire | 1 |
| Zone militaire | 1 |
| Pouvoir militaire | 1 |

Tableau 67. Les emplois du mot « militaire »

Ce mot est largement utilisé par les témoins masculins (173 occurrences), essentiellement par le témoin Firmo (19 occurrences). Cependant, il reste très peu présent dans le corpus des femmes : on n'y relève que 32 occurrences, dont 13 dans le témoignage d'Amira. Elle l'emploie pour parler d'un proche qui a côtoyé la sphère militaire : un père, un fils, un mari. Elle revient, par exemple, sur la vie militaire de son père qui a fait la Première Guerre mondiale.

Ainsi les mots *guerre* et *militaire* restent surtout et avant tout un lexique masculin, même si la nuance dans l'emploi du mot *guerre* n'est pas très saillante.

5.2.2 La temporalité dans la narration de la guerre

Le mot *guerre* s'inscrit dans une temporalité bien précise. Cette temporalité est signifiée par des compléments circonstanciels de temps recensés dans le tableau ci-dessous :

| | |
|------------------------|----|
| Après la guerre | 99 |
| Pendant la guerre | 69 |
| Fin de la guerre | 53 |
| Avant la guerre | 15 |
| Durant la guerre | 4 |
| Au moment de la guerre | 3 |

Tableau 68. Le mot « guerre » précédé d'un adverbe temporel

Les témoins parlent beaucoup de la période d'après-guerre pour évoquer leur vie à cette époque ou d'un événement qui s'est produit. Cette période représente l'espoir d'une nouvelle vie. Ils font le deuil de leurs pertes, de leur douleur par l'espérance mais aussi par les retrouvailles, les rencontres et les mariages. Cette période est décrite par Vayssière comme « une période de remise en ordre » (Vayssière, 2009 : 47).

Pour quelques-uns, cette phase était l'occasion de marquer leur positionnement politique et de s'engager tel était le cas de Hilda qui a rejoint « un mouvement de jeunesse sioniste à Grenoble » :

Mais euh tout de suite après la guerre, j'ai joins donc un parti, un un un mouvement de jeunesse sioniste à Grenoble et là l'idée tout de suite s'est développée bien sûr parce que bon... (Hilda, 2009).

Mais certains se sont réfugiés dans le silence suite aux pertes et au déracinement qu'ils ont vécus :

Avant, on n'en parlait pas. C'était tout enfoui ... tout ... On avait ... on était jeune, on a repris la vie après la guerre, on a été occupé, on avait des enfants, des ... on avait d'autres soucis et tout ça, ça a été refoulé ! On n'a pas voulu non plus le raconter à nos enfants. Pour ne pas que ça les, euh ... ça les leur nuit dans leur être, qu'ils gardent ce souvenir. On ne voulait pas. Donc, on en parle que les dernières années (Hilda, 2009).

Hilda revient sur le silence qui a touché les internés après leur sortie des camps. Elle le signale par la négation « on n'en parlait pas ». Le verbe *enfouir* renforce la volonté des locuteurs à vouloir oublier leur passé ou de s'en débarrasser pour pouvoir vivre la vie qui se présentait à eux. Ils étaient jeunes, la vie devait continuer. Le verbe *repandre* avec le préfixe de temporalité *re* souligne une sorte de renaissance ou de continuité comme si à un certain moment la vie s'était arrêtée pour ces jeunes internés. Après leur internement, ils ont fondé une famille, ils devaient s'occuper de leurs enfants et des soucis de la vie quotidienne, ce qui a fait étouffer leur douleur. Ce processus apparaît par le verbe *refouler* comme un acte conscient, comme une

volonté consciente de leur part de refouler leur passé. Ils étaient obligés de faire cela pour continuer à vivre. Cette conscience apparaît aussi dans la négation *ne pas vouloir raconter* qui signifie que les locuteurs avaient pris eux-mêmes la décision de ne pas partager leur histoire par peur de nuire à leurs enfants. Les langues se sont déliées ces dernières années.

En d'autres termes, ils n'ont jamais oublié leur douleur, ils ont seulement appris à l'enfouir et à l'étouffer.

5.2.3 La spatialité dans la narration de la guerre

Le mot *maquis* (68), présent dans le sous-corpus des hommes (44 occurrences) et dans le sous-corpus des républicains espagnols (53 occurrences), est employé par les locuteurs afin d'évoquer leur expérience au maquis ou celle d'un proche :

Alors lui aussi, il appartenait au maquis et il y avait le principal de tous était un gendarme, il était dans la gendarmerie des Etauliers et alors naturellement bon, j'ai des photos de ce temps-là et mon père il était dans, dans le maquis. Nous faisons des, enfin parce que après, il m'a mis à moi aussi dans le maquis, j'étais jeune mais il y avait besoin des, des gens jeunes comme moi pour faire des messages, par exemple, porter un vélo d'un côté à l'autre. On me disait « Bon voilà ce ... Va ici, laisse ton vélo, prends celui-là et tu dois l'amener à, à, un, un endroit (Georges, 2014).

Le locuteur Georges utilise le groupe verbal « appartenait au maquis », ayant comme noyau le verbe *appartenir*, pour parler du long moment que son père a passé au maquis. Par le verbe noyau, il identifie son père à cet espace de combat. Il prolonge sa narration par un discours qui pourrait s'assimiler à du regret d'avoir été obligé de rejoindre le maquis à son jeune âge « il m'a mis à moi aussi dans le maquis, j'étais jeune... ». Ce discours s'entend comme une plainte qui fait écho avec sa mémoire de jeune adulte, un discours élégiaque. Il n'avait pas le choix car il était jeune et qu'il avait une figure d'autorité, celle du père. Cependant, cela est atténué par la conjonction de coordination *mais* qui apporte une justification à l'acte de son père qui devient un homme contraint par le besoin.

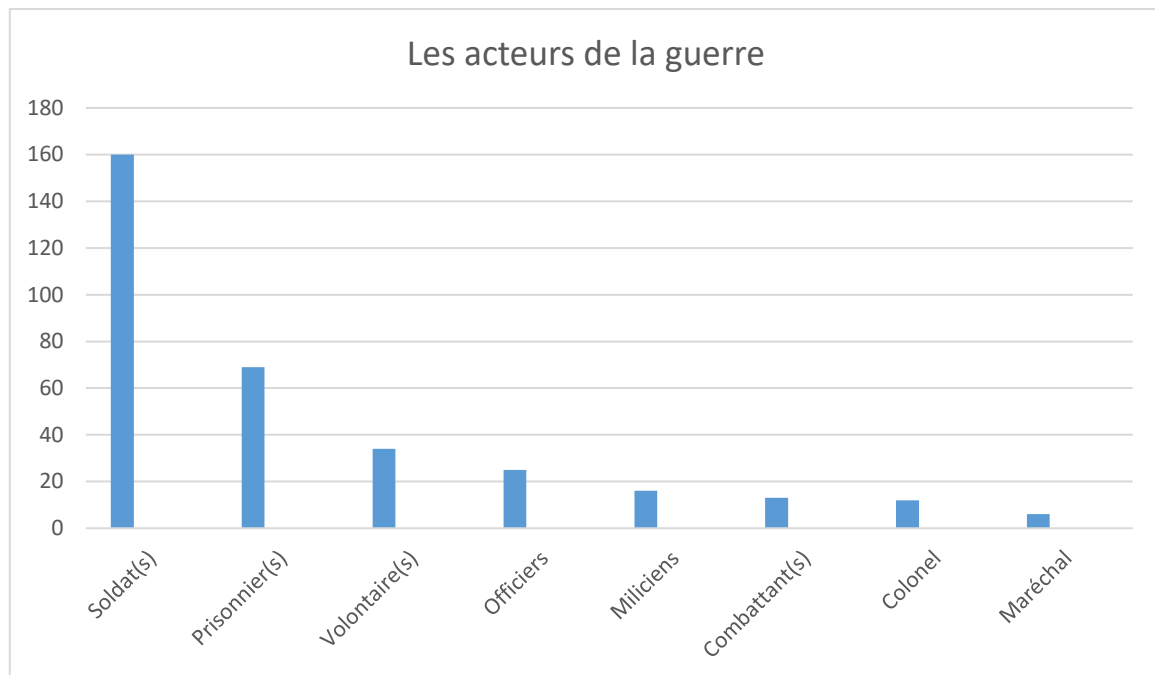
La spatialité est aussi marquée par l'adjectif *occupée* (35) et le nom *occupation* (19) employés dans de constructions nominales. L'adjectif *occupée* désigne la locution nominale « zone occupée ». Le mot *zone* est 10 fois son cooccurrent. Il est aussi employé en tant que participe passé pour évoquer :

- l'occupation de Barcelone par les troupes franquistes ;
- l'occupation de la Pologne par les Allemands ;
- l'occupation de la France.

Même si les mots de la spatialité sont très peu utilisés, ils participent, à leur niveau, à la construction de l'espace de guerre représenté par les locuteurs.

5.2.4 Les acteurs de la guerre

Le graphique ci-dessous regroupe tous les acteurs ayant joué un rôle dans ce contexte de guerre :



Graphique 17. Recensement des acteurs de la guerre

Les données du graphique permettent de distinguer deux sous-catégories :

- Les gradés : *soldat(s)* (159), *officiers* (25), *colonel* (12) et *maréchal* (6).
- Les non gradés : *volontaire(s)* (34), *miliciens* (16) et *combattant(s)* (13).

Le vocabulaire représentatif des gradés est le plus cité, notamment le mot *soldat*.

5.2.4.1 Les acteurs de guerre gradés

Plus présent dans le sous-corpus des hommes (118 occurrences), le mot *soldat(s)* est 15 fois cooccurrent du mot *allemands* et 13 fois du mot *camp* :

En plus, je suis tombée malade. J'ai été amenée au, à l'hôpital, enfin, à l'hôpital, un autre baraquement et y'a eu aussi quand ils ont voulu amener les Brigades Internationales. Alors là c'est pareil : un matin on s'est réveillé, y'avait des soldats dans tous les coins des camps pour nous empêcher de sortir. Alors les femmes nous ont demandé, nous les enfants, d'aller amuser les soldats (Josefa, 2008).

Dans cet extrait, Josefa se rappelle l'omniprésence des soldats/gardiens dans les camps par la circonstancielle de lieu « dans tous les coins des camps ». Elle précise par la circonstancielle de

but que ces soldats avaient comme mission d'empêcher les internés de sortir du camp « pour nous empêcher de sortir ».

| | |
|--------------------------|----|
| Soldat(s) allemand(s) | 20 |
| Soldats français | 5 |
| Soldats anglais | 2 |
| Soldats militaires | 1 |
| Soldats militants | 1 |
| Soldats de Franco | 1 |
| Soldats de l'armée Belge | 1 |
| Soldat suisse | 1 |

Tableau 69. Les emplois du mot « soldat »

Le gradé, c'est aussi un *officier* (43). Le mot est employé dans des constructions nominales¹⁵². Il est suivi soit d'un adjectif, soit d'un complément du nom. Cependant, dans la majorité des cas, il est employé sans expansion.

| | |
|-------------------------------|---|
| Officier français | 5 |
| Officier allemand | 4 |
| Officier américain | 1 |
| Officier anglais | 1 |
| Officier de la SS | 1 |
| Officier de la table | 1 |
| Officier de l'armée allemande | 1 |
| Officier de prison | 1 |

Tableau 70. Le mot « officier » et ses expansions

On retrouve à basse fréquence des personnages plus gradés, comme *colonel* (12) et *maréchal* (6) employés quasiment que par les locuteurs masculins et les républicains espagnols. En ce qui concerne le mot *colonel*, il s'agit surtout du colonel de l'armée Républicaine (4) qui n'est jamais cité par son nom. Quant au mot *maréchal*, il est suivi du nom de Pétain.

¹⁵² Dans les témoignages, le mot s'imbrique dans le groupe nominal « mess des officiers ». Selon le dictionnaire Larousse, le mess des officiers est une : « salle où les officiers, les sous-officiers d'un corps ou d'une garnison prennent leurs repas » (2018 : 882).

5.2.4.2 Les acteurs de guerre non-gradés

L'analyse des cooccurrents montre que le mot *volontaire(s)* (34) est 4 fois cooccurrent du mot *guerre* et 2 fois du mot *armée*. Dans les témoignages, le volontaire est celui qui a pris les armes durant la Grande Guerre ou c'est celui qui a combattu Franco, comme le père de Georges qui s'est volontairement engagé dans l'armée républicaine, sans aucune formation militaire, il était forgeron, pour combattre le dictateur. Comor appelle cet engagement « L'élan patriotique » (2015 : 12).

Pour nommer les personnes faisant partie d'une Milice, les témoins utilisent la nomination *milicien(s)* (20). Elle est utilisée par les républicains espagnols (14 occurrences), qui se rappellent l'arrivée des miliciens en Espagne, à Cadaquès, qui ont pris le pouvoir dans la ville en imposant leurs propres lois.

En revanche, le mot *combattant(s)* (13), utilisé quasiment à la même fréquence que le mot *miliciens*, inclut non seulement les volontaires, mais aussi des militaires du pays en guerre. Dans notre cas, les locuteurs désignent les « combattants de la Première Guerre » (2 occurrences) et les « combattants des Brigades internationales » (2 occurrences) :

Non, mais c'est intéressant ce que vous dites, parce que c'est vrai que l'idée qu'on a du Vernet, c'était les combattants, c'étaient les, les personnes euh ... Non, non. C'est ... Les, les gens qui étaient un peu forte tête, les politiques et tout ça. Donc, ils y mettaient un peu n'importe qui ... (Antonio, 2008).

Le témoin Antonio Cascarosa définit le combattant par son tempérament « forte tête » et par son statut d'homme engagé en les nommant « les politiques ». Le combattant s'avère aussi un homme sans profil précis, il se définit par sa diversité « Il y mettait un peu n'importe qui ».

5.2.5 Les regroupements militaires

Les acteurs de la guerre sont aussi des regroupements militaires. Cooccurrents du mot *militaire*, les mots *armée* (163) et *troupes* (33) font partie du vocabulaire des locuteurs masculins. Pour le premier, on y retrouve 153 occurrences et pour le second 29 occurrences. Le substantif *armée* est souvent employé dans des groupes nominaux de type : N +Adj (exemple : *armée allemande*) ou N+ C. du nom (exemple : *armée de Franco*). Le groupe nominal le plus recensé est l'« *armée française* ».

| | |
|--------------------|----|
| Armée française | 24 |
| Armée Républicaine | 10 |
| Armée allemande | 8 |
| Armée espagnole | 6 |
| Armée anglaise | 4 |
| Armée régulière | 4 |
| Armée belge | 3 |
| Armée autrichienne | 2 |
| Armée italienne | 2 |
| Armée américaine | 1 |
| Armée britannique | 1 |
| Armée juive | 1 |
| Armée russe | 1 |
| Armée secrète | 1 |

| | |
|-------------------|---|
| Armée de Franco | 6 |
| Armée de l'air | 6 |
| Armée de Napoléon | 1 |

Tableau 71. Les constructions du mot « armée »

Le substantif *troupe*, quant à lui, fait écho avec plusieurs événements historiques. Il s'agit :

- des premières troupes allemandes qui ont débarqué au camp d'internement de Rivesaltes ;
- de la défaite des troupes allemandes à Stalingrad ;
- de l'arrivée des troupes allemandes à Montpellier ;
- de l'occupation des Asturies, de la Navarre, d'Aragon, du pays Basque et de Barcelone par les troupes de Franco.

Ainsi, les acteurs de la guerre sont nombreux : on retrouve des acteurs gradés, des acteurs non-gradés en passant par les regroupements de militaires.

5.2.6 Le matériel de guerre

La guerre a suscité l'utilisation de divers moyens, comme la(es) *bombe(s)* (44), l'(es) *arme(s)* (44) et le(s) *fusil(s)* (39). Ces instruments de guerre font partie du lexique des locuteurs

masculins Réfugiés. Dans le sous-corpus de ces derniers, les mots *bombe(s)* est utilisé 27 fois, le mot *arme(s)* 32 fois et le mot *fusil(s)* 31 fois.

Le mot *bombe(s)* a comme cooccurrents *détruit* (3), *morts* (2) et *tué* (2), comme ci-dessous. Ces cooccurrents représentent les dégâts matériels et humains engendrés par l'action de bombarder :

Alors il y avait un camp, les avions qui passaient, ils ne savaient pas si c'était un camp à quoi, alors ils bombardaient le camp. Il y a eu beaucoup de morts. Mais il y a une bombe qui est tombée dans la porte, qui avait les tours, ça, ça a été volé (Georges, 2014).

Le locuteur Georges dépeint un paysage assez sordide dont la cause est les bombardements d'un camp. Ce paysage lugubre se construit par le champ lexical de la destruction et de la violence *bombarder*, *morts* et *bombe*.

Quant au mot *fusils*, il est associé à des cooccurrents désignant des objets, comme *armes* (2), *revolver* (2) et *mitrailleurs* (2).

Même si les occurrences sont limitées, le matériel de guerre fait partie du lexique gardé par les témoins. La mémoire ne se rappelle pas uniquement les acteurs de la guerre, mais aussi leur équipement.

5.2.7 Les conséquences de la guerre

Les dégâts matériels et humains engendrés soit par la guerre civile espagnole, soit par la Seconde Guerre mondiale sont soulignés par les actions *bombarder*, *blessé* et *fusiller*. Des gens se sont fait fusiller, des lieux ont été bombardés, etc.

Le mot qui apparaît à maintes reprises est *fusillé* (51). Il est employé à haute fréquence par les témoins réfugiés (42 occurrences) et dans le sous-corpus des locuteurs masculins (36 occurrences). Il s'agit surtout d'évoquer la fusillade d'un proche (un père, un frère, un ami, etc.).

Le mot *blessé* (23) revient également dans les témoignages des hommes qui se rappellent des blessures subies par un proche ou par une connaissance, comme dans cet extrait de José :

Donc mon cousin avait été blessé pendant la guerre d'Espagne, il était parti volontaire avec la Quinta de Biberón. C'était une, une levée de vol, de jeunes qui avaient dix-sept, dix-huit ans et il a été blessé sur le front par un, un éclat de mortier (José, 2011).

Ce dernier se rappelle son cousin qui a été blessé lors de la guerre d'Espagne au front par « un éclat de mortier ». Cette narration se construit autour de l'isotopie de la guerre par les mots *blessé* (2), *guerre*, *volontaire* et *mortier*.

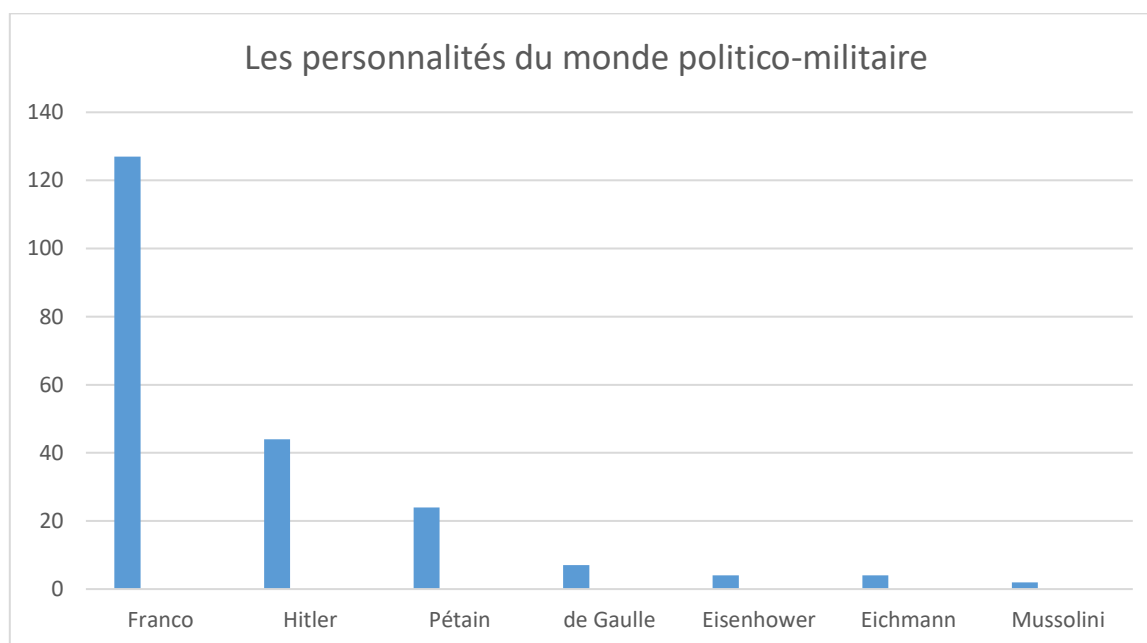
Le mot *bombardé* (16) est, quant à lui, mentionné pour évoquer des événements historiques vécus par les témoins : cela concerne soit le bombardement de lieux, soit le bombardement d'une population.

Plusieurs bombardements sont cités :

- le bombardement de Vernon par les Allemands ;
- le bombardement de Kaiserslautern ;
- le bombardement d'Epinal ;
- le bombardement des camps par les Allemands ;
- le bombardement d'une collectivité espagnole.

5.2.8 Les figures politiques majeures

Les témoins citent un certain nombre de figures stéréotypiques de la Seconde Guerre mondiale qui ont marqué aussi bien le monde politique que militaire (cf. graphique18) :



Graphique 18. Les personnalités politiques de la guerre

La lecture du graphique permet de distinguer deux types de figures : des personnalités politico-militaires qui ont joué un rôle sur les deux fronts, et des personnalités purement politiques. Les personnalités les plus nommées par les locuteurs sont celles qui appartiennent à la sphère politico-militaire dont Franco.

5.2.8.1 Les figures majeures politico-militaires

Le nom de *Franco* (127) est utilisé à haute fréquence par les républicains espagnols (121 occurrences), essentiellement par les locuteurs masculins (104 occurrences) qui étaient obligés de quitter, de fuir l'Espagne à cause de son oppression :

Franco était un grand ami d'Hitler et de Mussolini et y'avait une guerre civile parce qu'il voulait instaurer sa dictature. Et y'a un certain nombre d'Espagnols démocrates qui n'en voulait pas » (Paul, 2008).

Certains, comme le locuteur Paul, l'associent à deux autres dictateurs de l'époque : *Hitler* et *Mussolini* qui prônaient plus ou moins la même idéologie radicale. Cette vision était rejetée par les démocrates « qui n'en voulait pas ».

Historiquement parlant, ces deux dictateurs ont voulu imposer leur pouvoir et leur vision du monde à toute l'Europe tout en mettant en avant l'idée d'un nouvel ordre basé sur l'exclusion de toutes les personnes qu'ils considèrent comme illégitimes à faire partie de la communauté nationale.

De là, plusieurs constructions nominales comportant le nom de Franco ont été repérées. En tête de liste, on retrouve l'« armée de Franco ».

| | |
|---------------------------------|---|
| Armée de Franco | 7 |
| Autorité(s) de Franco | 2 |
| Camp de concentration de Franco | 2 |
| Politique de Franco | 2 |
| Troupes de Franco | 2 |
| Drapeau de Franco | 1 |
| Espagne de Franco | 1 |
| Les forces de Franco | 1 |
| La garde de Franco | 1 |
| Ministre de Franco | 1 |
| Prisonnier de Franco | 1 |
| Régime de Franco | 1 |
| Soldat de Franco | 1 |
| Soulèvement de Franco | 1 |

Tableau 72. Les emplois du mot « Franco »

Le nom d'*Hitler* (44) est mentionné, essentiellement par les locuteurs masculins (27 occurrences) et par les déportés (39 occurrences), afin d'évoquer sa prise de pouvoir et la mise en place de sa dictature, comme le témoignent les locuteurs par les groupes nominaux « Prise de pouvoir », « arrivée au pouvoir » et par l'emploi du verbe *nommer*.

Les cooccurrents engendrés suite à la requête sont *pouvoir* (8), *Juifs* (6), *Allemagne* (4), *Allemands* (3), *nazisme* (3) et à faible fréquence *Mussolini* (2). Ces cooccurrents dressent le tableau de l'Allemagne nazie sous le joug d'Hitler.

Le nom du dictateur nazi est suivi du nom de *Pétain* (24) repris 21 fois par les témoins espagnols pour des raisons relatives au soutien que Pétain, ambassadeur à Madrid jusqu'en 1940, a apporté à Franco lors de la guerre civile espagnole¹⁵³ :

Mais vous savez, c'était quand même Pétain déjà, qui n'aimait pas les Républicains (Josefa, 2008).

Dans cet extrait de témoignage, Josefa explique à son interlocuteur par le verbe *aimer* à la forme négative, la haine que portait Pétain envers les Républicains.

En plus du nom de Pétain, le nom du Général *de Gaulle* revient 7 fois dans les témoignages des républicains espagnols :

Alors, ils étaient là, mais le général Eisenhower, je voudrais dire une autre chose sur celui-là. Il a pas voulu, il n'a pas laissé ... Et alors, naturellement, de Gaulle voulait nous aider mais Eisenhower ne, n'a pas voulu. Alors naturellement, nous avons les Espagnols qui étaient là, rassemblés, pour rentrer en Espagne et combattre Franco avec l'aide aussi de beaucoup de Français de, de, de l'armée françaises qui étaient des maquisards et tout ça, ils voulaient nous aider mais Eisenhower nous a défendu d'y aller (Georges, 2014).

Comme l'indique George, Charles de Gaulle soutenait le combat de ces derniers contre Franco, car il avait cette volonté de les aider « de Gaulle voulait nous aider », contrairement à *Eisenhower* (4) qui a clairement refusé d'aider les républicains espagnols à combattre le militaire et l'homme d'État espagnol Franco. Le refus Eisenhower est souligné par le verbe *vouloir* à la forme négative et par le verbe *défendu*, ce qui instaure une interdiction directe et totale.

¹⁵³ Pellistrandi a déclaré : « (...) la France n'a pris de nouveau en considération l'Espagne qu'à la lumière de l'effervescence de la République entre 1931 et 1936, au point de faire de la Guerre civile espagnole une guerre franco-française » (2021 : 2).

5.2.8.2 Une figure politique

Le nom d'*Eichmann* (4) est associé au nom de *Mengele*¹⁵⁴ et au mouvement *Oustachi*¹⁵⁵. Cette association est due au fait que tous les trois encourageaient l'idéologie antisémite, comme le précise Claude dans son énoncé :

Bon. Mais, c'était une folie ! Avec tous les nazis qui débarquaient ici, Eichmann, Mengele, l'Oustachi ... (Claude, 2008).

Le locuteur qualifie les personnages *Eichmann*, *Mengele* et l'*Oustachi* par le mot à forte connotation péjorative *nazis*.

La mémoire des témoins est attachée aux figures politico-militaires, car ils ont marqué l'enfance et leur adolescence. Leur vie a été largement impactée par ces personnages que ni l'Histoire, ni la mémoire n'oublent.

6. Le réseau sémantique de l'école

Ce dernier réseau traite les mots qui constituent le réseau sémantique de l'école. Cette thématique est présente dans le discours des locuteurs, car l'école faisait partie de leur quotidien concentrationnaire. Comment les locuteurs se remémorent-ils leur passage à l'école ?

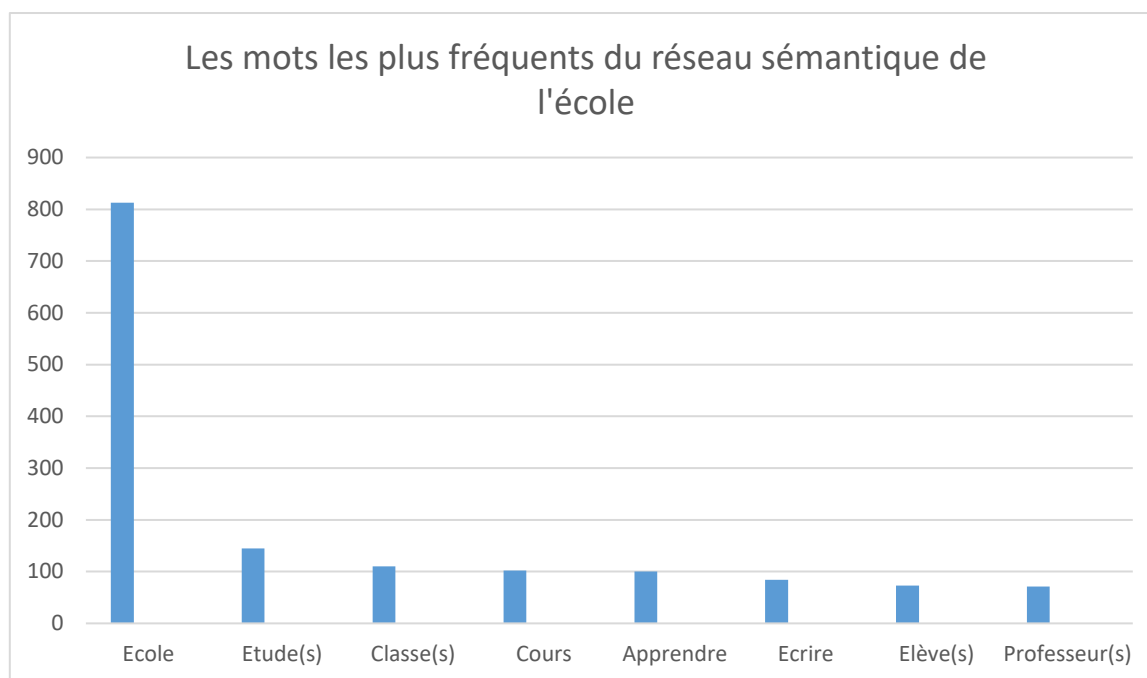
Pour y répondre, nous identifierons les différentes qualifications de l'école employées par les témoins. Nous nous attarderons, par la suite, sur ses composantes, ses objectifs, ses acteurs et ses supports pédagogiques.

6.1 La présentation de l'école

Les mots récurrents du réseau sémantique de l'école sont catalogués dans le graphique ci-dessous :

¹⁵⁴ Ce nom renvoie à Josef Mengele, un officier allemand de la Schutzstaffel connu aussi pour ses actes criminels contre les Juifs.

¹⁵⁵ Il s'agit d'un mouvement croate antisémite, fasciste et anti-yougoslave.



Graphique 19. Les mots de l'école

Le mot utilisé à haute fréquence est bien le mot *école(s)* (813 occurrences), suivi, un peu plus loin, du mot *étude(s)* (145 occurrences). Les témoins se focalisent sur l'institution scolaire en elle-même. Ces deux mots, nous ont servi de base pour identifier les autres cooccurents. L'espace et le contenu pédagogiques sont aussi présents dans leur discours par les mots *classe(s)* et *cours*. Les pratiques de l'enseignement/apprentissage *apprendre* et *écrire*, ainsi que ses acteurs *élève(e)* et *professeurs(s)* sont employés à fréquence modérée.

Le mot *école(s)* est employé légèrement plus par les témoins juifs. Ils l'ont utilisé 463 fois, ce qui représente 0.116 % de leur sous-corpus. Dans le sous-corpus des témoins espagnols, le substantif représente 350 occurrences, ce qui vaut 0.071 %. Dans l'ensemble des témoignages, le mot *école* est employé par les témoins comme un élément de leur enfance :

Alors, je me rappelle quand nous allions à l'école, on allait en rang. Alors, comme tous les enfants, il y a des enfants qui, qui ne font pas ce qu'on leur dit qui sortent du rang et qui font ce qu'ils veulent etc. Alors, il y a eu des cas où, où il y avait des enfants qui, euh, qui, qui ne se sont pas comportés comme il fallait et que le moniteur ou la monitrice les avaient renvoyés voir le directeur et quand ils, et quand ils, et quand ils sont arrivés chez le directeur, il les a battus (Norbert, 2008).

Norbert revient, par le procédé de la remémoration, sur ses souvenirs de l'enfant-élève interné en embrayant son récit par le verbe *se rappeler*. Le verbe déclenche la narration du témoin marquée par le temps passé « l'imparfait » et l'adverbe de temps « quand » qui indique une temporalité passée. La narration de son souvenir est d'abord contextualisée par deux faits. Dans un premier temps, il annonce à son interlocuteur que le chemin jusqu'à l'école se faisait en

rang. Dans un second temps, il rappelle que les enfants ne font pas toujours ce qu'on leur demande. L'élément déclencheur est introduit par l'adverbe *alors* qui lui a permis d'enchaîner sur son souvenir. Il se rappelle que les enfants qui ne respectaient pas les règles se faisaient renvoyer par les moniteurs(rices) chez le directeur qui les battait.

Dans les témoignages, ce sont les réfugiés espagnols qui parlent de la structure scolaire des camps d'internement¹⁵⁶. Certains, comme Antonio, ne se rappellent pas forcément avoir été à l'école lors de leur internement, mais se rappellent la présence d'une structure scolaire :

Au début, nous avons été un peu avec eux, ça n'a pas duré mais enfin. Et à ce sujet justement, nous, ils ont participé avec nous, avec tous les jeux, parce que pour nous, euh, à Rivesaltes, y'a eu des écoles, c'est vrai qu'il y a eu des écoles. Mais moi, je n'ai pas souvenir d'avoir été à l'école à Rivesaltes. Nous étions nombreux, certainement qu'il n'y avait pas de la place pour tout le monde et puis question d'âge. Heureusement que nous avons la chance d'avoir ma sœur aînée, qui avait été ... et mon frère, avaient été à l'école à Puigcerdá et elle réunissait les enfants de la baraque et ceux d'à côté qui voulaient bien venir elle nous faisait l'école. Nous faisait en « castellano » bien sûr, catalan, ça se parlait, mais l'école se faisait en castillan (Antonio, 2008).

Des écrivains, des poètes, des musiciens, des peintres, et eux ont, quand leur situation est devenue meilleure à Gurs, ils sont balancés à Gurs, pouvez-vous comprendre combien ils étaient d'accord d'instruire les enfants ! C'était une chance énorme que je n'oublierai jamais, je me rappelle pas comment ils s'appelaient. Mais je me rappelle de l'atmosphère, de nouveau apprendre, quasi une école, c'est pas une école dans une baraque. Et des gens qui voulaient nous aider, et les mères étaient très contentes. Maintenant comme ça et j'étais comme la plupart des enfants, chacun toujours cherchait à recevoir encore une portion de pain (Amira, 2012).

Dans le premier passage ci-dessus, le témoin affirme par l'assertion positive « c'est vrai qu'il y a eu des écoles » la présence d'une école dans le camp de Rivesaltes. Par l'adverbe d'affirmation

¹⁵⁶ Le rôle des internés dans la structure scolaire est précisé par Boitel qui décrit cette structure d'« original » (2002 : 151), car les enseignements étaient assurés par les personnels français et les internés: « Un personnel composé de français et d'hébergés se charge de prodiguer un enseignement élémentaire » (*ibid.*). Les cours étaient assurés dans les îlots B, K et J.

À partir de mai 1941, tous les enfants de 6 à 14 ans avaient le droit d'être scolarisés. L'école de Rivesaltes comprenait trois niveaux principaux : la CP (Cours Primaires), la CE (Cours Elémentaires) et la CM (Cours Moyens). D'après le rapport mensuel du mois de septembre 1941 cité par Boitel, les cours avaient lieu du lundi au vendredi de 8 heures du matin à 11 heures, et l'après-midi de 14 heures 45 à 17 heures 45 hormis certains mercredis. En effet, quand les conditions climatiques le permettaient, durant la demi-journée du mercredi, les élèves étaient en excursion avec leur enseignant. Entre midi et deux, ils déjeunaient au réfectoire grâce à leur ticket. Cependant, très vite, les élèves perdent leur assiduité, surtout à l'approche de l'hiver qui était fort rigoureux. Ils ne vont plus à l'école ou peu souvent à cause du froid. Le froid hivernal n'était pas le seul élément dissuasif, le manque d'organisation a joué un rôle primordial dans la déstructuration de l'école, ainsi que le déclare Boitel : « Les difficultés d'organisation dissuadent un certain nombre d'assister aux cours » (2001 : 151).

En plus des classes pour les 6 à 14 ans, le camp de Rivesaltes comprenait aussi un jardin d'enfants pour les 3 à 6 ans, non mentionné dans les témoignages des internés.

certainement, il explique que tous les enfants n'avaient pas la chance d'aller à l'école, car il y a le critère nombre et âge qu'il fallait prendre en considération. Cependant, cela ne l'a pas empêché d'apprendre, ainsi que d'autres enfants du camp, grâce à sa sœur qui a fait l'école à Puigcerdá, et qui réunissait les enfants dans une baraque pour leur faire cours en catalan. Dans le second passage, la locutrice nomme les personnes qui s'occupaient de l'instruction des enfants dans le camp de Gurs par les groupes nominaux « des écrivains », « des poètes », « des musiciens » et « des peintres ». L'expression *se faire balancer* témoigne de la violence physique et morale que ces gens de lettres et d'art ont subie. Cette violence a participé à amplifier leur état de contentement à vouloir instruire ces enfants. Elle décrit cette situation par la prédication *c'était une chance énorme*, elle l'étend avec la proposition subordonnée relative comprenant le verbe *oublier* à la forme négative même si le nom de ces personnes ne fait plus partie des souvenirs d'Amira. Cependant, cet oubli est atténué par un autre souvenir introduit par le verbe du souvenir *se rappeler* suivi du groupe nominal *l'atmosphère* et du fragment verbal *de nouveau apprendre*. L'espace d'apprentissage est qualifié par *une école* qui est rejeté par la négation pour être renommé par le groupe nominal, considéré plus adéquat, *une baraque*. Le dernier mot est *enseignement* (12). Dans la majorité des cas, il s'agit de l'enseignement de manière générale (il est employé en tant que mot générique) ; mais dans les autres cas, le mot est spécifié par un complément ou un adjectif qualificatif épithète, comme dans le tableau ci-dessous :

| | |
|--|---|
| Enseignement pour les enfants | 1 |
| Enseignement politique | 1 |
| Enseignement de l'allemand | 1 |
| Enseignement dans une Athénée libertaire | 1 |

Tableau 73. L'emploi du mot « enseignement »

6.2 Les qualifications de l'école

Dans cette sous-partie, nous énumérerons toutes les qualifications attribuées au mot *école* en commençant par l'orientation professionnelle. On abordera aussi l'orientation genrée et religieuse de l'école, et les mots du cycle scolaire.

6.2.1 L'orientation professionnelle de l'école

Le mot *école* peut être suivi d'un complément du nom, qui précise son orientation professionnelle. Il s'agit essentiellement de l'école de travail dont en parle Claude. Le groupe

nominal *école de travail* présente 11 occurrences et le mot *travail* est 15 fois cooccurrent du mot *école*.

J'ai donc travaillé du chapeau là. Évidemment, j'avais pas de papiers. Schultz était juif mais il était déjà aryanisé, non ? Bon, ils m'ont pris. Ils m'ont payé un salaire misérable. Mais bon, très bien, j'étais casé. L'école de travail nous hébergeait, c'est-à-dire nous donnait à ... On y mangeait, on était logé et on travaillait pendant la journée, et le soir on avait des cours d'instruction générale : dessin artistique, dessin industriel, mathématiques, français, etc. (Claude, 2008).

Claude se remémore son emploi chez Schultz. Il se rappelle le salaire qui était « misérable », et qu'il était hébergé par l'école de travail. Par le métaterme *c'est-à-dire* il prolonge son assertion par une définition par prototypie du verbe *héberger* « On y mangeait, on était logé et on travaillait pendant la journée, et le soir on avait des cours d'instruction générale ».

| | |
|-----------------------|----|
| École de travail | 11 |
| École de commerce | 4 |
| École d'art | 2 |
| École d'électricité | 2 |
| École d'officiers | 2 |
| École de danse | 2 |
| École de/pour pilote | 2 |
| École d'horlogerie | 1 |
| École d'hôtellerie | 1 |
| École d'interprètes | 1 |
| École de charpentier | 1 |
| École de musique | 1 |
| École de maroquinerie | 1 |

Tableau 74. Les mots qui désignent l'orientation professionnelle de l'école

L'orientation professionnelle précise de l'école reste peu citée : en dehors du complément *de travail*, els autres constructions nominales (énumérées dans le tableau) ne dépassent pas les 4 occurrences.

6.2.2 L'orientation genrée de l'école

Les témoins font la distinction entre l'école pour filles et l'école pour garçons. Cependant, cela ne concerne pas leur scolarisation dans le camp. Ils racontent leur vie scolaire en dehors des murs de l'espace concentrationnaire. Le mot *filles* est 15 fois cooccurents de l'école et le mot *garçons* 8 fois. Le groupe nominal *école de/pour/des filles* est cité 8 fois et *école de/pour/des garçon* 5 fois.

6.2.3 L'orientation religieuse de l'école

En ce qui concerne l'orientation religieuse des écoles, les locuteurs juifs qualifient l'école par laquelle ils sont passés par l'adjectif *juive* à 25 reprises dont seulement 8 occurrences sont citées par les locutrices juives :

Et puis, on allait à nos, à nos cours, à l'école. Alors les professeurs, là on avait les meilleurs ! Comme ils avaient été virés de toutes les universités, les lycées, de partout, ah ça nous les profs on les a récupérés, on avait les meilleurs profs, ça c'est vrai. Et je dois dire c'est vrai, l'école juive c'est un souvenir assez agréable pour moi parce qu'on apprenait beaucoup et bien et on était bien encadrés ; ça, c'est, c'est un bon souvenir, hein (Paul, 2008).

Dans le témoignage de Paul, l'évocation de l'école juive se fait par le biais du champ lexical des études englobant les mots *cours*, *professeur*, *universités* et *lycées*. L'école juive fait partie de ses meilleurs souvenirs qu'il qualifie par l'adjectif axiologique « agréable ». Il renforce ce positionnement en qualifiant les professeurs par le superlatif « les meilleurs » et par l'assertion d'affirmation « ça c'est vrai ». Enfin, il introduit son appréciation par un complément circonstanciel de cause par *parce que* « parce qu'on apprenait beaucoup et bien et on était bien encadrés ».

L'adjectif *laïque* apparait uniquement dans le discours de Florentino. Il l'associe 4 fois au mot *école*. Dans cet extrait, le locuteur raconte son passage à l'école de filles à Reinosa et explique comment il s'est retrouvé dans une école laïque :

Elle était ..., et je suis resté quelques années, mais il s'est, il s'est trouvé qu'il fallait que, le dimanche matin, il fallait aller à la messe, et moi, avec mes copains, qui, qui n'y allaient pas, alors moi, on n'y allait pas, on préférait jouer, alors, ça fait que j'étais puni sans arrêt, jusqu'à un jour, ils m'ont puni à midi, ils m'ont enfermé dans une pièce et moi quand j'ai vu ça, tous les autres ils étaient partis au réfectoire manger, j'ai ouvert la fenêtre, j'ai sauté par la fenêtre. Puis je ne suis plus retourné, alors on m'a mis à, à l'école laïque, voilà ... (Florentino, 2009).

Florentino se dépeint comme un enfant frivole par la négation totale qui revient sur son refus d'aller à la messe. Il préférerait faire l'impasse sur la messe qui était obligatoire « il fallait aller à la messe » pour aller s'amuser et jouer avec ses copains, c'est ce qui lui coûté ses punitions successives « sans arrêt ». Le complément circonstanciel de temps « jusqu'au jour » introduit un retournement de situation comme une sorte d'élément déclencheur. En effet, lors de sa dernière punition, étant enfermé dans une salle à l'heure du manger, le jeune garçon a sauté par la fenêtre, et suite à cela il s'est retrouvé dans une école laïque.

6.2.4 Le cycle scolaire de l'école

L'école est, dans certains cas, désignée par le cycle scolaire. Le mot *école* est 14 fois cooccurrent du l'adjectif *primaire* et 2 fois de l'adjectif *secondaire*. La nomination qui revient le plus fréquemment est donc *école primaire* (14 occurrences). Les locuteurs, majoritairement les déportés juifs, racontent leur scolarisation à l'école primaire, comme Claude. Ce dernier parle de son instituteur rabbin qui donnait, y compris à lui, des cours d'instruction religieuse :

Notre rabbin, il était pas rabbin mais enfin il faisait office de rabbin, il était le, le Hazan de la communauté, était instituteur à l'école primaire où il nous donnait des cours de, d'instruction religieuse. Et il n'était pas très aimé parce qu'il était très coléreux. Mais moi je l'estimais beaucoup (Claude, 2008).

Claude se rappelle son instituteur : il était à la « Hazan »¹⁵⁷, maître d'école, professeur d'instruction religieuse. Il le décrit comme une personne peu appréciée par les autres par la négation « il n'était pas très aimé » et le superlatif absolu « très coléreux » introduit par la locution conjonctive *parce que* comme une justification à la négation. Cependant, cela ne l'a pas empêché de l'apprécier « je l'estimais beaucoup ».

¹⁵⁷ Le Hazan est le chantre de la synagogue.

6.2.5 La qualification administrative de l'école

L'école est qualifiée par plusieurs adjectifs épithètes : *normale* (8), *privée* (2), *publique* (2) et *spécialisée* (2). Ainsi, la nomination qui revient, avec 8 occurrences, est l'*École normale*. Dans cet énoncé, Julia reprend cette dernière nomination :

Bah c'est-à-dire que donc j'ai été comme vous dites à l'école normale, j'ai fait mes études hein, euh ... Vous avez fait quoi, jusqu'à quoi, quel niveau vous avez fait les études ? Euh j'étais au certificat d'études comme ça se faisait à ce moment-là et j'ai fait des, des études pour être euh, enfin de, de couture un petit peu et puis j'ai pas continué après les études. Parce que mes parents, ils avaient pas les moyens de payer certaines choses (Julia, 2014).

La locutrice témoigne de son parcours scolaire. Elle déclare avoir fait des études de couture à l'École normale, et elle a continué jusqu'au Certificat d'études. Cependant, elle n'a pas pu finir ses études. Elle explique, par le complément circonstanciel de cause introduit par *parce que*, que cela était dû au manque de moyens de ses parents qui ne pouvaient pas payer « certaines choses ».

6.3 Les composantes de l'école

La *classe(s)* (110) est l'un des mots les plus repris par les locuteurs masculins (84 occurrences) et par les locuteurs juifs (87 occurrences), notamment par le témoin Paul (24 occurrences). Les constructions du mot *classe(s)* varient. Les tableaux, ci-dessous, regroupent toutes ses constructions.

| | |
|--------------------------|---|
| Classe de français | 2 |
| Classe de filles | 1 |
| Classe de fils et filles | 1 |
| Classes de l'école | 1 |
| Classes de cette école | 1 |
| Classes en français | 1 |

| | |
|----------------------|---|
| Camarades de classe | 8 |
| Salle(s) de classe | 5 |
| Compagnons de classe | 1 |
| Prof des classes | 1 |
| Rentrée des classes | 1 |

Tableau 75. La construction du mot « classe »

Les deux groupes nominaux qui ressortent sont « camarades de classe » et « salle(s) de classe », comme dans l'énoncé de Raoul :

Je dirais que pendant toute mon enfance, mon adolescence, ça m'a pas trop marqué, à part que j'ai subi quand même quelques, très peu, des propos antisémites par des camarades de classe, je me suis fait traiter de « youtre » quand j'avais huit ans. C'est vrai que ça marque parce qu'on ne sait pas ce que c'est tant qu'on n'a pas subi (Raoul, 2009).

Ce dernier évoque un moment difficile de sa scolarité marquée par des insultes antisémites de la part de ses camarades de classe. Ces insultes apparaissent par la désignation « youtre¹⁵⁸ ». Si le locuteur n'a pas gardé grand-chose de son enfance/adolescence, il n'a pas oublié cette désignation antisémite. L'assertion affirmative introduite par « c'est vrai » et la négation qui suit marquent la persistance et le poids de ces insultes sur son enfance. Par le verbe *subir*, il se présente comme victime du comportement de ses camarades.

En ce qui concerne le mot *cours* (102), il est utilisé par les témoins pour parler des cours qu'ils ont suivis ou qui auraient aimé suivre après leur internement. Comme pour le mot *classe*, le mot *cours* est identifiable chez les locuteurs masculins (75 occurrences) et les internés juifs (54 occurrences). Il s'agit essentiellement des cours d'espagnol (8 occurrences) :

Et plus tard, j'ai pris des cours d'espagnol et j'avais l'espagnol dans mon oreille.

Donc c'est la première langue, on peut dire que c'est la première langue que vous avez apprise après l'allemand ?

Après l'allemand, c'est vrai oui (Margot, 2007).

Margot a commencé à apprendre l'espagnol durant son internement à Rivesaltes, car elle jouait avec des enfants espagnols, d'où la métaphore « avoir l'espagnol dans l'oreille ». Quand son interlocuteur lui demande si s'était la première langue apprise après sa langue maternelle l'Allemand, la réponse est affirmative. Elle l'a confirmé par l'assertion « c'est vrai oui ».

Cependant, quelques groupes prépositionnels comprenant le mot *cours* ne rentrent pas dans notre catégorisation, comme : *en cours de route* (2), *au cours de ces deux années* (1), *au cours de ses séjours* (1) et *cours* « le verbe *courir* » (2).

¹⁵⁸ C'est une insulte qu'on utilisait à l'époque pour nommer les Juifs. Pour reprendre les mots du dictionnaire *TLFI* : « Injure à caractère raciste pour désigner le juif ».

| | |
|------------------------------|---|
| Cours d'espagnol | 8 |
| Cours du soir | 3 |
| Cours d'histoire | 2 |
| Cours d'infirmière | 1 |
| Cours d'instruction générale | 1 |
| Cours d'anglais | 1 |
| Cours de français | 1 |
| Cours de dessin | 1 |
| Cours de géographie | 1 |
| Cours de gymnastique | 1 |
| Cours de la couture | 1 |
| Cours de pilotes de théâtre | 1 |
| Cours de chauffeur | 1 |
| Cours de militaires | 1 |

Tableau 76. Les emplois du mot « cours »

Nous déduisons, en termes de fréquence, que les composants constitutifs de l'école ne sont pas très nombreux, ils sont essentiellement signalés par les mots *classes* et *cours*.

6.4 Les objectifs de l'enseignement/apprentissage

Les témoins emploient à haute fréquence des verbes qui renvoient aux objectifs de l'apprentissage, comme *apprendre* (100), *écrire* (84) ou encore *lire* (68).

Le mot *apprendre* est présent 77 fois dans le sous-corpus des locuteurs masculins, ce qui fait 0.012 %. Il désigne des compétences d'apprentissage, comme *apprendre à lire* et *à écrire* ou *apprendre une langue* (le français, l'espagnol ou l'hébreu). Les témoins désignent souvent à l'apprentissage de la langue française « apprendre le français » (15 occurrences) :

Enfin bref, tous les matins, nous, on avait droit à aller, enfin à travailler un peu, ce qui était fait, ce qui nous était demandé par la petite personne, le, par la personne âgée et, et ensuite il nous laissait faire. Et en retour, enfin pour moi et pratiquement pour le, le, pour le madrileño, on avait envie d'apprendre le français et il nous donnait des leçons de français, avec le, le bouquin, le bouquin qui, le bouquin d'apprendre les langues, là, des, de ... (Antonio, 2008).

Pour le témoin Antonio et pour ce qu'il nomme le « madrileño », l'apprentissage de la langue française était une véritable envie commune « on avait envie d'apprendre le français ». Cette volonté est précisée par le pronom de la collectivité *on*.

En ce qui concerne le verbe *écrire*, on retrouve 62 occurrences dans le discours des hommes et 22 occurrences dans celui des femmes. Le verbe est en co-fréquence avec le verbe *apprendre* (co-fréquence 4), comme ci-dessous :

Alors, non c'était, on était très misérable, très malheureux et c'est pourtant là qu'ils ont essayé de faire un, une baraque pour qu'on aille apprendre à lire et à écrire. Ça, je m'en rappelle à Gurs (Josefa, 2008).

Josefa revient sur un souvenir de son internement au camp de Gurs. Elle se souvient de la tentative de scolarisation des enfants des camps dont elle a fait partie, et qu'elle qualifie par les superlatifs « très misérables » et « très malheureux ».

| | |
|------------------------------|---|
| Apprendre à lire et à écrire | 8 |
| Lire l'allemand | 4 |
| Lire l'espagnol | 1 |
| Lire l'anglais | 1 |
| Lire l'hébreu | 1 |
| Lire le français | 1 |

Tableau 77. Les emplois du mot « lire »

Le mot *lire* est cité 8 fois dans le syntagme « à lire et à écrire » ; dans les autres cas, il est associé à une langue : *lire l'allemand*, *lire l'espagnol*, *lire l'anglais*, *lire l'hébreu*, ou encore *lire le français*. Il est 14 fois cooccurent du verbe *écrire*, 15 fois du verbe *apprendre* (*appris/apprendre*) et 9 fois du verbe *savoir* « savait lire ». Le verbe *lire* est employé 56 fois par les locuteurs masculins, ce qui représente 0.008 %, alors que chez les femmes, cela ne représente que 0.004 %. Les mots de l'enseignement/apprentissage restent toutefois assez présents dans l'ensemble du corpus.

6.5 Les acteurs de l'enseignement/apprentissage

Les acteurs de l'enseignement/apprentissage se divisent en trois catégories :

- personne qui dirige un établissement scolaire : *directeur* (85) et *directrice* (48) ;
- personne qui suit un enseignement : *élève(s)* (73) et *étudiant(e)* (21) ;
- personne qui enseigne une discipline : *professeur(s)* (71), *instituteur* (47), *maître(s)* (42), *institutrice(s)* (15), *maîtresse* (10), *prof* (9) et *enseignant(s)* (8).

Les mots *directeur* ou *directrice* ne renvoient pas forcément à l'école. Il peut s'agir du responsable du camp, de l'OSE, de la Croix-Rouge suisse, etc. Dans le cadre scolaire, le premier

substantif est employé dans le groupe nominal *directeur de(une) l'école* (6 occurrences) et *directeur d'un collègue* (1 occurrence). Le second substantif est employé dans le groupe nominal *directrice d(l')'école* (13 occurrences).

Le premier acteur de l'apprentissage est l'*élève* ou l'*étudiant*. Le premier est cité 71 fois dans le témoignage des hommes, et le second 20 fois. Il s'agit soit du témoin-élève, soit d'un membre proche, ou d'un camarade de classe :

Et je, je suis allé à l'école et je, je peux dire que j'étais un des meilleurs élèves. Je m'excuse, c'est un manque de modestie, hein, mais j'étais un des meilleurs élèves, j'emportais des prix bien à l'école, et puis j'en ai eu même en sortant de l'école, et j'ai dit aussi qu'avec la République, les, l'enseignement était beaucoup mieux qu'avant (Firmo, 2011).

Dans l'énoncé de Firmo, l'élève est le *Je*. Il se présente par le comparatif comme « un des meilleurs élèves ». Il justifie ses propos par le nombre de prix qu'il a emportés à l'école et en dehors du cadre scolaire.

Le second acteur de l'apprentissage est le *professeur(s)* et ses synonymes *instituteur/institutrice(s)*, *maitre(s)/maitresse(s)* et *enseignant(s)*.

Le mot *professeur(s)* est essentiellement employé par les locuteurs masculins. Ils le mentionnent 59 fois. Son diminutif *prof*, faiblement présent dans les témoignages, il est identifiable uniquement dans les témoignages des déportés juifs surtout chez Irène, comme l'indique le passage ci-dessous :

Au lycée, encore à Worms. J'avais des braves, des bons, bons professeurs. Ça je, je, je pense souvent à eux. Il y avait un professeur d'anglais un véritable gentleman. Lui, il a refusé de rentrer dans la, dans le parti. Il a perdu sa situation. Un prof d'anglais. Il y avait quelques-uns. Par contre, on, notre prof de math, elle était complètement hystérique. Elle était pourrie, elle était la responsable du nazisme au lycée. Alors elle était folle du nazisme et il est arrivé, tiens, ça, ça peut vous intéresser, ça, ça peut vous intéresser, j'avais un prof de français et j'ai écouté à la maison, ce qui a été interdit (Irène, 2013).

La locutrice évoque ses anciens professeurs, comme de son « prof d'anglais » qu'elle qualifie positivement de « véritable gentleman », ou encore de son « prof de math » qualifié péjorativement d'« hystérique », de « pourrie » et comme étant « la responsable du nazisme au lycée ».

Souvent le substantif *professeur* et son diminutif sont suivis d'un complément du nom qui indique la matière enseignée. Le plus souvent il s'agit d'un professeur de langue (par exemple :

professeur d'anglais, de français, d'espagnol, etc.). Mais il peut aussi s'agir d'un professeur d'humanité, de musique ou encore d'Université.

Les mots *instituteur* et *institutrice(s)* font partie également du vocabulaire des locuteurs masculins. Le premier est repris 44 fois et le second 12 fois. Ils sont toutefois plus employés par les réfugiés que par les déportés. La requête avec le mot *instituteur* indique 40 occurrences, et la requête avec son féminin 9 occurrences. L'instituteur dont il est question est un proche ou l'instituteur d'un locuteur étant enfant.

Les mots *maître(s)* et *enseignant(s)* sont repris par les témoins masculins. Le mot *maître(s)* est évoqué 41 fois essentiellement par Antonio Cascarosa (14 occurrences), alors que le mot *maîtresse* est 9 fois utilisé dans le sous-corpus des déportés :

Nous, on avait un maître d'école ... Particulièrement, moi, j'avais un maître d'école qui était, c'était un Républicain jeune, etc., Républicain euh, qui, donc, il a participé comme tout le monde. Ou bien, ils étaient appelés des fois pour avoir des fonctions euh, assumer des fonctions euh, disons, intellectuelles quoi à l'intérieur des, des communautés (Antonio, 2008).

Dans ce passage, Antonio se rappelle particulièrement son maître d'école républicain qu'il décrit comme une personne engagée « il a participé comme tout le monde ». Son engagement était aussi d'ordre intellectuel « assumer des fonctions intellectuelles ».

Le mot *maître(s)* est présent 9 fois dans la locution « maître(s) d'école », et le mot *maîtresse* qu'une seule fois.

6.6 Les établissements scolaires

Les établissements scolaires cités par les témoins sont : *université* (48), *lycée* (44) ou encore *collège* (19). Ces items relèvent surtout du discours des témoins masculins et juifs.

Le mot *université* est employé 32 fois par les locuteurs masculins et 30 fois les locuteurs déportés. Les sujets parlent de leur parcours en tant qu'étudiant(e) ou en tant qu'universitaire :

Et en 55, je suis parti à Jérusalem, à l'université parce que je devais d'abord faire mon, l'équivalent de mon bac. Mais là, c'était difficile aussi parce que, parce que je, je n'avais pas d'argent. Alors il fallait que je travaille durant le jour, je travaillais durant le jour, normalement, parce qu'en Israël à cause du climat, on commençait le travail très tôt, on finit plus ... très tôt et la et le soir j'allais dans une école, préparer mon bac. Et puis, quand j'avais terminé mon bac, je suis allé à ... j'ai voyagé à Jérusalem pour m'inscrire, m'inscrire à l'université (Norbert, 2008).

Le témoin Norbert décrit le parcours qui l'a amené jusqu'à l'université par « c'était difficile ». En effet, avant de déménager à Jérusalem et de commencer ses études universitaires, ce dernier

a dû d’abord avoir l’équivalence du Baccalauréat et de travailler en parallèle pour subvenir à ses besoins. Cette difficulté est ainsi la conséquence de facteurs sociaux (le travail) mais aussi de facteurs temporels indiqués par les compléments circonstanciels de temps « durant le jour » « le soir » et « très tôt ».

Dans certains cas, le mot *université* est suivi d’un identifiant spatial ou d’un patronyme, comme le montre ce tableau :

| | |
|--------------------------------|---|
| Université de Californie | 4 |
| Université de Tel-Aviv | 3 |
| Université de Jérusalem | 2 |
| Université de Michel Montaigne | 1 |
| Université d’Haïfa | 1 |

Tableau 78. Les emplois du mot « Université »

Quant au mot *lycée*, il revient dans le discours des locuteurs masculins (35 occurrences) et des réfugiés espagnols (29 occurrences). Le mot *collège*, quant à lui, est 18 fois cité par les locuteurs masculins et 12 fois par les locuteurs déportés. Il est, dans quelques cas, déterminé par un complément circonstanciel de lieu (leur fréquence est très faible), comme dans ce tableau :

| | |
|----------------------|---|
| Collège de Poulney | 1 |
| Collège de Genève | 1 |
| Collège de Céret | 1 |
| Collège à Manchester | 1 |
| Collège à Beer Sheva | 1 |

Tableau 79. Les emplois du mot « collège »

En résumé, les lieux scolaires font partie des souvenirs d’enfance des témoins de Rivesaltes. Leur mémoire est plus active et vive autour de l’université et du lycée, peut-être parce qu’ils sont plus récents d’un point de vue chronologique, peut-être parce que le souvenir des écoles élémentaires, moins connues, s’est estompé.

6.7 Les documents pédagogiques

Les mots faisant référence aux documents pédagogiques sont nommés par : *certificat(s)* (72), *diplôme* (20) et *bulletin* (8).

Le mot *certificat* désigne le « certificat d'études » cité 22 fois, dont 16 occurrences par les réfugiés espagnols et 18 occurrences par les locuteurs masculins. Il est 3 fois cooccurrent du mot *école*. Le mot *diplôme* est identifiable que dans le sous-corpus des locuteurs masculins, et repris 13 fois par les locuteurs réfugiés. Il s'agit de l'obtention de leur propre diplôme, ou celui d'un proche :

Et alors, contrairement à toutes les apparences, n'est-ce-pas, je l'ai réussi, le certificat d'études, j'ai eu le diplôme du certificat d'études et alors je me souviendrai toujours, que toujours, n'est-ce-pas, ils ont dû m'aider un peu quand même dans le français (Antonio, 2008).

Antonio déclare par le verbe du souvenir conjugué au futur de l'indicatif *je me souviendrai* et suivi de l'adverbe temporel *toujours* ne pas oublier le souvenir de l'obtention de son Certificat d'études. Il s'agit d'un souvenir permanent que sa mémoire continue à reconstruire.

| | |
|--------------------------------|---|
| Diplôme de certificat d'études | 2 |
| Diplôme d'état | 1 |
| Diplôme d'honneur | 1 |
| Diplôme de radio-électricien | 1 |
| Diplôme de Political Science | 1 |
| Diplôme de sage-femme | 1 |

Tableau 80. Les emplois du mot « diplôme »

Le mot *bulletin* est très faiblement employé (2 occurrences sur 8 renvoient au cadre scolaire). Il se retrouve 2 fois cooccurrent du mot *école*. Claude est le seul à parler de son bulletin scolaire :

Et j'ai retrouvé mon bulletin de ... Quand j'ai quitté cette école, j'ai trouvé que la note qu'on m'avait donnée en français, mon professeur de français, c'était très bien. Donc c'était la, le meilleure note. À l'époque c'était le 1 parce que ... Je suppose que ce professeur me l'a donnée aussi parce qu'il était antinazi. Bon enfin, en principe le, le bulletin était très bon et j'ai quitté cette école dans de bonnes conditions (Claude, 2008).

Le locuteur présente, par le verbe *retrouver*, son bulletin comme une sorte de trouvaille perdue. Son document retrouvé a déclenché sa mémoire d'élève qui à l'époque, lors de sa scolarisation, n'était pas satisfait de sa note de français « Quand j'ai quitté cette école, j'ai trouvé que la note qu'on m'avait donnée en français, mon professeur de français, c'était très bien ». Il justifie sa

bonne note par la position de son professeur qui, selon lui, était antinazi. Il finit sa narration en se rappelant son bulletin qu'il décrit comme « très bon » et des conditions, aussi bonnes que son bulletin, dans lesquelles il a dû quitter l'école.

Mis à part les diplômes de réussite, les mots de l'évaluation pédagogique sont aussi présents dans les discours des témoins par *examen(s)* (19) et *devoirs* (6). Le mot *examen(s)* revient dans les constructions nominales suivantes : « examen de fin d'année » et « examen du premier semestre ».

Encore une fois, les deux mots appartiennent au lexique des locuteurs masculins. Aucune occurrence n'a été relevée dans le sous-corpus des locutrices.

Conclusions

Dans ce troisième chapitre, nous avons interrogé les réseaux lexico-sémantiques employés par les témoins de Rivesaltes.

Les fréquences lexicales décomptées par le logiciel TXM ont permis d'identifier six thèmes différents qui structurent la parole testimoniale. L'analyse co-occurentielle a permis l'identification de deux réseaux lexico-sémantiques dominants : celui de la vie concentrationnaire et celui de la famille. D'autres réseaux ont émergé : le vocabulaire de la vie quotidienne, le vocabulaire politico-militaire, le vocabulaire de la religion et de l'école.

En nous intéressant au vocabulaire concentrationnaire, nous avons constaté des tendances dans les témoignages des républicains espagnols et des déportés juifs, dans les témoignages des locutrices et des locuteurs interviewés. Tout d'abord, quand il s'agit de nommer le camp de Rivesaltes, les nominations varient. On retrouve deux nominations différentes par leur(s) fonction(s) : *camp d'internement* et *camp de concentration*. La première nomination, étant absente du discours des républicains espagnols et employée seulement 7 fois par les déportés juifs, est rare. Les locuteurs/internés privilégient la seconde nomination (101 occurrences), la plus employée dans l'usage actuel.

En dehors de sa fonction concentrationnaire, le camp de Rivesaltes est présenté comme un camp de vie. En effet, le thème de la famille et de la maternité sont relevables dans le discours des locuteurs et locutrices espagnols et juifs qui évoquent particulièrement des souvenirs de la famille restreinte par les mots *enfant(s)*, *parents*, *père* et *mère*. Quand il s'agit de parler de leur

mère, les locuteurs s'attardent sur ses qualités morales par les mots *brave* ou *forte*, mais aussi sur sa souffrance par les mots *souffrir* ou encore *pleurer*. La mère dont il s'agit est donc un symbole de force et de souffrance. Dans certains cas, ils reviennent sur son métier ou encore sur leur rapport avec elle. En revanche, quand il s'agit de la figure paternelle, ils reviennent surtout sur son tempérament par les adjectifs *nerveux* ou *gai*, sur sa profession (gérant, instituteur, carabinier, etc.), et surtout sur son engagement politique et sa disparition voire sa fuite. À la différence des locutrices (espagnoles et juives), les locuteurs masculins (espagnols et juifs) prennent une certaine distance quand ils évoquent leur rapport avec leurs parents.

La vie concentrationnaire est aussi définie par les mots de la souffrance relative au vécu par le vocabulaire météorologique qui décrit la hardiesse du climat (*vent* (71), *boue* (38), ou *pluie* (21)), par le vocabulaire de l'hygiène ou plutôt du manque d'hygiène par la présence des *poux* (56), des *puces* (36) et de *punaises* (13). Les toilettes, ou ce que les locuteurs appellent des *latrines* (14), sont aussi décrites par des adjectifs péjoratifs, comme *affreux* (26) ou *abominable* (2). La souffrance du vécu apparaît aussi par les mots du mobilier primaire. Les salles dans lesquelles ils dormaient étaient *abimées* (1) et *pourries* (1). Enfin, on retrouve les noms de maladies présentes dans les camps à cause du manque d'hygiène tels que le *typhus* (17) et la *dysenterie* (11). On retrouve également la souffrance ressentie essentiellement par le mot *peur* (224 occurrences). Le champ lexical de la souffrance est élargi par les mots *angoisse* (10), *larmes* (7) et *pleurs* (7), qui cependant sont rarement employés.

Les témoins évoquent également la violence du vécu. Nous avons catégorisé deux sortes de violence : la violence physique et la violence verbale. La première est la plus présente par les mots *coups* (154) dans les groupes nominaux les *coups de pieds*, *de poing*, *de bâton* ou *de matraque* et par le récit des souffrances physiques engendrées provoquées par les privations (de nourriture et d'eau). La seconde, peu présente, est identifiable par le mot *disputes* (3), qui concerne les femmes internées.

Même si le réseau sémantique de la religion n'est pas le plus dominant, sa présence dans les camps d'internement n'était pas anodine. Le mot *religion* (86 occurrences) est plus présent dans le discours des locutrices : il représente 0.019 % de leur sous-corpus contre 0.005 % du sous-corpus des hommes.

La vie concentrationnaire était un espace de vie commune où l'école a joué un rôle important surtout dans la vie des jeunes enfants et de leur mère. Même si la mémoire des témoins n'est pas très vive à ce souvenir, ils se rappellent qu'elle se tenait dans des baraques et que les cours

étaient assurés en catalan ou en espagnol par des internés. Dans d'autres camps, comme à Gurs, l'école est décrite par un vocabulaire plus mélioratif. Elle y était plus structurée et officielle : elle ne se tenait pas dans une baraque et les cours étaient assurés par des volontaires expérimentés tels que des écrivains ou des peintres.

Enfin, la parole testimoniale rassemble des souvenirs relatifs à la vie en dehors du camp. Le lexique de la politique reste très employé par les locuteurs qui, pour la plupart, étaient pleinement engagés. Quand il s'agit d'évoquer la politique, le premier mot qui apparaît est *pouvoir* (180 occurrences). Il renvoie à l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Le vocabulaire politique apparaît avec les mots des institutions, des régimes et des groupements politiques qu'on retrouve essentiellement chez les locuteurs masculins et les déportés juifs.

Synthèse

- Dans le réseau lexical-sémantique de la famille, on observe une différence entre le sous-réseau centré sur la mère et celui centré sur le père. Le sous-réseau de la mère construit une image de force et de souffrance et pose un lien affectif puissant. En revanche, quand il s'agit de la figure paternelle, les locuteurs (réfugiés et déportés) ne parlent pas de leur relation avec lui. Ils reviennent sur ses qualités morales, mais surtout sur son engagement politique et sa disparition ou sa fuite.
- Les adjectifs employés pour décrire la famille comprennent la filiation, l'appartenance sociale, l'appartenance confessionnelle et la classe sociale. Les adjectifs axiologiques, employés à faible fréquence, décrivent uniquement les qualités de la famille (bonne, honorable ou encore exceptionnelle).
- Le lexique de la souffrance morale est particulièrement présent dans le discours des femmes.
- Le lexique de la religion tourne essentiellement autour de la religion juive : ce sont majoritairement les déportés juifs qui évoquent la religion.
- Comme la religion, la vie scolaire faisait partie de la vie concentrationnaire. Quand il s'agit d'évoquer sa vie de jeune enfant scolarisé, la mémoire des témoins s'attarde davantage sur l'orientation professionnelle de l'école.
- Le lexique politico-militaire est employé très majoritairement par les hommes.

Conclusion

Dans ce mémoire doctoral, les témoignages du camp de Rivesaltes sont abordés en tant que discours. Nous avons cherché, dans la parole même des témoins, les indications qu'ils nous livraient sur le statut de cette parole, et de mieux saisir le statut qu'il convient de lui donner, que ce soit à l'égard de la mémoire individuelle, de la mémoire collective, de l'histoire et du devoir de mémoire. En partant de ces positionnements, nous avons analysé la représentation du camp de Rivesaltes telle qu'elle apparaît à travers les mots qui, dans les témoignages, nomment l'univers du camp.

Le témoignage est d'abord un acte discursif par lequel le témoin atteste la véracité d'un événement collectif, comme l'ont noté les approches du témoignage menées par les spécialistes d'histoire et de littérature. Pour caractériser le témoignage envisagé en tant que genre, ces approches mettent en avant la notion de *vérité* : selon Cru (1929), le détenteur d'un témoignage doit être fidèle à la vérité et à la réalité du vécu. Il doit honorer son pacte : dire la vérité et rien que la vérité. Ainsi, le témoin ne doit pas essayer d'enjoliver ou d'exagérer les faits ; selon Lacoste, le témoignage doit rejeter ce qu'elle appelle « l'esthétique du sublime » (Lacoste, 2007 : 11) pour être crédible.

L'autre caractéristique du témoignage dégagée par les historiens et les littéraires est que le témoin est le porte-parole d'une collectivité. Le témoignage historique est dans ce sens le miroir d'un passé douloureux. Le témoin se donne le devoir de raconter sa propre vérité pour instruire et épargner éventuellement d'autres souffrances (*ibid.* : 12). Les témoins de Rivesaltes portent la voix du survivant et témoignent au nom d'une collectivité qui n'est plus là pour raconter sa version des faits. Ils déclarent qu'ils ont un devoir envers l'Histoire, la mémoire et les générations futures, comme dans cet énoncé : « Ce témoignage ne m'appartient pas. Ce témoignage appartient au futur, aux enfants qui vont venir devant nous. C'est à eux que je fais un témoignage, c'est pour eux » (Georges, 2014).

L'acte d'attestation peut être accompagné par un acte de confidence. Le locuteur confesse son mal-être et sa tristesse à travers des tournures qui expriment souvent le regret, comme *je regrette* (21 occurrences) ou *je m'en veux/ en veux* (7 occurrences) ; ou par l'emploi des mots porteurs du sème de la souffrance, comme *difficile*, *séquelles* ou encore *brisé*.

Sur le plan linguistique, les approches historiques et littéraires notent la présence de l'autodésignation du témoin par le *je* de l'énonciation. En effet, par le *je*, le locuteur se présente directement comme témoin et atteste son statut de témoin par sa présence sur les lieux de l'événement, comme dans ce passage : « Et comme on avait l'habitude d'être souvent changé,

moi je suis arrivée j'étais à la baraque 13 et après on nous a mis dans la baraque 20, dans le même camp » (Josefa, 2008). Dans plusieurs cas, le *je* est latent, il est remplacé par *nous* ou *on* : « Je n'ai même plus l'image devant mes yeux. Je sais seulement qu'on était dans cette école, tous ensemble et puis qu'on avait l'impression qu'on était exclus de tout le reste de, de la ville et surtout de l'école » (Margot, 2008), mais son absence ne change rien à l'intentionnalité du témoin qui cherche à être cru (Ricoeur, 2000) ; car si l'interlocuteur n'accepte pas le témoignage, l'acte échouera. Dans le cas contraire, la confiance s'installera entre les deux sujets et l'acte réussira. Enfin, le témoignage favorise l'emploi des temps du passé (surtout l'imparfait) qui enracinent le discours dans un contexte référentiel passé.

Cependant, notre approche discursive n'aborde pas le discours des témoins en tant que genre obéissant à des règles ou à des normes, mais comme une parole dont nous avons cherché à comprendre le statut. Le témoignage est une parole qui atteste, mais qu'atteste-t-elle ? Il ne s'agit pas de promesse, d'engagement, ni de déclaration de sentiment, il s'agit d'attester un fait passé, dont le témoin se souvient : c'est cette spécificité mémorielle que nous avons remarquée et soulignée.

Comme on peut l'attendre dans un témoignage, les témoins de Rivesaltes se portent garants des événements racontés par le biais des verbes de perception et de sensation, comme *voir* (215 occurrences précédées du pronom *je* ou du pronom *on*) et *faire* (31 occurrences employées pour décrire le temps), par le biais des verbes épistémiques et, dans quelques cas, par le biais des expressions de confirmation, *comme c'est la vérité* (4), *je vous dis la vérité* (2) ou encore *je vous jure* (1). Même si ces expressions sont très peu employées, elles montrent la volonté du témoin, dans certaines situations, de souligner la véracité de ses propos.

Beaucoup plus fréquemment, les témoignages nomment l'opération de remémoration et opèrent l'acte déclaratif qui en résulte, avec modalisation forte ou faible. Autrement dit, ce travail s'est attaché à traiter ce qui, dans le discours de témoignage, énonce le processus du témoignage : remémoration, déclaration et modalisation.

Nous avons recensé un fort emploi des verbes de la mémoire, essentiellement les verbes *se rappeler* et *se souvenir*.

Au fil du discours, les balises narratives sont souvent accompagnées d'un adverbe qui marque la gradualité et l'intensité du souvenir (Gomila & Raissi, 2021). Ces verbes de mémoire sont présents essentiellement dans les discours des femmes et celui des déportés juifs.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que les groupes d'internés ont vécu l'internement différemment. Les femmes ont subi le déchirement de l'abandon ; les déportés juifs ont vécu

dans la peur des camps d'extermination, leur mémoire est restée plus vive au souvenir et à la narration.

On remarque également la présence de négations du type *je ne me souviens pas*, soulignant les failles de la mémoire qui tente de sauvegarder le souvenir, soumis au péril du temps qui passe. Le travail de mémoire ne réside pas uniquement dans une opération de rappel, il réside aussi dans une lutte contre l'oubli.

De l'incertitude du souvenir découle une modalisation de l'assertion. Les verbes *croire* et *savoir* sont les verbes de modalisation épistémique les plus employés dans le corpus. La dominance de la forme verbale *croire que* à la forme affirmative manifeste un désengagement de la part des locuteurs à l'égard de la valeur de vérité de la complétive introduite par *que*, donc de leur narration. Ces derniers préfèrent rester prudents quand il s'agit d'énoncer des faits vécus dans leur enfance. La posture de distanciation marquée par le modalisateur *croire que* est un acte de sincérité de la part du témoin qui n'a pas la prétention de détenir la vérité. Il préfère atténuer la valeur de vérité de l'énoncé.

Ainsi, ces verbes épistémiques participent au désir d'être cru. Ce désir est plus marqué par le verbe *savoir*, comme on le perçoit dans cette déclaration de Hilda « Je sais que leurs enfants aussi à un moment donné ont été envoyés, certains ont été envoyés par l'OSE, qui les a pris en charge je crois à Moissac ou quelque part, je suppose (2009). Mais l'affirmation *je sais que* intervient généralement dans une structure du type « Je ne me souviens plus de x, mais je sais que y » : elle marque les limites de ce qui est attesté par le témoin. Il se présente avec la fragilité de sa mémoire : il est d'autant plus crédible qu'il est honnête.

Ainsi, les mises à distance présentes dans l'énoncé des témoignages, par la désignation des énoncés comme souvenir, par la modalisation de leur statut épistémique, participent à présenter la parole testimoniale comme une parole de vérité.

Cependant, la modalisation apparaît très variable suivant les individus (les témoins) ; on peut donc penser que c'est un choix personnel et qu'il existe différents styles de témoignages ; ceux qui modalisent beaucoup construisent un ethos de sincérité : ils se présentent comme des témoins fiables parce qu'ils montrent les limites de leur connaissance de la vérité.

Pour saisir la vérité du camp de Rivesaltes que les témoins veulent attester, nous avons suivi le fil des réseaux lexico-sémantiques. La parole des témoins de Rivesaltes a été traitée par le biais du logiciel TXM, ce qui nous a permis de relever les mots utilisés par les sujets interviewés afin

de nommer et de définir l'univers concentrationnaire. En nous appuyant sur les fréquences lexicales, nous avons pu identifier les thèmes suivants :

- le vocabulaire concentrationnaire ;
- le vocabulaire de la famille ;
- le vocabulaire de la vie quotidienne ;
- le vocabulaire politico-militaire ;
- le vocabulaire de la religion ;
- le vocabulaire de l'école.

L'analyse occurrentielle et co-occurrentielle a permis de dégager certaines tendances dans les témoignages des internés juifs et des réfugiés espagnols internés quand ils étaient jeunes. Tout d'abord, l'analyse du mot *camp* apparaît principalement dans deux nominations *camp d'internement* et *camp de concentration*. Les témoins républicains interrogés, plus de 60 ans après leur internement, privilégient la seconde nomination, probablement parce que le camp de concentration fait partie de la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale, et les réfugiés espagnols ont été moins sensibilisés à la distinction entre les différents types de camps, d'où le recours à la désignation la plus courante aujourd'hui. La nomination *camp(s) d'internement* est complètement absente dans le discours des réfugiés espagnols ; elle est employée 7 fois par les témoins juifs, comme dans cet extrait de Norbert : « Je ne crois pas que nous y étions euh, un an. Euh, durant 1940, à la fin de 40 je crois, ils ont commencé, on a commencé à mettre des gens comme nous dans les, dans des camps d'internement. Et le premier camp où on nous a mis, et ça s'appelait camp de famille était Brens » (Norbert, 2008).

Le thème de la famille est aussi présent chez les témoins juifs et chez les républicains espagnols : ils évoquent essentiellement la famille restreinte par les mots *enfant(s)*, *parents*, *père* et *mère*. Pour décrire la famille, les témoins n'utilisent jamais des qualificatifs péjoratifs. Ils emploient soit des adjectifs neutres qui renvoient à l'appartenance nationale¹⁵⁹, à l'appartenance religieuse, la taille de la famille ou encore la filiation ; soit des adjectifs évaluatifs qui décrivent la classe sociale de la famille concernée comme *aisée*, *pauvre* ou encore *riche*, ainsi que les qualités morales de la famille, plus présente dans le discours des Républicains.

¹⁵⁹ Alors qu'on s'attendait à trouver un fort emploi des adjectifs *espagnole* (5 occurrences) et *juive* (17 occurrences dont 11 occurrences appartenant au discours des réfugiés), le traitement des occurrences a relevé un faible emploi.

L'école faisait partie du quotidien des témoins. Elle a joué un rôle essentiel dans la vie des enfants du camp mais aussi de leur mère, comme cet énoncé en témoigne : « Des écrivains, des poètes, des musiciens, des peintres, et eux ont, quand leur situation est devenue meilleure à Gurs, ils sont balancés à Gurs, pouvez-vous comprendre combien ils étaient d'accord d'instruire les enfants ! C'était une chance énorme que je n'oublierai jamais, je me rappelle pas comment ils s'appelaient. Mais je me rappelle de l'atmosphère, de nouveau apprendre, quasi une école, c'est pas une école dans une baraque. Et des gens qui voulaient nous aider, et les mères étaient très contentes » (Amira, 2012).

Quand les témoins se remémorent leur passage à l'école, ils évoquent davantage l'orientation professionnelle de cette dernière : « Par exemple, j'ai, pendant le, que j'étais à l'école de travail, j'ai commencé à prendre des cours, des leçons d'anglais dans une école privée anglaise » (Claude, 2008).

Enfin, la vie concentrationnaire n'a pas empêché les internés de pratiquer leur religion. Que ce soit le catholicisme ou la religion juive, elles étaient toutes les deux présentes dans le camp de Rivesaltes avec une légère dominance de la religion juive. Cela apparaît dans leur narration des fêtes religieuses : la majorité des fêtes citées sont juives *Roch Hachana*, *Kaddish*, *Bar Mitzvah*, *Yom Kippour*, *Hanoucca* et *Erev*. La seule fête catholique qui revient dans les témoignages est *Noël* (29 occurrences), citée par les déportés juifs (16 occurrences) comme par les réfugiés espagnols (13).

La narration des témoins se focalise sur l'aspect familial, scolaire ou parfois religieux, en revanche ils donnent peu de détails sur le travail dans le camp : à cette époque les témoins interviewés étaient encore très jeunes.

L'analyse des cooccurrences a permis d'identifier quelques stéréotypes associés au genre (féminin/masculin). Tout d'abord, le traitement du réseau de la famille a montré que les femmes donnent plus de place dans leur discours aux parents et aux enfants. Cela pourrait être dû au fait que les deux groupes d'internés n'étaient pas soumis à la même logique d'exclusion¹⁶⁰ : les enfants juifs sont séparés de leur mère dans l'optique de leur sauver la vie d'une mort certaine, ce qui expliquerait ces fréquences.

Nous avons aussi constaté que les locutrices parlent davantage de leur mère, alors que les hommes préfèrent parler de la figure paternelle. Quand il s'agit d'évoquer un souvenir relatif à

¹⁶⁰ Pour les républicains espagnols, il s'agit de les exclure de la société française ; alors que pour les Juifs, il ne s'agit pas seulement de les exclure mais de les exterminer.

la mère, les locutrices emploient un vocabulaire de la souffrance ou des adjectifs qualificatifs appréciatifs qui décrivent leur état mental, comme *fortes* ou *braves*. Les locuteurs masculins restent, toutefois, assez neutres et plus ou moins distants quand ils évoquent un souvenir en lien avec leur père. On ne retrouve pas au même degré le contenu émotionnel ; ils se focalisent sur ses qualités morales et sur son engagement. Ces résultats s'expliquent sans doute par le fait que dans les camps d'internement les femmes et les filles étaient séparées des hommes et des garçons dès qu'ils atteignaient l'âge de 14 ans. Les filles ont donc assisté à la souffrance de leur mère.

La misère du camp, évoquée par les mots de la malnutrition, la séparation, ainsi que les conditions météorologiques difficiles, le manque d'hygiène, a engendré chez les témoins, essentiellement chez les femmes, un vocabulaire relevant de la souffrance émotionnelle. Cette souffrance se décrit par les mots de la peur, comme le mot *peur* employé 224 fois, ou le mot *crainte* (7 occurrences). Ce champ lexical se prolonge par les mots de la tristesse, employés à faible fréquence, comme *larmes* (7) et *pleurs* (7). Les femmes évoquent soit leur tristesse, soit celle de leur mère lors de la séparation. Dans le discours des locuteurs masculins, la souffrance apparaît essentiellement dans les mots portant le sème de la violence physique, par les mots *coups* et *pieds* regroupés dans les locutions *coups de pieds* (17), *coups de poing* (2), *coups de matraque* (1) et *coup de bâton* (1). En dépit des souffrances et de la violence du vécu concentrationnaire, il s'agit pour les témoins de se souvenir plutôt d'un camp de vie qu'un camp de mort, même si on y meurt aussi.

L'importance du vocabulaire politico-militaire souligne à sa manière cette représentation du camp comme un lieu de vie, une vie rigoureusement encadrée. Ce vocabulaire a tendance à être plus spécifique aux locuteurs masculins, ce qui coïnciderait avec l'image stéréotypique qu'on attribue à ces domaines considérés comme purement masculins.

Dans les témoignages des camps, il y a donc des spécificités en fonction du locuteur : le témoignage de déportés juifs (hantés par la mort) est différent du témoignage des républicains espagnols (plus politique) et, sur quelques points, le témoignage des hommes est différent du témoignage des femmes.

À partir de cette étude sur le fonctionnement de la parole testimoniale, de nouvelles perspectives apparaissent. Nous souhaiterions poursuivre le travail entrepris sur le genre testimonial et ses marqueurs en nous intéressant d'abord aux autres témoignages du camp de Rivesaltes. Ce travail d'élargissement a été amorcé par la réflexion que nous avons déjà entamée lors d'un

colloque en Corse sur les Harkis organisé par Jean-Michel Géo, intitulé « Harkis. Approches langagières d'une discrimination au long cours ». En abordant des témoignages de la période de la décolonisation, nous pourrions mieux distinguer ce qui appartient au témoignage de guerre, au témoignage des camps, au témoignage de la décolonisation, et ce qui relève des caractéristiques discursives qui traversent ces différentes catégories de témoignage, et définissent la parole testimoniale.

Bibliographie¹⁶¹

Abrams, L. (2010). *Oral History Theory*. London/New York : Routledge.

Adam, J.-M. (1999). *La linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan université.

Adam, J.-M. (1990). *Éléments de Linguistique textuelle*. Bruxelles, Liège : Mardaga.

Agamben, G. (1999). *Ce qui reste d'Auschwitz : l'archive et le témoin*. Paris : Payot.

Alexandrescu, S. (1976). Sur les modalités *croire* et *savoir*. *Langages*, 43, p. 19-27.

Antelme, R. (1957 [1947]). *L'espèce humaine*. Paris : Gallimard.

Angout, J.-C. (2007). Le conflit Marx-Bakounine dans l'internationale : une confrontation des pratiques politiques. *Actuel Marx*, n° 41, p. 112-129.

Artières, P., & Laborie, P. Témoignage et récit historique. *Sociétés & Représentations*, n° 13, p. 199-206.

Arfuch, L. (2011). Autobiographie et mémoires traumatiques. *Tumultes*, 1, n° 36, p. 163-181.

Audoin-Rouzeau, S. (2004). *L'expérience combattante au XX^e siècle*. Paris : La Documentation française.

Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.

Azarian, V. (2011). Scholastique Mukasonga : le « témoignage de l'absent ». *Revue de littérature comparée*, n° 340, p. 423-33.

Azouvi, F. (2012). *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français et la mémoire*. Paris : Fayard.

Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.

¹⁶¹ La bibliographie recense les ouvrages consultés pour la préparation de ce doctorat. Tous n'ont pas été cités dans le mémoire.

- Baldinger, K. (1966). Sémantique et structure conceptuelle. (Le concept "se souvenir"). *Cahiers de lexicologie*, n° 8, p. 3-46.
- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.
- Bally, C. (1942). Syntaxe de la modalité explicite. *Cahiers Saussure* II, p. 3-13.
- Barberio, V., & Monti, A. (2014). Réseaux sémantiques et légitimé du discours organisationnel : une illustration empirique. *RISCP*, 12, p. 7-25.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. France : Presses Universitaires de France.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (2008). Complétives introduites par Prep que P vs Complétives introduites par Prep ce que P. *Langue française*, n° 157, p. 106-122.
- Baylon, C., & Fabre, P. (1979). *La sémantique*. Paris : F. Nathan.
- Bellini, A-P. (2021). L'autopoiesis dans l'expérience limite : le cas de dessins de la déportation. *Savoirs en prisme*, n°13. p. 13-25.
- Bendinelli, M., & Equoy Hutin, S. (2021). *Semen* au prisme de la textométrie : quelques pistes pour explorer l'évolution de la revue. *Semen*, 50/1, p. 47-71.
- Ben Hamed, M. (2021). Temps de l'histoire, temps de la mémoire. Identification des dynamiques dans les témoignages de survivants de la Shoah. Rey, Ch., & Lefort, P. (dir.), *Guerres et témoignages de guerres*, Limoges : Éditions Lambert-Lucas, p. 157-174.
- Benoist, J. (2016). Des actes de langage à l'inventaire des énoncés. *Archives de Philosophie*, Tome 79, p. 55-78.
- Benveniste E. (1966). *La philosophie analytique et le langage. Problèmes de linguistique générale*, tome I. Paris : Gallimard. p. 267-276.
- Benzécri, J. (1982). *L'analyse des données*. Paris : Dunod. Bérourd, S. (2020). Syndicalisme. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p. 581-587.
- Bergounioux, G. (2016). La linguistique de corpus et la partition des structuralismes. *Histoire Épistémologie Langage*, 38, n° 2, p. 41-54.

Besnaci-Lancou, F. (2019). *Harkis au camp de Rivesaltes : la relégation des familles : septembre 1962 à décembre 1964*. Villemur-sur-Tarn, Loubatières.

Biscarrat, L. (2013). L'analyse des médias au prisme du genre : formation d'une épistémè. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 3. DOI : <https://doi.org/10.4000/rfsic.619>

Blanchard, E. (2013). « Les "indésirables". Passé et présent d'une catégorie d'action publique ». *GISTI. Figures de l'étranger. Quelles représentations pour quelles politiques ?* GISTI, p. 16-26.

Blanche-Benveniste, C. (1990). *Le français parlé - études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS, Collection « Sciences du langage », p. 20.

Bloch, M., & Febvre, L. (1945). Marc Bloch. Témoignages sur la période 1939-1940 : extraits d'une correspondance intime. *Annales*, 8-1, p. 15-32.

Bohny-Reiter, B. (2010). *Journal de Rivesaltes 1941- 1942*. Paris : Éditions Zoé.

Boitel, A. (2001). *Le camp de Rivesaltes 1941-1942. Du centre d'hébergement au Drancy de la zone libre*. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan Mare Nostrum.

Boitel, A. (2003). Les enfants juifs internés au camp de Rivesaltes entre 1941 et 1942. *Revue d'Histoire de la Shoah*, Centre de Documentation Juive Contemporaine, n° 179, p. 225-268.

Boitel, A. (2015). La Cimade ou la solidarité inter-œuvres au camp de Rivesaltes. *Exils et migrations ibériques aux XXe et XXIe siècles*, n° 7, p. 214-236.

Boone, A., & Joly, A. (1996). *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris : L'Harmattan.

Bors, E. (2004). Les métamorphoses de l'écriture autobiographique. *Acta Romanica*. Les genres en transition, Tomus XXIII, JATEPress, Szeged, p. 79-87.

Bloch, M. (1950). Critique historique et critique du témoignage. *Annales*, 5-1, p. 1-8.

Bornand, M. (2004). *Témoignage et fiction*. Genève : Droz.

Borillo, A. (2004). Les "Adverbes d'opinion forte" selon moi, à mes yeux, à mon avis, ... : point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue Française*, n° 142, p. 31-40.

- Boulton, A., & Tyne, H. (2014). *Des documents authentiques aux corpus*. Paris : Didier.
- Bourmayan, A. (2020). Les implicatures conversationnelles : de l'approche pragmatique à l'analyse grammaticale. Claire Beyssade. *Les implicatures : au-delà du sens littéral*, 8, ISTE Éditions, p.79-118.
- Brabeck, M. (2013). Des différences entre les hommes et les femmes concernant le jugement moral ? *Psychologie du jugement moral*, p. 85-107.
- Brossat, A. (2003). Mémoire et oubli : une histoire de couple. *Lignes*, n° 10, p. 9-24.
- Brouard, C. (2000). *Construction et Exploitation de Réseaux Sémantiques Flous pour l'Extraction d'Information Pertinente : le système RELIEFS* (Thèse de doctorat). Université Paris 6.
- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie. *Recherches qualitatives*, n° 8, p. 7-36.
- Butler, J. (2006). *Troubles dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte.
- Candau, J. (1996). *Anthropologie de la mémoire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Cervon, J. (1987). *L'énonciation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Cesarani, D. (2015). Adolf Eichmann : la carrière d'un nazi. *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 203, p. 301-326.
- Chabot, J., Doucet, M.-M., & Kasparian, S. (2016). Témoigner malgré tout. Les récits des victimes du génocide des Arméniens face aux violences sexuées. *Études arméniennes contemporaines*. DOI : <https://doi.org/10.4000/eac.987>
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris : Seuil.
- Charolles, M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.
- Chiland, C. (2016). Parler clair et raison garder sur la question du genre. *Enfances & Psy*, n° 69, p.13-26.
- Clair, I. (2012). *Sociologie du genre*. Paris : Armand Colin, coll. « 128 ».

Colson, D. (2004). L'anarchisme, la guerre d'Espagne et les discontinuités de l'histoire. *Lignes*, n° 16, p. 7-21.

Combe, D. (2012). *Les genres littéraires* (13^e édition). Paris : Hachette.

Combettes, B. (1994). Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs. *Pratiques*, n° 84, p. 55-67.

Condamines, A. (2005). Linguistique de corpus et terminologie. *Langages* 39, n° 157, p. 36-47.

Cotroneo, M. (2013). *Entre fiction et témoignage : les enjeux théoriques de la pratique testimoniale et la présence du doute dans les récits de la Shoah d'Elie Wiesel et d'Imre Kertész*. (Thèse de doctorat). Université Laval.

Cristini, C., & Ploton, L. (2009). Mémoire et autobiographie. *Gérontologie et société*, vol. 32, n° 130, p. 75-95.

Cru, J.-N. (1929). *Témoin. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants* [édités en français de 1915 à 1928]. Paris : Les Etincelles.

Cru, J.-N. (1930). *Du témoignage*. Paris : Gallimard, coll. « Les documents bleus. Notre Temps ».

Cyrułnik, B. (2012). *Mémoire et traumatisme : l'individu et la fabrique des grands récits*. Bry-sur-Marne : INA.

Daille, B., & Romary, L. *Linguistique de corpus*. Paris : Hermès.

Day, C. (2008). *Modalités et modalisation dans la langue*. Paris : L'Harmattan.

Delbo, C. (1991[1985]). *La mémoire et les jours*. Paris : Berg International.

Demazière, D. (2007). À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés. *Langage et société*, n° 121-122, p. 85-100.

Dendale, P. (1990). À propos de la vérité linguistique. Analyse argumentative et épistémique des prédicats vrai et certain. *Travaux de linguistique*, n°20, p. 5-21.

Dendale, P. (1991). *Le marquage épistémique de l'énoncé : Esquisse d'une théorie avec application au français* (Thèse de doctorat). Université d'Anvers.

- Dendale, P. & J. Auwera. (2001). *Les verbes modaux*. Amsterdam : Rodopi.
- Descles, J.-P. (1987). Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs. *Langages*, 22, n° 87, p. 55-78.
- Desquesnes, R. (1992). L'Organisation Todt en France (1940-1944). *Histoire, économie & société*, 11-3, p. 535-550.
- Detue, F. (2010). Quand écrire, c'est blesser (les lecteurs) : témoignages des camps et communauté négative. *Études littéraires*, 41 (2), p. 59-79.
- Detue, F. (2013). Fiction vs témoignage ? *Acta fabula*, vol. 14, n° 5, « L'aire du témoin ». URL : <https://www.fabula.org/acta/document7984.php>.
- Detue, F., & Lacoste, CH. (2016). Ce que le témoignage fait à la littérature. *Europe*. Revue littéraire mensuelle, Témoigner en littérature, n° 1041-1042, p.3-15.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B., & Steuckatdt, A. (2017). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion éditeur.
- Dornier, C. (2007). éd. *Le témoignage. Dix-huitième siècle*. Paris : La Découverte.
- Doucy, G., & Massoussi, T. (2012). *Sémantique inférentielle et compréhension des verbatim clients*. Communication présentée au Congrès Mondial de Linguistique Française. URL : https://www.researchgate.net/publication/264891391_Semantique_inferentielle_et_comprehension_des_verbatim_clients
- Doulut, A. (2014). *Les Tsiganes au camp de Rivesaltes (1941-1942)*. Paris : Lienart.
- Doulut, A. (2014). *Les Juifs au camp de Rivesaltes : internement et déportation (1941-1942)*. Paris : Lienart.
- Douville, O., & Jacobi, B. (2009). L'entretien de témoignage : un récit sous contrainte. *10 entretiens en psychologie clinique de l'adulte*, p. 35-56.
- Dubois, J. (1965). *Grammaire structurale du français*. Paris : Larousse.
- Dubois, J., & Dubois-Charlier, F. (1970). *Éléments de linguistique française : syntaxe*. Paris : Larousse.

Duchesne, S., & Haegel, F. (2004). L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs. *Nathan*, p.126.

Ducreux, M.-E. (1997). Écrire l'histoire de la mémoire. Cahiers du CEFRES, Centre Français de Recherche en Sciences Sociales (CEFRES). *Histoire et Mémoire*, n° 6, p.5-17.

Ducrot, O. (1975). Je trouve que. *Semantikos*, 1, p. 62-88.

Ducrot, O. (1989). *Logique Structure Énonciation*. Paris : Les Editions de Minuit.

Ducrot, O. (1992). *Dire et ne pas dire* (3ème édition). Paris : Hermann.

Dugast, D. (1979). *Vocabulaire et discours : fragments de lexicologie quantitative : essai de lexicométrie organisationnelle*. Genève-Paris : Slatkine-Champion.

Dulong, R. (2000). Le témoignage historique : document ou monument ? *Hypothèses*, 3, n° 1, p.115-19.

Dulong, R. (2002). La dimension monumentaire du témoignage historique. *Sociétés & Représentations*, n° 13, p.179-197.

Elalouf, M.-L., & Roubaud, M.-N. (2016). Un couple de verbes antinomiques à l'épreuve de la syntaxe et de l'usage. Le cas des verbes : se souvenir et oublier. *Scolagram*, n°2, Université de Cergy Pontoise.

Eluerd, R. (2000). *La lexicologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

ENS de Lyon & Université de Franche-Comté. (2019). Manuel de TXM. 1372, p. 264. URL : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/files/documentation/Manuel%20de%20TXM%200.8%20FR.pdf>.

Fallery, B., & Rodhain, F. (2007). *Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique*. XVI^e Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS, Montréal, Canada. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00821448/document>.

Feller, J. (1977). L'Analyse du contenu, de L. Bardin. *Communication & Langages*, 35, n° 1, p. 123-24.

- Ferrand, M. (2004). *Féminin Masculin*. Paris : La découverte.
- Féron, C. (2005). Modalisation et verbes d'opinion : quelques remarques sur croire, cuidier et penser en usage direct dans La Queste Del Saint Graal. *L'information grammaticale*, n° 104, p. 15-21.
- Fesenmeier, L. (2010). « *Se souvenir* » en français et en italien : différence(s) de centrage. In Iliescu, Maria and Siller-Runggaldier, Heidi and Danler, Paul (eds.), XXVe CILPR. Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Innsbruck, Berlin, New York : De Gruyter.
- Figuier, R. (2006). Jean-Norton Cru, penseur de la guerre. *Les Temps Modernes*, n° 640, p. 60-92.
- Fink, N. (2020). La connaissance et la transmission de l'histoire au prisme du témoignage oral. *A contrario*, n° 30, p. 15-34.
- Frank, R. (1992). La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales. *Cahier de l'IHTP*, n°21. p.1-4.
- Foucault, M. (1969). *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard
DOI : [10.14375/NP.9782070119875](https://doi.org/10.14375/NP.9782070119875)
- François, M. (2017). La maternité suisse d'Elne (Pyrénées-Orientales) 1939-1944. *In Situ*, 31.
DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.14158>
- Goffman, E. (1981). *Forms of talk*. (Ed. Française : Façons de parler. Paris, Minuit, 1987).
- Goldschilager, A. (1996). La littérature de témoignage de la Shoah. Dire l'indicible - lire l'incompréhensible. *La narrativité hors fiction*, vol. XIX-XX, Toronto, University of Toronto Press, p. 259-277.
- Gomila, C., & Raissi, N. (2021). Discours mémoriel : étude du verbe « se rappeler » dans les témoignages du Camp de Rivesaltes. *Interstudia*, 31, p. 56 -71.
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français*. Amsterdam-New York : Rodopi B.V.
- Gosselin, L. (2014). Sémantique des jugements épistémiques : degré de croyance et prise en charge. *Langages*, n° 193, p. 63-81.

Gosselin, L. (2015). L'expression de l'opinion personnelle : « Je crois/pense/trouve/considère/estime que p ». *L'Information grammaticale*, n° 144, p. 34-40.

Gosselin, L. (2015b). De l'opposition modus / dictum à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX-1, p. 1-50.

Greimas, A.Jf. (1976). Pour une théorie des modalités. *Langages*, n° 43, p. 90-107.

Gruev, R. (2013). *Construction de l'acteur "ennemi" et institution concentrationnaire : étude comparative entre les camps de Rivesaltes (sous Vichy) et de Béléne (République populaire de Bulgarie)* (Thèse de doctorat). Université René Descartes - Paris V.

Grynberg, A. (1997). 1939-1940 : l'internement en temps de guerre les politiques de la France et de la Grande-Bretagne. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 54, p. 24-33.

Guaresi, M. (2015). Les thèmes dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République. Perspective de genre (1958-2007) ». *Mots. Les langages du politique*, 108, p.15-37.

Guillaume, G. (1991). *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II. Leçons de linguistique 1943-1944, série A, volume 10*. Lille : Presses universitaires de Lille.

Guilhaumou, J. (2006). *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*. Besançon : PUFC.

Guilhaumou, J. (2007). L'analyse de discours du côté de l'histoire ? *Langage et société*, n° 121-122, p.177-87.

Guiraud, P. (1960). *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris : Larousse.

Habert, B., Nazarenko, A., & Salem, A. (1997). *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.

Halbwachs, M. (1997). *La mémoire collective*. Paris : Presses Universitaires de France.

Harris, Z.S., & Dubois-Charlier, F. (1969). Analyse du discours. *Langages*, n° 13. L'analyse du discours, sous la direction de Jean Dubois et Joseph Sumpf. p. 8-45.

Hartog, F. (2000). Le témoin et l'historien. *Gradhiva* : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie, 27, p. 1-14.

Hartog, F. (2006). L'historien face aux témoins. *Revue Geste*, « Témoigner / Violences-précarités », p. 42-47.

Hartog, F. (2017). La présence du témoin. *L'Homme*, 223-224, p. 169-184.

Hassler, G. (2013, juillet). *Les verbes épistémiques en français, espagnol et portugais : grammaticalisation comme marqueurs modaux ou usage comme énoncés performatifs ?* Communication présentée au 1XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes Nancy, France.

Hazan, K., Weill, G. (2008). L'OSE et le sauvetage des enfants juifs. De l'avant-guerre à l'après-guerre. *La résistance aux génocides*, p. 259-276.

Heinich, N. (1998). Le témoignage, entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation. *Mots. Les langages du politique*, 56, p. 33-49.

Husser, B. (2014). *Histoire du camp de Joffre de Rivesaltes*. Paris : Lienart.

Iancu, M. (2007). Vichy et les juifs : L'exemple de l'Hérault 1940-1944. Montpellier, *Presses universitaires de la Méditerranée*, p. 448.

Jeanjean, C. (1984). « Les ratés c'est fa- fabuleux », Étude syntaxique des amorces et des Répétitions. *Linx*, 10, Syntaxe et discours, p. 171-177.

Jeannelle, J.-L. (2004). Pour une histoire du genre testimonial. *Littérature*, 135, p. 87-117.

Joutard, P. (2013). *Histoire et mémoires, conflits et alliance*. Paris : La Découverte.

Juan, S. (1999). *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France.

Karol, M. (2004). La transmission : entre l'oubli et le souvenir, le passé et l'avenir. *Le Télémaque*, n° 26, p.103-110.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2012). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.

Konstantopoulos, N., & Kella, V. (2001). Le concept de genre dans l'analyse des discours médiatiques. *Communication*, vol. 20/2. p. 87-97.

Kleiber, G. (1989). Le générique, un massif ?. *Langages*, 94, p. 73-113.

Kluger, R. (2010). *Refus de témoigner*. Paris : V. Hamy.

Laborie, P. (1993). 1942 et le sort des Juifs : quel tournant dans l'opinion ? *Annales*, 48-3, p. 655-666.

Lacoste, C. (2007). L'invention d'un genre littéraire : Témoins de Jean-Norton Cru. *Texte*, vol. XII, n°3. p. 1-17.

Lacoste, C. (2010). *Séductions du bourreau : négation des victimes*. Paris : Presses universitaires de France.

Lacoste, C. (2011). *Le témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours* (Thèse de Doctorat). Université Paris Ouest Nanterre La Défense et Université Paris VII Vincennes Saint-Denis.

Lafon, P. (1984). *Dépouillements et Statistiques en Lexicométrie*. Genève-Paris : Slatkine-Champion.

Lafourcade, M. (2011). *Lexique et analyse sémantique de textes- structures, acquisitions, calculs, et jeux de mots* (Mémoire d'Habilitation à diriger les Recherches). Université Montpellier 2, Montpellier. URL : <https://www.lirmm.fr/~lafourcade/MLHDR/ml-HDR-v9.pdf>.

Lafourcade, M., & Le Brun, N. (2020). JeuxDeMots : Un réseau lexico-sémantique pour le français, issu de jeux et d'inférences. *Lexique*, 27, p. 47-86.

Lafforgue, F. (2019). L'Espagne de 1936 comme enjeu, modèle et idéal pour les gauches internationales. Europe et Amérique Latine. *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 49, p. 97-110.

- Lalieu, O. (2004). La difficile mémoire des lieux d'internement en France. *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°181, p. 177-190.
- Lamiroy, B., & Charolles, M. (2004). Des adverbes aux connecteurs : simplement, seulement, malheureusement, heureusement. *In Travaux de linguistique*, n°49, p. 57-79.
- Laroche-Bouvy, D. (1984). Les pauses et les silences dans l'interaction verbale. *Langage & société*, 29, p. 27-37.
- Larrea, P. (2004). L'expression de la modalité en français et en anglais (domaine verbal). *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n° 82-3, p. 733-762.
- Laub, D. (2015). Un événement sans témoin : vérité, témoignage et survie. *Le Coq-héron*, n° 220, p. 83-94.
- Laub, D. (2015). Rétablir le « Tu » intérieur dans le témoignage du trauma. *Le Coq-héron*, n° 220, p. 112-124.
- Laugier, S. (2005). Actes de langage et états de choses : Austin et Reinach. *Les Études philosophiques*, n° 72, p.73-97.
- Laugier, S. (2004). Acte de langage ou pragmatique ? *Revue de métaphysique et de morale*, n° 42, p. 279-303.
- Lavabre, M.-C. (1992). Témoignage oral et mémoire. *Exils et migrations ibériques au XX^e siècle*, 1, p. 128- 137.
- Lavorel, M. (2014). *Patrimonialiser les mémoires sensibles. Héritage culturel et muséologie* (Thèse de Doctorat). Université d'Avignon.
- Le Goff, J. (1988). *Histoire et mémoire*. Paris : Gallimard.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Le Querler, N. (2004). Les modalités en français. *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°82-3, p. 643-656.

Lebas-Fraczak, L. (2009). Description "communicative" des déterminants français en vue de la didactisation. *Recherches en Didactique des Langues et Cultures - Les Cahiers de l'Acedle*, 6-2. DOI : <https://doi.org/10.4000/rdlc.1970>

Lebart, L., & Salem, A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris : Dunod.

Lebourg, N. (2011). Le camp de Rivesaltes : bilan et perspectives d'un lieu d'ostracisme (1939-2007). *Annales du Midi*, 123-275, p. 409-429.

Lebourg, N., & Moumen, A. (2015). *Rivesaltes. Le camp d'internement de la France 1939 à nos jours*. Canet-en-Roussillon : Éditions Trabucaire.

Lefort, P. & Rey, Ch. (dir.) (2021). *Guerres et témoignages de guerres*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.

Lefort, P. (2021). Les contacts de langues dans les témoignages des rescapés ou comment dire la violence des camps et reconstruire une identité perdue. P. Lefort et C. Rey (dir.), *Guerres et témoignages de guerres*, p. 175-184.

Legrand, M. (1993). *L'approche biographique. Théorie, clinique*. Paris : Éditions Presses Internationales.

Lehmann, A., & Martin-Berthet, F. (1998). *Introduction à la lexicologie*. Paris : Dunod.

Leizaola, A. (2007). La mémoire de la guerre civile espagnole : le poids du silence. *Ethnologie française*, Vol. 37, p. 483-491.

Lejeune, P. (1971). *L'autobiographie en France*. Paris : Armand Colin.

Lejeune, P. (1975). *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil.

Lejeune, P. (1980). *Je est un autre. L'autobiographie, de la littérature aux médias*. Paris : Seuil.

Lewi, O. (2017). Circulation et modélisation du discours testimonial dans le champ scolaire : l'exemple des manuels. *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 19 | 2017, mis en ligne le 15 octobre 2017, consulté le 27 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org.ezpupv.scdi-montpellier.fr/aad/2438>

Lewi, O. (2000). *Témoigner de la Shoah : des récits de vie au Mémorial*, Thèse de doctorat sous la direction de Dominique Maingueneau, soutenue à Sorbonne Université le 07/10/2020.

Lewi, O. (2023). La construction d'une posture auctoriale entre *ethos* singulier et modèle collectif d'écriture : l'exemple de témoignages « ordinaires » de rescapés de la Shoah ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 30. <http://journals.openedition.org/aad/7001>. DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.7001>

Longhi, J. (2012). Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation. *Revue Art et savoir*, n° 2. DOI : <https://doi.org/10.4000/aes.1679>

Louwagie, F. (2003). « Une poche interne plus grande que le tout ». Pour une approche générique du témoignage des camps. *Interculturalités*, n°4, p. 365-377.

Luck, S. (2010). *Sociologie de l'engagement libertaire dans la France contemporaine. Socialisations individuelles, expériences collectives et cultures politiques alternatives* (Thèse de doctorat). Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

Lyons, J. (1978). *Éléments de sémantique*. Larousse université.

Magioglou, T. (2008). L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 78, p. 51-65.

Maingueneau, D. (1984). *Genèse du discours*. Bruxelles : Mardaga.

Maingueneau, D. (1996 [2009]). *Les termes clefs de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Maingueneau, D. (1998 [2005]). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.

Maingueneau, D. (2007). Genres de discours et modes de généricité. *Le français aujourd'hui*, Vol 4, n° 159, p. 29-35.

Maingueneau, D. (2021). *Discours et analyse du discours : une introduction*. Paris, Armand Colin.

Marcellini, A., & Miliani, M. (1999). Lecture de Goffman. *Corps et culture*, n° 4. DOI : <https://doi.org/10.4000/corpsetculture.641>

Marques, S. (2014). Le contrôle de la frontière pyrénéenne pendant la Seconde Guerre mondiale. *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 39, p. 129-140.

Martin, R. (1987). *Langage et croyance*. Bruxelles : Mardaga.

Martin, R. (1988). Croire que p / penser que p. *Cahiers d'Études Hispaniques Médiévales*, n° 7, p. 547-554.

Martinez W. (2003). *Contribution à une méthodologie de l'analyse des cooccurrences lexicales multiples dans les corpus textuels* (Thèse de Doctorat). Université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3.

Masson, E., & Haas, V. (2006). La relation à l'autre comme condition à l'entretien. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 71, p. 77-88.

Masson, E., & Haas, V. (2010). Dire et taire : l'intersubjectivité dans l'entretien de recherche. *Bulletin psychologie*, n° 505, p. 5-13.

Maugendre, M. (2017). Lutter et résister dans les centres d'hébergement et les camps d'internement français : l'exemple des femmes espagnoles anarchistes (1939-1942). *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, 19. DOI : <https://doi.org/10.4000/ccec.6732>

Maurin, A. (2009). Bruit-silence : d'une posture à l'autre, le contre-transfert d'une retranscriptrice. *Cliopsy*, n° 2, p. 49-57.

Mausen, Y., & Gomart, T. (2000). Témoins et témoignages. *Hypothèses 3*, n° 1, p. 69-79.

Mayaffre, D. (2008). De l'occurrence à l'isotopie. Les cooccurrences en lexicométrie. *Sémantique & Syntaxe 9*, p. 53-72. DOI : [10.3917/ss.009.0053](https://doi.org/10.3917/ss.009.0053)

Mayaffre, D., & Ben Hamed, A. (2014). Récits de mort et souvenir traumatique. Trames et traces lexicales des témoignages sur la Shoah. *Argumentation et Analyse du Discours*, University of Tel Aviv, Varia, p.1-20. DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1836>

Mayaffre, D., Pincemin, B., Heiden, S., & Weyl, P. (2018). L'évolution de la mémoire de la Shoah au prisme de la statistique textuelle. *Denis Peschanski et Brigitte Sion. La vérité du témoin 2*, Hermann Éditeurs ; Institut National de l'Audiovisuel, p. 93-12, Mémoire et mémorialisation.

- Mesnard, P. (2008). Écritures d'après Auschwitz. *Tangence*, n° 83, p. 25-43.
- Mesnard, P. (2014). Entre témoignage et mémoire, quelle place pour Primo Levi ? *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 119. p. 77-90.
- Meunier, A. (1981). Grammaires du français et modalités. Matériaux pour l'histoire d'une nébuleuse. *Drlav*, n°25, p. 119-144.
- Michard, C. (1996). Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique. *Mots*, n° 49, p. 29-47.
- Michonneau, S. (2018). L'histoire au risque du récit. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 65-2, p. 68-77.
- Miehakanda, M. (2018). Propriétés et fonctions des actes de langage. *Education Canada*, Canadian Education Association. URL : <https://hal.univ-antilles.fr/hal-01889709v2/document>
- Moirand, S. (2004). De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots, dans Cassanas A. et al. (dir.). *Dialogisme et nomination*, actes du IIIe colloque Jeunes chercheurs, Montpellier, Publications de l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, p. 27-61.
- Monte, M. (2011). Modalités et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? *Modèles linguistiques*, n° 64, p. 86-101.
- Monier, F. (2016). Le désengagement des démocraties : l'invention française de la non-intervention. *La guerre d'Espagne*, p. 106-117.
- Montero Garcia, F. (2015). La question religieuse en Espagne au 20^e siècle (traduit de l'espagnol par Eva Touboul Tardieu). *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Presses de Sciences Po, n° 127, p. 245-264.
- Morin, E. (1966). L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision. *Communications*, p. 59-73.
- Muller, C. (1977). *Principes et Méthodes de statistique lexicale*. Paris : Hachette.
- Neveu, F. (2000). *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Nathan Université.

Née, É., & Veniard, M. (2012). Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.): le renouveau par la sémantique ? *Langage et société*, n° 140, p. 15-28.

Noblet, E. (2004). Guerre, influences politiques et relais d'opinions publiques étude de cas : le Mexique face à la guerre civile espagnole. *Histoire. Économie & société*, 23^e année, p. 397-409.

Nølke, H. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, : Kimé.

Nossik, S. (2011). Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle. *Corpus*, 10, p. 119-135.

Nowakowska, A., & Luxardo, G. (2020). L'adverbe concessif quand même dans les témoignages de rescapés de camps : entre interdiscours, intradiscours et discours- réponse prêté à l'allocutaire, SHS Web of Conferences 78. *7^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207801028>

Omer-Houseaux, F. (2008). Le genre, une notion féconde pour les sciences sociales. *Idées économiques et sociales*, n° 153, p. 4 -5.

Orsoni, S. (2007). Étrangères indésirables : les centres d'internement féminin à Marseille (1940-1942), *Presses universitaires de Provence* [en ligne], p. 39-52. URL : <https://books.openedition.org/pup/6866?lang=fr#authors>.

Ouzan, F. (2004). La reconstruction des identités juives dans les camps de personnes déplacées d'Allemagne. *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 14, p. 35-49

Pallaud, B. (2003). Splendeurs et misères de la transcription. *Cliniques méditerranéennes*, n° 68, p. 59-73.

Parent, A-M. (2009). Transmettre malgré tout : ratages et faillites de la transmission chez Charlotte Delbo. *Protée*, vol. 37, n° 2, p. 67-77.

Parent, A-M. (2007). Trauma, témoignage et récit. La déroute du sens. *Protée*, volume 34, n° 2-3, p. 113–125.

Pasquier, S. (2003). Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences. *La Découverte*, « Revue du MAUSS », n° 22, p.388-406.

Parrau, A. (1995). *Ecrire les camps*. Paris : Belin.

Paveau, M.-A. (2006). *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

Paveau, M.-A. (2013). Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur son passé. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00990033/document>

Pêcheux, M. (1969). *L'analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.

Perrin, C. (2006). *Corps et témoignage*. Caen : Presses universitaires de Caen.

Peschanski, D. (1994). 1939-1946, les camps français d'internement. *Hommes & Migrations*, 1175, p. 11-19.

Peschanski, D. (2000). *Les camps français d'internement (1938-1946)* (Doctorat d'État). Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

Peschanski, D. (2004). L'internement des femmes dans la France des années noires. Jacques Fijalkow. Les femmes des années 1940 Juives et non Juives, souffrances et résistance, les Editions de Paris Max Chaleil, p.95-112. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00361959/document>

Peschanski, D (éd.). (2013). *Mémoire et mémorialisation (Vol.1) : De l'absence à la représentation*. Paris : Hermann.

Peschanski, D., Sion, D. (2018). *La vérité du témoin (vol.2)*. Paris : Hermann.

Picoche, J. (1994). « Intérêt » et ses dérivés au croisement de divers réseaux lexico-sémantiques. *Langue française*, 103, p. 23-31.

Pierrefeu, J. (1923). *Plutarque a menti*. Paris : Grasset.

Pincemin, B. (2012). Hétérogénéité des corpus et textométrie. *Langages*, n°3, p.13-26.

Pineau, G., Le Grand, J.-L. (2013). *Les histoires de vie*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Plantin, C. (1997). L'argumentation dans l'émotion. *Pratiques*, n° 96, p. 81-100.
- Pollak, M., Heinich, N. (1986). Le témoignage. *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 62 (1), p. 3-29.
- Pottier, B. (1976). Sur la formulation des modalités en linguistique. *Langages*, n° 43, p. 39-46.
- Pouchard, C. (2014). *Les rapports de genre dans l'interview journalistique. Quels effets sur la production de l'information* (Mémoire de Master). Université de Neuchâtel, Montréal.
- Poudat, C., Landragin, F. (2017). *Explorer un corpus textuel*. Louvain-la-Neuve : De Boek Supérieur.
- Prstojevic, A. (2009). L'indicible et la fiction configuratrice. *Protée*, volume 37, n°2, p. 33-44.
- Prochasson, C. (2001). Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 4, n°48-4, p. 160-189.
- Raissi, N., Steuckardt, A. (2022). Formes et fonctionnements de la définition dans les témoignages de Rivesaltes, in V. Montagne (dir.), *Stratégies de la définition*, Paris : Garnier, p. 175-190.
- Ranzato, G. (1993). Ambiguïté de la violence politique : la persécution religieuse durant la guerre civile espagnole (1936-1939). *Cultures & Conflits*, 1-2, n° 9-10. DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.411>
- Rastier, F. (2001). *Arts et Sciences du texte*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rastier, F. (2002). Le survivant ou l'Ulysse juif. *Littérature*, n° 126, p. 96-120.
- Rastier, F. (2005). *Ulysse à Auschwitz. Primo Levi, le survivant*. Paris : Le Cerf.
- Rastier, F. (2019). *Exterminations et littérature. Les témoignages inconcevables*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Raymond, H. (1968). Analyse de contenu et entretien non-directif : application au symbolisme de l'habitat. *Revue française de sociologie*, 9-2, p. 167-179.
- Reagan, Ch. (2008). Réflexions sur l'ouvrage de Paul Ricœur : La Mémoire, l'histoire, l'oubli. *Transversalités*, n° 106, p.165-176.

- Reboul, O. (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rene, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Richard, G. (2006). Droites et gauches dans la vie politique française. Vingtième Siècle. *Revue d'histoire*, n° 90, p. 155-167.
- Richaudeau, F. (1982). Réseaux sémantiques, par André Dewèze. *Communication & Langages* 51, n° 1, p. 124-25.
- Rioul, R. (2016). L'aire du témoignage. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 263, p. 49- 64.
- Rioux-Turcotte, J. (2017). Identification des modalisateurs épistémiques : saisir l'expression de la certitude et de l'incertitude à partir d'un discours oral. [SCRIPT]UM. URL: <file:///C:/Users/EliteBook/Downloads/Rioux-Turcotte2018Identification...ScriptUM.pdf>
- Rioux-Turcotte, J. (2016). *Le souci de fiabilité de l'appelant au 9-1-1 : description et fonctions interactionnelles du marquage épistémique* (Mémoire de Master). Université du Québec.
- Rivette, J. (1961). De l'abjection. *Cahiers du cinéma*, n° 120, p. 54.
- Robin, R. (2001). *Berlin Chantiers. Essai sur les passés fragiles*. Paris : Stock.
- Robin, R. (2003). *La mémoire saturée*. Paris : Stock.
- Rodogno, D. (2008). Le nouvel ordre fasciste en Méditerranée, 1940-1943 : Présupposés idéologiques, visions et velléités. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 55-3, p.138-156.
- Prochasson, C. (2001). Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 48-4, p.160-189.

Roubaud, M.-N., & Elalouf Klincksieck, M.-L., (2020). Les constructions des verbes se souvenir et oublier : prendre en compte la parole des élèves allophones. *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 198, p.163-179.

Roussou, H. (2001). *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Paris : Gallimard.

Ruchon, C. (2018). De l'approche praxématique à l'analyse du discours montpelliéraine. *Semen*, 45. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.11678>

Safinaz, B. (2011). Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur. *Synergies Turquie*, n° 4, p. 139-151.

Saint-Pierre, M. (1991). Illocutoire et modalisation : les marqueurs d'intensité en français. *Revue québécoise de linguistique*, n°2, p. 223-236.

Sanguin, A.-L. (2017). Les camps d'internement juifs dans la France de la zone libre (1940-1942) : Territoires d'une tragédie et lieux de mémoire vivant. *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 124, p. 155-171.

Sardier, A. (2015). Construire la compétence lexicale : quelle place en didactique pour le cotexte ?, Thèse de doctorat sous la direction de Francis Grossmann, soutenue à l'université de Grenoble Alpes le 03/07/2015.

Saussure e, F. de (1916) [1962]. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

Saussure, L. de (2014). Verbes modaux et enrichissement pragmatique. *Langages*, n° 193, p. 113-126.

Searle, J-R. (1972). *Les actes de langage*. Paris : Hermann.

Sériot, P. (2007). Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine. *Texte*, vol. XII, n° 3. p. 37-53.

Siouffi, G., Steuckardt, A., & Wionet Chantal. (2016). Les modalisateurs émergents en français contemporain, présentation théorique et études de cas. *Journal of French Language Studies*, 26, p. 1-12.

Sodigné Loustau, J. (2004). Le témoignage et la mémoire revisitée. *Exils et migrations ibériques au XX^e siècle*, 1, p. 191-203.

- Sodigné-Loustau, J. (2015). Une maternité suisse à Brouilla dans les Pyrénées Orientales (mars-septembre 1939). *Exils et migrations ibériques aux XXe et XXIe siècles*, Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques, n° 7, p. 33-5.
- Subotic, G. (2018). Les souvenirs de la détresse. L'écriture de l'affectivité dans quelques Mémoires français du XVIIIe siècle (Thèse de doctorat). Université d'Orléans.
- Stumpf, B. (2009). *Lexicographie et lexicologie historique du français* (Thèse de doctorat). Université de Nancy 2.
- Tara, Z. (2013). Les enfants « perdus ». *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 15, p. 2374.
- Thanassekos, Y. (2007). La rhétorique de la catastrophe. *Questions de communication*, 12, p. 41-56.
- Thibault, P., & Vincent, D. (1988). La transcription ou la standardisation des productions orales. *LINX*, 18, p. 19-32.
- Torterat, F. (2017). Le témoignage, contre la démemoration & l'oubli. *Acta fabula*, vol. 18, n° 5, Notes de lecture. URL : <http://www.fabula.org/revue/document10354.php>
- Tuban, G. (2018). Camps d'étrangers. *Le contrôle des réfugiés venus d'Espagne (1939-1944)*. Paris : Nouveau Monde éditions.
- Van Boeschoten, R. (2012, décembre). *Entre témoignages et récits de vie : Quels rapports ?* Communication présentée au colloque Témoins et témoignages. Figures et objets du XX siècle, Paris.
- Vanderveken, D. (1992). La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation. *Cahiers de linguistique française*, 13, p. 8-61.
- Vatrican, A. (2012). Savoir que et la notion de présupposition. *Langages*, n° 186, p. 69-84.
- Vaz, J. (2018). Nous sommes les files de cette colère, de cette révolte, de cette dignité imperturbable.... *Exils et migrations ibériques aux XXe et XXIe siècles*, Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques, n° 9-10, p. 277- 298.
- Vet, C. (1994). Savoir et Croire. *Langue Française*, n°102, p. 56-68.

Véret, M., & Bernard, C. (2014). Les syndicats et le syndicalisme. *Santé & dialogue social*, p.17- 36.

Vieira de Camargo Grillo, S. (2007). Épistémologie et genres du discours dans le cercle de Bakhtine. *Linx*, 56. p. 19-36.

Vion, R. (2004). Modalités, modalisations et discours représentés. *Langages*, n° 156, p. 96-110.

Vold, E-T. (2008). *Modalité épistémique et discours scientifique. Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et médecine* (Thèse de doctorat). Université de Bergen.

Voldman, D. (2000). Le témoignage dans l'histoire française du temps présent. *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, 75, p. 41-54.

Von Treskow, I. (2015). Les récits mémoriels français du réseau concentrationnaire de Flossenbürg : écritures et évolutions. *Romanische Studien*, 2, p. 43-79.

Waddled, N. (2013, juillet). *Justice et justesse du témoignage : la reconnaissance institutionnelle de la vérité et la possibilité d'un acte de langage extra institutionnel*. Présenté au colloque international Génocide, justice et témoins. Des discours de la justice aux discours sur la justice, à l'Université McMaster.

Waintrater, R. (2003). *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*. Paris : Payot.

Wallenborn, H. (2002). Les attitudes de l'historien face aux témoins. *Bulletin de l'AFAS*, n° 23, p. 25-34.

Wallenborn, H. (2005). Analyser un fonds de témoignages audiovisuels de survivants des camps nazi. *Bulletin de l'AFAS*, n°27, p. 2-9.

Wingate Pike, D. (2012). Les anarchistes et la guerre d'Espagne : apports nouveaux. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 247, p. 67-90.

Wittgenstein, L. (1961). *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*. Paris : Gallimard.

Wieviorka, A. (1997). L'expression « camp de concentration » au 20^e siècle. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 54, p. 4-12.

Wieviorka, A. (2002). *L'ère du témoin*. Paris : Hachette.

Wieviorka, A. (2013). *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*. Paris : Pluriel.

Wieviorka, A. (2013). *L'ère du témoin*. Paris : Pluriel.

Wieviorka, A. (2019). Le statut du témoin. *Mémoires*, 3, n° 76, p. 8-10.

Yusta Rodrigo, M. (2004). L'historien et le témoin : l'histoire à deux voix. *Exils et migrations ibériques au XX^e siècle*, 1, p. 205-217.

Zhu, X. (2008). *Les verbes modaux du français*. Paris : Ophrys.

Annexes

Annexe 1. *Un échantillonnage de la table lexicale*

| Lemmes | Fréquences |
|----------------|-------------------|
| Pouvoir | 2963 |
| Camp | 1957 |
| Mère | 1655 |
| Père | 1629 |
| Enfant | 1538 |
| Travailler | 1063 |
| Famille | 1061 |
| Souvenir | 956 |
| Rivesaltes | 949 |
| France | 860 |
| Femme | 792 |
| Sortir | 764 |
| Français | 759 |
| Maison | 733 |
| Guerre | 685 |
| Frère | 669 |
| Fille | 650 |
| Sœur | 650 |
| Espagnol | 635 |
| Parent/parents | 627 |
| Manger | 612 |
| Train | 592 |
| Juif (s) | 871 |
| Espagne | 556 |
| Baraque | 541 |
| Travail | 504 |
| Apprendre | 446 |
| Histoire | 442 |
| Homme | 440 |
| Écrire | 403 |
| Allemands | 397 |
| Mourir | 395 |
| Maman | 377 |
| Allemagne | 361 |
| Gurs | 340 |
| Oncle | 304 |
| Mari | 282 |
| Marier | 277 |
| Mal | 274 |
| Fils | 258 |
| Israël | 258 |
| Réfugier | 256 |
| Argelès | 232 |

| | |
|---------------|-----|
| Garçon | 213 |
| Grand-père | 213 |
| Croix-Rouge | 210 |
| Militaire | 205 |
| Grand-mère | 202 |
| Étude | 145 |
| Faim | 141 |
| Étranger | 130 |
| Terrible | 129 |
| Concentration | 125 |
| Franco | 124 |
| Auschwitz | 110 |
| Républicain | 88 |
| Religion | 86 |
| Wagon | 81 |
| Catholique | 75 |
| Élève | 73 |

Annexe 2. Les métadonnées du sous-corpus « déportés juifs »

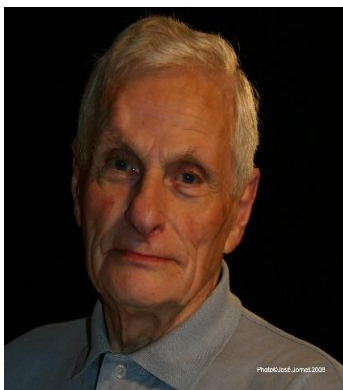
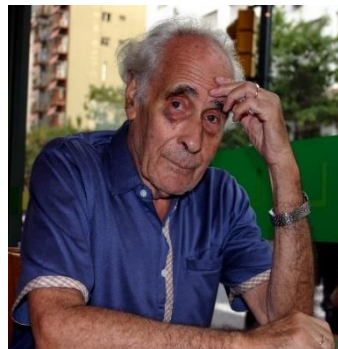

| Entretien | Identifiant | Locuteur | Pseudo | Sexe | Date du témoignage |
|------------------|-----------------------|-----------------------------------|---------------|-------------|---------------------------|
| 1 | MCR_02_2007_Margot | Margot Wicki-Schwarzschild | Hannah | F | 2007 |
| 2 | MCR_03_2008_Paul | Paul Niedermann | Benjamin | H | 2008 |
| 3 | MCR_13_2008_Claude | Claude (Nicolás) Rosenthal | Jacob | H | 2008 |
| 4 | MCR_14_2008_David | David Hirsch | Michael | H | 2008 |
| 5 | MCR_15_2008_Norbert | Norbert Herz | Daniel | H | 2008 |
| 6 | MCR_18_2009_Hilda | Hilda Tayar-Krieser | Elizabeth | F | 2009 |
| 7 | MCR_24_2009_Leon | Léon Abraham Waysenson | Gabriel | H | 2009 |
| 8 | MCR_26_2009_Raoul | Raoul Salzberg | Nathan | H | 2009 |
| 9 | MCR_66_2012_Aharon | Aharon Hammer né Arno HAMMER | Samuel | H | 2012 |
| 10 | MCR_67_2012_Amira | Amira Gezow née CHARLOTTE SIESEL | Eva | F | 2012 |
| 11 | MCR_69_2012_Lotte | Lotte Michel-Rein née Michel | Léa | F | 2012 |
| 12 | MCR_71_2012_Frida | Frederika Schramm née RUTKOWSKI | Naomi | F | 2012 |
| 13 | MCR_72_2012_Yehoyahin | Yehoyahin Gur né Joachim GRÜNFELD | Isaac | H | 2012 |
| 14 | MCR_76_2013_Irene | Irène Israël née KRÄMER | Sara | F | 2013 |

Annexe 3. Les métadonnées du sous- corpus « réfugiés espagnols »


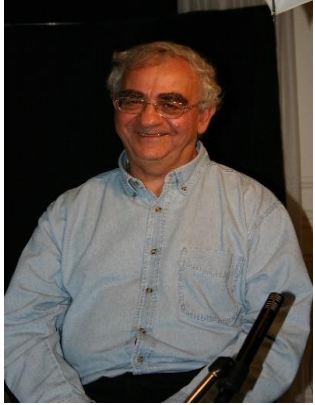

| Entretien | Identifiant | Locuteur | Pseudo | Sexe | Date du témoignage |
|------------------|------------------------|--|---------------|-------------|---------------------------|
| 1 | MCR_04_2008_Josefa | Josefa (Pépita) Bourrellier | Sofia | F | 2008 |
| 2 | MCR_05_2008_Antonio | Antonio de la Fuente Ferraz | Santiago | H | 2008 |
| 3 | MCR_16_2008_Antonio | Antonio Cascarosa Pirla | Sebastian | H | 2008 |
| 4 | MCR_20_2009_Pierre | Pierre Torres Flores | Matias | H | 2009 |
| 5 | MCR_25_2009_Florentino | Florentino Calvo Rodriguez | Felipe | H | 2009 |
| 6 | MCR_27_2009_Pilar | Pilar Fabia née Libertad GARCIA FERNÁNDEZ | Isabella | F | 2009 |
| 7 | MCR_28_2009_Sylvie | Sylvie Fabia | Camila | F | 2009 |
| 8 | MCR_32_2010_Antonio | Antonio Córdoba Alcaide | Mateo | H | 2010 |
| 9 | MCR_34_2010_Maria | María Luisa Fernández La Fuente née Libertad FERNÁNDEZ La FUENTE | Valentina | F | 2010 |
| 10 | MCR_35_2010_Joaquin | Joaquín López Morales | Alejandro | H | 2010 |
| 11 | MCR_58_2011_Firmo | Firmo Ferrer i CASADEVALL | Diego | H | 2011 |
| 12 | MCR_59_2011_Jose | José Torres Cuadrado | Lucas | H | 2011 |
| 13 | MCR_81_2014_Julia | Julia Fernandez-Bétron née FERNANDEZ REY | Lucia | F | 2014 |
| 14 | MCR_82_2014_Georges | Georges (Jordi) Rosell Grau | Martin | H | 2014 |

Annexe 4. Biographies des témoins juifs (Tous les droits des photos insérées ont été cédés au Mémorial du camp de Rivesaltes)

| Locuteurs juifs | Notes biographiques | Photos |
|----------------------------|---|---|
| Margot Wicki-Schwarzschild | <p>Margot Wicki-Schwarzschild est née en 1931 à Kaiserslautern dans le Palatinat, en Allemagne. Elle vient d'une famille pratiquante. Son père était un commerçant juif et sa mère catholique de Bavière. Elle a une sœur aînée Hannelore.</p> <p>Le 22 octobre 1940, elles se font déporter au camp de Gurs puis à Rivesaltes. Lors de de l'internement au camp de Rivesaltes, elle est âgée de 10 ans. Sa sœur et elle sont envoyées dans un centre pour enfants en novembre 1941 Suisse à Pringy, commune située en Haute-Savoie. Son père est en semi-liberté et loue un appartement à proximité de Carcassonne et réunit toute la famille. En 1942, ils sont raflés et internés au camp de Rivesaltes. Son père est déporté à Auschwitz et décède en 1943. Sa mère et les deux filles sont sauvées de la Déportation, car la mère est de confession catholique et possède une photo d'elle et de ses enfants lors d'une Communion. Cette photo est utilisée pour les extraire du camp avec l'aide de Friedel Bohny-Reiter. Elles sont toutes les trois cachées jusqu'à la fin de la guerre.</p> <p>Après-guerre, elles rentrent vivre en en Allemagne. Elle devient traductrice et interprète. Elle s'est mariée et a eu 4 enfants : deux filles et deux garçons. En 1961, elle et son mari Joseph Wicki se sont installés à Reinach, commune située en Suisse. A cette date, elle a commencé à témoigner. Elle accompagne également des classes au camp de Gurs avec Paul Niedermann.</p> <p>Elle décède le 29 décembre 2020.</p> |  <p>Elle est âgée de 76 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| Paul Niedermann | <p>Paul Niedermann est né en 1927 à Karlsruhe, en Allemagne. Il est l'un des survivants des 6 504 Juifs du Pays de Bade. Sa mère est la première à avoir été transportée au camp de Rivesaltes. Lors de son internement au camp de Rivesaltes, il est âgé de 15 ans.</p> <p>Paul a été d'abord transporté au camp de Gurs, puis à Rivesaltes où il est resté plus d'une année. Il s'est évadé, avec son frère Arnold, du camp de Rivesaltes.</p> <p>Son père était d'abord au camp de Rivesaltes, malade, dans un état critique avant d'aller à Drancy. Ses parents ont été tous les deux déportés à Auschwitz. Sa mère est</p> | |

| | | |
|---|---|--|
| | <p>morte là-bas. Il a été sauvé par les Œuvres de Secours, caché à Palavas-Les-Flots, à Lodève, communes situées dans l'Hérault par Sabine Zlatin, puis à la Maison d'Izieu dans l'Ain. Quelques mois avant la rafle du 6 avril 1944, il se réfugie en septembre 1943 en Suisse.</p> <p>Après-guerre, il exerce le métier de journaliste et de photographe jusqu'à sa retraite en 1993, à proximité de Paris. Il a également été témoin lors du procès de Klaus Barbie en 1987, chef de la Gestapo à Lyon durant la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>Il a accompagné des scolaires au camp de Gurs avec Margot Wicki-Schwarzschild. Il a également rédigé et publié son expérience concentrationnaire. Il décède le 7 décembre 2018.</p> |  <p>Il est âgé de 81 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Claude (Nicolás) Rosenthal</p> | <p>Claude Rosenthal est né le 26 février 1924 à Rastatt, puis à Kehl. Il s'est rendu à Montbéliard, puis à Paris en mai 1939. En 1940, il traverse la ligne démarcation à Moulins dans l'Allier, puis il se fait arrêter à Ille-sur-Têt, est transféré au camp de Nefiach, à Perpignan puis interné au camp de Rivesaltes à l'âge de 18 ans et il a été transféré en 1942 à Drancy. En septembre 1942, il est déporté au camp de Blechhammer en Haute-Silésie, jusqu'à avril 1943. Puis, il a été transféré à Annaberg, puis à Gröditz. Il a été libéré en 1945 et s'est retrouvé à l'hôtel Lutetia à Paris.</p> <p>Après la guerre, il exerce la profession de médecin. Il vit en Normandie, en Beauce qui s'étend du nord-ouest du Loiret, au nord du Loir et Cher, l'Eure et-Loire et en région parisienne, à Paris.</p> |  <p>Il est âgé de 84 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>David Hirsch</p> | <p>David Hirsch est né dans le Palatinat à Mayence en 1928. Il a vécu là-bas jusqu'à 1940. Il a vécu avec ses grands-parents à Dirmstein, car ses parents sont partis en Argentine, en 1937.</p> <p>Le 10 mars 1941, il est transporté, avec ses grands-parents, au camp de Rivesaltes, à l'âge de 14 ans en 1942 et avant à Gurs où sa grand-mère est morte. Son grand-père a été déporté à Auschwitz. A l'âge de 15 ans, il se réfugie à Carpentras, à Grenoble, puis à Genève le 22 février 1944 jusqu'en 1947.</p> <p>Après-guerre, en 1947, il se rend à Buenos Aires en Argentine, où il travaille dans le secteur de la tannerie.</p> |  <p>Il est âgé de 80 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |



| | | |
|----------------------------|---|---|
| <p>Norbert Herz</p> | <p>Norbert HERZ est né le 25 janvier 1931 à Berlin. Ses parents sont polonais. Il a quitté l'Allemagne illégalement avec sa mère en 1938 après la nuit de Cristal pour Anvers. En juin 1940, il arrive en France où il se fait interner au camp de Brens. En 1941, il est interné avec sa mère au camp de Rivesaltes à l'âge de 10 ans jusqu'au 23 janvier 1942.</p> <p>Grâce à l'aide de l'OSE, il quitte le camp pour rejoindre une colonie de vacances à Palavas-Les-Flots puis une autre pour rejoindre une maison d'enfant à Broût-Vernet, dans l'Allier, de fin 1941 à mai 1943.</p> <p>En août 1942, il est arrêté à Gaillac, interné au camp d'Albi, puis à sa demande est transféré au camp de Rivesaltes. Il a été témoin de la déportation mis en place au camp de Rivesaltes à partir de l'été 1942. Il est renvoyé dans une maison de l'OSE à Broût-Vernet, situé dans l'Allier. Il passe ensuite illégalement en Suisse.</p> <p>Dès 1945, il part en Israël où il reste jusqu'en 1960. Cette année-là, il émigre à Manchester. Il y vit toujours.</p> |  <p>Il est âgé de 77 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Hilda Tayar-Krieser</p> | <p>Hilda Krieser est née le 14 mars 1924 à Cologne, en Allemagne. Mais elle a vécu durant son enfance en Belgique jusqu'en 1940. Son père était commerçant et sa mère avait un atelier de couture.</p> <p>Quand les troupes allemandes ont débarqué en Belgique, ils sont partis en France. Ils sont restés quelque temps à Toulouse puis à Luchon et Lissac, puis à Agde en 1941. Ensuite, ils ont été transférés à Rivesaltes, internée à l'âge de 17 ans. En novembre 1941, elle s'est rendue avec sa sœur à Pringy situé en Haute-Savoie, pour accompagner des enfants de confession juive à la colonie de la Croix-Rouge citée auparavant.</p> <p>À la fin de la guerre, elle exerce la profession de nourrice à Annecy, puis à Avignon avec la même famille. Elle vit ensuite à Grenoble où elle suit des cours de sténographie et travaille pour l'ORT. Ensuite, elle travaille dans une maternité. En 1947, elle rencontre des survivants de l'Holocauste et décide de les accompagner en Palestine. Elle monte dans un bateau appelé le Ben Hecht pour se rendre à Haïfa. A son arrivée, les Britanniques interdisent au bateau d'accoster. Elle est internée à Chypre. Sa sœur et elle sont libérées quatorze mois plus tard et elles arrivent en Palestine le 28 avril 1948. Elle vit ensuite à Jérusalem.</p> |  <p>Elle est âgée de 85 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |



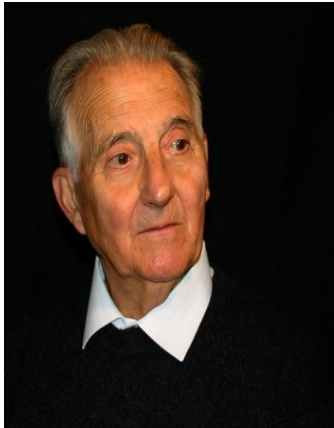
| | | |
|-------------------------------------|---|--|
| <p>Léon Abraham Waysenson</p> | <p>Léon Abraham Waysenson est né en Pologne en 1928. Sa famille émigre en 1929-1930 au Luxembourg. Il est issu d'une famille polonaise et russe. Il s'exile avec sa famille le 28 janvier 1941 à Metz, puis à Marseille. En mai 1941, il est transféré avec sa famille au camp de Rivesaltes à l'âge de 13 ans. A l'automne 1941, il est transféré à Saint-Raphaël dans le Var, puis à Salins Moutiers en Savoie, à Izieu dans l'Ain.</p> <p>Il rejoint ses parents dans le Gard à la fin de la guerre. Après-guerre, il exerce la profession de médecin.</p> |  <p>Il est âgé de 81 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Raoul Salzberg</p> | <p>Raoul Salzberg est né à Marseille le 10 février 1942. Ses parents étaient des juifs émigrés d'Autriche. Avant la guerre, son père faisait partie d'un comité d'entraide juifs.</p> <p>Il s'est fait arrêter par les gendarmes à Annemasse avant d'être emmené à Rivesaltes où il est resté 7 semaines. Il a été interné lorsqu'il était bébé.</p> <p>Après-guerre, il exerce le métier d'ingénieur aérospatial. Aujourd'hui, il vit à Paris.</p> |  <p>Il est âgé de 67 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Aharon Hammer né Arno HAMMER</p> | <p>Arno Hammer en hébreu Aharon est né en 1926 à Dresden en Allemagne. Son père s'appelait Joseph Hammer et sa mère Mirla Hammer. En 1933, ils sont partis en Belgique. Il est arrivé en France 1940.</p> <p>Son père, arrêté à Puy, a été envoyé au camp de Rivesaltes puis à Auschwitz. Plus tard, il a rejoint son père à Rivesaltes, interné à l'âge de 16 ans avant d'être libéré par André Salomon.</p> <p>Après-guerre, il a vécu en Israël dans un kibboutz.</p> |  <p>Il est âgé de 86 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |



| | | |
|---|---|---|
| <p>Amira Gezow née CHARLOTTE SIESEL</p> | <p>Charlotte Siesel aujourd'hui Amira Gezow est née en Allemagne en 1929, à Coesfeld près de Münster. Puis, elle a passé son enfance à Dortmund, puis à Mannheim en 1933. Elle a été expulsée le 22 octobre 1940.</p> <p>Son père, Walter, était marchand et sa mère, Ida, était femme au foyer. Cependant, ses deux parents avaient fait des écoles supérieures. Son père a fait la Première Guerre Mondiale.</p> <p>Quand ils sont arrivés en France, en 1940, ils se sont retrouvés à Gurs puis à Rivesaltes, internée à l'âge de 12 ans. Grâce à l'OSE, elle a pu quitter le camp et rejoindre une maison d'enfants à côté de Limoges.</p> <p>Après-guerre, elle a vécu en Israël. Elle a changé son nom en s'installant à Israël. Elle est mariée et eu 4 enfants.</p> <p>Elle a commencé à témoigner dans les années 1980 et a fait l'objet de nombreux documentaires et reportages photos. A Mannheim, une « Stolpersteine » porte son nom là où elle a vécu avec sa famille.</p> <p>Elle est décédée le 26 décembre 2020.</p> |  <p>Elle est âgée de 83 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Lotte Michel-Rein née Michel</p> | <p>Lotte Michel est née le 27 novembre 1927 à Mannheim. Son père Otto Michel et sa mère Frieda Wolff venaient respectivement de Bad Kreuznach et de Norden. Elle a un frère aîné.</p> <p>Le 22 octobre 1940, ses parents et sa grand-mère ont été transférés au camp de Gurs, puis de Gurs à Rivesaltes où ils ont passé quelques jours avant d'être amenés à Drancy et après à Auschwitz.</p> <p>Elle a été internée au camp de Rivesaltes à l'âge de 15 ans. Elle a été sauvée par l'OSE et a été cachée à Périgueux, puis a traversé les Pyrénées pour se rendre en Andorre puis en Espagne à Barcelone et à Cadix. Elle a pris un bateau et est arrivée en novembre 1944 en Palestine.</p> <p>En 1944, elle arrive à Haïfa en Palestine pour vivre dans un Kibboutz <i>Yavné</i> où elle a passé toute sa vie : ses filles et ses petits-enfants sont nés là-bas. Elle s'est mariée en 1948.</p> |  <p>Elle est âgée de 85 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Frederika Schramm née RUTKOWSKI</p> | <p>Frederika Rutkowski est née le 19 juin 1932 à Leipzig en Allemagne où elle a vécu jusqu'à l'âge de 6 ans comme enfant unique. Ses parents étaient tailleurs. Elle a perdu son père quand elle était enfant.</p> | |

| | | |
|--|--|---|
| | <p>Avec ses parents, elle a quitté Leipzig pour Köln puis pour la Hollande et Bruxelles. Quand les Allemands se sont rapprochés de la Belgique, ils ont fui vers la France.</p> <p>Une fois près des Pyrénées, ils se font transporter au camp de Gurs avant de se retrouver à Rivesaltes à l'âge de 7 ans. Quand elle est sortie de Rivesaltes, elle a été cachée à Saint-Privat en Corrèze.</p> <p>Après-guerre, elle est allée vivre à Noisy-Le-Grand à proximité de Paris avec sa tante chez ses cousines. Puis, elle se rend en Angleterre où elle a rencontré son mari avant de vivre en Palestine. Elle a rejoint un kibboutz en Israël où elle a vécu avec son mari et son fils.</p> |  <p>Elle est âgée de 80 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Yehoyahin Gur né Joachim GRÜNFELD</p> | <p>Joachim Grünfeld est né à Berlin en 1931. Il habitait à Mittel. Il a vécu là-bas jusqu'en 1939 quand ses parents ont passé, illégalement, la frontière en Belgique.</p> <p>Son père a disparu avant la Nuit de cristal. Suite à cela, la mère, la sœur et Yehoyahin ont quitté la Belgique pour Cologne. En 1940, ils sont transportés au camp d'Agde. En Janvier 1941, ils sont envoyés au camp de Rivesaltes, interné à l'âge de 10 ans. Quelques mois après, il quitte le camp en 1941. Il est caché par l'OSE à Palavas-Les-Flots, puis se rend à Broût-Vernet dans l'Allier jusqu'au 10 février 1944. Il est emmené à Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire avant de se réfugier en Suisse.</p> <p>Après-guerre, il part en Palestine où il exerce la profession d'architecte.</p> |  <p>Il est âgé de 81 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Irène Israël née KRÄMER</p> | <p>Irène Krämer est née à Reil en Allemagne en 1921. Sa maman avait sa propre affaire et son père travaillait dans un magasin de meubles. Son père était de la région de Worms et sa mère de la Moselle.</p> <p>En août 1942, elle est libérée, avec son frère, par André Salomon du camp de Rivesaltes pour Moissac. Son frère était dans un orphelinat et elle chez les sœurs à Lautrec dans le Tarn.</p> <p>Plus tard, elle s'est mariée et elle a eu 2 enfants. Elle a une petite fille.</p> <p>Elle est décédée en juillet 2020.</p> |  <p>Elle est âgée de 92 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |

Annexe 5. Biographies des témoins républicains espagnols (Tous les droits des photos insérées ont été cédés au Mémorial du camp de Rivesaltes)


| Locuteurs espagnols | Notes biographiques | Photos |
|-----------------------------|---|---|
| Josefa (Pépita) Bourrellier | <p>Josefa de Bedoya Rodriguez est née le 17 décembre 1928 en Espagne à Bilbao. Josefa est la fille de Benita Rodriguez, femme au foyer, et d'un colonel de l'armée républicain. Son père a été assassiné (par fusillade) en 1939.</p> <p>Avec sa mère, elle a vécu quelques années à Argelès, de 1940 à 1942. Elles sont aussi passées par Rivesaltes en 1943 (elle avait à l'époque 14 ans), puis par Gurs où elle a été sauvée par Elsa Ruth et envoyée en Haute-Savoie avec sa mère dans une colonie suisse pour les enfants français.</p> <p>Après-guerre, elle exerce le métier de puéricultrice au sein de la Croix-Rouge. Plus tard, elle s'est mariée avec un Français et elle a eu 6 enfants.</p> <p>Elle est décédée en octobre 2021.</p> |  <p>Elle est âgée de 80 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| Antonio de la Fuente Ferraz | <p>Antonio de la Fuente i Ferraz est né le 4 septembre 1929 à Puigcerlà en Cerdagne espagnole. Il a grandi dans une fratrie de 6 frères et sœurs. Sa maman était femme au foyer.</p> <p>Il est arrivé au camp de Saint-Cyprien en septembre-décembre 1939, puis transféré au camp d'Argelès, de décembre 1939 à juin 1940, à Bram de juin à novembre 1940, de nouveau à Argelès, de novembre 1940 à juillet 1941, à Rivesaltes de juillet 1941 à novembre 1942, à l'âge de 12 ans, à Gurs, de novembre 1942 à mai 1943. Il sera ensuite dans des centres d'accueil jusqu'en 1945.</p> <p>En sortant du camp, il a fait sa vie en France.</p> |  <p>Il est âgé de 81 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| Antonio Cascarosa Pirla | <p>Antonio Cascarosa est né le 1^{er} mai 1926 à Belver de Cinca, dans un village de la provincia de Huesca. Il avait qu'un seul frère. Il a grandi dans une famille d'agriculteurs. Ses parents sont décédés dans les années 1960.</p> | |

| | | |
|-----------------------------------|---|--|
| | <p>En juin 1941, à l'âge de 15 ans, il arrive au camp de Rivesaltes. En juin 1942, une fois sorti du camp, il rejoint une colonie des Quakers à Mouriès.</p> <p>Il a vécu et travaillé à Paris dans une société qui faisait la distribution d'eau. En 1970, il obtient la nationalité française.</p> |  <p>Il est âgé de 82 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Pierre Torres Flores</p> | <p>Pierre Torres est né en Espagne à Sopalmo le 20 septembre 1924 sous le nom de Torres Flores Pedro. Ses parents, sa mère s'appelle Juana Flores Hernandez et son père Marcos Torres, était des paysans.</p> <p>En 1928, il arrive avec ses parents à Perpignan. Ils travaillaient à la vigne. Il est resté plus d'un mois au camp de Rivesaltes en étant réquisitionné au sein des Compagnie de Travailleurs. Il a quitté le camp et a rejoint le maquis.</p> |  <p>Il est âgé de 85 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Florentino Calvo Rodriguez</p> | <p>Florentino Calvo Rodriguez est né à Reinosà le 4 août 1926. Il était l'aîné d'une fratrie de 4 enfants. Son père engagé travaillait dans une coopérative de la <i>Navale</i>. Le 4 août 1937, ses parents quittent l'Espagne pour aller en France. Ils se sont retrouvés au camp d'Argelès puis à Rivesaltes. Puis, il a travaillé dans une Compagnie de Travailleurs Étrangers en Corrèze. À l'âge de 17 ans, il a commencé à travailler dans la Résistance. Il rejoint son oncle à Vénissieux à proximité de Lyon. Il se marie et vit à Argenteuil en région parisienne. Il exerce le métier de chaudronnier à Colombes.</p> |  <p>Il est âgé de 83 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |

| | | |
|--|---|---|
| | | |
| <p>Pilar Fabia née Libertad GARCIA FERNÁNDEZ</p> | <p>Pilar Fabia est née le 30 avril 1938 à Barcelone. Elle a été baptisée Maria Pilar pour pouvoir passer la frontière avec ses parents.</p> <p>Sa mère, Aurora Fernández originaire des Asturies, était une femme très engagée. Elle travaillait dans un hôpital. Son père a été fusillé en Espagne ; et son père adoptif était un officier.</p> <p>Après la mort de sa mère, elle a été prise en charge par une famille andalouse. En 1941, alors qu'elle n'avait que 3ans, elle se fait transférer au camp de d'Argelès.</p> <p>En avril de la même année, ils se sont retrouvés dans le camp de Rivesaltes, où, le 10 août, Libertad a été baptisée car sa famille adoptive voulait la prendre en Espagne en la faisant passer pour leur fille. Finalement, ils ont décidé de la laisser en France de peur qu'elle de peur qu'elle ne soit arrêtée et finisse dans un orphelinat.</p> <p>Libertad Pilar García Fernández est devenue la fille adoptive d'une famille du Tarn-et-Garonne, près de Toulouse, et a eu une enfance heureuse.</p> <p>Plus tard, elle a travaillé à Blagnac dans des bureaux. Elle s'est mariée et eu 5 enfants.</p> |  <p>Elle est âgée de 71 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Sylvie Fabia</p> | <p>Elle est née à Toulouse. C'est la fille de Libertad Garcia Fernandez.</p> |  |
| <p>Antonio Córdoba Alcaide</p> | <p>Antonio Córdoba est né le 21 septembre 1931 à Montilla en Andalousie. Il a grandi avec sa mère et sa sœur. Son père s'était engagé dans le corps des carabiniers.</p> <p>Avec sa mère et sa sœur, ils étaient internés au camp d'Argelès avant d'être transférés à Rivesaltes. Il part de Rivesaltes en septembre 1941 et rentre en Espagne avec sa famille.</p> | |

| | | |
|---|---|--|
| | <p>En 1951, il revient en France avec sa famille pour raison économique.</p> <p>Il s'est marié le 21 mars 1959, quelques mois plus tard son fils est né le 29 décembre 1959 et sa fille le 6 février 1961. À 36 ans, il obtient le CAP.</p> <p>En 1962, son père les rejoint en France. Eten 1965, il obtient la nationalité française.</p> <p>Et il s'est politiquement engagé en 1974. En effet, il est conseiller municipal de la commune de Blanquefort, en Gironde. Il obtient de nouveau sa nationalité espagnole en 2003.</p> |  <p>Il est âgé de 79 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>María Luisa Fernández La Fuente née Libertad FERNÁNDEZ La FUENTE</p> | <p>María Luisa Fernández La Fuente est née le 17 janvier 1939 à Barcelone. Ses parents étaient originaires des Asturies qu'ils ont quitté le 5 octobre 1937 à l'arrivée des troupes franquistes.</p> <p>À l'âge de 3 ans, elle se retrouve dans le camp de Gurs. En 1941, elle arrive avec sa famille au camp de Rivesaltes. En février 1943, elle quitte le camp de Rivesaltes avec sa mère pour rejoindre une maison refuge. Son père était toujours dans des Compagnies de Travailleurs.</p> <p>Après-guerre, elle s'engage en politique en tant que militante en France avant de vivre au Mexique où elle se marie. Elle rentre vivre à Madrid en Espagne en 1979. Elle travaille au secrétariat du PSOE.</p> <p>En 2002, elle fonde l'Association des descendants de l'exil espagnol afin de promouvoir les valeurs de la Seconde République et à la reconnaissance des victimes des franquistes dans l'espace public.</p> <p>En 2006, elle adhère à l'Association des citoyens de retour de l'étranger de la Principauté des Asturies. Celle-ci conseille les personnes souhaitant venir revivre en Espagne.</p> <p>Elle décède le 12 octobre 2020.</p> |  <p>Elle est âgée de 71 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Joaquín López Morales</p> | <p>Joaquín López Morales est né à Jimena en 1928. Son père, Juan López Palmero, était gérant dans une usine de liège. Sa mère s'appelait Maria Palma. Il a grandi dans une famille de 7 frères et sœurs.</p> | |

| | | |
|----------------------------------|--|--|
| | <p>Il est passé par le camp d'Argelès après Bram avant de rentrer en Espagne.</p> |  <p>Il est âgé de 82 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Firmo Ferrer i CASADEVALL</p> | <p>Firmo Ferrer i Casadevall est né à Cadaquès le 4 août 1921. Avec sa famille, il s'est fait interné au camp d'Agde avant d'être transportés au camp de Rivesaltes, à l'âge de 10 ans.</p> <p>En novembre 1941, il quitte Rivesaltes pour l'Espagne. Après son service militaire, il a travaillé dans une usine d'électricité. Il s'est marié en 1953 et il a eu deux enfants : une fille et un garçon.</p> <p>Il décède le 13 juin 2018 à Cadaques en Espagne.</p> |  <p>Il est âgé de 82 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>José Torres Cuadrado</p> | <p>José François Torres Cuadrado est né le 20 novembre 1925 dans un village de Arbeca en Espagne. Il a passé son enfance à Barcelone où son père était instituteur et sa mère femme au foyer. Il avait 2 sœurs.</p> <p>À la déclaration de la guerre, avec sa famille ils ont été transportés au camp de Verdun puis au camp d'Argelès et Rivesaltes. Après cela, ils sont retournés à Barcelone et se sont engagés. Il est revenu en France par le biais des mouvements libertaires.</p> <p>Il a rencontré sa femme à Paris. Il devient sculpteur et transporte des armes entre la France et l'Espagne jusqu'aux années 1970 pour continuer le combat contre les franquistes.</p> <p>Au début des années 2000, il vit en Seine-Maritime. Il décède le 1 er juin 2021.</p> |  <p>Il est âgé de 86 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| | | |

| | | |
|---|--|---|
| <p>Julia Fernandez-Bétron née FERNANDEZ REY</p> | <p>Julia Fernandez Rey est née en 1933 à Villaviciosa, les Asturies. Ses frères sont tous décédés. Ses parents étaient des ouvriers. Son père travaillait dans une usine sur Vierzon et en Espagne il travaillait dans la cidrerie. Il était Républicain au sein du CNT.</p> <p>Fin 1938, ils ont quitté Barcelone pour les Pyrénées-Orientales. Par la suite, ils se sont retrouvés à Agde, Argelès-sur-Mer, puis Rivesaltes. En 1942, ils sortent de Rivesaltes.</p> |  <p>Elle est âgée de 81 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |
| <p>Georges (Jordi) Rosell Grau</p> | <p>Georges Rosell Grau est né le 8 septembre 1931 en Espagne. Son père, Ramón Rosell Rovira était sergent et sa mère, Maria Grau Llovera, était couturière.</p> <p>Ils se sont retrouvés au camp de Rivesaltes, à l'âge de 10 ans quand ils ont tenté de passer la frontière au Perthuis. Il était aussi au camp d'Argelès, Cayeux-sur-Mer et Péronne.</p> <p>En 1958, il s'est marié et il habite actuellement à Barcelone.</p> | <p>Photo manquante</p> <p>Il est âgé de 83 ans lors de l'enregistrement de son témoignage</p> |

Annexe 6. Brève chronologie Quelques dates marquantes pour le camp de Rivesaltes

18 juillet 1936 : le Général Franco mène un coup d'État militaire contre le gouvernement de gauche. Cet événement déclenche la guerre civile en Espagne.

12 novembre 1938 : la loi dite des « Indésirables » portant sur l'internement administratif est votée et mise en place par le gouvernement Daladier en France.

De février à juillet 1939 : environ 450 000 personnes traversent la frontière et se réfugient en France. Cet événement se nomme la *Retirada*.

1^{er} avril 1939 : fin de la guerre civile espagnole. Les nationalistes remportent la guerre et Franco prend le pouvoir.

1^{er} septembre 1939 : la Seconde Guerre mondiale est déclenchée suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie.

22 juin 1940 : l'Armistice est signé entre la France et l'Allemagne nazie.

10 juillet 1940 : le Parlement français vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain qui va continuer la politique d'exclusion sociale. Le régime de Vichy collabore avec les nazis pour conduire une politique antisémite.

Automne 1940 : le Ministère de la Guerre administre les camps d'internement qui sont gérés ensuite par le Ministère de l'Intérieur, qui ouvre de nouveaux camps d'internement afin de « désengorger » les camps des plages situés à Argelès-sur-Mer, à Saint-Cyprien ou Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques. Suite à cela, une partie du camp militaire de Rivesaltes est transformée en un camp d'internement, soit 9 îlots.

14 janvier 1941 : les premiers internés arrivent au camp de Rivesaltes. Ils sont pour la majorité des républicains espagnols. Des Tsiganes, originaires d'Alsace-Moselle sont également internés.

Août-octobre 1942 : des rafles sont menées dans la zone sud. 5000 Juifs étrangers sont internés au camp de Rivesaltes dont 2289 sont déportés au camp de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau.

Annexe 7. Table des figures

| | |
|--|----|
| FIGURE 1. <i>FENÊTRE DU PORTAIL TXM</i> | 53 |
| FIGURE 2. <i>FENÊTRE DES CONCORDANCES</i> | 54 |
| FIGURE 3. <i>EXEMPLE DE PROGRESSION EN GRAPHIQUE CUMULATIF</i> | 55 |
| FIGURE 4. <i>EXEMPLE DE PROGRESSION EN DENSITÉ</i> | 55 |
| FIGURE 5. <i>La FENÊTRE « LEXIQUE » DANS TXM</i> | 58 |
| FIGURE 6. <i>La FENÊTRE DE LA COMMANDE « COOCCURRENCES »</i> | 59 |
| FIGURE 7. <i>LES OCCURRENCES DU MOT « FEMME »</i> | 60 |
| FIGURE 8. <i>SCHÉMA SYNTHÉTIQUE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UN TÉMOIGNAGE</i> | 71 |

Annexe 8. Table des tableaux

| | |
|---|-----|
| TABLEAU 1. LA RÉPARTITION DES TÉMOIGNAGES DANS LE SOUS-CORPUS DES DÉPORTÉS JUIFS | 35 |
| TABLEAU 2. LA RÉPARTITION DES TÉMOIGNAGES DANS LE SOUS-CORPUS DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS | 36 |
| TABLEAU 3. LES MÉTADONNÉES DE CHAQUE ENTRETIEN | 37 |
| TABLEAU 4. LES DÉMARCHES DÉTAILLÉES D'HISTOIRE ORALE | 39 |
| TABLEAU 5. LES THÈMES ABORDÉS LORS DES ENTRETIENS (TRANSMIS PAR L'EQUIPEX MATRICE) | 42 |
| TABLEAU 6. TYPOLOGIE DES ACTES ILLOCUTOIRES SELON SEARLE (KERBRAT-ORECCHIONI, 2012 : 20- 21) | 64 |
| TABLEAU 7. LES FRÉQUENCES DES VERBES <i>SE RAPPELER</i> ET <i>SE SOUVENIR</i> DANS LES SOUS-CORPUS | 112 |
| TABLEAU 8. LES ADVERBES D'INTENSITÉ SELON LE NOMBRE D'OCCURRENCES | 120 |
| TABLEAU 9. LES ADVERBES DE PERMANENCE SELON LE NOMBRE D'OCCURRENCES | 121 |
| TABLEAU 10. LA NÉGATION DANS LE CORPUS DE RIVESALTES | 123 |
| TABLEAU 11. LES NÉGATIONS INTERMÉDIAIRES DANS LE CORPUS DE RIVESALTES | 124 |
| TABLEAU 12. LA DISTRIBUTION DU VERBE « SE RAPPELER » À LA FORME NÉGATIVE SELON LE SEXE DES TÉMOINS | 125 |
| TABLEAU 13. LA DISTRIBUTION DU VERBE « SE SOUVENIR » À LA FORME NÉGATIVE SELON LE SEXE DES TÉMOINS | 126 |
| TABLEAU 14. LA DISTRIBUTION DU VERBE « SE RAPPELER » À LA FORME NÉGATIVE SELON LE GROUPE DES TÉMOINS | 127 |
| TABLEAU 15. LA DISTRIBUTION DU VERBE « SE SOUVENIR » À LA FORME NÉGATIVE SELON LE GROUPE DES TÉMOINS | 128 |
| TABLEAU 16. LES MODALITÉS D'ÉNONCIATION | 132 |
| TABLEAU 17. LES MODALITÉS D'ÉNONCÉ | 133 |
| TABLEAU 18. LA RELATION ENTRE LE DEGRÉ DE CERTITUDE ET LE DEGRÉ D'ENGAGEMENT DU LOCUTEUR À L'ÉGARD DE SON ÉNONCÉ (RIOUX-TURCOTTE, 2017 : 8) | 135 |
| TABLEAU 19. RECENSEMENT DES MODALISATEURS « CROIRE QUE » ET « SAVOIR QUE » SELON LE NOMBRE D'OCCURRENCES | 137 |
| TABLEAU 20. RECENSEMENT DES MODALISATEURS ÉPISTÉMIQUES À LA FORME NÉGATIVE SELON LE NOMBRE D'OCCURRENCES | 137 |
| TABLEAU 21. RECENSEMENT DES MODALISATEURS DANS LE SOUS-CORPUS DES FEMMES ET DES HOMMES | 138 |
| TABLEAU 22. RECENSEMENT DES MODALISATEURS DANS LE SOUS-CORPUS DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS ET DES DÉPORTÉS JUIFS | 138 |
| TABLEAU 23. « JE CROIS » DANS LE CORPUS | 139 |
| TABLEAU 24. « JE SAIS » DANS LE CORPUS | 139 |
| TABLEAU 25. « JE CROIS QUE » DANS LE CORPUS | 140 |
| TABLEAU 26. « JE SAIS QUE » DANS LE CORPUS | 140 |

| | |
|---|-----|
| TABLEAU 27. LES DIFFÉRENTES POSITIONS DU LOCUTEUR ENVERS SON DISCOURS | 147 |
| TABLEAU 28. LE VOCABULAIRE DOMINANT DANS LE CORPUS | 155 |
| TABLEAU 29. LES FONCTIONS DU CAMP PAR ORDRE DE FRÉQUENCES | 159 |
| TABLEAU 30. DISTRIBUTION DES NOMINATIONS SELON L'ORIGINE DES INTERNÉS | 160 |
| TABLEAU 31. LA RÉPARTITION DES GROUPES DANS LE CAMP | 162 |
| TABLEAU 32. LES DIFFÉRENTES CONSTRUCTIONS DU MOT « CHEF » | 167 |
| TABLEAU 33. LES DIFFRENTS EMPLOIS DU MOT « RESPONSABLE » | 170 |
| TABLEAU 34. TABLEAU GÉNÉRAL DES DÉSIGNATIONS DES INTERNÉS AVEC LEURS FRÉQUENCES | 171 |
| TABLEAU 35. LES DIFFRENTS EMPLOIS DU MOT « SURVIVRE » | 176 |
| TABLEAU 36. LES DIFFERENTS EMPLOIS DU MOT « ENFERMÉ » | 177 |
| TABLEAU 37. LES DIFFERENTS EMPLOIS DU MOT « INTERNEMENT » | 181 |
| TABLEAU 38. LA RÉPARTITION PAR FRÉQUENCE DES MOTS DE LA PROGRESSION | 184 |
| TABLEAU 39. LA FRÉQUENCE D'EMPLOI DES MOTS-ÉVÉNEMENTS DANS LE SOUS-CORPUS DES FEMMES ET DES HOMMES | 185 |
| TABLEAU 40. LA FRÉQUENCE D'EMPLOI DES MOTS-ÉVÉNEMENTS DANS LE SOUS-CORPUS DES JUIFS ET DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS | 186 |
| TABLEAU 41. LES DIFFÉRRENTS EMPLOIS DE LA LEXIE « CROIX-ROUGE » | 189 |
| TABLEAU 42. LES DIFFÉRRENTS EMPLOIS DU MOT « FAMILLE » | 192 |
| TABLEAU 43. LE DUO PARENTAL ET SES FRÉQUENCES D'EMPLOI SELON LE GROUPE D'INTERNÉS | 293 |
| TABLEAU 44. LES EMPLOIS DU MOT « AÎNÉ » | 202 |
| TABLEAU 45. LES EMPLOIS DU MOT « MATERNITÉ » | 207 |
| TABLEAU 46. LES DIFFÉRENTS EMPLOIS DU MOT « MAL » | 210 |
| TABLEAU 47. LES DIFFÉRENTS CONSTRUCTIONS DU MOT « NOURRI » | 214 |
| TABLEAU48. LES EMPLOIS DU MOT « PAILLE » | 215 |
| TABLEAU 49. LES EMPLOIS DU MOT « RELIGION » | 223 |
| TABLEAU 50. LA FRÉQUENCE D'EMPLOI DU MOT « JUIFS » CHEZ LES TÉMOINS | 225 |
| TABLEAU 51. LES EMPLOIS DU MOT « JUIVE(S) » et « JUIF(S) » EN TANT QU'ADJECTIF QUALIFCATIF | 227 |
| TABLEAU 52. LES EMPLOIS DU MOT « CATHOLIQUE(S) » EN TANT QU'ADJECTIF QUALIFCATIF | 228 |
| TABLEAU 53. LES EMPLOIS DU MOT « RELIGIEUSE(S) » ET « RELIGIEUX » | 234 |
| TABLEAU 54. LES EMPLOIS DU MOT « POUVOIR » | 241 |
| TABLEAU 55. LES EMPLOIS DU MOT « RÉPUBLIQUE » | 242 |
| TABLEAU 56. LE MOT « GOUVERNEMENT » SUIVI D'UN ATTRIBUT OU D'UN COMPLÉMENT SANS PRÉPOSITION | 245 |
| TABLEAU 57. LE MOT « GOUVERNEMENT » SUIVI D'UN COMPLÉMENT DU NOM | 243 |

| | |
|---|-----|
| TABLEAU 58. LES EMPLOIS DU MOT « MOUVEMENT » | 244 |
| TABLEAU 59. LES EMPLOIS DU MOT « LIBERTAIRE » | 244 |
| TABLEAU 60. LES EMPLOIS DU MOT « POLITIQUE » | 245 |
| TABLEAU 61. LES DIFFÉRENTES CONSTRUCTIONS NOMINALES DU MOT « POLITIQUE » | 246 |
| TABLEAU 62. LES EMPLOIS DU MOT « AUTORITÉ » | 247 |
| TABLEAU 63. LES EMPLOIS DU MOT « ORGANISATION » | 253 |
| TABLEAU 64. LES EMPLOIS DU MOT « SYNDICAT » | 254 |
| TABLEAU 65. LES EMPLOIS DU MOT « COMITÉ » | 255 |
| TABLEAU 66. LES EMPLOIS DU MOT « GUERRE » | 259 |
| TABLEAU 67. LES EMPLOIS DU MOT « MILITAIRE » | 261 |
| TABLEAU 68. LE MOT « GUERRE » PRÉCÉDÉ D'UN ADVERBE TEMPOREL | 261 |
| TABLEAU 69. LES EMPLOIS DU MOT « SOLDAT » | 265 |
| TABLEAU 70. LE MOT « OFFICIER » ET SES EXPANSIONS | 265 |
| TABLEAU 71. LES CONSTRUCTIONS DU MOT « ARMÉE » | 267 |
| TABLEAU 72. LES EMPLOIS DU MOT « FRANCO » | 270 |
| TABLEAU 73. LES EMPLOIS DU MOT « ENSEIGNEMENT » | 275 |
| TABLEAU 74. LES MOTS QUI DÉSIGNENT L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE L'ÉCOLE | 276 |
| TABLEAU 75. LA CONSTRUCTION DU MOT « CLASSE » | 280 |
| TABLEAU 76. LES EMPLOIS DU MOT « COURS » | 281 |
| TABLEAU 77. LES EMPLOIS DU MOT « LIRE » | 282 |
| TABLEAU 78. LES EMPLOIS DU MOT « UNIVERSITÉ » | 285 |
| TABLEAU 79. LES EMPLOIS DU MOT « COLLÈGE » | 285 |
| TABLEAU 80. LES EMPLOIS DU MOT « DIPLÔME » | 286 |

Annexe 9. Table des graphiques

| | |
|--|-----|
| GRAPHIQUE 1. LES MOTS RELATIFS À L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE | 156 |
| GRAPHIQUE 2. LA PROGRESSION DES LEXIES « CAMP DES FEMMES » ET « CAMP DES HOMMES » DANS LE CORPUS | 163 |
| GRAPHIQUE 3. LE RECENSEMENT DES ÉVÉNEMENTS TRAUMATIQUES CONCENTRATIONNAIRES | 178 |
| GRAPHIQUE 4. LA PROGRESSION DES MOTIFS RELATIFS AUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS | 183 |
| GRAPHIQUE 5. LES MOTS DU RÉSEAU SÉMANTIQUE DES ŒUVRES HUMANITAIRES | 188 |
| GRAPHIQUE 6. LES MOTS DE LA FAMILLE | 190 |
| GRAPHIQUE 7. LES MOTS DE LA MATERNITÉ | 205 |
| GRAPHIQUE 8. LES MOTS DE LA VIE QUOTIDIENNE | 209 |
| GRAPHIQUE 9. LES MOTS DE LA VIOLENCE PHYSIQUE ET ÉMOTIONNELLE | 219 |
| GRAPHIQUE 10. LES MOTS DE LA RELIGION | 223 |
| GRAPHIQUE 11. LES DIFFÉRENTS ACTEURS RELIGIEUX | 231 |
| GRAPHIQUE 12. LES FÊTES RELIGIEUSE DANS LES TÉMOIGNAGES DES INTERNÉS DE RIVESALTES | 236 |
| GRAPHIQUE 13. LES FÊTES RELIGIEUSES DANS LE SOUS-CORPUS DES RÉFUGIÉS ET DES DÉPORTÉS JUIFS | 236 |
| GRAPHIQUE 14. LES MOTS DE LA POLITIQUE | 239 |
| GRAPHIQUE 15. LA PROGRESSION DES ACRONYMES POLITIQUES DANS LE CORPUS | 249 |
| GRAPHIQUE 16. LES MOTS DE L'UNIVERS MILITAIRE ET DE LA GUERRE | 258 |
| GRAPHIQUE 17. LE RECENSEMENT DES ACTEURS DE LA GUERRE | 264 |
| GRAPHIQUE 18. LES PERSONNALITÉS POLITIQUES DE LA GUERRE | 269 |
| GRAPHIQUE 19. LES MOTS DE L'ÉCOLE | 273 |

Annexe 10. Table des photos

PHOTO 1. ANTONIO DE LA FUENTE AVEC D'AUTRES ENFANTS AU CAMP DE RIVESALTES (PHOTO DONT LES DROITS ONT ÉTÉ DONNÉS AU MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES) 30

PHOTO 2. ENFANTS JUIFS À RIVESALTES (PHOTO DONT LES DROITS ONT ÉTÉ DONNÉS AU MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES) 32

PHOTO 3. ARRIVÉE DES TSIGANES AU CAMP DE RIVESALTES 1941-1942 (PHOTO DONT LES DROITS ONT ÉTÉ DONNÉS AU MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES) 33

Photo 4. ANCIEN COMBATTANT HARKI ET UN ENFANT EN 1962 À RIVESALTES (PHOTO DONT LES DROITS ONT ÉTÉ DONNÉS AU MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES) 34

Annexe 11. Index des noms propres

Abrams (Lynn) 99; 100

Antelme (Robert) 84; 94

Aristote 65; 78; 131

Audoin-Rouzeau (Stéphane) 88

Austin (John Langshaw) 62; 63; 65; 66; 68

Bakhtine (Mikhaïl) 78; 79; 80;

Baldinger (Kurt) 108

Bally (Charles) 131

Barot (Madeleine); 170; 171

Barthes (Roland) 87

Ben Hamed (Ali) 17; 21; 122; 181; 182

Bendinelli (Marion) 52

Benveniste (Emile) 66; 6

Benzécri (Jean-Paul) 52

Berelson (Bernard) 21

Bohny-Reiter (Friedel) 180

Boitel (Anne) 17; 24; 25; 161; 167; 169; 170; 171; 174; 178; 179; 180; 182; 190; 192; 202; 203; 209; 214; 216; 217; 225; 235; 238; 241; 278

Borillo (Andrée) 151

Bornand (Marie) 96

Brossat (Alain) 45

Bourmayan (Anouch) 149

Burrick (Delphine) 98

Chabot (Michel) 86

Controneo (Marie) 92; 93; 95

Corbin (Alain) 86

Cru (Jean-Norton) 40 ; 73 ; 77 ; 88 ; 89 ; 90 ; 91 ; 92 ; 101 ; 153 ; 295 ; 306 ; 309 ; 312 ; 320 ; 321

CyruInik (Boris) 116

D'Épinay (Lalive) 98

De Gaulle (Charles) 275

De Pierrefeu (Jean) 83

Dendale (Patrick) 134

Détrie (Catherine) 66; 78; 79; 156

Detue (Frédéric) 17

Doucy (Geoffrey) 46

Dreyfus (Jean-Marc) 37; 47

Dreyfus-Armand (Geneviève) 37; 39

Ducasse (André) 83

Duchesne (Sophie) 43

Dulong (Renaud) 74; 75

Eichmann (Adolph) 19; 87; 276

Elalouf (Marie-Laure) 22; 108

Equoy Hutin (Séverine) 52

Fesenmeier (Ludwig) 22; 108; 110

Fink (Nadine) 44

Franco (Francisco) 28; 29; 106; 111; 158; 185; 243; 247; 248; 250; 251; 252; 253; 260; 263; 264; 269; 270; 271; 273; 274; 275; 327; 341

Frank (Robert) 103

Genevoix (Maurice) 92

Goldschläger (Alain) 95; 96

Gomila (Corinne) 7; 22; 108; 109; 110; 119; 124; 296; 309

Gosselin (Laurent) 131; 132; 135; 136; 137; 149; 151; 152; 309; 310

Gruev (Radoslav) 167

Guaresi (Magali) 156

Guiraud (Pierre) 53

Haegel (Florence) 43

Hartog (François) 43

Hazan (Katy) 192

Heiden (Serge) 17; 21

Heinich (Nathalie) 17; 87

Hellec (Charline) 46

Hitler (Adolphe) 28; 72; 254; 255; 256; 260; 274; 275; 293

Jeannelle (Jean-Louis) 17; 19; 77; 82; 83; 84; 85; 86; 87; 88; 311

Jornet (José) 37; 45; 46; 47; 48; 49; 50

Kerbrat-Orecchioni (Catherine) 62; 63; 64; 65; 67; 311

Kleiber (Georges) 245
Klein (Carine) 40; 46
Koestler (Arthur) 84
Lacoste (Charlotte) 17; 89; 90; 92; 95; 97; 103; 106; 153; 295; 307; 312
Landragin (Frédéric) 56
Laroche-Bouvy (Daniella) 50
Laub (Dori) 17
Le Petit Robert (Dictionnaire) 45; 109
Le Querler (Nicole) 131; 137
Lebourg (Nicolas) 20; 24; 25; 29; 31; 32; 33; 185; 191; 214
Legrand (Michel) 98
Lejeune (Philippe) 92; 94
Lévi (Primo) 87
Maingueneau (Dominique) 56; 65; 77; 81; 88
Malraux (André) 84; 87
Marques (Stéphane) 260
Massoussi (Taoufik) 46
Mayaffre (Damon) 17; 20; 122; 161; 181; 182
Mengele (Josef) 276
Michel (Louise) 82
Moumen (Abderahmen) 24; 25; 29; 31; 32; 33; 37; 39; 175; 185; 214; 314
Muller (Charles) 52
Mussolini (Benito) 28; 274; 275
Nølke (Henning) 132; 133
Nossik (Sandra) 41
Orsoni (Sylvie) 19
Paveau (Anne) 108; 122
Péricard (Jacques) 83
Peschanski (Denis) 17; 20; 34; 163; 168; 173
Peschanski, 17, 20, 34, 163, 168, 173,
Picoche (Jacqueline) 156; 157
Pincemin (Bénédicte) 17; 21; 52; 53; 56
Plantin (Christian) 106
Pollak (Michael) 38; 87

Poudat (Céline) 55; 56
Prévost (Alain) 86
Prochasson (Christophe) 40
Prstojevic (Alexandre) 107
Raissi (Nesrine) 22; 108; 110; 119; 124; 296; 309; 320
Rastier (François) 80
Reboul (Olivier) 65
Ricoeur (Paul) 296
Riegel (Martin) 123
Rioul (René) 92; 101; 153
Rivette (Jacques) 44
Roubaud (Marie-Noëlle) 22; 108
Rousset (David) 84; 94
Saint-Pierre (Madeleine) 152
Sanguin (André-Louis) 215
Searle (John) 12; 62; 63; 64; 66; 68; 135; 322; 353
Siblot (Paul) 66; 78; 79; 156
Steuckardt (Agnès) 66; 78; 79; 156
Thanassekos (Yannis) 101
Theofilakis (Fabien) 39
Thibault (Pierrette) 46
Tuban (Grégory) 29
Vallès (Jules) 82
Van Boeschoten (Riki) 86; 99
Vanderveken (Daniel) 72
Vayssière (Bertrand) 266
Vaz (Jean) 261
Verine (Bertrand) 66; 78; 79; 307; 353
Vieira de Camargo Grillo (Sheila) 78
Vincent (Diane) 46
Wadbled (Nathanaël) 68; 71
Waintrater (Régine) 43
Weill (Georges) 192

Weyl (Philippe) 17; 21

Wieviorka (Annette) 17; 19; 84; 87; 92; 324; 354

Annexe 12. Index des noms des témoins

Abraham Waysenson (Léon) 44; 47; 101; 105; 112; 140; 141; 142; 143; 177; 182; 184; 187; 188; 199; 228; 241

Bourrelier (Josefa) 36; 37; 73; 76; 99; 103; 105; 106; 112; 116; 134; 140; 141; 142; 143; 162; 163; 166; 171; 175; 197; 198; 201; 219; 220; 221; 222; 223; 224; 268; 275; 285; 286; 296

Calvo Rodriguez (Florentino) 36; 37; 45; 65; 112; 140; 141; 142; 143; 160; 165; 166; 187; 206; 281; 282

Cascarosa (Antonio) 51; 112; 140; 141; 142; 143; 166; 186; 187; 188; 191; 204; 245; 253; 270; 288

Córdoba (Antonio) 112; 140; 141; 142; 143; 166; 185; 186; 187; 188; 257

De La Fuente (Antonio) 30; 140; 141; 142; 143

Fabia (Sylvie) 36; 37; 66; 113; 140; 141; 142; 143; 144; 186; 187; 198; 206

Fernández La Fuente (Maria) 36; 37; 113; 140; 141; 142; 143; 144; 168; 186; 187; 197; 198; 209; 210; 226; 227; 238; 247; 248; 309

Fernandez-Bétron (Julia) 36; 37; 108; 109; 112; 113; 114; 140; 141; 142; 143; 187; 215; 217; 223; 236; 282

Ferrer i Casadevall (Firmo) 36; 37; 73; 110; 111; 112; 140; 141; 142; 143; 168; 186; 187; 252; 253; 264; 265; 287

Gezow (Amira) 35; 37; 112; 113; 132; 140; 141; 142; 143; 144; 187; 188; 203; 219; 221; 228; 231; 265; 278; 279

Gur (Yehoyahin) 35, 37, 112, 115, 118, 123, 136, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 150, 172, 187, 194, 199, 202, 203, 228, 233

Hammer (Aharon) 35; 37; 113; 140; 141; 142; 143; 144; 187; 188; 202; 228; 241; 242; 256

Herz (Norbert) 35; 37; 47; 69; 75; 93; 94; 100; 105; 112; 140; 141; 142; 143; 148; 149; 152; 169; 179; 184; 186; 187; 188; 193; 203; 228; 231; 232; 235; 240; 241; 242; 244; 277; 288

Hirsch (David) 35; 37; 72; 73; 84; 112; 137; 140; 141; 142; 143; 148; 164; 168; 186; 187; 228; 244

Israël (Irène) 43; 44; 68; 112; 140; 141; 142; 143; 144; 170; 173; 175; 178; 186; 188; 209; 210; 228; 244; 287

López Morales (Joaquin) 36; 37; 109; 112; 118; 119; 140; 141; 142; 143; 186; 199; 200; 211

Michel-Rein (Lotte) 35; 37; 112; 140; 141; 142; 143; 160; 187; 203; 228

Niedermann (Paul) 35; 37; 52; 72; 74; 99; 106; 107; 109; 112; 140; 141; 142; 143; 144; 161; 166; 183; 187; 206; 208; 214; 216; 218; 227; 228; 245; 256; 260; 274; 281; 283

Pilar (Fabia) 36; 37; 75; 76; 102; 106; 112; 113; 132; 140; 141; 142; 143; 207

Rosell Grau (Georges) 36; 37; 66; 67; 102; 103; 104; 111; 112; 116; 136; 140; 141; 142; 143; 144; 167; 168; 173; 174; 182; 185; 186; 187; 189; 195; 218; 219; 233; 246; 267; 270; 272; 275; 295

Rosenthal (Claude) 35; 37; 66; 106; 107; 112; 118; 119; 137; 140; 141; 142; 143; 144; 173; 174; 180; 186; 187; 188; 190; 211; 228; 241; 276; 280; 282; 290; 299

Salzberg (Raoul) 35; 37; 113; 140; 141; 142; 143; 149; 164; 171; 187; 188; 199; 210; 228; 248; 250; 264; 283

Schramm (Frida) 35; 37; 68; 69; 110; 112; 113; 114; 115; 117; 118; 121; 123; 126; 127; 140; 141; 142; 143; 144; 192; 193; 198; 199; 215; 228; 229; 232; 236; 237

Tayar-Krieser (Hilda) 35; 37; 74; 76; 111; 112; 117; 132; 140; 141; 142; 143; 144; 145; 146; 147; 148; 151; 152; 160; 166; 176; 186; 187; 188; 197; 201; 203; 204; 210; 227; 228; 232; 235; 236; 266; 297

Torres Cuadrado (José) 37; 45; 46; 47; 48; 49; 50; 70; 90; 101; 102; 112; 116; 140; 141; 142; 143; 166; 185; 186; 188; 199; 207; 213; 224; 250; 252; 254; 258; 261; 272

Torres Flores (Pierre) 36; 37; 112; 141; 142; 143; 144; 160; 187; 205

Wicki-Schwarzschild (Margot) 35; 37; 66; 69; 70; 97; 100; 104; 109; 112; 115; 116; 117; 120; 125; 128; 135; 136; 140; 141; 142; 143; 151; 161; 162; 176; 180; 187; 188; 194; 211; 216; 228; 231; 234; 238; 241; 251; 254; 284; 296